

UNIVERSITE PARIS X - NANTERRE

École doctorale : Connaissance, langage, modélisation

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Paris X

Discipline : Epistémologie et Histoire des sciences
présentée et soutenue publiquement le 26 mai 2007 par

Natalie Pigeard-Micault

**Charles Adolphe Wurtz, doyen de l'École de médecine de
Paris (1866-1875)**

Directrice de thèse : Bernadette Bensaude-Vincent.

Jury :

Madame Bernadette Bensaude-Vincent, Université Paris X

Monsieur Jean-François Braunstein, Université Paris I

Madame. Ana Carneiro, Universidade Nova de Lisboa (Portugal)

Monsieur André Grelon, École des hautes études en sciences sociales

Monsieur Alan Rocke, Case Western Reserve University, Ohio (USA)

Charles Adolphe Wurtz, doyen de l'École de médecine de Paris (1866-1875)

Mots clef : biographie, Wurtz, École de médecine de Paris, Second Empire, Troisième République.

Résumé

Le chimiste Charles Adolphe Wurtz (1817-1884) réputé pour ses travaux en chimie, pour l'école de recherche qu'il a fondée à Paris, et pour ses engagements en faveur de l'atomisme est déjà bien étudié. Cette thèse présente un aspect moins connu de sa carrière : Wurtz, doyen de l'École de médecine de Paris de 1866 à 1875, confronté à de lourdes responsabilités administratives, dans une période de débats doctrinaux et surtout de troubles politiques.

Cette étude délibérément centrée sur un champ et une période bien cernés vise à ouvrir une fenêtre sur l'histoire de l'École de médecine de Paris tout comme à analyser le comportement social et politique d'un savant dans la France du XIXe siècle.

On analyse les positions de ce chimiste face aux événements auxquels il est confronté. Le débat sur les doctrines médicales qui oppose des partisans du clergé à des professeurs soupçonnés de matérialisme ouvre la période de son décanat. Les manifestations des étudiants dévoilent une certaine conception de l'éducation de la part du doyen. Le projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur provoque une préoccupation constante. La question de l'admission des femmes au doctorat de médecine montre un Wurtz déterminé. Ainsi, on caractérise le style de direction de Wurtz à la tête de l'École de médecine aussi bien durant la période agitée du Siège de Paris et de la Commune, que dans les efforts répétés pour améliorer les conditions matérielles de l'enseignement médical.

En focalisant l'étude sur cet épisode de la carrière de Wurtz, on s'interroge sur l'articulation entre l'ethos du chimiste alsacien, protestant, atomiste convaincu et sa conduite à la tête d'un établissement d'enseignement médical.

Charles Adolphe Wurtz, dean of the Paris School of medicine (1866-1875)

Keywords: biography, Wurtz, Paris School of medicine, Second Empire, Third Republic

Abstract

The chemist Charles Adolphe Wurtz (1817-1884) is well-known as a major figure in organic chemistry, as the leader of an important research school in Paris, and as a staunch advocate of atomic notation. This thesis presents a more obscure face of his career: Wurtz dean of the Paris School of medicine from 1866 to 1875, was confronted with heavy administrative duties in a period of doctrinal debates about medical courses and of political troubles at the turn of the Second Empire and the Third Republic.

The aim of this study intentionally focused on a narrow field and a short period is to open a window on the history of the Paris School of medicine as well as to describe the social and political engagement of a scientist in 19th-century France. Wurtz's attitude in front of the various circumstances and events that occurred during this period is analyzed.

A controversy on medical doctrines between the clergy and professors suspected of materialism opened the period of his deanship. Then student protests which occurred help clarify Wurtz's educational views. Later on, a law on the freedom of higher education prompted hot debates and Wurtz adopted an ambiguous position. By contrast he was very determined on the issue of women's admission to the doctorate of medicine. Finally we characterize Wurtz's style of management in his daily efforts to improve the material conditions of medical teaching, as well as in the turmoil of Paris Siege and the Commune.

In focusing on this episode of Wurtz's career, this work aims at understanding how the ethos of the Alsatian chemist, atomist theorist, and Protestant interacted with the ethos of the manager of a large medical faculty.

Charles Adolphe Wurtz doyen de l'École de médecine de Paris (1866-1875)

Liste des abréviations

AN : Archives nationales

Arch. pref. police : Archives de la préfecture de police

BNUS : Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg

Gaz. hebd. med. chir. : Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie pratique

C. r. hebd. séances Acad. sci.: Comptes Rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences

Ann. chim. Phys : Annales de chimie et de physique

J. méd. chir. prat. : Journal de médecine et de chirurgie pratique

Revue rose : Revue des cours scientifiques en France et à l'étranger puis Revue scientifique

Bull. Soc. chim. Paris : Bulletin de la Société chimique de Paris

Monit. sci. (Paris) : Le moniteur scientifique du Dr Quesneville

Table des matières

<i>Introduction : Un chimiste hors laboratoire</i>	11
<i>Profil de carrière</i>	18
Wurtz l'atomiste	21
1844-1859 Premiers pas vers l'hypothèse atomique	22
1859-1874 Théorie hypothétique	24
1874-1884 De l'hypothèse à la certitude	27
École de recherche et réseau alsacien	30
Wurtz et sa phalange de fidèles.....	30
Société chimique de Paris	34
Association française pour l'avancement des sciences (AFAS) 1872.....	38
Institution alsacienne 1872	42
Les laboratoires de chimie	46
L'existence du laboratoire privé	46
Laboratoire de chimie pour la médecine	55
La chimie pathologique en exercice.....	59
Conditions matérielles des laboratoires	61
Les conditions d'accession au décanat	63
Congrès de Liège	63
Choix de Wurtz.....	70
<i>Des hommes et des doctrines</i>	78
1867 Victoire du "matérialisme" dans l'enseignement médical	79
Une vague de départs.....	86
De nouveaux professeurs	91
Accueil contrasté des nouveaux professeurs.....	94
Église contre Faculté : les débuts du conflit	97
Inauguration du cours de G. Sée	97
Wurtz et le vice-recteur Mourier.....	103
Wurtz démissionnaire ?.....	105
<i>L'École de médecine devant le Sénat</i>	110
Le grand débat de 1868	111
Duruy fait un pas vers le clergé	114
Un rapport pour le Sénat.....	117
Quatre jours au Sénat.....	120

Interprétation des enjeux du débat	123
Une question de propagande révolutionnaire ?	123
Fin des débats.....	125
Position de Wurtz sur le débat.....	129
Wurtz dans le débat.....	130
Wurtz et la Science	135
Wurtz et la liberté de l'enseignement supérieur	140
<i>Quelle liberté pour quelle loi ?.....</i>	144
Plusieurs définitions contemporaines de la notion de liberté de l'enseignement	144
Une liberté économique par manque d'investissement étatique.....	145
La libéralisation de l'enseignement	146
Nouvelle attaque du clergé.....	147
Les projets de loi jusqu'au vote du 18 juillet 1875.....	148
Le projet de 1870	148
La liberté de l'enseignement après la guerre	150
Loi de 1875	153
Vers une nouvelle loi	155
Les bâtiments de l'École de médecine	160
Vers une restructuration nationale de l'université	161
Demande constante d'agrandissement.....	164
Assistance publique au service de l'enseignement libre ?	169
Des projets au fil du décanat.....	177
Parer au plus pressé.....	184
<i>L'entrée des femmes à l'École de médecine.....</i>	187
Contexte politique.....	188
Premières inscriptions	190
Première demande : Madeleine Brès.....	190
Première inscrite : Mary Putnam.....	191
Qui sont ces premières ?	193
Première docteur : Elizabeth Garrett	193
Deuxième docteur ; Mary Putnam Jacobi	194
Madeleine Brès	195
Les premières dans la presse	197
Opinions sur les femmes-médecins	198
Les professeurs	199
L'avis des étudiants	205
Le point de vue des étudiantes	208

Image de la femme-médecin.....	211
Presse médicale.....	211
Presse non médicale.....	217
L'opinion de Wurtz.....	220
<i>De la guerre de 1870 à la fin de la Commune de Paris</i>	226
L'année 1870 à l'école	227
Troubles avant guerre	227
Déclaration de guerre.....	230
Le siège de Paris	232
La capitulation	233
Relations scientifiques franco-prussienne.....	235
De la capitulation à la Commune.....	251
Un doyen dans la Commune	253
Wurtz à Versailles.....	253
Trois doyens pressentis par la Commune : Naquet, Piorry, Dupré	255
La Commune et les médecins.....	260
L'école de médecine, lieu de rassemblement.	265
Le club de l'École de médecine.....	265
Ligue d'union républicaine des droits de Paris.....	266
L'École aux lendemains de la Commune	270
Le temps des comptes est venu.....	270
1872, l'affaire Dolbeau.....	272
Les Alsaciens à l'École de médecine de Paris.....	275
<i>Bilan de dix années de décanat.....</i>	281
Pour Wurtz : des acquis, des déceptions	281
Un décanat jugé par ses contemporains	286
Pas si facile de quitter le poste de doyen.....	294
<i>Conclusion</i>	301
<i>Bibliographie</i>	308
<i>Annexe 1 : Repères biographiques</i>	355
<i>Annexe 2 : Professeurs en chaire en 1866 et 1867.....</i>	358
<i>Annexe 3 : Premières thèses des femmes-docteurs</i>	362
<i>Annexe 4 : Élèves de Wurtz.....</i>	365
<i>Index.....</i>	382

Wurtz administrateur de l'École de Médecine (1866-1875)

©BIUM



WURTZ (CHARLES-ADOLPHE)

Né en 1817

Corlieu, Auguste. - Centenaire de la Faculté de médecine de Paris (1794-1894). BIUM/médica : Cote : 9858bis

Addendum¹

Le 14 frimaire de l'an III,² la Convention nationale décréta la création de trois écoles de santé en France. Une à Montpellier, une à Strasbourg et enfin une à Paris. Les écoles de chirurgie situées dans ces trois villes sont supprimées. Les trois écoles de santé deviennent rapidement « écoles spéciales de médecine ».

Elles auront pour vocation de former des officiers de santé grâce à des cours théoriques et pratiques incluant la chirurgie. Elles seront dirigées par un directeur.

La création de l'université impériale le 17 mars 1808, transforme ces trois écoles spéciales de médecine en Faculté de médecine dirigées par un doyen. « Les anciennes Ecoles de Droit et de Médecine forment autant de Facultés du même nom appartenant aux Académies dans les arrondissemens desquelles elles sont situées ».³ Parallèlement, des écoles de médecine, appelées départementales, secondaire ou spéciales subsistent ou naissent dans différentes grandes villes. En 1840, leurs statuts sont homogénéisés, elles deviennent toutes des écoles préparatoires de médecine. Ces écoles sont dirigées par des directeurs et acquièrent petit à petit le droit de décerner le diplôme d'officier de santé au bout de trois années d'études.

En 1866, au moment où Wurtz est nommé doyen de la Faculté de médecine de Paris, il n'existe toujours que trois facultés de médecine (Paris, Montpellier, Strasbourg) et vingt et une écoles préparatoires de médecine en comptant celle d'Alger.⁴ Si les facultés seules peuvent décerner le grade de docteur en médecine, les écoles comme les facultés peuvent décerner ceux d'officier de santé ou de sage-femme.

Ainsi la distinction entre école et faculté de médecine est bien établie. Wurtz est doyen d'une Faculté et non d'une école préparatoire. Néanmoins les facultés appelées longtemps écoles et jouant encore ce rôle pour l'attribution des grades d'officier de santé et sage-femme, sont encore dans la presse ou les œuvres contemporaines appelé parfois « école », même si les archives officielles utilisent exclusivement le terme de

¹ Cet addendum a été judicieusement proposé par le jury lors de la soutenance de cette thèse.

² 4 décembre 1794

³ Voir *Almanach impérial*, Paris : Testu, 1805-1813. Année 1809, p. 645

⁴ Alger, Amiens, Angers, Arras, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse, Tours. Voir *Almanach impérial*, Paris : Testu, 1805-1813. Année 1866, p. 548-586.

Faculté. En ce qui concerne la Faculté de médecine de Paris uniquement, située rue de l'Ecole de médecine, les termes de Faculté et d'Ecole ont été utilisés, par usage, indifféremment, dans le travail de recherche qui suit.

Errata

Dans le chapitre « l'entrée des femmes à l'école de médecine » :

Remplacer « princesse Eugénie » par « Impératrice Eugénie ».

De même en parlant de l'auteur Gaël pseudo d'Augustine Girault, elle n'a pas pu s'inspirer des opinions de Charcot puisque celui-ci les exprime bien après. L'inspiration est inverse.

Merci à Karen Offen (Stanford University) d'avoir pointé ces erreurs et de me les avoir transmises.

Introduction : Un chimiste hors laboratoire

Charles Adolphe Wurtz a commencé sa carrière à la Faculté de médecine de Paris en 1845 comme préparateur de chimie de Jean-Baptiste Dumas (1800-1884), alors titulaire de la chaire de chimie organique et de pharmacie. La même année 1852, Jean-Baptiste Dumas démissionne et l'ancien doyen Mateu Orfila, titulaire de la chaire de chimie médicale décède. Wurtz devient alors au début de l'année 1853, par un petit remaniement des intitulés de chaire, professeur titulaire de la chaire chimie organique et médicale. Ainsi se trouvent liés la carrière de ce chimiste et le sort de la Faculté de médecine de Paris.

De 1853 à 1865, comme professeur de chimie Wurtz est bien vu des futurs médecins qui apprécient tout particulièrement le spectacle qu'il offre à chacun de ses cours. Wurtz devient l'un des professeurs les plus populaires parmi les étudiants. Il intervient peu dans l'administration de la Faculté et reste discret dans les séances de l'Assemblée des professeurs. Un seul incident est à signaler en 1864 concernant son laboratoire lorsque le doyen Tardieu se plaint au ministère de l'Instruction publique de l'utilisation illégale par Wurtz d'un local dans lequel il forme des chimistes et non des médecins.

En effet ce chimiste déjà reconnu a peu à peu construit depuis 1853, une véritable école de recherche. Dans ce laboratoire improvisé affluent des élèves du monde entier, attirés par la réputation de Wurtz.

Pour la communauté des chimistes, tant français qu'étrangers, il est le découvreur des amines en 1853, des glycols en 1856. Mais il est aussi et surtout celui qui se bat depuis 1860 pour l'utilisation de la notation atomique en chimie. Cette notation, fondée sur l'hypothèse d'Avogadro, est généralement adoptée depuis le Congrès de Karlsruhe co-organisé par August von Kekulé et Wurtz en 1860, mais est loin de faire l'unanimité en France. Wurtz utilise la notation atomique, et en fait la base de son enseignement.

Cette face de l'œuvre de Wurtz a justement retenu l'attention des historiens. Ana Carneiro et Alan Rocke ont finement analysé sa contribution à la chimie organique structurale et son influence sur la communauté savante dans et hors frontière. Dans

l'ouvrage qu'il consacre à Wurtz chimiste,⁵ Alan Rocke analyse ses productions scientifiques, et montre comment Wurtz fut amené, à titre de méthode heuristique, à adopter la théorie atomique dénoncée par Jean-Baptiste Dumas en 1836. Rocke décrit le cheminement intellectuel qui conduit de l'acceptation de la théorie atomique au militantisme scientifique et suggère que l'origine alsacienne du personnage est un paramètre à prendre en compte dans ce cheminement. En effet, l'accès à la chimie allemande permet à Wurtz d'être au courant des développements issus de la théorie atomique et de ses conséquences pour la chimie organique.

Dans ce même ouvrage, Alan Rocke s'interroge sur les raisons de la défaite de Wurtz dans sa bataille pour faire accepter la théorie atomique en France. Pourquoi malgré l'importance de son école de recherche, de ses découvertes et de ses théories, sur la chimie nationale et internationale Wurtz a-t-il beaucoup moins marqué la mémoire qu'un Berthelot ? Rocke montre par ailleurs que cet "oubli" de l'histoire est d'autant plus incompréhensible que Wurtz fut reconnu par ses contemporains. Il est élu 6 ans avant Berthelot à l'Académie des sciences, il arrive ensuite à faire élire son élève Charles Friedel contre Troost, l'élève de Berthelot⁶. La renommée de Wurtz a-t-elle donc disparue avec lui ?⁷

La question que pose Rocke au sujet de la réputation de Wurtz chimiste, se redouble quand on aborde un autre versant de sa carrière : son décanat de dix ans à la Faculté de médecine de Paris. Aujourd'hui encore, à la Faculté de médecine, Wurtz est un inconnu ; pas de buste, pas de portrait. Contrairement à ses prédécesseurs et successeurs, Wurtz n'est représenté nulle part. Pourquoi ? La personnalité du doyen comme du chimiste est-elle responsable de cet oubli ? Wurtz ne remplissait-il pas les conditions demandées par la communauté scientifique et la Faculté afin que sa mémoire fût honorée comme celle d'un Berthelot ou d'un Vulpian ?

⁵ Rocke, Alan, *Nationalizing Science: Adolphe Wurtz and the Battle for French Chemistry*. Cambridge (Mass.): MIT Press, cop. 2001. XI-443 p.

⁶ Rocke cite à se propos une lettre de Wurtz à Hofmann du 5 juillet 1878 "Victoire ! Friedel est nommé et la grande coalition Dumas, Deville, Berthelot en faveur de Troost n'a produit 14 voix." Voir Rocke, Alan, *Nationalizing science: Adolphe Wurtz and the battle for French chemistry*. Cambridge (Mass.) : MIT Press, cop. 2001. note 7 de la page 376.

⁷ Et encore malgré ses quelques victoires académiques citées, Rocke note que la vie comme la mort de Wurtz furent moins fastueuses que celles de Berthelot.

De son côté, Ana Carneiro a fait une étude approfondie de l'école de recherche de Wurtz dans sa thèse de doctorat.⁸ Elle répertorie beaucoup d'élèves chimistes ayant séjourné dans le laboratoire de Wurtz, et fournit des éléments précieux sur leur origine, leur devenir. De plus, elle décrit comment cette école de recherche s'est constituée petit à petit et la caractérise par trois traits principaux : l'adoption à la théorie atomique, la chimie organique et une vie commune au laboratoire.

Ana Carneiro montre que l'importance de l'école de Wurtz n'est pas tant à mesurer par le nombre de publications scientifiques que par l'influence sociologique et scientifique qu'elle a exercée sur la scène française et internationale. Elle souligne l'impact que le maître comme les élèves ont eu dans les créations de la Société chimique de Paris, de l'Ecole alsacienne de Paris, de l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS).⁹ Elle explique les engagements de l'école de Wurtz dans la société, par l'influence de la philosophie romantique et de la *Naturphilosophie* allemande qui déterminent, chez le maître principalement mais pas exclusivement, un certain modèle d'éducation, une conception holiste du monde. Le comportement de Wurtz en tant que "maître" se rapprocherait, en effet, des préceptes de Fichte, Schelling et Schleiermacher pour qui le rôle du maître est simplement de fournir des conseils dans un processus de culture (éducation) individuel, stimulant la liberté individuelle et l'originalité personnelle. Elle insiste également sur l'impact de la religion luthérienne, et l'origine alsacienne de Wurtz pour expliquer en quoi son école de recherche est unique en son genre dans la seconde partie du XIXe siècle de la France.

La personnalité de Wurtz est évidemment au centre de cette spécificité de l'école de Wurtz.

Sans discuter l'influence de la *Naturphilosophie* allemande sur Wurtz et son école de recherche, une étude de Wurtz doyen, au contact des circonstances, permettra-t-elle de découvrir une autre personnalité ? Adopte-t-il le même genre de conduite avec ses élèves chimistes qu'avec les étudiants de la Faculté ? Son comportement, loin du

⁸ Carneiro, Ana, *The Research School of Chemistry of Adolphe Wurtz, Paris 1853-1884*. Thèse soutenue à l'Université de Kent, 1992. 354 p.

⁹ Pour la Société chimique de Paris voir Fell, Ulrike, *The Chemistry Profession in France: the Société Chimique de Paris/de France, 1870-1914 The Making of the Chemist* / D. Knight & H. Kragh eds. Cambridge: Cambridge Univ Press, 1998. p.33. pour l'AFAS voir *Par la science, pour la patrie : l'Association française pour l'avancement des sciences, 1872-1914 : un projet politique pour une société savante* / sous la dir. d'Hélène Gispert. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2002. 372 p.

laboratoire et de son école de recherche, est-il davantage sensible aux circonstances, aux contraintes institutionnelles et politiques ?

Chimiste, promoteur de la théorie atomique, chef d'une école de recherche et membre d'un réseau provincial à Paris, ces divers profils de Wurtz sont désormais bien connus. Mais il est une face cachée de sa carrière : son activité administrative comme doyen de la Faculté de médecine. Ce qui fut son activité principale de janvier 1866 à décembre 1875 est généralement occulté ou mentionné comme une parenthèse, qui attire peu les historiens car elle se situe à la croisée de l'histoire des sciences et de l'histoire sociale et politique. Pourtant c'est ce croisement entre l'histoire du chimiste et celle du doyen qui va permettre de définir l'impact de la personnalité de Wurtz dans son monde scientifique et dans l'histoire de la Faculté. Cette étude montrera peut-être qu'il y a deux histoires distinctes vécues par deux faces d'un même personnage, le chimiste et le doyen.

En étudiant les activités de ce chimiste en dehors de son laboratoire, et de la communauté des chimistes, cette thèse propose une autre perspective, un autre regard sur la carrière d'un scientifique. Voici un homme en charge d'un établissement à la fois académique et professionnel prestigieux qui se trouve confronté à d'âpres conflits religieux ou idéologiques, embarqué dans les troubles politiques qui marquent la fin du Second Empire et les débuts de la Troisième République. Cet administrateur est-il un autre homme que le savant réputé et respecté ? Le chimiste et le doyen sont-ils deux faces d'un même personnage, d'un même projet ou bien deux portraits indépendants l'un de l'autre ?

La question se pose tout d'abord en termes très pratiques. Wurtz peut-il concilier les deux activités de doyen et de patron de laboratoire ? Comment gérer une faculté et poursuivre ses propres recherches tout en formant de futurs chimistes ? C'est pourquoi, après avoir rappelé qui est Wurtz, son cheminement scientifique et l'impact de son école de recherche, nous commencerons par nous intéresser aux conditions matérielles des recherches chimiques dans une Ecole de médecine, et nous verrons dans quelles conditions Wurtz accède au décanat à la suite de manifestations étudiantes qui poussèrent Tardieu à démissionner.

Après l'étude des conditions, nous mettrons en évidence le poids des circonstances. Aussitôt que Wurtz s'installe aux fonctions de doyen, toute une série d'évènements bouleverse la vie de la Faculté. D'où le parti pris de cette thèse : faire une " histoire

événementielle ". Cela peut sembler un choix méthodologique tout à fait désuet et périmé. Mais l'enjeu est justement de montrer que l'événementiel ne conduit pas fatalement à une histoire plate ou linéaire. Il suffit de suivre l'ordre chronologique pour mettre en évidence les multiples fils entrecroisés qui tissent la vie d'une institution académique, comme la Faculté de médecine. En analysant les événements successifs auxquels Wurtz a dû faire face, nous aurons à ouvrir diverses fenêtres sur cette courte période de dix ans. Ainsi cette thèse est-elle constituée de plusieurs récits, elle "raconte" les multiples histoires qui traversent la vie d'un homme à la tête d'une institution.

Choisir l'histoire événementielle, celle du quotidien d'un individu, n'implique pas pour autant de renoncer à l'ambition de contribuer à l'histoire générale des sciences. Au contraire, ce travail permet de s'interroger sur quelques questions générales relatives à ce que l'on pourrait appeler l'ethos du savant au XIXe siècle. Il ne s'agit pas de plaquer sur le XIXe siècle la notion d'ethos telle que l'a définie Merton dans son ouvrage *On Social Structure and Science*. Un tel anachronisme est à éviter pour deux raisons principales.¹⁰ La première est que Merton définit l'ethos de la Science plutôt que des scientifiques. L'universalisme, le communalisme comme le désintérêt et le scepticisme organisé sont quatre vertus correspondant à un idéal type du savant plutôt qu'à des savants individuels.¹¹ La deuxième raison tient à la différence des contextes. Le

¹⁰ Merton, Robert Karl, "The ethos of science" *On Social Structure of Science*, ed. by P. Sztopka, Chicago [Ill.]; London: the University of Chicago press, 1996. pp. 267-276) p. 267 Merton explique que l'ethos peut être défini comme un consensus moral des scientifiques, son étude est une introduction à l'étude comparative de la structure institutionnelle de la science. Il n'y a pas d'association aléatoire de la science et des structures sociales. La science se développe dans diverses structures sociales, dans un contexte institutionnel qui favorise plus ou moins son développement. Son ethos est défini selon quatre valeurs morales. p. 269 L'universalisme est défini comme trouvant immédiatement son expression dans la notion de confirmation du savoir, de vérité réclamée. p. 271 Le communalisme : les résultats substantiels de la science sont un produit de collaboration sociale et destinés à la communauté. p. 274 Le désintéressement est un élément institutionnel de base. Le désintérêt ne doit pas être assimilé à l'altruisme ni l'action intéressée à l'égoïsme. p. 276 Le scepticisme organisé est la suspension provisoire du jugement et l'examen minutieux, isolé de la croyance, en termes de critères empiriques et logiques.

¹¹ Merton, Robert Karl, "The ethos of science" *On Social Structure of Science*, ed. by P. Sztopka, Chicago [Ill.]; London: the University of Chicago press, 1996. pp. 267-276. voir page 269 : "Universalism finds immediate expression in the canon that truth-claims, whatever their source, are to be subjected to preestablished impersonal criteria: consonant with observation and with previously confirmed knowledge. The acceptance or rejection of claims entering the lists of science is not to depend

contexte de la deuxième moitié du XIXe siècle s'accommoderait mal d'une notion définie durant la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte politique bien différent où il s'agissait d'assurer l'autonomie des scientifiques à l'égard des pouvoirs politiques. Mais il s'agit d'utiliser le concept mertonien pour comprendre pourquoi les valeurs de cet ethos ont pu être néanmoins attribuées –dans les éloges académiques mais aussi et surtout dans la littérature de science populaire– à certains scientifiques comme Pasteur ou Berthelot et non Wurtz. En accordant à certains savants ces valeurs morales, l'histoire les a en quelque sorte sacralisés. Et donc, on peut se demander si l'oubli de Wurtz, dans les manuels scolaires d'aujourd'hui, peut être attribué au fait que son ethos obéit à d'autres valeurs qu'il s'agira de dégager en analysant ses actes et prises de position en tant que doyen. On est donc en droit de poser la question de l'ethos de Wurtz en référence aux vertus traditionnellement prêtées aux savants de son époque.

Grâce à une analyse fine de la conduite des affaires pendant une période de la carrière d'un chercheur, on sera à même de s'interroger sur les éventuels décalages entre ces vertus et les choix réels que ces savants opèrent dans la pratique. Ainsi, sera-t-il peut-être possible de montrer que l'ethos d'un savant est une construction a posteriori, solidaire d'un processus d'inscription dans la mémoire collective. Une caractéristique majeure de l'ethos prêté au savant comme aux communautés scientifiques est son indépendance à l'égard du pouvoir politique. Mais le cas de Wurtz nous oblige à construire une autre histoire où s'entrecroisent et interagissent les enjeux scientifiques et les choix politiques. C'est cette histoire croisée qui sera tentée ici afin de dégager l'ethos de Wurtz et de voir dans quelle mesure cet ethos fut dépendant de l'institution dans laquelle évolue Wurtz, c'est-à-dire la Faculté de médecine et dans quelle mesure, ce même ethos a pu influencer le destin de cette institution.

Le premier de ces récits relève de l'histoire de l'enseignement médical. Dès la première année de son décanat, Wurtz est confronté à des manifestations étudiantes suscitées par des conflits doctrinaux qui existent alors en médecine. Dans quelle mesure Wurtz participe-t-il à l'éviction de certains professeurs en 1866 et à la mise en place de nouveaux venus en 1867 ? La mise en place d'une nouvelle génération de professeurs

on the personal or social attributes of their protagonists; their race, nationality, religion, class, and personal qualities are as such irrelevant. Objectivity precludes particularism. (...)The imperative of universalism is rooted deep in the impersonal character of science."

n'est pas pour déplaire à certains étudiants, mais ces changements provoquent de violentes réactions du clergé qui juge les nouveaux professeurs matérialistes et athées. Comment le doyen atomiste convaincu, et protestant de confession va-t-il se positionner dans un tel conflit ?

Derrière les dénonciations du clergé s'affirme explicitement une volonté de libéralisation de l'enseignement supérieur. Quelle est la position de Wurtz sur cette question ? Le chimiste qui fait payer à contre-cœur ses élèves, le doyen qui réclame plus de moyens à l'Etat pour l'enseignement public, est-il la même personne que le protestant qui participe à la création d'une école privée ? Comment réunir dans un même esprit des comportements apparemment si contradictoires ? Enfin, lorsque la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur fut votée, comment le doyen envisage-t-il la concurrence entre établissements privés et publics ?

La deuxième année du décanat de Wurtz nous entraîne dans une autre histoire : la lutte des femmes pour l'égalité de chances. Les femmes ont-elles le droit de concourir pour le titre de docteur ? Wurtz fut un "partisan zélé" de l'admission des femmes à la Faculté de médecine. Mais ce comportement est-il singulier ? Quel était le contexte et l'état des forces dans lesquels il prit le parti des femmes ?

Un troisième récit, imposé par les événements qui surviennent au milieu du décanat de Wurtz, ouvre sur l'histoire politique. La chute de l'Empire, la guerre franco-prussienne avec le siège de Paris, puis la Commune et ses conséquences touchent directement la vie de la Faculté de médecine de Paris. Comment former et mobiliser des médecins ? Comment le chimiste germanophone qui admire tant ses collègues d'outre Rhin va-t-il accepter la proposition qui est faite à l'Académie de médecine d'évincer tous les Allemands de sa liste des membres étrangers ? Que fait l'Alsacien face à l'annexion de sa province ?

On l'imagine, entre les conflits doctrinaux, politiques, sociaux, sans compter les questions matérielles, disciplinaires... le doyen a peu de temps à consacrer à sa chère chimie. C'est en grande partie pour revenir à elle, qu'il décide avec le sentiment du devoir accompli de démissionner en août 1875. Comment juge-t-il son décanat et surtout comment est-il jugé ? Pourquoi n'arrive-t-il pas à quitter son poste avant décembre ?

Mais avant, rappelons qui est Wurtz.

Profil de carrière

Charles Adolphe Wurtz est né à Wolfisheim près de Strasbourg le 26 novembre 1817.¹² Son père Jean-Jacques est, alors, depuis un an, pasteur luthérien de l'Église évangélique de la Confession d'Augsbourg dans la ville de Wolfisheim. En 1826, son père est choisi à l'unanimité du consistoire de Strasbourg, pasteur de l'Église consistoriale luthérienne de Saint Pierre le jeune et de Saint Guillaume.¹³ La famille emménage donc à Strasbourg. Comme de nombreux Strasbourgeois, Charles Adolphe suit, à partir de cette date, l'enseignement secondaire au Gymnase protestant de la ville. Le baccalauréat obtenu, il s'inscrit à la Faculté de médecine de Strasbourg en 1834 après avoir été inscrit à la Faculté de théologie durant quelques mois.¹⁴ Il devient vite chef des travaux chimiques sous la direction d'Amédée Cailliot (1805-1884) professeur de chimie médicale et toxicologique¹⁵. Afin de parfaire sa méthode expérimentale, il part pour cinq mois en été 1842 au laboratoire du chimiste Justus Liebig (1803-1873) à Giessen, considéré comme le laboratoire de perfectionnement par excellence.¹⁶ Docteur

¹² Friedel, Ch. "Notice sur la vie et les travaux de Charles Adolphe Wurtz", *Bulletin de la Société chimique de Paris*, 1885, [2] 43, pp. 1-80 ; Williamson, A. "Charles Adolphe Wurtz", *Proceedings of the Royal Society*, 1885, 38, pp. 22-34.

¹³ Sur les nominations de Jean Jacques Wurtz voir son dossier personnel. AN : F/19/10755.

¹⁴ Voir en annexe 1, la courte chronologie de sa biographie et pour plus amples précisions, notamment sur l'impact de ses études strasbourgeoises pour la suite de sa carrière, voir Alan Rocke : *Nationalizing Science: Adolphe Wurtz and the Battle for French Chemistry*. Cambridge (Mass.): MIT Press, cop. 2001. pp. 73-101 et Ana Carneiro *The research school of chemistry of Adolphe Wurtz, Paris 1853-1884*. Thèse soutenue à l'Université de Kent, 1992. pp.78-84.

¹⁵ Amédée Cailliot (1805-1884) fils de médecin de la marine, est reçu agrégé de la Faculté de médecine de Strasbourg en 1834 sous le décanat de son oncle René qui créa en France la première chaire d'anatomie pathologique. Le fils de René, Eugène était également professeur de cette Faculté de médecine. Voir Archives de la ville de Strasbourg dossier Hoffmann et AN : F/17/2269 concours pour les chaires de la Faculté de médecine de Strasbourg et AN : BB/3172 option pour la nationalité française.

¹⁶ Lorsque Wurtz créera son école de recherche, il comparera toujours son laboratoire à celui de Liebig qui restera pour lui l'unique référence. Pour connaître l'importance de ce laboratoire de Giessen, voir l'article de Holmes, F. L., "The Complementarity of Teaching and Research in Liebig's Laboratory", *Osiris*, 1989, [2], t. 5, p.121-164. Sur Liebig voir : William H. Brock. *Justus von Liebig: The Chemical Gatekeeper*. New York: Cambridge University Press, 1997. - Servos, John W., "The Research Schools

ès sciences en 1843, il intègre pour une courte durée le laboratoire d'Antoine Balard (1802-1876)¹⁷ à la Sorbonne puis le laboratoire privé de Jean-Baptiste Dumas (1800-1884)¹⁸ à Paris, rue Cuvier, l'année suivante. Agrégé en sciences accessoires à la médecine le 17 septembre 1847, à la suite d'une soutenance de thèse intitulée *De la production de la chaleur des êtres organisés*, Wurtz supplée à Dumas dans son cours de chimie à la Faculté de médecine de Paris dès 1849. En 1850, Dumas, alors ministre de l'Agriculture crée l'Institut agronomique de Versailles et y nomme Wurtz comme professeur de chimie. L'Institut ferma à peu près un an après sa création, après la fin du ministère de Dumas en 1851. Afin de pouvoir faire des recherches expérimentales, et par la même occasion, arrondir ses fins de mois, Wurtz ouvre vers 1850 un laboratoire privé grâce à l'aide financière d'un autre alsacien, Charles Dollfus et à l'esprit entrepreneur de François Verdeil rencontré au laboratoire de Liebig.¹⁹ Le laboratoire privé de Wurtz peut être considéré comme l'origine de l'école de recherche de Wurtz.²⁰ Situé dans un immeuble qui ne tarde pas à être revendu, il n'a pourtant qu'une existence

and Their Histories". *Osiris*, 1993, t. 8. p. 3-17. - Fruton, Joseph Stewart, *Contrasts in Scientific Style-research groups in the chemical and biochemical sciences*. Philadelphia: Diane, 1990. pp. 16-72.

¹⁷ Antoine Balard, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences en 1844, est surtout connu pour avoir découvert le Brome. Wurtz le considéra toujours comme son maître au point de refuser sa nomination comme président du bureau chargé de corriger les compositions du concours général de chimie : "Je supplie votre excellence d'en confier la présidence à M Balard. Depuis dix ans, cet éminent professeur a présidé le bureau chargé de corriger les compositions de chimie et il me semble qu'il n'y a pas de raison de le subordonner aujourd'hui à un homme plus jeune. J'espère que votre excellence voudra bien accueillir ma réclamation qui est dictée par un sentiment de déférence que je dois à un maître et à un ami." Voir AN : AJ/16/6565. Lettre du 12 juillet 1867 de Wurtz au ministre.

¹⁸ Sur Jean-Baptiste Dumas voir Hofmann, August, Wilhelm, "Biographie de Jean-Baptiste-André Dumas" ; *Monit. sci. (Paris)*, numéro d'Avril 1880, pp. 355-424. et Chaigneau, Marcel, *Jean-Baptiste Dumas : sa vie, son œuvre : 1800-1884*. Paris : Guy le Prat, 1984. 434 p.-[4] p.

¹⁹ Si l'existence de ce laboratoire est attestée par de nombreux témoignages écrits de l'époque, l'association de Wurtz avec Verdeil et Dollfus n'est issue que de la biographie de Wurtz par Friedel. François Verdeil (1826-...) n'est plus connu que par sa collaboration avec Charles Robin au *Traité de chimie anatomique et physiologique normale et pathologique* en 1853. Charles Dollfus, ne semble pouvoir être qu'un des fils de Jean Dollfus de la famille des Dollfus Mièg. Charles Dollfus (1827-1913) serait alors l'avocat connu pour la création de la *Revue germanique*.

²⁰ S'il eut peu d'élèves, on peut d'ores et déjà remarquer la présence de deux Suisses : Adolphe Perrot (1833-1887) et William Marcet, Suisse d'origine britannique (1828-1900), et de deux Alsaciens : Eugène Risler (1828-1905) et August Scheurer-Kestner (1833-1899).

éphémère. Cependant, en 1852, Dumas renonce à sa chaire de chimie organique et de pharmacie pour se consacrer à la politique. Wurtz devient officiellement professeur de la Faculté de médecine au début de l'année 1853 en chimie organique et médicale, par la fusion de la chaire de Dumas et de celle de chimie médicale de Mathieu Orfila (1797-1853) qui vient de décéder.²¹

Nommé doyen de la Faculté de médecine en 1866 en remplacement d'Ambroise Tardieu (1818-1879), il conserve ce poste jusqu'en décembre 1875, année de sa nomination à la chaire de chimie organique créée pour lui à la Faculté des sciences de Paris.

Wurtz reste dans la mémoire de l'histoire des sciences pour deux raisons principales : Son école de recherche²² et sa défense de la théorie atomique²³. Pour comprendre Wurtz on ne peut donc faire l'impasse sur ces aspects du personnage et son impact sur la chimie française.

²¹ Sur Mathieu Orfila qui a été également doyen de la Faculté de médecine de Paris de 1831 à 1848, voir principalement Bertomeu Sanchez, José Ramon – Garcia Belmar, Antonio. "Mateu Orfila's Eléments de chimie médicale and the debate about chemistry applied to medicine during the early XIXth century in France", *Ambix*, 47, (2000) 1-28. et Bertomeu-Sánchez, José Ramón - Nieto-Galan, Agustí, *Chemistry, Medicine, and Crime : Mateu J. B. Orfila (1787-1853) and his Times*. Sagamore Beach (Massachusetts): Science History publications, 2006. 306 p. et Fayol, A. *La vie et l'oeuvre d'Orfila*. Paris : Albin Michel, 1930. 315 p.

²² Sur son école de recherche, lire A. Carneiro, *The Research School of Chemistry of Adolphe Wurtz, Paris, 1853-1884*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Kent, Canterbury, Angleterre, 1992. ; N. Pigéard, "Un alsacien à Paris. Charles Adolphe Wurtz (1817-1884), son école, ses laboratoires", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, n° 833, pp. 39-43 ; A. J. Rocke, "Adolphe Wurtz and the Development of Organic Chemistry in France: the Alsatian Connection", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, n° 833, 29-34 ; A. Carneiro et N. Pigéard "chimistes alsaciens, un réseau, une école ?" *Annals of sciences*, 1997, t. 54, p. 533-546.

²³ Sur Wurtz et la théorie atomique : lire Alan Rocke, *Nationalizing Science, Adolphe Wurtz ans the Battle for French Chemistry*. Cambridge: The MIT press., 2001- Rocke, Alan, "Subatomic Speculations and the Origin of Structure Theory", *Ambix*, 1983, vol.30, Part. 1, March, p. 1. - A. Carneiro et N. Pigéard, "Atomes et équivalent devant l'Académie des sciences" *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1996, n° 323 p. 421-424. - A. Carneiro, Adolphe Wurtz and the Atomism Controversy, *Ambix*, 1993, t. 4, p. 75 ; N Pigéard, "Question de langage, dites vous ? *Cahiers de sciences et vie*, 1997, t. 42 ; p. 56-65.

Wurtz l'atomiste

Sur l'œuvre du chimiste, donnons brièvement quelques repères.

Que ce soit en termes apologétiques ou bien acerbes, les héritiers de l'école de Wurtz parlent de leur maître en assimilant sa pratique scientifique à une théorie, ou plutôt à une hypothèse : celle de l'atome. Les détracteurs, comme Maurice Delacre (1862-1938), l'accusent de ne s'être servi de l'expérience que pour résoudre des problèmes d'analogie, et confirmer ses hypothèses.²⁴ Un de ses élèves, Maurice Hanriot (1854-1935), le loue pour avoir fondé la chimie moderne grâce à ses qualités de métaphysicien.²⁵

Cette image de Wurtz théoricien l'oppose généralement à celui qui défend l'équivalentisme jusqu'au début du XIX^e siècle : Marcellin Berthelot (1827-1907).²⁶ Toutefois, cette opposition est aujourd'hui remise en cause : l'histoire de la controverse entre atome et équivalent est bien plus complexe.²⁷

Si Wurtz est réputé comme théoricien, cela n'exclut pas qu'il soit un expérimentateur hors pair comme il est noté dans les biographies écrites par ses élèves. Jonglant de la théorie à l'expérience, de l'expérience à la théorie, il construit peu à peu un système qu'il défend contre ses détracteurs. On peut distinguer trois grandes étapes de l'évolution conceptuelle de Wurtz qui permettent de définir trois périodes d'interaction entre théorie et expérience dans sa pratique scientifique et qui l'amèneront à croire en l'atome comme entité réelle.²⁸

²⁴ M. Delacre, "Wurtz et Claude Bernard, l'hypothèse et l'expérience dans les sciences" *Mercur de France*, 1922, p. 39-59.

²⁵ M. Hanriot, "C. A. Wurtz sa vie -son oeuvre- sa personnalité", *Revue rose*, n° de décembre 1917, p. 779.

²⁶ Sur Berthelot voir Jacques, Jean, *Berthelot autopsie d'un mythe*. Paris : Belin, 1987. 287 p.

²⁷ Rocke, Alan, *Chemical Atomism in the Nineteenth Century*, Ohio State University Press: Columbus, 1984. XVIII-386 p.

²⁸ Pigeard, Natalie, *L'Oeuvre du chimiste Charles Adolphe Wurtz (1817-1884) et les débats sur la théorie atomique au XIX^e siècle*. Mémoire de maîtrise - sous la dir. de Bernadette Bensaude-Vincent. Paris X Nanterre, 1993. 123 p.

1844-1859 Premiers pas vers l'hypothèse atomique

Cette première période débute avec ses premiers écrits (1842) et prend fin avec son adoption de la notation atomique (1859). On peut sommairement la caractériser comme une période d'"hésitation" et de "non-décision".

Wurtz entre en 1844 au laboratoire de Jean-Baptiste Dumas qui a, depuis 1836, "rayé le mot atome" de son enseignement et qui condamne ouvertement l'atomisme.²⁹ Wurtz refuse-t-il la notation atomique sous l'influence de son maître ou par souci de sauvegarder sa place auprès de lui et de s'assurer, par-là même, un avenir ? En effet, Jean Baptiste Dumas est l'un des personnages les plus influents de la communauté scientifique. Mais l'importance de son poids politique est égale à la valeur de ses travaux scientifiques, qui suscitent l'admiration du jeune Wurtz. En 1853, Wurtz s'oppose à ami Charles Gerhardt (1816-1856) sur le problème de la formulation des amides.³⁰ Il affirme pour la première fois ne pas considérer les formules chimiques comme une simple représentation symbolique des schémas de réactions. À travers ce débat, Wurtz déclare qu'il cherche non seulement à décrire les résultats de réactions effectuées expérimentalement, mais à les expliquer et à en dégager des conséquences théoriques. C'est cette même année que Dumas quitte sa chaire et que Wurtz le remplace. Peut-on, là aussi, rapprocher les deux événements ? S'est-il senti plus libre et autorisé à afficher des positions plus tranchées ? En tout état de cause, il est certain que Wurtz suit et affirme de plus en plus ses inclinaisons théoriciennes.

En 1856, Wurtz découvre les glycols. Il expose alors, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, sa démarche : c'est la théorie qui a mené les recherches expérimentales et c'est elle qui a permis cette découverte.³¹

"Il existe entre l'alcool et la glycérine une différence analogue à celle qui sépare un acide monobasique d'un acide tribasique. Si l'esprit de vin est un

²⁹ Dumas, Jean-Baptiste, 1836, *Leçons sur la philosophie chimique*, Bruxelles : Culture et civilisation, 1972. p. 246.

³⁰ Sur Charles Gerhardt voir Wurtz, *Éloge de Laurent et Gerhardt le 13 mars 1862 à la séance publique de la société des amis des sciences*, Paris : imp. de C. Lahure, 1862. 32 p. - Chaigneau, Marcel, *Charles Gerhardt (1816-1856)*. Paris : L. Pariente, 1993. 66 p. - Edouard Grimaux - Charles Gerhardt fils, *Charles Gerhardt : sa vie, son oeuvre, sa correspondance, 1816-1856 : document d'histoire de la chimie*. Paris : Masson, 1900. XI-596 p.

³¹ Wurtz, "Sur le glycol ou alcool diatomique". *CR* 1856, t. 43, pp. 199-204

alcool monoatomique, la glycérine peut être envisagée comme un alcool triatomique. Il m'a semblé qu'il devait exister entre l'alcool et la glycérine des combinaisons intermédiaires dont la molécule serait diatomique, et qui, pour poursuivre la comparaison précédente, correspondrait aux acides bibasiques. L'expérience n'a pas démenti ces prévisions."

Wurtz affirme ici clairement une priorité de la théorie sur l'expérience, mais cela correspond-il à la réalité de sa démarche ? On remarque que les récits de cette découverte changent au fur et à mesure du temps et du lieu de publication.

En 1859, il publie une des versions de l'histoire de cette découverte.³² À partir du manuscrit trouvé à l'Académie des sciences,³³ il est possible de comparer une ébauche de travail où les résultats des expériences sont donnés sans que celles-ci ne soient effectuées (résultats théoriques ?) et une publication de ce manuscrit où apparaissent en parallèle les résultats théoriques et les résultats expérimentaux. Le temps utilisé dans le manuscrit est le conditionnel, celui de la publication est l'imparfait. Ainsi, le possible théorique est devenu fait établi. En fait, d'après le manuscrit, Wurtz n'a pas effectué toutes les réactions chimiques. Une des justifications qu'il donne est le prix des réactifs, notamment celui de l'acétate d'argent. On remarque, en outre, que ce manuscrit, destiné à Jean-Baptiste Dumas, est écrit à l'aide de la notation en équivalents alors que la publication est en notation atomique. Ses travaux sur les amines et les alcools diatomiques lui ayant, entre temps, ouvert les portes de l'Académie de médecine, Wurtz bénéficie alors de la reconnaissance voulue pour se croire permis d'adopter publiquement la notation atomique. Mais une rédaction en notation atomique est-elle signe d'acceptation de la théorie atomique ?

L'importance de cette découverte des glycols, semble résider surtout dans l'évolution intellectuelle qu'elle provoque chez Wurtz. En effet, ce qu'il faut retenir en premier lieu, c'est la prévision de l'existence du glycol. En second lieu, il est important de noter que pour le découvrir, Wurtz fait usage des formules typiques d'où dérivera très vite son acceptation de la théorie atomique.

³² Wurtz, "Mémoire sur les glycols ou alcools diatomiques" *Ann. chim. Phys.*, 1859. t. 55, pp. 400-478.

³³ Archives de l'Académie des Sciences, dossier Wurtz. Ce manuscrit est explicitement destiné à Jean Baptiste Dumas, dont l'accord est nécessaire pour une publication dans les *Annales de Chimie et de Physique*.

Wurtz en est d'ailleurs conscient d'après ce jugement porté sur sa propre découverte.³⁴ "À mon avis, ce qu'il y a d'important dans toutes ces expériences synthétiques, ce n'est pas la découverte d'un nouveau corps, le glycol : on se passe de nouveau corps en chimie organique.(...)Mais c'est le mode de formation du glycol, ce sont les réactions prévues qui ont permis de réaliser cette synthèse prévue elle-même"

1859-1874 Théorie hypothétique

La deuxième période (1859-1874) est marquée par l'adoption définitive du formalisme atomique. La théorie atomique n'est d'abord présentée que comme basée sur une hypothèse, un simple "artifice de l'esprit". Dans le récit de sa découverte des glycols publié aux *Annales de chimie et de physique* en 1859, Wurtz utilise donc la notation atomique. Mais comme celle-ci n'est pas encore acceptée, il utilise alors ce qu'on appelle les symboles barrés introduits par Jöns Jacob Berzelius (1779-1848).³⁵ Ainsi au lieu d'écrire l'eau HO comme les équivalentistes, avec O=8, il écrit H²Θ avec Θ = 16.³⁶ L'année suivante, en 1860, a lieu le premier congrès international des chimistes à Karlsruhe. Il a pour objet de définir les diverses notions de base telles que l'atome, l'équivalent, la molécule..., mais surtout de parvenir à un accord des chimistes sur une notation.³⁷ Ce congrès va être décisif pour Wurtz. C'est à la suite de celui-ci que Wurtz

³⁴ Wurtz, "Mémoire sur les glycols ou alcools diatomiques" *Annales de Chimie et de Physique*, 1859. t. 55, p. 469.

³⁵ Voir le *Dictionary of Scientific Biography* / Gillispie dir. New York: Charles Scribner's, 1970-1981. Pour Berzelius, vol. 1-2, p. 90-96. Pour les symboles barrés p. 94.

³⁶ Les poids équivalents expriment les proportions pondérales des éléments : puisqu'il faut huit fois plus d'oxygène que d'hydrogène pour former de l'eau, le poids équivalent de l'oxygène est O=8 si on prend pour unité celui de l'hydrogène H=1. Calculs tirés de l'expérience, puisque si aujourd'hui on écrit l'eau H²O avec H=1 et O=16, soit un rapport de 2x1/16=1/8, même rapport qu'obtiennent les équivalentistes en écrivant l'eau HO. Généralisant ces calculs, le poids équivalent de chaque élément est ainsi déterminé.

³⁷ Sur le congrès voir : Bensaude-Vincent, Bernadette - Kounelis, Catherine, *Les atomes : une anthologie historique*. Paris : Presses Pocket, 1991. pp. 143-167 - Bensaude-Vincent, Bernadette, "Karlsruhe, septembre 1860 : l'atome en congrès", *Relations internationales*, 1990, n°62, été, pp. 149-169. - Nye, Mary Jo, *The Question of the Atom: from the Karlsruhe Congress to the first Solvay Conference, 1860-1911: a Compilation of Primary Sources*. Los Angeles: Tomash, 1986. p. 633-650

n'hésitera plus à affirmer son adoption de la notation atomique et à en faire un cheval de bataille.

Ce congrès qui se déroule les 2, 3, 4 septembre 1860, est réuni à l'initiative de Friedrich August Kekulé (1829-1896), connu pour avoir préconisé la tétravalence du carbone en 1858. Au printemps 1859, Kekulé rencontre Wurtz à Paris pour le convaincre de s'associer à l'organisation de ce congrès en s'occupant notamment de sa publicité en France. Enfin, il restait à Kekulé à trouver un site : il charge un professeur de Karlsruhe, Karl Weltzein (1813-1870) de cette tâche. C'est également lui qui obtient les subventions pour ce congrès. Pour mener à bien leur entreprise, Weltzein organise une réunion à Paris en avril 1860. De trois organisateurs, ils passent à cinq ; se joignent alors Adolf von Baeyer (1835-1917) et sir Henry Enfield Roscoe (1833-1915). Ils écrivent une circulaire en allemand, anglais et français. Après de nombreuses lettres, le résultat est spectaculaire, cent quarante chimistes du monde entier se rendent au congrès. On a pu retrouver des lettres de Wurtz à Scheurer-Kestner, l'invitant à aller au congrès, notamment avec son beau-père, Charles Kestner.³⁸ Les Allemands sont majoritaires, suivis des Français et des Anglais. En tout treize pays sont représentés. Le congrès connaît un grand succès, alors qu'il est le premier du genre et surtout qu'il est organisé en peu de temps, cela tient sans doute à ce que les intitulés des débats sont attrayants. Trois problèmes sont posés :

- Définitions des notions chimiques importantes comme celles qui sont exprimées par les mots : atome, molécule, équivalent, atomique, basique.
- Examen de la question des équivalents et des formules chimiques.
- Établissement d'une notation et d'une nomenclature approfondie.

Le problème central est un problème de langage. Et même si les organisateurs ne prétendent pas imposer le vote d'une notation, ils désirent que les conclusions de ce congrès aient un poids moral. Les chimistes doivent faire usage d'une seule et même langue, d'une seule notation, sous peine de ne plus progresser à cause d'une impossibilité de communication.

La courte histoire de la participation de Wurtz à l'organisation de ce congrès témoigne non seulement de ses nombreuses connaissances des chimistes étrangers, notamment allemands, mais également de sa volonté de participer à la clarification de la science qu'il pratique.

³⁸ BNUS, Fonds Scheurer-Kestner lettres de Wurtz à Scheurer-Kestner des 22 et 24 août 1860.

D'après le rapport du congrès, on voit que Wurtz s'attache à distinguer les questions dites de fond et les questions dites de forme.³⁹ Est-il réellement important de discuter sur l'existence des atomes ? Doit-on se demander s'ils sont simples ou doubles, physiques ou chimiques... ? Ce qu'il faut avant tout, c'est s'accorder sur une notation, celle de Berzelius semble la plus appropriée. Même si les symboles barrés ne représentent pas, comme chez Berzelius, des atomes doubles, barrer les symboles signifie simplement que l'on a doublé les poids atomiques et que l'on se démarque explicitement des poids équivalents alors admis. Après une vive campagne de Stanislao Cannizzaro (1826-1910) pour réhabiliter la loi d'Avogadro-Ampère et la distinction entre atome et molécule, il semble que beaucoup de chimistes aient été convaincus. Dans le rapport du congrès, il est écrit que pour Wurtz : "La question relative à la distinction à établir entre les termes d'atome et de molécule est arrivée près de sa conclusion, et que tout le monde semble reconnaître l'utilité d'une telle distinction."⁴⁰ Pourtant en 1861, Wurtz écrit à Scheurer-Kestner que seuls une vingtaine de chimistes français suivent ces nouveaux progrès scientifiques. "Vous êtes au nombre des personnes qui suivent les progrès de la science et qui se tiennent au courant des nouvelles idées. Et ce nombre est bien restreint, je ne crois pas qu'il y en ait 20 en France. (...)PS : N'écrivez pas le radical azotique NO^4 mais $\text{N}\Theta^2$ puisque vous écrivez l'acétyle $\text{C}^2\text{H}^2\text{O}$."⁴¹

Ainsi dès 1860 non seulement Wurtz se prononce pour l'adoption de la notation atomique mais il devient également militant auprès de la communauté des chimistes. On peut penser donc que cette adoption de la notation atomique n'est pas récente mais qu'elle ne pouvait être mise au jour que lorsque Wurtz se sentait assez reconnu et surtout suivi par ses collègues notamment étrangers comme le congrès l'a prouvé.

³⁹ Bensaude-Vincent, Bernadette - Kounelis, Catherine, *Les atomes : une anthologie historique*. Paris : Presses Pocket, 1991. pp. 143-167. - Nye, Mary Jo, *The Question of the Atom: from the Karlsruhe Congress to the First Solvay Conference, 1860-1911: a Compilation of Primary Sources*. Los Angeles: Tomash, 1986. p. 633-650.

⁴⁰ Bensaude-Vincent, Bernadette - Kounelis, Catherine, *Les atomes : une anthologie historique*. Paris : Presses Pocket, 1991. p. 152.

⁴¹ BNUS, Fonds Scheurer-Kestner, lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 24 mars 1861.

En 1865, pensant sûrement que la théorie atomique est assez répandue, Wurtz abandonne les symboles barrés sans aucune justification. L'eau s'écrira pour lui définitivement H²O, avec O=16.

1874-1884 De l'hypothèse à la certitude

Enfin, la troisième étape (1874-1884) débute par son célèbre discours *La théorie des atomes dans la conception générale du monde* et se termine par sa mort. Durant cette période, les atomes existent : "Wurtz les a vus."⁴² Si Wurtz croit aux atomes, c'est parce que les faits expérimentaux l'ont amené à y croire. Wurtz se défendra toujours, devant l'Académie des sciences, de croire aux atomes, comme on peut le voir dans le débat de 1877 qui l'oppose à Berthelot, ses écrits suggèrent, à partir de 1874, de plus en plus cette croyance.⁴³ En effet, dès 1874, dans son discours de Lille au Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences, Wurtz va mener un véritable combat pour la reconnaissance non seulement de la théorie atomique mais aussi de la démarche scientifique et philosophique qui mène à cette reconnaissance.

Au début de ce discours, s'appuyant sur Bacon, Wurtz déclare que le but du scientifique est de rechercher la nature intime des phénomènes et leurs causes. Immédiatement, il se place donc en opposition avec la conception de Berthelot sur l'essence même de la recherche scientifique. Pour Berthelot, la nature intime des phénomènes étant invisible et inaccessible, elle relève d'un champ d'exploration non scientifique mais métaphysique. Pour Berthelot, la science ne spéculé pas. "Le problème de notation présente un intérêt que dans la mesure où les atomistes par leur notation spéculent sur les phénomènes chimiques."⁴⁴ Après avoir, posé les bases philosophiques de sa démarche scientifique, Wurtz s'attache, dans son discours de Lille, à prouver que

⁴² Berthelot cité par Alfred Naquet, "Le dernier ouvrage de Charles Gerhardt" *Monit. sci. (Paris)*, 1900, p. 792.

⁴³ Pour exemple Wurtz dira en 1877 : "Je sais parfaitement, quant à moi, que la notion d'atome est une hypothèse, une de celles que l'on fait sur la constitution de la matière, essentiellement liée à une autre hypothèse, celle de l'éther." Wurtz, "Sur la notation atomique. Réponse à M. Berthelot " *CR*, 1877, t. 84, p.1268.

⁴⁴ Berthelot, "Réponse à la Note de M. Wurtz, relative à la loi d'Avogadro et à la théorie atomique". *CR*, 1877, t. 84. p. 1190.

l'histoire de la chimie mène à cette conception atomique de la matière. Cette histoire commence avec Lavoisier, un détour par Dalton puis un long développement sur Berzelius l'amène à Laurent et Gerhardt pour finir avec la théorie atomique qu'il défend. Mais l'intérêt de cette histoire est justement que la théorie atomique qui en découle ne s'applique pas uniquement à la chimie mais également à la physique, l'astronomie, la physiologie...Et c'est justement parce qu'elle n'est pas cantonnée à la chimie que la théorie atomique ne peut se concevoir sans l'existence des atomes."Ce qui remplit l'espace, c'est-à-dire la matière, n'est pas divisible à l'infini, mais se compose d'un monde de particules invisibles, insaisissables, mais qui possèdent néanmoins une étendue réelle et un poids déterminé. Ce sont les atomes." ⁴⁵

En 1876, il utilise, lors du congrès de l'AFAS, des petites boules de couleurs différentes, représentant des atomes pour montrer au public leur agencement.⁴⁶ Il écrit ensuite à son élève Scheurer-Kestner, "J'ai construit cette formule avec des boules noires, blanches, vertes, qui représentaient les atomes de carbone, d'hydrogène, d'azote. Ils ont compris cela, ou ils ont cru comprendre, car ils ont applaudi. Je suis presque fier de ce succès pour la théorie."⁴⁷

Dans le débat de 1877 avec Berthelot, lorsque Wurtz défend l'importance de l'hypothèse dans les sciences pour y justifier l'existence de l'hypothèse atomique, il a cette phrase : "Et tenez au fonds de votre notion d'équivalents, se cache la même idée de petites particules, et vous y croyez comme nous."⁴⁸

Sa croyance en de "petites particules" ne peut faire là aucun doute même s'il ne dit en rien les considérer comme ultime particule de la matière il ne fait que les associer à une autre hypothèse : celle de la discontinuité de la matière. Il ajoute même une autre solution à l'acceptation de l'atome, si on voulait plutôt croire en l'hypothèse de la

⁴⁵ Wurtz, "Les atomes dans la conception générale du monde", *Comptes rendus de l'Association pour l'Avancement des sciences*, congrès de Lille. Lille : imp. Danel, 1874. p. 11.

⁴⁶ Wurtz, "Les matières colorantes artificielles" *Comptes-rendus de la 5ème session de l'AFAS Clermont-Ferrand 1876*. Paris : au secrétariat de l'Association, 1877. p. 1085-1095.

⁴⁷ BNUS, Fonds Scheurer-Kestner, lettres de Wurtz à Scheurer-Kestner du 29 août 1876.

⁴⁸ Wurtz, "Sur la notation atomique. Réponse à M. Berthelot " *CR*, 1877, t. 84. p. 1268.

continuité de la matière, l'atome représenterait alors des "portions ou tranches infiniment petites de la masse vibrante."⁴⁹

C'est principalement dans la *Théorie atomique*, que nous voyons les atomes exister. Ils ont alors un poids, une étendue mesurable et toutes les propriétés que les physiciens veulent bien leur accorder.

La théorie atomique (1879) se termine sur un chapitre intitulé "Hypothèses sur la constitution de la matière". Il écrit alors au sujet des derniers travaux des physiciens dont il a pris connaissance :

*"(...) des révélations inattendues non seulement sur les mouvements et les vitesses, mais encore sur les distances réciproques et les dimensions absolues des dernières particules. Est-ce là une illusion, une fantaisie scientifique ? Non c'est un essai sérieux (...). Nous en dirons donc quelques mots en terminant cet exposé, et en avertissant le lecteur que nous pénétrons dans un monde invisible, inabordable par l'expérimentation directe, mais en ajoutant que les hypothèses qui y donnent accès peuvent être vérifiées dans quelques unes de leurs conséquences et acquérir par là quelques degrés de probabilité."*⁵⁰

Dès qu'il le peut Wurtz précise dans ses écrits le caractère fictif des atomes. Il se défend de "Croire à l'existence réelle des atomes comme les chrétiens croient à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'hostie consacrée."⁵¹

Mais dans ces années 1870, il utilise dans ses ouvrages toutes les expériences et lois possibles, qu'elles soient physiques ou chimiques pour prouver leur existence, leurs propriétés, leurs attributs... En 1880, il écrit un article très peu connu, car publié dans *La revue des deux mondes* dont le sous titre : *Recueil de la politique, de l'administration et des mœurs* montre que la revue est loin d'être consacrée aux sciences. Cet article est intitulé "La matière radiante".⁵² Dans cet article, il relate les dernières expériences de Crookes pour en arriver à l'immensité du nombre de molécules que peut contenir une

⁴⁹ Wurtz, "Sur la notation atomique. Réponse à M. Berthelot " *CR*, 1877, t. 84. p. 1268.

⁵⁰ Wurtz, *La théorie atomique*, Paris : F. Alcan, 1886, p. 228.

⁵¹ Berthelot cité par Alfred Naquet, "Le dernier ouvrage de Charles Gerhardt" *Monit. sci. (Paris)*, 1900, p. 792.

⁵² Wurtz, "La matière radiante", *La revue des deux mondes*, 1^o février 1880, T.37, p.698-705.

boule de 135 mm, et la quasi impossibilité de faire le vide. Les molécules, les atomes sont comptés et ont des propriétés physiques.

Mais les plus fidèles élèves de Wurtz ne partagent pas cette croyance dans l'existence des atomes. Ainsi pour Alfred Naquet et d'autres chimistes, l'atome reste au début du XXème siècle, une hypothèse. Quand Berthelot s'oppose à Naquet, il dit qu'il ne veut pas que l'on croit à l'existence réelle des atomes. Naquet lui répond alors : "Je ripostais qu'à nos yeux à tous, la théorie atomique était un simple artifice de l'esprit propre à grouper les faits connus et à en découvrir de nouveaux ; comme j'affirmais bien haut que nul de nous n'avait jamais eu la pensée de voir en nos atomes des entités réelles."⁵³

Ainsi, Wurtz a créé une école de recherche atomiste qui ne croit pas en l'atome, alors même que les physiciens ont déjà isolé l'électron.

École de recherche et réseau alsacien

Wurtz et sa phalange de fidèles

Cette école de recherche, Wurtz a commencé à la fonder dès le début des années 1850 dans son laboratoire privé rue Garancière. Mais c'est surtout avec son arrivée à l'École de médecine comme titulaire de la chaire de chimie organique en 1853, qu'elle va se développer.

De 1853 à 1874, cette école ne sera concentrée sur un unique laboratoire. Son laboratoire privé de chimie organique situé dans les locaux de la Faculté de médecine. Après 1874, l'école de Wurtz se renforce par la création, dans les mêmes locaux, d'un laboratoire de chimie biologique.

⁵³ Berthelot cité par Alfred Naquet, "Le dernier ouvrage de Charles Gerhardt" *Monit. sci. (Paris)*, 1900, p. 792.

Ainsi dès qu'il arrive en chaire à la Faculté de médecine, Wurtz s'approprie un laboratoire improvisé où il va former la plus grande partie de son école.⁵⁴ L'école de Wurtz connaît très vite une réputation singulière et emblématique par le cosmopolitisme, l'indépendance face à la Faculté de médecine et la recherche en chimie pure.

Parmi les deux cent cinquante cinq élèves de Wurtz émerge, ce qu'Ana Carneiro a défini comme le noyau dur de l'École de Wurtz.⁵⁵ Ce noyau dur peut être vu comme le moteur de l'école et de nombreuses initiatives qui dépassent largement l'espace du laboratoire. Il est formé de ceux qui, même après avoir fini leur apprentissage au laboratoire, continuent de fréquenter régulièrement le laboratoire ou le "patron" en s'associant et collaborant avec Wurtz tout au long de sa vie. Parmi les deux cent cinquante cinq élèves, ayant fréquenté ses laboratoires, l'existence de ce noyau dur peut être relevé par le nombre d'années passées par certains élèves dans un de ces deux

⁵⁴ A. Carneiro, *The Research School of Chemistry of Adolphe Wurtz, Paris, 1853-1884*, (Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Kent, Canterbury, Angleterre, 1992). ; N. Pigeard, "Un alsacien à Paris. Charles Adolphe Wurtz (1817-1884), son école, ses laboratoires", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, t. 833, pp. 39-43; A. J. Rocke, "Adolphe Wurtz and the Development of Organic Chemistry in France: the Alsatian Connection", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, t. 833, pp. 29-34.

⁵⁵ La notion de "noyau dur" de l'École de Wurtz est définie par Ana Carneiro dans sa thèse p. 117 et suiv. Dans sa thèse Ana Carneiro définit l'école de Wurtz par l'adoption à la théorie atomique, une recherche en chimie organique et une vie commune au laboratoire. En ce qui concerne cette définition Danièle Fauque dans son article "Organisation des laboratoires de chimie à Paris sous le ministère Duruy (1863-1869): cas des laboratoires de Frémy et de Wurtz". *Annals of Sciences*, octobre 2005, vol. 62, n°4, pp. 501-531 dit que "pour Ana Carneiro, avec le laboratoire de Wurtz, se développe une véritable 'école atomiste' par la réunion de trois conditions : l'adoption à la théorie atomique, une recherche en chimie organique et une vie commune au laboratoire Or ceci n'est pas exclusif. Au laboratoire de Frémy (...) il existe aussi une vie commune, (...) une école de pensée" Or, Ana Carneiro ne définit pas l'École de Wurtz d'une manière exclusive qui interdirait tout autre école. Bien au contraire puisque sa thèse commence par une étude des autres écoles de recherches existantes. En définissant l'École de Wurtz par les trois caractéristiques citées, Ana Carneiro ne fait que montrer les liens qui existent entre les personnes qui fréquentaient le laboratoire et qui permettent de montrer que l'École de Wurtz est bien une entité à part entière et particulière. Rien dans cette définition de l'École de Wurtz, n'interdit de définir d'autres Écoles formées par d'autres scientifiques selon des spécificités propres.

laboratoires.⁵⁶ Vingt d'entre eux resteront entre cinq et neuf ans.⁵⁷ Douze resteront dix ans ou plus. Il s'agit d'Eugène Caventou, Philippe de Clermont, Charles Friedel, Armand Gautier, Édouard Grimaux, Georges Griner, Arthur Henninger, Achille Le Bel, Adolphe Perrot, Georges Salet, Duarte Silva et Edmond Willm.⁵⁸ Même si parmi ceux qui sont restés très longtemps, la raison en est pour certains un emploi au sein même du laboratoire, Wurtz a su s'entourer de véritables adeptes de la théorie atomique, qui peuvent eux aussi convaincre leurs propres élèves et la communauté savante de l'utilité de la théorie atomique, mais aussi par la suite en montrer l'application à la biologie. Parmi la "phalange des fidèles"⁵⁹, il faut aussi compter ceux qui, malgré un court séjour, moins de trois ans, sont restés toute leur vie fidèles à ce laboratoire en y revenant régulièrement, marquant ainsi leur appartenance à l'école de Wurtz. On retrouve donc également, Auguste Scheurer-Kestner, Charles Lauth, Maurice Hanriot...Wurtz, tout au long de sa carrière essaie de favoriser ses plus fidèles élèves. Ainsi pour la seule année 1869, il arrive à faire nommer à la Faculté de médecine Gautier comme agrégé stagiaire de pharmacologie, Grimaux en charge d'un cours complémentaire de chimie, Le Bel préparateur du laboratoire de chimie⁶⁰. Auparavant, c'est Naquet qui fait un cours complémentaire. Quelques années plus tard, c'est Willm et Henninger qui entrent à la Faculté. Wurtz prend soin de ses fidèles non seulement dans leur carrière mais aussi pour des soucis plus politiques. Il intervient en 1862 pour Scheurer-Kestner lors de son emprisonnement. Il supplie Dumas de tout tenter pour qu'il soit libéré, il intervient pour qu'il soit transféré de Mazas à la prison de Sainte Pélagie, lui rend visite... En 1867, c'est pour Naquet qu'il fait la même démarche. En 1875, alors que Wurtz vient de lire en assemblée des professeurs de la faculté une lettre du ministre de l'Instruction publique

⁵⁶ A ces élèves, il faudra ajouter, ce qui sera vu plus tard, des véritables disciples qui fréquenteront le laboratoire de chimie biologique dirigé par Gautier.

⁵⁷ Madeleine Bres ; Paul Cazeneuve ; Danjoy ; Henri Alexandre Danlos ; Anatole Dupré ; Alexandre Etard ; Adrien Fauconnier ; Charles Girard ; Henri Grosheintz ; Maurice Hanriot ; Daniel Klein ; Louis Magnier de la Source ; Ramon Torres Munoz de Luna ; Alfred Naquet ; Thomas Norton ; William Oechsner de Coninck ; Alphons Oppenheim ; Joseph Tcherniac ; L. Thiercelin ; Variot.

⁵⁸ Pour une liste complète des élèves de Wurtz voir en Annexe 3.

⁵⁹ Expression employée par Friedel, dans Friedel, Ch., "Notice sur la vie et les travaux de Charles Adolphe Wurtz", *Bulletin de la Société Chimique de Paris*, 1885, p. XVII.

⁶⁰ AN : AJ/16/297/1 : Arrêté du 7 juin 1869 pour Gautier ; Arrêté du 15 avril 1869 pour Grimaux ; Arrêté du 28 août 1869 pour Le Bel.

rappelant la nécessité d'administrer des peines disciplinaires plus sévères que de coutume, Wurtz demande l'indulgence pour son élève Cazeneuve condamné pour voies de faits sur agent⁶¹.

Lors de son accession au Sénat, une souscription fut ouverte par certains de ses élèves pour lui offrir le buste de Bernard de Palissy. Si tous ses élèves n'ont pu être joints à temps, il en est tout de même cent onze qui répondirent présents.⁶²

La présence d'élèves étrangers au sein de ses laboratoires de la Faculté de médecine a été évoquée. 105 élèves, parmi les 255 identifiés, sont étrangers. Ils viennent du monde entier. Parmi eux, Les Russes représentent 19%, les Allemands 14 %, les Britanniques 13%, les Américains du Nord 11%, les Suisses 7%, les Autrichiens 5%, les Hollandais 3%.

Par ses relations internationales, par l'affirmation de ses options théoriques, Wurtz est un des rares savants de son temps à être reconnu au niveau international avant de l'être en France. Wurtz fut élu à la Royal Society trois ans avant d'être élu à l'Académie des sciences (1867).

À la fin de sa vie, il est membre de nombreuses académies d'Europe : la Royal Society of London, les Académies de Berlin, Vienne, Munich, Bologne, Saint-Petersbourg, Turin, Venise, Upsal, Edimbourg, l'Academia Lincei de Rome, les Académies royales de Belgique et d'Irlande, les sociétés chimiques de Londres et de Berlin, les sociétés savantes de Hollande, Goettingen, Trieste, la Société industrielle de Mulhouse... On pourrait croire qu'il est assez courant au siècle dernier de faire partie de nombreuses académies ou sociétés savantes. Pourtant, une étude d'Adolphe Candolle⁶³ montre que la Société royale de Londres fixe, en 1829, le nombre de ses associés étrangers à cinquante. En 1869, seize français, dont quatre chimistes seulement (Eugène Chevreul, Jean Baptiste Dumas, Louis Pasteur, Adolphe Wurtz) ont eu les honneurs de la Royal Society. L'Académie de Berlin compte soixante-six étrangers parmi lesquels vingt-cinq français dont six chimistes (Jean Baptiste Boussingault, Auguste Cahours, Eugène Chevreul, Jean Baptiste Dumas, Henri Sainte Claire Deville, Adolphe Wurtz). De 1750

⁶¹ AN : AJ/16/6256 : assemblée des professeurs du 25 février 1875.

⁶² Friedel, Ch., "Notice sur la vie et les travaux de Charles Adolphe Wurtz", *Bulletin de la Société Chimique de Paris*, 1885, p. XXI.

⁶³ Candolle, A., *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles*, Paris : Fayard, 1987. 313 p. [Corpus des œuvres de philosophie en langue française] p. 13 et suiv.

à 1869 seuls quarante chimistes sont en même temps, et à la Société royale de Londres et à l'Académie de Berlin.

Grâce à ce rayonnement international, la théorie atomique se renforce en France. La théorie atomique devient le point de ralliement des chimistes qui travaillent au laboratoire de Wurtz. Là, ils partagent une ambiance qui favorise l'initiative individuelle et la coopération, la communication au niveau national et international. L'originalité et l'imagination sont encouragées et les atomes vus soit comme de simples hypothèses, soit comme entités physico-chimiques, ne menacent pas leurs convictions profondes ou conceptions scientifiques.⁶⁴

Société chimique de Paris

La première association scientifique formelle, de dimension institutionnelle qui révèle cette école de recherche de Wurtz, est la Société chimique de Paris créée en 1857.⁶⁵ Elle est l'exemple même de l'implantation de l'école de Wurtz et de l'aide du réseau alsacien qui gravite autour et dont certains élèves font partie. La Société chimique et son *Bulletin* ont été un instrument de grande portée en ce qui concerne la circulation des progrès et idées chimiques, notamment de la théorie atomique en France et à l'étranger. En fait, au départ, en 1857 la société n'est que la rencontre de quelques étudiants étrangers qui échangent leurs idées autour d'une table de café. D'après les récents travaux d'Ulrike Fell et d'Alan Rocke, les trois premiers chimistes qui se rencontrèrent furent G. Arnaudon, E. Collinet et G. Ubaldini. Très vite ils sont rejoints

⁶⁴ Carneiro, Ana, *The Research School of Chemistry of Adolphe Wurtz, Paris, 1853-1884*, (Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Kent, Canterbury, Angleterre, 1992).

⁶⁵ Sur les début de la Société chimique voir : Fell, Ulrike – Rocke, Alan "The Chemical Society of France in its Formative Years, 1857-1914" *Creating Networks in Chemistry: The Foundation and Early History of Chemical Societies in Europe* /Anita Kildebaek and Sona Strbanova, eds. London: Royal Society of Chemistry, 2007. (A paraître) –Communiqué par les auteurs avec leur aimable autorisation de le citer dans ce travail.- Voir également C. Pacquot, *Histoire et développement de la Société chimique de France depuis sa fondation*, Paris : Société chimique de France, 1950. 131 p. - A. Gautier, "Le cinquantenaire de la Société chimique de France", *Revue rose*, 1907, t.7, pp. 641-189.

par A. Lieben, A. Rosing, L.N. Shishkov.⁶⁶ Seul Lieben étudie alors au laboratoire de Wurtz. C'est Lieben qui va faire la jonction entre Wurtz, ses élèves et ce petit groupe de jeunes chimistes qui s'est déjà constitué en Société. Wurtz intègre la société le 29 mai 1858, alors, "la société a immédiatement commencé à prendre l'aspect d'une prolongation du groupe de Wurtz".⁶⁷ D'autant plus que les réunions eurent lieu à cette époque dans le laboratoire même de Wurtz à l'École de médecine. Dans les dix premiers mois de l'année 1858, la société chimique passe de quatorze membres à soixante trois. En effet, elle accueille très vite des chimistes de renommée comme Friedel, Cloëz, Barreswil, Dumas, Balard ou encore Berthelot. C'est sans aucun doute dans le but d'officialiser cette institution, de lui assurer un avenir et donc de lui trouver des moyens financiers nécessaires.⁶⁸ Dans leur écrit commun, Fell et Rocke ajoutent que Wurtz a stratégiquement créé immédiatement le répertoire de chimie pure, qui bien que non subventionné par la Société est soutenu par elle. Ils montrent également que Wurtz n'aurait accaparé le matériel éditorial à savoir le *Bulletin*, qu'une fois s'être assuré de la pérennité et de la force de représentation de la Société. Aussi, malgré l'hostilité des Dumas ou Berthelot aux nouvelles théories, la Société chimique devient le fief de l'école de Wurtz, et tout nouvel élève de son laboratoire en devient membre presque systématiquement. Soixante quinze pour cent des élèves du laboratoire de chimie de Wurtz a été membre de la Société chimique.⁶⁹ Trente pour cent des élèves du laboratoire

⁶⁶ D'après Ulrike Fell et Alan Rocke, Giacomo Arnaudon (1829-1893), italien, préparateur de Michel Eugène Chevreul, E. Collinet, élève de Jean-Baptiste Dumas à la Sorbonne, et Giuseppe Ubaldini, italien, élève de Antoine Jérôme Balard et Marcellin Berthelot. Anton Rosing (1827-1867) norvégien, Leon Nikolaevich Shishkov (1830-1908) russe, sont élèves de J.B. Dumas. Adolf Lieben (1836-1914) est autrichien.

⁶⁷ Rocke, Alan, The Société Chimique (de Paris) in the Second Empire, Communication au Workshop on 'European Chemical Societies. Comparative Analyses of Demarcation' September 6, Tuesday, 2005, Lisboa –Portugal, Cité avec l'aimable autorisation de l'auteur.

⁶⁸ Fell, Ulrike – Rocke, Alan "The Chemical Society of France in its Formative Years, 1857-1914" *Creating Networks in Chemistry: The Foundation and Early History of Chemical Societies in Europe* /Anita Kildebaek and Sona Strbanova, eds. (London, Royal Society of Chemistry, 2007). A paraître.

⁶⁹ Sur l'occupation des élèves de Wurtz dans la Société Chimique, voir Ana Carneiro, *The Research School of Chemistry of Adolphe Wurtz, Paris 1853-1884*. Thèse soutenue à l'Université de Kent, 1992. pp. 231-240 et Pigeard, Natalie, "Un alsacien à Paris. Charles Adolphe Wurtz (1817-1884), son école, ses laboratoires", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, t. 833, p. 39-43. Voir également en annexe 4 la liste des élèves de Wurtz dont l'appartenance à la Société chimique est notée.

de chimie biologique est également membre. Soit une moyenne de plus de soixante pour cent des élèves des deux laboratoires qui est membre de la société.

À la direction de cette Société, on peut voir l'importante présence de Wurtz et ses plus fidèles élèves : Wurtz sera président trois fois en 1864, 1874 et 1878, Girard en 1858, Friedel en 1870, 1880 et 1888, Gautier en 1876, 1891 et 1906, Grimaux en 1881, 1890 et 1900, Lauth en 1883, Willm en 1884, Silva en 1887, Le Bel en 1892, Schutzenberger en 1871 et 1885, de Clermont en 1886, Combe en 1893, Scheurer-Kestner en 1894, enfin Hanriot en 1899 et 1912.

Afin de donner un exemple des relations unitives entre ses élèves, on peut pénétrer dans la correspondance entre Scheurer-Kestner et Friedel.⁷⁰

Le 21 décembre 1880, Friedel écrit à Scheurer-Kestner pour lui demander de devenir vice-président de la société. Deux jours plus tard, Friedel répond à la réponse de Scheurer-Kestner : "Votre refus arrive trop tard, et j'en suis bien aise. Le conseil d'hier a acclamé à l'unanimité votre candidature."⁷¹

Et voici comment les disciples de Wurtz se retrouvent bon gré mal gré à des postes qui ne sont pas sans importance. Mais leur participation ne se limite pas à la direction (vice-présidence ou présidence). Ils participent aussi à l'administration de la Société en tant qu'archiviste, trésorier ou encore rédacteur du *Bulletin* de la société. Wurtz et les siens occupent très vite 50% (1862-1869) à 80% (1869-1884) des places du comité de rédaction. Et ce nombre ne cesse d'augmenter si l'on considère non seulement les élèves de Wurtz mais aussi les élèves de ses élèves.

Le *Bulletin* permet à Wurtz et à ses élèves de propager en France et hors de France leurs recherches fondées sur la théorie atomique.⁷² Dans un même temps, par la publication des travaux étrangers, dont les auteurs, pour leur très grande majorité, adoptent les mêmes théories que Wurtz et sont de ses anciens élèves, le *Bulletin* est devenu un

⁷⁰ BNUS, fonds MS 5982-83 lettre de Friedel à Scheurer-Kestner du 21 décembre 1880, du 23 décembre 1880 du 15 janvier 1881, 13 décembre 1882 et du 26 janvier 1894.

⁷¹ BNUS, fonds MS 5982-83 lettre de Friedel à Scheurer-Kestner du 21 décembre 1880.

⁷² Les activités éditoriales de l'école de Wurtz ne se limitent pas au *Bulletin*. Ainsi ces chimistes ont publié aussi le *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* (Paris, 1869-1878; Suppléments:1880-1886; 1892-1901;1906-1908) dont l'éditeur principal était Wurtz et l'*Agenda du chimiste*, publiée en 1876 par l'initiative de ses élèves, notamment, G. Salet, comme une réponse aux nécessités quotidiennes de l'étudiant en laboratoire et des industriels de Mulhouse. Wurtz a également été directeur du comité de rédaction des *Annales de Chimie et de Physique*.

instrument pour contre-balancer l'influence des confrères parisiens équivalentistes. Une étude statistique faite par Micé⁷³ en 1869, et présentée par Delépine en 1937, montre que durant l'année 1869, dans les pages du *Bulletin*, écrivent 25 étrangers et 23 Français utilisant la notation équivalentiste contre 191 étrangers et 22 Français (dont 11 élèves de Wurtz) utilisant la notation atomique. Les activités de la Société, y compris ses publications et les prix d'encouragement, sont assurées grâce aux souscriptions et aux dons. Les listes de ces souscriptions et dons révèlent l'importance de ce "réseau alsacien" dont font partie Wurtz et certains de ses élèves notamment Scheurer-Kestner qui par ses relations avec l'industrie chimique alsacienne est au cœur de ce réseau. Cependant la Société connaît des jours difficiles, et en 1894, elle est confrontée à la faillite. À cette occasion, l'intervention de Friedel et de Scheurer-Kestner, leurs contacts nombreux avec les industriels et financiers, notamment alsaciens, sont décisifs pour renflouer la Société.⁷⁴

En 1858, lorsque Wurtz et quelques-uns de ses élèves infiltrèrent la Société chimique de Paris, la volonté d'une association entre la science et l'industrie ne fait aucun doute⁷⁵. En même temps que Wurtz crée son *Répertoire de chimie pure*, Barreswill crée un *Répertoire de chimie appliquée*, tous deux publiés sous les auspices de la Société mais indépendamment d'elle.⁷⁶ Pourtant le *Répertoire de chimie appliquée* ne fusionnera en 1864 avec le *Bulletin de la Société chimique de Paris* qu'un an après le *Répertoire de chimie pure* de Wurtz. Néanmoins la volonté de lier chimie pure et appliquée ne peut faire aucun doute. On peut lire dans une lettre de Friedel à Scheurer-Kestner en 1882 que la volonté d'une étroite liaison entre la science et l'industrie est une volonté inhérente aux membres fondateurs de cette Société. Ainsi, au sujet de la nomination de

⁷³ Cité dans A.Metz "La notation atomique en France à la fin du 19e siècle", *Revue d'histoire des sciences*, 1963, t. 15, pp. 233-239.

⁷⁴ Carneiro, Ana - Pigéard Natalie, "chimistes alsaciens, un réseau, une école ?" *Annals of sciences*, 1997, t.54 p. 533-546.

⁷⁵ R. Fox "The Savant Confronts his Peers: Scientific Societies in France, 1815-1914", *The Culture of Science in France, 1700-1900* Hampshire: Variorum, 1992. t. II; pp. 271-272.

⁷⁶ Charles Louis Barreswill (1817-1870) Chimiste reconnu principalement après la publication de sa chimie photographique en 1854 avec la collaboration de A. Davanne.

Scheurer-Kestner à la vice-présidence de la Société, Friedel écrit que ce n'est pas tant à lui qu'il demande qu'à ce qu'il représente, c'est à dire l'industriel scientifique.⁷⁷

"Nous avons jeudi un Conseil de la Société chimique pour désigner les candidats à la vice-présidence et aux autres fonctions pour 93 (...) des membres ont pensé à vous pour l'une des places de vice-présidents afin de continuer au milieu de nous la représentation de l'industrie chimique. (...) à nos efforts pour l'union toujours plus forte de l'industrie et de la science chimique."

La création de la Société chimique a donc joué un très grand rôle dans l'identité de l'école de Wurtz. Elle a permis non seulement de lui donner des moyens d'expression et de diffusion mais également de reconnaissance du laboratoire de Wurtz en tant qu'école de pensée et recherche.

"La nouvelle école, l'école atomistique de M. Wurtz, est en train de nous faire une chimie barbare et prétentieuse, toute hérissée de chiffres, de formules, de signes algébriques, et qui ne voit dans la science des Lavoisier des Berzelius et des Dumas qu'une espèce de jeu mécanique, qu'une abstraction géométrique, où l'on néglige les principes, en même temps que l'on dédaigne les faits du laboratoire."⁷⁸

Ce ne sont effectivement pas les historiens des sciences qui ont pour la première fois utilisé la notion d'école de Wurtz et il est certain que si cette identité existait déjà en 1878 dans les propos de Figuier, le rassemblement des élèves de Wurtz dans la Société chimique a permis à ces jeunes atomistes et à leur maître d'être identifiés en tant que groupe.

Association française pour l'avancement des sciences (AFAS) 1872

La création de l'AFAS en 1872, au lendemain de la guerre franco-prussienne n'est pas étrangère à l'affirmation des sentiments patriotiques qui animent alors la France et

⁷⁷ BNUS, fonds Scheurer-Kestner : lettre de Friedel à Scheurer-Kestner cote MS 5982 lettre du 29 novembre 1892 n°245.

⁷⁸ Figuier, Louis, "Leçon de philosophie chimiques par Dumas", *Année scientifique et industrielle* année 1878. p. 178.

particulièrement les Alsaciens vivants en France.⁷⁹ Elle est, en fait, une réponse au sentiment courant qui veut que la défaite militaire française soit due au manque d'investissement national dans la science et la technologie.⁸⁰ Le but proclamé est de diffuser sciences et techniques dans les régions de France où, plus encore qu'à Paris, l'incurie des pouvoirs publics se fait sentir. D'après le journal *Le temps*, dans son article annonçant la création de l'AFAS, c'est la centralisation excessive de la science sur Paris qui serait la cause de la baisse du niveau scientifique national.

"Cette société est née de la conviction que le niveau scientifique de la France a baissé depuis un certain nombre d'années, par suite d'une centralisation excessive, et qu'il importe de le relever en faisant affluer la vie dans les parties éloignées du centre où elle menaçait de s'éteindre.

*Nos récents désastres ont montré que dans la concurrence des nations, c'est la plus instruite, celle qui se développe le plus activement dans tous les sens et dans toutes les couches de ses populations qui l'emporte. "*⁸¹

Tout aux sentiments de révolte envers les Allemands, ses promoteurs se disent inspirés par la British Association for the Advancement of Science, sous la présidence de William Thomson, en oubliant qu'elle-même avait été inspirée du modèle de la Gesellschaft Deutscher Naturforscher und Aerzte, fondée en 1828. Strasbourg avait même rendu hommage à Oken, son fondateur, en 1842 pendant le Congrès scientifique de France, où ce *Naturphilosophe* a été acclamé comme "le père des réunions scientifiques".⁸²

⁷⁹ H. Gispert, *"Par la science pour la patrie" - L'Association française pour l'avancement des sciences, 1872-1914 : Un projet politique pour une société savante*, Rennes, PU Rennes, 2002. (dans le premier chapitre lire Adolphe Wurtz au lieu de Alfred Wurtz); G. Bram et D. Fauque, "Le 'réseau alsacien'", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, t. 833, pp. 17-20 ; R. Fox, et G. Weisz (éds.), *The Organisation of Science and Technology in France in 1808-1914*, Cambridge: 1980, p.272-276 ; E. Grimaux, "L'Association française 1883-1884", *Revue Rose*, 1884, t. 34, pp. 293-296; A. Cornu, "Histoire de l'Association ", *Comptes Rendus de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*. 1872, t. 1, pp. 4-49.

⁸⁰ Cette opinion sera discutée dans le chapitre consacré à la guerre franco prussienne et à la Commune de Paris.

⁸¹ "Association pour l'avancement des sciences", *Le temps* du 26 avril 1872. pp. 1-2 article non signé.

⁸² Carneiro, A. et Pigeard, N. "chimistes alsaciens, un réseau, une école ? " *Annals of sciences*, 1997, t. 54 pp. 533-546.

L'idée de fonder cette association française est née dès la fin de la Commune dans l'entourage de Charles Combes, directeur de l'École des mines, et de son gendre Friedel, conservateur dans cette école, qui ont donc associé immédiatement Wurtz.

La participation des élèves de Wurtz et de Wurtz lui-même est décisive dans l'organisation de l'AFAS. Wurtz en est d'abord vice-président puis président en 1873. Quant à Friedel, il est d'abord archiviste de 1872 à 1876, puis vice-président en 1884. Les élèves de Wurtz ont longuement contribué aux publications de l'AFAS. Ils trouvent là un support de plus pour diffuser la théorie atomique. Par exemple en 1876, Wurtz utilise pour la première fois, lors d'un congrès de l'AFAS à Clermont, les modèles atomiques, introduits par Hoffman, figurés par des petites boules. Suite à cette démonstration de l'agencement des atomes dans la molécule, il écrit à Scheurer Kestner "(...) J'ai construit cette formule avec des boules noires, blanches, vertes, qui représentaient les atomes de carbone, d'hydrogène, d'azote. Ils ont compris cela, ou ils ont cru comprendre, car ils ont applaudi. Je suis presque fier de ce succès pour la théorie."⁸³

Parmi les membres de l'AFAS, on trouve encore d'autres chimistes alsaciens souvent élèves de Wurtz, notamment Schutzenberger, Dollfus, Lauth, Risler, Dietz et Willm. On remarque aussi la présence des familles liées à l'industrie d'Alsace, comme Dollfus, Engel et Koechlin ; Peugeot, des protestants comme Félix Vernes, avec lequel Wurtz avait collaboré lors d'initiatives religieuses ou encore le banquier Alfred André. Cette forte présence alsacienne est due en grande partie aux efforts de recrutement qui ont été fait chez les industriels alsaciens alors sous occupation allemande. Wurtz écrit à Scheurer-Kestner le 20 novembre 1871 : "Je vous envoie sous pli un projet de statuts d'une Association française pour l'Avancement des Sciences avec prière de bien vouloir donner votre concours pour la fondation de cette œuvre, en nous recrutant à Mulhouse ou à Thann des membres adhérents et surtout s'il se peut des membres fondateurs."⁸⁴

Et apparemment Scheurer-Kestner, n'a pas déçu son maître. Quinze jours plus tard, Wurtz peut réécrire à son élève : "Merci pour votre lettre et pour votre bonne volonté : je ne m'étais pas trompé en m'adressant à vous."⁸⁵

⁸³ BNUS, Fonds Scheurer-Kestner MS 5983 : lettre du 29 août 1876.

⁸⁴ BNUS, Fonds Scheurer-Kestner MS 5983 : lettre du 20 novembre 1871.

⁸⁵ BNUS, Fonds Scheurer-Kestner MS 5983 : lettre du 15 décembre 1871.

C'est dans cette correspondance que s'affiche principalement à la fois la différence et l'intersection entre le réseau alsacien et l'école de Wurtz. Les fidèles de Wurtz, comme Friedel, Scheurer-Kestner, de Clermont, Caventou, Lecoq de Boisbaudran, Perrot, Salet, Grimaux ou Gautier sont membres dès la première année de l'AFAS, bien qu'il ne s'agisse pas ici d'élèves uniquement alsaciens. Danielle Fauque note que dans la section chimie, les élèves de Wurtz ne représentent peut-être que 9% des membres mais qu'ils représentent 18 % des articles.⁸⁶ Mais pour les subventions, Wurtz s'adresse aux industriels alsaciens par l'intermédiaire de son élève Scheurer-Kestner. Quand il est question d'obtenir des subventions, que ce soit pour la Société chimique ou pour l'AFAS, le réseau alsacien semble plutôt graviter autour de Scheurer-Kestner que de Wurtz même s'il fait partie intégrante de ce réseau avec Friedel et que l'on voit souvent apparaître les noms de sa famille proche. C'est en se tournant vers Scheurer-Kestner que l'AFAS obtient une grande partie des financements d'industriels ou banquiers alsaciens. Contrairement à la Société chimique, l'AFAS ne compte en son sein que très peu de chimistes académiciens. C'est avant tout une institution orientée vers la diffusion des sciences pour un large public. L'auditoire des conférences de l'AFAS, auditoire non spécialisé, nécessite non pas de briller mais d'expliquer. C'est en ce sens que l'on peut dire que l'AFAS a gardé longtemps en vue l'objectif qu'elle s'était d'abord fixée : relever le niveau de la science en France en la diffusant le plus largement possible.

L'inspiration politique ou plutôt sociale de cette association scientifique fait peu de doute. En 1871, Wurtz avait écrit à Scheurer-Kestner:

Vous verrez par la lecture de l'écrit ci-inclus quel but nous nous proposons. Je le crois important du point de vue de l'avenir scientifique et des intérêts les plus élevés de notre pays.

Ce n'est pas tant que de décréter l'instruction obligatoire, il faut aussi développer l'instruction supérieure, la culture sérieuse et désintéressée des choses de l'esprit et refaire en quelque sorte un état major intellectuel à la nation. Voilà le but que nous nous proposons Aidez-nous à l'atteindre. Vous êtes

⁸⁶ Danielle Fauque, Un réseau d'influence- le groupe de Wurtz *Par la science, pour la patrie : l'Association française pour l'avancement des sciences, 1872-1914 : un projet politique pour une société savante*. H. Gispert, dir. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2002. p. 327.

*fait pour comprendre l'opportunité de cette entreprise et la grandeur des résultats qu'elle promet.*⁸⁷

Wurtz ne fait que suivre son programme et ses convictions en utilisant, comme vu précédemment, les boules de Hoffman pour représenter les atomes afin de donner une image compréhensible de l'invisible, un enseignement de la théorie atomique adapté à son auditoire.

Institution alsacienne 1872

L'idée de fonder une école privée pour l'instruction des enfants alsaciens selon les traditions de leur province survient durant l'hiver 1871/1872, après l'annexion de l'Alsace-Lorraine par la Prusse. Lors du Traité de Francfort, près de 150 000 personnes quittent l'Alsace pour trouver refuge à Paris et ailleurs tandis que les plus pauvres partent en Algérie. Nombre de réfugiés qui arrivent à Paris appartient à une élite culturelle et économique très empreinte de ses traditions régionales. La meilleure façon de préserver cette identité culturelle est de la transmettre aux générations futures. La création de l'École alsacienne est donc envisagée comme un moyen de préserver l'identité culturelle de l'Alsace perdue. Sa fondation est l'initiative privée d'un groupe d'Alsaciens habitant Paris qui pouvaient, de par leur renommée déjà bien établie, se lancer dans une telle entreprise. Chez Alfred André, député républicain conservateur, se réunissent les douze premiers signataires d'un tel projet, parmi lesquels Wurtz et Friedel.⁸⁸ "Il ne s'agissait en fait de rien de moins que de jeter les bases d'une institution miracle, destinée à former l'élite nécessaire au sursaut du pays."⁸⁹

Auguste Moireau, historien et Gabriel Monod (1844-1912), fondateur de la *Revue historique*, suivis de bien d'autres Alsaciens, écrivent un manifeste où le système

⁸⁷ BNUS : fonds Scheurer-Kestner, lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 20 novembre 1871.

⁸⁸ Les autres signataires sont : De Seynes, professeur de médecine ; Alphonse Parran ; Louis Sautter ; Le baron Léon de Bussière ; Alfred de Billy ; l'industriel Breittmayer ; le pasteur Dhombres de l'Église de Paris ; le pasteur Matter de l'Église luthérienne et enfin le pasteur Bersier de l'Église libre. Voir G. Hacquard, *Histoire d'une institution française, l'École alsacienne. 1, Naissance d'une école libre : 1871-1891*. Paris : Garnier frères, 1982, p. 3.

⁸⁹ Hacquard, *Histoire d'une institution française, l'École alsacienne. 1, Naissance d'une école libre : 1871-1891*. Paris : Garnier frères, 1982, p. 1.

français d'éducation est fortement critiqué. Ce manifeste, approuvé par nombre de personnalités protestantes, notamment par les chimistes Wurtz et Friedel, définit les objectifs pédagogiques d'une nouvelle école par opposition à ceux du système officiel. En particulier, les promoteurs de l'École alsacienne critiquent le système d'internat, les méthodes d'enseignement très lentes fondées sur de longs exercices écrits, le trop grand nombre d'élèves dans les classes et la discipline punitive qui ne permettent pas aux élèves d'explorer leurs capacités intellectuelles et individuelles. "Tous les élèves seront élevés dans le respect d'une règle fondée sur la raison et non sur les rigueurs d'une discipline matérielle."⁹⁰ Plus tard Rieder, le premier directeur de l'École écrira : "Il n'y a qu'une manière de réussir dans le monde, c'est d'y apporter sa part d'originalité quelque petite puisse être cette part."⁹¹

L'École alsacienne se veut la transplantation du Gymnase protestant de Strasbourg, créé par Jean Sturm (1507-1589) premier recteur de l'Académie de Strasbourg, trois siècles auparavant, où Wurtz et nombre de ses élèves, ont fait leurs classes.

Comme son modèle, l'École alsacienne est bilingue. Elle donne accès aux deux cultures, allemande et française. L'enseignement est administré dans une ambiance dite "gaie" où l'individualité de chacun doit pouvoir se développer. "À la base un esprit de tolérance et de liberté, hostile à toute tyrannie spirituelle ; au centre, une culture nourrie de sagesse et d'éloquence antiques, faisant également leur place aux sciences, aux mathématiques, à la musique, sans négliger l'éducation physique ; au sommet la piété agissante."⁹²

L'École alsacienne veut se démarquer de l'ordre moral de l'enseignement des Jésuites. Elle donne une éducation chrétienne mais ouverte aux autres croyances dans le respect des choix individuels. D'après Georges Hacquard, le pluralisme religieux de l'École alsacienne faisait l'admiration de Saint-Etienne, prêtre catholique de Saint Sulpice, et de bien des parents dont les options religieuses et politiques étaient différentes. Comme le prêtre l'a remarqué, ceux qui fréquentent cette école sont de confessions diverses :

⁹⁰ Hacquard, *Histoire d'une institution française, l'École alsacienne*. 1, *Naissance d'une école libre : 1871-1891*. Paris : Garnier frères, 1982, p. 5.

⁹¹ Cité par G. Hacquard, *Histoire d'une institution française, l'École alsacienne*. 1, *Naissance d'une école libre : 1871-1891*. Paris : Garnier frères, 1982, p. 25.

⁹² Levy, *Un souvenir, un effort, une espérance, centenaire de l'école alsacienne*, plaquette éditée par l'école alsacienne, 1974.

"Monod un des grands noms du protestantisme français : le docteur Charcot, qui se déclarait bouddhiste : Michel Brehal, Israélite de marque, le général Boucher, ami personnel de Mac Mahon, orléaniste et catholique."⁹³

L'École alsacienne s'inspire de la pédagogie de Comenius, pédagogue tchèque du XVIIe siècle, très vénéré dans les États d'outre Rhin. Un des atouts des créateurs de cette institution est d'avoir su rallier à leur cause des non-Alsaciens et non-protestants. Ainsi Wurtz et Friedel embauchent leurs compagnons de laboratoire Gautier, de Clermont, Salet, Lauth et Grimaux. Dès l'ouverture en octobre 1873 de l'Institution, qui deviendra École, "cinq petits garçons encombraient le trottoir, se bagarrant, jouant aux billes, sous l'œil d'un mentor en barbe blanche"⁹⁴. Les enfants : Gautier, de Clermont, Salet, Lauth, Grimaux sont les premiers inscrits. Tous issus du laboratoire de Wurtz.

Contrairement à la Société chimique et à l'Association pour l'avancement des sciences, qui dès leurs débuts intègrent l'école de Wurtz puis font appel au réseau alsacien, la création de l'École alsacienne part du réseau alsacien. Wurtz et Friedel, membres de ce réseau, font dans un second temps appel à l'école de Wurtz dans les personnes de Gautier, Grimaux, Salet, de Clermont...

Alors que rien n'est prêt et que le seul local trouvé est une boutique, leurs enfants sont sur les bancs de la future école qui naîtra officiellement l'année d'après. Les premiers actionnaires de 1874 sont en grande partie recrutés par Wurtz et Friedel. On y retrouve les chimistes du laboratoire de Wurtz mais aussi leur famille (Friedel père, fils et fille) et celle de ceux qui ont quitté le laboratoire depuis longtemps comme Scheurer-Kestner (Victor Chauffour-Kestner, Mme Charles Kestner, Charles Risler-Kestner). L'administration de l'École, dont Friedel est membre, est chargée non seulement des affaires courantes mais aussi des questions pédagogiques pour lesquelles elle fait nommer une commission. Cette commission est composée de Wurtz et ses élèves Friedel, de Clermont, Gautier, et de leur ami Schutzenberger. Du point de vue financier, l'École survit grâce aux souscriptions. Très vite tout comme dans les autres entreprises dans lesquelles s'investissent Friedel et Wurtz, la liste des souscripteurs augmente grâce, une fois de plus, aux industriels alsaciens Kestner, Kœchlin, Zuber, Dollfus, Risler,

⁹³ Cité par G. Hacquard, *Histoire d'une institution française, l'École alsacienne. 1, Naissance d'une école libre : 1871-1891*. Paris : Garnier frères, 1982, p. 149.

⁹⁴ G. Hacquard, *Histoire d'une institution française, l'École alsacienne. 1, Naissance d'une école libre : 1871-1891*. Paris : Garnier frères, 1982, p. 1.

Schützenberger, Peugeot de la famille des de Clermont, les banquiers F. Vernes et d'Eichtal, les éditeurs Masson et Hachette. Les femmes participent à la souscription parfois en leur propre nom : Fanny Friedel, sœur de Friedel ou Madame Ferry (née Risler, nièce par mariage de Scheurer-Kestner) mariée avec Jules Ferry.

Libre de tout contrôle de l'État, qui n'y apporte aucune subvention et libre à l'égard de toute croyance religieuse ou de tout parti politique, l'École alsacienne pare les hostilités grâce aux relations qu'elle entretient avec des membres du gouvernement et grâce aux différentes tendances religieuses qu'elle affiche ; en même temps qu'elle proclame constamment son patriotisme. Cette école devient une entreprise de succès, échangeant ses expériences avec des institutions semblables en Angleterre, Russie, Suisse et Allemagne. En France, elle devient aussi un modèle qui inspirera quelques réformes de l'enseignement public⁹⁵.

Si dès le départ, l'objectif était de constituer une école qui mènerait l'enfant du primaire à la fin du secondaire, cet objectif, fut un temps oublié devant le petit nombre d'élèves relevant tous du primaire. Pour Wurtz, l'objectif de voir l'École alsacienne prendre en charge le secondaire sera toujours un combat. En 1877, il arrive à convaincre tous les membres du conseil d'administration que, selon la volonté des fondateurs, l'objectif est de former entièrement les hommes et que pour cela il faut intégrer le lycée à l'école. En fait, Wurtz aurait aimé une institution semblable pour l'enseignement supérieur. Dans un rapport de police daté du 22 juin 1875, Un inspecteur note que Wurtz a bien l'intention de faire profiter sa religion de la toute nouvelle loi sur la liberté de l'enseignement. "On prête à M. Wurtz le désir exprimé de voir les protestants se mettre aussi à la tête de l'enseignement supérieur. "Si les protestants ne veulent pas être complètement anéantis en France, d'ici peu, avait-il dit, qu'ils créent des facultés libres pendant que la liberté de l'enseignement le leur permet". M Wurtz est protestant convaincu."⁹⁶

Ainsi, l'École alsacienne, avec son projet pédagogique spécifique destiné à perpétuer les valeurs les plus chères aux Alsaciens, favorise l'existence du réseau alsacien exilé et fortuné. Ce réseau utilise la participation d'intervenants non-Alsaciens et/ou non-protestants aux initiatives concrètes d'une élite alsacienne qui a la capacité d'entretenir

⁹⁵ G. Hacquard, *Histoire d'une institution française, l'École alsacienne. 1, Naissance d'une école libre : 1871-1891*. Paris : Garnier frères, 1982, p. 185 -187.

⁹⁶ Arch. pref. police : Dossier BA 1300 Wurtz. Rapport de l'inspecteur Hoffmann daté du 22 juin 1875.

des relations fortes, internes et externes à la communauté de ces "émigrés" afin de réaliser un projet commun.

On retrouve donc le noyau dur de l'école de Wurtz, alsacien ou non, à la Société chimique, l'AFAS et l'École alsacienne, aidé ou soutenu par le réseau alsacien s'appuyant sur l'industrie et les banques alsaciennes. Cette intersection de l'école de Wurtz et du réseau alsacien se traduit également dans des associations comme Société de Protection des Alsaciens-Lorrains et sa "rivale" l'Association générale d'Alsace-Lorraine ou encore après la mort de Wurtz, dans la création de l'École municipale de physique et de chimie industrielle. On les retrouvera également auprès du Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, qui fera campagne pour la révision du procès Dreyfus ou encore dans la création de la Ligue des droits de l'homme, fondée le 4 février 1898, qui a pour vice-présidents Édouard Grimaux et Émile Duclaux avec pour objectif premier la révision du procès d'Alfred Dreyfus.⁹⁷

Si Wurtz a réussi à se créer une "phalange de fidèles", il a bien fallu que cette école de recherche ait un lieu d'exercice, de rassemblement. Ce premier lieu, c'est l'École de médecine de Paris.

Les laboratoires de chimie

Si Wurtz a réussi à se créer une "phalange de fidèles", il a bien fallu que cette école de recherche ait un lieu d'exercice, de rassemblement. Ce premier lieu, c'est l'École de médecine de Paris.

L'existence du laboratoire privé

À peine arrivé à la Faculté de médecine, Wurtz réussit un coup de force : il ouvre un laboratoire de chimie sans visée de recherches médicales comme une école de médecine peut légitimement l'exiger. De plus, bien que les locaux appartiennent à la

⁹⁷ Bram, Pigeard, Hamache, "Les chimistes et l'affaire Dreyfus" *Pour la Science*, 1997, n° 240, pp. 20-22.

Faculté, ce laboratoire prend un caractère tout à fait privé de par sa gestion. Wurtz gère lui-même le laboratoire à partir d'une rétribution mensuelle de ses élèves pour l'entretien et l'achat du matériel. Ainsi, le "patron" se place d'emblée dans l'illégalité administrative.

Cette irrégularité, Wurtz s'en passerait bien. En effet, la gestion, le financement lui pèsent. Le laboratoire s'endette d'année en année. À partir de 1860, Wurtz demande régulièrement le rattachement administratif du laboratoire à la Faculté. Aussi, il propose de verser à la Faculté les rétributions de ses élèves et de recevoir en échange une subvention régulière qui lui permette non seulement d'avoir des moyens suffisants en matériels et en personnel, mais également de ne pas demander de rétributions à ses élèves.

Le 1^{er} avril 1860 Wurtz écrit une lettre au ministre de l'Instruction publique :

*"L'ensemble des dépenses de construction de ce laboratoire est monté à 8718 fr. dont 6618,80 fr. sont venues de la rétribution des élèves admis depuis 1853. (...) Maxwell Simpson, Harnitz-Harnitzky, Lourenco, Friedel, Beilstein, Perrot, (...) Pour l'année 1859, les élèves ont fourni 6064,75 fr. dont 3267,50 fr. sont pour améliorer le salaire du préparateur, du garçon et indemniser le comptable, le reste plus 2500 fr. venant de la fac ont payé les dépenses. Mais cela a été insuffisant le laboratoire s'est endetté de 2969,47 fr., qui s'élève maintenant à 3655, 53 fr."*⁹⁸

Si Wurtz souhaite rattacher son laboratoire à la Faculté de médecine, le doyen Tardieu voit également d'un très mauvais œil cette indépendance qui non seulement ampute la Faculté de médecine d'un local mais qui, en plus, est libre d'accueillir qui Wurtz veut, pour les recherches qu'il veut et ce sans aucun moyen de contrôle ni de répression de la part de l'administrateur de l'École. S'il n'y a pas de trace de réclamation du doyen Rayer et de ses prédécesseurs, Tardieu, doyen de 1864 à la fin 1865, fait un rapport sur cette situation dès qu'il arrive au décanat.

Le doyen et le recteur de l'Académie n'hésitent pas à dénoncer cette irrégularité dans un rapport qu'ils envoient au ministre de l'Instruction publique :

"Le laboratoire de M. Wurtz compte, en ce moment dix-huit élèves. C'est à peu près le nombre moyen. Mais il est important de faire remarquer que d'une part, ces jeunes gens sont pour la plupart étrangers Allemands ou Russes et que

⁹⁸ AN : F17/4020 Lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction publique du 1^{er} avril 1860.

parmi eux figurent seulement cinq Français ; et que d'une autre part, il n'y a dans le nombre total des élèves admis dans ce laboratoire de la Faculté, sous la direction de M. Wurtz qu'un seul étudiant en médecine. Tous les autres sont voués exclusivement aux recherches de chimie pure, ce qui justifie les observations du doyen et de l'administration académique pour restituer à ce laboratoire un véritable caractère sans préjudice aux élèves de l'École."⁹⁹

Ce qui choque le recteur et le doyen Tardieu : sur dix-huit élèves, seuls cinq sont français et en plus, il n'y a qu'un étudiant de médecine dans un laboratoire qui se situe dans les locaux d'une École de Médecine.

Wurtz demande, comme Tardieu, le rattachement de son laboratoire, mais surtout que ce rattachement ne soit qu'administratif et financier. En effet, contrairement à Tardieu, il veut pouvoir garder son indépendance quant aux choix des élèves et des recherches. Aussi, juste après le rapport de Tardieu, Wurtz profite d'un rapport sur les laboratoires étrangers pour réitérer sa demande en insistant sur le manque de moyens alloués en France aux recherches de chimie.¹⁰⁰ En effet, Wurtz ne reçoit aucune allocation annuelle de la Faculté pour le laboratoire de chimie. Il en aura une en 1869 par l'École pratique des hautes études. La Faculté n'a contribué au laboratoire de chimie qu'à hauteur de 2100 francs sur les 8718 dépensés entre 1853 et 1860 pour son installation progressive.¹⁰¹ Il insiste justement sur la reconnaissance de ses recherches à l'étranger et ce, grâce à ses étudiants étrangers.

En 1865, Wurtz réitère sa demande en donnant lui-même la solution qu'il souhaiterait : il explique à nouveau qu'il dirige depuis 1853 un laboratoire irrégulier dans les locaux de la Faculté. Ce laboratoire lui est personnel. Il demande au ministre d'en reconnaître l'importance scientifique en insistant sur le rayonnement de ses travaux à l'étranger. Mais Wurtz n'arrive plus à subvenir aux besoins de ce laboratoire même avec les rétributions de ces élèves. De plus la comptabilité devient difficile. Aussi propose-t-il une nouvelle fois le rattachement administratif de son laboratoire à la Faculté contre la somme de 6000 fr. annuels plus 720 fr. annuels pour un second garçon. Les indemnités

⁹⁹ AN : F/17/4020 Lettre du 18 septembre 1864 du vice-recteur au ministre de l'Instruction publique.

¹⁰⁰ Contrairement à ce qu'écrit Danièle Fauque dans "Organisation des laboratoires de chimie à Paris sous le ministère Duruy (1863-1869): cas des laboratoires de Fremy et de Wurtz". *Annals of Sciences*, vol. 62, n° 4 octobre 2005, p. 520.

¹⁰¹ AN : F/17/4020 État des frais d'installation de 1853 à 1860.

payées par les élèves pour le laboratoire seraient versées directement à la Faculté. Ainsi le statut du laboratoire serait régularisé.

"J'ajoute seulement qu'en créant ce laboratoire de recherches je crois avoir rempli un devoir envers la science et envers le pays qui a tant à envier à l'étranger sous ce rapport."¹⁰²

Wurtz reçoit en 1866, le rapport (ci-dessous reproduit) de Duruy au comité de l'inspection générale qui tranche la question.

-Ministère de l'Instruction publique au Comité de l'inspection générale 6 Juin 1866

Laboratoire de M. Wurtz

1°- Il ressort de la délibération du comité que la perception opérée par M. Wurtz ou son représentant est irrégulière

2°- Il en ressort également que les professeurs de chimie (soit à l'école de médecine, soit au collège de France, à l'école nationale ou ailleurs) n'ont à choisir qu'entre ces trois systèmes

-donner l'enseignement à leurs frais

-faire payer à leurs élèves les frais de cet enseignement

-faire des dépenses supérieures à leur budget normal et solliciter ensuite l'allocation de crédit supplémentaire plus ou moins considérable

Hors de ces trois modes il n'y a qu'un seul parti à prendre ; donner un enseignement tel quel, se borner aux manipulations d'école, laisser à l'étranger l'initiative de rechercher l'honneur, la découverte.

Le comité conclut à l'approbation par le ministre du cours particulier de M. Wurtz. Ce cours continuerait d'être fait dans les locaux de la faculté, les élèves payant une rétribution de X destinée à solder les frais d'expériences.

La dite rétribution serait versée entre les mains du secrétaire de la faculté ; (?)

Ce fonctionnaire serait chargé de la gestion de ce fonds spécial; qui demeure absolument distinct, du crédit alloué au laboratoire officiel.

En d'autres termes, la situation irrégulière déjà existante est maintenue ; mais le Ministre en accepte la responsabilité à ses risques. Il est à regretter que le Ministre de l'Instruction publique, ne puisse pas, une fois, exposer dans un autre public les besoins de l'enseignement et rentrer dans la régularité du même coup.

¹⁰² A N : F/17/4020 Lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction publique du 28 novembre 1865.

Ici et là pour nous suffire, pour ne point manquer à notre mandat, il nous faut sortir de la règle, admettre l'exception et nous créer des difficultés personnelles. Voilà où en est réduit un Ministre de l'instruction publique qui a quelque souci de notre honneur scientifique. Notre édifice est fait de pièce et de morceaux et si cela continue nous serons conduit (nous sommes conduits) à encourir les injuriations de la cour des comptes, la revendication du Trésor pour avoir fait notre devoir.

Je ne signale qu'un point : la nécessité de ne pas engager le secrétaire agent comptable dans la question. (...) M. Wurtz ne peut-il pas avoir un comptable à lui ? (...) Faut-il préparer la lettre d'autorisation à M Wurtz ? Je ne prendrai pas d'arrêté.¹⁰³

Le même jour sous la plume de son maître Dumas au nom du Comité de l'Inspection générale, une autorisation à l'en-tête du Ministère de l'Instruction publique, est envoyée à Wurtz l'autorisant à rester dans l'irrégularité. Wurtz peut donc continuer à braver les autorités de la Faculté sans crainte, d'autant plus que l'année 1866 le voit accéder au rang de doyen. Mais cette situation est loin de lui convenir.

En 1867 le ministre avait accordé à Wurtz une allocation pour son laboratoire personnel, Wurtz fait un rapport sur l'année écoulée dans ce laboratoire pour justifier des dépenses faites sur le montant de cette allocation. Les 19 élèves accueillis pour l'année scolaire 1867/1868 ont produit 24 articles dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* ou le *Bulletin de la Société chimique de Paris*. Depuis 1853 ce sont 210 mémoires ou notices qui sont sortis du laboratoire de Wurtz

"Je ne pense pas M le ministre qu'aucun laboratoire d'Allemagne ait fourni un tel tribut à la science pendant cette période de 15 années qui a été pour la chimie une époque de transformation. Votre Excellence me permettra-t-elle d'ajouter que pour trouver un autre exemple d'une telle activité il faudrait remonter au temps où Mr. Liebig formait à Giessen une École justement célèbre"¹⁰⁴

¹⁰³A N : F/17/4020 Ministère de l'Instruction publique au Comité de l'Inspection générale 6 Juin 1866. (Les mots soulignés ainsi que le "(?)" sont tels quels dans le texte.

¹⁰⁴ AN F17/4020 Lettre du 27 mai 1868 de Wurtz au ministre de l'Instruction publique.

Après avoir montré l'importance des travaux de ce laboratoire officieux, Wurtz demande une fois de plus son rattachement à l'administration de la Faculté.

Sa volonté va être satisfaite mais pas d'une manière individuelle. Un décret relatif aux laboratoires d'enseignement et à la création de laboratoire de recherches est ratifié le 31 juillet 1868.¹⁰⁵

Dans ce décret, qui annonce la prise en charge par l'État des laboratoires de recherche, déjà existants, les articles 4, 5 et 6 intéressent plus particulièrement Wurtz. Dans l'article 4 il est question d'indemnité annuelle.

"Le ministre, après avis ou sur la proposition du conseil supérieur, peut allouer des indemnités annuelles aux savants qui auraient institué des laboratoires de recherche indépendants des établissements d'enseignement publics."¹⁰⁶

Ce laboratoire de chimie pure ne sera donc pas rattaché à la Faculté tout en étant pris en charge par l'État. Wurtz pourra donc recevoir pour lui-même un salaire en tant que directeur de laboratoire de recherche indépendant de l'école de médecine.

Par l'article 5, il est possible d'indemniser annuellement des élèves dont les recherches sont dignes d'avoir été reconnues. Ce qui, pour Wurtz, est également d'importance, puisqu'il avait fait le choix de ne rien demander à ses élèves les plus méritants. De même, des lettres nous montrent, qu'avant même de pouvoir juger de la valeur d'un élève, celui-ci est exempté de cette rétribution s'il vient d'une famille modeste et lui avait été recommandé par un de ses anciens élèves ou un ami de l'Alsace

En quelques phrases, voici comment se faisait le recrutement des élèves de Wurtz. En 1878, il écrit à Scheurer-Kestner :

" Il va sans dire que je recevrai votre protégé dans mon laboratoire, au mois de novembre prochain. Si j'ai bonne mémoire vous me dites qu'il se trouve dans une situation de fortune modeste : je le dispenserai volontiers d'acquitter la petite rétribution mensuelle de 10 francs que paient les élèves de mon laboratoire, pour faire face aux menues dépenses. En un mot, je ferai mon possible pour faciliter ses études"¹⁰⁷.

¹⁰⁵ "Création de laboratoire et d'une École pratique de hautes études" *J. méd. chir. prat.*, sept 1868, art. 7614, p. 385.

¹⁰⁶ "Création de laboratoire et d'une École pratique de hautes études" *J. méd. chir. prat.*, sept 1868, art. 7614, p. 385.

¹⁰⁷ BNUS, fonds Scheurer-Kestner, lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 7 août 1878.

Enfin l'article 6 offre à Wurtz la prise en charge matérielle de son laboratoire:

"Le ministre de l'Instruction publique détermine annuellement les ressources affectées à chacun des laboratoires de recherches pour les dépenses du personnel et des matériels"

L'indemnité exceptionnelle que reçoit Wurtz tous les ans est maintenant inscrite dans les dépenses courantes de l'État. Ce qui lui permet de ne plus chercher tous les ans quelques subventions qui, de toute façon, ne couvriraient pas ses besoins. De plus cette prise en charge lui permet également de ne faire payer dorénavant aux étudiants que les produits chimiques onéreux dont ils ont besoin pour leurs recherches personnelles. Pourtant si le laboratoire de Wurtz acquiert ainsi quelque légitimité et surtout ressources, il n'en reste pas moins qu'il occupe le local d'une école de médecine pour une recherche en chimie pure.

Un mois plus tard, son laboratoire, déjà reconnu et subventionné, entre dans une institution officielle. En effet, par le décret du 31 août 1868 qui annonce la création d'une École pratique des hautes études, le laboratoire fait partie d'une structure d'enseignement ayant sa gestion et sa ligne budgétaire propre.¹⁰⁸ L'article 2 stipule que cette école est divisée en 4 parties, à savoir : Mathématiques ; Physique et chimie ; Histoire naturelle et physiologie et enfin Sciences historiques et philologiques

En toute logique, le laboratoire de Wurtz se trouve attaché à la division "Physique, Chimie". Enfin cette École a pour vocation première de former des savants. Il s'agit de sélectionner parmi les élèves ceux qui peuvent avoir un avenir dans la recherche scientifique. Pour ce faire, l'article 3 définit les conditions d'admission dans les laboratoires. Après un stage de trois mois dans un laboratoire, l'élève est proposé par le professeur pour être admis comme étudiant du laboratoire. C'est le ministre lui-même qui accepte cette admission ou non. Celle-ci est valable trois années durant.

Wurtz peut donc continuer sa méthode de recrutement en et au dehors de la Faculté. Enfin, l'article 5 reprend le décret du 31 juillet et confirme qu'une indemnité annuelle pour les élèves peut être accordée. L'élève devient en quelque sorte fonctionnaire de l'État.

¹⁰⁸ "Création de laboratoire et d'une École pratique de hautes études" *J. méd. chir. prat.*, sept 1868, art. 7614, p. 385.

Ce laboratoire devient donc officiellement un laboratoire de recherche en chimie, occupé par des étudiants, pour la plupart non inscrits à la Faculté de médecine, dans une école professionnelle qui a pour première vocation de former des médecins. Si donc l'inscription du laboratoire dans le cadre de l'École pratique des hautes Études était loin d'être évidente, sa reconnaissance dans le cadre d'une Faculté de médecine l'était encore moins.

Mais qui a fréquenté ce laboratoire ?

Au début le laboratoire avait une capacité d'accueil d'une moyenne de dix-huit élèves, à partir de 1877, il peut en accueillir le double. De 1853 à 1884, cent cinquante deux élèves ayant fréquenté ce laboratoire ont pu être identifiés¹⁰⁹. À partir de cet échantillon, on peut présumer que le passage des élèves dans ce laboratoire durait environ un peu moins de 4 ans. Sur cette base, on peut encore dire qu'environ deux cent élèves ont pu y séjourner.

Dans ce laboratoire on compte sur 158 élèves, 35 Français non Alsaciens, 29 Alsaciens, 20 d'origine inconnue mais dont 6 ont un nom à forte consonance étrangère. De là on peut dire qu'il y a eu entre 74 et 80 étrangers dont 14 Russes, 11 Allemands, 10 Britanniques, 7 Américains du Nord, 5 Autrichiens, 5 Suisses...plus de 20 pays ont été représenté entre une trentaine d'années dans son laboratoire de chimie organique.

Dans son article sur les laboratoires de Fremy et de Wurtz, Danièle Fauque¹¹⁰ critique l'idée que cette école (définie comme située uniquement dans le laboratoire de chimie organique) reflète la communauté savante parisienne dans son mode de recrutement et dans son but de propager une certaine théorie".¹¹¹ Elle préfère donner l'importance exclusive aux origines alsaciennes de Wurtz en se basant sur les écrits d'Hanriot dans sa biographie de Wurtz.¹¹² Fauque écrit :

L'influence de l'origine alsacienne, souvent retenue, autant rejetée, peut peut-être revenir sur le devant de la scène, après la lecture du livre de Michel Hau et

¹⁰⁹ Voir annexe 4 : liste des élèves de Wurtz

¹¹⁰ Fauque, D. Organisation des laboratoires de chimie à Paris sous le ministère Duruy (1863-1869): cas des laboratoires de Fremy et de Wurtz. *Annals of Sciences*, vol. 62, n°4 octobre 2005, p. 525.

¹¹¹ Pigeard, Natalie, "Un alsacien à Paris. Charles Adolphe Wurtz (1817-1884), son école, ses laboratoires", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, n°833, pp. 39-43.

¹¹² Hanriot, Maurice "C.A. Wurtz sa vie -son oeuvre- sa personnalité", *Revue rose*, décembre 1917, p.779.

Nicolas Stoskopf,¹¹³ consacré aux dynasties alsaciennes, auxquelles d'ailleurs était lié Wurtz. (...) C'est cette culture et cette façon d'être que Wurtz a développé dans son laboratoire".

Cependant, le réseau alsacien ne se suffit pas à lui-même pour expliquer le mode de recrutement des élèves du laboratoire. Il faut l'introduire dans un réseau plus large de relations.¹¹⁴ D'après la correspondance de Wurtz, quatre réseaux de recrutement sont visibles.

1. Les élèves de ses anciens maîtres Liebig et Dumas, comme l'autrichien Bauer qui va chez Wurtz après un séjour chez Liebig. Autre exemple, c'est sûrement par Jean Baptiste Dumas que Wurtz accueille le petit-fils d'Adolphe Brongniart, Charles, qui n'est autre que le petit neveu de Dumas.
2. Des élèves de ses amis rencontrés chez Liebig (Hofmann ou Strecker) ou au congrès de Karlsruhe comme Kekulé qui lui envoie également des élèves tel Ladenburg ou Van't Hoff.

Des élèves, connaissance ou famille de ses propres élèves comme Boutlerov qui lui envoie les Saytzeff, Scheurer-Kestner qui lui envoie son frère Albert, ou Eugène Ruhlmann ancien chimiste de la maison Kestner. Il est plus que probable que Friedel soit à l'origine de l'inscription d'Alphonse Combes....

Des enfants des professeurs de l'École de médecine : Gustave Bouchardat fils d'Appolinaire ; Auguste Broca fils de Paul, Anatole Chauffard fils de Paul Émile ; Georges Daramberg fils de Charles Victor ; Charles Richet¹¹⁵ fils de Alfred.

Ce népotisme, apparemment d'usage, est favorisé par la quasi obligation d'une lettre de recommandation pour entrer dans un laboratoire. Il est évident que les amis d'Alsace envoyèrent chez Wurtz beaucoup des leurs. (13% sur l'ensemble des deux laboratoires, et 18% pour le laboratoire de chimie organique) Cailliot, maître de Wurtz, est resté à

¹¹³ Hau, Michel – Stoskopf, Nicolas, *Les dynasties alsaciennes*. Paris : Perrin, 2005. 607 p.-[12] p.

¹¹⁴ Or l'influence du réseau alsacien n'a jamais été remise en cause, et a même été mise en valeur depuis longtemps. Voir Carneiro, A. et Pigeard, N., "chimistes alsaciens, un réseau, une école ? " *Annals of Sciences*, 1997, t.54 p.533-546.

¹¹⁵ Sur Charles Richet on peut lire entre autre : Richet, Gabriel - Estingoy Pierrette, "Charles Richet et son temps" *Histoire des sciences médicales*, 2003, t. 37, n°4. pp- 501-513. Et Bianchon, Horace [Dr M. de Fleury]. *Nos grands médecins d'aujourd'hui...* Paris : Société d'éditions scientifiques, 1891. Article sur Richet père et fils.

Strasbourg jusqu'en 1872 et continue à former de jeunes chimistes qu'il recommande ensuite à son ancien élève. Ainsi peut-on expliquer l'introduction de Paul Schutzenberger dans le laboratoire de Wurtz, sans qu'aucune inscription n'ait été retrouvée.¹¹⁶ De même, Scheurer-Kestner lui envoie des Alsaciens de l'industrie et notamment de l'industrie Kestner. Wurtz acceptait également les membres de sa famille qui apparaissent sous les noms de Kriess ou Oppermann. Il est donc évident que le "réseau alsacien" joue un rôle dans ce recrutement mais il n'est ni exclusif ni étonnant. En effet, au sein même du laboratoire de chimie organique, on trouve, comme déjà montré plus de 45% d'étrangers, mais également des membres de la famille des professeurs de la faculté. Le recrutement des élèves de Wurtz est donc bien un recrutement classique par connaissance. Et c'est normal qu'il y ait plus d'alsaciens que de bretons ou de russes étant donné ses attaches d'origine. Il faut également prendre en compte que le laboratoire qui ne pouvait contenir que peu d'élèves forçait Wurtz à une sélection dont il était maître des règles.

Si Wurtz se suffit d'un seul laboratoire illégal pendant vingt ans, il arrive à faire admettre que la recherche biologique a elle aussi besoin d'un laboratoire de chimie et que c'est à la Faculté de le lui fournir.

Laboratoire de chimie pour la médecine

Wurtz demande en 1872 à la Faculté de médecine la création d'un laboratoire de chimie biologique, dont la sous direction serait confiée à son élève Armand Gautier. Est-ce par son influence ou grâce à sa position de doyen ? Toujours est-il que moins de deux ans plus tard, en janvier 1874 celui-ci ouvre ses portes. En fait il aurait pu ouvrir dès la rentrée 1873, mais les fonds manquaient. Il ouvre avec tout l'équipement nécessaire excepté l'alimentation en eau courante de la Seine qui a été oubliée alors

¹¹⁶ Outre que Wurtz et Schutzenberger ont eu le même maître en la personne de Cailliot, Wurtz semblait par ailleurs connaître la famille Schutzenberger. En effet, l'oncle de Paul Schutzenberger demande à Wurtz, par lettre du 30 janvier 1867, qu'au nom de leur amitié, il trouve un poste pour son neveu au Conservatoire des arts et métiers en remplacement de Persoz. AN : AJ16/6565.

qu'elle est nécessaire à toute expérience nécessitant le vide. Wurtz la demande dès l'ouverture en 1874.

En quoi ce laboratoire diffère-t-il du premier ? On remarque, tout d'abord, que l'adjectif "biologique" est accolé à chimie. Il ne s'agit plus de recherche en chimie pure. De plus, ceux qui le fréquentent sont presque tous élèves ou docteurs en médecine. C'est donc un laboratoire de recherche sur le vivant qui s'accorde avec une école de recherche médicale telle que ce que doit être l'École pratique de médecine. Ce qui doit réjouir le recteur de l'Académie comme nous l'avons vu. Ce laboratoire ne dépend pas de l'École pratique des Hautes Études mais de la Faculté de médecine et surtout de son École pratique.

Ce laboratoire ouvre tous les jours de 10h à 17h sauf le jeudi où il ferme à 14h. Il n'y a que 11 places, donc ne peut accueillir à la fois que 8 à 10 élèves.

Pour l'année 1879 seule on peut identifier au moins vingt-trois élèves. Soit 11,5 élèves par semestre scolaire. Mais la moyenne de fréquentation par an entre 1874 et 1880 est bien de 9 élèves par an. En effet sur les soixante dix élèves identifiés seuls six sont restés un semestre et quarante et un ne sont restés qu'une année scolaire, treize moins de deux ans. Il est donc possible de conclure que pour la majorité des élèves de médecine qui ont fréquenté ce laboratoire leur recherche scientifique était partie prenante de leurs études médicales, notamment pour des recherches nécessaires à leur doctorat. Donc contrairement au laboratoire de chimie pure les élèves restent moins longtemps.

Autre différence, parmi les soixante dix élèves dont on connaît le nom, seulement quarante-six ont pu être classés dans une nationalité. 21 Français non alsaciens, 1 Alsacien et 24 étrangers dont 6 Russes, 3 Britanniques, 3 Américains, 2 Allemands. La représentation des étrangers est donc moins importante (un tiers) dans le laboratoire de chimie biologique que dans le laboratoire de chimie pure (plus de quarante cinq pour cent). Cependant elle reste au dessus du pourcentage, compris entre 20 et 26% pour la période des années 1870, noté pour la fréquentation des étrangers dans l'ensemble de la Faculté de médecine.¹¹⁷

¹¹⁷ Pierre Moulinier, *Les étudiants étrangers à Paris au XIXe siècle : origines géographiques et cursus scolaires*, Préactes de la journée d'études du 8 février 2002 [en ligne : <http://barthes.ens.fr/cli/revues/AHI/articles/preprints/moulinier.html>] consulté le 15 septembre 2006.

Enfin contrairement au laboratoire de chimie pure, rares sont les élèves dont on peut être sûr qu'ils aient été introduits par des amis ou collègues de Wurtz, ce qui paraît logique puisqu'ils sont déjà élèves de la Faculté.

Néanmoins, on note quelques similitudes avec le laboratoire de chimie pure. Tout comme par le passé, Wurtz justifie une pratique de sélection, par l'exiguïté des lieux, qui ne peuvent contenir que huit à dix élèves à la fois. Ne sont admis que les élèves se consacrant à des recherches originales.¹¹⁸ En second lieu, un tiers des élèves qui le fréquentent sont membres de la Société chimique de Paris, qui ne consacre pourtant qu'une très faible partie de son *Bulletin* à la chimie biologique. Enfin, comme dans l'autre laboratoire, on voit émerger un noyau dur d'élèves avec entre autres Magnier de la Source (docteur lauréat), Cazeneuve (correspondant de l'Académie de médecine, député puis sénateur), Madeleine Brès... Six élèves, dont les préparateurs, sont restés au moins cinq ans dans ce laboratoire, ce qui, sur dix ans d'existence de ce laboratoire, n'est pas négligeable. On peut donc légitimement associer ce noyau dur d'étudiants à l'ensemble d'élèves que l'on désigne par "disciples de Wurtz".

En conclusion, sous couvert de fonder un laboratoire compatible avec l'enseignement de la Faculté de médecine, Wurtz renforce son école en élargissant non seulement le nombre de ses élèves, mais aussi leur domaine de recherche : la théorie atomique s'applique aussi bien à la chimie organique qu'à la chimie biologique.¹¹⁹ Il existe d'ailleurs une continuité entre les deux laboratoires : quelques élèves du laboratoire de chimie entrent immédiatement dans celui de chimie biologique à son ouverture. Pour exemple, Madeleine Brès reste de 1868 à 1874 dans le laboratoire de chimie organique et entre immédiatement en 1874 pour finir son doctorat dans celui de chimie biologique. Daremberg fait de même... On comprend alors peut-être mieux pourquoi Wurtz accepte que ce laboratoire soit destiné à la chimie biologique, alors que près de dix ans

¹¹⁸ *Rapports de l'École pratique des hautes études*, 1872-1884, Paris, Imp. Delalain frères.

¹¹⁹ Pour une meilleure compréhension de l'élargissement du champ de recherche de Wurtz et ses élèves vers la chimie biologique voir : Carneiro, Ana. After Mateu Orfila : Adolphe Wurtz and the Status of Medical, Organic, and Biological Chemistry at the Faculty of Medicine, Paris (1853-1884) *Chemistry, Medicine, and Crime : Mateu J.B. Orfila (1787-1853) and his Times* / J. R. Bertomeu-Sánchez, A. Nieto-Galan, eds. Sagamore Beach (Massachusetts): Science History publications, 2006. pp. 101-124.

auparavant, il avait déconseillé à Gautier de se lancer dans cette voie de recherche prétextant que la chimie biologique était une science "*encore imparfaite*". Il invitait son élève à revenir à la chimie pure. "Elle seule étudie des faits exacts, définis, relativement simples, et permet les généralisations et déduit des lois."¹²⁰ Cependant, ceci ne l'empêche pas d'écrire en 1864 un *Traité élémentaire de chimie médicale* et en 1880 un *Traité de chimie biologique*.

Qu'un laboratoire dans une Faculté de médecine appartienne à l'École pratique des hautes études et qu'un autre dans l'École pratique de médecine appartienne à la Faculté de médecine crée des confusions pour l'administration.

Il faut dire que Wurtz favorise lui-même la confusion entre les deux laboratoires. Ainsi, en 1877, lorsqu'il demande une nouvelle fois des crédits supplémentaires pour son laboratoire situé dans l'École mais qui dépend maintenant de l'École pratique des hautes études (EpHE), il prétexte de la multiplication par deux du nombre d'élèves et de l'augmentation de la charge de travail qui s'ensuit. Pour Henninger, qui a en charge la surveillance des manipulations, la tâche est également deux fois plus lourde et Wurtz réclame pour ce dernier une augmentation salariale sur le budget de l'École des Hautes études. Mais Wurtz parle aussi de charge de travail doublée pour les deux garçons de laboratoire dont un, dit-il, est en fait constamment absorbé par le laboratoire de l'École pratique, entendez École pratique de médecine. Ainsi le personnel attribué au laboratoire de chimie sert également au laboratoire de chimie biologique alors qu'il ne relève absolument pas du même budget. Et tous se perdent, du ministre aux journaux spécialisés. Ainsi en 1876, le ministre de l'Instruction publique explique au directeur de l'administration.

"On lit dans le bulletin de l'Instruction publique (...) M. Dupré est nommé préparateur du laboratoire de chimie biologique de M. Wurtz à l'École des Hautes Études en remplacement de M. Henninger.

On a l'honneur de faire remarquer à M. le directeur :

1° Que le laboratoire de Chimie biologique ne fait pas partie de l'École des Hautes Études : Il dépend de la Faculté de médecine. Le crédit total qui y est affecté figure au chapitre VII du budget législatif (Facultés)

¹²⁰ Gautier, Armand, "Enseignement des sciences, banquet offert au professeur Armand Gautier par ses collègues, amis et élèves" *Revue rose*, 1889, t.18, pp.76-80.

2° Que M. Henninger n'était pas attaché au laboratoire de chimie biologique mais bien au laboratoire de chimie organique, dirigé également par M. Wurtz et qui dépend de l'École des Hautes Études"¹²¹

La confusion entretenue par Wurtz lui permet de jongler avec les diverses lignes budgétaires et le personnel tout en réclamant pour l'un ou l'autre des laboratoires un surcroît de crédits qui lui est rarement refusé.

Parfois, Wurtz met l'État devant le fait accompli. Pour exemple en 1873, il demande une indemnité pour le chef de laboratoire Henninger de 2000 fr. Or il précise que Henninger reçoit déjà cette indemnité, mais que l'État n'est pas au courant, puisqu'il s'agit de celle que Wurtz reçoit en son nom et qu'il reverse à son chef de laboratoire. Ainsi, s'il ne demande rien pour lui, il précise que ce ne serait que continuer les faits dont il était le seul au courant.

Les laboratoires de chimie et de chimie biologique sont les seuls laboratoires de recherche dont Wurtz est le directeur en titre. Si on considère, comme il a été dit plus haut que dans l'un Wurtz a pu former environ deux cent élèves et que dans l'autre, il (ou plutôt Gautier qui le dirigeait) a accueilli quatre vingt dix élèves, on peut dire qu'environ trois cent élèves ont été formés à la chimie via l'École de médecine et son doyen jusqu'à la mort de celui-ci en 1884.¹²²

La chimie pathologique en exercice

Il existe au sein de l'École un troisième laboratoire de chimie dirigé par Wurtz, mais on ne peut pas l'associer à l'école de Wurtz.

En effet, le laboratoire de chimie biologique n'existait pas encore que Wurtz demandait déjà la construction d'un laboratoire d'exercice de chimie pathologique. La lettre du préfet du département de la Seine du 30 mai 1872, lui apprend que lui seront alloués 14904 francs pour la construction à l'école pratique de médecine d'un laboratoire de

¹²¹ AN : F/17/4020 lettre du 19 janvier 1876 Ministère de l'Instruction publique au Directeur.

¹²² Sur ces trois cents élèves potentiels 255 ont pu être identifiés. Voir annexe 4.

chimie pathologique.¹²³ Cette somme n'étant pas suffisante, Wurtz frappe à d'autres portes. Le 10 avril 1874, il écrit au rapporteur de la commission du budget de l'Instruction publique que l'Assemblée nationale débloque une somme de quarante six mille francs pour la construction d'un laboratoire de chimie pathologique à l'école pratique de médecine et un autre de pathologie à l'hôpital de la Charité. À cette somme l'Assemblée nationale ajoute six mille francs pour les instruments divers et sept mille pour le chauffage et l'éclairage.¹²⁴

Ce laboratoire est différent des deux autres dans la mesure où il s'agit d'un laboratoire d'exercices pratiques pour les études de médecine et non de recherche. Il peut accueillir jusqu'à cent douze élèves. En 1880, deux cent deux élèves y sont inscrits. Néanmoins, il faut remarquer qu'il est dirigé par le chef des travaux Willm et qu'il a comme préparateurs, Etard, Brongniart, Dietz et Dubois qui sont tous à l'exception de Brongniart des fidèles du laboratoire de chimie pure de Wurtz.

La construction de ce laboratoire d'exercices pratiques est demandée par Wurtz dès 1868. En 1867 suite à un procès entre l'État et la ville de Paris, l'ancienne Église des Cordeliers devient propriété de l'État. Wurtz demande alors que trois salles de ce bâtiment, jusqu'ici consacré à l'enseignement libre soient destinées aux manipulations chimiques.¹²⁵ En 1869 il réitère vainement sa proposition.

Jusqu'à sa création, Wurtz insiste dans ses rapports annuels au Ministre sur l'importance des exercices pratiques. L'importance qu'il leur accorde a souvent été cachée par celle qu'il portait aux laboratoires de recherche.

En fait, au travers de ses rapports sur les laboratoires de recherche allemands, comme au travers de l'histoire du chimiste Wurtz, on peut croire que seuls les laboratoires de recherche étaient importants pour Wurtz. Wurtz aurait vu dans l'inexistence ou plutôt le manque de moyens des laboratoires de recherche la cause du déclin de la recherche scientifique française, dont une des conséquences premières aurait été la défaite dans la guerre franco prussienne. Or si les rapports de Wurtz sur les laboratoires de recherche sont connus car publiés et abondamment cités par les historiens des sciences, l'étude de Wurtz doyen de la Faculté de médecine montre qu'il accorde tout autant d'importance

¹²³ AN: AJ¹⁶/1661 lettre du préfet du département de la Seine à Wurtz du 30 mai 1872.

¹²⁴ AN: AJ¹⁶/6555 Lettre du 10 avril 1874 de Wurtz au rapporteur de la commission du budget de l'Instruction publique.

¹²⁵ AN: AJ¹⁶/6360 Lettre du 30 janvier 1868 de Wurtz au maréchal Vaillant.

aux laboratoires d'exercices pratiques. Ainsi dans toute la polémique sur la reconstruction de l'École de médecine, il s'attache à montrer que la priorité n'est pas à l'École de médecine mais à son annexe l'École pratique de médecine, là où les futurs médecins font des exercices pratiques de dissection, physiologie, histologie. C'est en renversant le projet de reconstruction de Tardieu et en faisant admettre cette priorité que Wurtz arrivera en fin de compte à faire reconstruire l'École pratique en priorité.

Conditions matérielles des laboratoires

Pourtant, même si Wurtz possède un des laboratoires les mieux équipés (exceptés ceux de Frémy au Muséum d'histoire naturelle et de Sainte-Claire Deville à l'ENS) avec eau courante, gaz puis ventilation, il ne cesse, à l'instar de ses collègues, de dénoncer l'exiguïté, l'insalubrité, le manque de matériel et de personnel des laboratoires de France.¹²⁶

Dans son premier rapport sur les laboratoires étrangers écrit en 1864, à la demande du ministre de l'Instruction publique Duruy¹²⁷, on remarque qu'outre les comparaisons fondées sur les frais d'installation, c'est sur le nombre de personnels et leur rémunération qu'il insiste. Il n'est pas un rapport de Wurtz qui ne demande l'augmentation de rémunération de telle où telle personne. Que ce soit pour ses laboratoires ou les autres laboratoires de l'École pratique, Wurtz insiste sur l'importance du rôle du garçon, responsable, chef de travaux de laboratoire. Pour finir ce rapport, il touche la corde sensible du pouvoir politique : le patriotisme. D'où cette phrase souvent reprise par les historiens des sciences: "Il s'agit d'un intérêt de premier ordre, de l'avenir de la chimie en France. Cette science est une science française et Dieu ne plaise que notre pays s'y laisse devancé. Et le danger existe."¹²⁸.

Wurtz apparaît ici comme un bon diplomate habile à convaincre. Mais Duruy est-il à convaincre ? Dans sa correspondance avec l'Empereur, le ministre de l'Instruction

¹²⁶A N : AJ¹⁶/6566 Rapport du doyen au Conseil académique.

¹²⁷A N : F/17/4020 Lettre du 10 décembre 1864 de Wurtz au Ministre.

¹²⁸ A N : F/17/4020 Lettre du 10 décembre 1864 de Wurtz au Ministre.

publique essaie lui-même de convaincre l'Empereur de la nécessité d'améliorer les conditions de recherches scientifiques en France.

Sire,

J'ose prier l'Empereur de lire cette description du Laboratoire physico-chimique que les Prussiens construisent à Bonn. Elle est navrante pour votre Ministre de l'Instruction publique et menaçante pour la science française.

Cependant si l'on exécutait les travaux approuvés par Sa Majesté pour la Sorbonne et pour l'École de médecine, tout serait réparé. La Commission du budget, qui ne voit pas où ne sait point que Votre Majesté a augmenté en vingt ans le seul revenu agricole de la France de cinq milliards, s'est laissé saisir d'une ardeur bien imprudente d'économies. Elle va, dit-on, me refuser les cinquante pauvres mille francs que je demandais pour Claude Bernard, Berthelot, Pasteur et Wurtz, etc. Nous ne sortirons de cette misère que si l'Empereur veut bien, en me rendant cette note mercredi, dire assez haut pour que M. Rouher l'entende qu'il faut que ces travaux s'accomplissent, fussent quelques millions être ajoutés à l'emprunt.

On me fait si gueux qu'on me rend inventif; mais si la foi transporte les montagnes, le dévouement le plus absolu ne suffit pas pour bâtir des écoles.¹²⁹

Certes, les laboratoires de Wurtz ne jouissent pas des conditions matérielles comparables au laboratoire d'enseignement de Frémy au Muséum d'histoire naturelle où il dispense un enseignement gratuit.¹³⁰ Mais ne serait-il pas plus pertinent de comparer des laboratoires qui ont les mêmes objectifs ? Le laboratoire d'enseignement pratique, c'est à dire le laboratoire d'exercices pratiques de chimie pathologique de Wurtz ouvert en 1876, est plus proche dans ses visées du laboratoire d'enseignement de Frémy excepté qu'il n'accueille de chercheur. Mais sa construction arrive bien tard sous la République. Et les deux époques d'existence de ces laboratoires ne connaissent absolument pas les mêmes conditions politiques et économiques. Frémy dirige un laboratoire à la fois de recherche et d'enseignement dans une institution non académique

¹²⁹ Duruy, Victor, "Lettre du 12 avril 1868" *Notes et souvenirs*. Paris : Lahure, 1901, t.2. p. 312.

¹³⁰ Fauque, Danielle, "Organisation des laboratoires de chimie à Paris sous le ministère Duruy (1863-1869): cas des laboratoires de Frémy et de Wurtz". *Annals of Sciences*, octobre 2005, vol. 62, n°4, pp. 501-531.

(compris comme faisant partie d'une académie) sans visée professionnelle. Le Muséum échappe donc à la structure universitaire à l'instar du Collège de France. La Faculté de médecine est une institution académique universitaire et professionnelle et n'a donc en rien ni les objectifs, ni les moyens d'un Muséum ou d'un Collège de France. Pour connaître la considération prise par le gouvernement des laboratoires de recherches de Wurtz, il serait intéressant de les comparer avec ceux d'une autre École d'enseignement supérieur qui ait à la fois un objectif de recherche scientifique et professionnelle comme par exemple la Faculté de pharmacie de Paris ou, même en intégrant des paramètres régionalistes, la Faculté de médecine de Strasbourg. Mais l'étude reste à faire.

Les rapports de Wurtz avec l'École de médecine avant 1866 restent purement professionnels et administratifs, mais cela change du tout au tout quand il en devient doyen. De 1853 à 1866, Wurtz, professeur de chimie dans une École de médecine, n'a de contact avec l'administration que pour le problème de locaux qu'il s'est accaparé pour établir son laboratoire. S'il assiste aux assemblées des professeurs, il y reste souvent muet. En 1866, le problème du laboratoire passe au second plan. Wurtz doit gérer cette École avant tout et affronter des problèmes plus larges.

Tout d'abord comment ce chercheur, ce professeur, à qui on reproche de ne pas avoir d'étudiant en médecine, et de n'avoir quasiment que des élèves étrangers arrive à être choisi pour cette fonction de doyen ?

Les conditions d'accession au décanat

Congrès de Liège

Depuis la toute première année du Second Empire, les étudiants de médecine et les médecins ne cessent de multiplier les actions anti-napoléoniennes et par conséquent d'en subir les répressions. En 1862, Pierre Rayer (1793-1867), ami intime de Napoléon,

l'un des fondateurs de la Société de biologie,¹³¹ obtient en avril, une chaire de médecine comparée créée expressément pour lui et est nommé doyen de l'École de médecine en novembre.¹³² Les troubles répétés lors de ses cours le contraignent à démissionner un peu plus d'un an après, en janvier 1864. Ambroise Tardieu (1818-1879) qui le remplace, ne fera ou ne pourra rien pour empêcher l'incarcération des 5 étudiants ayant fait évader Auguste Blanqui (1805-1881) de l'Hôpital Necker en début 1865. Plus important, car il avait plus de possibilité, il ne tentera rien pour défendre les étudiants, délégués parisiens qui se sont rendus au premier congrès international des étudiants qui se tient du 29 octobre au 1^{er} novembre à Liège. Ce congrès est le premier rassemblement d'étudiants d'Europe. 750 à 900 y assistèrent. Les étudiants de Liège, instigateurs de ce congrès, en ont défini la problématique.¹³³ À l'ordre du jour, l'enseignement primaire obligatoire, laïc, et gratuit, les méthodes d'enseignement, la liberté de l'enseignement, la pauvreté intellectuelle des spécialisations, l'instruction des filles...¹³⁴ Les étudiants allemands, suédois, norvégiens, suisses, portugais et français répondent présents.¹³⁵ La délégation française est composée de cinquante cinq étudiants de Paris, douze de Bordeaux, deux de Lille et un de Grenoble. À l'annonce du programme de ce congrès, l'autorité française prévient d'abord les membres des comités français puis les journaux que si le congrès de Liège se penchait sur des questions politiques, les intervenants français s'exposaient aux remontrances et même à une inculpation.¹³⁶

Effectivement, les questions soumises au programme ne peuvent que glisser très vite sur le terrain politique. Si comme le montre Bertier, le congrès des étudiants est loin d'être un congrès des socialistes et/ou matérialiste, les débats furent principalement animés par

¹³¹ E. Littré – G. Wyrouboff, *La philosophie positive*, 1867, Paris, Germer Baillière, t. 1, p. 489-491. (Nécrologie de Rayer par Littré).

¹³² Gueniot, A. *Souvenirs anecdotiques et médicaux 1856-1871*. Paris : J.B Baillière, 1927. p. 146.

¹³³ Il ne faut pas oublier, comme le rappelle Jacqueline Lallouette que "c'est en Belgique, au début des années 1850, qu'apparurent, dans les milieux libéraux belge et de proscrits français les sociétés de libre pensée présentant toutes les caractéristiques qui seront celles des sociétés de libre pensée ultérieures. On y retrouvait le républicanisme et l'anticléricisme ..." voir Jacqueline Lalouette "La libre pensée" *Le XIXe siècle : science, politique et tradition*. / Poutrin, Isabelle dir. Paris : Berger-Levrault, 1995. pp. 510.

¹³⁴ *1er Congrès international des étudiants tenu à Liège en 1865, Compte rendu officiel et intégral*. Bruxelles : Imp. Beauvais et Cie, 1866; 461 p.

¹³⁵ Taxile Delord, *Histoire du second empire*, 1873, Paris, Germer Baillière, t. IV, p. 48 et suivantes.

¹³⁶ AN : F/17/4398 Exposé du vice-recteur au ministre de l'Instruction publique, 21 novembre 1865.

les blanquistes français, qui proclament d'emblée, qu'aucune liberté de l'enseignement, qu'aucune élévation intellectuelle, ne peut se passer ni de révolution, ni d'éviction du Clergé dans l'enseignement.¹³⁷ Armaingaud, étudiant de Paris, intervient de nombreuses fois pour clamer la nécessité d'une loi laïque et celle de la séparation de l'État. Un certain L. Fontaine déclare que seule la Révolution donnera les libertés réclamées. "Si je devais vous définir la Révolution, je vous dirais que...(Interruption) ...que c'est une matière en fusion qui ...(Interruption) ... En définitive, c'est une matière." ¹³⁸

Avant même le retour en France de la délégation française, la presse bonapartiste et la presse catholique se sont emparées de ce qu'elles nomment un scandale. Les délégués français, en partie représentés par les blanquistes, se sont fait immédiatement remarquer en brandissant lors de leur trajet de l'Hôtel de ville au casino Grétry où se déroulaient les séances du congrès, non pas le drapeau vert brandit par tous les autres étudiants mais pour certains un drapeau tricolore et pour d'autres un drapeau noir symbolisant leur deuil de la liberté et de la démocratie.¹³⁹ Peu après leur retour, Aristide Rey, Paul Lafargue, Victor Jaclard, Albert Regnard, François Émile Bigourdan, étudiants à l'école de médecine, ainsi que des étudiants de la Faculté de droit comme Germain Casse, sont convoqués par le doyen pour explication et apprennent qu'ils vont être jugés par le Conseil académique. Il faut savoir qu'un élève est sous la tutelle de l'École ou Faculté

¹³⁷ Bartier montrent que si la majorité des étudiants n'adoptait pas des positions socialistes et révolutionnaires de manière radicale, et que nombre d'étudiants catholiques étaient également présents, les jeunes blanquistes français ont su dominer toutes les discussions. Pour preuve, il cite un certain J. Fontaine : "Quelques rares jeunes gens trompés, égarés par des lectures où le sophisme se pavane, niaient Dieu", "Les neuf dixièmes de l'assemblée protestaient contre ces aberrations de l'esprit et de la conscience. " Voir Bartier, John, "Étudiants et mouvements révolutionnaire au temps de la première internationale", *mélanges offerts à J. Jacquemin*. Liège : Université libre de Liège, 1968. pp. 36-40. On peut donc en conclure que ce Congrès fut une véritable victoire pour la propagande socialiste puisque avec la répression qui s'en suivit, Bertier est le seul historien à ne pas présenté ce congrès comme un rassemblement d'étudiants socialistes.

¹³⁸ *1er Congrès international des étudiants tenu à Liège en 1865, Compte rendu officiel et intégral*. Bruxelles : Imp. Beauvais et Cie, 1866; pp. 66-67 et p. 179-180. Aucun indice biographique n'a été trouvé sur Armaingaud et L. Fontaine.

¹³⁹ Entrés dans la salle, "A la suite des paroles de M. Rey, l'un et l'autre drapeau furent supprimés et le silence, moins troublé par cet incident que par le tumulte, résultat inévitable d'une foule qui arrive et se place, ne tarda pas à s'établir. " voir *1er Congrès international des étudiants tenu à Liège en 1865, Compte rendu officiel et intégral*. Bruxelles : Imp. Beauvais et Cie, 1866; p. 84.

dans laquelle il est inscrit. Qu'en cas de problème avec la justice, il doit également être sanctionné au niveau académique. Paul Lafargue (1842-1911) franc-maçon, est l'un des organisateurs du congrès. Il y prône l'abandon des rubans aux couleurs nationales pour le ruban rouge. Victor Jaclard (1840-1903) a déjà en début d'année 1865 aidé Auguste Blanqui à s'évader de l'Hôpital Necker. Avec Georges Clemenceau, il est un des fondateurs de l'Association fraternelle des étudiants en médecine. Il se présentera en février 1871 sur la liste du conclave républicain socialiste aux côtés de Louis Blanc, Auguste Blanqui, Charles Delescluze, Édouard Vaillant, Jules Vallès ...etc. Enfin, il prendra fait et cause pour la Commune,¹⁴⁰ et son compagnon de Liège, Regnard. Albert Regnard (1836-1903) franc-maçon, personnage des plus populaires par sa prestance et sa culture, -son mariage civil en 1866 réunit plus de 200 personnes dans les rues-, interne à l'hôpital de la Charité, fait parti du noyau des fidèles de Blanqui. Aristide Rey (1843-1901) blanquiste considéré par Bakounine comme l'un des fondateurs de "l'alliance internationale de la démocratie socialiste" est l'un des portes-parole des étudiants de Paris au congrès. François Émile Bigourdan serait celui qui, en signe de protestation à l'Empire, porte le drapeau noir de deuil au lieu du drapeau français au congrès.¹⁴¹

L'enquête sur leur implication lors du congrès et les délibérations du conseil académique vont durer plus d'un mois.

Enfin, après avoir rassemblé tous les éléments voulus, le conseil académique se réunit en session extraordinaire du 8 au 12 décembre 1865. À la séance du 12 décembre, les étudiants sont sommés de se présenter pour se défendre et s'expliquer. Jaclard, Rey, Lafargue, Bigourdan et Regnard répondent à l'invitation par une lettre commune dans laquelle ils expliquent que jugeant la convocation illégale, ils refusaient de s'y rendre.

Leur plaidoyer :

"Des faits ou des propos tenus à l'étranger ne sont pas susceptibles de tomber sous la censure d'un tribunal français, alors même qu'ils se rattacheraient aux devoirs et aux obligations de l'étudiant. La deuxième raison est fondée sur ce qu'il n'est ni légal, ni rationnel de citer des hommes devant des juges, sans leur

¹⁴⁰ Voir Arch. pref. police : dossier BA 1123.

¹⁴¹ Maitron, Jean, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* [Ressource électronique, CD Rom] articles : Bigourdan, Jaclard, Lafargue, Rey, Regnard, etc.

*avoir préalablement fait connaître d'une manière précise et formelle les faits ou les propos qu'on leur impute, et sur lesquels ils sont appelés à répondre*¹⁴²"

Après cette lecture, les condamnations sont votées. Si tous les membres du conseil paraissent d'accord pour les exclure à vie de l'Académie de Paris, la discussion porte sur l'exclusion de toutes les académies. Alors que le président de séance Louis Bernard Bonjean (1804-1871), membre du conseil académique nommé, avec six autres, par le ministre et non désigné par sa fonction,¹⁴³ veut que cette exclusion soit limitée dans le temps, Tardieu pense qu'il n'y a pas lieu d'en fixer la durée. Si cela est, il a peur que les étudiants restent à Paris, à propager le désordre, en attendant de pouvoir être admis dans une autre académie. Henri Milnes-Edward (1800-1885), doyen de la Faculté des sciences de Paris, pense qu'il serait exagéré de les exclure pour longtemps de toutes les académies. Ensemble, ils concluent à une exclusion "à temps", c'est à dire sans en préciser la durée mais en la limitant. Le Conseil propose ainsi à l'Empereur de graduer les peines selon les délits.

Le 16 décembre 1865, le Conseil impérial de l'instruction publique confirme la décision du Conseil académique de Paris mais en ramenant l'exclusion de Paris de Bigourdan à deux ans seulement. En même temps, il prononce une exclusion pour deux ans de toutes les académies de l'Empire des étudiants de médecine Rey, Lafargue et Jaclard.¹⁴⁴ Même sanction réduite à un an pour Regnard. Pour l'anecdote, Lafargue finira ses études de médecine en Angleterre où il rencontrera la fille de Karl Marx, devenant par la suite son gendre.

Si le Congrès s'est fini le premier novembre, les étudiants qui y étaient présents ne sont pas encore de retour le 2 novembre pour la séance solennelle d'ouverture de l'École de médecine. Certains ont fait un petit détour à Bruxelles pour aller saluer Blanqui. Aussi le 2 novembre, le doyen Ambroise Tardieu, fait une séance de rentrée très calme.¹⁴⁵ Il est applaudi et même ovationné par le grand amphithéâtre comble. Dans son discours,

¹⁴² AN : F/17/4398, Conseil académique session extraordinaire de décembre 1865, la séance du 12 décembre.

¹⁴³ L'*Almanach impérial* de 1867, comme les autres années, fait bien la différence entre les nommés et les désignés par leurs fonctions. 25 nommés (inspecteur d'Académies et doyens) et 7 désignés (2 archevêques, un pasteur, cinq sénateur dont un des deux archevêques) *Almanach impérial*, Paris : Guyot et Scribe, 1853-1870. Année 1867, p. 1110.

¹⁴⁴ Les étudiants en droit comme Germain Casse sont jugés en même temps avec les mêmes sanctions.

¹⁴⁵ article 6995, *J. méd. chir. prat.*, 1865, n° de décembre 1865, p. 530.

outre quelques éloges funèbres, Tardieu juge l'année écoulée comme très productive avec un accroissement des inscriptions à la Faculté, des niveaux d'examen supérieurs aux autres années et enfin pour couronner le tout, des installations matérielles agrandies ou améliorées. En bref, à ses yeux, un bilan plus que positif. Pourtant quelques jours plus tard, il est obligé, par ces mêmes étudiants qui l'ont applaudi, de démissionner.¹⁴⁶ En effet, dès l'annonce de l'enquête faite contre les étudiants du congrès et encore plus durant les sessions du conseil académique, les troubles commencent et vont crescendo jusqu'aux condamnations. Décembre 1865, Gavarrat ne peut faire son cours, tous les étudiants ont dû rendre leurs feuilles d'inscription.¹⁴⁷ Le 16 décembre, un étudiant prévient Tardieu par lettre qu'une pétition est en train de circuler demandant sa démission.¹⁴⁸ Le préfet de police note le 21 décembre 1865 que : "La démission de M Tardieu est regardée par une partie des étudiants comme une satisfaction suffisante ; mais d'autres ne se trouvent pas satisfaits et annoncent qu'ils feront tous leurs efforts pour empêcher les cours mardi et qu'ils préparent une démonstration plus accentuée encore que celles des jours précédents."¹⁴⁹

En bref, le ministre de l'Instruction publique se demande véritablement si la démission de Tardieu ne permettrait pas de calmer les étudiants. Le 23 décembre 1865, Duruy écrit à Tardieu

"J'apprends que contrairement aux ordres formels transmis à plusieurs reprises par le V recteur et portés encore par moi-même hier à l'École, les cours ont été suspendus aujourd'hui. C'est une infraction de la plus haute gravité à un ordre du gouvernement que vous n'étiez pas en mesure d'interpréter. Je vous répète que l'École doit rester ouverte... On m'informe aussi que vous auriez convoqué la faculté... je n'en avais pas donné l'autorisation..."¹⁵⁰

¹⁴⁶ H. Favre, "Séance de rentrée à la Faculté", *France médicale* du 4 novembre 1865.

¹⁴⁷ AN : AJ¹⁶/6494 affaires disciplinaires de 1867.

¹⁴⁸ AN : F/17/4398 Affaire du congrès de Liège.

¹⁴⁹ AN : F/17/4398 Cabinet du préfet de police au ministre de l'Instruction publique note du 21 décembre 1865.

¹⁵⁰ AN : F/17/4398 Lettre du ministre de l'Instruction publique à Tardieu du 23 décembre 1865, voir réponse du même jour. "V" est ainsi inscrit pour "vice".

Ce jour même, Tardieu répond à Duruy qu'il démissionne. M. Faurie, inspecteur de l'Académie de Paris attaché à l'École de médecine,¹⁵¹ est désigné pour l'intérim du décanat de la Faculté de médecine.¹⁵² Les cours sont délaissés, la grille de l'entrée principale est fermée et les étudiants doivent montrer, à la petite porte, leur feuille d'inscription. Le décanat de Tardieu n'est alors vu que comme une suite de promesses sans résultat.¹⁵³ Le poste est alors proposé à Auguste Nélaton (1807-1873) premier chirurgien à devenir sénateur, et à Marie Velpeau (1795-1867), membre de l'Académie des sciences depuis plus de 20 ans. Tout deux refusent.¹⁵⁴ Le doyen par intérim Faurie, inspecteur d'Académie pour le département de la Seine, rattaché à la Faculté de médecine, écrit au ministre qu'après discussion avec Marie Velpeau, le décanat pourrait être proposé à Jules Gavarret (1809-1890). Gavarret, nommé doyen, accompagné d'une amnistie pour les six condamnés et tout rentrerait dans l'ordre d'après Velpeau. Mais il donne une précision qui va sûrement gêner le ministre. Gavarret n'accepterait jamais le cumul des postes de Constant Sappey (1810-1896), un de ses collègues. Duruy ne suit pas ce conseil, il voit peut-être derrière cette proposition un règlement de compte entre les professeurs.¹⁵⁵

Le 24 décembre 1865, le vice-recteur suggère à Duruy que Jules Behier (1813-1876) pourrait au moins temporairement être doyen. Il lui demande de le convoquer au Ministère. Behier a des qualités administratives et est très aimé dans l'École. Le fait que Behier soit "très en vogue parmi les élèves et remplit les salles"¹⁵⁶ est un atout pour calmer les étudiants. Pourtant il rajoute "son acceptation me semble douteuse."¹⁵⁷ Est-ce Behier qui effectivement n'a pas accepté ? En effet qui voudrait d'un décanat dans ces conditions ? Ou est-ce Duruy qui n'a pas suivi l'avis du recteur ? Behier était tout de même le médecin de l'ancien roi.

¹⁵¹ Sur l'organisation administrative de l'Académie de Paris, notamment pour Faurie voir *Almanach impérial*. Paris : Guyot et Scribe, 1853-1870.

¹⁵² Article 7027, *J. méd. chir. prat.*, 1866, n° de janvier 1866, p. 45-46 et AN : F/17/4398.

¹⁵³ H. Favre, "Bulletin", *France médicale* du 30 décembre 1865.

¹⁵⁴ Voir les articles sur Wurtz, Nélaton et Velpeau dans Labarthe Paul, *Nos médecins contemporains*. Paris : Lebigre-Duguesne, 1868.

¹⁵⁵ AN : F/17/4398, Lettre de Faurie au ministre de l'Instruction publique, s.d.

¹⁵⁶ Labarthe Paul, *Nos médecins contemporains*. Paris : Lebigre-Duguesne, 1868. p. 357.

¹⁵⁷ AN : F/17/4398 lettre du vice-recteur de l'Académie au ministre de l'Instruction publique du 24 décembre 1865.

Après avoir évoqué tout à tour Nélaton, Velpéau, Gavarret, Behier, le ministre (ou le vice-recteur) confie le poste de doyen à Wurtz qui a dû se décider très vite.

C'est par l'arrêté du 18 janvier 1866 que Wurtz est nommé doyen. Il conserve cette fonction jusqu'à sa démission en août 1875, fatigué, dit-il, de toutes les contraintes administratives. Notons d'emblée qu'il est le premier doyen depuis la révolution de 1848 à avoir donné sa démission volontairement.

Lors de sa nomination en 1866, la Faculté de médecine compte environ deux mille élèves.

Choix de Wurtz

La nomination de Wurtz peut surprendre. En effet, il restait quand même une dizaine de professeurs à qui le poste aurait pu être proposé. Tout d'abord, la réserve habituelle de Wurtz dans les assemblées de professeurs ne le dispose pas à apparaître comme un dirigeant possible de cette même assemblée. De plus, ses distinctions académiques sont moins prestigieuses que certains de ses collègues. Il n'est pas encore académicien des sciences. Enfin, il est curieux de choisir un chimiste pour prendre la direction d'une Faculté de médecine.

C'est surtout un choix politique qui décide de cette nomination. Proche de ses étudiants par sa position politique et par l'attention qu'il leur prodigue, telles furent les explications fournies jusqu'à présent. Mais ces explications appellent quelques précisions.

Les diverses histoires de la Faculté ou même les biographies de Wurtz parlent de la bonne entente entre le professeur et les étudiants : Wurtz serait un professeur populaire. Il est vrai que l'histoire oppose toujours l'enseignement solennel de Jean-Baptiste Dumas à celui de son successeur dont on dit qu'il offrait à son public une véritable mise en scène. Aux qualités pédagogiques du professeur s'ajoutent les relations paternelles qu'il entretient avec les élèves.

Un biographe, tel Labarthe, écrit en 1868 que depuis qu'il est doyen, Wurtz, animé d'un esprit très libéral, s'est montré, pour les étudiants, un camarade et un ami plutôt qu'un

supérieur.¹⁵⁸ Ainsi, lors de la première cérémonie de rentrée présidée par Wurtz, il y a chahut des élèves, et Favre dans la *France médicale* n'en croit pas ses yeux :

"Contre qui se déchaînent les plus sibilantes protestations ? Le doyen actuel, M. Wurtz, est affectionné de tous. À la sortie, nous l'avons rencontré en robe et en bonnet carré, causant en pleine cour de l'École, avec sa bonhomie accoutumée, avec ses chers enfants, plus familiers, il est vrai que réellement respectueux."¹⁵⁹

Bonhomie et paternalisme sont mentionnés dans toutes les biographies. Labarthe les reprend dans son portrait de Wurtz dans *Nos médecins contemporains* où il précise encore qu'il a comme signe particulier de toujours chanter en travaillant. Son premier élève, Scheurer-Kestner en fait une description tout en soulignant aussi le caractère entêté du maître qui ne renonce pas facilement.

"Wurtz était vif comme la poudre, gai, content de vivre, distrait de la distraction des préoccupés, se parlant à lui-même tantôt à voix basse, tantôt tout haut, d'une mobilité d'expression incroyable, mâchant du papier, jetant ensuite, sans s'en douter, les boulettes au plafond ou sur les appareils. Lorsqu'il était sous une bonne impression, il chantait à tue-tête, d'une jolie voix (...) Le soir, il recevait souvent la visite de son ami et compatriote Gerhardt, (...). Spectacle curieux que celui de ces deux hommes discutant, avec une passion égale, des questions de molécules, d'atomes, de groupements ! On aurait dit un duel à mort. Violents tous deux, Gerhardt surtout, ils s'emparaient tour à tour des tableaux noirs de l'amphithéâtre, cherchaient à se convaincre mutuellement, n'y arrivant jamais, et se quittaient après cette passe d'armes, couverts de sueur, les meilleurs amis du monde."¹⁶⁰

Le "grand cœur" de Wurtz est souvent mis en avant : l'une de ses premières actions sera de demander l'annulation des sanctions disciplinaires des congressistes. Les inculpés ont en effet fait appel de cette décision et Wurtz, par ce courrier, soutient l'appel à l'indulgence pour certains. "Permettez-moi de désigner parmi ces derniers, ceux qui pourraient être recommandés à la clémence de l'Empereur". Il demande une commutation de peine pour Rey et Lafargue et une grâce pour Regnard. Laisant explicitement de côté Bigourdan et Jaclard. "Ils ont été déjà assez punis. Regnard est un

¹⁵⁸ Labarthe Paul, *Nos médecins contemporains*. Paris : Lebigre-Duguesne, 1868. 424 p.

¹⁵⁹ H. Favre, "La rentrée de la Faculté", *France médicale* du 7 novembre 1866.

¹⁶⁰ Scheurer-Kestner, A., *Souvenirs de jeunesse*, Paris : E. Fasquelle, 1905, p. 35.

élève distingué de bonnes mœurs, interne de Velpeau, il était sur le point de terminer ses études. Quant à Rey et Lafargue, je sais qu'ils sont très exaltés l'un et l'autre ; mais ils ont vingt ans. L'exclusion de l'Académie de Paris pourrait-elle passer à deux ans." ¹⁶¹

Cet appel ne sera pas entendu. Par décret du 14 août 1866, Mourier, vice-recteur, apprend à Wurtz que leur requête n'a pas été retenue.¹⁶² Ce qui est caractéristique de cette lettre, c'est l'indulgence de Wurtz pour la jeunesse des étudiants. Ce "mais ils ont vingt ans" reste présent à l'esprit tout au long de son décanat.

Les journaux de l'époque mettent aussi en avant le "bon cœur" du doyen.

*"M le docteur Racle (médecin de l'hôpital des enfants assistés et agrégé de l'école de médecine) est mort ne laissant pas de quoi subvenir à ses frais funéraires. Aussitôt que M Wurtz a été informé de cette circonstance, il a généreusement ordonné que des obsèques très honorables fussent faites au pauvre mort, et nous apprenons, dit l'union médicale, que les frais en ont été immédiatement couverts par ses collègues professeurs et par les agrégés."*¹⁶³

L'auréole de Wurtz tient en partie du fait qu'il a accueilli et accueille encore dans son laboratoire quelques passionnés de l'opposition politique. N'a-t-il pas fait l'impossible pour que son élève Scheurer-Kestner soit en 1862, transféré de Mazas à Sainte-Pélagie à défaut d'une libération ? N'est-il pas le professeur du radical socialiste Alfred Naquet, celui-là même qui sera, lors de la Commune, porté au décanat ? Et même sans penser à ceux qui ont quitté la science pour la politique, dans le laboratoire, il y a également Charles Lauth que l'on retrouvera presque toujours auprès de Scheurer-Kestner dans des actions politiques. Charles Friedel qui affirme aussi certaines opinions libérales, mais souvent liées à sa pratique protestante. Plus tard, Édouard Grimaux qui perdra son poste de professeur pour avoir témoigné en faveur de Dreyfus.¹⁶⁴

¹⁶¹ AN : AJ¹⁶/6494 Lettre du Doyen au 1^{er} médecin de l'empereur qui "le prie à l'occasion de la fête et de la guérison du prince impérial, de recommander la clémence de l'empereur pour trois étudiants, les sieurs Rey, Lafargue et Regnard condamnés pour avoir assisté au meeting de Bruxelles" (13 mars 1866). Et F17/4398 même lettre mais datée du 14 mars 1866.

¹⁶² AN : AJ¹⁶/6494. Lettre du vice-recteur au doyen du 28 septembre 1866.

¹⁶³ *Courrier médical* du 4 mai 1867. p 136.

¹⁶⁴ Comme il sera dit plus tard, Charles Lauth sera membre actif de la Ligue d'Union Républicaine des droits de Paris, maire du 6^{ème} arrondissement de Paris, membre du conseil municipal de Paris, fondateur avec Scheurer-Kestner de l'Association général d'Alsace Lorraine, membre de la Ligue des droits de

Doit-on alors parler de sympathie ou de connivence de Wurtz avec ces étudiants républicains ? Wurtz déclare à son élève Scheurer-Kestner en 1881 : "Je suis un républicain convaincu et en ma qualité de Strasbourgeois je serais honteux d'être autre chose."¹⁶⁵

Certes nous n'avons aucune trace écrite par Wurtz durant l'Empire condamnant ce régime politique ou faisant l'apologie de la République. Néanmoins, comme le dit André Encrevé ou l'écrit Geneviève Poujol : "dans l'ensemble les protestants sont républicains".¹⁶⁶ Mais, à cette époque, le protestantisme de Wurtz n'est pas connu des étudiants de médecine. Il n'affiche, et on le comprend dans le contexte de l'Empire, ni son républicanisme aussi modéré soit-il, ni ses attaches à sa religion. Lorsqu'il prend la défense des étudiants arrêtés dans les manifestations, il n'argumente jamais sa requête en minimisant les faits, mais toujours en prétextant la jeunesse des élèves qui est, comme tout le monde le sait, insolente, révoltée et irréfléchie. Néanmoins, si on considère les relations que Wurtz entretient avec Scheurer-Kestner et Naquet, on est en droit de dire, ce que confirme le sénateur représentant du centre gauche qu'il sera, que Wurtz éprouve plus d'affinité politique pour celui qui publie illégalement un journal que pour celui qui enseigne aux étudiants à fabriquer des bombes en vue d'une prochaine révolution.¹⁶⁷

Sans afficher des opinions tranchées, Wurtz se décide à occuper des fonctions politiques sous la République. Aussitôt sa démission de doyen donnée, il demande à son élève Scheurer-Kestner, nouvellement sénateur, de lui procurer quelque position plus

l'homme, franc-maçon... Charles Friedel, est membre de presque toutes les organisations protestantes de Paris, Président de l'Union chrétienne des jeunes, membre de l'Association générale d'Alsace Lorraine mais siège au comité de la Société de protection des Alsaciens Lorrains, membre fondateur de la Ligue des droits de l'homme. Édouard Grimaux n'arrive qu'en 1867 au laboratoire de Wurtz. Il est un ami intime de Clemenceau, Comme ses collègues Lauth et Friedel, il signe la pétition dite des "intellectuels", pour la révision du procès Dreyfus. Il fait partie des membres fondateurs de la ligue des droits de l'homme, et c'est sûrement par lui que Lauth et Friedel y adhèrent.

¹⁶⁵ BNUS : Fonds MS 5983 Scheurer-Kestner. Lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 26 Juin 1881.

¹⁶⁶ André Encrevé, entretien privé de septembre 2006 et Geneviève Poujol, *Un féminisme sous tutelle : les protestantes françaises : 1810-1960*. Paris : ed. de Paris, 2003. p. 14.

reposante que la science. En attendant le moment venu d'entrer au Sénat, car Scheurer-Kestner s'y active déjà, il accepte la charge de maire du 7^{ème} arrondissement. Friedel raconte qu'il remplit cette fonction comme toute autre avec conscience jusqu'un an après son accession au Sénat par le centre gauche. Il ne fait qu'une intervention dans la haute assemblée, intervention dans laquelle le chimiste qu'il est prend toute sa place.¹⁶⁸ Wurtz n'était pas un politique. Ses oppositions envers l'Empire son concernent son incurie à l'égard de la science et dans une moindre mesure les problèmes des cultes non catholiques. Si la République avait agi de même, il aurait eu les mêmes réactions. Sa science et sa religion formaient la base de ses motivations. Mais si au début de l'Empire, le gouvernement s'affichait nettement en faveur du culte catholique, petit à petit les protestants prirent leur importance et place.¹⁶⁹ Wurtz ne pouvait être mécontent de cette situation politique.

Wurtz, répétons-le, n'est pas forcément porté vers la politique. Sa correspondance avec Scheurer-Kestner après 1875 en est la preuve. À cette date, Wurtz demande à son élève de le faire élire sénateur inamovible. L'événement devenant de plus en plus probable, il écrit : "Je remets ma candidature en vos mains amicales, car à 62 ans j'aspire à une situation un peu moins militante que celle que j'occupe depuis tant d'années dans la science et dans l'enseignement."¹⁷⁰

La politique ne serait donc pour lui qu'une position de repos contrairement à la science. Les étudiants, qui après 1871, le soupçonnent de ne pas être un "vrai républicain" et d'avoir gardé des attaches avec l'Empire, n'ont peut-être pas tout à fait tort. En 1876, alors que Wurtz a déjà parlé de Sénat à son élève Scheurer-Kestner, se tient une réunion privée bonapartiste, lors de laquelle un membre propose Wurtz comme candidat aux prochaines élections.¹⁷¹ Si cette candidature avait été retenue, Wurtz aurait-il continué ses démarches auprès de Scheurer-Kestner ? Leur correspondance nous apprend

¹⁶⁷ Léonard, Jacques, 1981, *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs*, Paris, Aubier, p. 239 (note 8.). Naquet à son retour après condamnation de 1867 "enseigne aux étudiants la formule du fulmicoton... pour faire des bombes".

¹⁶⁸ Wurtz, Charles Adolphe, "Rapport sur le projet de loi relatif à l'importation des viandes de porc de provenance étrangère", *Journal Officiel*, n° du 21 juin 1882. pp. 657-662.

¹⁶⁹ Encrevé, André, *Protestants français au milieu du XIXe siècle : les Réformés de 1848 à 1870*, Genève, éd. Labor et Fides, 1986, pp. 909-976.

¹⁷⁰ BNU : MS 5983. Lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 20 janvier 1880.

¹⁷¹ Arch. pref. police : BA 1300 dossier Wurtz.

également que Wurtz n'a aucune aptitude à gérer les intrigues électorales. Pour son élection, il s'est bel et bien remis entre les mains de son ancien élève, lui demandant même s'il devait signer telle ou telle pétition, faire telle démarche. " Quelles sont les démarches que je dois faire maintenant ou bien faut-il faire le mort pendant quelques jours ?"¹⁷² "Faut-il, en particulier, faire quelques démarches, auprès des membres influents de la Gauche ?"¹⁷³"On me prie de mettre mon nom en bas de l'affiche ci jointe. (...) Faut-il le faire ? "¹⁷⁴

Bref, en politique Wurtz ne sait pas faire un pas sans y avoir été autorisé par son élève. En politique, l'élève remplace le maître. Pour Scheurer-Kestner, il est évident que, bien que républicain depuis longtemps, Wurtz n'est pas un homme politique, mais que, comme il l'avoue, sa présence ne pouvait qu'honorer le Sénat et qu'il pourrait peut-être rendre quelques services.¹⁷⁵ Cette vision d'un Wurtz politiquement quasi-neutre est bien exprimée par son élève Gautier : "Wurtz était un conservateur, respectueux de l'autorité et de l'ordre social."¹⁷⁶

Autrement dit, le doyen républicain, professeur et ami des Naquet et des Scheurer-Kestner, est applaudi par les élèves et le conservateur soucieux de l'ordre social par le ministre de l'Instruction publique du second Empire.

Enfin, un autre atout pour ce doyen, que met en valeur le *Moniteur scientifique* est que Wurtz est chimiste...

Le docteur Quesneville retrace l'accession de Wurtz au décanat en précisant que Duruy aurait choisit Wurtz parce que chimiste.

"Il (Duruy) donna aux professeurs, tous médecins, un doyen qui ne pouvait exciter leur jalousie, car c'est un chimiste et de la plus belle eau, et aux élèves, l'homme qui doit tout à son travail à son intelligence, à son génie créateur. Il est encore jeune 48 ans, simple dans ses manières, aime l'étude et est vierge de toute intrigue. Aussi M. Wurtz a-t-il été acclamé... Bravo Duruy ! "¹⁷⁷

¹⁷²BNUS : Fonds Scheurer-Kestner. Lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 30 janvier 1880.

¹⁷³ BNUS : Fonds Scheurer-Kestner. Lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 10 février 1880.

¹⁷⁴ BNUS : Fonds Scheurer-Kestner. Lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 29 décembre 1880.

¹⁷⁵ A. Scheurer-Kestner, Souvenirs de jeunesse, Paris : E. Fasquelle, 1905, p. 329.

¹⁷⁶ Armand Gautier, Ch. Adolphe Wurtz, *Revue rose*, n° du 22-29 décembre 1917, p. 777.

¹⁷⁷ Quesneville, Le nouveau doyen de la Faculté de médecine, *Monit. sci. (Paris)*, 1866, tome 8, p. 142.

Paternel, avenant, républicain, chimiste tous ces qualificatifs vont faire que l'arrivée de Wurtz au décanat, semble calmer les esprits ; mais du coup, les étudiants attendent beaucoup de lui.

Dès son arrivée, A Hardon propose au nouveau doyen de reprendre un projet vieux de deux ans d'une caisse de prêt sans intérêt pour les étudiants en médecine de Paris.¹⁷⁸ L'idée d'une association fraternelle des étudiants avait été lancée par Tardieu. Regnard fit un rapport sur le projet et les statuts de l'association qui ne furent jamais suivis de fait. Tardieu n'était alors pas convaincu que la création d'une telle caisse entrerait dans les attributs d'une association jugeant à moins de 10 élèves le nombre de sans revenu. Reprenant le contre-pied des arguments de Tardieu, Harpon estime que si l'association n'est pas primordiale, la caisse de prêt est, elle, plus que nécessaire afin d'aider ceux qui travaillent à financer leurs études et à couvrir les droits d'inscriptions aux examens de doctorat. Un trésorier suffirait. Il ouvrirait la caisse une fois par semaine. C'est parmi les médecins déjà installés que Harpon pense trouver les généreux prêteurs. Comment Hardon pense-t-il faire passer un tel projet ? Justement en pariant sur le nouveau doyen dont : "Chacun a pu apprécier l'affection paternelle pour ces élèves et qui sera sûrement le premier à favoriser le développement d'une caisse de prêt sans intérêt". Enfin Harpon veut bien jouer le rôle de caissier.

Cette caisse ne peut qu'être approuvée par Henri Fabre, rédacteur en chef de la *France médicale* qui dès la fin 1865, dénonçait l'institution d'une limite d'âge pour passer le concours, alors que de nombreux externes étaient obligés d'accepter plus d'une fonction extra-scolaire pour subvenir à leurs besoins et ce au détriment de leurs études pour l'internat qui pouvaient alors se prolonger durant plus de trois ans.¹⁷⁹

La première grande épreuve de popularité que doit subir Wurtz est la traditionnelle séance solennelle de rentrée qui a lieu tous les ans en novembre. Celle de 1866 se déroule dans le chahut le plus complet. Le *Journal de médecine et de chirurgie pratique* décrit cette rentrée ainsi :

"Les rares médecins invités à la séance de rentrée de la Faculté de médecine de Paris, ont pu croire un instant à la résurrection du décanat de M. Rayer.

¹⁷⁸ A. Hardon, *Projet d'une caisse de prêt sans intérêt pour les étudiants en médecine de Paris*, Paris : Chez l'auteur, 1866. 8 p.

¹⁷⁹ H. Fabre, 1865, Les élèves et l'administration, in la *France médicale* du 11 octobre 1865.

Trépignements, sifflets, chants de coq, interruptions, cris de toute nature, rien n'a manqué à la fête (...) Pourquoi ces manifestations bruyantes et irrespectueuses ? Nul ne saurait le dire."¹⁸⁰

Un peu plus loin, Dechambre, le rédacteur en chef, raconte que Wurtz a tout de même réussi à se faire entendre. Mais ces chahuts ne sont rien par rapport à ce que Wurtz va devoir affronter quelques mois plus tard au début de l'année 1867.

Les troubles perdurent tout le long du décanat de Wurtz, avec plus ou moins de virulence.

¹⁸⁰ H. Chaillou, 1866, article 7216 *J. méd. chir. prat.*, décembre 1866, p. 529-530.

Des hommes et des doctrines



Paul Labarthe, *Nos
médecins
contemporains*. Paris :
Lebigre-Duguesne
libraires éditeurs,
1868.

1. Dolbeau
2. Jaccoud
3. Maisonneuve
4. Le Fort
5. Bouchut
6. Richet
7. Pajot
8. Broca
9. Piorry
10. Ricord
11. Gosselin
12. Depaul
13. Gavarret
14. Littré
15. Bouchardat
16. Wurtz
17. Tardieu
18. Jobert de
Lam-balle
19. Robin
20. Bouillaud
21. Velpeau
22. Trousseau
23. Nélaton
24. Tarnier

(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris) cote : 77347

Au tout début de l'année 1866, la France compte 6081 étudiants en médecine, 5316 inscrits à Paris, 313 à Montpellier, 442 à Strasbourg. Seuls 2000 à 2800 étudiants de la Faculté de Paris sont réellement présents aux cours, les autres n'ayant qu'une inscription administrative.¹⁸¹ Dès le début, Wurtz doit gérer les conflits sociaux ou politiques qui occupent les élèves, les controverses doctrinales entre professeurs et enfin les conflits de personnes, sans oublier encore les problèmes de salubrité des locaux, l'approvisionnement des laboratoires et le manque de place pour la bibliothèque, pour les cours, la recherche. Mais ce sont surtout les conflits doctrinaux qui vont durer le plus longtemps et lui demander le plus d'attention.

Quand Wurtz accepte ce décanat, l'École de médecine est déjà sous haute surveillance des politiques. Charles-Philippe Robin (1821-1885) prône dans ses cours un matérialisme assez marqué pour susciter des remontrances de la part du ministre de l'Instruction publique Victor Duruy (1811-1894) : "Vous êtes à l'École pour faire de l'anatomie et non de la métaphysique. Si vous sortez encore de l'enseignement que l'État vous a confié, attendez-vous à une révocation"¹⁸²

Le cours de chimie est bientôt confié à A. Naquet. Élève prodige de Wurtz depuis 1859, agrégé de la Faculté de médecine en science accessoire en 1863, il assure dès 1865 à la Faculté de médecine de Paris un cours de chimie complémentaire. En 1866, il apparaît déjà sur une liste émanant du vice-recteur de l'Académie, sur laquelle figurent les noms d'étudiants arrêtés pour cause de manifestation.¹⁸³ En 1867, il est arrêté pour des propos anti-napoléoniens prononcés au premier congrès de l'Association internationale des travailleurs puis déchu de ses droits d'enseignement. Il retourne alors à ses recherches en chimie dans le laboratoire de Wurtz.

1867 Victoire du "matérialisme" dans l'enseignement médical

La Faculté est selon Jean-François Braunstein, comme l'héritière de François Joseph Victor Broussais (1772-1838).¹⁸⁴ Son matérialisme serait défendu corps et âme

¹⁸¹ article 7954, *J. méd. chir. prat.*, 1870, p. 94-95.

¹⁸² Duruy, Victor, *Notes et souvenirs (1811-1894)*, Paris : Hachette, 1901, tome 1, p. 360.

¹⁸³ Voir AN : AJ/16/6494, Lettre du vice-recteur au doyen du 24 mai 1866.

par les dits positivistes du moment. "Si le nom de Broussais est encore connu par les médecins de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, Bernard, Charcot ou Bouchard, c'est à l'évidence à travers Auguste Comte et ses disciples, qui ont popularisé "le principe de Broussais"¹⁸⁵

Le principe de Broussais est le pilier de l'organicisme. Broussais explique les phénomènes vitaux et leur altération par l'organisation du corps et de ses composants, de leurs interactions. De là, découle l'idée que le corps n'est qu'une somme d'organes et de fonctions et non un tout indivisible dont l'âme serait l'élément insaisissable prédominant.

Toutefois, si le matérialisme a envahi l'École de médecine de Paris, Comte n'a de cesse de le dénoncer, au point de trouver dans le vitalisme de l'École de médecine de Montpellier un secours pour défendre l'indivisibilité de la nature humaine. D'après Braunstein, le matérialisme ne fait, pour Comte, que méconnaître l'échelle des priorités qui distingue l'homme des autres animaux. "Négliger l'action du moral sur le physique, du cerveau sur le corps, ou, plus largement, ignorer le caractère synthétique de l'homme, corps et cerveau, c'est ne voir que l'animal en lui, et pour le médecin dégénérer en vétérinaire." Dans les années 1860 "vitalisme et positivisme ont le même adversaire : le matérialisme".¹⁸⁶

Cette adoption du matérialisme médical est pourtant renforcée par les médecins biologistes qui se disent positivistes et qui, contre Comte, subordonnent la médecine à la biologie. En témoigne le cas célèbre de Littré, présenté par Braunstein comme un "positiviste dissident" face aux "positivistes orthodoxes" : "(...) la médecine ne dépend plus, justement dans la partie théorique, qui est celle des systèmes, que de la biologie. Le lien de la subordination entre les deux est désormais indissoluble".¹⁸⁷

Cette distinction entre positivistes orthodoxes et positivistes dissidents n'apparaît nullement dans les discours des étudiants parisiens au congrès de Liège. Ils proclament haut et fort leur adhésion au matérialisme qu'ils lient à leur esprit révolutionnaire. Le

¹⁸⁴ Braunstein, J.-F., *Broussais et le matérialisme - médecine et philosophie au XIX^e siècle*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1986. 326 p.

¹⁸⁵ Braunstein, J.-F. *Broussais et le matérialisme - médecine et philosophie au XIX^e siècle*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1986. p. 203.

¹⁸⁶ Braunstein, J.-F. *Broussais et le matérialisme - médecine et philosophie au XIX^e siècle*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1986. pp. 219-221.

matérialisme du Congrès de Liège ne serait-il pas dans la mouvance de la libre pensée ? C'est en tout cas la constatation que feront les protagonistes du débat de 1868, que nous verrons plus tard, quand ils noteront qu'une contre-pétition est signée des étudiants qui se sont rendus à Liège pour le droit à la libre pensée.¹⁸⁸ Si les premières sociétés de libre pensée ne furent, comme le souligne Jacqueline Lalouette, que des sociétés d'enterrements civils, avec le retour en France des proscrits dans les années 1860, il est certain que leur athéisme se conjugue bien au matérialisme et au républicanisme.¹⁸⁹ De plus, comme le rappelle Annie Petit, les années du Second Empire sont marquées, dans l'histoire de la philosophie positive, par la scission entre Littré et Comte. Littré républicain, ne peut admettre le ralliement de Comte à l'Empire.¹⁹⁰ Le républicanisme de Littré n'empêche pas son prosélytisme en faveur de "son positivisme". Ainsi, pour les opposants au matérialisme, il est aisé de faire l'amalgame entre ces libres penseurs athées, l'esprit révolutionnaire et le positivisme. Pour compléter cette percée des mouvements matérialistes, athées et libres-penseurs, paraît en français en 1865, l'ouvrage de Ludwig Buchner, *Force et matière*. Regnard, qui préfacera, en 1891, l'ouvrage de Buchner, le qualifiera de "catéchisme de la jeunesse". Après un chapitre intitulé "l'immortalité de la matière" et un autre "l'infini de la matière", viennent des affirmations nettement matérialistes telles que: "Le cerveau est le siège et l'organe de la pensée".¹⁹¹

Dans la deuxième moitié des années soixante, les étudiants ont donc leur catéchisme matérialiste. En réponse à cette profession de foi, deux voix s'élèvent. La première est celle de Paul Janet qui répond à Buchner, avant même que son ouvrage soit traduit de l'allemand.¹⁹² L'autre voix est celle de Elmé Marie Caro qui publie en 1867 *Le*

¹⁸⁷ Littré, Émile *La Science au point de vue philosophique*. Paris : Didier et Cie, 1873. p. 243.

¹⁸⁸ *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 264.

¹⁸⁹ Lalouette, Jacqueline, "La libre pensée" *Le XIXe siècle : science, politique et tradition*. / Poutrin, Isabelle dir. Paris : Berger-Levrault, 1995. pp. 509-510.

¹⁹⁰ Petit, Annie, "les mouvements positivistes" *Le XIXe siècle : science, politique et tradition*. / Poutrin, Isabelle dir. Paris : Berger-Levrault, 1995. pp. 487-488.

¹⁹¹ Buchner, Ludwig, *Force et matière, études populaires d'histoire et de philosophie naturelles*. Paris : C. Reinwald, 1869. 3^{ème} éd. française. p. 184.

¹⁹² Janet, Paul, *Le matérialisme contemporain en Allemagne : examen du système du docteur Büchner*, Paris : G. Baillière, 1864. IX-182 p.

matérialisme et la science.¹⁹³ Bien que le titre comporte le mot matérialisme, le premier chapitre ne parle que de positivisme. La connivence entre les deux doctrines est clairement affichée, ne serait-ce que dans les intitulés des chapitres : "Le matérialisme scientifique. Ses origines. Ses affinités secrètes avec le positivisme". Ainsi perdure et se renforce l'association entre positivisme et matérialisme.¹⁹⁴

C'est pourquoi, vers 1866, le positivisme est brandi comme étendard par des étudiants matérialistes athées, alors même que le fondateur du mouvement était foncièrement hostile au matérialisme. Ceci montre la complexité de l'héritage positiviste dans les années 1860. D'un côté, les professeurs qui prônent la méthode expérimentale comme seule heuristique invoquent la philosophie positive. D'un autre côté, des penseurs qui professent tour à tour le matérialisme, l'athéisme, l'anticléricalisme, la libre pensée peuvent se réclamer de Littré, qui est l'un des chefs de file du mouvement positiviste. C'est en tout cas, ce que montre le congrès de Liège au travers de ses participants comme Regnard, Rey, Casse, Lafargue.

Pourtant les ramifications du mouvement positiviste sont ignorées par ses ennemis, les défenseurs du vitalisme qui sont encore bien installés dans l'enseignement de l'École et refusent d'identifier l'homme à la somme de ses constituants.¹⁹⁵ Ainsi, deux camps s'affrontent encore et toujours ouvertement, en dépit des dissidences qui habitent chacun des camps. Un professeur comme Andral, est toujours titulaire d'une chaire qu'il a obtenue, en raison de son hostilité au système de Broussais, lorsque la Faculté fut fermée en 1822.¹⁹⁶ La persistance du vitalisme ne signifie pas immobilisme. Dans les années 1860, la Faculté se tourne de plus en plus vers la science expérimentale. Parallèlement, comme le dit Georges Weisz, une nouvelle conception du savoir médical émerge, demandant des transformations correspondantes dans les programmes d'enseignement. Les professeurs répercutent dans la faculté le credo de Claude Bernard : la médecine devient plus scientifique que philosophique et doit donc faire place à

¹⁹³ Caro, Elme-Marie, *Le matérialisme et la science*. Paris : Hachette, 1867. VI-292 p.

¹⁹⁴ Braunstein, Jean François, *Broussais et le matérialisme médical - médecine et philosophie au XIXe siècle*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1986. p. 233.

¹⁹⁵ Fruton étudie l'opposition entre mécanisme et vitalisme dans Fruton, Joseph. Stewart, *Molecules and Life, Historical Essays on the Interplay of Chemistry and Biology*. New York, London, Toronto: Wiley-interscience, [1972]. X-579 p.

¹⁹⁶ Braunstein, Jean François, *Broussais et le matérialisme médical - médecine et philosophie au XIXe siècle*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1986. p. 191.

l'observation et à l'expérimentation.¹⁹⁷ Ainsi, les professeurs, et surtout les agrégés dont les cours complémentaires ont été créés par Duruy dans les années 1860, vont se réclamer majoritairement pour la science expérimentale. Il reste que cette réforme commence timidement, et avant 1870 l'enseignement dogmatique et magistral, des professeurs en chaire, domine. Ce système a pu survivre parce que l'élite médicale continuait d'aller en dehors de la faculté dans le très grand nombre d'hôpitaux pour former les futurs médecins. Wurtz épaula l'action des agrégés en faveur de l'enseignement pratique. En février 1867, il annonce que c'est la Faculté (autrement dit, lui) qui désormais fixera les heures des cours d'été. Cette mesure lui permet d'en finir avec l'habituel privilège des anciens professeurs qui s'accordaient le droit de fixer leur emploi du temps avant les autres enseignants.¹⁹⁸ De leur côté les étudiants manifestent une volonté d'avoir un enseignement moins doctrinal et plus professionnalisé lors des cours de Baillon en 1867. Ils reprochent à son enseignement de la botanique en première année d'être trop solennel, trop spécialisé pour une discipline qui reste auxiliaire dans la formation des médecins.

Même si les professeurs manifestent, pour la grande majorité, une velléité de se tourner vers la "science expérimentale", il appartient au doyen de prendre les mesures concrètes pour que ces velléités deviennent réalités. En 1871, Wurtz rappelle que l'enseignement que l'on demande aux agrégés ne doit pas être solennel ni donné ex cathedra. Il doit être familier et autant que possible pratique.¹⁹⁹

Ces professeurs et agrégés, qui se tournent résolument vers l'expérimentation, sont victimes de l'amalgame entre positivisme et matérialisme. Aux yeux des étudiants leur action en faveur de la méthode positive en médecine les range dans le camp des sympathisants du matérialisme.

¹⁹⁷ Voir Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris : J. B. Baillière, 1865. 400 p. et G. Wiesz "The Reform and Conflict in French Medical Education" *The Organization of Science and Technology in France: 1808-1914* / ed. by Robert Fox - George Weisz, Cambridge; London; New York: Cambridge University Press; Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1980. pp. 61-94.

¹⁹⁸ AN : AJ¹⁶/6255 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs, séance du 23 février 1867.

¹⁹⁹ AN : AJ¹⁶/6255 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs, séance du 8 février 1871.

À la Faculté de médecine de Paris, parmi les étudiants, il y a ceux qui jugent l'enseignement trop matérialiste et ceux qui pensent qu'il pourrait l'être bien plus.²⁰⁰ Ce sont ces derniers qui bien souvent se font le plus entendre. Le manque d'unité et de cohérence dans l'enseignement fait déjà en 1865 couler beaucoup d'encre, surtout à la suite du congrès de Liège, où quelques étudiants ont clamé haut et fort leur adhésion aux thèses matérialistes et révolutionnaires face aux thèses déistes. En effet, les étudiants, la presse, vont scruter les enseignements de l'École et souvent assimiler, parfois trop rapidement, telle ou telle parole à l'adoption ou non de la théorie matérialiste.

Les années 1860 apparaissent donc comme une période de transition où, s'il y a une majorité des enseignants qui défendent une approche expérimentale de la médecine, il en existe encore, et ils sont de poids, pour qui le rôle d'un professeur est d'enseigner des doctrines et de prévenir la progression des doctrines matérialistes qui dégradent la nature humaine. Ainsi, d'après H. Favre de la *France médicale*, en imposant un certain compromis entre les doctrines enseignées pour calmer les esprits, la Faculté a non seulement perdu de son indépendance intellectuelle mais aussi de la richesse des polémiques qui font qu'une science avance. Un des grands problèmes débattus dans les journaux médicaux est le manque de doctrine fixe, de méthode précise : "Vitaliste d'aspiration, positiviste de tempérament se trouvent liés à la même chaîne de pédagogie et d'examens."²⁰¹

Les élèves se trouvant sans guide ne peuvent, ajoute Favre, que réagir violemment à l'enseignement qui blesse leur conviction. Les étudiants matérialistes seraient blessés dans leur conviction par les quelques professeurs dits vitalistes et réciproquement.

²⁰⁰ Et bien sûr une majorité qui ne se prononce pas. Les étudiants de médecine (sages-femmes, officiers de santé, et praticiens) ne viennent généralement pas de famille très favorisée. Les études ont un objectif immédiat de professionnalisation. Les parents investissant généralement énormément d'argent pour ces études, beaucoup ne pouvaient se permettre d'être exclu de l'école. Les manifestations étudiantes sont généralement menées par des futurs praticiens, non par les futurs officiers de santé ou sages-femmes. S'ils forment la majorité des étudiants de l'école, il ne faut pas oublier qu'ils n'étaient pas les seuls. Voir Bartier, John, "Étudiants et mouvements révolutionnaire au temps de la première internationale", *Mélanges offerts à J. Jacquemin*. Liège : Université libre de Liège, 1968. 317 p. et Martineaud, Jean-Paul, *La commune de Paris, l'Assistance publique et les hôpitaux en 1871*, Paris : l'Harmattan, 2004. 288 p.

²⁰¹ H. Favre, 1867, La confusion des pouvoirs, *France médicale* du 27 novembre 1867.

L'incohérence des enseignements et les troubles estudiantins qui s'ensuivent trouvent leur origine dans le manque d'autonomie de la Faculté dans sa gestion et dans son enseignement. Pour la nomination des professeurs, la Faculté propose, l'Empereur nomme. De même pour la création des chaires, pour leur définition et même pour la validation des diplômes. La Faculté se trouve liée aux décisions de l'Empereur pour ce qui est des financements, des créations de chaires, des nominations des professeurs et du doyen, mais elle se trouve également face au Conseil académique qui décide seul des sanctions infligées aux étudiants en cas de voie de fait, qui décide d'appuyer telle ou telle candidature, tel changement... Or dans ce Conseil académique, le doyen (représentant du gouvernement puisque nommé par lui) est le seul représentant de la Faculté. Il y côtoie les membres désignés comme lui par leur fonction comme les doyens des Facultés de droit ou de lettres, mais également les membres nommés par le ministre qui sont toujours des représentants de l'État et de l'Église. Au ce panel de représentants du pouvoir, il faut ajouter le ministre de l'Instruction publique qui a le rôle de recteur, le vice-recteur et l'inspecteur d'Académie attaché spécialement à l'École de médecine et les inspecteurs généraux de l'enseignement supérieur qui sont souvent professeurs de l'École.

Le poids de l'autorité politique fait que la Faculté ne peut que subir les décisions de l'Empereur et les troubles estudiantins qu'elles engendrent. En effet ces nominations créent une situation où tel enseignement coexiste avec tel autre alors que philosophiquement ils sont inconciliables. Ces nominations imposées peuvent alors être perçues comme une entrave au développement de la médecine expérimentale et donc au progrès de la science médicale. Alors se dessinent deux tendances qui divisent non seulement le professorat mais également les étudiants. Il en résulte des troubles à tous les cours tantôt par les partisans des doctrines dites matérialistes au cours des professeurs dits vitalistes, tantôt des partisans vitalistes aux cours des professeurs dits matérialistes. Et l'engrenage de la revanche fait que les violences perdurent.

Quant à la majorité des professeurs qui essaient de ne pas montrer leur conviction philosophique, ils sont à chaque cours épiés dans leurs propos par des inspecteurs de police, des membres du clergé, des journalistes... et aussi vite, ils sont, comme nous le verrons plus tard, catalogué comme adepte de tel ou tel système philosophique. Aussi en vient-on à penser que seule la création d'institutions libres avec un jury mixte d'examen permettrait à l'étudiant d'apprendre selon ses convictions. De même que la décadence de telle ou telle institution prouverait ses théories obsolètes.

En conclusion, tout et son contraire peut être reproché à la Faculté. Elle peut être accusée de se reposer sur les acquis de Broussais, en niant toute évolution, toute pensée différente qu'elle soit vitaliste ou matérialiste. On peut également lui reprocher de ne professer aucune doctrine fixe ou au contraire de prêcher le matérialisme. La seule évidence qui n'est pas remise en cause est que la Faculté de Paris est loin d'être majoritairement vitaliste à l'instar de la Faculté de Montpellier.²⁰²

Une vague de départs

Lorsque Wurtz accepte le décanat en janvier 1866, le corps professoral est constitué de vingt-sept professeurs en chaire, seuls avec les professeurs honoraires à avoir droit de vote lors des assemblées des professeurs sur les questions d'administration posées à la Faculté.²⁰³

Parmi ceux-ci, certains expriment clairement leurs options philosophiques comme Robin, d'autres sont connus pour leurs anciennes participations gouvernementales, leur ferveur catholique... seuls quatre ne sont pas membres de l'Académie de médecine. Sept sont nés avant 1800, et ont donc plus de 65 ans. Parmi eux six sont connus pour le catholicisme. À l'opposé, parmi les plus jeunes, Charles Robin et Jules Gavarret, sont connus pour leur penchant vers une république laïque. Si la césure opérée entre "les vieux" et "les jeunes" est caricaturale, il semblerait qu'elle s'opère dans les esprits et que la Faculté, comme Duruy verrait d'un bon oeil quelques départs à la retraite.

²⁰² Pour une meilleure compréhension de la controverse qui anima les Facultés de médecine de Paris et de Montpellier, voir : Raynaud, Dominique, "La controverse entre organicisme et vitalisme : étude de sociologie des sciences" *Revue française de sociologie*, 1998, 39 (4), pp. 721-750. Pour l'auteur "Le règlement de la controverse fut étranger à une négociation sociale de la vérité, et tourna à la faveur de ceux qui eurent la productivité scientifique la plus élevée." Voir aussi Weisz, Georges, *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*. Princeton, N.J.; Guildford, G.B.: Princeton University Press, cop. 1983. p. 49. qui explique également la compétition entre les trois facultés et entre les écoles de médecine entre elles via le nombre d'étudiants les fréquentant.

²⁰³ Voir Annexe 2 liste des professeurs en chaire en 1866 et 1867.

Un an après l'arrivée de Wurtz, huit chaires sont pourvoir. En effet, par un décret du 3 novembre 1866 la démission de cinq professeurs est acceptée. Deux décèdent entre la fin de l'année 1866 et celle de 1867, enfin un huitième démissionne fin 1867.²⁰⁴

Les démissionnaires sont²⁰⁵ : Gabriel Andral (1797-1876), ami de Thiers, Cousin et Guizot membres du gouvernement de Louis XVIII, ne paraissait déjà plus depuis longtemps à la Faculté et se faisait remplacer pour se consacrer uniquement à la santé de sa femme.²⁰⁶ G. Andral, connu pour défendre le vitalisme est suppléé par Ernest Lasègue (1816-1883).

Jean Cruveilhier (1791-1874), fervent catholique, usé, demande à devenir professeur honoraire, Alfred Vulpian (1826-1887) le remplace à la chaire d'anatomie pathologique. Joseph Jobert de Lamballe (1799-1867), fervent catholique, aliéné mental qui sera interné dès 1867.²⁰⁷

Armand Trousseau (1801-1867) est à l'agonie suite à un cancer de l'estomac. Représentant du peuple en 1848, Trousseau avait remplacé François Chomel (1788-1858) destitué pour refus de serment à l'Empereur du fait de ses attachements à la monarchie. Trousseau est remplacé par Germain Sée (1810-1896)²⁰⁸. Ne favorisant pas l'insertion des sciences chimiques et physiques en médecine, il aurait eu cette phrase : "Faisons un peu moins de science et ayons un peu plus d'art".²⁰⁹

²⁰⁴ AN : AJ¹⁶/6254 et art 7215, *J. méd. chir. prat.*, nov-1866, p. 522.

²⁰⁵ Les traits biographiques sont issus de :

Huguet, Françoise, *Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris 1794-1939*. Paris : CNRS, 1991. XIV-753 p. (Histoire biographique de l'enseignement ; 6). ; Corlieu, Auguste, *Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris 1794-1894*. Paris : Imp. Nationale, 1896. 2 tomes. ; Labarthe Paul, *Nos médecins contemporains*. Paris : Lebigre-Duguesne, 1868. 424 p. ; Genty, *Les biographies médicales*. Paris : [s.n.?], 1927-1939 [I-XIII].

²⁰⁶ M. Genty, 1934-1936, *Les biographies médicales*, Paris : J.-B. Baillière., Gabriel Andral (1797, 1876) p. 193 et suiv.

²⁰⁷ Voir également Guivarc'h, Marcel, "Antoine Joseph Jobert de Lamballe 1799-1867", *Histoire des sciences médicales*, 2000, t. 34, n°3, pp. 253-270.

²⁰⁸ Pour Germain Sée, afin de ne pas le confondre avec Marc Sée, agrégé qui est professeur suppléant de Longet puis de Robin, membre de l'Académie de médecine en 1878, il sera noté G. Sée quand la confusion sera possible.

²⁰⁹ Sur Trousseau, voir entre autre : Peumery, Jean Jacques, "Armand Trousseau (1801-1867), médecin français par excellence" *Histoire des sciences médicales*, 2003, t. 37, n°2, p. 155.

Pierre Piorry (1794-1879). Poète, il rime pour la gloire de Dieu, ce qui ne l'empêche pas d'être un fervent combattant du vitalisme au profit de l'organicisme. Professeur très apprécié des étudiants pour favoriser la pratique face à la théorie, il s'est apparemment constitué, de par son franc parlé, un panel d'ennemis parmi les professeurs. "Un nom médical de premier ordre et que ses luttes avec ses confrères ont rendu célèbre dans le monde entier."²¹⁰ Il est l'inventeur du terme "septicémie".

Auguste Nélaton (1807-1873) démissionne en fin 1867. Chirurgien de l'Empereur, il sera élu en 1868 sénateur. Privilégiant sa clientèle privée au détriment de ses cours, il laisse à sa mort une des plus grosses fortunes d'Europe de l'époque.

Les décédés sont :

Natalis Guillot (1804-1866) décédé fin 1866. Il n'a laissé que peu de souvenirs dans les biographies médicales.

Marie Velpeau (1795-1867) décédé en août 1867. Grand chirurgien pragmatique, il restait éloigné des théories mais aussi et surtout des spécialisations médicales qui, pour lui, empêchaient de voir dans le malade l'entité complète. Il a, pour cette raison, souvent été classé parmi les vitalistes.

Sur les huit chaires libérées en 1867, six seront pourvues en une fois par le décret du 9 février 1867.²¹¹

Tous ces professeurs ayant depuis longtemps dépassé leur soixantième anniversaire, on pourrait penser que leur démission est volontaire et n'est que le fruit de leur âge, de leur volonté de se reposer un peu ou simplement de se soigner de quelque maladie. Pourtant Piorry est, à 72 ans, d'après Labarthe et autres, plus que vif et ne paraît pas avoir dépassé les 50 ans.²¹² Andral, avec les faveurs jugées antiréglementaires, était toujours professeur alors qu'il n'enseignait plus depuis longtemps et se faisait remplacer pour les examens non par un agrégé mais par les autres professeurs et ce, bénévolement. Aussi pourquoi donner sa démission ? Cruveilhier a soixante-quinze ans mais semble encore alerte. D'un autre côté, pour les trois autres professeurs, leur remplacement va de soi.

²¹⁰ "Deux nouveaux journaux de médecine", *Monit. sci. (Paris)*, 1867. p. 222.

²¹¹ AN : AJ¹⁶/6255 Procès verbaux de l'Assemblée des professeurs du 16 février 1867.

²¹² P. Labarthe, 1868, "Pierre Piorry (1794-1879) ", dans *Nos médecins contemporains*, p. 249 et Paul Busquet, *Les biographies médicales* 3eme année, 1929, Paris : J.B. Baillière, p. 221.

Trousseau est à l'agonie et se sait condamné par un cancer à l'estomac, Jobert de Lamballe est aliéné mental, quant à Guillot, il est décédé.

Pourtant, en 1869 Piorry publie dans l'avant propos de son ouvrage *Clinique médico-chirurgicale de la ville*, la version personnelle de sa propre démission.²¹³

Les quatre premières pages de l'ouvrage parlent de son regret de ne plus enseigner, surtout en clinique. Sa seule consolation est la clientèle privée qui lui donne le sentiment d'être encore utile, et qui lui apporte aujourd'hui matière à écrire son ouvrage. Enfin il en arrive à ce qu'il appelle "l'historique de sa démission". "En le faisant, ce n'est ni la haine, ni le mauvais vouloir qui m'ont guidés".

Il écrit :

"M. Piorry n'a pas voulu donner sa démission, il a énergiquement résisté à la demande qui lui en a été faite, et cette démission lui a été en quelque sorte arrachée (...). En 1866, ma clientèle progressait de plus en plus, Trousseau se mourrait, M. Andral ne paraissait plus dans la carrière médicale, Cruveilhier était souffrant, et Natalis Guillot agonisant (...) Velpeau vieillissait rapidement"

Quant à Jobert de Lamballe, (on comprend qu'il en parle sans le nommer en citant celui qui ne lui pardonna jamais d'avoir voté pour un autre que lui) il est aujourd'hui paralysé de la moitié de son corps, malade mental et ne peut plus professer. Le 19 octobre 1866, Piorry est convoqué par lettre chez Wurtz qui lui propose de démissionner.²¹⁴ Piorry étonné refuse énergiquement la proposition de Wurtz. "On m'assailit de lettres, de démarches officieuses. Le doyen de la Faculté multiplia ses visites."²¹⁵ Wurtz lui aurait dit :

"Vos collègues, disaient-ils sont on ne peut plus malveillants à vos doctrines et à votre nomenclature. M Husson vous est hostile, le ministre refuse de vous

²¹³ Piorry, *Clinique medico chirurgicale de la ville*, Paris : Delahaye, 1869. p. CV. Le récit de sa démission, qui couvre toute la préface de l'ouvrage, avec reproduction des lettres échangées avec Wurtz, est de fait l'explication de ce qu'il avait dénoncé comme trahison dans le premier numéro de sa revue *l'évènement médical* en février 1867 voir le *Monit. sci. (Paris)*, "Deux nouveaux journaux de médecine", 1867. p. 222.

²¹⁴ Lettre de Wurtz à Piorry du 19 octobre 1866 transcrite dans Piorry, *Clinique medico chirurgicale de la ville*, Paris : Delahaye, 1869. p. CXVII.

²¹⁵ Lettre de Wurtz à Piorry du 26 octobre 1866 transcrite dans Piorry, *Clinique medico chirurgicale de la ville*, Paris : Delahaye, 1869. p. CXVII où Wurtz lui apprend qu'il lui a rendu visite en vain et qu'il l'attend a son bureau pour lui faire part des dires du ministre.

*recevoir et vous n'avez de soutien nulle part ; vous pouvez tenir pour certain que tous les désagréments possibles vont vous atteindre ; c'est au nom de mon affection pour vous que je vous parle. (...) Que vous acceptiez ou que vous refusiez la proposition que je vous fais au nom du ministre, vous ne sortirez pas moins de l'École."*²¹⁶

S'ensuit un discours sur l'âge qui affaiblit sans qu'on s'en rende compte, et la nécessité de partir dans la gloire avant la flétrissure...

Piorry parle de complot parce que Wurtz lui aurait dit que la mesure qui le touchait était commune à plusieurs professeurs dont Trousseau, Andral, Cruveilhier, Jobert qui devaient aussi donner leur démission. Wurtz lui aurait en outre donné l'assurance que Bouillaud démissionnerait aussi et qu'un autre groupe de professeurs serait amené à démissionner en mars 1867. Piorry se serait défendu bec et ongle, refusant de démissionner en disant que les opposants à ses doctrines étaient non seulement minoritaires mais qu'en plus, il avait la plus grande bienveillance des élèves. Piorry était prêt à croire que par maladie ou vieillesse les professeurs cités donnaient leur démission mais qu'il lui fallait réfléchir, et qu'il lui faudrait de toute façon l'assurance que Bouillaud et Velpeau quitteraient la Faculté. Suite aux insistances de Wurtz, Piorry finit par signer la démission rédigée par Wurtz lui-même.

Dans le décret annonçant la démission des professeurs Andral, Cruveilhier, Jobert, Piorry et Trousseau, Piorry remarque, premièrement, que Velpeau et Bouillaud, plus anciennement nommés que lui, ne sont pas sur la liste et, deuxièmement, que les autres ont obtenu le titre de "professeur honoraire" alors que lui devient simplement "ancien professeur". Avec ce titre, Piorry est alors empêché de voter lors de la nomination de nouveaux professeurs. C'était aux yeux de Piorry la preuve d'un complot. Piorry a bien essayé de retirer sa démission, le lendemain même de sa signature, mais en vain. Piorry se plaint auprès de Wurtz de ne pas avoir eu l'honorariat. Mais Wurtz lui rétorque qu'il a tout fait pour et que seul le ministre est en cause.

D'après Wurtz, Duruy est à l'origine de toutes ces démissions. "Son Excellence veut qu'un certain nombre de chaires soient déclarées vacantes dans un bref délai et votre

²¹⁶ Piorry, *Clinique medico chirurgicale de la ville*, Paris : Delahaye, 1869. p. CVII.

nom figurera dans la liste des démissionnaires à coté des noms les plus honorables de la Faculté"²¹⁷

Or Piorry écrit à Wurtz vers la mi-novembre qu'il a appris du ministère que celui-ci n'était aucunement en cause dans la demande de démission et que ses droits à la retraite lui était dus, qu'il soit démissionnaire ou révoqué. Il apprend, par la même occasion, que personne, pas même le ministre ne pouvait l'obliger à démissionner. Il finit sa lettre en demandant à Wurtz si l'intrigue ne venait que de lui ou d'un certain nombre de professeurs.²¹⁸

Si la thèse du complot est exagérée par Piorry, qui a très mal supporté cette démission forcée, il faut néanmoins reconnaître que parmi les professeurs partants, certains s'affirmaient comme vitalistes comme Andral ou étaient au moins de fervents catholiques comme Cruveilhier. Dans un communiqué publié le 22 juin 1867 dans le n° 17 de *l'Événement médical*, journal de Piorry on peut lire : "L'honorable doyen de la Faculté de médecine n'a été et ne pouvait être dans cette affaire qu'un intermédiaire autorisé"

La deuxième vague de démissions annoncée pour mars 1867 n'aura pas lieu. Piorry y voit une preuve de l'efficacité de ses protestations à la suite de sa démission.

De nouveaux professeurs

Ainsi à la fin de l'année 1866, six professeurs partent donc à la retraite ou meurent.

Au tout début 1867, les étudiants comme les professeurs attendent beaucoup des futures nominations voyant, par-là, la possibilité de faire valoir leurs propres opinions.

Et ces espoirs ne sont pas sans fondement car, pour une fois (est-ce à cause des troubles ou à cause de la quantité de professeurs à remplacer ?) Victor Duruy annonce qu'il se contentera de valider le choix de l'assemblée des professeurs. Ce n'est donc ni

²¹⁷ Lettre de Wurtz à Piorry du 27 octobre 1866 transcrite p. CXIX du Piorry, 1869, *Clinique medico chirurgicale de la ville*, Paris : Delahaye.

²¹⁸ Lettre de Piorry à Wurtz, non datée, transcrite p. CXXV du Piorry, 1869, *Clinique medico chirurgicale de la ville*, Paris : Delahaye,

l'Empereur, ni le ministre de l'Instruction publique Victor Duruy, qui désigneront les heureux gagnants. La Faculté peut enfin jouir d'un peu d'autonomie.²¹⁹

Le choix des professeurs se fait en deux temps.

Fin 1866, Germain Sée (1818-1896), Alfred Vulpian (1826-1887), et Charles Ernest Lasègue (1816-1883) sont choisis par les professeurs pour remplacer leurs maîtres Trousseau, Cruveilhier et Andral qu'ils suppléaient depuis longtemps.²²⁰ Mais leur nomination n'est pas encore validée par le ministre. Restent trois chaires à pourvoir.

Aux assemblées des professeurs du 12 et 19 janvier 1867, par vote, les candidats présentés au ministre de l'Instruction publique, pour la chaire de pathologie externe et les deux chaires de pathologie interne nouvellement vacantes, sont Paul Broca (1824-1880), Alexandre Axenfeld (1825-1876) et Philippe Hardy (1811-1893).²²¹

Ainsi le 16 février 1867, ce sont six nouveaux professeurs qui sont introduits suite au décret du 9 février 1867 les nommant en bloc.²²²

Si on inclut les chaires de Velpeau et de Nélaton qui se libéreront courant 1867, ainsi que les permutations de chaires inévitables à toute vacance, voici le mouvement de poste qui s'est opéré durant cette année.

- Sappey remplace Jarjavay à la chaire d'anatomie.
- Jarjavay remplace Nélaton à la chaire de clinique chirurgicale.
- Lasègue remplace Andral à la chaire de pathologie et thérapeutique générale en 1867.
- Hardy remplace Behier à la première chaire de pathologie médicale en 1867.
- Behier remplace Piorry à la chaire de clinique médicale qui passe de l'Hôtel-Dieu à la Pitié.
- Axenfeld remplace Monneret à la deuxième chaire de pathologie médicale en 1867.
- Monneret remplace Guillot à la 2ème chaire de clinique médicale de la Charité.

²¹⁹ article 7273, *J. méd. chir. prat.*, 1867, n° de mars, p. 97.

²²⁰ AN : AJ¹⁶/6254 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs des 23, 28 novembre et 1^{er} et 5 décembre 1866.

²²¹ AN : AJ¹⁶/6255 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs des 5, 11, 12, 18, 19 janvier 1867.

²²² AN : AJ¹⁶/6255 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs du 16 février 1867.

- Broca remplace Gosselin en 1867 à la première chaire de pathologie chirurgicale.
- Gosselin remplace Velpeau à la chaire de clinique chirurgicale de la Charité.
- Verneuil remplace Richet en 1867 à la deuxième chaire de pathologie chirurgicale.
- Vulpian remplace Cruveilhier à la chaire d'anatomie pathologique.
- Sée remplace Trousseau à la chaire de thérapeutique et de matière médicale.
- Richet remplace Jobert de Lamballe à la chaire de clinique chirurgicale passée de l'Hôtel Dieu à la Pitié.

Dans l'ouvrage de Paul Labarthe, dictionnaire biographique qui n'hésite pas à donner autant de descriptions physiques et morales que scientifiques des médecins,²²³ on découvre quelques traits de caractères des nouveaux venus. Ces caractères sont complétés par les biographies médicales de Busquet et Genty.

Alexandre Axenfeld a la sympathie des étudiants républicains anticléricaux.

- Paul Broca est fondateur en 1859 de la Société d'anthropologie de Paris, et est qualifié de libre penseur militant.
- Alfred Hardy est un modèle de travail de loyauté et de dignité professionnelle.
- Ernest Lasègue obtient ses premiers postes grâce à Victor Cousin et Claude Bernard.

"Opposant de la théorie de la pathologie cellulaire de Virchow qui place l'unité de l'individu au rang de mythe et qui dit que l'individualité est une invention à l'usage des odontologistes. Pour lui cette pathologie cellulaire n'est qu'un fragment de la pathologie."²²⁴ Esprit indépendant, qui se fait laborantin sur certains sujets mais qui nie pour d'autres, comme l'alcoolisme, toute avancée due à la méthode expérimentale.

²²³ Comme beaucoup de dictionnaires biographiques de l'époque : Chereau, Achille, *Le Parnasse médical français*. Paris : A. Delahaye, 1874. XXIV-552 p. et Genty, *Les biographies médicales*, Paris : [s.n.?], 1927-1939 [I-XIII].

²²⁴ Genty, *Les biographies médicales*, Paris : J.-B. Baillière, 1934-1936. p. 33. La pathologie cellulaire de Virchow en a fait un des tenants du renouveau matérialisme médical allemand avec Buchner. Voir par exemple : Lalouette, Jacqueline, *La libre pensée en France 1848-1940*. Paris : A. Michel, 2001. 2ème éd. pp. 159-161.

- Marie Sappey, libre penseur, n'a d'après les biographes, pas été un bon professeur. "On serait tenté d'accorder à M. Sappey qu'un rôle néfaste".²²⁵
- Germain Sée, disciple de Trousseau et de Claude Bernard, est appelé comme médecin auprès de Napoléon III en 1870.
- Alfred Vulpian, élève de Flourens, ami et collègue de Charcot, est le premier à cultiver les tissus animaux et montre la capacité de survie des cellules en dehors de l'organisme.

La même année, est également nommé Aristide Verneuil (1823-1895) membre fondateur de la Société anthropologique avec Broca, travailleur opiniâtre, esprit élevé, jeune, fier, indépendant, libéral, très populaire parmi les élèves

Le résultat est là : pour les étudiants, les nouveaux professeurs choisis sont en grande partie ceux qui se réclament du positivisme ou du moins de la science positive. Si cela réjouit la majorité des étudiants et des professeurs votants, cela inquiète les partisans du vitalisme et surtout le clergé. Jacques Léonard ne peut s'empêcher d'évoquer "les relations politico philosophiques qu'entretennent Axenfeld, G. Sée, Naquet, Vulpian, Broca et Charcot à l'époque où décline le Second Empire."²²⁶ Sans réellement expliciter ces relations politico-philosophiques, il revoie à la liste des auteurs du dictionnaire de Dechambre où l'on peut effectivement voir les noms de Axenfeld, Vulpian, Broca et Charcot côtoient ceux de Robin et de Littré.²²⁷

Accueil contrasté des nouveaux professeurs

²²⁵ M. Genty, 1932-1934, *Les biographies médicales*, Paris : J.-B. Baillière. p. 198 Sappey.

²²⁶ "Rencontres et influences nous expliqueraient peut-être comment s'épaule physiologie et chimie et par quel cheminement la clinique, la thérapeutique, et la micrographie échange de bons services" Léonard, Jacques, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*. Paris : Aubier Montaigne, 1981. p. 147.

²²⁷ Mais on peut aussi y remarquer la présence de Wurtz, Schutzenberger, Sainte-Claire Deville, Orfila... Pour Sée, il semblerait que Jacques Léonard est confondu Germain avec Marc Sée (Aucun lien de parenté), professeur agrégé qui participe au dictionnaire encyclopédique. Voir par exemple le tome 1 de A. Dechambre – J. Raige-Delorme *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Paris : Masson : P. Asselin : [puis] Asselin et Houzeau, 1864-1888. 36 vol. Par contre Naquet ne participera pas au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, mais à celui de Larousse en compagnie de Jules Vallès entre autres.

Devinant que ces nominations ne sont pas du goût de tous, Wurtz prend les devants. Dans le procès verbal du Conseil académique du 8 février, il dénie formellement toute volonté d'imposer la méthode expérimentale, souvent associée au positivisme et au matérialisme, dans le choix de ces nouveaux professeurs.

*"M. le doyen de la Faculté de médecine donne au conseil l'assurance que la Faculté, dans ses présentations, n'a eu aucune des préoccupations d'école qu'on lui suppose ; elle n'a qu'une seule tendance, une seule préoccupation, celle de faire entrer la science dans la voie de l'observation et de l'expérimentation, pour déterminer ensuite des lois générales."*²²⁸

Mais ce déni n'abuse personne et la controverse s'enflamme. Ce sont les étudiants qui allument la mèche.

Ces changements sont vilipendés dans *l'Univers* où Félix Fredault, médecin fervent catholique, publie un article intitulé "Les derniers jours de la Faculté de médecine."²²⁹ En effet pour *l'Univers*, ces nominations confortent la Faculté dans sa décadence contre la morale. En ne choisissant que des positivistes, la Faculté perd le peu d'équilibre doctrinal qu'elle offrait. Fredault va même jusqu'à prétendre qu'environ 2000 élèves, (chiffre peut-être exagéré puisqu'il s'agit du nombre moyen d'étudiants fréquentant régulièrement l'École) ont réclamé dans le grand amphithéâtre une profession de foi matérialiste aux nouveaux professeurs.

Le Journal de médecine et de chirurgie pratique, pourtant favorable à ces changements, remarque que le nouveau corps enseignant est un ensemble peut-être un peu trop homogène. "Il y a lieu de croire même que voulant se donner une certaine couleur ou plutôt accentuer davantage la couleur existante, elle (la Faculté) a écarté soigneusement tout ce qui pouvait imprimer quelque nuance sur le fonds commun."²³⁰

En bref, on reproche à la Faculté de médecine d'avoir une doctrine, alors qu'un an auparavant on lui reprochait de ne pas en avoir. Ce qui apparaît aux uns comme une preuve de décadence est, aux yeux des autres, un signe de reconnaissance.

L'hebdomadaire de Dechambre applaudit aux changements de professeurs et s'oppose clairement au jugement de *l'Union médicale*.

²²⁸ Cité dans le discours de Charles Robert au Sénat, *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, p. 228.

²²⁹ Fredault, 1867, Derniers jours de la Faculté de médecine, *l'Univers* du 19 avril 1867.

²³⁰ article 7273, *J. méd. chir. prat.*, 1867, p. 97.

*"C'est le moment où la Faculté renaît à la vie (...) ou choisissant ses élus non parmi les médecins désireux de clientèle ou déjà absorbés par elle, mais parmi les travailleurs jeunes, amoureux du travail et déjà presque célèbres, c'est le moment où elle appelle dans son sein MM Germain Sée, Lasègue, Axenfeld, Vulpian, Broca, c'est le moment où elle renaît à la vie que vous choisissez pour la déclarer morte sans retour. Il est trop tard messieurs !".*²³¹

Avec ces nominations, les étudiants anti-cléricaux ou positivistes semblent avoir gagné la bataille. Un calme relatif s'installe.

*"Ils (les étudiants) ont applaudi, avec une insistance significative l'exposé des doctrines organiciennes, auxquelles MM. Broca, Vulpian, Hardy et Sée ont déclaré se rattacher franchement et complètement. Nous ne pouvons que féliciter les élèves et les maîtres de cette communion d'idées scientifiques, qui tendrait à prouver que l'École de Paris a aussi sa doctrine."*²³²

Pourtant, le 22 mars 1867, suite à la vague de nominations, de nouveaux troubles accompagnent les premiers cours des nouveaux professeurs. Ces troubles ne s'arrêteront que près d'un an plus tard. Ils commencent au cours de Germain Sée et prennent un tour inattendu.²³³

²³¹ A. Dechambre, 1867, *Gaz. hebd. med. chir.*, Paris : V. Masson et fils, n°5 du 1^{er} février 1867, p. 69.

²³² A. Dechambre, Cours des nouveaux professeurs de la Faculté de médecine, *Gaz. hebd. med. chir.*, n°13 du 29 mars 1867, p. 193.

²³³ A. Dechambre, *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 13 du 29 mars 1867, rubrique Variétés, p. 192.

Église contre Faculté : les débuts du conflit

Inauguration du cours de G. Sée

Le 22 mars 1867, pour l'inauguration des cours des nouveaux professeurs, tout le monde s'attend à des troubles. Dès le premier cours, celui de G. Sée, les journalistes affluent. Les troubles sont si prévisibles que le professeur s'est fait accompagner de deux de ses collègues les plus populaires : Jules Gavarret et Edmé Pajot.²³⁴ Leur prévoyance n'est pas vaine, Germain Sée ne peut prendre la parole. L'incident est longuement relaté dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie pratique*.²³⁵ Ce fait est si rare et donne une telle description de ce que durant tout cet écrit, on a appelé "troubles ou chahut" que c'est dans son quasi-intégralité qu'il doit être retranscrit.

"Vendredi dernier, 22 mars, dès une heure et demie, l'amphithéâtre de la Faculté était comble et les couloirs étaient encombrés comme aux plus grands jours. L'agitation de l'assemblée faisait présager une séance extrêmement orageuse. À deux heures précises, M. Germain Sée est entré, précédé ou escorté de maîtres chers à la jeunesse, MM. Gavarret, Pajot, Roger Axenfeld, Houel, Dolbeau. Ça a été une explosion d'applaudissements frénétiques, de trépignements à outrance et de vivats prolongés, auxquels se mêlaient les notes discordantes de cris aigus, de hurlements féroces et de sifflets enragés. Vive Sée ! Criaient les uns ; vive Gubler ! Criaient les autres.

²³⁴ D'après Labarthe, "Le docteur Pajot après avoir été la gloire de l'enseignement libre, est aujourd'hui la gloire de l'enseignement officiel. C'est un des professeurs les plus aimés de l'École.(...) Pajot est ce type de professeur original, amusant, instructif." Labarthe rajoute que les étudiants réservent leur place dans l'amphithéâtre une heure avant le cours. Pajot a une autre passion : la pêche. L'été il donne des cours de pêches et ses élèves sont aussi nombreux qu'à ses cours d'accouchement, un de ses meilleurs élèves pêcheur est Wurtz. Voir notice sur Pajot dans Labarthe Paul, *Nos médecins contemporains*. Paris : Lebigre-Duguesne libraires éditeurs, 1868.

²³⁵ A. Dechambre, *Gaz. hebd. med. chir.*, Paris : V. Masson et fils 1867, n° 13 du 29 mars, rubrique Variétés, p. 207.

Le professeur essaye vainement de parler ; toutes les fois qu'il ouvre la bouche, le bruit redouble. « Nous prendrons pour drapeau, s'écrie-t-il, la pathologie expérimentale... » Nouveau tonnerre d'applaudissements et de murmures. De toutes parts, on crie : « À la porte les siffleurs ! À bas la rue Cassette ! » Un élève descend les gradins, franchit la balustrade, et du haut de la table de l'hémicycle harangue ses condisciples et les invite au silence. L'agitation continue. M. Sée, plein de calme et de sang-froid, cède à la sollicitation du plus grand nombre, et prononce quelques paroles étouffées par le bruit.

M. Pajot s'avance et demande à parler. Au milieu du plus profond silence et d'une voix émue, il s'écrie : « Messieurs, il y a vingt-cinq ans que vous me connaissez ; suis-je un honnête homme?. (Oui ! oui !) et bien ! J'affirme que j'ai voté pour M. Sée. » (Cris : Vive Pajot ! applaudissements trois fois répétés.)

M. Sée : Qu'ont donc à me reprocher ceux qui veulent m'empêcher de parler ?...

Quelques voix : Le concours ! le concours !

M. Sée : Je suis et je me flatte d'être un représentant convaincu de l'enseignement libre ; j'y ai consacré, depuis plusieurs années, tout mon temps et tous mes soins. Mon élection est un hommage rendu à la liberté de l'enseignement médical ; je déclare que nulle influence étrangère n'a pesé sur ma nomination ; j'ai été librement choisi par la Faculté ; ceux qui m'insultent outragent aussi l'École toute entière ! Que mes interrupteurs se montrent et viennent exposer leurs griefs !...

Voix nombreuses : Oui, qu'ils se montrent ! Où sont-ils ? Les lâches n'ont pas le courage de se faire voir !

Un étudiant, s'élançant dans l'hémicycle : il est toujours permis à une grande assemblée comme celle-ci de manifester ses sentiments et son émotion ; mais il faut reconnaître que la très-grande majorité est favorable aux principes représentés par l'honorable professeur... (Interruptions violentes.)

M. Sée : Vous ne respectez ni la Faculté, ni vos camarades !

L'élève, reprenant : En nommant M. Sée, la Faculté a fait une grande chose dont nous devons lui savoir gré...

Une voix : Elle a fait preuve d'indépendance !

Plusieurs voix.-Assez ! assez ! Parlez, M. Sée, parlez !

M. Sée : On m'a reproché tout à l'heure de n'avoir pas concouru. J'étais inscrit pour le concours de l'agrégation en 1856, mais une maladie grave et longue m'a empêché de concourir...

Plusieurs voix : Ne vous justifiez pas, vous n'avez pas besoin de justification !

Sur d'autres bancs : Vive le concours ! Vive Gubler !

M. Gavarret se lève (mouvements divers, applaudissements répétés ; écoutez ! Écoutez !) : Messieurs, dit-il, j'assiste, depuis près d'une heure, à un spectacle navrant, à un spectacle des plus pénibles qu'il m'ait été donné de voir dans ma longue carrière scientifique... (C'est vrai ! C'est vrai ! Bravo !) J'en suis profondément affligé pour vous, jeunesse des écoles, que j'aime avec sincérité. (Applaudissements.) La plupart d'entre vous applaudissent à la nomination de M. Sée. (Oui ! oui !) Quelques-uns lui reprochent de n'être pas arrivé par le concours ! M. Sée est médecin des hôpitaux, et c'est par le concours qu'il y est parvenu, (bravo !) Il vous a dit que s'il n'avait point concouru pour l'agrégation, c'est qu'il en avait été empêché par une grave maladie. C'est vrai, et j'ajoute que si M. Sée avait pu concourir, il aurait été probablement du nombre des élus, car aucune qualité ne lui manquait pour réussir. (Applaudissements.) D'ailleurs, pourquoi voudriez-vous qu'il eût été agrégé avant d'être professeur ? Même sous le régime du concours, ce titre n'avait rien de nécessaire ni d'obligatoire. Un des maîtres les plus éminents de cette École, Rostan, un des savants les plus illustres de notre temps, Dumas, ont été promus au professorat sans avoir passé par l'agrégation ; et moi, qui vous parle, je n'étais qu'un jeune docteur de trois mois lorsque j'ai concouru pour la chaire de physique médicale. En 1862, le concours pour les chaires de professeur a été supprimé ; on lui a substitué l'élection. S'ensuit-il que la Faculté ne soit pas restée fidèle à ses traditions d'indépendance et d'équité ? S'ensuit-il que la robe de professeur soit devenue un privilège, comme avant 1830 ? Non, messieurs. La Faculté a été libre dans son choix, et elle n'a été guidée, dans ses graves décisions, que par le sentiment de sa dignité, le maintien de sa réputation, l'amour du progrès, l'intérêt de l'enseignement et la sollicitude que vous lui inspirez, vous ses chers et fidèles élèves. (Applaudissements.) Il y a quelques années, le système des présentations vous a donné M. Longet; récemment, il vous a donné M. Vulpian, Axenfeld, Hardy et Sée. Avez-vous à vous plaindre ? M. Sée, comme les trois autres élus, a fixé l'attention et le choix de la Faculté par le

mérite de ses travaux, de ses publications et de son enseignement libre. La Faculté l'a élu dans la plénitude de sa liberté (Bravo !) Elle l'a élu non pas seulement par inclination pour ses doctrines, mais surtout par la conviction qu'elle avait que ses leçons seraient pour vous d'un grand profit. Nul n'est plus riche que M Sée en titres antérieurs, en épreuves écrites ; que lui manque-t-il donc, à vos yeux, pour avoir satisfait aux exigences du concours ? Des épreuves orales ?

Il ne demande pas mieux que de les faire aujourd'hui devant vous ! Laissez-le donc parler, et vous verrez qu'il était digne du choix de la Faculté et qu'il est digne de la chaire qu'il occupe. (Applaudissement prolongés.)

Le calme, un moment rétabli après cette allocution, permet au professeur d'exposer ses principes relativement à la vie, à la maladie, à la fièvre, et de proclamer l'importance de la physiologie et de la pathologie expérimentale.

Chacune de ces déclarations est suivie des manifestations les plus bruyantes.

À trois heures, M. Sée se lève et prononce ces paroles : Je remercie profondément la majorité...

Plusieurs voix : Dites l'unanimité, les autres ne sont pas des hommes ! (C'est vrai ! C'est vrai !)

M. Sée : Au nom de la liberté de la science et de l'enseignement, au nom de l'indépendance des principes, je remercie tous ceux qui m'ont soutenu de leurs encouragements sympathiques.

Après ces paroles, l'assemblée se disperse dans un grand tumulte. La cour est remplie de groupes animés. À leur sortie de l'École, M. le doyen et M. Sée sont accueillis par des applaudissements chaleureux."²³⁶

Pour finir, le journaliste Dechambre commente : "Pourquoi ces chahuts contre Sée ? Germain Sée n'était pas agrégé. Or comme le rappelle Gavarret, le concours d'agrégation étant depuis peu aboli, le titre d'agrégé n'est pas nécessaire à l'obtention d'une chaire."²³⁷

Le fait que Sée ne soit pas agrégé n'est qu'un prétexte. Le récit de ce premier cours de Sée révèle les dissonances entre les élèves dont une majorité est "favorable aux

²³⁶A. Linas, "Bruits à la Faculté de médecine" *Gaz. hebd. med. chir.*, n°13 du 19 mars 1867, pp. 207-208.

²³⁷ A. Linas, "Bruits à la Faculté de médecine" *Gaz. hebd. med. chir.*, n°13 du 19 mars 1867, p. 208.

principes représentés" par Sée. En effet, Sée, n'est pas un inconnu des élèves, il donne depuis longtemps des cours libres à l'École pratique de médecine. Les étudiants savent l'importance qu'il accorde à la physiologie et la pathologie expérimentale. L'utilisation du mot "expérimental" ne peut être innocente dans un tel contexte. "Expérimental" renvoie à la "science expérimentale" qui, on l'a vu, est assimilée à "science positive". N'est-ce pas ce que Claude Bernard, le maître de Sée, a voulu définir dans son récent ouvrage *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*²³⁸ ? Ce qui explique également pourquoi d'après Dechambre, "chacune de ses déclarations est suivie des manifestations les plus bruyantes". Pour Labarthe, la cause est entendue mais elle va même plus loin. "Les agitations ont paraît-il été conduites par le "parti clérical, qui voyait en lui, d'abord un membre de la religion juive, ensuite un ennemi terrible, partisan du nationalisme et du positivisme"²³⁹

Le 27 mars 1867, cinq jours après ce fameux premier cours de Sée, le *Phare de la Loire*, journal de Nantes donne une toute autre version des événements de la journée du 22 mars que le *Journal des villes et des campagnes* va reprendre rapidement.²⁴⁰ Giraud, rédacteur du *Journal des villes et des campagnes*, publie un article qui dénonce les nouvelles nominations : "Le matérialisme se porte hautement, publiquement et triomphalement à l'École de médecine".

D'après le *Phare de la Loire*, Sée empêché de parler aurait accepté la protection de deux étudiants, disciples de la doctrine matérialiste, Léonce Levraud et Victor Jaclard qui seraient montés en chaire pour soutenir le professeur.²⁴¹ Or d'après le récit de Dechambre, un étudiant s'est bien élancé dans l'hémicycle pour défendre le professeur. Deux jours plus tard, la plupart des quotidiens, comme *Le monde*, la *Presse scientifique et industrielle des deux mondes*...²⁴² relatent l'événement.

²³⁸ Bernard, Claude, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris : J. B. Baillière, 1865. 400 p.

²³⁹ Labarthe, Paul, 1868, *Nos médecins contemporains*, Paris : Lebigre Duquesne, p. 362.

²⁴⁰ AN : F/17/4399 Article du *Phare de la Loire de Nantes* du 27 mars 1867.

²⁴¹ Anecdote : le *Phare de la Loire* écrit de Say et non Sée un lapsus pour Jean-Baptiste qui définit, un des premiers, l'économie comme une science expérimentale ou pour son petit-fils Léon député libéral ?

²⁴² AN : F/17/4399 voir les extraits de journaux.

Les étudiants Jaclard et Levraud ne sont pas des anonymes. Jaclard n'est en effet plus étudiant depuis son expulsion, suite au congrès de Liège. Quant à Levraud, il est si proche de Blanqui que Levraud l'héberge un certain temps chez lui. Tous deux sont déjà connus de la police car ils ont été arrêtés le 21 janvier 1866 avec Villeneuve, Granger et d'autres blanquistes, pour avoir pris part à une manifestation de rue. Ils furent condamnés, le 16 février, par la 6e Chambre du tribunal correctionnel, à six mois de prison.²⁴³

Avoir accepté la protection de tels faux étudiants irrite le ministre de l'Instruction publique qui fait immédiatement une enquête. Le 7 avril 1867 le ministre de l'Intérieur reçoit la lettre suivante du ministre de l'Instruction publique : "Le professeur repousse formellement le reproche qu'on lui fait d'avoir oublié ses devoirs jusqu'à se mettre sous le patronage de deux étudiants condamnés pour la violence de leur propagande anarchiste."²⁴⁴

Si dans cette affaire Duruy peut croire le professeur soutenu par le doyen, il a toutes les raisons de prendre ses distances quant au discours que les uns et les autres lui tiennent. Constamment se pose, entre le ministre de l'Intérieur et celui de l'Instruction publique la question de la gestion des troubles causés par les étudiants de la Faculté. Si pour le ministère de l'Instruction publique, les troubles causés dans l'enceinte relèvent de ses fonctions et ceux hors de l'enceinte relèvent de celui de l'Intérieur, pour le vice-recteur de l'Académie, le personnel du ministère de l'Intérieur doit également agir si nécessaire dans les murs de l'École de médecine. Évidemment Wurtz ne l'entend pas ainsi. Aussi parfois, face aux évènements, Duruy entend deux versions différentes des faits selon qui les rapporte.

²⁴³ Maitron, Jean, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* [Ressource électronique, CD Rom] Article : Levraud.

²⁴⁴ AN : F/17/4399 Lettre de du ministre de l'Instruction publique au ministre de l'Intérieur du 7 avril 1867.

Wurtz et le vice-recteur Mourier

L'opposition entre Wurtz et Mourier, vice-recteur de l'Académie, saute aux yeux dans les récits contrastés des évènements relatifs à une autre manifestation contemporaine qui arrivent sur le bureau de Duruy.

En 1868, les étudiants de droit et de médecine demandent l'autorisation de la préfecture de police de se réunir afin de discuter ensemble d'une action contre l'augmentation des loyers d'étudiants. Parallèlement, ils demandent à Wurtz l'autorisation d'utiliser le grand amphithéâtre de l'École pour cette réunion. Le préfet de police et Wurtz accèdent à leur demande.

Le vice-recteur Mourier qui croyait l'autorisation refusée, apprend par hasard en rencontrant Wurtz au sortir du ministère que celle-ci aura lieu. D'après Mourier, Wurtz aurait dû laisser la surveillance de cette réunion exclusivement à la police afin d'éviter ce qu'il décrit comme de "grands débordements". Le vice-recteur Mourier raconte par lettre du 8 avril 1868 que l'amphithéâtre était loin d'être plein et que personne ne pouvait s'entendre ; qu'à l'extérieur des groupes commençaient à se former et à déborder, parce Wurtz avait fermé les grilles de l'École.²⁴⁵ Au sortir de la réunion, tous se sont livrés à des voies de faits, importunant la circulation et les passants. Conclusion de Mourier, il aurait fallu leur interdire la réunion.

Ce même 8 avril, Duruy reçoit la version de Wurtz.²⁴⁶ La préfecture de police ayant autorisé la réunion, Wurtz avait prévu de fermer la grande grille et de laisser les étudiants entrer dans la cour en montrant leur carte. La cour étant pleine, il a ouvert l'amphithéâtre qui s'est rempli en un quart d'heure. Wurtz fait alors fermer l'entrée de la Faculté. Certains refoulés ont voulu escalader la grille, mais Wurtz demande l'intervention des sergents qui se sont simplement postés devant la grille. Il n'y eut aucun désordre et les agents de police ont eu une conduite parfaite. Dans la rue, les choses se sont passées "avec bruit, avec confusion, mais somme toute sans désordre." En ce qui concerne la réunion elle-même : "Je regrette de dire que le calme que nous voyons présider aux réunions d'ouvriers, a été absent.... L'ordre n'a pas été troublé, mais la mauvaise tenue et le ridicule n'ont pas manqué".

²⁴⁵ AN : F/17/4399, lettre du vice-recteur de l'Académie au ministre de l'Instruction publique du 8 avril 1868.

²⁴⁶ AN : F/17/4399, lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction publique du 8 avril 1868.

Wurtz paraît plus indulgent que le vice-recteur et veille à ce que ces évènements ne remettent en cause ni sa réputation ni son autorité. En revanche, le vice-recteur s'efforce d'alerter le pouvoir et de discréditer l'autorité du doyen.

Le contraste entre les deux narrations peut légitimement avoir éveillé des doutes chez Duruy. Il semble néanmoins que Duruy croit en la version de Wurtz et de Sée au sujet des troubles causés le 22 mars, version appuyée comme on l'a vu par certains journaux comme la *Gazette hebdomadaire* de Dechambre. Reste à faire face aux conséquences de la rumeur propagée par les journaux hostiles aux nouveaux professeurs.

Dès le mois de mai 1867, le rédacteur en chef du *Journal des villes et des campagnes*, Léopold Giraud, reprenant l'histoire telle que le *Phare de la Loire* l'avait racontée, dépose au Sénat une pétition sur la liberté de l'enseignement. Cette pétition est, en son temps, passée quasi inaperçue. Pourtant, elle n'exprime que ce que son auteur n'a cessé d'écrire depuis quelques années. Dès 1865, Giraud avait commencé à attaquer l'enseignement de l'École de médecine par son ouvrage : *La science des athées*.²⁴⁷ En 1867, sa pétition reçoit 719 signatures. Elle a deux objectifs : "Appeler l'attention du gouvernement sur l'enseignement de certaines Facultés et de demander, comme le seul remède à la propagation de funestes doctrines, la liberté de l'enseignement supérieur."²⁴⁸ Cette pétition veut montrer à l'aide de citations et de "faits" en quoi l'enseignement de l'École de médecine propage de "funestes doctrines". Par le *Journal de Rennes*, on apprend que la pétition n'est pas clause ; que Giraud fera un nouveau dépôt dès qu'il aura obtenu cinq cent signatures de plus.²⁴⁹ Le 23 juin 1867 Giraud peut annoncer qu'il a obtenu les signatures de personnes reconnues comme Frédéric Le Play, ingénieur et sénateur et Carlo Matteucci, italien, physicien et ancien ministre de l'Instruction publique. Mais Giraud a publié sa pétition un peu tard, après les évènements de la rentrée de mars, le calme est déjà revenu à l'École. De plus, fin juin, les étudiants sont plus concentrés sur les examens de fin d'année que sur la presse polémiste. Les vacances arrivent et la pétition passe donc un peu aux oubliettes. Mais la polémique lancée va renaître, par la suite.

²⁴⁷ Giraud, Léopold, *La science des athées*. Paris : V. Palmé, 1865. 316 p.

²⁴⁸ Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p.1.

²⁴⁹ AN : F/17/4399. Extrait du *Journal de Rennes* du 11 mai 1867.

Wurtz démissionnaire ?

La *France médicale* avait déjà jugé les troubles de mars 1867 comme passagers et sans suite. Pour cette revue médicale, l'ordre a été rétabli à la Faculté par la mise en place depuis fin 1866, début 1867 de ces nouvelles personnes à des postes clefs comme

Wurtz au décanat, Gavarret à la physique, Vulpian à la physiologie, Sée, Broca. Même si le journaliste regrette que l'École accueille encore des professeurs qui "doctrinalement, (sont des) traînards les plus présentables"²⁵⁰ dans les personnes de Hardy, Lasègue, Axenfeld, Monneret et Behier, il reconnaît à ces derniers quelques qualités : la logique de Hardy, l'amabilité de Lasègue, le mérite de Axenfeld. Ainsi pour la *France médicale*, le corps professoral, somme toute convenable, sera vite accepté et respecté des étudiants.

Pourtant, les autres chroniqueurs médicaux s'en font l'écho : la guerre ensommeillée ne demande qu'à renaître. Or, un des moments forts en manifestation est sans conteste la séance solennelle de rentrée. Aussi dès juin 1867, alors même que le calme est revenu, l'École pense déjà aux événements qui risquent d'avoir lieu en novembre. Pour éviter cela, Wurtz croit devancer les problèmes en annulant purement et simplement cette cérémonie ancestrale, et la remplace par une séance de sortie célébrée le 14 août quand tous les étudiants sont déjà partis en vacances. Ce n'est pas du goût de tous.

À la rentrée de novembre, sans séance solennelle, le corps professoral pense donc avoir évité les manifestations. Mais dès les premiers cours, ceux de Gavarret, le désordre est tel que Gavarret s'abstient de prendre la parole. Les perturbateurs ne s'en prennent pas directement à Gavarret, qui est très populaire. Ils protestent contre l'annulation par Wurtz de la séance solennelle de rentrée. Après l'intervention de Wurtz, en pleine cour de l'École, qui se déclare seul responsable de ce changement d'habitude, tout rentre dans l'ordre, mais pour quelques semaines à peine. Car à la date de la rentrée 1869, la suppression de la séance solennelle de rentrée est encore et toujours présentée dans les journaux comme une sorte de sacrilège.²⁵¹

²⁵⁰ H. Favre, "l'ère nouvelle" *France médicale* du 3 avril 1867.

²⁵¹ article 7841, *J. méd. chir. prat*, août 1869, p. 389.

Les évènements de ce premier désordre de l'année scolaire 1867/1868 méritent d'être examinés pour mieux comprendre la position de Wurtz envers les étudiants, mais aussi envers le corps professoral et surtout le vice-recteur. De plus, ce sont ces évènements qui vont permettre à Giraud de relancer sa pétition contre les égarements de l'École de Paris.

Le lundi 4 novembre, Gavarret inaugure la rentrée scolaire. Le 6 novembre, Duruy reçoit, une fois de plus, deux comptes-rendus de la journée : un du vice-recteur Mourier et un du doyen Wurtz. Le vice-recteur fait remarquer que le cours de Gavarret a été troublé par six ou huit agitateurs pas plus et que le reste des élèves a protesté contre ces troubles.²⁵² Lorsque Gavarret entre dans l'amphithéâtre, il est applaudi. Au moment où il prend la parole, des voix s'élèvent : "Pas de cours ! La séance d'ouverture !" ²⁵³ Gavarret répond : "Vous vous insurgez, non pour défendre un principe, mais pour réclamer une formalité, dont vous vous êtes fait depuis quelques années une occasion de désordre (...) Mais si vous pouvez m'empêcher de parler, vous ne me forcerez pas à quitter l'amphithéâtre."²⁵⁴

Gavarret s'assoit et attend calmement la fin de l'heure. Il se retire, salué de nouveau par des applaudissements. Wurtz, malade, ne peut et surtout ne veut être présent. Pour le lendemain mardi 5 novembre 1867, Duruy essaie de tout prévoir. Il demande au vice-recteur de l'Académie et au doyen de surveiller les entrées pour les premiers cours et de prévenir le préfet de police pour qu'il poste quelques agents à l'entrée de l'École de médecine. Les ordres sont clairs.²⁵⁵ S'il y a trouble, suspendre immédiatement les cours et ne les rouvrir que le lendemain en demandant aux élèves leur carte d'inscription. Malgré ces précautions, la même scène est rejouée au cours de Robin.

Alors que les élèves attendent le doyen dans la cour,

"M Wurtz, dont la santé altérée, n'avait guère besoin de pareilles scènes, se présenta hardiment au milieu d'eux. "Je revendique hautement, leur dit-il, la responsabilité de la transformation de la séance d'ouverture en séance de distribution des prix. On a parlé de la démission du doyen, j'ai accepté les

²⁵² AN : F/17/4399 Lettre du Vice-recteur au ministre de l'Instruction publique du 6 novembre 1867.

²⁵³ A. Dechambre, *Gaz. hebd. med. chir.*, 1867, n° 45 du 8 novembre 1867, rubrique Variétés , p. 705.

²⁵⁴ A. Dechambre, *Gaz. hebd. med. chir.*, 1867, n° 45 du 8 novembre 1867, rubrique Variétés , p. 705.

²⁵⁵ AN : F/17/4399 Lettre du ministre de l'Instruction publique au Vice-recteur du 5 novembre 1867.

charges, les fatigues et les ennuis du décanat comme une partie de mon devoir envers la Faculté, comme un moyen d'être utile ; cette fonction que je n'ai pas sollicitée, je suis prêt à la résigner ; mais je ne le ferais pas aujourd'hui sous la pression de vos clameurs, car je ne céderai pas devant la violence et ne reculerai jamais devant l'émeute" Cette vigoureuse et énergique allocution fortement applaudie, fit une vive impression."²⁵⁶

Le lendemain, à 14 heures, c'est au tour de Lasègue de faire cours. Le vice-recteur se félicite alors d'avoir pris le midi même des mesures pour que l'entrée soit interdite à trois étudiants : Jaclard, encore lui, et son compagnon Chollet ainsi qu'un certain Jeunesse, étudiant en droit, qui s'était procuré une carte d'étudiant en médecine. Il les avait en effet repérés, la veille au matin, au cours de Robin. Pourtant le vice-recteur ne peut s'empêcher de se plaindre de l'attitude de Wurtz. En effet, pour le cours de Lasègue, l'après-midi, les mêmes instructions sont données avec, en plus, demande faite aux appariteurs de désigner à la sortie les perturbateurs afin que leur carte d'inscription leur soit enlevée et qu'en cas de difficulté, toutes les cartes soient retirées à tous les étudiants.

"Ces instructions que M l'inspecteur Schmit a transmises en mon nom, et que votre excellence m'a renouvelées par une dépêche télégraphique de ce jour (2h) n'ont pas été acceptées par M. le doyen, qui très probablement, en ce qui le concerne, serait opposé à leur exécution. L'administration académique n'aurait pas manqué, comme elle l'a fait dans une autre circonstance, d'intimer elle-même l'ordre de votre excellence pour le retrait des cartes. M le doyen a soutenu qu'il avait eu directement au ministère d'autres instructions."²⁵⁷

Heureusement il n'y a pas de perturbation à ce cours. Le vice-recteur reconnaît toutefois que s'il n'y a pas eu de troubles aux cours de Lasègue, la raison en est peut-être l'intervention de Wurtz lui-même. En effet, avant que Lasègue prenne la parole :

"M le doyen était venu dans l'amphithéâtre répéter aux élèves ce qu'il leur avait dit hier dans la cour : il leur a dit que la suppression de la séance d'ouverture était une mesure d'ordre qui serait maintenue, que cette mesure avait pour objet de prévenir le retour des désordres qui tous les ans affligeaient l'École. Il a

²⁵⁶ A. Dechambre, *Gaz. hebd. med. chir.*, Paris : V. Masson et fils 1867, n° 45 du 8 novembre 1867, rubrique Variétés , p. 705.

²⁵⁷ AN : F/17/4399 Lettres du vice-recteur au ministre des 6 et 7 novembre 1867.

rappelé ensuite les circonstances difficiles dans lesquelles il avait accepté le décanat et l'intérêt qu'il n'avait cessé de porter aux élèves. Sa parole a été généralement bien accueillie, toutefois il y a eu quelques protestations. Les étudiants étaient au nombre de 500 environ."²⁵⁸

Wurtz malade, semble prêt à abandonner plutôt que d'affronter les étudiants et le vice-recteur, Le même jour 6 novembre, il écrit au ministre :

"Hier au cours de mm Robin et Gavarret, les étudiants ont demandé le doyen. Je n'ai pas cru devoir obéir à leurs sommations peu respectueuses, mais les ayant trouvé réunis dans la cour, au nombre de plusieurs centaines, je suis allé librement au milieu d'eux et je leur ai déclaré que je prenais hautement la responsabilité de la mesure concernant la séance de rentrée."

*"Voulant donc laisser à votre excellence toute liberté d'action et toute latitude, je le prie de considérer cette lettre comme une offre de démission et d'en faire usage dès que le bien du service pourra l'exiger"*²⁵⁹.

Le lendemain, le cours de Lasègue risquant les mêmes troubles, Wurtz accompagne le professeur et fait la même déclaration, comme a pu le raconter le vice-recteur à Duruy. M Lasègue put faire son cours. Les récits de Wurtz, du vice-recteur et des journaux semblent donc concordants. D'après la *France médicale* qui narre l'histoire sous les regards des divers autres journaux, les manifestations de la rentrée scolaire sont incompréhensibles²⁶⁰. Pour eux seule la question de la liberté de l'enseignement soumis par la pétition de Giraud peut être cause de désordre. Or il semblerait d'après les journaux, que cette démonstration des étudiants ne soit en rien en rapport avec la question de la liberté de l'enseignement ou des attaques ensommeillées du clergé. Si ces troubles n'ont aucune origine dans le problème de la liberté de l'enseignement, il n'est pas moins évident que les pétitionnaires prennent cet événement pour une preuve de plus du désordre de l'enseignement officiel.

Pour tenter de mettre un terme aux conflits entre la science et la religion qui sous-tend ces désordres, les autorités de l'État et de l'Église se réunissent solennellement, aux

²⁵⁸ AN : F/17/4399 lettres du vice-recteur au ministre de l'Instruction publique des 6 et 7 novembre 1867.

²⁵⁹ AN : F/17/4399 lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction publique du 6 novembre 1867.

²⁶⁰ *France médicale*, n°90 du 13 novembre 1867, p. 714 et suivantes.

premiers jours de décembre. Sous les auspices de l'archevêque de Paris, les représentants de la Faculté, le ministre de l'Instruction publique et le professeur de théologie l'abbé Frepel pour essayer de montrer une entente et calmer la jeunesse. Dans son discours, l'abbé Frepel démontre l'unité de la science et de la religion par des exemples historiques. La science sert la religion en donnant à l'œuvre de Dieu toute son importance, en essayant de la comprendre. La religion donne toute la morale nécessaire au praticien pour guérir. "Nous devenons vos auxiliaires comme vous êtes les nôtres (...) Que les leçons de l'expérience dirigent le coup d'œil et forment les mains de ces jeunes hommes appelés à remplir la tâche si noble et si délicate d'éteindre ou de calmer la souffrance !" ²⁶¹

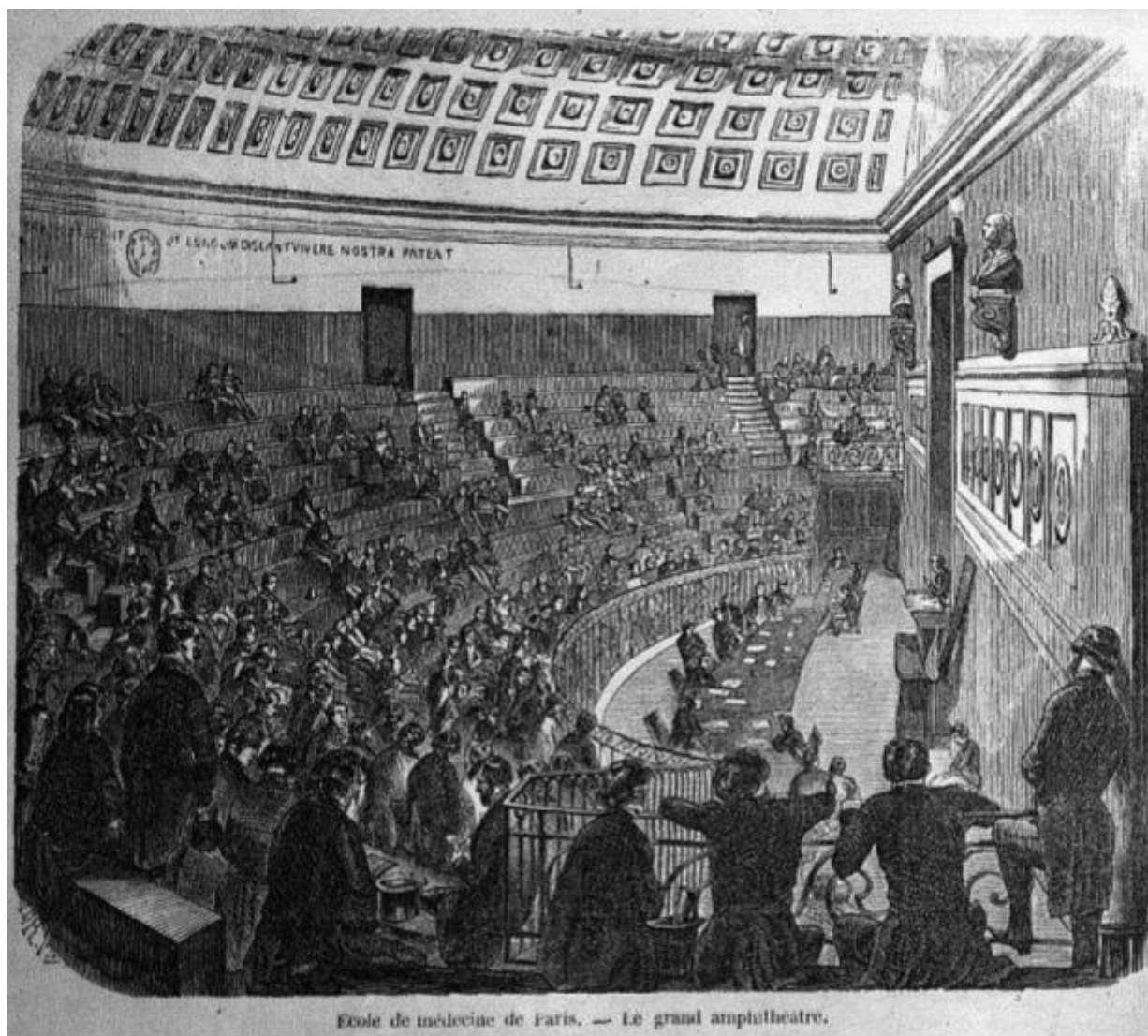
Leçons de l'expérience, le mot est bien choisi puisque les matérialistes ou les positivistes disent fonder leur science sur l'observation et l'expérience.

Pourtant rien n'y fait puisque la branche la plus radicale des partisans du clergé va quelques jours plus tard profiter d'une thèse de doctorat en médecine pour faire monter la polémique jusqu'au sein même du Sénat, à l'aide de la fameuse pétition.

Ainsi va commencer le grand débat de 1868.

²⁶¹ Cité par H. Favre, "La religion et la science" *France médicale*, n°98 du 3 décembre 1867, p. 761.

L'École de médecine devant le Sénat



École de médecine de Paris, le grand amphithéâtre. dans **TEXIER**, 1852, cote BIUM : 001771

Le grand débat de 1868

L'affaire qui va être ici rapportée est loin d'être considérée par les historiens comme une simple anecdote : Duruy faillit y perdre son ministère et Wurtz son décanat.²⁶² Tout commence quand Léopold Giraud prend prétexte de la soutenance d'une thèse pour dénoncer de nouveau le caractère matérialiste et athée de l'enseignement de la Faculté, et rappeler l'existence de sa pétition dormante au Sénat.²⁶³ Cette soutenance de thèse et la considération philosophique qui y est attachée ne sont, en réalité, qu'un prétexte pour réclamer le vote au Sénat d'une loi en faveur de l'enseignement supérieur libre. "Nous demandons la liberté parce que nos plus chères croyances sont blessées par l'enseignement officiel."²⁶⁴

L'amoralité de l'enseignement médical officiel permet de faire glisser la revendication sur le terrain politique. La pétition endormie est désormais reprise par plusieurs journaux. La question de la liberté de l'enseignement pouvant être comprise de multiples façons, Giraud, n'a qu'une solution pour ne pas entrer sur le terrain de l'interprétation possible de l'expression "liberté de l'enseignement". Il va sans cesse rechercher dans tous les cours et écrits des professeurs de l'École toute phrase susceptible d'aller à l'encontre de la morale chrétienne. Ainsi, il reproduit trois phrases tirées selon lui des cours de 1866 d'un des professeurs de l'École de médecine.

"La substance nerveuse a pour propriété la pensée, et quand elle meurt, celle-ci ne va pas retrouver une seconde vie dans un monde meilleur",

"La matière est le Dieu des savants",

²⁶² Leonard, Jacques, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*. Paris : Aubier Montaigne, 1981. p. 243 et suiv. - Braunstein, Jean François, *Broussais et le matérialisme - médecine et philosophie au XIXe siècle*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1986. pp. 227-237. - Ellis, Jack D., *The Physician-Legislators of France*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990. pp. 39-41.

²⁶³ *Journal des villes et des campagnes*, de janvier à juin 1868 et *Cosmos*, 11 avril 1868.

²⁶⁴ *Journal des villes et des campagnes*, le 04-04-1868.

"Si le singe a une âme, l'homme en a une aussi, sinon non"²⁶⁵.

Ces trois phrases sont attribuées à Naquet. Mais les propos de Naquet lors de son cours du 5 janvier 1866 ont été en fait :

*"Un homme vit. Sous l'influence de ses organes, il se produit une espèce particulière de mouvement vital qui renferme le sentiment et l'intelligence. Un organe est lésé. S'il cesse de se produire, la vie s'éteint. Entre un être vivant et une pile en activité, entre un être mort et les débris d'une pile détruite, l'analogie est complète. Si vous appelez âme, l'ensemble des forces ou des mouvements qui se produisent chez l'homme, comme vous appelez électricité l'ensemble des mouvements qui se produisent dans une pile en activité, j'accepte l'âme. Mais alors votre âme est sous la dépendance immédiate de votre corps. Elle se transforme et se renouvelle sans cesse tant qu'il vit ; elle disparaît avec lui. Le mouvement qui est en moi et qui constitue ma pensée, se transformera en travail d'une autre nature. Les atomes qui composent mon corps iront, après ma mort, et même pendant ma vie, former d'autres corps différents du mien. Mais moi, individu déterminé, défini, ayant une existence séparée de ce qui m'entoure, j'aurai cessé d'exister."*²⁶⁶

Giraud peut effectivement dire que la religion chrétienne et son dogme ne sont pas très respectés que ce soit dans la rumeur ou dans les faits.²⁶⁷ Un autre professeur, dont on

²⁶⁵ Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, Rapport de la Chaix d'Est-Ange du 27 mars 1868 au sénat sur la pétition de Giraud, p. 43.

²⁶⁶ A. Naquet, De la constitution de la matière. Cours de philosophie chimique du 5/1/1866 à l'École pratique de la Faculté de médecine. Paris : Savy, 1866. Cité par Jean-Paul Chabaud, *Alfred Naquet, 1834-1916 : parlementaire comtadin, père du divorce*. Mazan : Études comtadines, 2002. pp. 141-142

²⁶⁷ "Monsieur le vice-recteur de Paris, J'ai vu hier M. le docteur N..., professeur à la Faculté de médecine de Paris, qui avait été mandé à mon cabinet pour s'expliquer sur certaines paroles qu'on lui prête. J'ai reçu de lui l'assurance qu'il n'avait pas prononcé la parole qui lui est imputée. Sa pensée, dit-il, a été mal comprise et mal rendue. (...) Tout écart que se permettrait un professeur en se détournant vers des questions étrangères à l'objet de sa chaire et en choquant par des digressions inutiles des croyances respectables, serait immédiatement réprimé." Paris, le 25 novembre 1866 lettre de Duruy à Mourier cité dans Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, Rapport de la Chaix d'Est-Ange du 27 mars 1868 au sénat sur la pétition de Giraud, p.45. En 1867, Naquet est le seul enseignant dont le nom commence par N.

saura plus tard, qu'il s'agit de Charcot ou Vulpian, se serait ouvertement moqué devant ses étudiants d'une malade parce qu'elle portait une croix autour du cou.

Le rapport de Chaix d'Est Ange mentionne que rien ne prouve ce que l'on reproche à Charcot ou Vulpian et qu'au sujet des phrases de Naquet, le ministre, après avoir convoqué l'intéressé, aurait écrit au vice-recteur de l'Académie que Naquet dément les propos qu'on lui impute. Le ministre en aurait profité pour rappeler qu'aucune digression pouvant choquer des respectables croyances ne pouvait être admise. Néanmoins, il rappelle qu'il ne veut imposer aucune méthode d'enseignement, aucune doctrine.

Dans sa tentative de minimiser les faits, Duruy avait oublié de prendre en compte la ferveur de certains étudiants. En effet, un étudiant, voulant défendre ses professeurs envoie au *Journal des villes et des campagnes* une lettre un peu maladroite. "Allez au cours de MM Vulpian, Sée, Broca, Axenfeld, Robin et autres, voyez l'amphithéâtre comble, cent cinquante jeunes gens attentifs à la parole du maître, et dites à vos lecteurs que le matérialisme, c'est-à-dire la science, compte des adeptes et des défenseurs énergiques."²⁶⁸

La publication de cette lettre, encourage évidemment Giraud qui continue d'extraire des cours des professeurs nommés des citations prouvant leur hérésie et l'influence néfaste qu'ils ont sur les élèves. À cet effet, il reprend la polémique ouverte lors de l'inauguration du cours de Sée en mars 1867, soit près d'un an plus tôt.

Voyons dans un premier temps ce qui est reproché à l'enseignement dispensé par la Faculté de Paris. La Faculté de médecine est-elle un des foyers révolutionnaires les plus virulents comme le prétend Giraud ? À ces yeux, l'agitation constante des élèves n'est le résultat que de l'éducation antireligieuse qu'on leur inculque. Contre l'enseignement de Paris, le clergé montre en exemple celui de la Faculté de Montpellier qui est "restée fidèle aux doctrines sur l'action combinée de l'âme et du corps dans les phénomènes de la vie et dont aucun étudiant n'a participé au congrès scandaleux de Belgique."²⁶⁹

Durant toute la polémique, les journalistes observent les cours, prêts à rendre compte du moindre chahut. Le 27 mars 1868, Dechambre note fièrement dans la *Gazette*

²⁶⁸ *Journal des villes et des campagnes*, le 04-04-1868.

²⁶⁹ Baron Dupin, séance du 19 mai, *Moniteur universel*, 20 mai 1868, cité par Braunstein, 1986, p. 228.

hebdomadaire, qu'au lieu des sifflets c'est par des applaudissements que sont accueillis les professeurs les plus incriminés tels Sée, Vulpian et Verneuil.²⁷⁰

Les journalistes ne sont pas les seuls à traquer le moindre désordre, de faux étudiants engagés par la police surveillent les cours de médecine et font leur rapport. Ainsi on apprend, par exemple, que le 23 mai 1868, il n'y a aucun trouble aux cours de Wurtz et que Vulpian est absent.²⁷¹

Duruy fait un pas vers le clergé

La machine est en marche. Le 11 mars, le comte de Ségur d'Aguesseau se plaint qu'au Sénat, on laisse dormir une pétition aussi importante que celle de Giraud. Une commission d'examen est nommée dont Chaix d'Est-Ange est nommé rapporteur.

Pendant ce temps, Duruy a bien compris que Giraud ne veut pas dissocier son attaque des conditions philosophiques développées à la Faculté. Croyant mettre un terme au débat, Duruy saisit le Conseil académique au sujet de la thèse incriminée. Le conseil se juge incompetent et renvoie le ministre à ses responsabilités. "Le conseil académique, tout en réprouvant énergiquement les doctrines exposées dans la thèse du candidat, (...) l'article 14 de la loi du 15 mars 1850 ne donne pas qualité à ce conseil pour apprécier les doctrines d'une thèse inaugurale, et qu'il n'a point le droit d'annuler une épreuve."²⁷²

Duruy doit alors prendre l'initiative d'un arrêté le 24 mars 1868 qui annule la soutenance.

"Considérant que la thèse soutenue par le sieur Grenier (Pierre), le 30 décembre 1867, pour l'obtention de grade de docteur en médecine, contient la négation du principe même de la morale et de l'autorité des lois pénales"²⁷³

La thèse intitulée "Étude médico-psychologique du libre arbitre humain", niait l'existence d'une vie future, le libre arbitre et la conscience des actes. Malgré sa condamnation, le jeune thésard publie sa thèse qui, épuisée, est presque immédiatement rééditée.

²⁷⁰ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°13 du 27 mars 1868 p. 193.

²⁷¹ AN : F/17/21890 Lettre du vice-recteur au ministre du 23 mai 1868.

²⁷² Sénat, ed Rapport de Chaix d'Est-Ange, *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "*Moniteur*" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p.51.

²⁷³ "Chronique médico-pharmaceutique" *Monit. sci. (Paris)*, 1868, t 10, p. 475.

Le verdict de Duruy est immédiatement perçu par les élèves comme un désaveu des professeurs incriminés par le clergé. Wurtz a beaucoup de mal à calmer leur indignation. Les élèves vont troubler les cours non en guise de protestation mais de soutien aux professeurs incriminés.

Wurtz est un instant assimilé au gouvernement qui conteste l'autonomie de la Faculté. Le 8 avril 1868, Wurtz envoie au ministre une affiche placardée par les étudiants sur les murs de l'école :

"Étudiants !

Fidèle à son système d'envahissement général, le gouvernement veut soumettre à sa domination tyrannique une École que tous les régimes ont laissée libre. Nous n'aurions pas de cœur et serions certainement voués au mépris des générations futures, si nous nous abstenions de faire éclater publiquement l'indignation qui nous dévore et que tous nos maîtres partagent.

Étudiants !

L'officieux Doyen qu'on nous impose se gardera bien de subir l'humiliation d'une installation solennelle.

*Protestons donc en désertant d'un commun accord, tous les cours de l'École, jusqu'à ce qu'une décision académique et partant légale appelle à notre tête le plus aimé de nos professeurs."*²⁷⁴

À cette affiche, il joint une lettre de teneur assez directe :

"J'ai l'honneur de vous transmettre une affiche que nous avons trouvée, il y a quelques jours, sur les murs de notre École, et j'appelle l'attention de votre Excellence sur le contenu de cette affiche, qui me paraît, exprimer, sous une forme exagérée, une préoccupation sérieuse de la jeunesse. On ne peut mettre en doute ce fait que, dans les attaques passionnées et injustes que certaines personnes dirigent contre la Faculté, la science elle-même ne soit mise en cause. Il me paraît donc de plus haute importance, que le gouvernement dans la discussion qui va prochainement s'ouvrir au Sénat, prenne une attitude décidée et libérale dans cette question et qu'il défende énergiquement les droit et l'indépendance de la science.

²⁷⁴ AN : AJ¹⁶/6494 affiche manuscrite joint à la lettre de Wurtz à Duruy du 8 avril 1868.

Dans la note, ci jointe, que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de votre Excellence, j'ai émis quelques idées sur l'esprit de l'enseignement à la Faculté de médecine. Je vous prie, Monsieur le Ministre de l'accueillir avec indulgence pour la forme et de la considérer au fond comme une protestation contre les critiques injustes.

Je me réfère d'ailleurs à la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Monsieur le recteur à la date du 6 avril, en ce qui concerne les effets que pourraient produire sur la jeunesse de nos Écoles des débats trop prolongés ou trop irritants au Sénat ainsi que la persistance des attaques dirigées contre notre Faculté ; et de la polémique qui en résulte."²⁷⁵

Bien que directement incriminé par les étudiants, Wurtz légitime leur démarche. Dans la lettre citée au vice-recteur le 6 avril 1868, il demande ouvertement comment les étudiants pourraient rester de marbre devant les attaques faites à leur École, alors que les professeurs eux-mêmes sont scandalisés. Si le gouvernement défend son École, il doit, selon Wurtz, le faire publiquement, afin que les étudiants le sachent. Car, jusqu'à présent, l'action gouvernementale n'a été qu'en faveur des attaquants, via l'annulation de la thèse.

En faisant annuler la thèse incriminée, Duruy semble donc avoir cédé dans un premier temps au parti clérical devant le scandale. En ce qui concerne la liberté de l'enseignement, il va avoir une démarche qui ressemble encore à une réponse positive à la pétition, mais qui ne répond pas pour autant aux espoirs du parti clérical.

La création de l'"institut libre" le 24 mars 1868, organisant et contrôlant la multiplicité des cours privés qui s'ouvrent ou fonctionnent déjà dans Paris, relance l'affrontement entre les partisans de l'étatisation de l'enseignement supérieur et les partisans d'un enseignement libre.²⁷⁶ La création de cet institut libre est en fait, et Duruy le sait, une réponse tout à fait différente de celle que Giraud attendait en réclamant la liberté d'enseignement.²⁷⁷

Quand Giraud prône la nécessité de créer des institutions libres d'enseignement supérieur pour contrer l'enseignement étatique jugé trop matérialiste, il ne pense

²⁷⁵ AN : AJ¹⁶/6496 lettre de Wurtz à Duruy du 8 avril 1868.

²⁷⁶ V. Meunier, "Faits divers : enseignement libre", *Cosmos* du 28 mars 1868, p. 26.

²⁷⁷ V. Meunier, "Faits divers : enseignement libre", *Cosmos* du 28 mars 1868, p. 26.

aucunement que l'Etat peut mettre à la disposition des enseignants un lieu où ils pourraient discourir sur le sujet de leur choix contre une rémunération qui leur viendrait de leur auditoire. La liberté de l'enseignement supérieur que revendique Giraud est la création de facultés privées.

Tout comme Duruy, Wurtz et beaucoup de professeurs, le journaliste Victor Meunier répond à Giraud dans *Cosmos* du 11 avril 1868. La question controversée n'est pas la création d'un enseignement supérieur libre mais la nécessité invoquée par Giraud de créer cet enseignement. Or cette nécessité n'est justifiée que par opposition aux doctrines enseignées dans les universités d'Etat. L'Etat permet à ses professeurs d'enseigner des doctrines contraires à la foi et même blessantes pour les croyants. Giraud en veut pour preuves des phrases extraites de tel ou tel cours, écrits, conférence...et c'est sur ces extraits que Meunier va discuter, et non sur la liberté de l'enseignement. Car ils l'ont bien compris, si l'argument est faux, rien ne peut appuyer la demande d'une liberté de l'enseignement supérieur telle que l'entend le clergé.

Un rapport pour le Sénat

Le 27 mars M. Chaix d'Est-Ange dépose son rapport. Il s'agit de savoir si, comme le demandent les signataires de la pétition, celle-ci doit être renvoyée au ministre compétent. Chaix d'Est-Ange distingue les deux questions issues de la pétition qui pour Giraud n'en faisaient qu'une. Cette division du problème est stratégique puisque chacune des questions va pouvoir être traitée et votée séparément

D'abord la question de principe : "La liberté de l'enseignement doit-elle être accordée pour les études supérieures ?"

Ensuite celle des faits : "Quelle est la valeur des faits qui sont signalés par la pétition, sur l'enseignement de l'École de médecine"²⁷⁸.

Sur la question de principe, le rapporteur rappelle que l'Université a été créée en 1808 pour justement écarter les théories subversives de l'enseignement mais que ce monopole de l'État dans l'enseignement n'existe plus pour l'enseignement primaire et secondaire.

²⁷⁸ H. Favre, 1868, "Un rapport au Sénat" *France médicale*, t. 26, p. 201.

De fait, Chaix d'Est-Ange déclare que s'il est légitime de demander cette même liberté pour l'enseignement supérieur, cela exige de redéfinir cette liberté.

"S'agit-il d'une liberté légale, soumise à des conditions prudentes, à des garanties morales à une surveillance nécessaire, ou s'agit-il d'une liberté absolue, sans règle, sans condition, sans surveillance ?"

Dans l'un comme dans l'autre cas, la question de principe n'a pas, selon lui, à se poser. S'il s'agit d'une liberté contrôlée, le gouvernement, via son ministre, est en train d'en débattre comme le montre la création de l'Institut libre. S'il s'agit d'une liberté sans contrôle, il est hors de question que l'on puisse ouvrir un cours, une école comme : "S'il s'agissait simplement d'ouvrir un magasin ou de tenir une boutique !" ²⁷⁹

La question de principe est donc non avenue. En ce qui concerne la question des faits relatés par la pétition, parmi ces faits, le rapporteur annonce son intention de ne discuter que ceux qui sont vérifiables et non ceux qui sont dépourvus de preuves, comme l'histoire de la femme qui aurait été raillée par un docteur à la Salpêtrière parce qu'elle portait une croix. Quels sont donc, d'après Chaix d'Est-Ange, les faits dignes d'examen ? En premier, l'inauguration du cours de Sée, telle que l'a raconté le *Phare de la Loire*. Or toutes les enquêtes faites auprès du recteur, du doyen, du secrétaire, du ministre et du professeur même nient l'accusation portée contre Sée d'avoir accepté l'assistance de deux élèves connus pour actions politiques. Vient ensuite le tour de Naquet et des trois phrases qui lui ont été attribuées sur la matière comme Dieu des savants, la substance nerveuse, l'âme du singe...Par publication de la lettre du ministre de l'Instruction publique au vice-recteur du 25 novembre 1866, Chaix d'Est-Ange non seulement prouve que Naquet nie de tels dires mais qu'en plus le pouvoir politique est loin d'accepter, contrairement à ce que peut penser le clergé, de tels propos. Enfin l'intervention de Duruy pour faire annuler la thèse de Grenier montre bien que l'enseignement est loin d'être laissé à l'abandon de n'importe quelle doctrine et que le gouvernement y veille. Le rapporteur Chaix d'Est-Ange conclut donc purement et simplement l'ordre du jour sans autre discussion possible.

²⁷⁹ Sénat, ed, "Rapport de M Chaix d'Est-Ange". *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 37.

Durant tout ce mois de mars, où les élèves et professeurs peuvent lire dans les journaux l'attaque qui est faite contre l'enseignement, les inspecteurs de police, qui se sont glissés parmi les élèves dans les amphithéâtres sont obligés de reconnaître que les professeurs incriminés par le Clergé sont ovationnés, acclamés.²⁸⁰

À la suite du rapport du 27 mars, la réaction du Clergé ne tarde pas. Le 4 avril suivant le *Journal des villes et des campagnes* publie de nouveau sa pétition.²⁸¹ Cette fois, elle est largement entendue et répandue dans les autres journaux. Puisque le rapport demande de quelle liberté les pétitionnaires veulent parler, Giraud profite de cette nouvelle publication de la pétition dans le *Journal des villes et des campagnes* pour préciser que c'est une liberté sans contrôle qui est demandée.

Ce que souhaite Giraud c'est la création d'une faculté catholique dans laquelle l'Etat n'interviendrait que par subventions. Il fait ainsi glisser la polémique du terrain de la morale vers celui de la revendication politique. Il s'agit de trouver des termes qui rassemblent tous les protagonistes qui plaident pour un enseignement supérieur libre sans pour autant donner le même sens à "liberté de l'enseignement". D'un côté le clergé demande cette "liberté de l'enseignement" pour créer des institutions catholiques ayant même pouvoir que les facultés de l'Etat et ce au nom de la sauvegarde de la morale ; d'un autre côté, les professeurs et les étudiants qui veulent un enseignement libre souhaitent avant tout la liberté de fonctionnement, la liberté de décider des contenus enseignés. Enfin un troisième groupe réclame la liberté au sens libéralisation totale de l'enseignement.

Percevant que le débat est loin d'être clos, malgré la mise à jour demandée dans le rapport, le 21 avril, Paul de Ségur d'Aguesseau demande de nouveau devant les sénateurs que le ministre de l'Instruction publique se prononce lui-même sur la pétition. Devant l'agitation estudiantine, le Sénat décide de régler une fois pour toute la question.

²⁸⁰ Dechambre commente "La semaine passée a été bonne pour la faculté. L'amphithéâtre était comble; les étudiants se sont réunis non pour des manifestations bruyantes mais pour accueillir de leurs salves des professeurs aimés" Voir *Gaz. hebd. med. chir.* n°13 du 27 mars 1868 p. 193.

²⁸¹ Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "*Moniteur*" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 28-30.

Quatre jours au Sénat

La discussion au Sénat commence le 19 mai 1868 et dure jusqu'au 24 mai. Alors qu'elle avait 719 signatures au départ, la pétition a recueilli 2132 signatures au jour J. Le 19 mai, après la relecture du rapport de Chaix d'Est-Ange, c'est le Baron Dupin qui ouvre la séance.²⁸²

Dans un premier temps, le baron Dupin, reprend le rapport de Chaix d'Est-Ange de la fin mars. Le premier fait qu'il rappelle est la soi-disant protection que G. Sée aurait eue de deux élèves pour l'inauguration de son cours. Pour avoir fait le jour sur cet événement, le Baron Dupin remercie chaleureusement les pétitionnaires d'avoir porté l'attention du public sur de si graves faits. Le second fait cité est la thèse de Grenier. Cette thèse choque moins parce qu'elle est amoralisée que parce que l'élève Grenier a trouvé parmi les professeurs un président et un jury pour l'examen d'une telle thèse. Le baron Dupin estime que Chaix d'Est-Ange demande l'ordre du jour pur et simple de la pétition parce que le ministre a annulé la thèse 5 jours avant que le rapport ne soit rendu. Sous-entendant, par là, que s'il n'y avait pas eu de rapport, la thèse n'aurait certainement pas été annulée. Pourtant, à la suite de cette annulation de thèse, les journaux se posent la question de savoir si bientôt il faudrait des billets de confession pour pouvoir exercer la médecine. Enfin, il narre une conversation qu'il a eue avec Wurtz à l'Académie des sciences. Sachant que le Baron Dupin prendrait la parole au Sénat sur cette question, Wurtz s'est porté garant et de l'enseignement et des professeurs de l'École de médecine. Il atteste que l'unique occupation des professeurs concerne la science et qu'on ne peut leur reprocher aucun écart dans l'enseignement qui puisse moralement détourner les étudiants. Néanmoins, le Baron Dupin demande ouvertement comment l'ensemble des étudiants pourraient acclamer le matérialisme et l'athéisme s'ils n'en avaient pas été convaincus par leurs maîtres. Après avoir démontré les conséquences immorales du positivisme, le baron Dupin finit son allocution par une condamnation du matérialisme et de l'athéisme. "Le matérialisme, savez-vous ce que c'est ? C'est l'irresponsabilité."²⁸³

²⁸² Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 56.

²⁸³ Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p.91.

Le baron Dupin propose donc de renvoyer la pétition afin que le Conseil des ministres en délibère devant l'Empereur même.

Après le baron Dupin, c'est à Sainte-Beuve de prendre la parole. Il rappelle en premier lieu que la Révolution française a reconnu à chacun le droit de croire à ce qu'il veut. Que les religions non catholiques ont attendu longtemps la tolérance et demande si les idées scientifiques n'ont pas le droit à cette tolérance. "La science n'a pas besoin d'excuse quand elle procède sincèrement et selon son véritable esprit : elle peut, sur certains points, aller trop vite, avoir des hypothèses anticipées, hasardées même ; mais qu'on la réfute alors ; alors qu'on oppose raison à raison, expérience à expérience."²⁸⁴

En ce qui concerne la pétition, Sainte-Beuve souligne que les propos ou actes cités comme reflets des doctrines incriminées ont tous été, soit démentis, soit remis dans leur contexte et par-là même changés de sens. Dans son discours viennent les noms de Broca, Charcot, Vulpian, Axenfeld, Robin et, le plus critiqué de tous Sée. Il souligne que dans cette "promotion de professeurs faite en décembre 1866" (sic pour février 1867), on a mit à jour l'appartenance ou l'origine religieuse de tous les nommés. Il cite notamment Sée et ses origines juives, Axenfeld et sa "religion grecque", Broca et son protestantisme. Il est vrai que sur six nommés au moins la moitié n'était pas catholique. "L'enseignement, s'il ne doit pas être irréligieux, ne doit pas être religieux non plus(...) Il doit être strictement scientifique."²⁸⁵

Enfin le sens du discours de Sainte-Beuve se dégage quand il explique: que ce n'est pas dans la thèse de Grenier que le danger réside mais dans "L'attitude agressive et envahissante qu'a prise depuis quelques temps et avec un redoublement d'audace le parti clérical."²⁸⁶

Le lendemain 20 mai, le cardinal Donnet, Quentin Bauchard, et enfin le cardinal Bonnechose prennent la parole. Or Duruy raconte :

²⁸⁴Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p.106-107.

²⁸⁵ Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 114.

²⁸⁶ Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 118.

La veille de l'ouverture des débats survint un incident qui me parut d'abord déplorable. Un auditeur de passage, et quelque peu sourd, crut entendre un professeur déclarer qu'il fallait chasser l'âme des préoccupations de la médecine, et il en concluait que l'enseignement de l'École était un pur matérialisme. Ce ne fut qu'une heure avant la séance que je pus voir le professeur incriminé, M. Germain Sée, duquel j'appris heureusement qu'il avait prononcé cette parole parfaitement orthodoxe : « Il faut que la médecine renonce à l'art pour faire de la science. » L'auditeur envoyé à l'École pour en surveiller les cours, avait en toute hâte porté sa découverte au cardinal de Bonnechose qui ne s'inquiéta pas d'en vérifier l'exactitude.²⁸⁷

Le 21 mai, c'est le tour de Charles Robert, commissaire du gouvernement, du baron de Vincent et enfin de Michel Chevalier. Enfin le dernier jour, le cardinal de Bonnechose reprend la parole pour la céder ensuite à M. Duruy, ministre de l'Instruction publique. Le débat se termine par le discours de Mgr Darboy, archevêque de Paris²⁸⁸. Si les discours se ressemblent dans leurs arguments contradictoires, avec plus ou moins de virulence selon le parti pris, le discours de Chevalier apporte un plus dans la défense de la Faculté de médecine. Bien sûr, tout comme ses collègues, il parle du manque de preuves concernant les accusations faites, de l'indépendance de la science mais surtout il défend avec leurs propres mots ce qu'il appelle liberté de l'enseignement. Il invite les cléricaux à fonder leur propre école de médecine au nom de la liberté de l'enseignement, mais il les invite également, au nom de cette même liberté, à ne pas se mêler de l'enseignement de l'École de Paris.

"Ainsi, si l'on adopte le principe de la liberté d'enseignement pour l'enseignement supérieur, il faut qu'il soit adopté d'une manière générale ; il faut qu'il soit reconnu au profit de toutes les opinions, au profit des écoles philosophiques comme des écoles religieuses, au profit des protestants comme des catholiques, et au profit des israélites comme des protestants. Dans ces termes, si vous voulez la liberté, j'en suis. (...) Vous voulez la liberté de l'enseignement supérieur, soit ! Mais vous devrez vous rappeler que la liberté de l'enseignement, c'est la liberté de la science ; c'est-à-dire le respect pour les

²⁸⁷ Duruy, Victor, *Notes et souvenirs*. Paris : Lahure, 1901, t.2. p. 360.

²⁸⁸ Darboy, archevêque de Paris, sera exécuté pendant la Commune le 24 mai 1871.

hommes qui consacrent leur vie à l'avancement de la science ; la liberté de l'enseignement, elle suppose que les savants ne seront pas assaillis de reproches injustes."

Chevalier est donc très clair, avant de réclamer haut et fort la liberté de l'enseignement, il faut d'abord respecter celle des autres et ne pas vouloir leur imposer telle ou telle doctrine.

Interprétation des enjeux du débat

Une question de propagande révolutionnaire ?

On peut dire, avec Jean-François Braunstein, que la question de l'enseignement matérialiste glisse vers la question d'une propagation d'idées politiques révolutionnaires.²⁸⁹ Ainsi, il est reproché à Broca d'avoir parlé ou fait cours sur les théories de Malthus. Le *Moniteur scientifique* en profite pour publier un article sur les conséquences néfastes de la divulgation des théories issues du malthusianisme et notamment de la régulation des naissances dont l'un des moyens le plus décrié est l'onanisme. Il y montre que la propagation au sein du prolétariat de ces théories en France, et non en Allemagne, a pour première conséquence une baisse de la démographie française. Il en conclut

"Si, comme tout doit le faire craindre, la classe toute entière des prolétaires est atteinte de la contagion, le décroissement de la population française s'opérera rapidement, et, dans une cinquantaine d'années, l'Allemagne, si elle continue à se soustraire à la contagion, n'aura qu'à se laisser couler pour s'étendre, comme une tache d'huile, sur la rive gauche du Rhin."²⁹⁰

Nous sommes en 1868, soit deux ans avant l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine par l'Allemagne. Le cardinal de Bonnechose, rappelle que le futur docteur est appelé à côtoyer le peuple des campagnes et que par lui, le matérialisme envahira l'esprit des paysans.

²⁸⁹ J.F. Braunstein, *Broussais et le matérialisme*, Paris : Meridiens Klincksieck. 1986, p.228 et suiv.

²⁹⁰ "Chronique medico-pharmaceutique", *Monit. sci. (Paris)*, 1868, tome 10, p. 476-477.

"Par lui donc le matérialisme se répandra dans nos populations des champs, et alors qu'advient-il ? Si jamais cette fatale doctrine y prend la place de la religion, le peuple français retombera plus bas que les musulmans et que les nations païennes, il retournera à la barbarie. Il y a donc là un vrai danger social."²⁹¹

On le voit, sous couvert de moralité, c'est la cohésion sociale que le clergé a peur de voir se renverser par la divulgation des théories dites enseignées aux futurs médecins des ouvriers et paysans. Le cardinal Bonnechose va jusqu'à laisser entendre que la non-propagation de telle théorie ne se suffirait pas à garantir la paix sociale s'il n'y a pas d'instruction religieuse : "Et là où cette influence du clergé est assez libre et assez étendue, croyez-le bien, vous n'avez pas de révolution à craindre, vous pouvez conserver vos propriétés et goûter avec sécurité les joies de la famille"²⁹²

Si la question du glissement des théories matérialistes vers des théories politiques et surtout révolutionnaires est l'objet essentiel de la crainte des intervenants, c'est parce qu'effectivement plusieurs élèves déclarent cette double foi en suggérant qu'elles sont indissociables l'une de l'autre. Grenier dont la thèse a été annulée n'aurait-il pas dit : "Je suis matérialiste parce que je suis révolutionnaire" Et même un ouvrier sans étude supérieure aurait dit "Je suis révolutionnaire ; je suis matérialiste, et je m'en fais honneur."²⁹³

Peu importe que ces paroles aient ou non été effectivement prononcées. Elles circulent et sont reprises à l'envi, pour fustiger le spectre du matérialisme politique.

L'assimilation qui est ici faite entre une doctrine scientifique et une adhésion politique n'est pas sans rappeler la condamnation d'Alfred Naquet au motif qu'il était socialiste alors qu'il était ici accusé d'avoir nié l'existence de l'âme, au nom du matérialisme. Cette assimilation est aussi favorisée par le cas de certains étudiants de médecine comme Levraud, qui est monté à l'hémicycle pour défendre Sée et qui a également participé à l'évasion de Blanqui.

²⁹¹ Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 189.

²⁹² Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 198.

²⁹³ Cité à plusieurs reprises dans le débat au Sénat notamment par le Baron Dupin, dans Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 73.

Fin des débats

Le vote au Sénat sur les deux questions établies par le rapporteur Chaix d'Est-Ange a lieu le 23 mai. Que ce soit sur la question de principe qui porte sur la question de la liberté de l'enseignement supérieur ou sur la question des faits reprochés à l'enseignement de l'École de médecine, l'ordre du jour est voté avec une moyenne de quatre-vingt voix sur cent quinze. Autrement dit, la pétition est enterrée.

Une fois le débat clos au sein du Sénat, les troubles ne s'arrêtent pas pour autant dans l'École. Mais il s'agit principalement de manifestation de soutien aux professeurs ou plus précisément de célébration d'une victoire.

*"Quelques troubles ont eu lieu dans les journées des 25 et 26 mai. Après de chaleureuses ovations faites à MM Sée et Vulpian à l'amphithéâtre, les élèves se sont répandus dans la cours de l'école pratique et dans la rue de l'école de médecine. Le premier jour, l'intervention de M Wurtz à l'école pratique a empêché les arrestations ; les agents de la force publique se sont mis à l'écart et les élèves se sont retirés."*²⁹⁴

Dans une lettre du préfet de police au ministre, on apprend, que suite aux troubles advenus durant les cours de Sée le 25 mai, Wurtz choisit d'accompagner le professeur Vulpian dans l'amphithéâtre le lendemain. Il est vivement acclamé et applaudi tandis que retentissent des cris "À bas les prêtres ! À bas les espions !".²⁹⁵

Le 26 mai, après avoir soutenu Vulpian, les étudiants vont chez Sainte-Beuve pour le féliciter de son intervention au Sénat, puis se rendent chez M Machelard, soupçonné d'avoir transmis au cardinal de Bonnechose les informations décriées sur les cours de Sée. Certains sont arrêtés par la police.²⁹⁶

Si Wurtz est acclamé dans la cour de l'École, lorsqu'il raccompagne Vulpian, c'est que les étudiants ont bien compris, avec les débats au Sénat, qu'une fois de plus il soutenait leur cause et n'acceptait pas l'attaque du Clergé. Suite à cet épisode, Wurtz jouit d'une *aura* chez les étudiants. En effet, le fait que Duruy ait annulé la thèse de Grenier, est

²⁹⁴Dechambre, *Gaz. hebd. med. chir.*, n°22 du 29 mai 1868, p. 354.

²⁹⁵ AN : F/17/4399, Lettre du préfet de police au ministre de l'instruction publique du 27 mai 1868.

²⁹⁶ *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 22 du 29 mai 1868 p. 351.

perçu par les étudiants, comme un désaveu du gouvernement envers Wurtz qui, en tant que doyen, n'a fait aucun commentaire à la soutenance. De même n'est-ce pas, sous son décanat, que l'année précédente ont été nommés les professeurs incriminés ? Il a explicitement établi son point de vue durant le débat au Sénat. Et son point de vue est publié cinq jours après la clôture des débats dans plusieurs journaux spécialisés comme la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* ou la *France médicale*.... Malgré ces manifestations de soutien envers les professeurs et leur doyen, le calme n'est pas revenu dans l'École.

Le 27 mai 1868, Wurtz reçoit sous forme de lettre une pétition des médecins de Périgueux qui lui témoignent toute leur sympathie pour sa lettre au vice-recteur qui a été publiée. Même si Wurtz répond le 31 mai qu'il attribue²⁹⁷ "un grand prix" à ce témoignage, il s'efforce de ne pas être pris à parti dans un camp en priant Duruy de rendre publique la mission en Allemagne dont il l'a chargé.

*"Un journal du soir a publié hier une adhésion que m'ont adressée récemment 40 médecins réunis à Périgueux. Je suis complètement étranger à cette publication que je regrette et j'ai l'honneur de vous prier instamment, Monsieur le Ministre, de vouloir bien faire insérer au Moniteur une petite note annonçant la mission dont votre excellence a bien voulu me charger et mon départ prochain pour l'Allemagne. Cela coupera court à toutes ces démonstrations qui me sont peu agréables"*²⁹⁸

Si un débat au Sénat n'a pas suffi à calmer les esprits, peut-être l'absence du doyen y parviendra-t-elle ? Car durant toute la polémique, les étudiants ont fait front commun avec leurs professeurs et le doyen. Cette complicité suggérée par les rapports des inspecteurs de police infiltrés dans les cours qui notent le soutien des étudiants aux professeurs incriminés par la pétition²⁹⁹ est bien ce qui inquiète le régime politique.

Pour conclure cet épisode, le rapport officiel de Wurtz pour l'année scolaire 1867/1868 suggère une victoire de son camp dans le sens où les professeurs incriminés n'eurent pas

²⁹⁷ AN : AJ¹⁶/6494 lettre de Wurtz à "monsieur le docteur et très honoré confrère" du dimanche 31 mai 1868.

²⁹⁸ AN : F/17/21890, lettre de Wurtz à Duruy du 8 juin 1868.

²⁹⁹ AN: F/17/4399, AN : AJ¹⁶/6494.

à connaître de représailles ou à changer le contenu de leur cours. Pour justifier de l'utilité de ne pas avoir acquiescé aux propos de Giraud, Wurtz écrit :

"Si la lutte est une condition d'existence et de progrès pour les corporations comme pour les individus, la Faculté de médecine a pleinement vécu pendant la période scolaire qui vient de s'écouler. Ai-je besoin de rappeler ici le bruit qui s'est fait autour de son enseignement, les attaques passionnées (...) dont elle a été l'objet, la discussion ~~mémorable~~ qui agite le Sénat et émeut le pays, la défense énergique présentée par son ~~excellence~~ le ministre de l'instruction publique et par le conseiller d'état secrétaire général, la victoire qui a couronné leurs efforts. Ces grands débats ont excité dans la jeunesse de nos Écoles une émotion qui s'est traduite immédiatement par des manifestations diverses (...)."

Enfin, après ce bref retour sur le passé, Wurtz en vient, comme tous les ans, aux aspects pratiques et déplore le désinvestissement de l'État français par comparaison avec les investissements de l'Allemagne dans la science et dans l'enseignement.

"Nos pavillons sont démesurés à peu de chose près dans l'état où ils étaient il y a 30 ans, mal chauffés, mal ventilés, encombrés de tables, et ces tables mal construites. (...)

*Et quel contraste douloureux entre ces laboratoires d'occasion et les ~~palais~~ constructions monumentales qui s'élèvent de toute part dans les universités allemandes et que j'ai visitées récemment."*³⁰⁰

³⁰⁰AN : AJ¹⁶/6566 les mots rayés, le sont dans le texte manuscrit.

Il y avait une bonne demi-heure que durait ce petit tumulte, quand le doyen de la Faculté, M. Würtz, fendit le flot des policemen et se présenta devant la grille. L'officier de paix, après quelques hésitations, *voulut bien* le laisser entrer.

A peine fut-il entré, que la grille se referma derrière lui, et que les étudiants l'acclamèrent avec enthousiasme.

M. Würtz leur adressa quelques paroles qui furent applaudies à outrance, et se retourna pour parlementer avec l'officier de paix. Il était très animé, et on nous assure qu'il aurait dit :

— Si vous en arrêtez un seul, vous pouvez m'arrêter aussi !

Quelques minutes après, sur l'ordre de l'officier de paix, et probablement aussi grâce à l'attitude ferme du doyen, les sergents de ville s'éloignèrent. Les grilles furent rouvertes, et les étudiants se séparèrent par petits groupes.

Et voilà comment, cette fois encore, la police en a été pour ses frais.

Position de Wurtz sur le débat

Afin d'éviter l'amalgame dangereux entre matérialisme et révolution sociale, bien des défenseurs de l'École de médecine préfèrent s'abstenir d'aborder la question du matérialisme et se contentent de prôner la médecine expérimentale et positive. Wurtz dissocie clairement méthode ou science positive et positivisme : "Telle est la méthode expérimentale, instrument de découvertes sans nombre. Pour être positive, elle n'a rien de commun avec le positivisme, doctrine philosophique avec laquelle certaines personnes affectent de la confondre."³⁰¹

Charles Robert dira : "Comme la physique, comme la chimie, la médecine est une science positive exacte, c'est-à-dire une science consacrée à l'étude expérimentale de la nature."³⁰²

Sée, qui fut au cœur de la tourmente, affirme pareillement que le matérialisme est étranger à son enseignement qui ne suit que la méthode expérimentale. Et cette distinction de vocabulaire n'est pas inutile car l'association entre positivisme et matérialisme est systématiquement relancée par le Clergé. Le cardinal Bonnechose, après un discours semblable à celui du baron Dupin l'affirme explicitement : "Positivisme et matérialisme, malgré certaines subtilités qui divisent ces messieurs, c'est tout un."³⁰³

On a vu que l'amalgame entre positivisme et matérialisme inquiétait déjà Auguste Comte qui y voyait une dérive irrégulière.³⁰⁴ Mais un homme comme Wurtz, profondément croyant, protestant pratiquant peut être à la fois antimatérialiste et défenseur de la méthode positive. Dans les débats comme dans la plupart de ses

³⁰¹ Wurtz cité par le Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 204.

³⁰² Charles Robert, Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 209.

³⁰³ Bonnechose dans Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 172.

³⁰⁴ Braunstein, Jean François, *Broussais et le matérialisme - médecine et philosophie au XIXe siècle*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1986. p. 233-234.

écrits,³⁰⁵ il veille à ne pas assimiler matérialisme et science expérimentale. Pour lui, l'assimilation est impossible du fait que l'une est une théorie philosophique et sociale, l'autre une méthode de recherche scientifique. D'après lui la pratique de la méthode expérimentale en science n'exige aucun engagement philosophique. Tout n'est que méthode, recherche de faits et hypothèse scientifique. Indépendamment de ses recherches, le savant est libre d'adopter tel ou tel système philosophique ou d'embrasser telle ou telle religion. Wurtz ne veut pas parler de positivisme, afin de rester sur le terrain de la science et de rester neutre à l'égard des projets sociaux et politiques des différents courants du positivisme.

C'est ce qu'il va tenter d'exprimer dans une lettre lue au Sénat durant le débat et reprise dans nombre de journaux.

Wurtz dans le débat

Puisqu'il s'agit d'une question de liberté, c'est le thème que retient Wurtz pour prendre part au débat. En passant plus que rapidement sur les faits reprochés aux professeurs, Wurtz place la polémique sur un terrain théorique et généraliste refusant de se préoccuper de ce qu'il pourrait désigner comme l'exception qui fait la règle.

L'affaire devant être portée au Sénat, Duruy demande au doyen que les professeurs se justifient publiquement, notamment en restituant les fameuses citations dans leur contexte. Mais Wurtz ne s'arrête pas à cette demande du ministre, il écrit lui aussi une lettre justificative qui fut, comme on l'a vu, intégralement lue lors des débats au Sénat.³⁰⁶ En voici le texte restitué par comparaison du brouillon et de la publication. Figurent en gras les passages qui se trouvent uniquement dans la publication³⁰⁷ et en italique, ceux qui se trouvent uniquement dans le manuscrit.³⁰⁸

³⁰⁵ Voir entre autres *la théorie atomique, Théorie des atomes dans la conception générale du monde* dans la bibliographie des œuvres de Wurtz.

³⁰⁶ Discours de Ch. Robert, commissaire du Gouvernement, Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 204.

³⁰⁷ Wurtz, 1868, *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 22 du 29 mai 1868 p. 352.

Wurtz, "Chronique médico-pharmaceutique" *Monit. sci. (Paris)*, 1868, 2^{ème} semestre, p. 579.

"Depuis quelques temps, la Faculté de médecine est l'objet d'attaques qui jettent une *certaine vive* émotion dans le monde savant et dans le public. **Des protestations se sont élevées contre plusieurs professeurs.** Divers cours ont été successivement incriminés. *L'année dernière de grandes objections se sont élevées dans le sein même du Conseil académique contre plusieurs candidats délégués par la Faculté au choix du Ministre. En vue d'influencer sur les présentations du Conseil, on a émis le vœu que les doctrines vitalistes eussent des représentants dans les diverses chaires de l'école.* **Telle proposition accidentellement émise dans une leçon et inexactement rapportée, telle définition scientifique transformée à tort en affirmation dogmatique, tel propos malicieusement inventé et mis dans la bouche d'un médecin d'hôpital appartenant à la Faculté, une thèse de médecine légale sur le libre arbitre, récemment soutenue devant un jury qui, tout en blâmant la doctrine, avait cru pouvoir admettre le candidat, tout cela a été habilement exploité, si bien que l'enseignement est représenté comme imprégné d'idées subversives et la Faculté dénoncée comme une école de matérialisme.**

Ce serait une erreur de croire que l'esprit général de l'enseignement d'une Faculté puisse être sérieusement modifié par tel ou tel choix qui lui imposerait artificiellement. Cet enseignement ne peut que réfléchir le mouvement général de la science et le caractère d'une époque, choses qui se développent librement et qui ne peuvent pas se décréter.

On représente aujourd'hui l'enseignement de la Faculté comme imprégné de doctrines subversives et les attaques, dont elle a été l'objet ces derniers temps, marquent le parti pris de la considérer comme une école de matérialisme. Rien n'est plus inexact et plus injuste. La Faculté doit faire fait des médecins ; elle est à la fois une école professionnelle et une

Wurtz, "La faculté de médecine de Paris et la pétition Giraud" *J. méd. chir. prat*, Juin 1868, art. 7759. p. 241-243.

³⁰⁸ AN : AJ¹⁶/6494 lettre adressée le 8 avril 1868 de Wurtz au ministre de l'Instruction publique.

institution de haut enseignement. Les études y présentent à la fois un **double** caractère de **théorie et d'application** *pratique et une tendance théorique*. D'un côté la démonstration des faits ; de l'autre, un enchaînement, leur explication. Ainsi la pratique donnant la main à la théorie, telle est la double condition que doit présenter l'enseignement d'une école de médecine. L'art du médecin ne serait, en effet, qu'un vain empirisme s'il n'était éclairé par la science. C'est cette science elle-même qui est en cause dans les attaques dirigées contre la Faculté, il sera facile de montrer qu'il en est ainsi.

De nos jours, la médecine est entrée dans des voies nouvelles. Elle ne cherche plus l'alliance de tel ou tel système philosophique *dont les principes* **qui** puisse servir de prémisses à ses déductions, de fondement à ses doctrines. Rompant avec les *habitudes* **traditions** du passé, elle a renoncé à la méthode a priori et a trouvé une base plus solide dans l'expérience et dans l'observation. Voulant mériter le nom de science, elle a adopté franchement la méthode scientifique. Ainsi que la physique et la chimie, *la science de l'organisation,* la médecine commence aujourd'hui par établir des faits, et après avoir tiré de ces faits les conséquences immédiates, prochaines, elle *arrive* **ne s'élève** à des inductions plus générales et plus élevées, **qu'à** la condition que la base affermie permette l'accès à *ces* **des** hauteurs. Telle est la méthode expérimentale *positive* *quelquefois influencée, à tort et à dessein avec le positivisme : ces choses là non rien de commun,* **instrument de découvertes sans nombre. Pour Être positive, elle n'a rien de commun avec le positivisme, doctrine philosophique avec laquelle certaines personnes affectent de la confondre.**

La science est *libre* **maîtresse** de choisir la méthode qui lui convient, **de répudier cette vaine dialectique qui faisaient plier les faits devant l'autorité d'un système,** et de se maintenir sur son domaine qui est celui de la raison *pure.* **et du libre examen.** Il faut qu'elle y conserve une indépendance absolue.

La faculté de médecine a introduit dans son enseignement cette méthode exacte de la science moderne ; *c'est là la tendance qui est injustement incriminée.* **Elle enseigne la physiologie d'après les expériences, la médecine d'après les faits. Dans ces cours, des maîtres autorisés**

exposent la structure des organes, le jeu régulier ou troublé de leurs fonctions, en se préoccupant uniquement des conditions matérielles des phénomènes. C'est là la tendance que l'on voudrait faire condamner; en l'accusant de conduire au matérialisme. On voudrait que l'État, affirmant une doctrine opposée à celle qui prévaut aujourd'hui, et en se chargeant de la faire triompher, imposât aux professeurs, non seulement des programmes, mais des convictions.

Il n'en sera pas ainsi ; la Faculté en a la ferme espérance. Elle ne s'émeut point de toutes ces attaques, et poursuit avec calme le cours de ses travaux en se maintenant dans la voie purement médicale. *Mais l'école, se renfermant dans les limites de ses programmes, est décidée à se maintenir sur le terrain qu'elle a choisi et qui seul peut mener au progrès.* Elle ne prend parti pour aucun système philosophique et elle respecte ce qui est respectable au-delà de la science, **Elle ne redoute point la liberté de l'enseignement, mais elle demande énergiquement, pour ses programmes scientifiques, la liberté des doctrines, et, pour ses membres, ce premier droit de tous les citoyens, la liberté de conscience.** *mais elle repousse énergiquement tout contrôle étranger en dehors de celui qui appartient à son chef le ministre de l'instruction publique.*

Signé : WURTZ.

Wurtz dénonce fermement tout empiètement du pouvoir politique sur les scientifiques. Ainsi, d'emblée, il revendique la liberté d'enseigner sans contrainte doctrinale, sans interférence du pouvoir. Il déplore, sans oser le publier pour ne pas relancer l'animosité des étudiants, le fait que l'année précédente, le Conseil académique ait convié la Faculté à présenter au ministre des représentants des doctrines vitalistes pour occuper les postes de professeurs à pourvoir. Or, pour Wurtz, l'enseignement d'une Institution ne peut que "Réfléchir le mouvement général de la science et le caractère d'une époque, choses qui se développent librement et ne peuvent se décréter".³⁰⁹

En proclamant ainsi l'autonomie de la science, Wurtz suggère qu'un bon professeur n'est pas pleinement responsable de ce qu'il enseigne. Il doit se tenir au fait des dernières

³⁰⁹ AN : AJ¹⁶/6494, sl. nd [lettre de Wurtz à Duruy, mai 1868].

avancées scientifiques et les transmettre s'efforçant de s'adapter à son public. Cette position est illustrée dans l'attitude personnelle de Wurtz lors de la publication en 1864 de son *Traité élémentaire de chimie médicale*. Alors que lui-même utilise la notation atomique depuis cinq ans, il écrit ce traité en notation équivalentiste pour, dit-il en préface, ne pas bouleverser l'esprit scientifique des étudiants de médecine. De même, au moment même de cette lettre, Wurtz défend l'enseignement de la Faculté, bien que certains professeurs tels Naquet soient réellement matérialistes et athées, alors que lui-même est protestant pratiquant.

Par conséquent si, " La médecine (...) a recherché plus l'alliance de tel ou tel système philosophique dont les principes puissent servir de prémisses à ses déductions, de fondements à ses doctrines", aller à l'encontre de la théorie qu'une science s'est choisie, c'est aller à l'encontre du progrès même. Wurtz refuse que la méthode scientifique soit exempte de toute théorie ou doctrine scientifique comme l'affirme Giraud qui réduit la science à un ensemble d'énoncés empiriques pour rattacher les doctrines à la religion. Pour Wurtz, théorie et pratique scientifique sont indissociables et font partie intégrante de la science qui ne peut vivre que par leur union. Pour le protestant Wurtz, imposer une théorie philosophique à la science, c'est comme imposer une seule lecture de la Bible aux croyants. Il conclut : "La science est libre de choisir la méthode qui lui convient et de la maintenir sur son domaine qui est celui de la raison pure. Il faut qu'elle y conserve une indépendance absolue."

Aussi à une question de liberté religieuse et politique, Wurtz répond en défendant l'autonomie de la science dans le respect des savants qui ont par leur travail obtenu le droit d'enseigner. Wurtz a remplacé dans la publication de cette lettre "raison pure" par "raison" et "libre examen". "Raison pure" aurait ôté à la science son caractère pragmatique mais surtout expérimental, par contre "libre examen" renvoie immédiatement à une de ses dernières expressions qui est "la liberté des doctrines, et, ce premier droit de tous les citoyens, la liberté de conscience.". Ce sont ces trois notions qui sont au cœur de religion protestante en affirmant à chacun le droit de lire lui-même la bible sans passer par l'intermédiaire du clergé. Ainsi dans cette lettre, chaque mot est réfléchi, choisi pour à la fois défendre son École et son enseignement mais pour aussi réclamer une liberté qu'il ne confond pas avec celle des adversaires.

C'est grâce à la notion du libre examen qu'il va pouvoir définir une autre liberté de l'enseignement que celle de Giraud. Il répond par la nécessité d'une liberté de politique.

"On voudrait que l'État, affirmant une doctrine opposée à celle qui prévaut aujourd'hui et se chargeant de la faire triompher, imposât aux professeurs non seulement des programmes, mais des convictions. Il n'en sera pas ainsi ; la Faculté en a la ferme espérance (...) Elle ne redoute pas la liberté de l'enseignement, mais elle demande énergiquement (...) la liberté de conscience."³¹⁰

Ainsi Wurtz déplace la question pratique de la liberté de l'enseignement à la Faculté de médecine d'abord vers la question générale de l'autonomie de la recherche scientifique puis vers la question fondamentale pour la société civile de la liberté de conscience. Tout en déniait l'existence de liens entre science et philosophie, il ne peut s'empêcher de confesser ses options philosophiques et politiques pour défendre ses convictions.

Wurtz et la Science

Le clergé assimile positivisme et matérialisme et ajoute comme une conséquence logique l'athéisme qui procéderait directement de l'affirmation que tout est matière ce qui revient à nier l'existence de l'âme. Bien que Comte ait accepté l'hypothèse atomique, il "limitait son champ d'action en refusant de l'étendre à la physiologie."³¹¹ C'est en étendant l'atomisme à la physiologie que l'on arrive à ce qui pour Comte est une aberration, à un positivisme assimilé au matérialisme. Et c'est en vertu de cette logique que Wurtz, défenseur de la théorie atomique, va à son corps défendant être étiqueté "matérialiste" par le *Moniteur scientifique* et acclamé par les étudiants de médecine au sortir du débat.

En effet, si dans sa lettre, Wurtz parle du matérialisme comme d'une philosophie subversive, pour H. de Castelnau, il est évident que c'est une formule rhétorique. Pour Castelnau, l'entière Faculté de médecine est matérialiste.

³¹⁰ Discours de Ch. Robert, commissaire du Gouvernement, Sénat, ed. *L'enseignement supérieur devant le Sénat*, discussion extraite du "*Moniteur*" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, p. 205.

³¹¹ B. Bensaude-Vincent, "Atomism and Positivism: A Legend about French Chemistry", *Annals of Science*, 1999, t. 56, pp. 81-94.

Eh ! bien, je le déclare, — plus nettement encore que M. Wurtz n'a déclaré le contraire, et non moins nettement que son maître, M. Dumas, — à ce point de vue, le seul juste, ce n'est pas la majorité de la Faculté qui est matérialiste, c'est la Faculté tout entière (depuis que M. Cruveilhier n'en fait plus partie), sans en excepter son doyen.³¹²

Le principal reproche qu'adresse Castelnau à Wurtz est justement de renier le matérialisme au profit de la science expérimentale. Son article est une véritable tentative d'explication de texte de la lettre de Wurtz. Il s'efforce de montrer que la science expérimentale ne peut se passer d'une philosophie et que donc Wurtz doit confesser ses opinions philosophiques et religieuses. En d'autres termes, s'il ne veut être traité de matérialiste et d'athée il doit démontrer que la méthode expérimentale conduit au spiritualisme et à la foi !

(...) qu'il (Wurtz) ait donc la condescendance de nous dire comment la méthode expérimentale conduit au spiritualisme et surtout au spiritualisme orthodoxe, car encore faut-il bien qu'elle conduise à quelque chose... (...) cela ne vaut pas le ciel, et si la méthode expérimentale peut y conduire, M. Wurtz est assez peu pardonnable de ne pas nous initier à cette précieuse propriété, ignorée de Bacon et de Lavoisier. Tant que M. Wurtz ne nous aura pas révélé le secret qu'il peut avoir, nous nous permettrons de croire que la méthode expérimentale conduit à l'athéisme ou du moins au positivisme, ce qui est, pratiquement, la même chose; au besoin, nous nous permettrons même de le lui prouver, pourvu que M. Wurtz veuille bien consentir à n'avoir pas la tête trop allemande³¹³

Prétendre comme le fait Wurtz que le matérialisme est une doctrine subversive absente de l'enseignement de l'École où domine la méthode expérimentale c'est, aux yeux de Castelnau un contresens, un *barbarisme philosophique*. C'est ainsi que l'auteur va rechercher dans toutes les expressions de Wurtz la preuve que le doyen, est un matérialiste qui s'ignore ou qui se dissimule.

³¹² H de Castelnau, "Chroniques médico-pharmaceutique" *Monit. sci. (Paris)*, 1868, 2nd semestre, p. 581.

³¹³ H de Castelnau, "Chroniques médico-pharmaceutique" *Monit. sci. (Paris)*, 1868, 2nd semestre, p. 582-583.

Cet extrait de Castelnau est intéressant dans la mesure où ce qu'il appelle positivisme n'est pas la doctrine de Comte mais une tradition expérimentale issue de Bacon et de Lavoisier. De plus, il juge que cette philosophie a dérivé dans la seconde moitié du XIXe siècle sous l'impulsion de savants comme Berthelot de la méthode expérimentale vers l'athéisme. Que veut dire "pourvu que M Wurtz veuille bien consentir à n'avoir pas la tête trop allemande" ? En Allemagne est paru en 1863 l'ouvrage de Buchner *Force et matière* lequel marque pour Braunstein la renaissance du matérialisme qui est adopté dans les milieux révolutionnaires.³¹⁴ Mais à l'inverse, sont publiés également, des ouvrages comme celui d'August Nathaniel Böhner, *Du matérialisme au point de vue des sciences naturelles : et des progrès de l'esprit humain* qui représente une véritable attaque de ce même matérialisme.³¹⁵ De quelle philosophie allemande Castelnau veut-il parler ?

Le discours de Castelnau révèle également l'assimilation facile entre positivisme et refus des hypothèses, ce qui est aussi étranger à la pensée d'Auguste Comte. Dans les controverses entre les chimistes on retrouve des ambiguïtés similaires. Berthelot, au nom de positivisme, qu'il préfère confondre également avec la science positive, refuse que l'on croie en l'atome comme en la présence de Jésus dans l'hostie consacrée.³¹⁶ Et comme Castelnau, "en exigeant de rapporter chaque énoncé à des observables, le positivisme bricolé par Berthelot" ressemble plus à du baconisme qu'à du comtisme.³¹⁷ Les controverses démultiplient les sens accordés par les uns et les autres au terme de "positivisme" qui se charge de connotations parfois contradictoires. Aussi, comme le dit Bernadette Bensaude-Vincent, positivisme serait un mot à décliner au pluriel.

Et le cas de Wurtz illustre bien cette diversité de sens avec les contradictions qu'elle entraîne. Pour un Berthelot la croyance en l'atome fait de Wurtz un métaphysicien et presque un religieux. Or c'est justement, ce que refuse de croire le médecin Castelnau qui fait de Wurtz un matérialiste déguisé.

³¹⁴ Voir Braunstein, Jean François, *Broussais et le matérialisme - médecine et philosophie au XIXe siècle*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1986. p. 233.

³¹⁵ Böhner, August Nathaniel, *Du matérialisme au point de vue des sciences naturelles : et des progrès de l'esprit humain*. Genève : imp.de Jules-G. Fick, 1861. XXVII-536 p.

³¹⁶A. Naquet, "Le dernier ouvrage sur Charles Gerhardt" *Monit. sci. (Paris)*, 1900. t. 55-56. p.792.

³¹⁷ Voir B. Bensaude-Vincent, "Atomism and Positivism: A Legend about French Chemistry", *Annals of Science*, 1999, t. 56, p. 22.

Une des principales critiques adressées au matérialisme médical est de réduire l'homme et la pensée à une accumulation d'atomes, comme l'exprime ironiquement Böhner.³¹⁸

"Toute pensée est dans son contenu et dans sa forme un changement d'état dans l'espace, une modification dans la position respective des atomes d'oxygène, d'azote, de phosphate graisseuse, etc., qui dans cet état spécifique de combinaison fortuite, portent le nom de cerveau. La faculté de penser est une propriété de l'organisme corporel."

Un personnage comme Naquet illustre pareillement les contradictions inhérentes à l'étiquette de "positiviste". Il est positiviste en chimie puisqu'il s'éloigne de la recherche des causes premières en certifiant que personne, parmi les adeptes de la théorie atomique, n'a jamais cru en l'existence des atomes. Mais comme on lui attribue en médecine des propos tels que ; "La substance nerveuse a pour propriété la pensée" ou encore "la matière est le dieu des savants". Il faut donc en conclure que Naquet est matérialiste c'est à dire positiviste en médecine, parce qu'il se préoccupe des causes des phénomènes. Il serait donc à la fois antipositiviste et positiviste. Il est donc manifeste qu'en médecine, c'est en recherchant l'origine ou la cause première que l'on est positiviste ou matérialiste et athée. En chimie, ce serait en refusant cette recherche de la cause première que l'on serait positiviste et athée. Ainsi, en examinant tous les sens accordés au terme positivisme et assimilés, on peut se demander comme Bernadette Bensaude-Vincent, mais en élargissant à la médecine, si aucun de ces savants a jamais lu une ligne de Comte.³¹⁹ Wurtz qui est médecin de formation, chimiste de profession et doyen d'une école de médecine se trouve donc rangé par les médecins dans le camp des positivistes et rangé dans le camp des non-positivistes par les chimistes comme Berthelot. On comprend mieux pourquoi il refuse en bloc tout les "isme" et préfère parler de science expérimentale et de science positive reconnue comme méthode de travail et non comme système philosophique.

Si Wurtz proclame que la science est indépendante d'un système philosophique, n'est-ce pas afin de pas dévoiler le sien ? Car il est facile de voir dans ce déni l'affirmation d'une position philosophique originale. Pour Wurtz, comme pour beaucoup de ses

³¹⁸ Böhner, August Nathaniel, *Du matérialisme au point de vue des sciences naturelles : et des progrès de l'esprit humain*. Genève : imp.de Jules-G. Fick, 1861. p. 222-223.

³¹⁹ Bensaude-Vincent, B., "Atomism and Positivism: A Legend about French Chemistry", *Annals of Science*, 1999, t. 56, pp. 81-94.

homologues, l'application de la méthode expérimentale ne conduit pas à affirmer que le monde n'est que matière et encore moins à professer l'athéisme. Il ne s'agit que d'une méthode de recherche heuristique. En effet, à ses yeux, le savant, qui adopte une méthode scientifique, reste libre d'en accepter les implications théoriques, voire métaphysiques. Wurtz lui-même, à cette époque, adopte la notation atomique sans pour autant accorder une réalité aux atomes.

La théorie atomique n'est pour lui comme pour bien des chimistes organiciens qu'un artifice de l'esprit qui a une valeur heuristique et dont toutes les lois chimiques attestent l'existence des atomes sur laquelle elle est basée. La théorie atomique représente pour lui un des instruments de cette méthode expérimentale et en tant que savant il n'a pas à se prononcer sur la réalité des atomes. Il est clair que pour le protestant, de la non matérialité d'une chose ne découle pas sa non réalité. La croyance en l'existence des atomes n'est en rien incompatible avec l'existence de Dieu. Car comme le dit Littré : "l'axiome essentiel du matérialisme, est l'éternité de la matière, à savoir qu'elle n'a point eu d'origine et qu'elle n'aura pas de fin"³²⁰ Ce n'est donc pas l'existence de la matière qui mène au matérialisme mais son éternité. Pour Carbonnelle, comme pour Wurtz, il y a aucune antinomie à croire aux atomes et croire en Dieu ; bien au contraire.³²¹

La théorie atomique fournit un argument sui generis pour montrer, indépendamment même de l'existence du volontaire et du libre arbitre, combien sont absurdes et ridicules les prétentions matérialistes. La thèse matérialiste exige que tous les phénomènes moraux et intellectuels sans exception soient exclusivement composés de petits déplacements vibratoires de points géométriques. Or pour peu que l'on considère les problèmes qu'une telle assertion devrait résoudre, la disproportion se montre tellement évidente qu'elle fait éclater aussitôt la ridicule impuissance de la thèse. En face de la théorie atomique, le matérialisme n'est plus une doctrine, il est réduit à l'état de mauvaise plaisanterie, et de gageure contre le sens commun."

Comme l'explique l'auteur, il est possible d'admettre que les actions d'attraction et de répulsion des atomes sont des phénomènes qui expliquent tous les autres phénomènes,

³²⁰ Littré, Émile, *La science au point de vue philosophique*, 3e ed. Paris, 1873. p. 322.

³²¹ Carbonnelle S. J., *Les confins de la science et de la philosophie*. Paris : Victor Palmé, [1881], t. 2. p. 313.

mais qu'en dehors de leur pouvoir matériel, les atomes n'ont aucun pouvoir de connaître, penser, imaginer. Cette conception qui consiste à refuser le présupposé "à la mode" à savoir qu'il n'y a de science que par la matière – en rejetant l'atome comme Berthelot, ou en l'acceptant comme Broca – est loin d'être une conception partagée, comme nous l'avons vu, du temps de Wurtz. Est-ce pour cela que Wurtz ne s'explique pas clairement dans le débat et ne répond pas à Castelnau ? Ou est-ce simplement pour ne pas envenimer un débat qui crée déjà assez de désordre ?

Il reste que cette tactique de prudence adoptée par Wurtz repose sur le postulat qu'il est possible de développer une méthode de travail sans présupposé philosophique, ou plutôt avec des présupposés philosophiques différents, que la recherche scientifique est neutre à l'égard de tout système philosophique, et à l'égard de toute foi. Pourtant, cette tactique diplomatique n'a pas empêché que Wurtz soit catalogué dans un sens ou dans l'autre par ses contemporains. Or, le jugement des étudiants et des professeurs prime sur tout autre puisque de ce jugement, le calme reviendra ou non à l'École. Or l'attitude et la déclaration de Wurtz ont été perçues avant tout comme ce dernier l'entendait : une défense de l'École, de son enseignement, une revendication d'autonomie.

Wurtz et la liberté de l'enseignement supérieur

Il peut paraître contradictoire que Wurtz, croyant, qui se prononce explicitement lors de la République pour la liberté de l'enseignement, n'ait pas pris fait et cause pour la pétition de Giraud en faveur de cette libéralisation au nom des valeurs morales. Nous venons d'en voir certaines raisons, au point de vue philosophie des sciences. Mais, plus encore, il est clair que Wurtz n'adhère pas au même concept de liberté que Giraud. Si Giraud assimile la liberté de l'enseignement à l'enseignement de la religion catholique, il semble que Wurtz incline plutôt pour un libéralisme modéré au sens économique du terme. L'attitude de Wurtz est sur ce point assez ambiguë. Il considère l'enseignement comme, "*clef de voûte de l'instruction générale des peuples*"³²² et ne peut accepter que cette clef de voûte soit détenue par une église qui réduit la science à l'expérience seule et qui impose un dogme unique au croyant. Ainsi, parlant de la liberté de l'enseignement

³²² AN : AJ16/6566 Rapport de Wurtz au conseil académique pour l'année 1871-1872.

avec son élève Scheurer-Kestner³²³, Wurtz exprime sa peur de voir cette liberté devenir un prétexte pour "*abaisser la science*". Pour Wurtz, l'initiative privée, l'indépendance économique et spirituelle sont d'une grande importance. Mais d'un côté, il est pour la libre entreprise qui permet l'existence de cours ou de laboratoires libres subventionnés par les élèves, d'un autre côté, il s'élève contre le manque de moyens que l'État investit dans les laboratoires et la science en général et qui l'oblige à demander une contribution à ses élèves. "Pour couvrir mes dépenses, je me suis donc trouvé dans l'obligation de demander des rétributions à mes élèves"³²⁴

Dans cette multiplication des cours privés Wurtz voit un "abaissement de la science" causé par le désengagement financier de l'État. C'est d'ailleurs exactement ce qu'il exprime, après avoir rappelé que la Faculté est pour la liberté de l'enseignement, dans une lettre adressée au ministre de l'Instruction publique en 1870, au moment où la loi aurait pu être votée si la guerre franco-prussienne n'avait pas éclaté.³²⁵

"L'enseignement libre fleurit à côté d'elle (la faculté), non seulement dans les hôpitaux de Paris mais dans le siège même de la faculté, à l'école pratique, ou trente cours, au moins, faits par des professeurs particuliers, attirent chaque année un grand nombre d'auditeurs. Je sais bien que les conditions matérielles qui président à cet enseignement sont bien faites pour en diminuer l'éclat et en gêner le développement et j'admets volontiers que la concurrence qui est faite de ce côté à la faculté ne puisse devenir efficace que le jour où un effort sera fait dans ce sens ; mais cette éventualité doit être prévue et le temps est proche peut-être où notre École verra surgir à côté d'elle des institutions rivales bien pourvues de tous les moyens d'instruction. À partir de ce moment, la lutte pourra devenir sérieuse. La Faculté l'accepte d'avance à condition que l'État lui fournisse le moyen de la soutenir honorablement."

Il dénonce un danger pour "l'instruction générale des peuples". Directeur d'un laboratoire privé, Wurtz n'a de cesse de demander son rattachement à l'enseignement officiel. Il attend des rétributions de ses élèves, mais les en exempte en cas de manque

³²³ BNUS, fonds MS 5982 et MS 5983 lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 15/12/1871.

³²⁴ AN : F/17/4020 Compiègne le 28 novembre 1865, lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction Publique.

³²⁵ AN : AJ¹⁶/6348 lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction publique, le 12 mars 1870.

de moyens du dit élève ou lorsqu'un élève fait quelque publication. Aussi ne lui reste-t-il que peu de rétributions réellement acquittées par les élèves.

Par ailleurs, Wurtz est à l'origine de la création d'un établissement privé, l'École alsacienne. D'après un rapport de police sur lui, on peut se rendre compte que, dès qu'il est sûr et certain qu'une loi va être votée en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur, il envisage la création d'un établissement supérieur protestant. : "On prête à M Wurtz le désir exprimé de voir les protestants se mettre aussi à la tête de l'enseignement supérieur. "Si les protestants ne veulent pas être complètement anéantis en France, d'ici peu, avait-il dit, qu'ils créent des facultés libres pendant que la liberté de l'enseignement le leur permet". M Wurtz est protestant convaincu."³²⁶

Wurtz semble donc simultanément défendre la liberté de l'enseignement au nom de l'intérêt de sa religion et exiger un enseignement d'État dans l'intérêt de la science. Deux loyautés qui cohabitent en général mais se choquent parfois sur certaines questions, comme celle de la liberté de l'enseignement supérieur.

Pourtant, cette contradiction peut n'être qu'apparente. Pour Wurtz, l'enseignement privé religieux ou non ne doit exister que s'il y a désengagement total de l'État dans cet enseignement. L'État ne doit financer que l'enseignement public. Wurtz montre ses positions sur la séparation le public et le privé en matière d'enseignement à deux occasions. La première est dans l'École Alsacienne qui est une institution d'enseignement privé qui ne demande aucune contribution de l'État.³²⁷ La deuxième occasion, qui montre la réciprocité, vient tardivement lors du ministère Ferry qui souhaite voir la séparation entre l'Église et l'État. En effet, dans sa correspondance, Charles Hermite précise que Wurtz représentera dans le Conseil supérieur de l'Instruction publique, l'article 7 de Mr Ferry qui demande l'expulsion des Jésuites et des

³²⁶ Arch. pref. police, cote BA 1300, rapport de l'inspecteur Hoffmann du 22 juin 1875.

³²⁷ Jusqu'en 1959 où elle profite de la Loi dite Debré, qui accorde à certains établissements privés reconnus pour leurs valeurs éducatives, un contrat d'association. L'École privée sous contrat d'association est alors toujours libre dans ses enseignements, son fonctionnement (contrairement aux écoles privées sous contrat simple avec l'État qui doivent respecter le programme national d'enseignement) mais le personnel enseignant est rémunéré par l'État, de même que ce type d'établissement peut recevoir des subventions de la commune, du département, de la région....

communautés religieuses de l'enseignement.³²⁸ L'État ne doit donc pas intervenir, que ce soit financièrement ou dogmatiquement, dans l'enseignement religieux mais la réciproque doit être vraie. Il s'agit bien là de la future loi de la séparation de l'Église et de l'État en matière d'enseignement.

³²⁸ Charles Hermite, Lettres de Charles Hermite à Gösta Mittag-Leffler (1874-1883), Cahiers du séminaire d'histoire des mathématiques, t.5, 1984. p.70. (Lettre du 5 avril 1880) [En ligne : http://numdam.org/item?id=CSHM_1984_5_49_0] Consulté le 15 décembre 2006.

Quelle liberté pour quelle loi ?

Plusieurs définitions contemporaines de la notion de liberté de l'enseignement

La liberté de l'enseignement supérieur de la médecine n'est donc pas seulement réclamée par les opposants au matérialisme enseigné. La trop grande emprise de l'administration motive également cette revendication chez les enseignants. Dès 1865 mais surtout en 1866, on entend dire que la Faculté dort et que seule la liberté de l'enseignement peut la réveiller dans une juste concurrence.³²⁹ N'était-ce pas déjà la problématique première du Congrès de Liège ? Le problème que soulève Amédée Latour dans *l'Union médicale* est simple. "La loi autorise la nomination directe (des professeurs) par décret impérial."³³⁰ Or les étudiants, comme les manifestants de Liège et la *France Médicale*³³¹ défendent la liberté des professeurs et s'insurgent contre l'obligation de supprimer telle ou telle phrase dans une thèse avant soutenance. Dans *Cosmos*, un élève signale ce que le vice-recteur lui a demandé de retrancher de sa thèse. Ainsi au lieu d'écrire "médecins positivistes" on lui demande de changer et l'expression devient "meilleurs" médecins³³².

Aussi pour nombre d'étudiants et de professeurs, l'exigence de cours libres procède du manque des moyens matériels donnés par l'État à l'enseignement médical et d'une protestation contre l'emprise du pouvoir impérial.

³²⁹ H. Favre, "un nouvel horizon", *France médicale* du 10 janvier 1866. p.1.

³³⁰ Cité par H. Favre, "Le déclin de la Faculté" *France médicale* du 10 octobre 1866. p.1.

³³¹ H. Favre, "Un nouvel Horizon" *France médicale* du 10 janvier 1866. p.1.

³³² V. Meunier, "La liberté scientifique en 1868", *Cosmos* du 6 juin 1868, p. 1.

Une liberté économique par manque d'investissement étatique

Certains adversaires des catholiques réclament la liberté de l'enseignement supérieur pour des raisons économiques, c'est-à-dire pour augmenter leurs salaires :

"À Paris les études médicales ont lieu, non aux cours de la Faculté, où assiste qui veut, et où écoute, où étudie qui veut ; mais tout au contraire aux cours particuliers établis à côté de la Faculté, et où se fait l'étude pratique médicale indispensable au succès. C'est dans les études accessoires à la Faculté que se fait, soit dans les pavillons de l'école soit dans les hôpitaux, la véritable étude médicale de l'élève de Paris ... La Faculté juge les études faites à côté d'elle."³³³

Nombreux, en effet, sont les professeurs qui donnent des cours payants ou créent des laboratoires privés, à l'instar de celui de Wurtz, au sein même de l'institution dont ils dépendent.

Mais cette liberté-là n'est pas forcément la bienvenue, puisqu'elle n'est que la conséquence au manque de moyens donnés à la Faculté. Pourtant, les cours libres existent depuis de nombreuses années et sont même réglementés par l'État. Le docteur Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine, note en 1872 qu'à Paris les cours libres sont autorisés chaque année par l'État. Les médecins, non-professeurs, doivent demander un amphithéâtre au doyen pour une série de leçons. Certains professeurs ou médecins sans autorisation enseignent carrément à leur domicile. Pour Dureau, cet état de fait n'est pas forcément en faveur de la valeur de l'enseignement. Il donne comme exemple l'enseignement gratuit qui n'existe qu'en Scandinavie. Cette gratuité est couverte par les impôts, permet à tous les jeunes de faire des études. Pourquoi ne pas faire de même en France en réservant cette gratuité aux jeunes gens peu fortunés et méritants ?³³⁴

Déjà fin 1865, Le docteur Lippert, allemand, publie dans le "*Journal de clinique*" de Berlin, suite à un voyage en France un rapport qui dénonce cette liberté d'enseignement via les cours privés ou plutôt le fait que les médecins des hôpitaux doivent la grande majorité de leur salaire qu'à leur clientèle privée. Ainsi les cours pratiques donnés aux

³³³ H. Favre, "De la réorganisation de l'enseignement médicale", *France médicale* du 31 janvier 1866. p.1

³³⁴ Dr A. Dureau, *Notes sur l'enseignement de la médecine en Europe*, Paris Masson, 1872.

étudiants dans les hôpitaux ne dureraient que 2 heures maximum le matin très tôt, de manière à ce que le professeur consacre sa journée à sa clientèle privée.³³⁵

La libéralisation de l'enseignement

Un troisième point de vue va se manifester dans *Le moniteur scientifique* en faveur d'une libéralisation totale de l'enseignement supérieur. Et si ce n'est pour les mêmes desseins, il s'agit exactement de ce que réclame le clergé via Giraud. Ainsi Henri de Castelnau, un des rédacteurs du *Moniteur scientifique*, écrit :

*"La question, en effet, est celle de la liberté d'enseignement supérieur, et ceux qui la proclament le plus bruyamment sont les catholiques, qui ne se passionnent pas en général, pour des questions de liberté, à moins que ce ne soit liberté pour eux et asservissement pour les autres. N'importe, il faut accepter le bien de quelque main qu'il vienne..."*³³⁶

Pour Castelnau, il est donc stratégique de soutenir la cause des catholiques car, s'ils obtiennent gain de cause et peuvent enseigner, alors tout le monde pourra en faire de même. Pourtant il se refuse à cautionner les attaques anti-matérialistes des catholiques. Pour lui, "la vraie morale ne saurait être contraire à une vérité quelconque. Il n'est pas plus immoral de professer que les fibres nerveuses ont pour propriété la pensée qu'il n'est immoral de dire que la terre tourne ou que le sang circule."³³⁷

Il pose clairement le problème de la liberté d'enseigner quand on dépend des subventions de l'État. D'après lui, la plupart des professeurs se sont auto-censurés pour garder leur chaire. Puisque l'état actuel de l'enseignement montre que pour ne choquer ni les uns ni les autres, les cours sont censurés soit par les professeurs soit par l'Académie, il prône la libéralisation totale de l'enseignement où chaque étudiant serait libre de choisir les cours qui défendent "ses vérités". S'il y a libéralisation totale de l'enseignement médical, alors il faut étendre cette libéralisation à la pratique médicale elle-même, comme cela se fait en Angleterre ou aux États Unis. Chaque école enseignant ce qu'elle veut, délivre les diplômes comme bon lui semble. C'est au nom de cette libéralisation totale de la pratique que l'idée de libéralisation totale de

³³⁵ H. Favre, "La vérité sur la Faculté", *France médicale* du 8 novembre 1865. p.1

³³⁶ H. de Castelnau, "Chronique médico-pharmaceutique", *Monit. sci. (Paris)*, 1868, t. 10, p. 341.

³³⁷ H. de Castelnau, "Chronique médico-pharmaceutique", *Monit. sci. (Paris)*, 1868, t. 10, p. 341.

l'enseignement n'est guère retenue dans le milieu. Il paraît impensable aux médecins que n'importe qui puisse détenir leur droit d'exercer, de soigner. Au moment où la liberté de l'enseignement est discutée dans ses formes de manière plus sereine après guerre, Dechambre va consacrer plusieurs chapitres aux scandales que cette pratique peut engendrer. Ainsi en 1873, Dechambre consacre plusieurs articles à la vente des grades universitaires. Un certain Médecin de Jersey en Angleterre offre de vendre en France des grades universitaires, dont celui de docteur des universités des pays comme les États Unis ou l'Angleterre. Ces grades permettraient à qui veut d'exercer en France.³³⁸

De part et d'autre, le principe de liberté d'enseignement ne peut être discuté sans une définition consensuelle du mot liberté. Or elle fait défaut. Ce manque de définition explique pourquoi le débat qui s'est déroulé au Sénat évacue presque systématiquement ce problème pour ne porter que sur la moralité de l'enseignement médical et de ses conséquences sociales et politiques. Si les deux questions – à savoir celle de liberté et celle de moralité - sur lesquelles le Sénat devait se prononcer, ont bien été dissociées pour le vote, les débats ont principalement porté sur la moralité de l'enseignement officiel. Mais comment sur la première, les sénateurs pouvaient-ils voter sans une réelle définition de liberté ?

Nouvelle attaque du clergé

La lutte n'est pas finie pour le clergé. En décembre 1868, Léopold Giraud repart à l'assaut en abordant ouvertement le problème. Sans se cacher derrière des accusations de matérialisme de l'enseignement officiel, il défend le droit d'un enseignement de l'Église. Veillot traduit ainsi sa pensée dans l'Univers.

"Nous laissons de côté l'enseignement moral de l'Université. Ne fut-il pas brutalement matérialiste par sa nature, comme on a vu qu'il l'est et comme il doit l'être, fut-il spiritualiste, fut-il chrétien, nous demandons la liberté d'avoir le nôtre, donné non plus sous la garantie de l'État, mais sous la garantie de

³³⁸ "Grades universitaires en vente" *Gaz. hebd. med. chir.*, n°5 du 31 janvier 1873 p.79 et n°6 du 7 février 1872, p. 96 – n°8 du 21 février 1872, p. 128 – n°47 du 21 novembre 1872 p. 760.

l'Église. On ne peut nous refuser cette liberté qu'en nous refusant le droit de rester chrétiens. Il faut voir si nous en sommes là."³³⁹

De leur côté, les professeurs continuent de revendiquer "la liberté de l'enseignement", c'est-à-dire la possibilité de donner des cours privés payants, sans avoir à demander l'autorisation au pouvoir politique en justifiant du contenu de ce qu'ils veulent propager. Ainsi ce n'est qu'après le vif de la polémique que les protagonistes vont réellement et ouvertement définir ce qu'ils entendent par "liberté". Quant au gouvernement il continue sa réflexion sur le degré de liberté qu'il est prêt à accorder de part et d'autre.

Les projets de loi jusqu'au vote du 18 juillet 1875

Le projet de 1870

Avril 1870, les professeurs profitent de la fermeture de l'École de médecine demandée par le ministre de l'Instruction publique Alexis Segrès,³⁴⁰ pour se réunir et demander l'autorisation d'utiliser les salles et les amphithéâtres pour leurs cours privés. Gavarret, ayant voté contre la fermeture de l'École, multiplie ses cours privés à la salle saint André et réclame haut et fort la nécessité de cet enseignement libre, surtout dans des situations où l'enseignement officiel n'existe plus. Un comité se constitue d'une vingtaine de membres, cette assemblée composée en partie des étudiants de médecine et de droit tient des séances régulières à la salle Pascaud salle de gymnastique.³⁴¹ Le mouvement est si important qu'une commission impériale sous la direction de Guizot est constituée pour rédiger un projet de loi.

Si la pétition du clergé est restée lettre morte dans les faits, dans les esprits il en est autrement. En effet, Duruy n'était, comme on l'a vu, pas contre une certaine liberté de l'enseignement. Après ce débat au Sénat, le nouveau gouvernement d'Émile Ollivier décide en 1869 de constituer une commission réunissant des représentants de chaque

³³⁹ Cité par H. Favre, "Les compromis", *France médicale* du 2 décembre 1868.

³⁴⁰ Suite aux troubles qui se sont déroulés, comme nous le verrons plus tard, aux cours de Tardieu.

³⁴¹ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°17 du 29 avril 1870p. 257 et n° 18 du 6 mai 1870 p. 288.

opinion sur la question. Cette commission est présidée par Guizot et constituée de Andral, Bersot, Bertrand, Bois, Boissier, duc de Broglie (royaliste parlementaire), R.P. Captier (homme d'église fusillé durant la Commune), Général de Chabaud-Latour, Darcy, Denonvilliers, Dubois, J.B. Dumas, général Favé, Franck, L. de Gaillard, Laboulaye (libéral), R.P. Ad Perraud (homme d'église), Prevost-Paradol (libéral), Ravaisson, de Rémusat, Saint-Marc Girardin, Saint René Taillandier, Derret, Thureau-Dangin (royaliste parlementaire), Valette³⁴². La commission doit résoudre, non pas une question de principe sur l'existence de l'enseignement libre, mais une question de pratique. Comment libéraliser l'enseignement supérieur ? Et quelles conséquences doit-on anticiper ? En effet, si tous sont d'accord sur la question de droit, à savoir que le droit d'enseigner doit s'élargir au supérieur, il faut en définir les conditions. Le débat se tourne très vite sur la question de la collation des grades. Pour l'État et les universitaires, la question de la liberté de l'enseignement et celle de la délivrance des grades sont distinctes. L'État reste garant des grades et de leurs valeurs. En effet, si tous les établissements peuvent délivrer des grades, comment garantir leur valeur ? Pour l'Église, les deux questions n'en font qu'une. Comment une institution d'enseignement pourrait-elle être libre si elle ne délivre pas les grades et si ceux-ci sont accordés selon des examens qui suivent tel programme d'enseignement et donc tel enseignement ? Si les institutions libres choisissent d'enseigner telle doctrine et que celle-ci ne permet pas à l'étudiant de passer les examens alors elles n'ont aucun avenir. Guizot propose la création de deux jurys : un des professeurs de l'État et un autre mixte.

Le premier juillet 1870, la commission Guizot rend son rapport et propose que "tout français majeur, sans aucune condition d'aptitude, sans être tenu de fournir aucun diplôme, pourra ouvrir librement des cours ou des établissements d'enseignement supérieur. Ces établissements devront être administrés et dirigés par 3 personnes au moins(...) ils prendront le titre de Faculté libre³⁴³"

Les départements et les communes ont même droit et pourront ouvrir des facultés départementales voire municipales. Les examens et collations des grades seront passés et délivrés dans les facultés de l'État où se présenteront les candidats sans aucune condition.

³⁴² Liard, L., *L'enseignement supérieur en France 1789-1893*. t. 2, Paris : A. Colin, 1894, p. 304.

³⁴³ *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 25 du 1^{er} juillet 1870, p. 400.

Une exception est faite pour les facultés de médecine dont les directeurs et administrateurs devront avoir le titre de docteur et devront avoir à leur disposition un hôpital d'au moins 120 lits. Au niveau du contenu de l'enseignement, les facultés libres de médecine devront enseigner au moins la clinique médicale, chirurgicale et obstétricale. Ce projet présenté à la toute fin de l'Empire semble répondre aux attentes de la majorité des protagonistes de la polémique sur la liberté de l'enseignement. Mais la guerre de 1870 éclate et le projet ne sera pas voté.

La question de la liberté de l'enseignement n'a donc jamais cessé d'être débattue. Si durant les mois du Siège de Paris elle est éclipsée, elle revient dès la capitulation et subsiste même durant la Commune. À la rentrée de l'année scolaire 1871/1872, dans le calme politique relatif, elle revient en force.

La liberté de l'enseignement après la guerre

Dès la fin des conflits, la question renaît de ses cendres et le ministre de l'Instruction publique Jules Simon reprend à son compte -via son remplaçant intérimaire du moment, René Taillandier- le projet de loi dit de Guizot. Laboulaye, le présente à l'Assemblée nationale dès le 21 août 1871. Après cette présentation, le gouvernement pense demander l'avis des intéressés. En novembre 1871,

*"Avant que la loi sur l'enseignement supérieur fut proposée, la Faculté, invitée par une lettre de Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, à faire connaître ses vœux, a élu au scrutin une Commission chargée de proposer un projet de réforme. Cette Commission avait reçu un mandat général ; deux autres commissions furent chargées en outre de l'étude de quelques questions spéciales. Toutes les parties essentielles de notre organisation, toutes les lacunes de nos services, tous nos besoins matériels et scientifiques ont été examinés alors. Plusieurs rapports vous ont été présentés...(...).Lorsque le projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur fut présenté à l'assemblée nationale."*³⁴⁴

³⁴⁴ Broca, *Rapport de la commission chargée d'étudier les réformes à introduire dans l'enseignement de la Faculté de médecine de Paris*, Paris, A. Parent. 1875.

Une nouvelle commission formée de Wurtz, Chauffard, Depaul, Richet et Vulpian, vote et déclare le 23 novembre 1871 qu'elle désire la liberté de l'enseignement, entendue comme liberté de fonder des institutions d'enseignement, de créer des facultés rivales de celles de l'État. Pour la commission, il va sans dire que si la concurrence dans l'enseignement est profitable au progrès, il faut que les facultés d'État aient des moyens d'étude et d'enseignement suffisants pour tenir la concurrence.

Le rapport de cette commission est scindé en deux.³⁴⁵ Dans un premier temps, il est axé sur le principe de la liberté de l'enseignement supérieur et les conditions essentielles d'une pareille institution. Dans un deuxième temps, la commission propose les modifications qu'elle juge nécessaires pour l'enseignement d'État s'il devait exister des enseignements libres de la médecine.

S'il y a création d'instituts libres, alors l'enseignement officiel doit apparaître comme modèle pour ne pas abaisser la science. Et pour cela il faut que l'État ne s'occupe en rien des établissements libres et concentre ses efforts et ses moyens sur l'enseignement officiel.

En ce qui concerne la collation des grades, elle ne peut être assumée que par l'État. En effet la commission a conscience que les institutions libres vivant des rétributions données par les familles pourraient être incitées à offrir des diplômes sans réelle valeur scientifique. Néanmoins, pour que ces Écoles libres ne se sentent pas défavorisées dans l'attribution des grades de leurs élèves par un jury hostile de professeurs des Facultés d'État, la commission propose la création d'un jury nommé par le gouvernement pour deux ou trois ans en dehors du corps des professeurs. Enfin, ces institutions pourront s'appeler faculté libre même si une minorité de la commission s'y oppose.

Le diplôme d'officier de santé, de moins en moins recherché serait supprimé afin de concentrer les efforts sur les sciences médicales. Enfin, il est envisagé de supprimer certaines écoles secondaires de médecine pour créer de nouvelles facultés de l'État dans les grandes villes. Le diplôme professionnel serait le titre de médecin praticien ; celui de docteur ne serait qu'un diplôme universitaire nécessaire mais non suffisant pour exercer la médecine.

³⁴⁵ AN : AJ16/6357, Rapport sur la question liberté de l'enseignement de la médecine (s. d.).

Puisque la Commission demande que l'État concentre ses efforts sur l'enseignement officiel, certains se posent le problème de savoir comment l'enseignement libre pourra vivre sans subventions de l'État.

Comment l'enseignement libre, abandonné par l'État à ses propres forces et ressources, pourrait-il créer les écoles, les laboratoires et des hôpitaux nécessaires?³⁴⁶

Alors que le clergé faisait partie de la commission de 1869/1870 qui avait trouvé un compromis avec l'État sur le texte à voter, celui-ci rejette d'un bloc la future loi jugeant que : "Nous ne pouvons accepter que les examens subis devant les facultés libres soient en tout point soumis aux mêmes règles et dispositions que les examens subis devant les facultés de l'État."³⁴⁷ En conséquence, il n'y eut pas de majorité à l'Assemblée nationale et le projet fut de nouveau ajourné et les débats continuèrent.

Pendant ce temps, Wurtz s'activait avec ses compagnons à créer l'École alsacienne, école privée fondée grâce aux subventions individuelles notamment des industriels alsaciens.

La question de la liberté de l'enseignement n'a pas cessé de ressurgir à chaque occasion. Il faut dire qu'avec dix ministères de l'Instruction publique en cinq ans (si on compte les nombreux intérim de J. Simon), cela laissait peu de temps aux membres du gouvernement de faire voter quoi que ce soit.

Quelques mois plus tard, le projet de Bert est repris et entremêlé à celui de Guizot de 1870. Cependant, la proposition d'une multiplication de professeurs libres avec baisse des salaires des titulaires, ne sera pas reprise. Enfin, sept ans après les premières commissions, après dix ministres de l'Instruction publique, sept chefs de gouvernement, et une multitude de rapports sur la question, la loi sur la liberté de l'enseignement est votée le 18 juillet 1875.³⁴⁸

³⁴⁶ *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 45 du 8 dec 1871 p. 717.

³⁴⁷ L. Liard, *L'enseignement supérieur en France 1789-1893* t. 2, Paris : A. Colin, 1894, p. 313.

³⁴⁸ *Revue rose*, n°5 du 31 juillet 1875, p. 119.

Loi de 1875

L'article 1 est on ne peut plus clair : "l'enseignement supérieur est libre". Dans les articles suivants, cet enseignement libre est réglementé. Tout français âgé de 25 ans au moins et toute association à but d'enseignement peut ouvrir des cours ou des institutions d'enseignement supérieur libre. Une seule exception est faite pour la médecine et la pharmacie où les titres de docteur ou de pharmacien sont nécessaires.

Les cours libres occasionnels et ne nécessitant pas d'inscription de la part des élèves seront soumis à la loi sur les réunions publiques. L'ouverture d'un cours libre régulier devra faire l'objet d'une déclaration signée de l'enseignant au recteur ou à défaut à l'inspecteur de l'Académie. Les institutions libres d'enseignement supérieur devront être dirigées par au moins trois personnes. La liste des professeurs et de leur enseignement devra être déclarée tous les ans auprès des mêmes responsables académiques. Le titre de Faculté libre leur sera donné si elles réunissent autant de chaires et de professeurs que la plus petite des facultés de l'État. Si ces institutions libres arrivent à fonder trois facultés, elles pourront prendre le titre d'université libre. Une Faculté libre de médecine devra obligatoirement avoir soit à sa charge propre soit par délégation à disposition un hôpital de plus de 120 lits avec au minimum les trois cliniques : médicale, chirurgicale et obstétricale.

On le voit, jusqu'ici il s'agit de la reprise, à quelques mots près, du projet de loi de Guizot de 1870 sous le Second Empire. Mais la loi va plus loin dans les exigences pour une école libre de médecine. Il faut qu'elle offre en plus :

- Des salles de dissection pour les exercices anatomiques des élèves
- Des laboratoires de chimie, de physique et de physiologie
- Des collections d'études pour l'anatomie
- Un cabinet de physique
- Des collections de matière médicale
- Des collections d'instruments et d'appareils de chirurgie
- Un jardin de plantes médicinales
- Une bibliothèque spéciale

Bref, il faut que l'école libre ressemble en mieux à l'École de médecine de Paris. Pour les institutions libres de sciences ou de pharmacie, les exigences sont à peu près du même niveau matériel.

En ce qui concerne l'enseignement lui-même, l'article 7 prévoit que l'État a un droit de regard sur le contenu des cours.

"La surveillance ne pourra porter sur l'enseignement que pour vérifier qu'il n'est pas contraire à la morale, à la Constitution et aux lois".

En ce qui concerne les associations qui voudraient créer de tels établissements, outre les conditions déjà émises, il faudrait que leur établissement soit reconnu d'utilité publique après avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

En ce qui concerne la collation des grades, question qui n'avait pu être résolue à cause du conflit entre le clergé et l'État, l'article 13 essaie d'établir un compromis en reprenant le projet de Paul Bert. La collation des grades est du ressort des facultés de l'État. Les élèves des institutions libres devront se présenter à la faculté d'État de leur choix, avec la preuve de leurs inscriptions selon le nombre requis pour chaque diplôme. Ceci dit, l'article 14 précise qu'il existera deux jurys pour la collation des grades. Un formé exclusivement par les professeurs des facultés de l'État et un autre désigné par le ministre de l'Instruction publique composé pour moitié de professeurs issus des écoles libres et des facultés de l'État.

Pourtant cette loi est loin de répondre à toutes les attentes. Ainsi dans son rapport publié dans la *Gazette médicale*, Dureau regrette que la loi s'applique à tout l'enseignement supérieur et qu'il n'y en ait pas une spécifique pour l'enseignement médical puisque son application est spécifique du fait qu'il s'agit aussi d'un enseignement professionnel. De plus, il pose la question de savoir pourquoi ce projet a été élaboré sans faire appel ni aux professeurs, ni à l'académie, ni même aux médecins.³⁴⁹

³⁴⁹ Dureau, *"Le dernier projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur"*, extrait de la *Gazette médicale de Paris* : impr. de Cusset, 1875. 14 p.

Vers une nouvelle loi

Dès qu'elle est votée, la loi de 1875 est attaquée par ceux-là mêmes qui lui ont accordé leur voix. Le reproche de la "gauche républicaine" fait à cette loi semble porter non pas sur la possibilité de créer des institutions privées, mais sur la possibilité, via le jury mixte, de délivrer les grades et diplômes. En effet, pour un Scheurer-Kestner, les grades et les diplômes sont garants des programmes d'enseignement. Ils doivent donc être délivrés uniquement par l'État au risque de voir fleurir des enseignements cléricaux sans aucun contrôle dans les institutions libres.

"L'assemblée prouvera une fois de plus sa haute raison et son esprit démocratique quand viendra de nouveau la discussion sur la liberté de l'enseignement.

La dernière loi votée livrait nos jeunes générations au cléricisme, et nous ne devons pas oublier que les cléricaux sont les plus dangereux de la République, la majorité républicaine le moment venu ne faillira pas à son devoir sur ce point important de la liberté de l'enseignement."³⁵⁰

Un des reproches adressé à la loi de 1875 est de ne pas avoir voté la gratuité de l'enseignement, ce qui manifeste d'un investissement modéré de la part de l'État dans l'enseignement et risque de lui faire perdre d'avance toute chance de concurrencer les futures facultés libres. Et c'est dans ce sens que Wurtz se prononce pour une liberté de l'enseignement qui ne soit pas un "prétexte pour abaisser la science".³⁵¹

Pourtant dès la loi de 1875 votée, les difficultés de l'enseignement libre vont justement naître du fait de l'investissement de l'État dans l'enseignement public. Cela mènera à la loi de 1880.

La création de facultés libres de théologie ou même de lettres, était sans doute rendue possible par la loi de 1875, mais on imagine mal, qui pourrait ouvrir, sans subvention

³⁵⁰ Lorsque Scheurer-Kestner fait ce discours, il annonce en préalable la satisfaction d'être au côté de son ami Germain Casse, ancien étudiant en droit qui, avec Regnard, Lafargue et autres, avait été exclu des universités pour participation au congrès de Liège. Or Germain Casse est un des défenseurs acharnés de la gratuité de l'enseignement même supérieur. Arch. pref. police, dossier Greppo, cote BA 1100, rapport du 10 avril 1876 d'un inspecteur sur un banquet en l'honneur de l'élection de Jean Greppo, député, feuillet 84 et suivants.

une faculté libre de médecine, pharmacie ou sciences étant donné les conditions matérielles nécessaires. Néanmoins beaucoup de professeurs libres ont espéré trouver dans cette loi une solution, un encouragement surtout matériel à leurs cours. La loi de 1875 est votée au moment même où l'État vote la reconstruction de la nouvelle École pratique de médecine. Certains peuvent voir dans cet investissement de l'État, un effet direct de la concurrence à naître avec l'école libre. On s'apprête à poser trois ans plus tard la première pierre de ces nouveaux bâtiments. Pourtant, l'enseignement libre devait, lui aussi, être supporté par l'État à l'instar de ce qui se fait pour l'enseignement primaire, depuis la loi Falloux en 1850. Sur les huit nouveaux pavillons de l'École pratique, un sera exclusivement réservé à l'enseignement libre. On peut y voir une solution pour ces professeurs toujours en mal de locaux pour leur cours. Pourtant, un rapport du Dr Lefort, non daté, mais rédigé entre 1880 et sa démission de 1881, suggère que loin de favoriser l'enseignement libre, toutes ces mesures concourent à redonner à l'enseignement public toute son importance face à des cours libres qui ont toujours existé et qui se sont cru renforcés.

*"On a maintes fois répété les paroles suivantes même à la tribune de la Chambre des députés et à celle du Sénat : peu importe quand et comment on a préparé les examens, pourvu qu'on réponde aux questions posées par les professeurs de l'État. Convaincue de cette vérité, la Faculté a toujours accordée, au point de vue de l'enseignement, la plus grande liberté aux docteurs autorisés à faire un cours à l'École pratique. (...)Aujourd'hui les choses ont changé."*³⁵²

Pour les cours libres oraux, qui se déroulent dans les amphithéâtres de l'ancienne École pratique, tout est fait pour que les professeurs ne puissent annoncer publiquement leur cours privés. La Faculté interdit aux professeurs d'afficher individuellement l'annonce de leur cours et ne publie qu'une affiche commune des cours libres, plus d'un mois après celle des cours publics, et reléguant cette unique affiche manuscrite aux portes de l'ancienne école où plus aucun élève ne se rend avant l'ouverture des cours libres. Ainsi les cours privés encore inconnus restent déserts. En ce qui concerne les cours libres pratiques, Fort se plaint de ce que la Faculté ait réservé à cet enseignement le plus petit

³⁵¹ BNUS : MS 5983. Fonds Scheurer-Kestner lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 15 déc. 1871.

³⁵² Fort, A. *Rapport à M le recteur sur l'exercice de l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire à l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris*, Paris : imp. Parent, s.d.

des huit nouveaux pavillons, en y installant, qui plus est, l'ancien matériel désuet remplacé par des nouveaux dans les autres pavillons. Mais plus important encore, pour Fort, la Faculté annonce en novembre 1879 qu'elle n'offre plus ni les cadavres, ni les moyens d'avoir des cadavres pour les cours libres d'anatomie. En effet, jusqu'à cette date, les cours libres d'anatomie ou de dissection se faisaient sur des sujets (cadavres) collectés et achetés par la Faculté. "Quant aux professeurs libres, ils n'ont jamais reçu aucun sujet ni aucun fragment de sujet pour faire leurs leçons."³⁵³ De plus, les élèves inscrits aux leçons de Fort, n'ont en fait pu suivre que le chef des travaux anatomiques (personnel de la Faculté), qui apportait le cadavre et se rendait maître du cours. Dans une lettre adressée au professeur Sappey, membre de la Commission de l'École pratique, Fort se plaint clairement de l'état de fait qui empêche l'enseignement médical libre. "Si mes élèves pourvus de cartes n'entrent pas dans le pavillon, il n'y a plus d'enseignement libre. (...) Si le chef des travaux anatomiques met ainsi mes élèves en série, et s'il leur interdit de changer de table sans son autorisation, il se met en mon lieu et place, il fait mon enseignement."³⁵⁴

Encore une entrave : certains élèves sont obligés par le règlement de suivre les études anatomiques, or un élève qui suit les études privées d'anatomie n'est pas officiellement enregistré, il lui faut pour cela suivre les études publiques d'anatomie. Les élèves ne trouvent alors aucun intérêt à suivre les études libres. Fort fait ainsi le récapitulatif des changements qui sans vouloir le reconnaître font mourir petit à petit l'enseignement libre.

Si Fort s'en plaint, il faut dire, qu'avec la construction d'une nouvelle École pratique tant attendue, il paraît aberrant aux titulaires que les deniers investis par l'État pour enfin offrir à l'enseignement médical des conditions acceptables d'enseignement et de progrès servent à des professeurs qui se font rémunérer par les élèves sans même acquitter un loyer ou une redevance pour l'utilisation des locaux et des sujets.

Avant 1883 l'École pratique de médecine ne prête déjà plus ses locaux à l'enseignement libre d'anatomie. En effet Genty, dans sa biographie de Sappey, parle du docteur Dupré –dont nous verrons le rôle durant la Commune- enseignant libre d'anatomie qui, très

³⁵³ Fort, A. *Rapport à M le recteur sur l'exercice de l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire à l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris*, Paris : imp. Parent, s. d, p. 6.

³⁵⁴ Fort, A. *Rapport à M le recteur sur l'exercice de l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire à l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris*, Paris : imp. Parent, s. d, pp. 6-7.

populaire, accaparait tous les élèves de Sappey médiocre professeur, et qui se serait suicidé en 1883 à la suite de la misère où il tomba dès lors que l'enseignement libre fut à la fois légal et supprimé dans l'École.³⁵⁵

Bien que l'État ne prête plus ses locaux, les cours privés n'ont jamais disparu. Ils sont donnés ailleurs. Il reste admis que les cours publics de médecine ne suffisent pas à l'étudiant pour réussir ses examens ; les cours privés se multiplient, et les notes prises à ces cours se vendent entre étudiants.

Pourtant cette courte période qui entoure la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur révèle un curieux revirement du politique. C'est à partir du moment où une loi autorise officiellement l'enseignement libre, après maintes réclamations du corps enseignant, que petit à petit dans le mouvement républicain on commence à se poser la question de l'égalité des chances et de la justification d'un tel enseignement. Dans les esprits commence à germer l'idée que l'enseignement libre n'était qu'un palliatif au manque d'investissement politique et économique dans l'enseignement et la recherche scientifique. Si le gouvernement de la République prend conscience de l'importance de l'enseignement et met en œuvre les moyens nécessaires à cet enseignement, les subventions pour l'enseignement libre ne se justifient plus. Les républicains jugent qu'il est préférable que ces subventions améliorent l'enseignement public. Libre à l'enseignement privé de se développer, mais grâce à ses propres moyens financiers.

Un tel point de vue est renforcé par une idée sociale qui fait, elle aussi, son chemin. Déjà en 1874, le vieux docteur Arthur Charles de Bonnard, dit Gallus,³⁵⁶ publie juste avant de mourir un ouvrage intitulé *De l'enseignement médical – l'enseignement officiel et l'enseignement libre*.³⁵⁷ Il y pose ouvertement la question de l'égalité des chances entre étudiant du privé et étudiant du public.

En 1880, après que les républicains ont renforcé leur pouvoir sans craindre le retour à la monarchie et peuvent ainsi s'assurer la majorité de l'assemblée sous le gouvernement de

³⁵⁵ M. Genty, *Les biographies médicales*. Paris : J.-B. Baillière, 1932-1934. p. 199 Sappey.

³⁵⁶ Voir sa notice dans Maitron, Jean, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* [Ressource électronique, CD Rom]. Gallus.

³⁵⁷ Gallus, *De l'enseignement médicale – l'enseignement officiel et l'enseignement libre*, Paris : Germer Baillière, 1874.

Ferry, la loi de 1875 est modifiée, sous le ministère Ferry, par celle de 1880 qui abroge l'ensemble des articles sur la collation des grades et diplômes. En supprimant les articles 13, 14 et 15, la loi de 1880 redonne la responsabilité de la collation des grades à l'État seul : "Les examens et épreuves pratiques qui déterminent la collation des grades ne peuvent être subis que devant les facultés de l'État".

L'article 5 établit qu'il en sera de même pour les facultés de lettres et sciences humaines :

"Les titres ou grades universitaires ne peuvent être attribués qu'aux personnes qui les ont obtenus après les examens ou concours réglementaires subis devant les professeurs ou jurys de l'État".

Ferry en profite pour interdire aux écoles supérieures privées de porter le nom de Faculté ou d'Université. On peut voir que la modification de la loi de 1875 intervient en faveur de l'État à un moment de l'histoire où ce n'est plus tant la liberté de l'enseignement qui est l'objet de lutte que la question de la gratuité, de l'obligation et surtout de la laïcisation de l'enseignement primaire.³⁵⁸

C'est la loi de 1875 et sa modification apportée en 1880 par Jules Ferry, qui est encore aujourd'hui valable.

³⁵⁸ Or n'est-ce pas au Congrès de Liège en 1865 que fût pour la première fois réclamée cette école primaire (et même secondaire) gratuite, obligatoire et laïque ? Enfin on peut ajouter toujours en anecdote, que si cette loi est votée en 1881, c'est pour la seconde fois, puisqu'elle avait été proclamée sous le gouvernement de la Commune par Édouard Vaillant.

Les bâtiments de l'École de médecine



Chancourtois, René-Louis-Maurice Béguyer de (1757-1817), *Place de l'École de Médecine ou l'on voit encore les restes de l'Eglise des Cordeliers*, 1805. (Cote BnF : BnF Est. Rés. Ve-53e-Fol.) [Image fixe numérisée en ligne : Gallica.bnf.fr : IFN-7744007]

Vers une restructuration nationale de l'université

L'annexion de l'Alsace et de la Lorraine a fourni l'occasion non seulement de créer l'école privée dite École alsacienne mais aussi de restructurer le concept d'université au niveau national, et, par là, de relancer le problème de libéralisation de l'enseignement supérieur.³⁵⁹

Avec l'annexion de Strasbourg et de ses facultés des sciences et de médecine, la question de la liberté de l'enseignement prend un nouvel essor au travers de la réorganisation totale du système universitaire français. En médecine, l'ensemble des protagonistes, à l'exception de Naquet, s'accordent à dire que deux Facultés de médecine, Paris et Montpellier, sont insuffisantes et qu'il serait souhaitable de transformer un bon nombre d'écoles de médecine provinciales en facultés. En transférant à Lyon et à Nancy, les professeurs et cours des facultés de Strasbourg, le nombre de facultés passerait à quatre. Mais comment vont fonctionner ces nouvelles facultés ? C'est dans ce contexte, sous le ministère de François Marie Fourtou, que revient la question de la liberté de l'enseignement. Le 27 février 1874, la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*,³⁶⁰ annonce les conclusions de Paul Bert devant la Commission pour la liberté de l'enseignement sur son projet de réorganisation de l'enseignement supérieur.

Paul Bert propose la création de cinq centres universitaires : Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes et Montpellier. À ces universités seraient rattachées six centres secondaires. Caen, Lille et Nancy seraient rattachés à Paris, Dijon à Lyon et enfin, Toulouse et Marseille à Montpellier. Dans chacune de ces écoles ou facultés se côtoieraient quelques professeurs titulaires et des professeurs libres en nombre illimité dont on n'exigera que le titre de docteur pour enseigner.

Les professeurs titulaires verraient leur salaire annuel baissé de 2000 francs (4000 francs en province, 6000 francs à Paris) mais devraient faire très peu d'heures de leçons publiques. En échange de quoi, ils seraient libres comme les autres professeurs de faire des cours payants dans leur laboratoire, bibliothèque ou autres salles, pour les élèves qui

³⁵⁹ Ellis, Jack D., *The Physician-Legislators of France*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990. p. 145-150.

³⁶⁰ *Gaz. hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, n°9 du 27 février 1874, p.144.

s'y inscriront. Ainsi la liberté de l'enseignement supérieur tient une place importante dans la restructuration de l'université. Mais on le voit c'est une liberté à la Duruy qui est proposée. Elle satisfait les demandes des professeurs mais elle est loin de satisfaire toutes leurs revendications et tous les partis, notamment le clergé.

La question de la liberté de l'enseignement supérieur est donc directement liée aux moyens financiers que l'État donne à son enseignement officiel. Or, jusqu'à présent Wurtz se plaint toujours des conditions dans lesquelles cet enseignement se fait et surtout du manque de laboratoire qui nuit au progrès que pourrait apporter la science expérimentale. Si le doyen doit gérer les conflits de personnes, de doctrine, d'administration... il est une tâche, qu'il doit également assumer : celle de la gestion des bâtiments. Or la Faculté de médecine est depuis longtemps déjà trop petite du fait de l'accroissement du nombre d'étudiants

Wurtz s'inquiète du sort de l'ensemble des laboratoires de l'École de médecine. En effet, les laboratoires français en général mais surtout ceux de l'École dont il est doyen, sont pour lui un véritable cheval de bataille car le laboratoire est pour lui la condition d'un réel progrès scientifique. Si on veut que la science et plus particulièrement la médecine progresse il faut lui en donner les moyens.

Wurtz est loin d'être isolé dans ces réclamations, plusieurs professeurs vont faire des rapports sur leur enseignement, quel qu'il soit, en soulignant presque systématiquement la pauvreté des laboratoires. Et ils manquent rarement de comparer leur situation à celle de leurs collègues étrangers.³⁶¹. L'état d'insalubrité des locaux de l'école pratique est tel

³⁶¹ Voir Joy Harvey, "Faithful to its Old Traditions ? Paris Clinical Medicine from Second Empire to the Third Republic (1848-1872)" *Constructing Paris Medicine* / Hannaway, C. - La Berge. Ann ed. Amsterdam; Atlanta (Ga.) : Rodopi, 1998. p. 325- 326. Voir également Leonard, Jacques, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*. Paris : Aubier Montaigne, 1981 p. 138 et suiv. Pour les différents rapports de Dureau sur l'enseignement de la médecine dans les pays européens. Entre autres : Dureau, Dr Alexis, *Notes sur l'enseignement de la médecine en Europe*, Paris : Masson, 1872. 84 p. Mais on peut citer également : Lorain, Paul, *De la réforme des études médicales par les laboratoires*. Paris : tous les libraires, 1868. 45 p. ; Storck, Adrien, *Des laboratoires de chimie en Allemagne*. Lyon : impr. De H. Storck, 1876. 9 p. ; Grandeau, Henry, *Note sur les laboratoires agronomiques en Allemagne*. Paris Berger-Levrard, 1887. 26 p. Jaccoud, Sigismond (Dr) *De l'Organisation des facultés de médecine en*

que Wurtz a également le soutien de la mairie de Paris, de celle du VI^{ème} arrondissement et même des habitants voisins de l'École.³⁶² Depuis 1836, avec le nombre croissant d'élèves, le rôle toujours plus important de l'expérimentation et enfin avec l'introduction de la chimie et de la physique dans les études médicales, l'école est devenue trop petite et ne peut pas accueillir les laboratoires et les salles de démonstration ou de cours nécessaires. "Les démonstrations et les exercices pratiques, se placent donc au premier rang parmi les moyens d'enseignement, comme d'un autre côté, l'installation de laboratoires bien disposés et bien dotés est la condition indispensable du progrès scientifique."³⁶³

Les exercices pratiques de chimie préoccupent Wurtz, mais en tant que doyen, c'est surtout sur les laboratoires d'exercices physiologiques, histologiques et de dissection qu'il va concentrer ses efforts. Déjà lorsque Wurtz part pour la première fois en Allemagne en 1868, sa mission consiste à explorer toute sorte de laboratoires et pas uniquement ceux de chimie. Dans son rapport de 1872, c'est avant tout la pauvreté des laboratoires de dissection, microscopie, physiologie, d'histologie qu'il met en avant.³⁶⁴

Allemagne. Rapport présenté à S. Exc. le ministre de l'Instruction publique, le 6 octobre 1863. Paris : A. Delahaye, 1864. VII-174 p.

³⁶² Rapport de la Faculté de médecine de Paris [1858 ou 1859] au [préfet] L'école pratique est entourée et adossée à de nombreuses habitations dont les fenêtres donnent directement sur les amphithéâtres "Pendant l'été les cuisines et autres pièces sont remplies de mouches carnassières qu'attirent tous les corps en putréfaction" et si on pénètre dans ce foyer d'infection on y voit apporter deux genres de corps : les corps entiers qui servent à la dissection pendant 12 à 15 jours ; les corps ouverts ne restent quelques jours mais ne sont pas traités et se putréfient rapidement. L'inspection du conseil d'hygiène et de salubrité publique a été saisie ainsi que le comité d'hygiène des arrondissements, de nombreuses plaintes des voisins ont été enregistrées.

"Un pareil état des choses ne peut plus durer, l'école pratique doit être démolie et détruite dans le plus court délai possible afin de faire cesser un foyer permanent d'infection qui compromet la santé d'une immense population agglomérée sur un seul point et qui en temps d'épidémie, vient peser de la manière la plus fâcheuse sur la mortalité."

Et lettre du maire du VI^{ème} arrondissement au doyen le 16 juin 1865 où il est noté que l'été arrivant, le voisinage des salles de dissection avec l'école primaire Racine est un danger pour les enfants.

Voir AN : AJ/16/6360.

³⁶³ A. Wurtz, *Rapport à M le ministre de l'instruction publique sur l'état des bâtiments et des services matériels de la Faculté de médecine.* Le 1^{er} février 1872.

³⁶⁴ A. Wurtz, *Rapport à M le ministre de l'instruction publique sur l'état des bâtiments et des services matériels de la Faculté de médecine.* Le 1^{er} février 1872, p. 3.

Il s'agissait de trouver les arguments d'amélioration de l'enseignement médical avant tout.

On connaît très largement ses rapports sur les laboratoires d'Allemagne, puis d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie,³⁶⁵ dans lesquels il décrit ce que doit être un laboratoire et ce qu'ils sont en France. Mais pourquoi admire-t-il tant les laboratoires allemands ? Il est remarquable que dans ses descriptions des laboratoires allemands, Wurtz fait surtout l'éloge de leur taille plus que de leur équipement en instruments. Ce qui l'intéresse avant tout c'est leur capacité d'accueil. Wurtz voit surtout dans le laboratoire un lieu où faire école. Il sait qu'avoir un très grand nombre d'élèves, c'est démultiplier les chances de faire partager ses options théoriques. Mais il sait aussi qu'aucun enseignement scientifique ne peut être exclusivement théorique. Lorsqu'enfin commencera la construction de la nouvelle école pratique avec ces nouveaux laboratoires, Wurtz n'est pas convaincu que les projets de création de nouveaux laboratoires correspondent aux nécessités du progrès de la science. Ainsi, lors de son deuxième voyage en Allemagne, en 1878, il écrit à Scheurer-Kestner pour : "Dégager ma responsabilité en ce qui concerne les laboratoires qu'on va construire en France : Je crains que l'on ne se lance un peu légèrement dans ces constructions et qu'on ne reste en dessous des Allemands."³⁶⁶

Le ministre de l'Empire est sensible à ce problème, la République prend le relais.

Demande constante d'agrandissement

Dès son arrivée au décanat, Wurtz se trouve confronté aux revendications exprimées dans les journaux professionnels sur la nécessité d'une réorganisation de l'enseignement médical. Réorganisation intellectuelle mais aussi matérielle. La *France médicale* publie une lettre d'un certain docteur Pascal adressée au ministre de l'Instruction publique dénonçant le peu de moyens d'enseignement de la médecine en

³⁶⁵Wurtz, *Les hautes études pratiques dans Universités allemandes*, Paris, Imp. Nationale, 1870.

Wurtz, *Les hautes pratiques dans les Universités d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie*, Paris, G. Masson, 1882.

³⁶⁶ B.N.U. S., fonds Scheurer-Kestner : MS 5982 et MS 5983.

France. Trois facultés peuvent-elles suffire ? Les écoles préparatoires peuvent-elles remplacer les Facultés ? ³⁶⁷

De nombreux malaises proviennent de l'insuffisance des locaux et cela peut tourner au ridicule. En décembre 1871, les étudiants vont jusqu'à pétitionner pour se plaindre du manque de locaux.³⁶⁸ En décembre 1867, par exemple, Bouillaud président du jury du concours de l'agrégation, requiert auprès de Wurtz la possibilité de faire le concours dans le grand amphithéâtre. Or un cours devait y avoir lieu. Wurtz lui proposa un plus petit. Réclamation faite, il fallut passer au vote qui attribua de peu le grand amphithéâtre au concours. Or quand Bouillaud, accompagné de son jury arrive, Denonvilliers commence immédiatement sa leçon. Il fallut en appeler au jugement du ministre pour décider quel professeur interviendrait dans quel amphithéâtre. Bouillaud devant aller dans le petit démissionna de sa mission de président du jury ainsi que les membres du jury Tardieu et Barth. ³⁶⁹

Une autre anecdote racontée par Friedel montre d'autres conséquences de cet état des lieux.

*"Un jour, son compagnon Himly le rencontre se promenant tranquillement, contre son habitude, de long en large sur la place de l'École de médecine. Cependant, il avait l'air préoccupé, et, à la question : « Que fais tu là ? » Il répondit : « J'ai mis une expérience en train et il y beaucoup de chances pour que l'appareil saute. Je suis donc sorti, emportant la clé dans ma poche. Dans un moment j'irai voir ce qui c'est passé. "*³⁷⁰

Chaque année scolaire, Wurtz doit faire un rapport au ministre de l'Instruction publique sur les événements passés. Dans ses rapports de 1865-1875, il ne manque pas de souligner l'état d'insuffisance matérielle de la Faculté. Dès 1866 dans son rapport pour l'année 1864/1865 il parle de la "souffrance de la Faculté"

³⁶⁷ H. Favre, "De la réorganisation de la Faculté de médecine", *France médicale* du 31 janvier 1866.

³⁶⁸ AN : AJ¹⁶/6360 Lettre de Wurtz au Ministre de l'Instruction publique du 18 déc. 1871.

³⁶⁹ H. Favre, "Bizarreries de la Faculté", *France médicale* du 11 novembre 1867.

³⁷⁰ Pour la description du laboratoire de Wurtz et des conditions matériel de travail, voir Henriot, Le centenaire de deux grands chimistes à Strasbourg, *Revue rose*, 1921, p. 591.

"Il faut en accuser l'exiguïté de nos ressources et l'insuffisance déplorable de nos locaux. Nos pavillons de dissections sont mal construits, mal ventilés, mal chauffés, encombrés de tables et n'offrent à nos élèves qui s'y pressent qu'une installation misérable.

Nos laboratoires de chimie sont tout à fait insuffisants. Nous manquons de laboratoires de physiologie et d'histologie où nous puissions recevoir nos élèves. (...) point de salle de conférences pour les attirer le soir ou dans l'intervalle des leçons.

Les galeries de nos musées convertis en salle d'examen, notre bibliothèque encombrée, telle est l'installation matérielle que nous offrons à nos élèves et à de nombreux étrangers étonnés de nous trouver si pauvres.

Est-ce à dire qu'aucun progrès ne pourra être réalisé jusqu'au jour, depuis longtemps attendu, où notre Faculté sera agrandie. (...) pour y arriver une chose suffira : des ressources pécuniaires (...)

Car il faut bien l'avouer, pour tout ce qui concerne les études pratiques en anatomie, physiologie, chimie, physique, histoire naturelle, notre Faculté est dépassée. La prééminence de notre Faculté est sérieusement menacée par la concurrence étrangère."³⁷¹

L'année suivante, il renchérit sur l'enseignement clinique.

"Elle (la clinique) mérite un sérieux examen car je suis convaincu qu'il y a là un progrès à accomplir, et que nous sommes sur ce point dans un état d'infériorité vis à vis d'un grand nombre d'universités allemandes. Il est un point urgent sur lequel j'ai déjà appelé l'attention dans mon dernier rapport. C'est l'insuffisance du traitement des chefs de clinique interne (...) J'avais émis le vœu que leur traitement annuel soit porté à 1200 fr

Mais il faut bien le dire, ces besoins dans l'état misérable des bâtiments et des espaces affectés de notre Faculté ne pourront jamais recevoir une satisfaction complète. Cette considération se retrouve sous ma plume comme l'année dernière. Je renouvelle avec insistance, le vœu que son excellence veuille bien

³⁷¹ AN : AJ¹⁶/6566 compte rendu des travaux de la Faculté de médecine de Paris pour l'année 1864-1865 présenté au conseil académique par le doyen.

*diriger son attention sur cette question si importante de la reconstruction de la Faculté.*³⁷²"

Pour l'année 1867/1868, il écrit :

"Nos pavillons sont demeurés à peu de chose près dans l'état où ils étaient il y a 30 ans, mal chauffés, mal ventilés, encombrés de tables, et ces tables mal construites. (...)

Et quel contraste douloureux entre ces laboratoires d'occasion et les palais constructions monumentales qui s'élèvent de toute part dans les universités allemandes et que j'ai visité récemment."

Enfin pour l'année 1871/1872, il joue sur la fibre patriotique et l'idéal républicain : En ce qui concerne la nécessité d'augmenter le personnel.

"~~Il faut~~ Il est nécessaire, il est urgent d'y faire droit ; l'avenir de l'enseignement supérieur, ~~cette clef de voûte de l'instruction générale des peuples~~, y est fortement engagé."

La seule différence entre ces deux rapports est la prise en compte du salaire des personnels. On remarque aussi que Wurtz s'auto-censure dans l'importance qu'il donne à l'enseignement supérieur. Comme toujours, il reste vindicatif mais diplomate, faisant attention à ne pas aller trop loin dans ses propos pour ne pas affronter l'interlocuteur au risque de le voir se retourner contre lui et devenir un adversaire de sa cause.

C'est surtout après l'avènement de la République que le problème de la réorganisation de la Faculté devient réellement une priorité. Dès le 10 février 1871, Wurtz publie un *"Rapport sur l'organisation de la Faculté de médecine."*³⁷³ L'objectif premier de ce rapport est la réorganisation matérielle de la Faculté mais il se limite à la question du rétablissement du concours d'agrégation, pour des raisons d'incertitude politique que la date du rapport explique. Gavarret, rapporteur, le précise en début de rapport : "En présence des préoccupations et des incertitudes du moment, votre Commission a pensé que les circonstances n'étaient pas favorables pour nous occuper de l'organisation de la

³⁷² AN : AJ¹⁶/6566 Compte rendu des travaux de la Faculté de médecine de Paris pour l'année 1866-1867 présenté au conseil académique par le doyen.

³⁷³ 1^o rapport sur l'organisation de la Faculté de Médecine de Paris Par MM. Denonvilliers, Tardieu, Behier, Broca, Gavarret, Wurtz..., Paris : A. Parent, 1871.

Faculté de médecine dans ses rapports avec les autres établissements d'enseignement supérieur."³⁷⁴

La question du rétablissement du concours d'agrégation retardée par la guerre civile, trouve tout de même le moyen d'être votée à l'unanimité moins une voix 15 jours seulement après la Semaine sanglante.³⁷⁵ Dès la réouverture, la même commission composée de Wurtz, Denonvilliers, Behier, Tardieu, Broca et Gavarret, rapporteur, vote le texte déjà présenté par Gavarret en mars 1871. Le concours d'agrégation est donc rétabli mais profondément modifié. En effet, l'oral ne servira qu'à évaluer les qualités professorales d'un candidat, l'écrit ses capacités de synthèse et le suivi des progrès dans le domaine à enseigner. Enfin une grande place sera faite à l'examen de ses titres et recherches.³⁷⁶ Un point n'est pas modifié, c'est la nomination du jury non par le corps professoral mais par le Ministre de l'Instruction publique sur la désignation de l'Inspecteur général des études médicales à savoir Pierre Denonvilliers.³⁷⁷

L'année suivante, le 1^{er} février 1872, le même type de rapport est écrit sous le titre *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur l'état des bâtiments et des services matériels de la Faculté de médecine*.³⁷⁸ Contrairement à celui de 1871, il s'agit là d'un descriptif très précis de l'état des bâtiments, de leur surface, de leur répartition et surtout des améliorations à y apporter. Ce rapport, malgré sa diffusion puisque qu'il sera même publié, ne changera pas grand chose. Wurtz le déplore deux mois après dans une lettre au ministre de l'Instruction publique.³⁷⁹

³⁷⁴ 1^{er} rapport sur l'organisation de la Faculté de médecine, lu en séance de la Faculté le 10 février 1871. Paris : A. Parent, 1871.

³⁷⁵ *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 20 du 1- juin 1871, p. 327 article "Variétés".

³⁷⁶ Émile Alglave, "Rapport sur la nomination des professeurs au concours" et "le concours pour les chaires d'enseignement", *Revue rose* n° 6 du 5 août 1871 p. 121 et suiv. et n° 7 du 12 juin 1871, p. 145 et suiv.

³⁷⁷ *Revue rose*, n°29 du 13 janvier 1872. p. 669.

³⁷⁸ Wurtz, Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique sur l'état des bâtiments et des services matériels de la Faculté de Médecine, Paris : imp. de A. Parent, 1872.

³⁷⁹ AN : AJ16/6357 Lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction publique du 1er mai 1872.

Assistance publique au service de l'enseignement libre ?

Avec l'avènement de la République, Wurtz comprend que la loi sur la liberté de l'enseignement va bientôt être votée. Une conséquence première de cette loi est la concurrence. Il est donc impératif de doter les établissements d'enseignement supérieur de moyens matériels qui les rendent compétitifs. Mais Wurtz craint moins la création de facultés libres de médecine que la volonté de l'Assistance publique de se faire corps enseignant grâce à cette libéralisation de l'enseignement.³⁸⁰ En effet, si l'Assistance publique se fait corps enseignant, alors l'enseignement clinique de l'École ne pourra plus s'effectuer sur les malades des hôpitaux régis par l'Assistance publique, puisque celle-ci les conservera pour son enseignement personnel. Dans la même logique, il est évident que les cadavres de l'Assistance publique ne seront plus donnés à l'École pour les exercices pratiques d'anatomie ou les cours de dissection, alors même que ceux-ci ne suffisent déjà qu'à peine. Dans l'esprit de Wurtz, cette velléité de l'Assistance publique à se faire corps enseignant dès la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur votée, est non seulement à prendre très au sérieux mais aussi nécessite de devancer les problèmes que cela engendrera. Pour les cadavres, nécessaires aux cours, il va tout simplement demander l'autorisation, au ministre de l'Instruction publique, et au ministre de l'Intérieur de pouvoir récupérer ceux des prisons non réclamés par les familles.³⁸¹ Déjà en 1867, Wurtz avait été confronté à ce problème d'alimentation des cours de dissection, non pas à cause du manque mais de la conservation des cadavres qui devaient faire parfois plusieurs kilomètres pour arriver à l'École où ils étaient loin d'être conservés dans des conditions idéales. Il avait alors utilisé tous ses dons de chimiste et conseillé à Léon Vafflard, employé des pompes funèbres de tester un procédé que Wurtz lui-même avait imaginé. Après le traitement conseillé par Wurtz, les cadavres étaient en quasi état de momification près de cinq semaines après le décès. Léon

³⁸⁰Et cette crainte est loin d'être sans fondement. Voir entre autre : WEISZ George, *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*. Princeton, N.J.; Guildford, G.B.: Princeton University Press, cop. 1983. p. 52.

³⁸¹ AN : AJ¹⁶/6360 Lettre du préfet de police Léon Renault, du 16 mars 1873 à un employé des prisons. "Devant le manque de cadavre à la Faculté de médecine, le préfet, avec l'accord du ministre de l'Instruction publique et celui de l'Intérieur, autorise, comme l'a demandé le doyen, à ce que la Faculté récupère les cadavres des prisonniers morts, non réclamés par leur famille et ce à partir de la prochaine rentrée scolaire et durant les études de dissection c'est-à-dire du 1er octobre au 15 avril."

Vafflard ne peut s'empêcher d'écrire : "Ce résultat que vous m'aviez annoncé avant même que l'expérience en fut faite..." Ainsi, Wurtz a-t-il eu une occasion d'exploiter ses compétences de chimiste en tant que doyen.³⁸²

Devant la crainte de voir l'École de médecine sans malades pour ses cours de clinique si la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur est votée et si l'Assistance publique devient un corps enseignant, Wurtz va essayer de profiter de deux évènements. Le premier, le projet de loi de reconstruction de l'École pratique ; le deuxième, celui de la reconstruction de l'hôpital Hôtel Dieu.

Les relations entre l'administration de l'Assistance publique et la Faculté de médecine sont bien souvent houleuses. En 1868, Wurtz se fait élire, par l'assemblée des professeurs de l'École, membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique. En fait, à la mort de Velpeau, le préfet de la Seine invite la faculté à fournir une liste de trois candidats parmi lesquels le gouvernement désignera le professeur qui représentera la Faculté au conseil de surveillance de l'Assistance publique en remplacement de Velpeau. Wurtz pensait bien alors, qu'en tant que doyen, il devait être membre de droit de ce conseil. Ce qui n'empêchait pas la Faculté de présenter en plus un professeur. Le ministre de l'Instruction publique n'a pas été de cet avis et annonce à Wurtz que s'il veut être membre, il faut qu'il soit présenté sur la liste des professeurs candidats. Gavarret qui arrivait en première ligne des votes, propose d'annuler les votes afin que Wurtz puisse se présenter. Il est par conséquent élu par les professeurs et accepté par le ministre de l'Instruction.³⁸³ Wurtz est donc depuis janvier 1868 membre du conseil de surveillance de l'administration générale de l'Assistance publique. Armand Husson (1809-1874)³⁸⁴ est le directeur de l'administration générale de l'Assistance publique. Outre les nombreuses lettres où Husson se plaint du comportement des élèves de la

³⁸² Lettre du 10 octobre 1867 de Léon Vafflard du service général des inhumations et pompes funèbres de la Ville de Paris à Wurtz.

Wurtz l'a autorisé à faire des essais de conservation sur 4 cadavres à l'aide de sciure de bois imprégnée d'acide phénique liquide ordinaire. Essai fait le 12 août. "Le 18 septembre, trois de ces cercueils ont été ouverts (...) les corps ont été trouvés dans un état à peu près complet de momification. Ce résultat que vous m'aviez annoncé avant même que l'expérience en fut faite..."

³⁸³ AN : AJ¹⁶/6255 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs du 9 janvier 1868 et du 28 janvier 1868

³⁸⁴ Armand Husson est économiste, membre de l'Institut.

Faculté, Husson et Wurtz ne semblent guère se faire de concession.³⁸⁵ Pour exemple en 1869 le directeur de l'administration de l'assistance publique demande à la faculté des examinateurs pour l'examen de sages femmes. Pajot déclare que le directeur doit et s'était promis de rémunérer les examinateurs et que rien n'a été fait. "M. le doyen prend l'engagement de faire remettre aux examinateurs le droit convenu, sinon dit-il, il se propose de refuser d'apposer sa signature sur les certificats accordés aux sages femmes"³⁸⁶

Mais les hostilités commencent réellement avec les divers projets de construction ; le premier étant en 1869 celui de la reconstruction de l'École pratique de médecine. Husson écrit le 28 septembre 1869 une note intitulée : *Observation sur un projet de reconstruction de l'école pratique qui entraînerait la suppression de l'hôpital des cliniques*. Dans cette note, Husson remarque que les différentes cliniques existantes à l'École pratique, devraient, lors de la reconstruction de l'École, être transférées dans les hôpitaux appartenant à l'Assistance publique. Transférer la clinique chirurgicale à Necker, la clinique médicale à Necker et la Charité, construction d'une maternité modèle près de l'École ou à la Charité. C'est effectivement ce que Wurtz propose. Husson, sans le nommer, conclut :

*"Leur auteur me paraît s'être préoccupé, ni des besoins des services hospitaliers, ni des conséquences financières qui résulteraient, soit pour le budget municipal, soit pour le budget de l'assistance, de l'adoption d'un tel programme. L'auteur ne veut en fait que transférer les cliniques dans les locaux de l'assistance afin de disposer de plus de place pour les laboratoires de dissection et de physiologie qui entraînent au niveau hygiène un danger via les égout, l'insalubrité."*³⁸⁷

En fait, Husson est hostile à la multiplication des cours cliniques de la Faculté dans les hôpitaux et il connaît assez bien Wurtz pour savoir que pour lui, l'enseignement médical ne peut progresser sans une multiplication, non seulement de cours cliniques, mais aussi

³⁸⁵ Voir AN : AJ¹⁶/6494 affaires disciplinaires.

³⁸⁶ AN : AJ¹⁶/6255 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs du 28 avril 1869.

³⁸⁷ AN : F/17/14542 Note du directeur de l'administration de l'assistance publique : Observation sur un projet de reconstruction de l'école pratique qui entraînerait la suppression de l'hôpital des cliniques (28 sept 1869).

de laboratoires d'exercices pour lesquels il lui faut de la place.³⁸⁸ Le désaccord tacite entre les deux institutions porte de manière évidente sur le fait, justifié ou non, que l'École de médecine a très peur de voir les hôpitaux servir plus à l'enseignement libre qu'au sien, et ce, surtout si l'Assistance publique décide de devenir elle-même corps enseignant.³⁸⁹ Or la reconstruction de l'École pratique est une très bonne occasion que Wurtz ne peut que saisir pour obtenir l'espace nécessaire au développement de l'enseignement officiel, et acquérir par la même occasion l'indépendance de l'École face à l'Assistance publique. En effet, comme le montre Georges Weisz, l'Assistance publique est seule à choisir qui parmi les élèves de l'École aura le privilège de devenir externe ou interne des hôpitaux et acquérir ainsi le maigre salaire convoité et un pied sur la première marche de la carrière médicale.³⁹⁰ Si l'École avait ses propres cliniques alors elle pourrait, elle aussi, choisir ses internes et externes. Puisque Husson refuse d'accueillir les cliniques existantes dans ses hôpitaux, Wurtz va essayer de trouver une solution plus favorable encore à l'École. Cette solution est la reconstruction de l'hôpital Hôtel-Dieu prévue maintenant depuis 1865 et qui n'avance pas.

Sur ce combat Wurtz joue sur deux tableaux différents et ne se montre pas très bon stratège. Au ministre de l'Instruction publique et à l'Empereur il explique en 1870 sa démarche. La liberté de l'enseignement supérieur nécessite trois décisions :

1. Agrandissement des locaux de la Faculté et reconstruction de l'École pratique.
2. Exclusivité des lits du futur Hôtel-Dieu pour l'enseignement clinique de la Faculté.
3. Transfert de l'hôpital d'accouchement dans une nouvelle construction sur les terrains de l'ancien jardin botanique de la faculté dépendant de l'ancien jardin du Luxembourg.

³⁸⁸ Joy Harvey explique l'opposition du directeur de l'Assistance publique Husson pour le développement des laboratoires dans les sciences médicales et l'importance grandissante donnée par les professeurs de médecine aux laboratoires dans : Joy Harvey, "Faithful to its Old Traditions ? Paris Clinical Medicine from Second Empire to the Third Republic (1848-1872)" *Constructing Paris Medicine* / ed. by Caroline Hannaway and Ann La Berge. Amsterdam; Atlanta (Ga.): Rodopi, 1998. p. 325- 326.

³⁸⁹ Il ne s'agissait à l'évidence pas d'une simple crainte. En 1875, *Le Temps* note que le *Petit Journal* a créé de toute pièce une Faculté de médecine des hôpitaux de Paris. Dans l'article, il est même annoncé sa date d'ouverture (le 15 octobre) et la liste des professeurs avec l'intitulé de leur chaire. Voir *Le Temps*, 90, du samedi 31 juillet 1875. p. 161.

³⁹⁰ Weisz, Georges, *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*. Princeton, N.J.; Guildford, G.B.: Princeton university press, cop. 1983. p. 51.

"L'enseignement libre fleurit à côté d'elle (la faculté), non seulement dans les hôpitaux de Paris mais dans le siège même de la faculté, à l'école pratique, où trente cours, au moins, faits par des professeurs particuliers, attirent chaque année un grand nombre d'auditeurs. Je sais bien que les conditions matérielles qui président à cet enseignement sont bien faites pour en diminuer l'éclat et en gêner le développement et j'admets volontiers que la concurrence qui est faite de ce côté à la faculté ne puisse devenir efficace que le jour où un effort sera fait dans ce sens ; mais cette éventualité doit être prévue et le temps est proche peut-être où notre École verra surgir à côté d'elle des institutions rivales bien pourvues de tous les moyens d'instruction. À partir de ce moment, la lutte pourra devenir sérieuse. La Faculté l'accepte d'avance à condition que l'État lui fournisse le moyen de la soutenir honorablement. "³⁹¹

Au ministre de l'Instruction publique, il justifie l'occupation du futur Hôtel-Dieu comme une mesure nécessaire pour concurrencer l'enseignement libre. À l'Empereur,³⁹² il tient le même discours mais en appuyant sur les avantages d'un tel arrangement. Il va même jusqu'à proposer les règles de fonctionnement de ce futur hôpital national d'instruction et "inventer" par là même les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) du XXème siècle. Toutes l'administration matérielle reviendrait à l'Assistance publique et toute l'administration professorale à la Faculté de médecine. Il propose qu'une loi régisse les différentes prérogatives des deux institutions.

"En prévision du régime de libre concurrence qui va s'introduire bientôt dans l'enseignement supérieur, la Faculté de médecine demande l'amélioration de ses services pratiques et une forte organisation de ses cliniques.

Elle estime qu'il serait avantageux de concentrer ces dernières dans le nouvel Hôtel-Dieu qui deviendrait ainsi l'hôpital de la Faculté, 550, 600 lits sur 800 étant réservés pour elle.

³⁹¹ AN : AJ¹⁶/6348 lettre du 12 mars 1870, de Wurtz au ministre de l'Instruction publique.

³⁹² AN : AJ¹⁶/6348 Note pour M l'Empereur : L'Hôtel-Dieu hôpital national d'instruction. s.d. [1870] s.n (écriture de Wurtz).

On pourrait y admettre les malades qui, des départements voisins, viennent à Paris pour se faire traiter aux frais de l'assistance publique. Ce nouvel Hôtel-Dieu deviendrait ainsi à la fois hôpital d'instruction et hôpital national. Cette destination particulière rendrait légitimes les frais énormes qu'auront entraîné sa construction et son installation. Elle pourrait motiver, en outre, une subvention annuelle de l'État.

L'administration du nouvel Hôtel-Dieu serait confiée, comme par le passé, à l'assistance publique. Celle-ci serait chargée de tout ce qui concerne les soins matériels à donner aux malades, les infirmiers... La faculté, souveraine pour l'enseignement, aurait sous sa dépendance les professeurs, chefs et aides cliniques nommés par elle. Une loi réglerait les attributions respectives de l'administration et de la Faculté

Au point de vue de la discipline, la concentration des élèves dans un hôpital aurait de grands avantages, le salut des malades rendant le tumulte impossible. On pourrait au reste transférer dans les amphithéâtres de l'Hôtel-Dieu tous les cours afférents à la pathologie." ³⁹³

Enfin, ce n'est qu'en assemblée des professeurs que la crainte non pas des cours libres qui se déroulent ici et là se multiplie mais celle de voir l'Assistance publique se faire corps enseignant ou vendre la matière première de l'enseignement aux professeurs libres est clairement exprimée. Cette crainte est avouée par Gavarret :

"Tant qu'il n'y a eu qu'une faculté, elle a eu des services de cliniques assurés, des cadavres pour les dissections etc. Mais aujourd'hui qu'il est question de liberté de l'enseignement, il faut prévenir le cas où plusieurs écoles existeraient en présence les unes des autres. La position de la faculté doit dans ce cas être universellement assurée et le Ministre doit conclure deux traités. L'un avec l'administration de l'assistance publique, afin que celle-ci donne à la faculté des cliniques convenablement aménagées, avec un nombre voulu de lits, des laboratoires etc, l'autre pour que la faculté s'assure vis à vis de l'assistance

³⁹³ AN : AJ¹⁶/6348 Note pour M l'Empereur : L'Hôtel-Dieu hôpital national d'instruction. s.d. [1870] s.n (écriture de Wurtz).

*publique d'un certain nombre de cadavres indispensable pour la marche régulière des travaux anatomiques."*³⁹⁴

Wurtz veut alors se faire rassurant en répondant que l'État a conscience que s'il veut une Faculté concurrente de l'enseignement libre, il faut lui en donner les moyens. Il ajoute que pour lui la prétention de l'administration de l'Assistance publique de se faire corps enseignant, n'est qu'une prétention dérisoire. Hardy relate alors que Trélat avait été pourtant bien nommé pour assurer les cours clinique d'ophtalmologie et que l'Assistance les a fait donner par un professeur libre. Wurtz doit avouer, qu'effectivement l'État n'a alors pas voulu entrer dans un conflit et s'est contenté de déplacer les cours de Trélat dans un autre hôpital.

En 1870, la crainte de la liberté de l'enseignement, surtout au sein de l'Assistance publique est donc bien présente et totalement liée à la reconstruction de la Faculté et de l'École pratique. Dans ce contexte, il est vrai que pour Wurtz la reconstruction de l'Hôtel-Dieu est un enjeu d'importance, qu'il lui faut défendre en tant que doyen. Or s'il est explicite sur cet enjeu auprès du gouvernement, au conseil de surveillance de l'Assistance publique, il préfère insister sur les inconvénients que présentent les plans de construction de l'hôpital et l'avancement de ces constructions pour essayer de démontrer que la seule utilisation possible d'une partie de ces constructions est l'enseignement.

Le Conseil de surveillance de l'Assistance publique est certes dirigé par le directeur de l'administration de l'Assistance publique, Husson, mais il est composé d'un panel de représentants du gouvernement venant d'autres administrations.³⁹⁵ Sont présents : le préfet de la Seine, le préfet de police, des sénateurs, deux professeurs de la Faculté : Bouchardat et Grisolle, un chirurgien des hôpitaux, le vice président du sénat, le président de la chambre du commerce, un conseiller d'État, plusieurs maires d'arrondissements... etc. Autrement dit, il s'agit d'un Conseil, qui devrait être sans parti pris dans les conflits qui opposent la Faculté et l'Assistance publique, mais qui, pour Wurtz, peut également, s'il arrive à convaincre ses membres, contraindre l'Assistance publique à accepter que l'Hôtel-Dieu soit cet hôpital d'instruction qu'il vise. En séance du conseil de surveillance du 11 janvier 1872, Wurtz prend la parole pour approuver la société des médecins et des chirurgiens qui pense que l'hôpital en cours de construction

³⁹⁴ AN : AJ¹⁶/6255 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs séance du 19 mai 1870.

³⁹⁵ *Almanach impérial*, Paris : Guyot et Scribe, 1853-1870. Voir année 1867 p. 1008.

sera trop haut et la cour intérieure trop petite pour une réelle ventilation.³⁹⁶ Cette architecture pourrait rendre les locaux insalubres. Wurtz propose tout simplement d'occuper les locaux, où il ne serait pas convenable d'installer des lits, pour "les services scientifiques". Il va jusqu'à décrire quels services scientifiques pourraient occuper les lieux. Il pense à un institut pathologique, des salles d'études et des salles de dissections. Sachant que l'Assistance publique n'est pas prête à accepter que l'argent qu'elle a investi dans cet établissement soit perdu pour elle, il suggère que la ville reprenne le nouvel établissement et rembourse les capitaux hospitaliers. Comprenant vite que sa proposition est mal accueillie, il réitère simplement sa demande d'utilisation des locaux pour l'enseignement, mais propose en plus quelques modifications des plans pour favoriser cet enseignement, notamment l'aération des lieux. Wurtz n'a pas été très diplomate dans sa demande, il montre qu'il a déjà tout prévu et ne s'attire pas les faveurs des membres représentants de la préfecture de la ville de Paris. De plus, très vite il va s'apercevoir, qu'il n'est même pas soutenu par ses collègues de la Faculté. Un seul prend la parole et c'est pour le contredire.

Bouchardat n'est effectivement pas de cet avis. Pour lui le principal défaut de ce bâtiment est l'énormité de la dépense. Cependant comme les dépenses sont déjà faites, il convient de ne se poser qu'une question à savoir si comme le craignent certains ce nouvel hôpital sera un foyer d'infections. Bouchardat, professeur, ne le pense pas. Immédiatement, Wurtz se retrouve dans une situation des plus inconfortables. Il s'empresse alors d'ajouter, qu'il n'avait aucunement l'intention de proposer la substitution des services de l'enseignement à ceux hospitaliers dans le nouvel établissement. Pourtant c'est bien ce qu'à compris Alphonse Guérin chirurgien des hôpitaux. Pour lui, accepter la proposition de Wurtz revient effectivement à remplacer l'administration de l'Assistance publique par celle de la Faculté de médecine.

Alors que sans cesse, il lui faut gérer les conflits entre les médecins des hôpitaux et les professeurs de la Faculté, Wurtz proteste de nouveau contre cette supposition et ajoute qu'il ne doute pas d'un accord parfait et continu entre les professeurs et les médecins. Au lieu de continuer cette discussion, le Conseil préfère s'en remettre à une commission. Le 8 février, cette commission, dont Wurtz fait parti, répond à la première question qui est

³⁹⁶ Archive de l'assistance publique : Cote 1L12 conseil de surveillance, procès verbaux de septembre 1871 à juillet 1874.

de savoir si la construction doit s'achever telle quelle ou être modifiée, voire arrêtée.³⁹⁷ La majorité vote non seulement l'achèvement des travaux entrepris mais l'utilisation exclusive des bâtiments par Assistance publique.

Wurtz tient alors à préciser que les projets qu'il avait exposés ne venaient que de lui et non de la Faculté de médecine. Assez ironiquement Laborie, président à la chambre de la cour de cassation, précise que "la commission n'a pas compris autrement les paroles de m Wurtz".

Guerin se permet d'ajouter qu'il "croit cependant devoir recommander dans l'intérêt de l'enseignement libre et hospitalier le maintien de la démarcation qui a toujours existé entre les services clinique (faculté) et les médecins et chirurgiens de l'administration hospitalière".

En conclusion, il s'agit d'un échec total de Wurtz. Devant abandonner l'idée d'utiliser l'Hôtel-Dieu, il ne peut maintenant compter que sur la reconstruction de l'École pratique pour avoir l'espace nécessaire à un enseignement de qualité concurrent à l'enseignement libre.³⁹⁸

Des projets au fil du décanat

Deux projets de 1855 et 1864 d'agrandissement de la Faculté, avait été débattus par le pouvoir politique avant le décanat de Wurtz. Mais ceux-ci avaient été immédiatement abandonnés, car jugés trop dispendieux.

La première demande de grands travaux de reconstruction de l'école par Wurtz date de juillet 1866, soit six mois après son arrivée au décanat. Il saisit l'occasion de travaux effectués par la ville dans le sixième arrondissement.³⁹⁹ En 1867, il établit ce que doit contenir l'École de médecine en créant quatre grandes structures.⁴⁰⁰

I - Établissement anatomique-pavillons de dissection et annexes avec entre autres

³⁹⁷ Archive de l'assistance publique : Cote 1L12 conseil de surveillance, procès verbaux de septembre 1871 à juillet 1874.

³⁹⁸ Sur l'histoire de la reconstruction de l'Hôtel-Dieu voir entre autre, Des Cilleuls, Alfred, *Histoire de l'administration parisienne au XIXe siècle*. Tome II, Période 1830-1870. Paris : H. Champion, 1900. pp. 352-366.

³⁹⁹ AN : AJ¹⁶/6360 lettre de Wurtz du 19 juillet 1866.

⁴⁰⁰ AN : AJ¹⁶/6360 lettre de Wurtz du 12 avril 1867.

- Dix compartiments pouvant contenir chacun 12 tables de dissection, éclairage par le haut, magasins pour tables, tabourets ...etc
- Une bibliothèque
- Un recoin pour le dépôt de charbon
- Une salle de macération avec eau courante
- Un laboratoire situé près du pavillon pour le chef des travaux anatomiques
- Un laboratoire composé de deux pièces pour le professeur d'anatomie

II Institut d'anatomie pathologique avec

- Un musée
- Un laboratoire de préparation avec deux pièces
- Un laboratoire avec trois pièces pour le professeur d'anatomie pathologique
- Une salle pour les démonstrations

III Le laboratoire d'histologie

- Une salle de démonstration
- Un laboratoire de préparation
- Un laboratoire avec 3 pièces pour le professeur
- Un laboratoire pour les préparateurs et élèves particuliers

IV- Institut physiologique

- Un laboratoire d'enseignement avec pièce pouvant accueillir 50 élèves
- Un laboratoire avec cheminées
- Un petit laboratoire pour le préparateur
- Un petit amphithéâtre.

Toujours aussi constant, en 1869, il renvoie exactement le même descriptif, ajoutant que lui-même fait des efforts pour pallier le manque de locaux puisqu'il n'occupe pas l'appartement de fonction alloué au doyen car celui-ci est trop insalubre. De fait, il l'a transformé en salle d'examen.⁴⁰¹

Mais le descriptif de ce que doit devenir l'École pratique doit être bien plus détaillé et c'est celui-ci qui servira de constante référence. Il reprend au mot près le même descriptif qu'en 1867 pour l'établissement d'anatomie pratique, l'institut d'anatomie

⁴⁰¹ AN : F/17/4020 Lettre du vice-Recteur au ministre du 25 mars 1869.

pathologique, le laboratoire d'histologie et l'institut physiologique mais il va préciser les lieux de recherches scientifiques, d'enseignements libres et les locaux "administratifs". L'école pratique doit aussi comporter des laboratoires pour divers professeurs de médecine légale, thérapeutique, opératoire... ; un laboratoire pour les préparateurs et les élèves, un local pour les animaux d'expérience, une pièce pour les professeurs de cliniques. À cela il rajoute deux amphithéâtres de 600 et 300 places et quatre amphithéâtres, respectivement pour l'enseignement officiel et pour l'enseignement libre. Ils devront pouvoir accueillir chacun, 400, 200, 100 et 50 élèves. Pour réunir tous ces professeurs Wurtz prévoit deux salles de réunions, une pour les professeurs, une pour les examinateurs. Enfin, il ne prévoit pas moins de quatorze appartements de diverses grandeurs pour tout le personnel, qu'il s'agisse du chef des travaux anatomique, du gardien ou des garçons de laboratoire.⁴⁰²

Dans une lettre d'avril 1869, Wurtz félicite Duruy d'avoir décidé de présenter son projet de reconstruction de l'École pratique de médecine à la prochaine session du corps législatif.

En automne 1871, suite à une pétition des étudiants adressée au ministre pour se plaindre du manque de locaux, le recteur de l'académie informe Wurtz que le ministre est prêt à délier les cordons de la bourse mais dans une quantité bien trop limitée pour envisager les travaux demandés.⁴⁰³

En 1872, Wurtz va même jusqu'à proposer aux députés une visite guidée de l'École pratique afin de leur démontrer l'insuffisance et l'insalubrité des locaux. Cette visite aura lieu mais n'aura pas de suite.⁴⁰⁴

Enfin, après avoir rappelé l'insuffisance et l'insalubrité des locaux, dans les même termes, parfois mot pour mot que dans ses rapports annuels de doyen, Wurtz fait une liste des projets qui sont nés et ont avorté.

Le projet d'agrandissement demandé en 1855 par le doyen Dubois et réalisé par l'architecte des universités M. de Gisors représentait aux yeux de Wurtz de quoi donner un exemple à l'Allemagne au lieu d'aller maintenant chercher des exemples outre-Rhin. Mais ce projet, s'il convenait aux intéressés a été jugé bien trop onéreux avec ses onze

⁴⁰² AN: AJ¹⁶/6360 Programme pour la reconstruction de l'École pratique par M. Wurtz 1869.

⁴⁰³ AN : AJ¹⁶/6360 Lettre du recteur de l'académie à Wurtz du 18 octobre 1871.

⁴⁰⁴ AN: 1J¹⁶/6360 Lettre du 24 janvier 1872 d'un député Souissou ou Bouissou. à Wurtz.

millions deux cent vingt cinq mille francs. En 1864 le doyen Tardieu reprend en partie le projet de de Gisors et confie la tâche de dresser les plans à l'architecte de la ville, Ginain. Mais si Wurtz approuvait l'idée de Tardieu de réunir Académie et école de médecine sous un même toit, il s'élève contre le fait que ce projet soit imposé à lui et à la Faculté sans discussion et ne donne pas satisfaction aux besoins de l'enseignement en recherchant plus le grandiose que le pratique.

"Le doyen actuel tout en approuvant hautement le projet d'agrandissement de la faculté et l'idée heureuse, de rapprocher l'Académie de l'École, a pensé que le projet qui avait été imposé au doyen et à la faculté, ne donnait pas satisfaction aux besoins les plus urgents de l'enseignement et de la science. Invité à faire connaître les améliorations strictement nécessaires, il a pensé, que la reconstruction de l'École pratique devait prendre le pas sur l'agrandissement de l'École théorique."⁴⁰⁵

Wurtz regrette que la priorité du projet de 1864 ait été donnée à l'agrandissement de la Faculté, au détriment de l'École pratique. Pour lui, l'École pratique de médecine qui permet les exercices d'anatomie doit être prioritaire.

"L'École pratique de la faculté est et devra être avant tout une école d'anatomie et de physiologie pratique. L'anatomie, cette science fondamentale pour le physiologiste, le médecin et surtout pour le chirurgien, ne s'apprend pas dans les livres."⁴⁰⁶ Or les nécessités de l'enseignement donneraient plutôt la priorité à l'École pratique, surtout si celle-ci récupère quelques services actuellement logés dans la Faculté. "La Faculté, dont les bâtiments sont de l'autre côté de la place, est elle-même dans un état très misérable. On manque de place pour les collections, pour la bibliothèque ; on se sert des salles de collections comme de salle d'examen. Cependant en faisant refluer certains services dans l'École pratique reconstruite, on améliorerait sensiblement la situation de l'École théorique. C'est donc de l'École pratique qu'il est urgent de s'occuper."⁴⁰⁷

⁴⁰⁵ A. Wurtz, *Rapport à M le ministre de l'instruction publique sur l'état des bâtiments et des services matériels de la Faculté de médecine*. Le 1^{er} février 1872, p. 6.

⁴⁰⁶ AN : AJ¹⁶/6360 Lettre de Wurtz au Ministre fait le 10 juin 1875.

⁴⁰⁷ Wurtz, cité par Lepère, *Assemblée nationale N°3477 année 1875 Rapport du procès verbal de la séance du 27 novembre 1875 sur le projet de loi pour la reconstruction de la Faculté de médecine*, p. 4.

Après avoir consulté certains professeurs, Longet, Sée, Sappey, Robin, sur le bien fondé de cet état d'esprit, Wurtz demande à l'architecte Ginain de lui fournir plan et devis en suivant le programme suivant ⁴⁰⁸:

- Reconstruction des pavillons de dissections et annexes.
- Construction de salles d'études microscopiques.
- Création d'un institut physiologique, avec laboratoires de recherches et d'enseignement, amphithéâtre de démonstration physiologique et une cour avec aquarium et stalles pour animaux.
- Création d'un institut pathologique par la transformation du bâtiment des Cordeliers, avec musée au rez-de-chaussée, et au premier étage des laboratoires de recherche et une grande salle de démonstration et un musée d'anthropologie.
- Construction de laboratoires de recherches pour les professeurs de médecine légale, pathologie comparée, thérapeutique...
- Construction d'un petit et grand amphithéâtre pour les cours de pathologie et des salles de conférence et de démonstration pour toute discipline.
- Construction de salles pour l'enseignement libre.
- Construction d'appartements et logements pour différentes fonctions.

Ginain réalise les plans dont le devis s'élève à neuf millions quatre cent mille francs. Malgré une économie de près de deux millions, ce projet est également jugé trop onéreux. Il est demandé à Ginain de faire un autre projet moins coûteux. En limitant les expropriations et le luxe des façades et en réduisant un tout petit peu la superficie de la future École pratique, Ginain arrive à une dépense de reconstruction qui s'élève à quatre millions quatre cent mille francs financés pour moitié par la ville et pour l'autre moitié par l'État.

Les plans et devis ont été acceptés de toutes les autorités, du préfet de la ville au conseil des ministres au début 1870, avec exécution immédiate. Mais la guerre empêche le début des travaux. Le souhait de Wurtz est que le gouvernement de la République reprenne ce projet et l'exécute.

⁴⁰⁸ L'état des bâtiments et des services matériels de la Faculté de médecine par Wurtz Rapport au ministre de l'instruction publique le 1^{er} février 1872, *Revue rose*, n°36 du 2 mars 1872, p. 852.

Le 4 février 1874, le recteur de l'Académie demande à Wurtz de lui envoyer les plans et un devis pour la construction de la nouvelle école pratique. Wurtz, apparemment las, lui signale le 31 mars que non seulement ce travail a été effectué depuis longtemps mais qu'en plus il a été accepté et validé par la Ville de Paris.⁴⁰⁹

Alors que Wurtz dit axer tous les travaux sur l'École pratique, le *Journal de médecine et de chirurgie pratique* annonce en avril 1875, qu'outre la reconstruction annoncée pour cet établissement, il est prévu dans le projet de Ginain une reconstruction de l'École de médecine. Ce projet serait affiché à la date dite, à la mairie du VI^e arrondissement pour ouverture de l'enquête publique. Il s'agirait pour l'École de médecine d'une reconstruction à l'intérieur même des bâtiments existants. Le grand amphithéâtre serait conservé. Des petits amphithéâtres, des laboratoires de chimie, des salles de collections, une vaste bibliothèque, des bureaux et un logement pour le doyen seraient aménagés.⁴¹⁰ En juin 1875 Wurtz envoie une lettre au ministre sur ce que devra être l'École pratique. Wurtz est alors très précis : "L'École pratique de la Faculté est et devra être avant tout une école d'anatomie et de physiologie (...)." ⁴¹¹

En novembre 1875, suite à un rapport de M. Lepère, fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi relatif à la reconstruction, l'Assemblée nationale adopte le projet de reconstruction de la Faculté et de l'École pratique de l'architecte Ginain.⁴¹² Le devis s'élève à six millions quatre cent mille francs.

Le rapport rappelle, dans un premier temps, que la question de la reconstruction de la Faculté de médecine est applicable également à la Faculté des sciences. Que cette question est depuis très longtemps souvent soulevée par les ministres successifs de l'Instruction publique et qu'elle a également souvent fait l'objet de négociations budgétaires entre l'État et la Ville de Paris, détentrice des locaux.

*"Depuis, que dans la séance du 24 juin 1874, nos honorables collègues MM
Léon Say, Paul Bert, Paul de Rémusat et Calmont saisissaient l'Assemblée*

⁴⁰⁹ AN : AJ¹⁶/6360 lettre de Wurtz au recteur du 31 mars 1874.

⁴¹⁰ article 9954, *J. méd. chir. prat.*, n° avril 1875, p. 143.

⁴¹¹ AN : AJ¹⁶/6360 lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction publique du [10] juin 1875.

⁴¹² *Rapport du procès verbal de la séance du 27 novembre 1875 sur le projet de loi pour la reconstruction de la Faculté*, Assemblée nationale N°3477 année 1875.

nationale, d'une proposition de loi ayant pour objet la reconstruction de l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris, la construction d'une faculté des sciences à Paris et la combinaison financière qui permettrait la réalisation de ces projets."⁴¹³

Une Commission est formée par arrêtés des 4 janvier et 9 avril 1875 pour examiner leur proposition. Wurtz en a été nommé membre en janvier.⁴¹⁴ Cette Commission a pour double objectif d'étudier la faisabilité des travaux et surtout de concilier les diverses parties à savoir le ministre des Finances et le préfet de la Seine. C'est leur accord qui est, sous forme de projet de loi, présenté à cette séance du 27 novembre 1875 devant l'Assemblée nationale. Ce projet de loi ne concerne que la reconstruction de l'École pratique de médecine. En effet, les discussions étant trop divergentes au sujet de la reconstruction ou la nouvelle construction de la Sorbonne, les deux dossiers ont été séparés et traités individuellement. La Commission juge que la question de la reconstruction de l'École pratique ne peut plus attendre. Elle rappelle les faits : "L'École pratique de la Faculté de médecine, établie dans les bâtiments et les terrains de l'ancien couvent des Cordeliers, est séparée de la Faculté par la rue de l'École de Médecine".⁴¹⁵

L'École pratique est constituée de l'hôpital des cliniques, dans le cloître, du musée Dupuytren,⁴¹⁶ dans l'ancien réfectoire, d'un service de dissections et d'études microscopiques dans des pavillons construits dans la cour et enfin de quelques remises qui servent de salles de cours pour l'enseignement libre. Le projet de l'architecte Ginain, tel que Wurtz l'avait déjà présenté en 1872 est alors repris mot pour mot. La reconstruction proposée date donc de trois ans, si on part de sa première publication mais de six ans si on part de la première exposition du projet. Si donc la proposition est retenue, ce qui a mis du temps c'est l'accord entre la ville et l'État sur le financement des travaux. L'accord passé est le suivant : les frais seront supportés pour moitié par chaque

⁴¹³*Rapport du procès verbal de la séance du 27 novembre 1875 sur le projet de loi pour la reconstruction de la Faculté de médecine, Assemblée nationale N°3477 année 1875, p. 2.*

⁴¹⁴ AN : AJ¹⁶/6565, lettre du vice-recteur à Wurtz du 22 janvier 1875.

⁴¹⁵*Rapport du procès verbal de la séance du 27 novembre 1875 sur le projet de loi pour la reconstruction de la Faculté de médecine, Assemblée nationale N°3477 année 1875, p. 2.*

⁴¹⁶ Certaines toiles du présent musée ont été retrouvées lors de ces travaux, entassées dans un grenier où elles étaient depuis la Révolution française. Voir Binet, Léon (1891-1971), *La Faculté de médecine de Paris : cinq siècles d'art et d'histoire*. Paris : Masson, 1852. p. 112.

partie mais l'État devra faire don à la ville des bâtiments existants et construire ainsi que vendre au prix de 200 fr. le mètre carré, un terrain dépendant de l'ancien jardin du Luxembourg pour transporter immédiatement les cliniques d'accouchement. L'ensemble de tous les travaux seront exécutés par la ville de Paris.

La première pierre de la nouvelle école pratique est posée le 4 décembre 1878.⁴¹⁷

Parer au plus pressé

En attendant la reconstruction de l'École pratique, Wurtz se trouve confronté à des problèmes d'insalubrité qui sont dénoncés aussi bien par les professeurs, les étudiants que par le voisinage de l'École,⁴¹⁸ à un manque de place pour les cours,⁴¹⁹ à une gestion budgétaire et administratives lourde pour améliorer ce qui peut l'être...etc. Wurtz doit parer au plus pressé : réparer, repeindre, réaménager des bâtiments vétustes et exigus. Et chaque demande, si minime soit telle, comme l'achat d'un pot de peinture, nécessite un devis, l'envoi du devis au préfet de la ville de Paris et au Ministre. Une fois le devis accepté, la réalisation des travaux faits, ce sont les factures détaillées qu'il faut renvoyer.

⁴¹⁷ Pour les nouveaux locaux du doyen, il fallut démolir les habitations voisines, et notamment la maison où Marat fut assassiné. Voir Binet, Léon (1891-1971), *La Faculté de médecine de Paris : cinq siècles d'art et d'histoire*. Paris : Masson, 1852. p. 85.

⁴¹⁸ Par exemple : des plaintes sont déposées à la préfecture de police aux sujets des animaux d'expérimentation, des odeurs et bruits. Le commissaire de police intervint lui-même pour interdire la présence des chiens d'expérimentation durant les congés scolaires Qu'en faire ? Voir *Revue Rose*, t. 10, du 2 septembre 1871. p. 240.

⁴¹⁹ Par exemple : Darest, doyen de la Faculté de Lille, chimiste, devant faire cours au Muséum durant deux années, demande l'hospitalité à l'École de médecine pour occuper un local dans lequel il pourrait continuer ses recherches. A l'assemblée des professeurs, Verneuil répond qu'il n'y a pas déjà assez de place pour eux : "Partagerons nous avec des étrangers ? Sommes-nous assez riches pour faire cette libéralité alors que nous mêmes manquons du nécessaire ?". Wurtz, Robin, Sappey et Regnaud s'opposent alors très vivement à Behier, Verneuil, et autre qui obtiennent que la Faculté se désintéresse de la demande par manque de place. Tous étaient d'avis que le manque de locaux serait en partie résolu si la Faculté n'accueillait pas des professeurs libres. Voir AN : AJ¹⁶/6256 procès verbaux de l'assemblée des professeurs du 25 février 1875.

Ainsi, pour exemple, le 29 novembre 1867, on apprend par lettre du préfet que Wurtz aurait demandé par lettre du 16 octobre 1867 de faire repeindre l'extérieur des pavillons de dissection de l'École pratique de médecine. Ce travail ne sera commencé qu'en début de 1868. Par lettre du vice-recteur à Wurtz le 17 août 1867, c'est pour l'ameublement du local des archives⁴²⁰ que 1680,21 francs lui sont alloués.

En 1872 Wurtz s'occupe de l'agrandissement du réservoir d'eau qui alimente les laboratoires et de la construction d'un hangar pour le service de la mise en bière des sujets de l'École.⁴²¹ Lorsqu'il s'agit de travaux un peu plus importants, il lui faut en plus régulièrement tenir au courant le ministre de l'avancement des dits travaux.

Ainsi, le 19 janvier 1870, Wurtz relate l'état des travaux de surélévation d'un des bâtiments de l'école pratique de médecine, comme le lui a demandé le ministre par lettre du 27 décembre 1869.⁴²²

La surélévation du pavillon de l'École pratique est presque finie, il reste quelques peintures à effectuer et le mobilier à installer. Le crédit était de 26719,40 fr. + 2671,94 fr. ce qui devrait suffire pour le mobilier quand il y aura autorisation du préfet pour sa confection. La salle pourra comprendre le laboratoire de micrographie avec 45 observateurs. Cette grande salle servira aux démonstrations pratiques des trois cours d'histologie, pathologie expérimentale et anatomie expérimentale des professeurs Robin, Brown-Séguard et Vulpian.

Wurtz profite de son rapport pour demander une somme annuelle de 1000 fr. pour l'entretien de cette grande salle. Pour la petite salle, qui sera un laboratoire particulier pour Vulpian en anatomie pathologique, où il pourra recueillir 8 à 10 élèves, il demande une somme annuelle pour l'entretien de 2000fr.⁴²³

L'entretien des bâtiments et la complexité de leur gestion financière et administrative font que ces tâches deviennent une constante préoccupation pour le doyen.

La gestion des bâtiments au quotidien est donc, au bilan, l'une des tâches les plus lourdes et les plus constantes que Wurtz doyen a dû accomplir. On comprend, alors

⁴²⁰AN : AJ¹⁶/6661 Lettre du préfet du 29 novembre 1867 et lettre du vice-recteur à Wurtz le 17 août 1867.

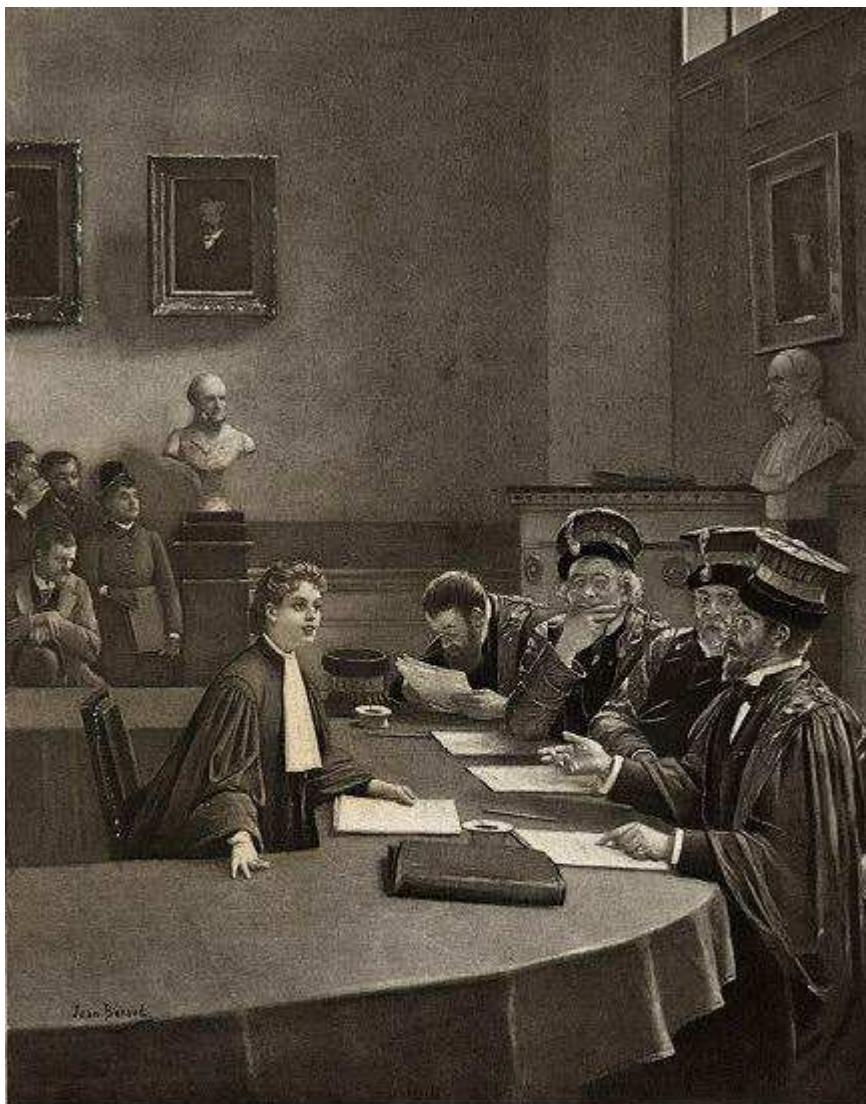
⁴²¹ AN : AJ¹⁶/6661 lettre du préfet au doyen du 6 avril 1872.

⁴²² AN : AJ¹⁶/6661 Lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction publique du 19 janvier 1870.

⁴²³ AN : AJ¹⁶/6661 Lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction publique du 19 janvier 1870.

mieux pourquoi, la reconstruction de l'École pratique votée, il a un sentiment de devoir accompli qui lui permet de démissionner avec bonne conscience.

L'entrée des femmes à l'École de médecine



**Jean BÉRAUD. - La Première thèse féminine à la Faculté de Médecine
(BIUM Coll. icon. 8 B/1036)**

C'est encore à un problème de liberté que Wurtz est confronté dans les années 1866-1868 : celui de la liberté d'accès aux diplômes de médecine pour les femmes. Les troubles consécutifs au congrès de Liège sont à peine étouffés, que Wurtz reçoit cette même année 1866 une femme qui demande à s'inscrire à l'École de médecine pour passer un doctorat.

Cette démarche n'a rien d'étonnant si on se tourne un peu vers l'histoire sociale des dix dernières années.

Contexte politique

La deuxième décennie de l'Empire marque un tournant dans la politique française. Le retour en 1860 des proscrits de 1852, permet une réunion de ceux pour qui la lutte pour l'instruction de la femme fait partie intégrante de la lutte contre l'usurpateur.⁴²⁴ Les femmes obtiennent alors des appuis masculins nombreux et solides. Julie Daubié réussit à s'inscrire puis à passer en 1861 son baccalauréat à Lyon, alors que Paris lui avait fermé ses portes. Néanmoins, le baccalauréat obtenu, elle doit se battre longtemps pour empocher son diplôme. En 1862, alors que l'enseignement professionnel existe depuis 1835 pour les garçons, Elisa Lemonnier crée la Société pour l'enseignement professionnel des femmes. Six élèves ouvrent les cours ; six mois plus tard, il y en a quarante. En 1864, ce sont cent quarante six femmes qui ont été formées. Jules Simon, pourtant, en 1865, devant la croissance d'un enseignement en marge de toute institution officielle, donne pour titre à un chapitre de son livre *L'École*. "L'enseignement primaire des filles n'est pas à améliorer mais à créer."⁴²⁵

Voici donc une période d'évolution des mentalités mais s'agit-il de simples vellétés d'ouverture ?

Alors que pour Jules Simon c'est l'école primaire qui est à créer, c'est l'enseignement secondaire que Duruy entreprend de développer. À ses yeux, l'enseignement primaire est, certes, officieux, mais existant, tandis que l'enseignement secondaire est tout à fait inexistant. La loi Falloux n'a favorisé qu'un enseignement primaire privé et catholique

⁴²⁴ par Albistur, Maité - Armogathe, Daniel, *Histoire du féminisme français du Moyen-Âge à nos jours*. Paris : des Femmes, 1977. p. 321.

⁴²⁵ Simon, Jules, *L'école*, Paris : A Lacroix, 1865. p. 431.

pour les filles. Duruy ouvre alors de nombreux cours secondaires publics pour femmes en s'inspirant des cours professionnels qu'avaient ouverts des femmes comme Eugénie Niboyet. Cet enseignement secondaire connaît un véritable succès. Victor Meunier, collaborateur de la revue *Cosmos* qui n'édite pas un seul numéro sans faire référence à l'éducation et l'enseignement des femmes, précise le 18 janvier 1868 que les cours secondaires de la Sorbonne mobilisent de 250 à 300 jeunes filles. Il faut dire qu'il est de mode pour les jeunes bourgeoises d'y assister. Néanmoins, même si l'objectif ne peut relever d'une revendication égalitariste, cette possibilité d'instruction et ce désir témoignent d'un courant libéral. En témoigne la seconde femme d'Émile Ollivier à propos des cours fondés par Duruy qui ouvrent leurs portes à Marseille en octobre 1867. "Mgr Dupanloup, les ayant poursuivis de ses anathèmes, mon père, alors très opposé au clergé, résolut de m'y faire inscrire. (...) Je fus donc une des premières inscrites, toutes les demoiselles protestantes le furent également : c'était une mode libérale."⁴²⁶

En apprenant cela, le futur mari, dernier ministre libéral de l'Empire voulant flatter sa promise lui clama "mais vous êtes une révoltée, c'est très courageux cela !" Il ne faut donc négliger ni le contexte, ni l'impact de ces cours secondaires, et encore moins le rôle de Duruy en faveur de l'enseignement des femmes. Si de nombreuses mondaines font partie de cet auditoire, d'autres, comme les institutrices, qui viennent pour approfondir leurs connaissances et passer des examens d'enseignement spécial⁴²⁷ ou supérieur. C'est aussi grâce à Duruy et à son combat que quelques femmes ont pu donner des cours supérieurs et en suivre en s'inscrivant à la Faculté de médecine de Paris à partir de 1868. Le débat s'amorce lorsque les jeunes filles disposent déjà de cours secondaires donnés par des professeurs aussi illustres que sont Henri Milne-Edwards, Charles Adolphe Wurtz mais aussi Marie Pape-Carpentier, première femme à qui la Sorbonne vient d'ouvrir les portes afin de prononcer tout un cycle de conférences.

⁴²⁶ Ollivier, Marie Thérèse, *J'ai vécu l'agonie du second Empire*, Paris, Fayard, 1970, p. 55.

⁴²⁷ V. Meunier, "Enseignement secondaire des filles", *Cosmos* du 18 janvier 1868, p. 27.

Premières inscriptions

Première demande : Madeleine Brès

En 1866, Wurtz reçoit Madeleine Brès (1839-1925), mère de trois enfants, qui désire s'inscrire à l'École de médecine.⁴²⁸ Wurtz lui conseille de passer d'abord les baccalauréats. Il lui promet, entre temps, de plaider sa cause, ajoutant qu'il serait très heureux de procéder à son inscription.

Sachant que l'inscription des femmes à la Faculté de médecine de Zurich avait été autorisée deux ans plus tôt, Wurtz demande au docteur Dureau de repartir à Zurich, d'où il revient tout juste pour une étude sur l'organisation des études médicales, avec pour mission de lui ramener une note concernant plus spécialement la question de l'admission des femmes dans les universités de Suisse et d'ailleurs. Dureau raconte : "Aussi le doyen Wurtz m'engagea-t-il lors de ma prochaine tournée, à me renseigner sur tout ce qui pouvait concerner, tant au point de vue du droit, qu'au point de vue du fait, l'admission des femmes dans les écoles étrangères."⁴²⁹

Le rapport mentionne que cette même année 1866, à Zurich, Nadedja Souslova demande à concourir au grade de docteur, elle est ainsi la première doctoresse d'une université mixte d'Europe.⁴³⁰

⁴²⁸ D'après Moulinier, son mari Adrien Brès n'était pas encore mort en 1868 et a donné son autorisation le 24 octobre 1868 à la mairie du 5^{ème} arrondissement. A la suite du décès de son mari, Madeleine Brès vivra à partir de 1877 en concubinage avec un autre élève de Wurtz, Louis Magnier de la Source.

⁴²⁹ Dr Dureau, cité par M. Lipinska, 1900, *Histoire des femmes médecins*. Paris : G. Jacques p. 412.

⁴³⁰ Voir Lipinska, *Histoire des femmes médecins*, Paris, ed. G. Jacques & Cie, Thèse de doctorat soutenue à la Faculté de médecine de Paris, 1900 p. 398. En 1864, une jeune fille russe part étudier la médecine à Zurich. Elle demande, en automne, au Sénat suisse la permission de suivre les cours d'histoire naturelle, d'anatomie et d'histologie de l'Université de Zurich. Elle est admise par le Sénat, avec accord du corps enseignant, mais ne passe pas son doctorat. En 1865 Nadedja Souslova est également acceptée à Zurich. Elle avait déjà l'équivalent du baccalauréat passé en Russie à Saint-Pétersbourg. En effet, en Russie, si l'enseignement secondaire reste ouvert aux femmes, en 1862, le gouvernement russe décide la fermeture des cours libres d'enseignement supérieur pour les femmes à Saint-Pétersbourg. Jusqu'alors ouvert aux femmes, l'enseignement libre supérieur ne leur accordait pas le droit de passer les examens et concours. Cependant ces jeunes filles russes, contrairement aux françaises, ont pu acquérir l'instruction nécessaire aux études supérieures.

Au retour de Dureau, Wurtz présente à Victor Duruy un rapport sur l'enseignement des femmes en Europe et gagne la cause de Madeleine Brès. Mais quand Madeleine Brès revient avec ses baccalauréats lettres et sciences en poche, elle a été précédée dans ses démarches par trois étrangères, Mary Putnam (américaine, née à Londres), Catherine Gontcharoff (russe), et Elizabeth Garrett (anglaise).

Première inscrite : Mary Putnam

À la rentrée scolaire de l'année 1867 une demoiselle Mary Putnam, docteur en pharmacie à Philadelphie, émet le désir de passer son doctorat de médecine à la Faculté de Paris.⁴³¹ Pour cette inscription de Mary Putnam, l'assemblée des professeurs se réunit le 27 novembre 1867,⁴³² le professeur des opérations et des appareils Pierre Denonvilliers rappelle l'opposition du Conseil de l'Instruction publique jugeant l'entrée des femmes dans la médecine comme contraire aux mœurs et aux conditions sociales. Le professeur de clinique médicale Jules Behier "fait remarquer que la femme étant mineure par le fait du mariage et échappe donc à toute responsabilité personnelle et que par conséquent l'adoption de Mlle Putnam pourrait entraîner de graves complications."⁴³³

Dans ce rapport, seul le doyen (Wurtz) est cité pour avoir pris la défense de Putnam en soulignant que la loi reste muette sur le sujet et que très récemment le ministre a autorisé l'inscription d'une femme, Madeleine Brès, en médecine, à la condition qu'elle possède les deux baccalauréats. Malgré son autorité de doyen, Wurtz ne parvient pas à faire accepter Mary Putnam aux cours de médecine par les professeurs qui votent contre la demande de la jeune pharmacienne. Wurtz en informe Duruy qui présente alors la requête à la princesse Eugénie. Celle-ci convoque un conseil des ministres qu'elle présidera elle-même.

Ainsi à l'avis de l'inspecteur général de l'enseignement supérieur Denonvilliers, Wurtz oppose l'avis du ministre. Il faut dire aussi que Wurtz, en tant que doyen, fait également partie du Conseil académique, présidé par Duruy, qui est chargé de délibérer sur toutes

⁴³¹ L'histoire des premières femmes médecins est racontée principalement dans :

Lipinska, Melina, *Histoire des femmes médecins depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Paris : Jacques, G & cie, 1900. III-586 p.- Lipinska, Melina, *Les femmes et le progrès des sciences médicales*. Paris : Masson, 1930. III-235 p. -Schultze, Caroline, *Les femmes médecins au XIXe siècle*. Paris : Ollier-Henry, 1888. 76 p. Joël, Constance, 1988; *Les filles d'Esculape*", Paris, ed. Robert Laffont, 234 p.

⁴³² AN : AJ¹⁶/6255, Procès verbaux de l'assemblée des professeurs du 27 novembre 1867.

ces questions. Charles Pierre Denonvilliers est pourtant un homme d'influence mais peu populaire. Labarthe en donne la description suivante :

"Honneurs, titres, richesses, Mr Denonvilliers possède tout cela, sauf cependant la popularité parmi les élèves" (...) "Et comme il ne pourrait en conscience remplir tous les devoirs attachés à ces titres, l'honorable docteur s'en dispense, et on le voit manquer souvent les séances de l'Académie, ne pas faire ses inspections, faire son cours par dessous la jambe et se faire remplacer à l'hôpital !!

En revanche aussi, nous devons à M Denonvilliers le rétablissement du baccalauréat es lettres pour les étudiants de médecine, et la nouvelle organisation du stage forcé dans les hôpitaux. Enfin il s'est opposé au rétablissement d'une chaire d'histoire de la médecine à la Faculté, a condamné les élèves du congrès de Liège, et soutient avec acharnement la déplorable institution des officiers de santé."⁴³⁴

Il n'est jamais fait mention du fait que Putnam est une demoiselle et qu'il lui faut donc l'autorisation paternelle selon le droit français. Peut-être l'avait-elle déjà présentée ? En tout état de cause cela n'a pas semblé poser problème.

Mary Putnam a laissé un grand témoignage de sa vie à Paris.⁴³⁵ Joy Harvey, en l'étudiant, nous apprend que Putnam est en fait arrivé en 1866 à Paris.⁴³⁶ En 1866, elle arrive à Paris où elle retrouve Elizabeth Blackwell docteur en médecine qui exerçait comme simple sage-femme dans les hôpitaux pour parfaire ses connaissances médicales. Blackwell l'introduit dans son réseau social et/ou médical. D'après Harvey, Mary Putnam passa sa première année à suivre les cours cliniques de Benjamin Ball, d'Hippolyte Victor Herard et du docteur Moreau, mais surtout à tisser un réseau

⁴³³ AN : AJ¹⁶/6255, Procès verbaux de l'assemblée des professeurs du 27 novembre 1867.

⁴³⁴ Labarthe Paul, *Nos médecins contemporains*. Paris : Lebigre-Duguesne libraires éditeurs, 1868. p. 271.

⁴³⁵ L'ouvrage de Mary Putnam, *Life and Letters of Mary Putnam Jacobi*, New York, London: G.P. Putnam's sons, 1925. 381 p., semble ne pouvoir être trouvé en France –en dehors d'éventuelles collections privées- qu'au service commun de la documentation de l'université d'Avignon. Il est exclu du prêt entre bibliothèques. Il a donc été impossible de le consulter.

⁴³⁶ Voir le chapitre très riche d'informations de Joy, Harvey : *La Visite: Mary Putnam Jacobi and the Paris Medical Clinics. French Medical Culture in the Nineteenth Century.*/ La Berge, Ann – Feingold, Mordechai, eds. Atlanta: GA: Rodopi, 1994. pp. 350-371.

d'influence social qui lui permettrait d'obtenir l'autorisation de s'inscrire à la Faculté. C'est ainsi qu'elle s'assura les faveurs du ministre Duruy et de Wurtz avant même que la question de son admission soit posée à l'assemblée des professeurs. En mars 1868 lorsqu'elle désire s'inscrire aux premiers examens de doctorat, elle en informe d'abord le secrétaire de Duruy.

Qui sont ces premières ?

Première docteur : Elizabeth Garrett

Si Marie Putnam est la première inscrite, Elizabeth Garrett est la première docteur de l'École.⁴³⁷

Elizabeth Garrett soutient une thèse "Sur la migraine" le 15 juin 1870. Elle a pour président de thèse Axenfeld, et pour juges Broca, Cornil, Duplay. L'annonce de cette première thèse féminine n'a que très peu de retentissements dans la presse médicale par rapport à l'innovation qu'elle introduit. Dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratique*, en plein milieu de la rubrique Variétés, sans un titre d'article, on peut lire quelques lignes approbatrices sur les femmes docteurs.

*"La Faculté de médecine de Paris se sentant vieille, devient libérale. Il y a quelques années, elle n'accorda pas à Mlle Patnum (sic pour Putnam) l'autorisation de passer ses examens devant elle. Il fallut que le Ministre intervint ; mais le précédent créé pour Mlle Patnum a été appliqué depuis à miss Elizabeth Garret (sic pour Garrett), et il n'y a plus de raison pour que la France se montre, à cet égard, plus exclusive que l'Amérique et les principales nations de l'Europe."*⁴³⁸

Pas un mot sur la soutenance de thèse d'Elizabeth Garrett. L'article laisse même supposer qu'elle vient d'obtenir son inscription alors que voici plus de deux ans qu'elle fréquente les mêmes bancs d'amphithéâtre que Mary Putnam qui ne sera docteur que l'année suivante.

Elizabeth Garrett semble un peu à part. Non seulement sa thèse ne porte pas sur un domaine dit féminin, mais en plus elle ne fait aucun commentaire dans sa thèse sur

⁴³⁷ Voir la liste des thèses en annexe 3.

⁴³⁸ Variétés, article 8041, *J. méd. chir. prat.*, Juillet 1870, p. 334.

d'éventuelles aides de la part de professeur. Les dédicaces sont, elles, totalement absentes.

Elizabeth Garrett retourne immédiatement dans son pays après sa soutenance. Elle se marie à un riche négociant, M. Anderson, et dirige un hôpital pour femmes à Londres. Contrairement à ce que l'on peut lire un peu partout,⁴³⁹ elle n'a jamais intenté de procès au London Hospital ou au Collège d'Édimbourg pour l'avoir refusée en doctorat. Par contre elle est une féministe convaincue et militante qui a déjà présidé un meeting féminin de suffragettes, en faveur du droit de vote des femmes. Elle est proche d'un orateur de la Chambre des communes, qui demandait également le droit de vote des femmes.⁴⁴⁰ Elle deviendra, à Aldeburgh sur la côte du Suffolk, en 1908, la première maire d'Angleterre.⁴⁴¹ Est-ce parce qu'elle considère comme normal le fait qu'elle puisse soutenir une thèse qu'elle se dispense de dédicaces ?

Deuxième docteur ; Mary Putnam Jacobi

Mary Putnam est la deuxième femme étrangère, après Elizabeth Garrett (1870), qui ait obtenu le doctorat de médecine en 1871 dans cette institution. Sa thèse intitulée "De la graisse neutre et des acides gras" est soutenue le 23 juillet 1871. Mary Putnam consacre les cinq premières pages de sa thèse aux dédicaces. La première s'adresse sans même le savoir à Wurtz. "Au professeur dont j'ignore le nom, qui seul a voté en faveur de mon admission à l'École, protestant ainsi contre le préjugé qui voudrait exclure les femmes des études supérieures."⁴⁴²

Ensuite viennent une foule de docteurs. Elle dédicace sa thèse à Sappey (encore lui) qui a bien voulu l'accueillir dans son laboratoire avant même qu'elle soit inscrite à la Faculté ; au Docteur Herard qui l'a acceptée dans son service, puis d'autres docteurs encore. Or aucun de ces docteurs favorables au doctorat des femmes n'enseigne à la Faculté ou n'est titulaire de chaire. Aucun n'avait donc voix à l'Assemblée des

⁴³⁹ C. Schultze, *La femme médecin au XIXe siècle*, thèse de doctorat en médecine. Paris : Ollier-Henry, 1888, chap.2 - Richelot, *La femme-médecin*, Paris E. Dentu, 1875, p. 28.

⁴⁴⁰ Richelot, *La femme-médecin*, Paris E. Dentu, 1875, p. 28 et 43.

⁴⁴¹ Anonyme, "Elizabeth Garrett Anderson (1836-1917)"

[en ligne : http://www.bbc.co.uk/history/historic_figures/garrett_anderson_elizabeth.shtml] Consulté le 15 décembre 2006

⁴⁴² Putnam, Mary, *"De la graisse neutre et des acides gras"* Paris, ed. E. Parent, 1871, Thèse de doctorat soutenue à la Faculté de médecine de Paris.

professeurs. Enfin Putnam nomme simplement sans un mot le docteur Moutard-Martin, les professeurs Bouillaud et Gubler (président de thèse), références obligées qui ne méritent pas d'être remerciées. Était-elle obligée de passer par eux ?

Mary Putnam, son doctorat en poche, retourne aux États-Unis où elle devient professeur dans une université libre de New York. Mariée au docteur Jacobi, cousin du socialiste allemand, elle ne manque apparemment pas d'idées socialistes et semble avoir une vie militante. Et c'est elle qui permettra à Élie Reclus, réfugié en Italie, puis à Zurich, après la Commune, de partir aux États-Unis en 1876.⁴⁴³

Madeleine Brès

Madeleine Brès, la première femme française inscrite à la Faculté de médecine, soutient un doctorat en 1875 et obtient la mention "extrêmement bien". Wurtz est président du jury. Sappey, Gautier, Lannelongue sont les autres membres du jury.⁴⁴⁴

Une des dédicaces de la thèse de Brès revient à Broca, qui a joué un rôle important pour elle cinq ans plus tôt. En 1870, durant le siège de Paris et surtout pendant la Commune et la semaine sanglante, Madeleine Brès exerce les fonctions d'interne à l'Hôpital de la Pitié de Paris comme suppléante de Broca qui l'avait lui-même proposée et nommée interne provisoire. Voici comment Broca relate la chose.

⁴⁴³ Maitron, Jean, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* [Ressource électronique, CD Rom], article sur Élie Reclus.

⁴⁴⁴ Wurtz s'enorgueillit dans ses rapports de l'École pratique des hautes études de la citer comme une de ses meilleures élèves. Elle est restée six ans au laboratoire de Wurtz, d'abord dans le laboratoire de chimie pure, puis celui de chimie biologique. Ainsi il ajoute encore "dont la thèse de doctorat a été faite au laboratoire", mention que l'on ne trouve dans aucun autre rapport de Wurtz pour ses étudiants masculins sur ses laboratoires. Les deux premières dédicaces de la thèse de Madeleine Brès sont, la première, pour la baronne de Rothschild et la deuxième pour Henri Sainte-Claire Deville pour qui elle exprime sa reconnaissance. La dédicace suivante est pour Wurtz. Elle est suivie de ce petit mot :

"Témoignage de ma vive gratitude pour le bienveillant accueil que j'ai reçu de lui et de tous les professeurs de la Faculté".

Enfin après avoir dédié son travail aux membres du jury (Sappey, Gautier, Lannelongue) comme il se doit sans un mot de plus, elle ajoute sur une même page Gavarret, Broca, Lorain et deux docteurs des hôpitaux : Empis et Polaillon. Ce qui permet de repérer qui l'a soutenue. De plus, au sein même de la thèse Madeleine Brès précise que le professeur Sappey, qui l'a accueillie trois ans dès le début de ses études dans son laboratoire, a bien voulu l'associer à ses propres recherches. Enfin, quand elle en arrive à l'analyse chimique du lait maternel, elle précise que toutes ces analyses ont été faites dans le laboratoire de chimie biologique d'Armand Gautier. Laboratoire qui n'est autre que celui de Wurtz dont la direction a été confié à Gautier, un de ses principaux disciples.

*"Madame Brès est entrée dans mon service en qualité d'élève stagiaire en 1869. Au mois de septembre 1870, l'absence de plusieurs internes appelés dans les hôpitaux militaires, nécessitait la nomination d'internes provisoires. Madame Brès sur ma proposition fut désignée comme interne provisoire. En cette qualité, pendant les deux sièges de Paris et jusqu'au mois de juillet 1871, elle a fait son service avec une exactitude que n'a pas interrompu le bombardement de l'hôpital. Son service a toujours été très bien et sa tenue irréprochable. Madame Brès s'est toujours fait remarquer par son zèle, son dévouement et son excellente tenue. Elle nous a particulièrement secondés pendant la dernière insurrection. "*⁴⁴⁵

Après ce récit des événements, Broca ne tarit pas d'éloges, sur sa disponibilité et son sérieux, mais aussi sur ses capacités de médecin. Gavarret, Sappey, Paul Lorain, et Wurtz font également son éloge dans un rapport commun. "Par son ardeur au travail, par son zèle dans le service hospitalier, nous nous plaisons à reconnaître que Mme Brès a, par sa tenue parfaite, justifié l'ouverture de nos cours aux élèves du sexe féminin et obtenu le respect de tous les étudiants avec lesquels elle s'est trouvée forcément en rapport."⁴⁴⁶

A la rentrée scolaire 1871, elle demande à passer le concours de l'externat et de l'internat. Le directeur de l'administration publique, malgré des pétitions et des manifestations en sa faveur, lui refuse ce droit au motif suivant : "S'il ne s'était s'agit que de vous personnellement..."⁴⁴⁷

Il s'agit non d'elle personnellement mais d'enrayer l'afflux des femmes. Suite à ce refus les étudiantes lancent plusieurs pétitions pour obtenir les mêmes droits aux examens et concours que les étudiants. Enfin en 1881, le Conseil de surveillance se réunit pour résoudre définitivement la question de l'ouverture de l'externat aux femmes, et de la même façon celle de l'internat en 1885.

⁴⁴⁵ Broca, Schultze, Caroline, *La femme médecin au XIXème siècle*, Paris : Ollier-Henry, 1888 p. 19.

⁴⁴⁶ Cité par Schultze, Caroline, *La femme médecin au XIXème siècle*, Paris : Ollier-Henry, 1888. p. 19.

⁴⁴⁷ Joël, Constance, *Les filles d'Esculape*. Paris : Robert Lafont, 1988. p.110 et suivantes.

Les premières dans la presse

Les inscriptions des femmes à la Faculté et leur thèse ne font pas événement dans la presse médicale ou scientifique. Que ce soit le *Journal de médecine et de chirurgie*, la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, le *Moniteur scientifique*, la *Revue rose*, *La France médicale*..., rien n'évoque ni le désir d'inscription de Madeleine Brès, ni les premières inscriptions. Au moment de la première soutenance, celle d'Elizabeth Garrett, aucune revue ne commente l'événement, sauf cet entrefilet : "La Faculté de médecine de Paris vient de recevoir une doctoresse Miss Garrett "⁴⁴⁸

Un an plus tard, à l'occasion de la soutenance de Mary Putnam, les journaux ne sont guère plus bavards. Une ligne dans les variétés annonce la thèse avec toutefois un encouragement pour la demoiselle pour sa future vie pratique. Pourtant des articles concernant les femmes médecins, les revues citées en publient. Mais c'est surtout la situation à l'étranger qui est présentée régulièrement dans cette presse. Jamais l'existence d'étudiantes en France n'est évoquée. Tous se posent des problèmes théoriques sans faire allusion à la réalité française. Est-ce possible ? Correct ? Contre nature ?

En 1875, le *Journal de médecine et de chirurgie* publie un seul article sur les femmes médecins dans son numéro de juin. C'est le 5 de ce même mois que Madeleine Brès soutient sa thèse de doctorat. Sur trois pages de discussion concernant la possibilité pour une femme de devenir médecin, à aucun moment cette soutenance comme les deux précédentes ne sont évoquées.

Si Dechambre, dans la *Gazette hebdomadaire*, ne parle pas des Brès, Putnam et autres, il note, par contre, les progrès des femmes médecins des autres pays. Ainsi en 1872, il fait un état des lieux de la progression des femmes inscrites à l'Université de Zurich. Il note qu'elles représentent un quart des étudiants.⁴⁴⁹

Il explique la prépondérance des Russes par l'existence d'un enseignement supérieur qui leur est depuis longtemps accessible en Russie et qui leur aurait donné le goût des études. Il s'agit d'un article où des chiffres sont avancés sans aucune analyse, ni commentaire, sans jamais faire allusion à la situation française.

⁴⁴⁸ *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 27 du 8 juillet, 1870, p. 432.

⁴⁴⁹ Articles variétés : "les femmes de l'université de Zurich". *Gaz. Hebd. med. chir.* n° 35 du 30 août 1872 p. 575.

Pourquoi ne pas parler des deux doctresses de Paris et du nombre d'étudiantes en France, ni même de l'action de Madeleine Brès durant les années 1870/1871 ?

De 1867, demande d'inscription de Mary Putnam, à 1875, on ne dit presque rien dans la presse médicale sur ces étudiantes, leur nombre, leurs conditions d'études, leur existence même. Les femmes médecins de l'École n'existent toujours pas. En fait, le seul endroit où elles apparaissent avec leur personnalité, c'est dans les rapports annuels d'activité du laboratoire de chimie de Wurtz à l'École pratique des hautes études.

Opinions sur les femmes-médecins

L'opposition des professeurs sur l'inscription de Mary Putnam est surprenante à la lecture des dédicaces mais aussi à celle de certains journaux comme *Cosmos* ou le *Journal des économistes*. Le docteur Dureau affirme que "En France, aucun texte de loi ne pouvait s'opposer à cette admission ; cette opinion était d'ailleurs admise par la majorité des professeurs".⁴⁵⁰

De même on a pu voir que des professeurs titulaires, - qui siégeaient donc à l'Assemblée des professeurs -, comme Sappey ou Broca sont parmi les premiers à les accueillir dans leurs laboratoires ou leurs services. Autre partisan, Victor Meunier vante tous les mois, dans sa revue, le mérite de telle ou telle dame médecin ou pharmacienne. En janvier 1868, il informe ses lecteurs⁴⁵¹ qu'en Suisse une Russe, mademoiselle Souslova de Saint-Pétersbourg, vient de recevoir le grade de docteur en médecine, en chirurgie et en obstétrique. Le 25 il précise que trois nouvelles étudiantes suivent la même voie. Le 2 mai 1868, il n'hésite pas à informer le lecteur des salaires de 8 femmes médecins en précisant que "plusieurs de ces dames font des opérations aussi bien que les meilleurs chirurgiens et elles cumulent les fonctions lucratives de médecin et de chirurgien."⁴⁵²

Aussi comment expliquer que Wurtz fut le seul à s'être élevé contre Denonvilliers et Behier pour faire accepter mademoiselle Putnam ? Pourquoi Sappey et Broca n'ont-ils pas pris part aux débats ? Pourquoi l'externat, et encore plus l'internat, leur demeurent-

⁴⁵⁰ Cité par Lipinska, Melina, *Histoire des femmes médecins*, Paris, ed.G.Jacques & Cie, 1900, Thèse de doctorat soutenue à la Faculté de médecine de Paris, p. 412.

⁴⁵¹ V. Meunier, "Enseignement secondaire des filles", *Cosmos* du 18 janvier 1868, p. 27.

⁴⁵² V. Meunier, "Faits divers : les femmes médecins", *Cosmos* du 2 mai 1868, p. 26.

ils interdits ? La contradiction va plus loin. Alors que l'externat a été ouvert aux femmes en 1881 et non l'internat, le *Progrès médical* rappelle en 1884 que l'externe est obligé par la loi de passer l'internat. Alors pourquoi ce refus du Conseil de surveillance de l'Assistance publique ?

"Nous croyons qu'il y a tout avantage pour les femmes à choisir une profession, plus en harmonie avec leur organisation physiologique. Mais ce n'est qu'une invitation faite envers les femmes de bien réfléchir et aucunement une adhésion au contre, partisan de la liberté professionnelle la plus large."⁴⁵³

Voyons donc de plus près quelles sont les opinions des professeurs, des étudiants, de la presse pour comprendre d'où venaient ces oppositions qui se sont reflétées dans le refus d'inscrire Mary Putnam.

Les professeurs

Gavarret, Lorain, Hardy, Verneuil, Landouzy, Peter, Sappey sont les professeurs que l'on retrouve le plus souvent dans les jurys des thèses des femmes⁴⁵⁴ ou dans leurs dédicaces. Des professeurs plus timides ou hésitants comme Vulpian et Charcot, sont également du nombre. Jamais n'apparaissent les noms des grands adversaires des femmes : Behier, Denonvilliers qui part à la retraite en février 1872. Trélat, opposant farouche des femmes médecins, apparaît cependant une fois comme président de la thèse de Mary Waite en 1883 sur un sujet bien féminin : *Contribution à l'étude de la rupture des kystes de l'ovaire*.⁴⁵⁵

Pourtant en 1884, quand une pétition est propagée par quatre-vingt dix élèves internes contre l'autorisation des femmes à concourir à l'internat, Charcot signe avec Verneuil, Sée, Landouzy, Déjerine... une contre-pétition. Le rapport de soutenance de thèse de Caroline Schultze en 1888 dont Charcot préside le jury montre comment un professeur peut à la fois signer une pétition en faveur de l'internat pour les femmes, tout en pensant que les femmes n'ont pas à exercer la médecine. Ce rapport explique peut-être aussi

⁴⁵³ *Le progrès médical*, 1886, n° du 27 septembre p. 777.

⁴⁵⁴ Voir en annexe 3, la liste des thèses féminines avec leurs jurys, jusqu'en 1884.

⁴⁵⁵ Mary Waite (MmeTregaskis), *Contribution à l'étude de la rupture des kystes de l'ovaire thèse de doctorat*, Paris : imp. A. Parent, 1883.

pourquoi Schultze l'a oublié dans ses dédicaces. Le discours de Charcot, retranscrit dans le *Journal des économistes*, mérite d'être ici cité dans son intégralité tant il développe certaines des argumentations des opposants à la femme médecin.

"Si votre but a été de prouver que la médecine est une profession féminine autant que masculine, il m'est impossible de ne pas m'élever contre une telle prétention. La femme médecin ne sera jamais que l'exception.

Des femmes exceptionnelles, il y en a dans tous les genres : en art, en sciences, en littérature. Il y a même des femmes qui ont porté les armes, et cependant le métier militaire est bien celui qui convient le moins à votre sexe !

Et ce qu'il faut remarquer, c'est que, lorsque les femmes se mêlent d'exercer une profession qui ne convient qu'aux hommes, ce n'est jamais un rôle secondaire qu'elles ont la prétention de remplir. Elles veulent jouer les grands rôles. Je parlais des femmes guerrières ; ces femmes, vous le savez, ont joué le rôle de généraux, jamais celui de soldats. Voilà les femmes médecins, maintenant ; du premier coup elles convoitent les places d'interne dans nos hôpitaux. Elles exerceront, vous le verrez, la médecine dans les grandes villes, et elles se garderont bien d'aller soigner les malades de nos campagnes. Ces prétentions sont exorbitantes, car elles sont contraires à la nature même des choses. Elles sont contraires à l'esthétique.

Et, souriant, le maître s'incline légèrement et ajoute :

Vous êtes jolie, Mademoiselle ; eh bien ! Croyez-vous que certaines parties de la médecine, au point de vue de l'exercice de cet art, conviennent à votre beauté, à votre vêtement ?

M. Charcot continue :

D'autre part, il y a pour vous des impossibilités physiques à l'exercice de notre profession. Si on vient vous appeler demain pour un accouchement, au milieu de la nuit, par un temps froid ; et si... vous êtes indisposée, que ferez-vous, que deviendra le malade qui compte sur votre dévouement ?

L'éminent professeur développe longuement cet argument, puis il examine la thèse de la jeune candidate :

Votre thèse est excellente, dit-il ; aussi bien les femmes médecins seront toujours très intelligentes et passent très bien leurs examens ; elles les passent mieux que les hommes. Vous l'avez même démontré par de curieuses statistiques.

Mais permettez-moi de vous dire que ces femmes pensent à elles beaucoup plus qu'à l'humanité. Elles aspirent à prendre le premier rang, les places en vue, les places lucratives. Elles consentent moins volontiers à être surveillantes dans nos hôpitaux, à préparer ces pansements antiseptiques qui demandent une attention soutenue, des soins minutieux, une grande habileté de main. C'est là cependant une occupation qui conviendrait si bien à des femmes ! Non, elles sont trop ambitieuses.

Et comme la nature, en fin de compte, leur interdit les rôles qu'elles veulent remplir, j'en conclus que les femmes médecins n'ont pas d'avenir et qu'elles ne seront jamais que l'exception."⁴⁵⁶

La nature de la femme est donc pour Charcot, profondément différente de celle de l'homme. Cependant, il rapproche la "nature féminine" de la "nature masculine" quand, contre les aliénistes, il définit l'hystérie comme une maladie neurologique et donc non exclusivement féminine et s'attache alors à définir l'hystérie masculine.⁴⁵⁷ Alors comment distingue-t-il cette "nature féminine" ? Déjà par "nature" la femme n'a pas la force physique nécessaire au métier de médecin lorsqu'il s'agit de soulever le malade. C'est toujours la "nature" physique qui contraint la femme à être faible une semaine par mois durant ses menstruations. Comment pourrait-elle soigner alors qu'elle devrait se ménager ? Ensuite la "nature" esthétique constitue un nouvel obstacle. La femme est belle et délicate "par nature", en total contraste avec la vulgarité des corps qu'elle peut être amenée à soigner. La "sensibilité naturelle" de la femme constitue un troisième obstacle. Elle est profondément dégoûtée par la vue du sang, des corps découpés, de la saleté... Enfin la nature interdit aux femmes "les rôles qu'elles veulent remplir" à cause d'un quatrième obstacle, cette fois psychologique : le caractère très orgueilleux,

⁴⁵⁶ Article "femme avocat et femmes médecins" *Journal des économistes*, n° de janvier 1889, p. 170 et suiv.

⁴⁵⁷ Sur Charcot et plus spécifiquement l'hystérie voir :

Thuillier, Jean, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*. Paris : R. Laffont, 1993. p. 109-151.

Bannour, Wanda, *Jean Martin Charcot et l'hystérie*. Paris : Métaillié, 1992. 255 p.

Jean-Jacques Yvorel, «Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIXe siècle à la Grande guerre*, Paris, Éditions La Découverte, 2003, 346 p. - *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2005-30, *Pour une histoire culturelle de la guerre au XIXe siècle*, [En ligne], mis en ligne le 19 février 2006. URL : <http://rh19.revues.org/document1052.html>. Consulté le 22 septembre 2006.

ambitieux de la femme. "Ce n'est jamais un rôle secondaire qu'elles ont la prétention de remplir", quand elles veulent remplacer les hommes.

Cette nature féminine construite sur l'esthétique et le physique est l'argument de poids qui ressortira chez tous les opposants à l'admission des femmes, qu'ils soient professeurs ou journalistes. L'argument de Charcot repose sur les notions d'ambition et d'exception. Pour Charcot, seules quelques femmes d'exception peuvent s'inscrire à l'École de médecine. Et Charcot peut croire à l'exception puisqu'elles ne sont encore qu'une centaine à la fin des années 1880.

D'après les registres d'inscriptions à la Faculté de médecine, elles sont moins de dix jusqu'en 1873. De 1873 à 1881, elles sont moins de quarante. Enfin, elles atteignent la centaine à la rentrée scolaire de 1884. Ce qui est assez marquant et qui nécessiterait une étude plus approfondie est de constater avec Caroline Schultze⁴⁵⁸ qu'à la rentrée 1887, sur les 114 femmes inscrites seules 12 sont Françaises, 70 Russes et 20 Polonaises, 8 Anglaises, 1 Américaine du nord, 1 Autrichienne, 1 Grecque, 1 Turque.⁴⁵⁹ Un début d'explication pourrait venir du nombre important de cours secondaires ouverts aux femmes dans ces pays. Le désir de continuer ses études rencontre une impossibilité de le faire dans leur pays puisque l'université ne leur était pas ouverte. Le Français étant la langue naturelle de la bourgeoisie russe et polonaise, il est normal qu'elles choisissent la France plutôt que d'autres pays européens. Car, même si comme le montre Moulinier, les étudiantes russes étaient plus pauvres que les autres, elles avaient tout de même les moyens de venir en France et de s'inscrire.⁴⁶⁰ Il ne pouvait donc s'agir que d'une catégorie économiquement et socialement favorisée. Si les femmes russes, vont très vite plus à Paris qu'à Zurich, Moulinier l'explique par un oukase de 1870 (décret) du Tsar qui ne reconnaît pas aux diplômées de Zurich le droit d'exercer.⁴⁶¹ Pourtant il faut nuancer en ajoutant qu'il y a coutume pour les étrangers des deux sexes de faire ses

⁴⁵⁸ Schultze, Caroline, *Les femmes médecins au XIXe siècle*. Paris : Ollier-Henry, 1888. p. 16.

⁴⁵⁹ La prédominance des russes et polonais des deux sexes est étudié par Pierre Moulinier "Les premières doctresses de la Faculté de médecine de Paris (1870-1900), des étrangères à plus d'un titre". Communication au colloque Histoire/genre/migration, Paris Mars 2006 (cité avec autorisation de l'auteur) [en ligne : <http://barthes.ens.fr/cliio/dos/genre/com/Moulinierprem.pdf>] consulté le 15 mars 2006.

⁴⁶⁰ Moulinier, Pierre, *La naissance de l'étudiant moderne (XIXeme)*. Paris : Belin, 2002. 330 p.

⁴⁶¹ Il est à noter qu'en 1879, l'un des anciens élèves russes de Wurtz, Alexandre Boutlerov, prit une part très active à la construction d'une université ouverte uniquement aux femmes à Saint-Petersbourg voir *Année scientifique*, 1886, t. 30 p. 595-596.

études en France. D'après Moulinier, les deux tiers des étudiants étrangers inscrits à la Faculté de médecine dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle sont originaires des pays slaves.⁴⁶² Ils représentent de 20 à 26 pour cent de l'ensemble des élèves médecins. Pourtant si les étudiantes russes dominent après 1889, comme il le montre, cette domination est à nuancer pour la période antérieure où nombre d'étudiantes viennent des pays anglo-saxons, notamment, pour les premières années, des États-Unis, puis de Grande Bretagne.⁴⁶³ Pour le premier rapport de Vulpian, en tant que doyen de la Faculté, pour l'année 1875/1876, celui-ci note que sur 304 étudiants étrangers, 124 sont américains, 24 britanniques, 44 roumains, 18 polonais, 11 russes....Donc, plus d'un étudiant étranger sur trois viendrait des pays anglo saxon. Idem pour les étudiantes, Vulpian note que sur 19 inscrites, 11 viennent d'Angleterre contre 5 de Russie et 3 de France. Les étudiantes britanniques vont dominer encore quelques années. En 1880/1881, elles sont encore 16 sur 52, accompagnées de 15 Françaises et de 15 Russes.⁴⁶⁴ John Harley Warner explique la baisse de fréquentation des Faculté médicale française par les américain(e)s par leur impression que la médecine française si prolifique au début du siècle s'endort.⁴⁶⁵ Une explication qui peut être donnée sur la prédominance des étudiantes étrangères à Paris est de considérer que les françaises suivaient leurs

⁴⁶² Pierre Moulinier, *Les étudiants étrangers à Paris au XIX^e siècle : origines géographiques et cursus scolaires*, Préactes de la journée d'études du 8 février 2002 [en ligne : <http://barthes.ens.fr/cliio/revues/AHI/articles/preprints/moulinier.html>] consulté le 15 septembre 2006.

⁴⁶³ Pierre Moulinier, comme Georges Weisz ou Mélanie, Lipinska partent soit des registres d'inscriptions où il n'y a pas grand chose pour la période 1870-1890 ou de la thèse de doctorat de Caroline Schultze : *Les femmes médecins au XIX^e siècle*. Paris : Ollier-Henry, 1888. 76 p. qui, la première, donne des statistiques sur l'origine géographique des étudiantes en 1887. Voir Lipinska, Mélanie, *Histoire des femmes médecins depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Paris : Jacques, G & cie, 1900. III-586 p., Weisz, George, *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*. Princeton, N.J.; Guildford, G.B.: Princeton university press, cop. 1983. p. 242. et Moulinier, Pierre, *Les premières doctoresse de la Faculté de médecine de Paris (1870-1900) des étrangères à plus d'un titre* : Communication au colloque Histoire/genre/migration, Paris Mars 2006 [en ligne : <http://barthes.ens.fr/cliio/dos/genre/com/Moulinierprem.pdf>] consulté le 15 mars 2006. (Cité avec autorisation de l'auteur). Pour la période antérieure à l'étude de Caroline Schultze, seuls les rapports du doyen Vulpian montrent la prédominance des anglo-saxonnes.

⁴⁶⁴ AN : AJ¹⁶/6566 Rapports du doyen au Conseil académique, pour les années 1875/1876 à 1880/1881.

⁴⁶⁵ Warner, John Harley, "Paradigm Lost or Paradise Declining ? American Physicians and the 'Dead End' of the Paris Clinical School" *Constructing Paris medicine* / ed. by Caroline Hannaway and Ann La Berge. Amsterdam ; Atlanta (Ga.) : Rodopi, 1998. p. 357.

études dans les écoles de médecine de Province et ne montaient à Paris que pour les examens. Edmé Charrier montre à l'aide de tableaux répercutant la fréquentation des femmes françaises et étrangères dans différentes écoles préparatoires de médecine entre 1889 et 1929 que les étudiantes étrangères vont en grande majorité à Paris. Aucune étrangère n'est, par exemple, répertoriée dans l'école de médecine de Rennes avant 1929. La fréquentation des étrangères dans les écoles préparatoires sur cette période passe de 0 à 28 alors que celle de françaises passe de 4 à 540. En Faculté, cette répartition est inversée jusqu'en 1896/1897, puis le nombre croissant de françaises rétablit un équilibre jusqu'à la première guerre mondiale. Cette augmentation du pourcentage des étudiantes françaises s'explique par, non seulement leurs inscriptions de plus en plus nombreuses, mais également par la baisse ou la stagnation des inscriptions des étudiantes étrangères.⁴⁶⁶

Cela dit, jusqu'en 1877, il n'y eut à la Faculté qu'une soutenance de thèse féminine au maximum par an. Il y en eut 5 en 1877, toutes soutenues par des étudiantes étrangères.

C'est sans doute parce que Charcot croit que la médecine est accessible aux femmes exceptionnelles qu'il appose sa signature en 1884 au bas d'une pétition en faveur d'une ouverture du concours d'internat aux femmes. Aurait-il fait de même si elles avaient été plus nombreuses ?

Aux côtés de Charcot, on remarque, parmi les signataires, le nom de plusieurs professeurs de l'École de médecine qui étaient déjà en exercice en 1867, ayant donc le droit de voter en assemblée des professeurs. On y retrouve Verneuil, Sappey, Baillon, Sée. Il faut dire qu'en 1884 seuls 12 professeurs titulaires de 1867 subsistent. Nous ne saurons pas pourquoi ils n'ont pas pris la défense de Putnam pour son inscription huit ans avant de s'afficher comme défenseurs de l'internat pour les femmes. C'est à l'occasion du débat sur l'admission des femmes à l'internat que s'opère la division du corps professoral en deux camps ennemis, défenseurs et opposants. Tandis que Verneuil et Landouzy publient tout un réquisitoire argumenté en faveur des femmes, Trélat et Moutard-Martin ne voient que les inconvénients qui résulteraient de la promiscuité des sexes et le risque d'une dépréciation du concours de l'internat.⁴⁶⁷ C'est également la position du professeur Hardy, qui est néanmoins l'un des professeurs les plus présents

⁴⁶⁶ Charrier, Edmé, *L'évolution intellectuelle féminine*. Paris : A. Mechelinck, 1901. pp. 176-178.

⁴⁶⁷ Charrier, Edmé, *L'évolution intellectuelle féminine*. Paris : A. Mechelinck, 1901. pp. 176-178.

dans les jurys de thèse de ces dames.⁴⁶⁸ Vulpian, qui succède à Wurtz au décanat, a, d'après son élève Augusta Klumpke,⁴⁶⁹ beaucoup évolué vers la cause des femmes, après avoir tout fait pour la décourager de s'inscrire à l'École vers le début des années 1880.⁴⁷⁰ Ceci dit, contrairement à son ami Charcot, il ne signera pas la pétition en 1884. Joy interprète l'acceptation des premières femmes, non encore inscrites à la Faculté, dans les cours cliniques, comme un geste d'hospitalité traditionnelle envers les étudiants étrangers. Ainsi, si Vulpian accepte de bonne grâce que Putnam le suive dans ses cours, lors de ses examens de doctorat, il cesse de lui adresser la parole.⁴⁷¹ Gosselin, lui avoua, après qu'elle ait fait ses preuves à son cours clinique, qu'il avait voté contre son admission.

L'avis des étudiants

Les professeurs ne sont pas les seuls à désapprouver l'arrivée des femmes dans leurs cours. Les étudiants ne sont pas en reste. Les nouvelles étudiantes doivent attendre dans le vestiaire le professeur pour entrer dans l'amphithéâtre. Elles doivent se mettre au premier rang sous la protection du professeur. Malgré cette précaution, elles sont, paraît-il, huées et insultées. Il faut là encore qu'elles s'affirment, car leur position regroupée dans l'hémicycle pouvait permettre aux étudiants d'ajuster de temps en temps leur tir de projectiles.⁴⁷²

Un jour, lassées d'attendre le professeur pour entrer dans l'amphithéâtre, elles décident d'entrer seules et de s'asseoir non au premier rang dans l'hémicycle mais dans les

⁴⁶⁸ Melanie Lipinska, *Histoire des femmes médecins* : thèse de doctorat en médecine, Paris : G. Jacques & Cie, 1900, p. 424.

⁴⁶⁹ Connue sous son nom marital Augusta Dejerine.

⁴⁷⁰ Constance Joël, *Les filles d'esculape*, Paris : R. Laffont, 1988, p. 122.

⁴⁷¹ Joy, Harvey, La Visite: Mary Putnam Jacobi and the Paris Medical Clinics. *French Medical Culture in the Nineteenth Century.* / La Berge, Ann – Feingold, Mordechai, eds. Atlanta, GA: Rodopi, 1994. pp. 351 et p. 362.

⁴⁷² Mme Sorrel-Dejerine, « Centenaire de la naissance de Melle Klumph », *Association des femmes médecins*, 1959, n°8, p. 14.

gradins au milieu des étudiants. Cette démarche, inattendue, laisse les étudiants bouche-bées et arrête leurs plaisanteries.⁴⁷³

Même si la pétition de 1884 contre l'internat pour les femmes émane de quatre vingt dix élèves internes, il semblerait qu'il faille nuancer cette attitude moqueuse et agressive des étudiants. Lorsque le Dr Richelot édite l'ensemble de ses articles publiés dans la revue *l'Union médicale*, il rassemble un ensemble de textes très offensifs contre les femmes-docteurs qui donne une image des étudiants envers les étudiantes très tranchée. "J'ai questionné un grand nombre d'élèves en médecine. Je leur ai demandé quelle impression produit sur eux la présence de femmes dans les amphithéâtres et les salles de dissection. Ils m'ont tous répondu : Une impression de dégoût."⁴⁷⁴

Pourtant, plus loin dans l'ouvrage, on peut lire le plaidoyer d'un étudiant pour la femme-médecin. Pour cet étudiant, si les thèses des femmes montrent moins d'intelligence, la faute en est que leur esprit n'a pas été - comme celui des hommes - préparé ni aux études, ni à la science durant les années qui vont du primaire au baccalauréat.

"Nous voulons aujourd'hui non pas une compagne un peu plus instruite, mais une égale, et nous lui donnons pour qu'elle le devienne, toutes les ressources qui étaient jusqu'ici notre apanage exclusif. (...) Nous sommes fondés à croire que l'infériorité générale de ses aptitudes par rapport à l'homme a pour cause essentielle la différence d'éducation. (...) Parmi les étudiantes que possèdent en ce moment notre Faculté, il n'en est pas une dont la conduite ne soit à l'abri du plus léger reproche, pas une dont la tenue, à l'hôpital, au cours, au pavillon, soit de nature à inspirer un autre sentiment que le respect, et, dois-je le dire ? L'admiration".⁴⁷⁵

Cette description de l'accueil fait par les étudiants aux étudiantes est confirmée par le témoignage de Sarmiza Bilcescu, première femme à suivre régulièrement les cours à la Faculté de Droit.⁴⁷⁶

"Les dames n'entrent pas", vous répondait l'huissier à la porte. Le conseil de la Faculté fut appelé à statuer. "Comment, Monsieur, dit ma mère au secrétaire,

⁴⁷³ Constance, Joël, *les filles d'Esculape*, Paris : R. Laffond, 1988, p. 124.

⁴⁷⁴ Richelot, G. *La femme-médecin*, 1875, Paris E. Dentu, p. 11.

⁴⁷⁵ Richelot, G. *La femme-médecin*, 1875, Paris E. Dentu, p.43 et suiv.

⁴⁷⁶ Carole Lécuyer, *Une nouvelle figure de la jeune fille sous la IIIe République : l'étudiante*, CLIO, N°4-1996.

dans un pays où il est écrit même sur les portes des prisons : Liberté, Égalité, Fraternité, vous empêcheriez une femme de s'instruire, rien que parce qu'elle est femme ". Ces paroles furent rapportées au Conseil et, quelques jours après, l'autorisation de suivre les cours me fut accordée, mais pas à l'unanimité : nombre de professeurs votèrent contre, et notamment Monsieur le doyen Beudant. L'accueil des professeurs fut glacial, l'accueil des étudiants extrêmement respectueux. À la clôture des cours de la première année, Monsieur Colmet de Santerre, professeur de Droit civil, s'adressant aux étudiants, dit presque textuellement : « Nous avons hésité à accorder à Melle Bilcescu l'autorisation qu'elle demandait par crainte d'avoir à faire la police dans les amphithéâtres ; cette jeune fille dont l'assiduité est au-dessus de tout éloge, et la conduite exemplaire, s'est imposée à notre estime, vous l'avez respectée comme une sœur et nous vous en remercions ». Ces paroles ont été couvertes par un tonnerre d'applaudissements." ⁴⁷⁷

Ces témoignages permettent de penser que les étudiants sont plus réceptifs à l'arrivée des femmes sur les bancs de l'université que les professeurs.⁴⁷⁸ Cette acceptation de l'étudiante par l'étudiant est confirmée par les intéressées.

⁴⁷⁷ Melle Sarmiza-Bilcescu a été interviewée par Edmée Charrier, *L'Évolution intellectuelle féminine*, Paris, Mechelinck, 1931, p.157.

⁴⁷⁸ Cette idée est défendue par Carole Lécuyer, *Une nouvelle figure de la jeune fille sous la IIIe République : l'étudiante*, CLIO, N°4-1996 [en ligne]. <http://clio.revues.org/document437.html>. Autre témoignage donné par Charrier et allant dans ce sens : témoignage anonyme de la première auditrice de la Faculté de droit. Sous le décanat de Colmet d'Aage, l'assemblée des professeurs accorde à la future auditrice de venir écouter le cours du professeur Otrolan qui accepte d'assumer la responsabilité du maintien de l'ordre. Après un long sermon aux étudiants, la veille, la femme entre avec ses deux gardes du corps, son mari et le secrétaire de la Faculté. "Lorsque la dame parut, ils ne prêtèrent aucune attention à son entrée : elle se plaça au milieu d'eux, prit des notes, et à la fin du cours, se retira comme les autres auditeurs. (...) Le mari ne tarda pas à cesser d'accompagner sa femme, et le secrétaire suivant son exemple rentra dans ses bureaux. Mais une importante expérience avait été faite, dans laquelle les étudiants avaient donné preuve du meilleur esprit (...)" voir Charrier, Edmé, *L'évolution intellectuelle féminine*. Paris : A. Mechelinck, 1901. pp. 176-178.

Le point de vue des étudiantes

Si certains étudiants ne sont pas franchement hostiles à voir des femmes devenir leurs collègues, et semblent les accueillir correctement, comment les étudiantes ont-elles vécu cet accueil ? Les nombreuses étudiantes étrangères sont les premières à louer l'accueil qui leur a été fait. Dans leurs dédicaces, elles y font toujours référence.

Mary Marshall dédicace sa thèse : "À tous mes maîtres, témoignage de vive reconnaissance pour l'accueil bienveillant qu'ils ont bien voulu faire à une étrangère."⁴⁷⁹

Sophie Dimitrieff sera plus prolix : "En quittant la France où j'ai eu le bonheur d'entendre et d'étudier les grands maîtres, je me souviendrai toujours avec émotion de cette hospitalité charmante qui m'a été offerte par la nation française, si sympathique aux Russes, nation qui a toujours été et sera encore longtemps à l'avant garde de la civilisation et des grandes idées.

Je remercie tous ceux de mes maîtres qui ont fait un accueil bienveillant aux femmes étudiantes, et en particulier je remercie M. Verneuil qui n'a jamais fait de distinction entre les étudiants femmes ou hommes quels qu'ils fussent. J'emporte donc dans mon cœur une reconnaissance profonde pour mon maître chéri."⁴⁸⁰

Matilda Ayrton est plus grandiloquente : "Aux élèves qui depuis 1871 m'ont tant de fois prouvés que les mots "Liberté, Égalité, Fraternité" ne sont pas seulement gravés sur les murs, mais sont l'esprit même de notre école."⁴⁸¹

Mary Waite : "Nous voudrions, enfin, pouvoir exprimer mieux que nous ne pouvons le faire, notre profonde gratitude envers cette Faculté de Paris, qui a été depuis tant d'années le point central de notre vie d'élève. Elle nous a ouvert ses portes alors que les facilités pour l'étude des sciences médicales n'existaient pas encore pour nous dans notre propre pays, et à sa libéralité nous devons tout un passé d'heureux travail, et l'espérance

⁴⁷⁹ M. Marshall, *Du rétrécissement mitral. Sa fréquence plus grande chez la femme*, Thèse de médecine, imp. A. Parent, 1879.

⁴⁸⁰ S. Dimitrieff, *Traitement des plaies sans pansements*, Thèse de médecine, imp. A. Parent, 1878.

⁴⁸¹ M. Ayrton, *Recherches sur les dimensions en générales et sur le développement du corps chez les japonais*, thèse de médecine, imp. A. Parent, 1879.

d'un avenir dans lequel notre ambition sera de nous montrer digne du titre qu'elle nous confère aujourd'hui."⁴⁸²

Anna Dahms : "En quittant cette Faculté, je considère comme un devoir de témoigner, plus que tout autre élève, ma reconnaissance pour l'hospitalité qui m'a été offerte pendant quatre ans."⁴⁸³

Mais les quelques françaises aussi, parlent de l'accueil de la Faculté. Zénaïde Guenot : "J'emporte de l'École les meilleurs souvenirs ; je la quitte à regret ; y revenir sera toujours pour moi un grand bonheur."⁴⁸⁴

Ainsi sur les vingt-huit thèses soutenues par des femmes de 1870 à 1884, très peu oublient de dire un petit mot sur l'accueil qui leur a été fait, en dédicace ou dans le corps même de leur thèse, principalement en fin d'introduction. Est-ce une simple formalité pour satisfaire aux convenances ? Ce n'est guère plausible, car les dédicaces de convenance alignent simplement des noms de professeurs ou docteurs, notamment les membres du Jury. De plus, des thèses comme celle de Elisabeth Garrett se passent très bien de dédicace et d'autres comme celle de Caroline Schultze évitent soigneusement tel ou tel nom de professeur. Ces dédicaces semblent donc la preuve qu'il faut nuancer l'idée répandue que les étudiantes étaient sans soutien, et constamment vilipendées.

Un des soutiens qui ne peut-être nié car obligatoire est celui du mari de l'étudiante, quand celle-ci est mariée, ou celui du père pour les jeunes filles. En effet, il faut rappeler que pour pouvoir s'inscrire, ces femmes mariées avaient besoin de l'accord écrit de leur mari, tout comme les demoiselles de leur père.

Les femmes mariées dédicaient donc facilement leur thèse à leur mari. D'ailleurs, elles associent toujours leur mari à un ami.

Anastasie Berladsky écrira : "À mon meilleur ami, mon mari"⁴⁸⁵

À lire ces dédicaces, on peut difficilement croire à cette légende qui veut que les étudiantes aient été traitées en pestiférées et constamment chahutées. Il convient donc

⁴⁸² M. Waite, *Contribution à l'étude de la rupture des kystes de l'ovaire*, Thèse de médecine, imp. A. Parent, 1883.

⁴⁸³ A. Dahms, *Études sur le thymus, thèse de médecine*, imp. A. Parent, 1877.

⁴⁸⁴ Z. Guenot, *Étude sur la physiologie de la menstruation et de ses rapports avec arthritisme et la scrofule*, 1881, Thèse de médecine.

⁴⁸⁵ A. Berladsky, *Étude histologique sur la structure des artères*, thèse de médecine, imp. A. Parent, 1878.

de nuancer et de ne pas généraliser le comportement de certains étudiants et professeurs à l'ensemble des hommes de l'École de médecine.

Certaines de ces étudiantes adhéraient entièrement aux revendications égalitaristes des féministes. Pour s'en convaincre, outre les vies de Garrett et Putnam, il suffit une fois de plus de regarder dans leurs thèses.

Par exemple la thèse de Schultze sur l'histoire des femmes révèle une certaine combativité. En introduction, elle écrit : "La thèse, que j'ai l'honneur de soutenir, n'est ni un plaidoyer pour, ni un plaidoyer contre l'émancipation de la femme ; c'est un exposé succinct, quoique imparfait, du rôle médical rempli par la femme, l'esquisse fidèle des luttes soutenues et des succès remportés."⁴⁸⁶

Ce n'est donc pas un plaidoyer pour l'émancipation de la femme, mais l'esquisse de luttes soutenues et remportéesN'y a-t-il pas contradiction dans les termes ? La conclusion ne laisse aucun doute.

La conclusion de cette thèse s'impose : la seconde moitié du XIXème siècle a été signalée par un mouvement général d'émancipation intellectuelle et professionnelle des femmes. Toutes les nations civilisées ont fourni leur contingent féminin à l'étude et à la pratique des sciences médicales. Partout les femmes qui ont, à l'avant-garde, combattu pour leur émancipation intellectuelle et professionnelle ont eu des difficultés de toutes sortes à vaincre ; mais partout jusqu'à présent du moins, la victoire leur est demeurée. ⁴⁸⁷

Il s'agit ici, sans nul doute, d'un discours bien féministe.

Wurtz n'a apparemment pas rejeté ces femmes qui menaient publiquement un combat social. Vers 1882, il accueille même Sophie Ananief, la femme de Kropotkin, qui quittera son laboratoire avant d'avoir soutenue sa thèse pour rejoindre son mari interné à Clavaux.⁴⁸⁸

⁴⁸⁶ Schultze, Caroline, *La femme médecin au XIXème siècle*, Paris : Ollier-Henry, 1888. Dédicace.

⁴⁸⁷ Schultze, Caroline, *La femme médecin au XIXème siècle*, Paris : Ollier-Henry, 1888. p. 76. (Conclusion).

⁴⁸⁸ Kropotkine, Pierre, *Autour d'une vie : mémoires d'un révolutionnaire*. Brandès, G. pref. s. l. : s.n. s.d., [en ligne] <http://kropot.free.fr/Kropotkine-Vie.htm>. Consulté le 20 septembre 2006.

Image de la femme-médecin

C'est dans la presse et les ouvrages qui en sont issus que l'on peut voir comment se construit une image "cliché" de la femme-médecin. Tout d'abord, il est intéressant de constater que cette image varie selon le public visé. En effet, la presse médicale est bien plus sévère que la presse non médicale.

Presse médicale

Les argumentations contre les femmes médecins sont assez hétérogènes, allant de la bienséance, à l'avis des patients, en passant par les capacités des femmes ou encore leur irresponsabilité du fait de leur statut juridique. C'est dans cette presse médicale que l'on trouve les arguments des professeurs comme Charcot. Mais certains journalistes vont plus loin encore puisqu'ils n'acceptent pas ce que Charcot nommait l'exception. Gustave-Antoine Richelot,⁴⁸⁹ dans la publication de ses articles issus de *l'Union médicale*, reprend tous les arguments de Charcot sur la nature de la femme qui la rend incompatible avec le métier de médecin. Tout d'abord la nature esthétique de la femme. "(...) Cet accoutrement, (tablier plein de sang) ces salles infectes, ces débris humains, ces rudes travaux, font un contraste repoussant avec ces formes féminines.(...) Ces jeunes femmes perdent toutes leurs grâces, tout leur charme, tout l'attrait de leur sexe. Ce ne sont plus ni des femmes ni des hommes."⁴⁹⁰

Ensuite la nature physique de la femme :

"Et quand elles seront enceintes comment s'approcheront-elles de leurs malades avec leur gros ventre?"

L'étude et la pratique de la médecine exigent des qualités viriles.

Pour être médecin il faut avoir une intelligence ouverte et prompte, une instruction solide et variée, un caractère sérieux et ferme, un grand sang froid, un mélange de bonté et d'énergie, un empire complet sur toutes ses sensations,

⁴⁸⁹ Richelot, G. *La femme-médecin*, Paris E. Dentu. , 1875.

⁴⁹⁰ Richelot, G. *La femme-médecin*, Paris E. Dentu, 1875, p. 11.

une vigueur morale, et au besoin, une force musculaire. (...) Ne sont-elles pas au contraire de la nature féminine."⁴⁹¹

Avec cette dernière citation, la nature de la femme est de plus en plus définie. Outre l'esthétique et la force physique, il faut également des qualités morales masculines qui sont : le sang froid, une intelligence vive et un caractère sérieux et ferme. Ce qui laisse supposer que la femme n'a pas la maîtrise nécessaire de ses émotions ni l'intelligence assez développée. On remarque également que sans l'expliciter Richelot note que la femme n'a pas l'instruction nécessaire. On s'écarte ici de la nature de femme pour aboutir à un atout social réservé à l'homme. Mais Richelot ne se pose pas la question comme les étudiants de savoir pourquoi cette instruction solide et variée est réservée à l'homme. De même il ne se demande pas quelle définition de la femme il pourrait donner si celle-ci avait accès à cette instruction.

Des questions préalables à l'ouverture des études médicales aux femmes concernent la possibilité de disséquer les cadavres, d'amputer des malades, actes qui pour nombre de médecins sont contraires à cette nature émotionnelle de la femme. Mais lorsqu'il est prouvé par les premières étudiantes qu'elles peuvent baigner dans le sang comme les hommes et faire leur travail, deux réactions se dessinent dans la presse médicale. Les uns comme le *Journal de médecine et de chirurgie pratique* en appellent à la morale sociale. La femme doit être dans son foyer pour éduquer ses enfants et non dans un hôpital en pleine nuit pour soigner des inconnus.

"Les journaux de médecine s'escriment à l'envi au sujet de la femme médecin (...). Tout en étant d'avis, comme la plupart de nos confrères, que les femmes ne doivent pas exercer la profession médicale ; nous avons d'autres raisons. On dit les femmes incapables d'études répugnantes et pénibles qui nous sont imposées ; leur sensibilité plus grande les en écarte et leur intelligence ne serait pas assez vaste (...) Cela n'est pas juste, car l'expérience est faite. (...) Quelle objection nous reste donc ? La seule vraiment grave. (...) L'exercice de la profession est absolument incompatible avec sa vie de femme."

Puis reprenant un article du *Progrès médical*, l'auteur explique. "La femme médecin renoncera au mariage, soit ! Elle fera taire son cœur, ses sens (...) étouffant tous ses

⁴⁹¹ Richelot, G. *La femme-médecin*, Paris E. Dentu, 1875, p.43 et suiv.

instincts (...) elle parviendra à faire d'elle-même un être qui ne sera plus une femme (...) l'être moral aura subi une transformation absolue (...) Restera l'être physique."⁴⁹²

Il est simplement immoral pour une femme d'étudier parmi les étudiants masculins, de concilier l'exercice de la médecine avec les devoirs d'épouse et de mère. Mais le raisonnement va plus loin : si la femme devient médecin, alors elle ne sera plus femme que par son physique et non par son être.

Cet argument est aussi exprimé par une lettre du docteur Delasiauve (médecin des aliénés à la Salpêtrière) à Jules Duval de *L'économiste*. "On ne voit pas non plus a priori, pourquoi le sexe féminin serait traité en paria à l'égard de notre fonction spéciale. Cependant à défaut de motifs péremptoires, l'instinct révèle des incompatibilités morales."

Cette idée que la femme médecin perd sa féminité va perdurer et même se renforcer devant les succès universitaires des étudiantes.

En juin 1875, sans aucune mention de la thèse soutenue avec mention "très bien" par Brès, le *Journal de médecine et de chirurgie pratique* qui avait néanmoins encouragé Mary Putnam, durcit le ton devant le nombre croissant d'étudiantes. Pour cette revue, il est certain que la femme doit avoir une meilleure éducation et cela fait partie intégrante de l'évolution de la société dans laquelle elle doit, grâce à cette meilleure éducation, prendre plus de place. Néanmoins, une femme ne peut être médecin sans perdre sa nature propre. "La femme ne peut prétendre à parcourir sérieusement la carrière médicale (...) qu'à la condition de cesser être femme : de par les lois physiologiques, la femme médecin est un être douteux, hermaphrodite ou sans sexe, en tout cas un monstre. Libre maintenant à celles que tentera cette distinction de chercher à l'acquérir."⁴⁹³

La gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie parle, elle, de "monstre androgyne"⁴⁹⁴

Plus les femmes réussissent en médecine et plus les objections portant sur leur nature physique ou esthétique font place aux objections morales et sociales. Une femme n'est femme que si elle occupe le rôle social que lui assignent les hommes et pour certains la

⁴⁹² "article 9997" *J. méd. chir. prat.*, p. 241-242.

⁴⁹³ Just Lucas-Championnaire, article 9997, *J. méd. chir. prat.*, p. 242 de juin 1875.

⁴⁹⁴ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°38 du 20 sept 1872, feuilletton.

religion. En parlant de monstres androgynes, la presse médicale suppose que ce n'est pas la société qui confère une place définie à la femme, mais que c'est la nature de la femme qui lui impose une condition sociale. Ainsi, la nature féminine se trouvant définie en fonction des conventions sociales, la place sociale de la femme est naturalisée.

La presse médicale s'intéresse néanmoins aux conséquences sociales de l'avènement des femmes médecins. Que pourrait-on faire de ces femmes médecins si les Françaises suivaient l'exemple des femmes-médecins étrangères. Il faut dire que jusqu'en 1875, seules les deux étrangères citées sont devenues docteurs en titre et sont immédiatement rentrées dans leur pays respectif. Mais en 1875, quand il s'agit d'une doctoresse française, la question est de savoir si celles qui vont suivre voudront prétendre à ouvrir des cabinets de consultation comme leurs homologues masculins. Moulinier pense que l'idée de concurrence féminine dans les professions médicales n'apparaît réellement qu'après la première guerre mondiale.⁴⁹⁵

Or la presse médicale révèle clairement que cette crainte est exprimée dès avant 1884. Sans réellement l'avouer, les articles hostiles agitent le spectre de la concurrence féminine. Le *Journal de médecine et de chirurgie pratique* précise de peur que les femmes médecins croient le contraire : "Ajoutons à notre tour qu'il est facile de prévoir qu'en France les femmes seraient exposées à un insuccès absolu au point de vue du résultat définitif."⁴⁹⁶

En 1884, au moment du débat sur l'admission des femmes, Manouvrier qui prend publiquement position pour l'admission des femmes, évoque cette concurrence que craignent les opposants. "Il (l'opposant) dirait qu'il y a pour la corporation, du danger à laisser les femmes acquérir autant ou plus d'habileté qu'un médecin mâle dans les accouchements, dans les maladies des femmes et des enfants, belle source d'honoraires qu'on serait fâché de voir diminuer."⁴⁹⁷

La crainte de la concurrence féminine est en contradiction avec les arguments invoqués sur la nature physique ou sentimentale de la « vraie » femme, sauf à regarder les femmes-médecins comme des "monstres androgynes". Comment les écarter de la concurrence avec les médecins ? La solution trouvée par Duruy est loin de satisfaire la presse médicale. Le gouvernement va les y aider en trouvant un compromis pour ces

⁴⁹⁵ Moulinier, Pierre, *La naissance de l'étudiant moderne (XIXème)*. Paris : Belin, 2002. p. 84.

⁴⁹⁶ "Femmes médecins". *J. méd. chir. prat.*. Juin 1875 article 9997.p. 242.

⁴⁹⁷ Manouvrier, "L'internat des femmes", *Revue rose*, 1884, p. 594.

futures femmes françaises médecins dans les colonies françaises. Plusieurs journaux pourtant assez libéraux comme celui de Dechambre, estiment que la seule place qui peut leur être attribuée car utile, est dans les harems pour soigner les femmes. Mais le danger demeure que le niveau d'instruction nécessaire aux médecins des harems suffit pour passer les diplômes de l'École de médecine de Paris et donc exercer où bon leur semblera.⁴⁹⁸ Ainsi au deuxième trimestre 1870, Victor Duruy, avec l'appui de la princesse Eugénie qui apporterait les fonds nécessaires, propose la création d'une institution pour l'instruction médicale des femmes comme il en existe en Angleterre, afin qu'elles exercent dans les lointaines contrées⁴⁹⁹. Il s'agit de créer une fondation qui ne délivrera qu'un diplôme spécifique et surtout un savoir-faire.

"Des renseignements pris auprès de personnes compétentes autorisent à penser que des femmes qui auraient fait en France de sérieuses études médicales, constatées par des examens publics et dont un diplôme garantirait à la fois le savoir et l'aptitude, trouveraient, en pays musulman, un bienveillant accueil et pourraient y rendre de très grands services."⁵⁰⁰

Avec cette institution, Duruy poursuit nettement deux objectifs :

- Garantir à la femme future médecin des conditions d'études qui respectent la morale et ne les placent pas en concurrence avec les diplômes masculins.
- S'assurer que la femme hors du foyer ne devient pas sur le marché du travail industriel une concurrente pour l'homme.

"Sans doute, il serait à souhaiter que la femme n'eût pas d'autre souci que ceux de la maternité, de l'éducation des enfants et de la bonne tenue du ménage. Malheureusement notre société affairée exige l'utile emploi du plus grand nombre de ses membres et, à cet intérêt égoïste, mais impérieux, elle sacrifie souvent jusqu'à l'enfant lui-même.

(...) Ouvrons-lui, puisqu'il le faut, des carrières honorables, et multiplions les professions qu'elle est apte à remplir."⁵⁰¹

⁴⁹⁸ Dechambre, "fondation d'une école pour l'instruction médicale des femmes" *Gaz. hebd. med. chir.*, n°28 du 15 juillet 1870 p. 433.

⁴⁹⁹ Duruy, Victor, *Notes et souvenirs (1811-1894)*, Paris : Hachette, 1901. p. 197

⁵⁰⁰ Duruy, Victor, *Notes et souvenirs (1811-1894)*, Paris : Hachette, 1901. p. 197.

⁵⁰¹ Duruy, Victor, *Notes et souvenirs (1811-1894)*, Paris : Hachette, 1901 p. 201.

Enfin pour se prémunir des médecins qui verraient en ces femmes des concurrentes, Duruy est clair :

*"Dans l'état actuel de la législation, le brevet délivré par l'école ne pourra avoir qu'une valeur d'opinion, et les personnes qui l'auraient obtenu seraient sans droit pour exercer en France. (...) En outre, il est possible que de jeunes femmes, à l'exemple de celles dont il était question plus haut, veuillent conquérir par les voies ordinaires le grade de docteur. Pour celles-là, l'école nouvelle serait la meilleure des préparations."*⁵⁰²

Le savoir-faire acquis dans une telle institution permet l'exercice loin de la France. Mais, il est aussi un bon entraînement pour passer les examens de Paris qui eux permettent d'exercer en France. Duruy va même jusqu'à sous-entendre que cela réduirait le manque de médecins français qui se fait de plus en plus sentir. La sentence de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie pratique* est sans appel. Clairvoyant sur le projet de Duruy, Dechambre fulmine.

Aujourd'hui (...) voilà qu'un ancien ministre de l'instruction publique entreprend de les recruter pour la profession médicale. (...) il s'agit bel et bien de pousser les femmes à l'amphithéâtre et dans les hôpitaux et d'en faire des praticiennes. Le projet, il est vrai a été conçu à l'intention des turques par une très grande dame, mais il s'étend aux algériennes et bientôt au monde entier. (...)

Même si ce projet est limité puisque l'école ne délivrera pas de diplôme, elles pourront le passer à la faculté de médecine et pourront exercer où elles veulent et pas seulement dans les pays colonisés. (...) il n'y a donc pas à s'y tromper, on tend, par ce premier pas, à généraliser chez le beau sexe l'étude et la pratique de la médecine.

*(...)A la rigueur, néanmoins, on peut concevoir l'utilité temporaire de femmes médecins dans ces contrées ; mais ni pour un temps, ni pour toujours, nous ne saurions admettre que le besoin s'en fasse sentir en France."*⁵⁰³

Le danger de concurrence vu par la presse médicale est donc bien réel. A quelques mois de la guerre et de l'avènement de la République, ce projet n'aboutira pas et laissera les

⁵⁰² Duruy, Victor, *Notes et souvenirs (1811-1894)*, Paris : Hachette, 1901 p. 201.

⁵⁰³ Dechambre, *Gaz. hebd. med. chir.*, n°28 du 15 juillet 1870 p. 433.

quelques femmes-exceptions sur les bancs de la Faculté de Paris parmi les étudiants du sexe opposé.

Si Duruy essaie de trouver un compromis politique sur la question des femmes-médecins, en réaffirmant que le travail de la femme est plus une nécessité de la société industrielle qu'un droit moral, il se place près de ceux qui dans la presse non médicale défendent les femmes médecins au nom de la nature féminine ou au contraire au nom de l'égalité.

Presse non médicale

Mme Gaël, pseudonyme pour Augustine Girault, publie en 1868 *La femme médecin*⁵⁰⁴ un ouvrage issu d'une série d'articles que l'auteur a fait paraître dans le journal *L'économiste* où un long débat s'est déroulé du 30 août 1866 au 31 janvier 1867 sur le doctorat de médecine pour les femmes. L'existence même de cet ouvrage montre que, dès 1866, c'est à dire au moment de la première demande d'inscription, la question de la femme-médecin est posée et ce uniquement dans des revues non médicales. Néanmoins, bien que défenseur du droit des femmes à devenir médecin, l'auteur n'en rappelle pas moins que ses premières oppositions se fondent sur la "nature" de la femme. En définissant cette "nature féminine" exactement comme les opposants, l'auteur va essayer de montrer que c'est justement au nom de cette "nature" féminine que la femme peut être médecin. Gaël explique que c'est justement parce que la nature de la femme est dans la gestation et l'éducation des enfants que la femme a pour vocation de soigner ; ce que l'on peut voir chez certaines sages-femmes, sœurs de la charité ou même mères. Pourtant, l'auteur fait un retour en arrière dans son raisonnement et rejoint Charcot. Elle avoue que la carrière médicale nécessite plus de performances que la carrière de sage-femme. Elle en vient alors à préciser que si certaines d'entre elles ont été élues pour la médecine, elles ne peuvent être que des exceptions. "Que ces vocations particulières trouvent une issue (...) nous le trouvons parfaitement juste et rationnel,

⁵⁰⁴ A. Gaël, *La femme-médecin, sa raison d'être, au point de vue du droit de la morale et de l'humanité*. Paris : Le dentu, 1868.

non seulement pour la carrière médicale, mais pour toutes les carrières qui ne sont pas incompatibles avec les attributs essentiels de la femme."⁵⁰⁵

L'unanimité des protagonistes du débat se fait lorsque que l'on parle des malades. Pour la très grande majorité des intervenants favorables à la femme-médecin dans le débat, celle-ci n'a sa raison d'être que pour les maladies des enfants et des femmes. Madame Gaël dans son ouvrage ne suppose à aucun instant que la femme médecin puisse soigner des hommes. De même, si on regarde les sujets des thèses soutenues par ces femmes entre 1870 et 1884 (date de mort de Wurtz), treize sur vingt-huit ont trait aux problèmes de l'accouchement, de l'enfant ou de la femme. Or sur sept doctresses françaises, cinq traitent dans leur thèse d'un de ces sujets dits féminins. Il faut rappeler ici que le soin donné aux femmes pose pour elles-mêmes un réel problème de pudeur qui, pour beaucoup éloigne tout simplement la femme des soins médicaux.⁵⁰⁶

Certaines doctresses se verraient bien exclusivement médecins des femmes. Madame Brès, après sa thèse, ouvre une crèche et donne des cours sur l'hygiène des enfants et des femmes. La première phrase de sa thèse est très parlante sur ce sujet : "Mon intention ayant toujours été de m'occuper d'une manière exclusive des maladies des femmes et des enfants."⁵⁰⁷

L'introduction de la thèse de Catherine Ribard, soutenue en 1876 sur le drainage de l'œil est de ce point de vue aussi révélateur.

"Des le début de mes études médicales, j'eus l'intention formelle de me livrer plus tard exclusivement à la pratique des maladies des femmes et des enfants. (...) Cependant lors de mon séjour dans les hôpitaux de Paris, je m'aperçu bien vite que les affections des yeux occupaient une large place dans les maladies déjà si nombreuses de l'enfance."⁵⁰⁸

L'argument de la femme médecin pour les femmes et les enfants est également repris par Gaël pour écarter les craintes de concurrence entre les médecins femmes et hommes.

⁵⁰⁵ A. Gaël, *La femme-médecin, sa raison d'être, au point de vue du droit de la morale et de l'humanité*. Paris : Le dentu, 1868. p.7.

⁵⁰⁶ Sur le refus des femmes à l'examen médical voir Arnaud-Lesot, Sylvie, "Pratique médicale et pudeur féminine au XIXème siècle" *Histoire des sciences médicales*, 2004, t. 38, n°2, pp. 207-218.

⁵⁰⁷ M. Brès, *De la mamelle et l'allaitement*, thèse de médecine, imp. A. Parent, 1875.

⁵⁰⁸ Ribard, Stéphane, (Mme), *Du Drainage de l'oeil dans différentes affections de l'oeil et particulièrement dans le décollement de la rétine*. Paris : imp. A. Parent, 1876. (Th. : Méd. : Paris : 1876. Tome 19, N ° 413).

En effet, les femmes médecins ne pourraient pas faire concurrence puisqu'elles s'occuperaient uniquement de cette clientèle et qu'aucun homme malade ne pourrait faire appel à une femme. À l'inverse, de nombreuses femmes qui refusent, notamment pour les problèmes gynécologiques, l'intervention d'un médecin, n'auront confiance qu'en une femme médecin.

Bien des objections des adversaires sont passées en revue par Gaël pour être rejetées. Soit l'argument de la faiblesse physique et morale – comment une femme peut-elle avoir la force de soulever les corps ? Comment peut-elle rester neutre devant la souffrance ? - Gaël répond par la force physique qu'il faut à une sage-femme pour faire naître l'enfant. En ce qui concerne la force morale, les femmes qui soutiennent leur thèse, en font preuve comme en témoigne la dédicace de Catherine Gontcharoff dans sa thèse en 1877 : "À ma mère. À vous qui dès l'enfance, m'avez donné une instruction virile."⁵⁰⁹

Une éducation virile, voilà ce qu'il faut pour réussir en médecine. Néanmoins c'est bien un sujet sur les maladies des femmes qu'elle choisit. Un autre argument souvent invoqué via des journaux contre les femmes-médecins concerne les conditions de travail du médecin. Travail de nuit, temps de travail, horaires variables, trajets...etc. Gaël, et d'autres, répondent en invoquant la condition ouvrière ou celle de la sage-femme. Comment les opposants peuvent-ils s'émouvoir des conditions de travail des femmes médecins sans se rendre compte que celles des ouvrières sont bien plus dures et dangereuses ?

C'est sur ce problème des conditions de travail que nous allons trouver les plus grands défenseurs du droit des femmes à la médecine. Le *Journal des économistes*, qui publie les articles des femmes comme Julie Daubié, première bachelière, ou Clémence Royer, n'hésite pas à vilipender les facultés qui refusent les candidates à l'instruction supérieure. En 1889, alors que les magistrats belges refusent à la demoiselle Popelin le droit d'être avocate, le journal commente :

"Tandis qu'on permet aux femmes de s'adonner à l'industrie de la prostitution, on leur ferme l'accès d'une série de professions dans lesquelles elles pourraient trouver des moyens d'existence honnêtes. Nous voulons bien croire qu'on n'a

⁵⁰⁹ C. Gontcharoff, *Contribution à l'étude des flexions utérines au point de vue de leur traitement*, thèse de la Faculté de médecine de Paris, imp. A. Parent, 1877.

pas en vue de protéger l'industrie malhonnête qu'on leur laisse ouverte, mais ce n'en est pas moins l'effet naturel et inévitable de cette prohibition."⁵¹⁰

Ce n'est donc pas avec les arguments de la nature féminine que le *Journal des économistes* va défendre l'enseignement supérieur des femmes ; dans bien des facultés, les premières admises ont montré leurs capacités. D'ailleurs, il tourne ce type d'argument à la dérision : "Comment se fait-il que la nature qui a interdit aux femmes d'être médecins leur ait permis cependant d'être accoucheuses, au risque d'être «appelées au milieu de la nuit par un temps froid », et de fournir la plus nombreuse et la meilleure part du personnel des hôpitaux ?" ⁵¹¹

Ce n'est pas non plus en reprenant les arguments de l'ordre social ; avec l'industrialisation, les femmes sont bien plus souvent dans les usines que chez elles. C'est au nom de la morale que l'on doit développer l'enseignement des femmes. Car quitte à être dans la nécessité de travailler autant "trouver des moyens d'existence honnêtes". "Singulières mœurs qui "n'admettent pas que la femme exerce la profession d'avocat" mais qui admettent qu'elle exerce la profession de prostituée !" ⁵¹²

Ainsi dans la presse économique, on ne parle plus de cette nature de la femme qui lui interdirait ou au contraire la pousserait à soigner. C'est en dérision que cette nature est évoquée. Il s'agit ici d'une revendication égalitaire.

L'opinion de Wurtz

Dans toutes les études menées sur les premières femmes médecins, Wurtz paraît comme un partisan de leur admission. Une des "preuves" en est le rapport de l'Assemblée des professeurs sur l'admission de Putnam et la dédicace de sa thèse. Il semblerait donc également que Wurtz ait été isolé au sein des professeurs en chaire de la Faculté dans son opinion. Harvey raconte que lorsque Putnam, une fois inscrite, veut

⁵¹⁰ G. Molinari, "femmes-avocats, femmes-médecins" *Journal des économistes*, 4eme série, t.45, 1889, p. 170.

⁵¹¹ G. Molinari, "femmes-avocats, femmes-médecins" *Journal des économistes*, 4eme série, t.45, 1889, p. 172.

⁵¹² G. Molinari, "femmes-avocats, femmes-médecins" *Journal des économistes*, 4eme série, t.45, 1889, p. 172.

en mars 1868 commencer à passer ses examens de doctorat, le secrétaire de Duruy lui précise que son inscription aux examens pourrait être soumise à l'accord du corps enseignant, ou, si cela était nécessaire, seulement imposé par l'autorité du ministre. Le secrétaire de Duruy envoie alors un mot à Wurtz qui lui conseille d'avoir par écrit l'autorisation du ministre et de lui renvoyer par retour.⁵¹³

En bref, Wurtz ne veut pas prendre le risque de soumettre à l'Assemblée des professeurs la demande de Putnam, sachant qu'elle pourrait essuyer un refus. À son troisième examen de doctorat le 27 décembre 1869, Putnam raconte que Wurtz fut si impressionné de ses connaissances en chimie biologique, qu'une fois l'examen fini, il invita publiquement les autres étudiants à suivre l'exemple de leur consoeur. Un journaliste américain qui assistait à l'examen raconte que Wurtz se frottait les mains de satisfaction à chacune de ses réponses et ajoutait pour ses collègues "oh très bien, très bien", attribuant ainsi les plus hautes marques d'honneur. Le journaliste écrivit en guise de leçon : "c'est de cette manière, oh jeunes gens de Philadelphie, que les femmes sont traitées dans la plus grande université du monde."⁵¹⁴

Si Wurtz n'est qu'une seule fois président d'une thèse présentée par une femme (celle de Brès), c'est, semble-t-il, tout simplement parce que peu d'étudiantes ont choisi de travailler à des recherches en chimie médicale, et que le président de thèse est choisi en fonction du domaine traité. Parmi les sept femmes ayant fréquenté les laboratoires de chimie de Wurtz, seule Madeleine Brès a fréquenté les deux et est restée cinq ans dans celui de chimie pure. Toutes les autres n'ont fréquenté que celui de chimie biologique dirigé par Armand Gautier. Et, exception faite d'Elizabeth Bradley, elles n'y sont restées qu'environ une année scolaire. Elizabeth Bradley y est restée trois ans de 1879 à 1882 mais n'a soutenu sa thèse qu'après la mort de Wurtz. Les étudiantes, en fréquentant le laboratoire de chimie biologique, avaient plutôt affaire à Armand Gautier. En effet, Wurtz semblait n'être que le professeur en chaire responsable de ce laboratoire dont il laissait l'entière direction à son élève Gautier. Une lettre de Scheurer-Kestner demandant à Wurtz de recevoir son frère dans son laboratoire en est bien la preuve.

⁵¹³ Joy, Harvey, La Visite: Mary Putnam Jacobi and the Paris Medical Clinics. *French Medical Culture in the Nineteenth Century.*/ La Berge, Ann – Feingold, Mordechai, eds. Atlanta, GA: Rodopi, 1994. pp. 360-361.

Wurtz lui répond : "Envoyez-moi votre frère (Albert). (...) Je ne vous promets pas de le suivre pas à pas et de lui donner moi-même des enseignements journaliers. Je ne le pourrais pas."⁵¹⁵

Ainsi semble-t-il assez normal que ces femmes médecins pensent avant tout dédicacer leur thèse à Gautier, comme le fait Elizabeth Bradley. Elle écrit en fin d'introduction : "Je tiens particulièrement à dire une fois de plus à m. le professeur Gautier, combien je m'estime heureuse de l'avoir eu comme maître. Et de lui exprimer toute ma gratitude pour sa rare bienveillance."⁵¹⁶

En tout, nous avons pu identifier sept femmes ayant séjourné dans le laboratoire de Wurtz. Deux sont restées au moins trois ans. Six parmi ces sept sont étrangères. À l'exception de Madeleine Brès, dont la thèse de médecine "*De la mamelle et l'allaitement*" révèle de nombreuses recherches en chimie, aucune de ces femmes ne peut être comptée comme élève de Wurtz : parmi celles qui ont soutenu leur thèse, celle-ci ne traite que de médecine seule. Néanmoins, on peut tout de même noter que Wurtz, durant son décanat, s'est battu pour que ces femmes soient autorisées à suivre les cours de médecine et qu'il les a volontiers accueillies dans son laboratoire. Dans les diverses histoires des femmes médecins, il est resté un "partisan zélé de l'admission des femmes à la Faculté".⁵¹⁷

Friedel note dans sa biographie que lors de son enterrement, "les dames étudiantes des deux Facultés" de sciences et de médecine viennent lui rendre un dernier hommage parmi les nombreux autres étudiants.⁵¹⁸

Le fait que Wurtz soit "un partisan zélé" de l'admission des femmes à l'École de médecine, est-il lié à sa religion. En effet, chaque protestant doit posséder une certaine instruction qui lui permette de lire lui-même la Bible, la commenter et l'interpréter. Les

⁵¹⁴ Joy, Harvey, La Visite: Mary Putnam Jacobi and the Paris Medical Clinics. *French Medical Culture in the Nineteenth Century*. / La Berge, Ann – Feingold, Mordechai, eds. Atlanta, GA: Rodopi, 1994. pp. 363-364.

⁵¹⁵ Archives de la BnF. NAFR 17379 f 289, Lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner sans date [1871].

⁵¹⁶ E. Bradley, *L'iodisme*, thèse de doctorat, Paris : A. Parent, 1887.

⁵¹⁷ Beaugrand raconté dans "*Les médecins du dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*" de Dechambre, tome 5, 2ème série p. 605.

⁵¹⁸ Friedel, Charles "Notice sur la vie et les travaux de Charles Adolphe Wurtz", *Bulletin de la Société chimique de Paris*, 1885, t. 2, p. XXXII.

femmes comme les hommes. De plus Wurtz est fils de pasteur. Or, dans la religion protestante, la femme d'un pasteur doit pouvoir remplacer ce dernier auprès des paroissiens pendant son absence. "Théologienne autodidacte, elle réconforte, conseille, explique la Bible, dirige même des réunions de prières. (...) Enseigner et soigner sont pour la femme du pasteur des activités plus habituelles encore que d'assurer la suppléance religieuse."⁵¹⁹

Il ne faut également pas oublier que la foi protestante s'exerce aussi bien dans la société que dans ses actes purement religieux comme la prière. La reconnaissance envers Dieu, s'accomplit dans l'action sociale, et ce pour l'homme comme pour la femme croyant(e). La réussite sociale est avant tout, pour certains protestants, une reconnaissance divine de ses actions et choix.⁵²⁰ Si pour l'Église catholique, la foi s'exerce d'autant mieux que l'on est retiré de la société et que l'on se consacre uniquement à Dieu dans un monastère ou un couvent, pour les protestants le témoignage de sa foi s'accomplit surtout dans la vie sociale quotidienne. André Encrevé note le rôle social de la femme du pasteur comme celui du fils de pasteur tel Wurtz.

Celle-ci doit élever ses enfants et tenir parfaitement sa maison ; organiser et diriger les réunions de couture ; tenir l'harmonium et diriger la chorale ; participer à l'instruction religieuse des enfants ; visiter les malades ; servir, au besoin, de garde malade ; recevoir à toute heure les visites des paroissiens et celles des clochards ; tenir table ouverte pour accueillir à l'improviste tel ou tel que son mari garde à dîner. Nul ne songe à demander à l'épouse d'un médecin de soigner les malades ou à l'épouse d'un notaire de rédiger des actes, mais nul ne s'étonne de demander tout cela à la femme du pasteur, qui ne perçoit pourtant aucune rémunération. Tout comme il va de soi que les enfants du pasteur s'occupent des jeunes. Au XIXème siècle, il est vrai, la situation matérielle des pasteurs n'est pas misérable.⁵²¹

⁵¹⁹ Baubérot, Jean, De la femme protestante *Histoire des femmes en occident : le XIXème siècle*. DUBY – PERROT eds. [Paris] : Plon, 1991, p. 203. Pour une histoire générale de ce thème voir chapitre complet pp. 199-213.

⁵²⁰ Pour ces explications, je tiens à remercier André Encrevé qui a bien voulu me rencontrer pour m'éclairer.

⁵²¹ Encrevé, André, *Les Protestants en France de 1800 à nos jours : histoire d'une réintégration*. Paris : Stock, 1985. p.150.

Dans son ouvrage sur les protestantes françaises, Geneviève Pujol explique que si Luther définit clairement l'homme comme supérieur et chef de famille, la femme protestante doit avant tout être mère et bonne ménagère. Et c'est en tant que telle que la femme protestante va entrer sur la scène sociale au travers des pratiques charitables et philanthropiques. En effet, Geneviève Pujol explique que par la multiplication des œuvres de charité des protestantes, se crée, notamment à Mulhouse et Paris, un réseau des femmes protestantes, dont les maris ou pères sont déjà engagés dans l'action sociale. Pour leurs actions charitables, ces femmes ont de réelles responsabilités : elles doivent trouver des financements, organiser des événements, obtenir des subventions.... Montrant ainsi toutes leurs capacités professionnelles, organisationnelles. Il est évident que pour remplir ce rôle à la fois social et parfois religieux, une solide instruction était nécessaire. Il est tout autant évident que la médecine est une des instructions qui loin d'être en contradiction avec l'œuvre charitable, notamment celles qui s'exerce dans les hôpitaux, fait partie intégrante de cette œuvre charitable. Aussi, en extrapolant, on peut comprendre, pourquoi la majorité des thèses féminines se tournent vers les maladies de l'enfant et de la femme. On peut également penser que pour Wurtz, la médecine n'est pas en contradiction avec le rôle social que la femme a pour mission d'exercer, bien au contraire. La médecine ne doit être chez Wurtz que la continuité du rôle social de la femme qui est entre autre de soigner. Cependant, une telle instruction, accompagnée d'une reconnaissance du rôle social de la femme, ne peut mener, pour certaines comme Blanche Edwards, qu'à un militantisme féministe. Mais ce militantisme, d'après Pujol, s'il trouve son origine dans le rôle des protestantes aristocratiques dans les œuvres charitables, ne se présente comme féminisme que plus tard, notamment avec l'élargissement des milieux sociaux dans lequel il va s'exercer.⁵²² Outre sa religion, dont l'importance dans le débat est explicitée dans l'ouvrage de G. Duby, par Jean Baubérot⁵²³ et dans celui d'André Encrevé,⁵²⁴ il faut peut-être également prendre en

⁵²² Pour comprendre comment l'histoire passe du protestantisme philanthropique au féminisme "sous tutelle", voir dans son ensemble, l'ouvrage de Pujol, Geneviève, *Un féminisme sous tutelle : les protestantes françaises : 1810-1960*. Paris : ed. de Paris, 2003. 286 p. Notamment, la première partie : "L'entrée en scène des femmes protestantes 1810-1914".

⁵²³ Baubérot, Jean, De la femme protestante *Histoire des femmes en occident : le XIXème siècle*. Duby – Perrot eds. [Paris] : Plon, 1991, p. 199 et suiv.

⁵²⁴ Encrevé, André, *Les Protestants en France de 1800 à nos jours : histoire d'une réintégration*. Paris : Stock, 1985. 281 p.

compte la vie privée de Wurtz. De plus, il ne faut pas oublier que marié en 1852, il a deux garçons et deux filles. Mais dès 1858, il élève également ses quatre nièces orphelines. Ainsi dans sa demeure il était entouré de six jeunes filles. Ainsi on comprend pourquoi Wurtz pense à une égale ou du moins à une meilleure instruction pour les filles. Il ne s'agit pas cependant de revendication féministe. Nous ne connaissons pas, par exemple, l'opinion de Wurtz sur les suffragettes, ni même s'il aurait eu une telle prise de position s'il s'était agit de doctorat en mathématiques par exemple. De plus le récit de famille nous relate, une éducation bien "féminine" des six filles. Prière, musique, tricot, cuisine, charité...mais, également il est vrai, cours particuliers de langue, de science... Si on ne sait pas si ses filles et nièces ont passé le baccalauréat, il est certain que sa petite-fille Marguerite Oechsner de Coninck l'obtint vers 1900,⁵²⁵ ce qui était encore assez rare à cette période. D'après Albistur et Armogathe, elles ne seraient que 300 à avoir passé le baccalauréat entre 1861 pour la première bachelière et 1896.⁵²⁶

Encrevé, André, *L'expérience et la foi: pensée et vie religieuse des huguenots au XIXe siècle*. Genève : Labor et fides, 2001. (Histoire et Société ; 42).

⁵²⁵ Oechsner de Coninck, Marguerite, *Souvenirs de notre famille*, non publié. s.d., don de Denis Oechsner de Coninck le 30 octobre 1993.

⁵²⁶ Albistur, Maïté - Armogathe, Daniel, *Histoire du féminisme français*, Paris : ed. des femmes, 1977. p. 395.

De la guerre de 1870 à la fin de la Commune de Paris



Ambulance de la Comédie française, Don du professeur C. Richet à la Faculté de médecine de Paris.

(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)

L'année 1870 à l'école

Troubles avant guerre

L'année 1870 commence également par des troubles estudiantins.

Tout débute par un règlement de compte entre deux journaux, *la Marseillaise* de Rochefort et *l'Avenir de la Corse* de Pierre Bonaparte, cousin de l'Empereur. Cette joute politique entre un républicain et un bonapartiste conduit Pierre de Bonaparte à provoquer Rochefort en duel. Gourset, le correspondant parisien de Rochefort, prend les devants et y envoie deux de ses collaborateurs : Ulric de Fonvielle et Victor Noir. Victor Noir est tué par Pierre Bonaparte. Le 12 janvier 1870, deux cent mille parisiens assistent aux funérailles. L'émeute couve, et c'est Rochefort, alors au siège de son journal à Marseille, qui est poursuivi en justice et non Bonaparte. Condamné à six mois d'emprisonnement, Rochefort est emprisonné le 7 février 1870 avec toute son équipe éditoriale et quelques militants. Des barricades se dressent alors dans les rues de Paris et les arrestations se multiplient. Le 14 février, le nombre de personnes arrêtées s'élève à 450.⁵²⁷ Le 21 février se déroule prudemment à Tours, et non à Paris, le procès de l'assassin de Victor Noir. Pierre Bonaparte, en tant que membre de la famille de l'Empereur, a droit à une cour de jugement composée par des fonctionnaires de l'Empire. Ambroise Tardieu est appelé en tant que médecin légiste de l'Empereur. Son témoignage favorise l'acquittement de Bonaparte. Le procureur général prononce cet acquittement.⁵²⁸

Quand Tardieu revient du procès à Paris pour reprendre son enseignement à l'École de médecine, il est hué par les étudiants qui l'empêchent de faire cours. Tardieu est obligé de suspendre ses cours. Mais les troubles continuent et, début avril, la presse s'en mêle, les uns approuvant les étudiants, comme *le Gaulois*, les autres les réprouvant comme la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*.

⁵²⁷ Lissagaray, Prosper-Olivier, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris : E. Dentu, 1896, p. 26 et suiv.

⁵²⁸ Delord, Taxile, *Histoire du second empire*. Paris : Germer Baillière, 1869-1876. vol. 6. p. 68-70

Le Gaulois, invoque le droit des étudiants à juger les professeurs :

*"Ce sont les étudiants qui par leurs impôts paient les appointements des professeurs. Il est clair que si on leur en impose un qui ne soit pas à la hauteur de sa tâche, qui distribue un enseignement médiocre ou qui fasse son cours en amateur, les étudiants ont le droit- un droit révolutionnaire, bien entendu, et qui ne peut être écrit nulle part- de protester d'une façon ou d'une autre, et même par des sifflets, si les plaintes légales n'ont point abouti..."*⁵²⁹

Pour Dechambre de la *Gazette*, il ne faut pas confondre Tardieu, l'expert à la cour et Tardieu, le professeur. Si les élèves sont mécontents d'un professeur pour un sujet étranger à l'enseignement, ils n'ont qu'à laisser leur ressentiment à la porte de l'amphithéâtre. De plus, pour la *Gazette hebdomadaire*, les troubles sont causés par une minorité, appuyée par des agitateurs extérieurs à l'École de médecine. Elle conclut : "Au fond c'est le témoin en justice, c'est le citoyen, c'est l'homme privé qui est en cause et qu'on attaque dans sa conscience, dans son honneur."⁵³⁰

La réaction de l'École de médecine à ces troubles sera jugée excessive et injuste par ce même journal. En effet, dès les premiers jours d'avril, les professeurs votent à l'unanimité moins quatre voix la fermeture de la Faculté jusqu'au 1^{er} mai. Cette fermeture est approuvée par le nouveau ministre de l'Instruction publique Alexis Segrès. Une "réunion privée d'étudiants en médecine" convoquée le 9 avril 1870 à 8 heures au 16 rue de la Sorbonne,⁵³¹ se prononce par 707 voix sur 707 pour l'illégalité de cette fermeture. Les étudiants font bien la distinction entre l'École de médecine et la Faculté de médecine. La première concerne l'enseignement dans le grand amphithéâtre et dans les hôpitaux ; la deuxième s'occupe des inscriptions, des examens et décerne les grades. Les étudiants reconnaissent que, selon l'article 35 de l'ordonnance du 2 février 1853, les professeurs ont le droit de voter à la majorité la fermeture de l'École en cas de troubles durant les cours. Mais ceux-ci ont outrepassé leurs droits en fermant la Faculté et donc en supprimant les examens, de doctorat ou d'internat, qui concernent aussi bien les étudiants de l'École de Paris que ceux des Écoles de province qui viennent à Paris pour passer les dits examens. Dans cette protestation, il est précisé que : "Le doyen de la

⁵²⁹ Francisque Sarcey, "l'affaire Tardieu" *Le Gaulois* du 7 avril 1870.

⁵³⁰ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°14 du 8 avril 1870, p. 209.

⁵³¹ Martin, [*Procès-verbal d'une réunion privée d'étudiants en médecine protestant contre la fermeture de l'École, déclarée mesure illégale. Paris, le 9 avril 1870. Signé : Martin.*], Paris : impr. de Janson, 1870.

Faculté a si bien senti l'illégalité qu'il y avait à la fermeture, qu'il a rendu le droit de prendre les inscriptions, l'assemblée regrette qu'il n'ait pas pris la même mesure pour les examens."⁵³²

Mais Wurtz peut-il aller contre un vote majoritaire des professeurs ?

Les étudiants se demandent en outre s'il y a lieu de donner un blâme à Tardieu et même de demander sa démission. Par 676 voix contre 31, l'assemblée des étudiants demande la démission de Tardieu. Enfin ils soulèvent une troisième question : quelle attitude avoir après la réouverture des cours ? Cette question reste en suspens mais les étudiants décident, en fin de séance, d'acclamer les professeurs qui ont voté contre la fermeture de l'École.

Malgré ce vote des étudiants, Dechambre continue de croire que seule une minorité des étudiants font scandale et que les troubles viennent de jeunes extérieurs à la Faculté. Il en veut pour preuve le dernier cours que Tardieu a essayé de faire. Il insinue que non seulement quelques étudiants font passer leur carte d'inscription par les grilles afin de pouvoir faire entrer des extérieurs, mais qu'en plus, cette intrusion aurait été dénoncée par le doyen Wurtz lui-même."La preuve, c'est que, la veille de la dernière manifestation, M. le doyen, dans une exhortation paternelle, avait exprimé en plein amphithéâtre la conviction que la plupart des agitateurs venaient du dehors."⁵³³

Le 22 avril, toujours confrontés à des portes fermées, des élèves de l'École demandent à *la Gazette hebdomadaire*, qui les a soutenus, de publier la déclaration suivante : "En présence de l'opinion émise par un certain nombre d'élèves demandant la démission de M. Tardieu, les soussignés, étudiants en médecine, déclarent que (...) ils protestent énergiquement contre toute démarche tendant à éloigner ce professeur éminent de la Faculté."⁵³⁴ Dès le 23 avril, le vice-recteur de l'Académie donne à Wurtz des ordres pour que se pré inscrivent les étudiants qui veulent assister au cours de Tardieu.⁵³⁵

⁵³² Martin, 1870, [*Procès-verbal d'une réunion privée d'étudiants en médecine protestant contre la fermeture de l'École, déclarée mesure illégale. Paris, le 9 avril 1870. Signé : Martin.*], Paris : impr. de Janson.

⁵³³ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°15 du 15 avril 1870.

⁵³⁴ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°16 du 22 avril 1870 p. 256.

⁵³⁵ AN : F/17/4400 Lettre du vice-recteur de l'Académie de Paris au ministre de l'Instruction publique du 26 avril 1870.

Enfin, le 13 mai 1870, tout semble rentré dans l'ordre. Tardieu a repris ses cours, seuls les étudiants ayant au moins douze inscriptions (4 années d'études) ont pu y assister. Le calme y règne en maître.

Mais le calme ne va pas durer. Un peu plus de deux mois après, la France entre en guerre.

Déclaration de guerre

La France déclare la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870.⁵³⁶ D'emblée s'organise le service médical pour prendre en charge les futurs blessés. Plus de 200 docteurs, 500 étudiants en médecine, 500 pharmaciens et autant d'élèves se sont portés volontaires au service de santé.⁵³⁷

Une société de secours aux blessés militaires des Armées de Terre et de Mer est créée à la fin juillet. Le 4 août, Wurtz demande à l'assemblée des professeurs de voter pour l'ouverture d'une souscription d'aide aux blessés.⁵³⁸ Le 5 août, deux premières ambulances sont créées. Chacune d'elles se compose d'un chirurgien en chef, de quatre chirurgiens, de dix aides-chirurgiens, de douze sous-aides, d'un aumônier, d'un pasteur, de nombreux infirmiers et aides en tout genre. Il s'agit principalement de membres du corps médical militaire.⁵³⁹

Aussi le 10 août, Wurtz demande aux professeurs l'autorisation par vote : "D'offrir les services de la Faculté de médecine, professeurs, agrégés et élèves à M. le Ministre de la guerre pour soins à donner aux blessés et aux malades militaires."⁵⁴⁰

La proposition est acceptée.

Cette mobilisation du corps médical engendre nécessairement des annulations de cours à la Faculté. Ainsi dans les deux premières ambulances, on peut déjà noter la présence de Laugier, Sée, Bayle, Reclus. Mais il n'y a pas que les agrégés ou professeurs qui s'engagent, les étudiants peuvent aussi participer aux ambulances. "Tous les étudiants

⁵³⁶ Pour un résumé succinct mais très clair et précis des causes et débuts de guerre voir : Grelon, André, "L'Allemagne et la crise des intellectuels français après 1870", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, vol. 833 (1994), pp. 9-10.

⁵³⁷ *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 30 du 29 juillet 1870 p. 480.

⁵³⁸ AN : AJ¹⁶/6255 assemblée des professeurs du 4 août 1870.

⁵³⁹ Art. 8076, *J. méd. chir. prat.*, Sept 1870, p. 430.

⁵⁴⁰ AN : AJ¹⁶/6255 assemblée des professeurs du 10 août 1870.

ayant acquis douze inscriptions (4 années) à l'École de médecine seraient admis à titre d'aide auprès des chirurgiens majors."⁵⁴¹

Dès fin août, le nombre d'ambulances officielles se monte à huit auxquelles se joignent trois étrangères, une suisse, une anglo-américaine, une italienne. Partout en France de nombreuses ambulances issues d'initiatives privées, comme celle de 50 étudiants en médecine de Lyon, sont créées. La Faculté de médecine décide alors d'offrir les services de tout son personnel (pas forcément dépendant de l'assistance publique) et de ses élèves aux blessés et malades parisiens. Les médecins, les externes et internes des hôpitaux sont exemptés de service militaire.

Le 2 septembre 1870, l'armée de Mac-Mahon capitule à Sedan, Napoléon III se rend. Le futur gouvernement de la défense nationale de Gambetta proclame la fin de l'Empire et l'avènement de la République le 4 septembre. La naissance de la République, n'entraîne, au tout début, que des changements de personnalités gouvernementales. Or, le poste de doyen de Wurtz est un produit de l'Empire. Aussi, avant de continuer ses fonctions, convoque-t-il le 10 septembre les professeurs de l'École de médecine en assemblée afin de s'assurer d'être reconduit par la République. G. Sée au nom de "la Faculté toute entière le prie de conserver les fonctions qu'il remplit."⁵⁴²

⁵⁴¹ *J. méd. chir. prat.*, variétés, article 8056, d'août 1870, p. 384.

⁵⁴² AN : AJ¹⁶/6255, procès verbal de l'assemblée des professeurs du 1^{er} septembre 1870.

Le siège de Paris

Avec la guerre, le siège de Paris mobilise encore plus l'École de médecine. Sur le grand nombre d'ambulances créées le mois précédent seules quatre sont dans Paris au moment du siège ; celle de l'intendance, celle de la société internationale, celle de la presse et celle relevant d'initiatives privées : les huit ambulances officielles sont situées hors de la Capitale. Les Académies des sciences et de médecine continuent de se réunir toutes les semaines. Pendant que l'Académie des sciences discourt sur les possibilités d'alimentation du peuple de Paris, l'Académie de médecine propose au gouvernement de vacciner systématiquement les gardes mobiles contre la variole qui ne cesse de progresser.

À la Faculté de médecine, G. Sée donne une conférence sur les possibilités d'alimentation pendant le siège et dénonce le procédé Liebig à l'extrait de viande qui fait croire à des qualités nutritives qu'il n'a pas.⁵⁴³ Pendant ce temps, Verneuil fait une conférence "sur les premiers soins à donner aux blessés dans les ambulances de rempart". Constantin Paul fait cours sur la dysenterie infectieuse et son traitement, la dysenterie étant une maladie mortelle causée par la malnutrition. Behier fait en novembre une conférence "sur les maladies qui peuvent prédominer pendant le siège de Paris"... On le voit, tous les cours sont tournés vers la situation exceptionnelle de guerre et de siège. On discute des anesthésies, des sparadraps, de la possibilité de se nourrir avec telle ou telle substance, en prenant telle ou telle précaution. Le *Journal de médecine et de chirurgie* offre même cinq pages de recettes à base de viande de cheval afin de faire accepter à la population l'idée de manger de la viande chevaline, ce qui était loin d'être dans les us et coutumes de l'époque.⁵⁴⁴

Le 29 septembre 1870, le gouvernement de la défense nationale décide de réorganiser l'administration de l'Assistance publique. Les secours à domicile sont dorénavant du ressort des municipalités. Les hospices et hôpitaux seront dirigés par un "Conseil général des hospices du département de la Seine". Ce nouveau Conseil a pour charge

⁵⁴³ Conférence faite par M le professeur G. Sée sur l'alimentation de Paris pendant le siège cité par *J. méd. chir. prat.*, octobre 1870 article 8078, p. 440.

⁵⁴⁴ *J. méd. chir. prat.*, prescription et formules, article 9002 "recettes applicables à la préparation de la viande de cheval., Novembre 1870 p. 510.

toute la gestion et l'administration des hôpitaux.⁵⁴⁵ Il est composé de : Etienne Arago (maire de Paris), Carnot (maire du 8eme arrondissement), Henri Martin (maire du 16eme arrondissement), Ranc (maire du 9eme arrondissement), Brisson (adjoint au maire de Paris), Robinet (adjoint au maire du 6eme arrondissement), Axenfeld, Millard, Trelat père, Potain, Siredey (médecins des hôpitaux), Broca, Lefort, Verneuil, Laugier (chirurgiens des hôpitaux), Wurtz (doyen de l'École de médecine), Gavarret (professeur de l'École de médecine)... soit 7 professeurs de l'École de médecine sur une liste de 27 noms. Ce Conseil général devant être renouvelé fin février 1871 selon de nouvelles modalités, Wurtz a dû exercer ces fonctions cinq mois.

Parmi les décrets de la nouvelle République, la Faculté de médecine obtient, le 9 novembre 1870, le droit de se réunir sur la convocation de son doyen, pour délibérer sur toutes questions d'enseignement et de disciplines qui peuvent intéresser l'ordre de ses exercices et le progrès de ses études. Ainsi le doyen sera légalement autorisé à convoquer une assemblée pour discuter de tel ou tel problème. Ce droit avait été enlevé au doyen (comme toute réunion d'assemblée) depuis le décret du 18 avril 1862,⁵⁴⁶ par l'article 291 du Code pénal, interdisant que se réunissent plus de 20 personnes sans autorisation pour discuter d'un sujet quelconque. L'abrogation de cette interdiction est une initiative de Wurtz, qui avait demandé aux professeurs leur accord pour écrire une lettre au ministre lui demandant de redonner cette liberté à la Faculté.⁵⁴⁷

La capitulation

Le 28 janvier 1871 Paris capitule, capitulation que le gouvernement de Thiers va justifier, par le manque de ravitaillement, cause d'une mortalité importante. ⁵⁴⁸ La capitulation, suivie immédiatement de la fin du siège, est perçue par certains comme une renaissance, par d'autres comme une trahison.

Pour les premiers, il va être possible de reprendre le cours normal des choses. Ainsi la Faculté de médecine profite du relatif calme pour ne plus débattre exclusivement sur des

⁵⁴⁵ *Gaz. hebd. med. chir.*, p. 31 n° 1 et 2 des 3 et 10 février 1871.

⁵⁴⁶ *J. méd. chir. prat.*, décembre 1870, variétés, article 9023, p. 561.

⁵⁴⁷ AN : AJ¹⁶/6255 Lettre du 24 octobre 1870 du doyen au ministre de l'instruction publique.

problèmes de santé engendrés par la guerre et la famine mais sur des problèmes d'organisation interne. Dès février, elle se réunit pour discuter du projet, dont Gavarret se fait rapporteur, sur la question du rétablissement du concours d'agrégation. Mais, en l'absence de nombreux professeurs, aucun vote n'est arrêté.

Le rapport sur la réorganisation de la Faculté de médecine est instruit par une commission composée de Wurtz, Denonvilliers, Tardieu, Behier, Broca et Gavarret. Ce rapport, lu en séance à la Faculté le 10 février 1871 concerne essentiellement le mode de recrutement et de nomination des professeurs.⁵⁴⁹ En effet, depuis 1862 l'agrégation n'était plus obligatoire pour le professorat. La commission voudrait rétablir le concours d'agrégation. L'avis de la commission est résumé ainsi : le concours représente la plus grande garantie d'impartialité et de justice s'il prend en compte deux paramètres : tout d'abord les titres et travaux de recherches du candidat ; et deuxièmement ses qualités professorales, évaluées par un examen oral lors d'épreuves publiques non surprises comme cela l'était auparavant. Pour cela, les professeurs de la Faculté doivent être seuls maîtres à bord, indépendants de l'État, ils doivent eux-mêmes administrer et diriger les concours et choisir ses juges. Ainsi pour les chaires de physique, chimie, histoire naturelle et pharmacologie, il s'agira d'un jury mixte de neuf personnes et deux suppléants à voix consultatives, avec une majorité de professeurs de la Faculté et une minorité de professeurs libres ou appartenant à d'autres institutions. Pour les autres chaires, le jury ne sera composé que de professeurs de la Faculté. Il est intéressant de remarquer que la commission est constituée des mêmes personnes qui avaient choisi Germain Sée comme professeur alors que celui-ci n'était pas agrégé et l'avaient défendu devant les étudiants qui le lui reprochaient à peine trois ans plus tôt.

Enfin, même si les professeurs reprennent très vite leurs occupations administratives et professorales, le siège de Paris, suivi de la capitulation, ne peut s'oublier immédiatement. Les événements les obligent à s'intéresser aussi de près aux mouvements politiques. Avec les élections de février 1871, apparaît pour beaucoup la

⁵⁴⁸Afin de se rendre compte de l'impact du siège de Paris sur la population, il suffit de comparer le nombre de décès à un an d'intervalle. De septembre 1869 à fin février 1870, on compte 21978 morts. De septembre 1870 à février 1871, il y a 64154 morts. Soit trois fois plus. art, 9068, *J. méd. chir. prat.*, mai 1871, p. 144.

⁵⁴⁹ *Gaz. hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, n° 6 du 10 mars 1871, p. 108.

possibilité de conférer à la nouvelle République, imposée le 4 septembre comme un "coup d'État" contre le coup d'État du 2 décembre 1851 par Napoléon,⁵⁵⁰ un caractère légitime. Plusieurs médecins se présentent aux élections, surtout aux élections municipales de Paris : Bertillon, Axenfeld, Onimus, Broca, Regnard, Poupon, Labat, Gonnard. Seul Clemenceau est élu maire du XVIII^e arrondissement, bien qu'il soit déjà député de Paris.⁵⁵¹

Relations scientifiques franco-prussienne

Pendant que certains s'inquiètent de politique de l'État, d'autres s'occupent de politique scientifique. Le 26 décembre 1870, l'Académie des sciences, via son président, Liouville, annonce l'arrestation de notables civils dont le baron Paul Thenard, chimiste agronome, membre de l'Académie des sciences,⁵⁵² par les armées allemandes en Côte d'Or près de Dijon. P. Thenard, avec une centaine d'autres notables de la Côte d'Or, est alors interné à Brème comme otage pouvant être échangé contre des capitaines allemands de marine marchande.⁵⁵³

Pour les savants académiciens, il s'agit non seulement d'un fait de guerre sur des civils mais aussi d'une atteinte directe à la science française, et à ses représentants. Ces otages sont relâchés le 24 février 1871. Dans une allocution à l'Académie des sciences le 30 mars 1871, Paul Thenard remercie l'Académie de sa protestation contre son internement.

Cet internement, le bombardement de Paris qui touche aussi les hôpitaux, le détournement d'une ambulance mobile, ainsi que les nombreux médecins morts en campagne, vont susciter chez les savants un sentiment de révolte. Alors se pose la question du boycott. Faut-il, oui ou non, bannir des académies et sociétés savantes les membres correspondants allemands ? En effet, le 14 mars, l'Académie de médecine consacre sa séance à une proposition de Behier faite à la séance précédente, demandant à ce que l'Académie de médecine raye de sa liste de membres correspondants tous les

⁵⁵⁰ *Gaz. hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, année 1871 page d'introduction.

⁵⁵¹ *Gaz. hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, n° 3 du 17 février 1871, p. 36.

⁵⁵² *C. r. hebdomadaire des séances Académie des sciences*, du 26 décembre 1870, t.56, p. 911.

⁵⁵³ "Enlèvement d'un savant par les prussiens". *J. méd. chir. prat.*, janv 1871, article 9024, p. 5.

Allemands.⁵⁵⁴ Il propose que "tous les membres associés ou correspondants étrangers de l'Académie de médecine qui habitent la Prusse ou les pays qui ont aidé cette puissance dans la dernière guerre sont rayés de la liste de l'Académie."⁵⁵⁵

Behier ajoute que certaines sociétés savantes l'ont déjà fait et que d'autres en discutent. Mais s'il y a volonté d'exclure les scientifiques allemands, doit-on aussi parler de volonté d'évincer la science allemande ? Béclard ne se rallie pas à cette idée car les membres correspondants allemands sont Liebig, Vogel, Stromeyer, Wölher, Bischoff, Jacobi, Helmholtz... et que leur savoir non communiqué à l'Académie de médecine, serait une perte pour la science française.⁵⁵⁶ La question est renvoyée devant le Conseil de l'Académie, c'est à dire la présidence, le secrétariat, auquel sont associés Behier et Bouley qui présentent des points de vue divergents. Enfin le Conseil, via son rapporteur Béclard, donne sa décision à la séance de l'Académie des sciences, présidée par Wurtz le 14 mars. Avant de passer à l'ordre du jour, le Conseil propose que soit votée la formule suivante :

"L'Académie, tout en s'associant aux sentiments de patriotique indignation exprimés par notre confrère M. Behier, passe à l'ordre du jour sur la motion qu'il avait proposée : mais elle saisit l'occasion qui lui est offerte pour protester au nom de la science, au nom de la civilisation et au nom de l'humanité, contre la guerre sauvage qui nous a été faite et contre le bombardement de nos établissements scientifiques et de nos hôpitaux."⁵⁵⁷

Tous s'accordent néanmoins à féliciter les savants français membres de sociétés savantes allemandes, d'avoir demandé par écrit à être rayés des effectifs. Béclard, tout en approuvant cette démarche, insiste sur le fait que ces gestes de résiliation ne visent pas les sociétés savantes allemandes, composées de scientifiques qui, pour la plupart, ont dénoncé la guerre, mais le gouvernement prussien. Il s'agit de gestes politiques qui ne doivent pas remettre en cause les relations scientifiques. Dans son feuilleton, A. Dechambre résume bien la pensée de Béclard dans la *Gazette hebdomadaire*:

⁵⁵⁴ Variétés, *J. méd. chir. prat.*, du mois d'avril 1871, article 9078, p. 183.

⁵⁵⁵ *Bulletin de l'Académie de médecine*, Séance du 7 mars 1871, t.35, Paris : J.-B. Baillière, 1871, p. 130

⁵⁵⁶ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°8 du 24 mars 1871, p. 138.

⁵⁵⁷ *Bulletin de l'Académie de médecine*, Séance du 14 mars 1871, t.35, Paris : J.-B. Baillière, 1871, p. 146.

*"La politique est bornée, géographique, égoïste, jalouse (...) La science est cosmopolite, généreuse, appliquée au progrès universel et continu de l'humanité. (...) Mais l'exclusion en masse que demande M Behier, pour avoir quelque apparence d'équité, supposerait que toute une nation est responsable des actes de son gouvernement ou que nos confrères de la Confédération (allemande) ont approuvé tous ceux du gouvernement prussien."*⁵⁵⁸

Bien sûr, les participants à cette discussion ne manquent pas de rappeler que Rudolf Virchow⁵⁵⁹ a apposé sa signature au bas d'une lettre à l'Empereur d'Allemagne, le félicitant pour ses victoires sur la France. Cependant, Béclard souligne que Virchow n'exprime pas le sentiment de tous les scientifiques allemands. À cette occasion, un extrait d'un discours de Liebig est publié dans les *Annales de la société de médecine d'Anvers* puis repris dans plusieurs journaux. Liebig y rend hommage à l'accueil qu'il a reçu en France durant ses études, notamment de celui du baron Thenard. Il ajoute qu'il espère que sur le "terrain neutre de la science (...) les meilleurs esprits des deux nations doivent se rencontrer ; cette fraternité indissoluble des savants français et allemands dissipera peu à peu l'amertume dont le sentiment national français, si profondément blessé par les succès d'une guerre qu'on nous a imposés, est rempli envers nous."⁵⁶⁰

Dechambre se demande ironiquement dans la *Gazette* si Liebig s'est souvenu de l'hospitalité de Thenard avant ou après que son fils, le baron Paul Thenard, n'ait été fait prisonnier par les Allemands durant la guerre.⁵⁶¹

Depuis le premier janvier 1871, Wurtz est président de l'Académie de médecine. Dès la première séance, après avoir remercié les membres de l'Académie de l'avoir choisi, il rappelle que quelques semaines plus tôt l'Académie avait choisi comme membres associés et correspondants deux Alsaciens et qu'aujourd'hui, c'est encore un Alsacien, lui-même, qui est choisi : "J'insiste à dessein sur cette coïncidence purement fortuite. Puisse-t-elle être de bon augure au point de vue de nos communes espérances !"⁵⁶²

⁵⁵⁸ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°7 du 17 mars 1871, p. 114.

⁵⁵⁹ Rudolf Virchow (1821-1902) est considéré comme le fondateur de la pathologie moderne. Sa renommée est internationale après la publication en 1858 de son ouvrage : *Die Cellularpathologie*.

⁵⁶⁰ *J. méd. chir. prat.*, du mois juin 1871 article 9116, p. 283-284.

⁵⁶¹ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°24 du 14 juillet 1871, p. 387.

⁵⁶² *Bulletin de l'Académie de médecine*, Séance du 3 janvier 1871, t. 35, Paris : J.-B. Baillière, 1871, p.6.

À cette date, l'Alsace n'est pas encore officiellement annexée par la Prusse. Mais le résultat des négociations entre Thiers et Bismarck ne fait aucun doute, l'Allemagne ayant posé ses conditions depuis janvier.⁵⁶³ Aussi peut-on s'étonner que Wurtz, certes absent le 7 mars mais présent et président de séance le 14 mars, n'ait pas pris ouvertement part au débat sur l'éviction des membres allemands. On suppose que, comme président, il a participé à la discussion sur la proposition de Behier au Conseil de l'Académie. De ce fait, bien que l'on ignore s'il a fait partie de la minorité qui a voté l'ordre du jour, on est sûr qu'il a voté avec tous les autres la proposition lue. On peut donc dire, sans crainte, que Wurtz ne s'est pas battu auprès de Behier pour l'éviction des scientifiques allemands, malgré son attachement à sa province natale.

Wurtz a noué et gardé des rapports étroits avec les scientifiques allemands. Il a été élève de Liebig, il fait régulièrement des voyages en Allemagne, - le dernier datant d'un an à peine -. Il s'est allié à Kekulé et Weltzein en 1860 pour organiser le congrès de Karlsruhe, seul français de ce groupe organisateur allemand. C'est avec eux qu'il essaie de faire admettre la notation atomique qui n'est toujours pas admise officiellement dans les manuels français.⁵⁶⁴ Il pourrait donc difficilement accepter de couper les liens avec ses collègues allemands. Il s'agit pour lui, en tant que scientifique, ayant des convictions sur la matière à défendre, de ne pas assimiler les scientifiques allemands et encore moins la science allemande au gouvernement allemand. C'est ce qui se confirmera bien plus tard. Alors que Pasteur refusera toujours toute décoration lui venant de l'Allemagne, Wurtz en accord avec Charles Hermite met toute son énergie à ce que les Allemands Kronecker et Weierstrass reçoivent la croix de commandeurs de la légion de France.⁵⁶⁵

À la demande d'éviction des scientifiques allemands, Virchow répond par une lettre du 25 août 1871.⁵⁶⁶ Pour lui, il est évident que la guerre entre les deux pays génère de part et d'autre des rancunes, et des blessures. Mais en attendant le retour des relations

⁵⁶³ Le traité de Francfort est signé le 10 mai 1871.

⁵⁶⁴Bensaude-Vincent, Bernadette - Kounelis, Catherine, *Les atomes : une anthologie historique*. Paris : Presses Pocket, 1991. pp. 143-167.

⁵⁶⁵Hermite, Charles, "Lettres de Charles Hermite à Gösta Mittag-Leffler (1884-1891)". *Cahiers du séminaire d'histoire des mathématiques*, 6 (1985), 79-217.

[en ligne : URL:http://www.numdam.org/item?id=CSHM_1985__6__79_0] consulté le 10 janvier 2007.

⁵⁶⁶ Virchow, "Après la guerre", lettre du 25 août 1871 *Revue Rose*, t. 9 du 26 août 1871, p. 197.

scientifiques entre les deux pays, il lui semble important de ne pas attiser la discorde par des propos litigieux ou par des malentendus. En guise d'exemple, il signale l'interprétation par Hermann Kolbe de la phrase "la chimie est une science française" écrite par Wurtz en tête de son *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* publié en 1869.⁵⁶⁷ Il montre que cette phrase, basée sur l'histoire seule, n'a été écrite que pour réclamer des moyens supplémentaires au gouvernement français.

*Mais, en tous cas, son appréciation (celle de Wurtz) de la science peut être parfaitement admise même de ce côté du Rhin, et quiconque lira son rapport sur les établissements scientifiques de l'Allemagne sera convaincu de la haute estime dans laquelle il tient les directeurs de ces institutions. En décrivant le laboratoire chimique de Leipzig, il cite entre autres M. Kolbe, "l'éminent fondateur de cet établissement scientifique," en lui donnant les plus grands éloges. Si notre compatriote avait connu le caractère éminemment respectable du savant français, il se serait gardé de mal interpréter sa fameuse phrase, qui prêtait facilement, il est vrai, à un malentendu.*⁵⁶⁸

"La chimie est une science française" est une phrase qui, si elle a été jugée spécialement par les savants allemands comme arrogante et chauviniste, comme le rappelle Alan Rocke, n'en a pas moins été jugée en France par un des élèves de Wurtz : Naquet.⁵⁶⁹

Lorsque moins d'un an auparavant, Wurtz avait écrit cette fameuse petite phrase, c'est un allemand, Rudolf Fittig,⁵⁷⁰ qui en fut offusqué, et écrivit dans le *Bulletin de la*

⁵⁶⁷ Wurtz, Charles Adolphe, *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*. Paris : Hachette, 1869-1908, 14 vols. Voir introduction. Pour avoir une étude de cette déclaration et des querelles occasionnées voir Metzger, H. (1932) "Introduction à l'étude du rôle de Lavoisier dans l'histoire de la chimie", *Archeion*, 14, 31-50. Rocke, Alan, "History and Science, History of Science: Adolphe Wurtz and the Renovation of the Academic Professions in Science" *Ambix*, 1994, n°41, p. 20-33. Bensaude-Vincent, B., *Lavoisier, mémoires d'une révolution*, Flammarion, 1993, 394-418.

⁵⁶⁸ Virchow, "Après la guerre", lettre du 25 août 1871 *Revue Rose*, t. 9 du 26 août 1871, p. 197.

⁵⁶⁹ Rocke, Alan, *Nationalizing Science: Adolphe Wurtz and the Battle for French Chemistry*. Cambridge (Mass.): MIT Press, cop. 2001. pp. 333-334 – Naquet, Alfred, "Dictionnaire de chimie pure et appliquée par M Wurtz". *Monit. sci. (Paris)*, n° du 1 février 1869. pp. 97-101. Dans son article Naquet, ayant, à ce moment là, trouvé refuge dans le laboratoire de Wurtz, ne peut s'empêcher de critiquer cette phrase. Il

société chimique de Paris : "On voit où mène cette ignorance des travaux des chimistes non français, par ce fait que la phrase : La chimie est une science française, n'est pas seulement énoncée en France, mais qu'elle est admise comme vraie par les personnes qui sont un peu étrangère à la science."⁵⁷¹

Wurtz répondit en soulignant que cette phrase se rapportait au passé, aux origines de la chimie. "Considérant Lavoisier comme le véritable fondateur de la science chimique, j'ai voulu dire que cette science est française par son origine ou qu'elle est née en France. Cette opinion pouvait être énoncée au début d'un exposé historique."⁵⁷²

Et pour bien montrer qu'il s'agit pour lui d'une origine et non d'un sous-entendu que la chimie française est supérieure aux autres, Wurtz ajoute dans sa réponse :

*"Au reste, je reconnais que la forme littéraire qu'a revêtue ma pensée a pu froisser quelques susceptibilités. Je le regrette. Personne plus que moi n'honore la science allemande, personne plus que moi ne s'est appliqué à la répandre en France ; et si le chimiste distingué qui m'attaque aujourd'hui est apprécié parmi nous, il le doit, en partie, au soin que j'ai pris de traduire, de faire connaître et de citer la plupart de ses mémoires"*⁵⁷³.

Cette réponse qui se voulait diplomatique, n'a pas suffi à apaiser la discorde qu'avait engendrée la phrase de Wurtz, qui fut perçue comme une provocation dans le contexte de conflit. Sur les intentions qui ont conduit Wurtz à déclarer "la chimie est une science française", on peut être éclairé par un écrit administratif de 1864. Alors que Wurtz n'était pas encore doyen, Duruy lui demande un rapport sur les conditions des laboratoires étrangers. Et c'est dans ce rapport que Wurtz parle pour la première fois de la chimie en tant que science française. Après avoir fait l'éloge des laboratoires de la chimie d'Allemagne, Italie, Russie ...etc, au travers de descriptions précises envoyées par ses collègues étrangers, Wurtz en arrive à ce qui le touche personnellement. Il demande la construction d'un laboratoire de recherche rattaché à la Faculté, bien doté et

pense que celle-ci est impardonnable aux regards de la science universelle, même s'il connaît son auteur et qu'il pense qu'il ne s'agit que d'une grande maladresse de sa part.

⁵⁷⁰ Rudolf Fittig a été professeur de chimie à l'Universität Tubingen. Après guerre, il sera professeur de chimie à l'Université de Strasbourg, dont il sera recteur (entre 1895 et 1896).

⁵⁷¹ R. Fittig, Remarque à propos du mémoire de MM Is. Pierre et Puchot sur l'alcool propylique, in *Bulletin de la société chimique de Paris*, 1869, p. 276.

⁵⁷² A. Wurtz, "Réponse à M. Fittig" *Bulletin de la société chimique de Paris*, 1869, p. 278.

⁵⁷³ A. Wurtz, "Réponse à M. Fittig" *Bulletin de la société chimique de Paris*, 1869, p. 278.

équipé avec un personnel suffisant. Pour justifier cette demande Wurtz montre tout d'abord que c'est grâce à la création de vastes laboratoires que l'Allemagne peut cumuler les découvertes chimiques :

"Les études de chimie ont pris un grand essor en Allemagne. De vastes laboratoires ont été construits à Giessen à Heidelberg, à Breslau, à Gottingen, à Carlsruhe, à Greifswalde. De nombreux travaux, de belles découvertes ont été le fruit de ces utiles créations. La science en a profitée, l'Allemagne s'enorgueillit à juste titre et redouble d'effort pour mettre l'enseignement de la chimie pratique à la hauteur des progrès et des exigences modernes (...)."574

Alors, pourquoi ne pas faire de même en France ?

"Il s'agit d'un intérêt de premier ordre, de l'avenir de la chimie en France. Cette science est française et Dieu ne plaise que notre pays s'y laisse devancer. Et le danger existe, car on peut affirmer que le mouvement scientifique, tel qu'il se manifeste par le nombre de découvertes et des publications utiles s'est prononcé d'avantage, dans ces dernières années, en Allemagne qu'en France. L'impulsion est partie de notre pays ; mais elle s'est propagée avec une grande puissance au-delà de nos frontières."575

Dans ce premier rapport, tout comme dans la publication de la fameuse phrase, Wurtz précise que la chimie est française par naissance : elle fut fondée par Lavoisier qui lui a donné une nomenclature, une méthode de travail. Il n'entend aucunement que les recherches chimiques en France sont d'importance plus grande que celles des Allemands. Au contraire, il suggère que si les Allemands publient plus, annoncent plus de découvertes, la raison en est le manque d'investissement de l'État français dans la recherche chimique et le manque d'autonomie politique et financière des centres d'enseignement supérieur.⁵⁷⁶ Il s'agit certes d'un sincère patriotisme, mais plus encore d'une revendication de politique scientifique pour l'obtention de meilleures conditions de travail. D'après Alan Rocke, Wurtz parle évoque non pas une mais de deux révolutions chimiques issues de France. La première, on l'a vu, naît de Lavoisier et la

⁵⁷⁴ A. Wurtz, "Réponse à M. Fittig" *Bulletin de la société chimique de Paris*, 1869, p. 278.

⁵⁷⁵ AN : F/17/4020 1° rapport sur les laboratoires étrangers 1864, Lettre du 10 décembre 1864 de Wurtz au ministre de l'Instruction publique.

⁵⁷⁶ Pour plus de développements voir : Grelon, André, "L'Allemagne et la crise des intellectuels français après 1870", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, vol. 833 (1994), pp. 9-14.

deuxième de Charles Gerhardt et Auguste Laurent. Or Wurtz estime que les développements de la chimie, issus de ces deux révolutions françaises, se situent plus en Allemagne qu'en France. Pour Alan Rocke, comme pour la plupart des historiens, "la chimie est une science française" est donc plus une stratégie scientifique que politique. Wurtz visant avant tout un public français, veut montrer que c'est en utilisant la théorie atomique que les scientifiques allemands ont profité de l'œuvre des savants français révolutionnaires qui n'étaient pas suivis par leurs propres compatriotes. En tout état de cause, que cette formule ait pour premier objectif de convaincre les savants français de suivre les progrès théoriques ou que cet objectif arrive au second plan après la volonté de faire pression sur l'État pour obtenir des investissements dans la science, on ne peut remettre en cause la conclusion d'Alan Rocke, qu'il s'agit d'un "patriotisme rhétorique" au service d'un projet pédagogique et cognitif⁵⁷⁷ :

Cependant il est nécessaire d'ajouter, au but cognitif, une interprétation de stratégie politique économique.

Comme il le rappelle à Fittig, Wurtz est peut-être le savant français qui propage le plus les travaux de ses collègues allemands. Et ce, même après le conflit franco-prussien, même après l'annexion de sa terre d'origine par les Allemands. En effet, dans les *Annales de chimie et de physique*, dont il est l'un des rédacteurs, en 1870 et 1871, il traduit et présente les travaux de Lieben, Schiff, Graebe et Liebermann, Baeyer et Emmerling. Dans le *Bulletin de la Société chimique de Paris* dont Wurtz est l'un des fondateurs, Ulrike Fell note qu'en chimie organique, les résumés des travaux étrangers en 1870, 1880 et 1890 sont à plus de 80% issus des journaux allemands.⁵⁷⁸ Réciproquement Wurtz ne cesse d'être présent dans les revues allemandes comme les *Berichte der Deutschen chemischen Gesellschaft*.⁵⁷⁹

⁵⁷⁷ "This was -if I am right- rhetorical patriotism put to a didactic cognitive purpose, not gratuitous jingoism" Rocke, Alan, *Nationalizing science: Adolphe Wurtz and the battle for French chemistry*. Cambridge (Mass.) : MIT Press, cop. 2001. p. 334.

⁵⁷⁸ Fell, Ulrike, *The chemistry profession in France: the Société Chimique de Paris/de France, 1870-1914* *The Making of the Chemist* / D. Knight & H. Kragh eds. Cambridge: Cambridge Univ Press, 1998. p. 33.

⁵⁷⁹ Voir A. Grelon, "L'Allemagne et la crise des intellectuels français après 1870", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, t. 833 (1994), pp. 9-14.

Wurtz n'a pu voter pour l'éviction des scientifiques allemands.⁵⁸⁰ Il refuse de confondre science et gouvernement, comme il ne peut confondre l'Allemand avec le soldat allemand. Comme beaucoup de ses contemporains –notamment Pasteur, Sainte-Claire Deville⁵⁸¹- il adhère à l'idée que la science n'a point de patrie, qu'elle transcende les frontières et les conflits. Et comme ses contemporains, il attise néanmoins les rivalités entre l'Allemagne et la France en brandissant l'épouvantail du "déclin de la science française" en soulignant le contraste entre un âge d'or passé et un présent de misère, dû à l'incurie et à la négligence du gouvernement français. Comme le remarque Harry W. Paul, le prestige de la science est une constante préoccupation dans l'esprit des scientifiques français vers la fin du XIXe siècle. Il souligne également que c'est après le conflit franco-prussien, en suivant la conviction de Sainte-Claire Deville que la France a été vaincue par la science, que cette préoccupation devient obsession face aux prestiges scientifiques étrangers.⁵⁸² Brigitte Schroeder-Gudehus va encore plus loin l'analyse de ce regard envieux sur la science allemande par les Français. Elle explique qu'il existe déjà en 1900 une habitude enracinée d'envisager la science et les relations scientifiques internationales sous un angle politique, de comparer et d'évaluer les contributions des différentes nations au progrès des sciences en terme de prééminence et d'infériorité, de domination et de dépendance. Que les universités ou laboratoires de recherche dans un pays donné attirent des étudiants d'autres pays, et immédiatement le fait est vu non seulement comme signe de prééminence scientifique, mais encore, et déjà comme atout politique. En effet, former un étudiant étranger, c'est potentiellement influencer l'élite future du pays où cet étudiant va repartir.⁵⁸³

⁵⁸⁰ Sans même parler de scientifique, il ne faut pas oublier que l'unique sœur de Wurtz, Sophie Gruner vit à Dresde et que ses deux fils sont officiers Allemands. Également, son frère Théodore, est toujours en 1872, à Leipzig où il a fait fortune. Voir Oechsner de Coninck, Marguerite, *Souvenirs de notre famille*, non publié, s. d., don de Denis Oechsner de Coninck le 30 octobre 1993.

⁵⁸¹ Voir Pasteur, Louis, "Quelques réflexions sur la science en France" *Monit. sci. (Paris)* 1871, 3^{ème} série, t. 1, p. 176-182 et H. Sainte-Claire Deville, "De l'intervention de l'Académie dans les questions générales de l'organisation scientifique en France" *C. r. hebd. séances Acad. sci.*, séance du 6 mars 1871, t. 72, p. 237 et suiv.

⁵⁸² Paul, Harry W. *The Sorcerer's Apprentice, the French Scientist's Image of German Science, 1840-1919*. Gainesville: University of Florida press, 1972. p. 1 et suiv.

⁵⁸³ Schroeder-Gudehus, Brigitte, *Les scientifiques et la paix*. Montréal : Presses de l'université de Montréal, 1978. pp. 49-53.

Si Wurtz n'a pas pris part au débat, il semble adopter entièrement la pensée de son collègue Henri Sainte-Claire Deville qui déclare à l'Académie des sciences :

*"C'est par la science que nous avons été vaincus. La cause en est dans le régime qui nous écrase depuis quatre-vingts ans, régime qui subordonne les hommes de la science aux hommes de la politique et de l'administration, régime qui fait traiter les affaires de la science, sa propagation, son enseignement, et son application par des corps ou des bureaux où manque la compétence et par suite l'amour du progrès."*⁵⁸⁴

Cette opinion exprime assez bien, comme le dit Ulrike Fell, l'état d'âme de la communauté scientifique française.⁵⁸⁵ Wurtz ne fait pas exception et il aurait même pu ajouter : "je vous l'avais bien dit". Tous ses rapports en tant que doyen sur le manque de moyens attribués à la recherche et sur les laboratoires allemands des six années d'avant guerre affirment nettement le danger d'une science affaiblie et impuissante. En effet, si les scientifiques crient haut et fort que c'est par la science que la France a perdu, c'est pour affirmer l'abandon dans lequel le gouvernement l'a si longtemps confinée et surtout pour tenter de faire comprendre à la jeune République que son intérêt est justement de ne pas se comporter comme l'Empire vis-à-vis de la science.

Il est intéressant de constater que les protagonistes de ce débat parlent de "neutralité de la science", de sa générosité et de son cosmopolitisme qui n'existent pas en politique, et que certains d'eux vont faire partie de ces savants qui vont clamer haut et fort que c'est par la science que la France a été vaincue. Si ce sentiment d'infériorité de la science française -comme cause de la défaite- est exprimé par des savants tels Pasteur, Wurtz ou Sainte-Claire Deville et ne peut être remis en cause, en tant que sentiment, aujourd'hui l'historien de la guerre de 1870 peut-il avoir la même opinion ? En effet, de nombreuses autres analyses existent qu'elles soient contemporaines ou rétrospectives. Pour Zola, la cause de la défaite réside en grande partie dans l'inorganisation de l'armée et du gouvernement.⁵⁸⁶ Pour Jacqmin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, c'est

⁵⁸⁴ H. Sainte-Claire Deville, De l'intervention de l'Académie dans les questions générales de l'organisation scientifique en France in CR, séance du 6 mars 1871, t. 72, p. 237 et suiv.

⁵⁸⁵ Fell, Ulrike, *The Chemistry Profession in France: the Société Chimique de Paris/de France, 1870-1914 The Making of the Chemist* / D. Knight & H. Kragh eds. Cambridge: Cambridge Univ Press, 1998. p. 7-38.

⁵⁸⁶ Zola, Émile, *La débâcle*. Paris : G. Charpentier, 1892. 636 p. (voir par exemple p. 124-130 de l'ed. Fasquelle, 1994).

l'infériorité des réseaux ferroviaires français face à ceux des Allemands qui est en grande partie cause de défaite.⁵⁸⁷ La trahison de Bazaine est également largement évoquée⁵⁸⁸. Enfin, la peur du peuple de Paris et l'opposition entre Thiers et le gouvernement de la défense nationale de Gambetta sont évoquées par les historiens de la Commune.⁵⁸⁹ Si la suprématie de l'armement allemand ne fait aucun doute, de même que leur suprématie dans l'organisation et la préparation de l'armée, mais ne suffit pas à expliquer la défaite, Pasteur, Wurtz et autres concluent trop rapidement au déclin exclusif de la science française. C'est l'interprétation qui s'impose à tous ces savants qui militent depuis plusieurs années pour avoir des conditions de recherche dignes de ce nom, comme dans les pays voisins ? Que le fossé se creuse entre la rapidité du développement de la recherche en Allemagne et la France, les historiens des sciences s'accordent à le reconnaître tout en relativisant ce "déclin" et en donnant des causes plus ou moins divergentes.⁵⁹⁰ D'après Mary Jo Nye, le déclin aurait été mis au grand jour lors de l'Exposition universelle de Paris en 1867. Mais comme le rappelle Nye, J. S Curtis a

⁵⁸⁷ Voir les observations préliminaires dans Jacqmin, Frédéric. *Les chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871*. Paris : Hachette, 1872.

⁵⁸⁸ Roth, François, "La fin d'un règne : 1870 l'année maudite" *Historia*. t. 37, septembre 1995. p 126. Voir aussi : Duroselle, Jean-Baptiste, *Clemenceau*. Paris : Fayard, 1988. p. 94.

⁵⁸⁹ Dans Duroselle, Jean-Baptiste, *Clemenceau*. Paris : Fayard, 1988. p. 93. Le manque de financement pour l'armement français est évident. Dans l'ouvrage de Roth, François, *La guerre de 1870*, Paris : Fayard, 1990. 552-581. La cause de la défaite est montrée dans toute sa complexité mais aussi dans tous les "raccourcis" qu'ont bien voulu faire les contemporains pour défendre leur cause. Les républicains rendent l'Empire responsable. Les monarchistes responsabilisent les républicains... Les catholiques voient en la défaite la preuve de la déchéance morale des français...L'auteur cite Renan et son admiration de la monarchie autoritaire allemande ainsi que de sa noblesse influente. La science en est quasi écartée.

⁵⁹⁰ Pour avoir un bon panel des études faites sur le déclin de la science française voir : Paul, Harry W. *The Sorcerer's Apprentice, the French scientist's Image of German Science, 1840-1919*. Gainesville: University of Florida press, 1972. p. 1 et suiv. - Nye, Mary Jo, *Science in the Provinces: Scientific Communities and Provincial Leadership in France, 1860-1930*. Berkeley; Los Angeles; London: University of California press, cop. 1986. XI-328 p. - Weisz George, *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*. Princeton, N.J.; Guildford, G.B.: Princeton University Press, cop. 1983. p. 60 et suiv. - *The Organization of Science and Technology in France: 1808-1914* / ed. by Robert Fox - George Weisz, Cambridge; London; New York: Cambridge University Press ; Paris: Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1980. X-355 p. (chapters de Georges Weisz, Robert Fox et Peter Lundgreen) - Crosland, Maurice, "Science and the Franco-Prussian War", *Social Studies of Science*, 1976, n°6, pp. 185-214.

montré que le même processus d'enquêtes sur l'enseignement se faisait en France et en Angleterre qui, elle aussi, se sentait en infériorité scientifique vis-à-vis de l'Allemagne.⁵⁹¹ Il reste que, comme le souligne Nye, que la réputation des établissements scientifiques allemands surpassait la réalité, que les savants français ont idéalisé la situation des laboratoires allemands et noirci le tableau des laboratoires français.⁵⁹² Les savants français, comme Wurtz, ont largement contribué à cette idéalisation afin de faire pression sur les gouvernements successifs pour obtenir des ressources financières. Toutefois, si la comparaison entre la science française et la science allemande, devient une obsession, cette obsession est en partie née des grandes déclarations des savants comme Wurtz, Pasteur, Sainte-Claire Deville. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les rapports sur l'enseignement supérieur des sciences et les laboratoires étrangers demandés par Duruy vers la fin du Second Empire, ne se cantonnaient pas à l'Allemagne seule. En effet, Wurtz visite les laboratoires d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie, demande des renseignements sur les laboratoires de Russie. Dureau visite ceux de Suède, du Danemark, Suisse, Italie Grèce. En fait, c'est seulement après la défaite de 1871 que l'attention se polarise sur l'Allemagne et que domine un sentiment d'infériorité. De même, il est nécessaire de rappeler que ces savants exercent tous à Paris, et que, comme le montre Fox, les scientifiques provinciaux s'organisent et améliorent leurs conditions de travail.⁵⁹³ La science provinciale est si méconnue et si peu considérée par les savants parisiens, qu'ils créent en 1872 l'Association française pour l'avancement des sciences, avec pour premier défi d'amener la science dans les provinces. En conclusion, l'important est moins de savoir si l'Allemagne était ou non en avance par rapport à la France, que d'évaluer l'impact du

⁵⁹¹ Nye, Mary Jo, *Sciences in the Provinces: Scientific Communities and Provincial Leadership in France, 1860-1930*. Berkeley; Los Angeles; London: University of California press, cop. 1986. p. 15 - Curtis, S J & Boultonwood, M E A, *An Introductory History of English Education Since 1800*. London: University Tutorial Press, 1966, 4th ed, p. 44.

⁵⁹² Nye, Mary Jo, *Sciences in the Provinces: Scientific Communities and Provincial Leadership in France, 1860-1930*. Berkeley; Los Angeles; London: University of California press, cop. 1986. p. 235.

⁵⁹³ Fox, Robert, "Learning, Politics and polite Culture in Provincial France: The sociétés savantes in the Nineteenth century" et "Science, Industry and the Social Order in Mulhouse 1798-1871" *The Culture of Science in France, 1700-1900*, Hampshire, Variorum. pp. 543-564 et pp. 127-168.

sentiment d'infériorité et du ressentiment à l'égard de l'incurie des pouvoirs publics sur la gestion des facultés, des écoles professionnelles, militaires ou autres.

Quant aux liens étroits de Wurtz et de l'Allemagne, il faut les nuancer. Bien qu'il ait de nombreux contacts en Allemagne et qu'il ait une bonne pratique de la langue, sur les 255 élèves identifiés qui ont fréquenté un des laboratoires de Wurtz, on ne compte que quinze Allemands, (soit moins que les Russes et quasi autant que les Britanniques), dont quatre, Adolf Kopp⁵⁹⁴, Alexander Basarow, G. Zuelzer et Christen sont venus après la guerre de 1870.⁵⁹⁵ Il faut dire que les jeunes Allemands n'ont pas forcément besoin de quitter leurs "palais" pour les misérables "laboratoires d'occasion" de France.⁵⁹⁶ De même, on peut remarquer que Wurtz est membre fondateur en 1871-1872 de l'AFAS, or parmi les membres correspondants, aucun allemand n'est présent. Est-ce délibéré ? C'est l'avis du biographe de Wurtz : Charles Maire Gariel.

"Dès la fondation de l'Association française il fut décidé que, chaque année, un certain nombre d'invitations seraient adressées à des savants étrangers à qui serait offerte une amicale hospitalité ; mais dès le début aussi, sur la proposition de Wurtz, chaudement appuyé par Friedel, l'assemblée arrêta que jamais une invitation de ce genre ne serait adressée à un Allemand : ce vote a toujours été obéi."⁵⁹⁷

En conclusion, s'il semble peu probable que Wurtz ait songé à évincer les scientifiques allemands et encore moins à boycotter la science allemande, il n'est pas pour autant un admirateur inconditionnel de la science allemande. Il reste très éloigné d'un Renan qui pense que "les Allemands sont une race supérieure"⁵⁹⁸ et que leur victoire n'est que

⁵⁹⁴ il est très possible qu'Adolph Kopp soit un alsacien qui n'a pas opté pour la nationalité française après la guerre

⁵⁹⁵ Voir annexe 4 : Liste des élèves de Wurtz.

⁵⁹⁶ AN : AJ¹⁶/6566 "Palais" et "laboratoire d'occasion", termes employés par Wurtz dans son rapport à Duruy pour l'année scolaire 1868/1869.

⁵⁹⁷ Gariel, Charles Marie, "Le centenaire de deux grands chimistes à Strasbourg : Discours prononcé par M. le Professeur Gariel, Membre de l'Académie de médecine, au nom de l'Association française pour l'Avancement des sciences" *Revue rose*, n° 20 du 22 octobre 1921. p. 598.

⁵⁹⁸ Renan, cité par Goncourt, *Journal des Goncourt - 1870-1871-* Paris : bib. Charpentier, 1890, p. 24 du mardi 6 septembre 1870.

méritée. "Les nations et les individus qui ne peuvent pas défendre leurs propriétés ne sont pas dignes de les conserver."⁵⁹⁹

Jamais, Wurtz n'a parlé d'autre chose que de la supériorité des laboratoires et des universités allemandes, parce qu'ils étaient spacieux et bien dotés matériellement. Si Wurtz n'avait pas eu de sentiment patriotique et s'il avait cru à une supériorité allemande, il n'aurait certainement pas opté pour la nationalité française⁶⁰⁰ à un moment où l'Allemagne promettait de doter l'Alsace et notamment Strasbourg d'une université et de laboratoires bien équipés. Tout suggère donc que Wurtz a subi cette guerre. Il l'a subie en tant qu'Alsacien, en tant que scientifique qui a toujours travaillé avec ses homologues d'outre-Rhin, en tant que Français qui justifie la défaite par le manque de prise au sérieux de la science du propre gouvernement français.

Durant le siège, au moment de la capitulation et de ses suites, Wurtz semble être spectateur impuissant devant les événements qu'il ne fait que subir. Il continue ses cours, assume ses tâches administratives, siège régulièrement à l'Académie de médecine comme président, ne s'absentant que deux fois en février et début mars pour participer aux convoiements des blessés. Il participe aux réunions sur des questions comme la liberté de l'enseignement. Le 8 février 1871, jour même des élections demandées par Bismarck, Wurtz déclare, en assemblée des professeurs, que, à son avis, les agrégés ne devraient pas donner un enseignement solennel, ou *ex cathedra*, mais des cours plus familiers et autant que possible pratiques. Il plaide pour le maintien des termes "démonstration" et "exercice pratique."⁶⁰¹ Loin des préoccupations politiques, tout ce que Wurtz semble désirer et réclamer, c'est un peu de calme pour reprendre ses recherches. En attendant, il fait simplement son devoir. Ce devoir, durant le siège et la capitulation s'est assurément imposé à lui-même en tant que médecin, savant et protestant. C'est à ce triple titre qu'il est nommé vice-président Comité de secours pour les soldats blessés ou malades. Comme le dit André Encrevé, les protestants

⁵⁹⁹ Renan, cité par Goncourt, *Journal des Goncourt - 1870-1871*- Paris : bib. Charpentier, 1890, p. 235 du mardi 21 mars 1871.

⁶⁰⁰ AN : BB/31/501 Option pour la nationalité française : Wurtz.

⁶⁰¹ AN : AJ¹⁶/6255 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs.

évangéliques⁶⁰² fondèrent le Comité de secours pour les soldats blessés ou malades qui n'était autre qu'un comité auxiliaire de la Société internationale de secours aux blessés, plus connue sous le nom de "Croix rouge".⁶⁰³ Les protestants orthodoxes réussissent ainsi à organiser pendant la guerre une quarantaine d'ambulances grâce à un ensemble de souscriptions de plus cinq cent mille francs. D'où le convoiement des blessés dont parle Wurtz dans une lettre à Willm.

Tout en accomplissant son devoir et en assumant des tâches routinières, Wurtz semble très éprouvé par la défaite. Des lettres montrent à quel point l'annexion de l'Alsace l'affecte. Wurtz se préoccupe de ses proches, de ses élèves alsaciens Willm et Le Bel. Le Bel toujours sur place, va se rapatrier à Paris. En témoigne cette lettre du 17 mars adressée à son élève Willm.

"Paris 17 mars 1871

Mon cher Willm,

J'ai reçu votre première lettre au retour de saint Valery d'où j'ai ramené ma famille en bonne santé. Votre seconde m'est arrivée hier et je m'empresse d'y répondre en vous rassurant au sujet de votre voyage. Nous ne commencerons pas les manipulations avant le mois d'avril. Je suis heureux d'apprendre que vous allez bien, ainsi que madame Willm et votre famille. Vous n'avez pas eu tort de vous préoccuper au sujet des émeutes de Paris-Montmartre. Aujourd'hui on se bat. J'espère que la victoire restera au droit et au bon sens et que cette convulsion sera la dernière. Il est temps que cela finisse.

⁶⁰² Les historiens du protestantisme préfèrent utiliser le terme "évangélique", plutôt que "orthodoxe". Dans cet écrit qui ne se prétend être une histoire du protestantisme, "évangélique" et "orthodoxe" seront utilisés indifféremment, sauf en cas de référence à un historien ou en cas de citation."

⁶⁰³ André Encrevé, "Les protestants et la Commune de Paris" ; *Christianisme social*, n°2 de 1971, p. 372. L'auteur précise que le président du Comité de secours pour les soldats blessés était le général de Chabaud-Latour et les autres vices-présidents étaient Léon de Bussierre, J. Delaborde, Gustave Monod et F. Monnier. Les protestants évangéliques (ou autrement dit : orthodoxes) sont souvent qualifiés à tort d'être politiquement plus "à droite" que les protestants libéraux. André Encrevé montre dans son article, que les opinions ecclésiastiques et religieuses des uns ou des autres n'ont pas de relations directes avec leurs choix politiques. Le terme libéral ne peut en aucun cas être perçu de la même manière en théologie protestante qu'en politique. Cette thèse paraît tout à fait convenir à Wurtz qui membre de la Société centrale protestante d'évangélisation (orthodoxe) n'en est pas moins très libéral en politique, comme on a pu déjà le voir dans les chapitres précédents.

Caventou reviendra lundi de Saint-Valery où j'ai passé 6 jours après avoir conduit un convoi de soldats blessés et malades à Boulogne et Calais. C'était mon second séjour. Le premier qui a coïncidé avec votre départ n'a été que de 3 Jours.

J'ai des nouvelles de Le Bel qui va bien et qui nous revient. Veuillez présenter mes respects à madame Willm et croyez-moi votre tout dévoué. Ad. Wurtz. "⁶⁰⁴

Wurtz s'inquiète aussi de la guerre civile naissante qui empêche le retour au calme. Dans cette lettre Wurtz montre son attachement au "droit et au bon sens". D'après Encrevé, la plupart des protestants voient dans l'insurrection un danger de retour à la monarchie, et en Thiers le seul homme capable d'asseoir la République.⁶⁰⁵ Si l'insurrection est très critiquée dans les écrits protestants évangéliques et libéraux de l'époque, c'est également parce qu'elle est en dehors de ce "droit" que Wurtz réclame. Le retour au bon sens, désiré par Wurtz, confirme assurément l'idée développée par l'auteur qu'il existe une tendance chez les protestants de l'époque de "résoudre tous les problèmes, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux, etc., en termes moraux."⁶⁰⁶ Une autre adressée à Scheurer-Kestner montre l'inquiétude qu'il peut avoir pour ses proches d'Alsace. "Que de changements hélas ! Depuis ma dernière lettre et surtout depuis mon avant dernière. Espérons que nous surmonterons cette crise et que nous pourrons tous nous remettre au travail. Mais vous, qu'allez-vous devenir en Alsace ?"⁶⁰⁷

En ce début d'année 1871, comme le montre sa lettre à Willm, ce qui inquiète principalement Wurtz, ce sont les combats civils.

⁶⁰⁴ Lettre d'origine inconnue, dont une photocopie m'a été donnée par le professeur Jean Jacques (1917-2001).

⁶⁰⁵ André Encrevé "Les protestants et la Commune de Paris" ; *Christianisme social*, n°2 de 1971, p. 372. Dans son article, Encrevé précise très justement que nombreux étaient les protestants ouvriers et artisans dont on ne sait pas grand-chose quant à leur engagement politique notamment durant la Commune, puisque ne se sont généralement exprimés par écrit que les notables. Néanmoins, Encrevé note que 2% des déportés étaient protestants, "le protestantisme rassemblant alors environ 2% de la population française, les protestants ont donc participé à la Commune dans une proportion voisine de celle de leur importance dans la communauté française."

⁶⁰⁶ Encrevé, André, "Les protestants et la Commune de Paris" ; *Christianisme social*, n°2 de 1971, p. 388.

⁶⁰⁷ BNUS : MS 5983. Fonds Scheurer-Kestner, lettre de Wurtz à Scheurer-Kestner du 2 septembre 1871.

De la capitulation à la Commune

La capitulation ne peut être admise par tous, notamment par le peuple de Paris qui a subi pour rien la famine durant des mois avant de subir l'humiliation de la défaite. Ainsi, dès la fin 1870, on entend parler des partisans de la Commune⁶⁰⁸ qui ont fondé l'espoir d'une république à construire. Leur rêve fut ébranlé par un gouvernement qu'ils n'ont pas choisi et qui a décidé pour eux la reddition. Ces Communeux (comme on les appelle alors)⁶⁰⁹ décident de constituer leur propre pouvoir à l'intérieur de Paris mais aussi dans d'autres grandes villes comme Lyon, Saint-Étienne, Dijon, Narbonne, Toulouse, Marseille et Limoges.⁶¹⁰

En France, en étant un peu caricatural, on peut distinguer trois camps : Thiers, Favre et leur volonté d'armistice ; les Communeux, composés en partie des Blanquistes comme Flourens, Vallès..., et enfin ceux du gouvernement de la défense nationale exilés à Bordeaux. Dans ce troisième camp, on trouve Schoelcher, Scheurer-Kestner, Lauth, Naquet, Gambetta... Ils font partie de ceux qui n'acceptent pas la défaite et surtout les termes de l'armistice qui amputent le territoire français. Ils n'adhèrent pas non plus à ce gouvernement dit "de la rue" qui se met en place à Paris.

À Paris, règne depuis la proclamation de la République, un esprit de "lutte à outrance". Le général Trochu disposait d'une force militaire telle que la défaite ne pouvait être envisagée par le peuple. Près de 185000 soldats, marins ou mobiles, appuyés par une garde nationale de 380000 hommes mal entraînés et mal armés car issus pour beaucoup du peuple volontaire de Paris.⁶¹¹ L'idée de résistance est donc bien ancrée ; elle glisse petit à petit vers celle de révolution.

⁶⁰⁸ "Variétés", article 9068, *J. méd. chir. prat.*, février 1871, p. 143.

⁶⁰⁹ En effet le terme "Communard" n'apparaît que bien longtemps après la Commune dans un sens péjoratif. Ainsi à l'instar d'Encrevé ou de Beyer et de bien d'autres historiens seul le terme "Communeux" sera utilisé pour non seulement porter le moins de suggestivité possible, mais également pour ne pas écrire d'anachronisme.

⁶¹⁰ Serman, William, *La Commune de Paris*. Paris : Fayard, 1986. p. 405-424.

⁶¹¹ *Histoire de la France contemporaine*. 3, 1835-1871. [Paris] : Éditions sociales : Livre club Diderot, 1979. p. 343.

Alors que Gambetta continue la lutte à outrance en province, le 28 janvier, Jules Favre signe, à Paris, un armistice de 21 jours, acceptant le désarmement de ce peuple qui commence à lui faire peur. Bismark voulant signer avec un gouvernement légitime demande des élections. Elles ont lieu le 8 février 1871. On y retrouve les trois tendances. Mais les amis communs de Wurtz et de Scheurer-Kestner, vont être pris en un étau. Thiers est désigné comme chef du pouvoir exécutif et président de l'Assemblée. Le gouvernement de la défense nationale de Gambetta n'a plus de raison d'être. Paris et les Communeux, refusant la capitulation, obligent le gouvernement de Thiers à s'installer à Versailles. Le premier mars, les députés alsaciens et lorrains, ainsi que quelques membres du gouvernement de la défense nationale comme Gambetta démissionnent. Bien que les députés alsaciens démissionnent, les alsaciens de Paris ou émigrés ne n'entrent pas massivement dans la Commune. Roland Beyer en a identifié exactement 204, mais il précise deux points. Le premier est que parmi tous les exécutés de la semaine sanglante, la majorité n'a pu être identifiée, et que par conséquent certains pouvaient être alsaciens. Le deuxième point précisé est le pourcentage très important (71, 6 %), parmi ces 204 alsaciens Communeux d'ouvriers, domestiques ou journalistes. Les notables alsaciens ne se sont tenus à l'écart de ces Communeux.⁶¹²

Par contre, des notables alsaciens comme Scheurer-Kestner, Schoelcher, Lauth, vont s'investir dans le gouvernement de la défense nationale, puis dans le "Comité de conciliation", future "Ligue républicaine des droits de Paris". Wurtz, de par l'École de médecine, connaît bien ces membres du gouvernement de Gambetta qui vont, pour la plupart, essayer de concilier Versailles et la Commune. Il y a Naquet, Lauth, Clemenceau et surtout son élève Scheurer-Kestner. Par ce dernier, il connaît Gambetta, Chauffour, Floquet...

⁶¹² Beyer, Roland, "Un combat pour la liberté : les deux cents Alsaciens de la Commune de Paris" *La Commune : Revue d'histoire de l'association des amis de la Commune de Paris 1871*. 1979, n° 13 pp. 9-40.

Un doyen dans la Commune

Wurtz à Versailles

Les cours d'été, qui devaient reprendre à la Faculté le 27 mars, sont ajournés *sine die*. En effet "l'affaire des canons" du 18 mars marque le début de la révolte des Parisiens. Le 26 mars, les meneurs de la révolte organisent des élections municipales. Le 28 mars, la Commune est proclamée comme nouveau gouvernement de la République.

La Commune prend rapidement conscience de la nécessité d'une forte présence médicale pour les blessés, mais aussi des écoles d'enseignement afin de fonder les réformes qu'elle envisage.

Le 17 avril 1871, le journal officiel de la Commune écrit : "Les professeurs de l'École de médecine ont abandonné leur poste ; les cours sont suspendus."⁶¹³

Le *Journal de médecine et de chirurgie* déplore le silence des professeurs, des savants et l'ajournement de l'ouverture de la Faculté, mais s'élève contre "une opinion intéressée" qui prétend que savants et professeurs ont lâchement déserté leur poste.⁶¹⁴ En avril 1871, on peut lire, en réponse, une protestation du professeur Pajot dans *l'Avenir national*.

"L'officiel a publié ce matin : les professeurs de l'école de médecine ont abandonné leur poste". (...) Mes collègues ont, pendant le siège, rempli leurs devoirs avec patriotisme. Nous avons fait des médecins pendant tout le bombardement. Depuis la guerre civile, nous avons obéi au seul chef que nous reconnaissons, le Doyen, élu par nous. Ouvrir les cours aujourd'hui est une pensée folle. Comment un homme éclairé, un penseur, un professeur, se désintéresserait des malheurs de la patrie, au point de conserver le calme et la froideur d'esprit nécessaire aux questions scientifiques !

⁶¹³ *Journal officiel - publication de la commune -* : n°79 (1871, 20 mars)-3e année, n°144 (1871, 24 mai), Paris : [s.n.], 1871, appel des membres de la Commune délégués à la commission de l'enseignement. du 17 avril 1871.

⁶¹⁴ *J. méd. chir. prat.*, avril 1871, article 9060, p.145.

Comment, les élèves, ces jeunes gens instruits, aux idées généreuses, écouteront, avec tranquillité, la parole de leurs maîtres, quand le sang ruisselle des deux cotés !

Quels Français, quels citoyens serions-nous donc !

Non, nous n'avons point abandonné notre poste, nous avons interrompu un enseignement impossible."⁶¹⁵

Pourquoi est-ce Pajot, simple professeur d'accouchement et des maladies des femmes, qui répond à cette attaque à la place du doyen Wurtz ? Et pourquoi Pajot précise-t-il que les professeurs n'obéissent qu'à la seule autorité qu'ils reconnaissent : celle du doyen ?

En fait en avril 1871, Wurtz n'est plus à Paris mais à Versailles sur ordre du recteur de l'Académie. Le décanat ayant été "abandonné" par son titulaire, la commune veut choisir elle-même le doyen de la Faculté de médecine. Elle fait d'abord appel à Alfred Naquet, agrégé de la Faculté qui se trouve dans le Vaucluse, où il vient d'être élu député, au moment de la commune de Paris. Naquet refuse. La Commune appelle alors le professeur Piorry qui n'a, lui non plus, fait aucune démarche dans ce sens.

Or bien qu'absent Wurtz n'entend pas abandonner son poste ni se faire remplacer. Le 1^{er} avril 1871, il écrit une lettre au journal le *Gaulois*.

"Monsieur le rédacteur,

Dans votre numéro du 31 mars, vous annoncez que j'aurais été obligé de donner ma démission de doyen de la Faculté de médecine de Paris. Je prends la liberté de vous informer que je n'ai pas cessé de remplir ces fonctions et que je suis resté à mon poste, à Paris, jusqu'au 31 mars, jour où M. le ministre de l'Instruction publique m'a donné l'ordre de le quitter pour me rendre à Versailles."⁶¹⁶

Au moins, les choses sont claires. Wurtz, même à Versailles se considère doyen de la Faculté de Paris. Il accepte assez mal l'ordre du recteur de l'Académie ou du ministre de l'Instruction publique d'aller à Versailles. Il s'en excusera souvent, notamment auprès de l'Académie de médecine dont il est président. Quand le 30 mai 1871 il revient, il s'excuse de son absence qu'il ne justifie que par un ordre. En tant que doyen, il était obligé de suivre cet ordre. Pourtant de nombreux professeurs et surtout professeurs

⁶¹⁵ *J. méd. chir. prat.*, avril 1871, article 9060, p.145.

⁶¹⁶ *J. méd. chir. prat.*, avril 1871, article 9080, p.190.

attachés aux hôpitaux sont restés tout le temps de la Commune, y compris pendant la semaine sanglante. L'École de médecine étant occupée par de nombreuses réunions, un petit groupe de professeurs menés par Gavarret décide de faire cours à l'hôpital Beaujon. Ainsi, Axenfeld, Gubler et Dolbeau ainsi qu'un agrégé, Duplay, ont inauguré le 1^{er} mai des cours théoriques et pratiques très suivis par les élèves de l'hôpital et quelques praticiens des alentours⁶¹⁷. Il est tout de même impressionnant de constater que, exception faite pour la semaine sanglante, l'Académie des sciences et l'Académie de médecine se sont réunies comme si de rien n'était durant tout le Siècle et la Commune de Paris, c'est à dire de septembre 1870 à juin 1871. Si leurs préoccupations durant le Siècle ont été tournées presque exclusivement vers des problèmes relatifs à ce Siècle telles la nourriture, l'hygiène, la crémation des corps..., durant la Commune, les communications scientifiques semblent s'éloigner en général du contexte politique. Ainsi de février à avril 1871, le sujet principal de l'Académie de médecine portera sur les dangers de l'alcoolisme. Si ce thème apparaît totalement étranger à l'histoire qu'est en train de vivre Paris, il n'en est pas moins pour certains une des causes de la défaite française. Pour Dechambre ce que devrait retenir l'histoire, ce qui a été la défaite, ce n'est pas la perte de l'Alsace et la Lorraine, c'est le coup d'état de quelques uns pour renverser un coup d'État, c'est l'indiscipline de la populace, leur ivrognerie ...⁶¹⁸

Trois doyens pressentis par la Commune : Naquet, Piorry, Dupré

La réponse de Naquet à l'appel de la Commune est de nature à montrer la complexité de la situation et la difficulté de concilier loyautés scientifiques et politiques. Il a toujours entretenu les meilleures relations avec Wurtz. Alfred Naquet (1834-1916) est entré au laboratoire de chimie pure de l'École de médecine en 1859 et bien qu'agrégé en 1863, après un séjour en Italie, il revient en novembre 1865 à la Faculté de médecine de Paris. En 1867, il est arrêté pour la première fois après avoir organisé avec Émile Accolas (1826-1891), -juriste, exilé de l'Empire qui sera appelé par la Commune au décanat de la Faculté de droit- le congrès de la paix de Genève où il demande à l'assemblée de ne pas se séparer avant d'avoir voté la "flétrissure à la mémoire de Napoléon 1^{er}, le plus

⁶¹⁷ *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 16 du 19 mai 1871 p. 258 article "la Faculté vit encore. –les cours de clinique à l'hôpital Beaujon de A. Linas.

⁶¹⁸ *Gaz. hebd. med. chir.*, introduction à l'année 1871.

grand malfaiteur du siècle."⁶¹⁹ Wurtz aurait alors tout fait auprès du ministre de l'Instruction publique pour le faire libérer en le faisant transférer dans une maison de santé.⁶²⁰ Interné en maison de soin, il en profite pour énormément travailler. Outre des articles pour le *Dictionnaire de chimie* de Wurtz, il écrit *Religion, propriété, famille*. Il est arrêté une deuxième fois en 1869, pour la publication du dit livre. Il s'enfuit en Espagne où il prend une part active à l'insurrection républicaine de septembre-octobre 1869. L'insurrection échouant, il profite de l'amnistie accordée par l'Empereur pour le centenaire de la naissance de Napoléon 1^{er}, il rentre en France en novembre 1869, mais est déchu de son titre d'agrégé. Ne pouvant enseigner, il se réinscrit immédiatement dans le laboratoire de chimie pure de Wurtz pour mener des recherches scientifiques. En 1870, il suit le gouvernement de la défense nationale avec Scheurer-Kestner et Gambetta à Tours puis à Bordeaux. Le 8 février 1871, il est élu député du Vaucluse. Sa carrière politique fut un véritable fiasco, sauf pour la loi sur le divorce qu'il fit adopter en 1886. Il adhéra au boulangisme et trempa dans le scandale du canal du Panama. Plus vieux, il ne se pardonnera pas ses propres erreurs. Comme chimiste, Wurtz le considère comme l'un de ses meilleurs élèves. Wurtz lui demande régulièrement de le remplacer dans ses cours de 1865 à 1869. C'est sous sa direction et dans son laboratoire que Naquet fait ses principales recherches scientifiques. Scheurer-Kestner le présente ainsi :

*"Alfred Naquet est une des plus curieuses figures que j'ai rencontrées dans ma vie. Je fis sa connaissance en 1867 au laboratoire de Wurtz à l'École de médecine, où travaillait mon frère Albert. Naquet était alors agrégé à la Faculté de médecine, et le plus bel avenir s'ouvrait devant lui. On le considérait comme un des futurs maîtres de la science. En fait, il eut été mieux à sa place dans une chaire de chimie qu'au Parlement."*⁶²¹

Son aptitude et son ardeur pour les recherches scientifiques sont de même signalées par Wurtz en 1869 juste après son retour d'Espagne.⁶²²

⁶¹⁹ Alfred Naquet, *Autobiographie*, *Revue d'histoire politique et constitutionnelle*, mars 1989.

⁶²⁰ *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 47 du 22 nov. 1867, p. 752.

⁶²¹ A. Scheurer-Kestner, *Souvenirs de jeunesse*, Paris : E.Fasquelle, 1905. p. 219.

⁶²² Cité par Jack D Ellis, *The Physician-Legislators of France*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990. p. 29.

D'une nature attachante, Naquet l'était assurément d'après de nombreux témoignages. "Savant, artiste, philosophe, écrivain, orateur, politique, intelligence encyclopédique en premier chef, voyageur endiablé, Juif Errant, vagabond..."⁶²³

Naquet est l'un des éléments du noyau dur de l'école de recherche de Wurtz. Ayant adopté la théorie atomique que Wurtz lui a enseignée, il la défend, avec son maître, notamment dans de nombreux écrits parus dans les revues scientifiques⁶²⁴ mais aussi des revues comme : *La philosophie positive*.⁶²⁵ En 1867, il écrit *Principes de chimie fondée sur les théories modernes* ouvrage remarquable de clarté qui, vite épuisé, est réédité quelques mois après sa première parution. Dans son introduction, Naquet déclare péremptoirement : "La plupart des chimistes reconnaissent qu'il est temps de mettre un terme à un système d'étude essentiellement rétrograde et faux."⁶²⁶

Quelques lignes plus loin, après avoir rappelé son attachement aux idées et au personnage de Wurtz, il présente son ouvrage comme une introduction élémentaire aux *Leçons de philosophie chimique* que Wurtz vient de faire paraître.

Naquet aurait-il accepté cette fonction usurpée à son cher maître, s'il avait été à Paris ? Rien n'est moins sûr.

La charge que la Commune lui offrait pouvait le tenter. En effet, réorganiser l'enseignement médical n'est pas sans intéresser Naquet.⁶²⁷ La preuve en est que six mois après la fin de la Commune, le 5 décembre 1871, il dépose devant l'Assemblée nationale un projet de loi sur la réorganisation de l'enseignement médical.⁶²⁸ Ce projet est résumé comme suit : Le corps enseignant serait séparé du corps examinant qui serait

⁶²³ Proth, Mario, *Alfred Naquet*, Paris : A. Quantin, 1883. [Célébrités contemporaines] p. 3.

⁶²⁴ Notamment dans les *Bulletins de la société chimique de Paris* et dans le *Monit. sci. (Paris)* où il s'occupe de la rubrique "Compte rendu des progrès chimiques".

⁶²⁵ Naquet, "de l'affinité" *La philosophie positive* n° N° 2. - Septembre-Octobre 1867, p. 313 – "De l'atonicité" *La philosophie positive* N° 4. - Janvier-février 1868, p. 85.

⁶²⁶ Naquet, A. *Principes de chimie fondée sur les théories modernes*, 2eme édition Paris : F. Savy, 1867, p. 1

⁶²⁷ Naquet, A. *Proposition de loi tendant à réorganiser l'enseignement de la médecine*, Versailles : Impr. de Cerf, (s. d.), Assemblée nationale. Session 1871. N ° 672A. – Naquet, *Proposition de loi (...) étudier la révision générale de la législation de l'an XI en ce qui concerne l'enseignement et l'exercice de la médecine et de la pharmacie, présentée par MM. Naquet, Bourgeois, Chevandier, Cochery, Dufay, Gent.*, Versailles : Impr. de Cerf, (s. d.), Assemblée nationale. Année 1872. N ° 884.

⁶²⁸ *J. méd. chir. prat.*, janvier 1872, article 9236, p. 46.

lui nommé à vie. Les officiers de santé seraient supprimés, le grade de docteur non nécessaire à la pratique médicale pour laquelle il faudrait juste avoir la licence. Il n'y aurait plus qu'une faculté celle de Paris, celle de Montpellier serait supprimée.⁶²⁹ Les baccalauréats nécessaires à l'inscription seraient remplacés par un examen de mathématiques, et tous les frais d'études seraient supportés par l'État. Le *Journal de médecine et de chirurgie pratique* commente ainsi le projet. "M. Naquet est centralisateur et autoritaire, ce qui ne doit pas surprendre de la part d'un ancien favori de la Commune."⁶³⁰

Projet de loi jugé trop strict à la limite du dictatorial, il n'est même pas discuté.

Quant à Pierre Adolphe Piorry (1794-1879), professeur de clinique médicale que Wurtz aurait fait démissionner en 1866, la fonction de doyen lui a échappé mais, il accède par arrêté du 11 mai 1871 de la Commune à celle de chirurgien de bataillon dans les milices fédérées. Mais tout comme pour le poste de doyen, apparemment Piorry n'était pas du tout au courant de cette nomination. Aussi, écrit- il au *Journal officiel* :

"Je viens de lire au Journal officiel ma nomination comme médecin d'un bataillon de la garde nationale.

*Je déclare formellement que cette nomination a été faite à mon insu et que je ne puis l'accepter. Je ne refuserai jamais mes soins à qui que ce soit, à quelque parti que les malades appartiennent, mais j'ai rendu assez de services à l'humanité pour vouloir et pouvoir garder dans toutes les circonstances la liberté de mes actions."*⁶³¹

Piorry est jugé par ses biographes comme "un des hommes les plus extraordinaires de son époque".⁶³² "Piorry était considéré comme une nature ardente et loyale, comme un esprit rebelle à la convention et aux préjugés, inflexible dans sa tendance logique" L'appel de la Commune vers Piorry, s'il est insistant, est surtout marquant. En effet, il

⁶²⁹ *Gaz. hebd. med. chir.*, 48 du 29 décembre 1871 p. 780.

⁶³⁰ *J. méd. chir. prat.*, art. 9237, février 1872, p. 49.

⁶³¹ *J. méd. chir. prat.*, mai 1871, article 9096, p. 238.

⁶³² Sur Piorry voir P. Labarthe, 1868, "Pierre Piorry (1794-1879) ", dans *Nos médecins contemporains*, p. 249 et Paul Busquet, *Les biographies médicales*, 3eme année, 1929, Paris : J.B. Baillière, p. 221. et Chereau, Achille, *Le Parnasse médical français*. Paris : A. Delahaye, 1874. p.433-437.

est d'abord appelé pour diriger l'École de médecine, puis un bataillon mais aussi en tant que médecin légiste sur ordre du commissaire de police C. Blond et du juge d'instruction A. Lelong, pour expertiser le 13 mai 1871 des ossements découverts dans l'église Saint-Laurent du 10ème arrondissement. Ces ossements étaient susceptibles de prouver les assassinats perpétrés par les gens de l'Église.

Dans un rapport daté du même jour, Piorry certifie que les ossements de dix-huit femmes sont tellement vieux qu'il ne peut même pas dater l'époque des décès. Il s'agissait en fait d'un ancien cimetière, sur lequel l'église avait été construite et non la preuve que l'ecclésial était responsable d'un carnage. Étranges préoccupations en pleine guerre civile !⁶³³

Enfin un troisième Doyen aurait été pressenti : le "père Dupré".⁶³⁴

Simon Dupré (1814-1883) appelé familièrement le "père Dupré" est décrit comme un anatomiste, opérateur, un peu bohème, poète, philosophe et professeur.⁶³⁵ Professeur libre d'anatomie à l'École pratique de médecine, il est très apprécié des étudiants pour son excentricité.

Gros petit, la figure festonnée d'une barbe noire, le nez toujours barbouillé de tabac, tel est au physique le docteur Dupré.

*M Dupré est très connu de tous les élèves et de tous ceux qui aiment à trouver réunis le talent réel et un noble caractère. Poussé par une vocation irrésistible le docteur Dupré est un héros, je pourrais même dire un martyr de l'enseignement libre.*⁶³⁶

Il est nommé comme on l'a vu par Vaillant et Treillard pour seconder Paul Reclus à la réouverture de l'École de médecine durant la Commune.

⁶³³ *Gaz. hebd. med. chir.*, n° 20 du 16 juin 1871 p. 328.

⁶³⁴ Cette information ne se trouve apparemment que dans Gueniot, Alexandre. *Souvenirs anecdotiques et médicaux 1856-1871*. Paris : J.B Baillière 1927. p. 203. Cependant comme Dupré était à Paris et participait à la réorganisation de la Faculté avec Reclus sous la direction de Vaillant, il serait étonnant que si un tel poste lui avait été proposé il eût refusé.

⁶³⁵ Sur Dupré voir Chereau, Achille, *Le Parnasse médical français*. Paris : A. Delahaye, 1874. p. 195-196 et Genty, *Les biographies médicales*, Paris : J.-B. Baillière, 1932-1934, Chap. sur Sappey, p. 199.

⁶³⁶ Labarthe, Paul, *Nos médecins contemporains*. Paris : Lebigre-Duguesne libraires éditeurs, 1868. article le docteur Dupré.

La Commune et les médecins

Si Naquet comme Piorry sont pressentis pour diriger l'École de médecine, c'est que pour la Commune, il est nécessaire d'avoir un doyen présent, sur les lieux, pour faire appliquer toutes les nouvelles réformes qu'elle envisage. En effet, la Commune a besoin pour fonctionner et être reconnue comme gouvernement non seulement de réformer l'administration mais aussi d'assurer les services publics. Considérant que la fuite du doyen et celle des professeurs retardent l'avènement de son organisation sociale et surtout, ayant besoin de médecins pour les nombreux blessés, la commune engage deux réformes qui vont vite avorter.

La première n'est qu'un palliatif au manque de personnel soignant. Edouard Vaillant, alors délégué à l'instruction publique, crée le 21 avril, une commission de l'enseignement composée par Courbet, Verdure, Miot, Vallès, Clément. À l'assemblée du 27 avril, contre l'avis de Vallès, Miot propose que les étudiants de médecine ayant subi leurs 5 examens de doctorat et qui se trouvent dans l'impossibilité de présenter une thèse, fussent autorisés à exercer. Ils auraient le titre de docteur, sur simple production d'un certificat de l'École, à condition de soutenir leur thèse dans un délai d'un an.⁶³⁷

Les étudiants de médecine, surtout les internes, souvent logés dans les hôpitaux, n'avaient pas attendu cette proposition pour exercer leur art dans les ambulances et hôpitaux. On a vu dans un chapitre précédent, que Madeleine Brès occupe le rôle d'interne des hôpitaux sous la proposition et direction de Broca, dès le siège de Paris.

La seconde mission d'Édouard Vaillant est de rétablir l'enseignement, interrompu le 17 mars, à l'École de médecine. Après la tentative avortée pour nommer un nouveau doyen ou plus précisément un directeur, il décide de reprendre la décision votée le 17 avril, juste avant sa prise de fonction, qui consiste à laisser aux médecins, professeurs et étudiants eux-mêmes le soin de réorganiser cet enseignement avec la liberté d'en modifier les structures.

Afin d'engager ces changements, la Commune charge les professeurs et docteurs Dupré, Rambaud et Reclus de réfléchir et de mettre en place une réforme de l'enseignement médical⁶³⁸. Pour enclencher toute réflexion, il faut nommer une commission

⁶³⁷ Dommanget, Maurice, *L'enseignement l'enfance et la culture sous la Commune*, 1964.

⁶³⁸ Maitron, Jean, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* [Ressource électronique, CD Rom], article : Dupré.

représentative du personnel médical. Un appel est lancé dans ce sens. Cette commission doit être élue par les intéressés et composée d'un médecin délégué par arrondissement, de trois délégués élus par les professeurs libres et de dix par les étudiants. Chacune de ces catégories doit se rassembler séparément et élire ses propres délégués, lesquels arrêteraient un projet de réorganisation qui serait remis à la commission de l'enseignement puis présenté par elle à la Commune pour décision.

Vu l'urgence de faire cesser un pareil état de choses, la commission de l'enseignement décide :

Les docteurs en médecine et les officiers de santé de chaque arrondissement, exerçant à Paris, sont invités à se réunir samedi prochain, 22 avril, heure de midi, à leurs mairies respectives, à l'effet de nommer deux délégués par arrondissement.

Les étudiants en médecine inscrits à l'École, les internes et externes des hôpitaux, sont également invités à se réunir samedi prochain, 22 avril, heure de midi, au grand amphithéâtre de l'École afin de nommer dix délégués.

Les citoyens docteurs Dupré et Rambaud convoqueront leurs collègues, professeurs libres, à une réunion spéciale dans laquelle il sera procédé à l'élection de trois délégués.

Ces divers mandataires, ainsi désignés, munis de leurs pouvoirs, se réuniront le dimanche suivant, 23 avril, heure de midi, au grand amphithéâtre de l'École de médecine, où ils arrêteront un projet de réorganisation médicale, sous la direction d'un président et de deux assesseurs nommés par l'assemblée. Dans le cas où ils le jugeraient nécessaire, ils composeront une commission de cinq membres, chargés de fixer les bases de ce projet, qui sera ensuite discuté en réunion générale des délégués chargés de la convoquer le plus tôt possible.

Le projet, ainsi que le procès-verbal résumant les discussions, seront communiqués à la commission de l'enseignement, siégeant à l'hôtel de ville, et présentés par elle en séance générale de la Commune, appelée à statuer définitivement.

Les citoyens délégués aux mairies sont invités à mettre une salle à la disposition, des intéressés.

Paris, le 17 avril 1871.

Cinq cent élèves et médecins se sont réunis, sous la présidence de Paul Reclus aidé de Rambaud et Dupré dans le grand amphithéâtre. Ils se déclarent nettement contre toute ingérence de la Commune dans leurs affaires.⁶⁴⁰ Ils refusent, par conséquent, d'élire leurs délégués "pour ne reconnaître d'aucune manière la Commune."⁶⁴¹ Quant aux médecins d'arrondissement, ils ne se sont même pas réunis ; pas plus que les professeurs libres⁶⁴². Quant aux médecins et chirurgiens des hôpitaux, ils auraient déclaré qu'ils démissionneraient si on leur imposait un bureau central composé de collègues non parvenus par concours.

La Commune ayant grand besoin des médecins exerçant dans les hôpitaux, abandonne assez rapidement son projet, de peur de les voir quitter Paris. Le service médical et chirurgical de la Garde nationale était à ce point désorganisé par manque de personnel que la Commune fit appel à deux reprises aux étudiants de médecine. Le 28 avril, le chirurgien principal de la 10ème légion, le docteur Briguel, leur demande de venir s'inscrire à la mairie du 10ème arrondissement. Le 16 mai, le docteur Debeney, chirurgien principal de la 18e légion, leur rappelle qu'un décret de réorganisation les admet dans le service médical au rang de chirurgien aide major pour les titulaires de 16 inscriptions⁶⁴³. Or, tous ces appels étant non entendus, la Commune prend la décision suivante :

"Le directeur général de l'Assistance publique, Considérant qu'un très grand nombre de médecins et autres agents du service médical des hôpitaux et hospices ont abandonné leurs fonctions et déserté leur poste où les appelaient les besoins des malades et des blessés;

⁶³⁹ *Journal officiel - publication de la commune -* : n°79 (1871, 20 mars)-3e année, n°144 (1871, 24 mai), Paris : [s.n.], 1871, appel des membres de la Commune délégués à la commission de l'enseignement. du 17 avril 1871.

⁶⁴⁰ J.P. Martineaud, *La Commune de Paris, l'Assistance publique et les hôpitaux en 1871*, Paris : L'harmattan, 2004, p. 71.

⁶⁴¹ Dommanget, Maurice, *L'enseignement l'enfance et la culture sous la Commune*, 1964. p. 32.

⁶⁴² *Gaz. hebd. med. chir.*, n°13 du 28 avril 871, p. 224.

⁶⁴³ Dommanget, Maurice, *L'enseignement l'enfance et la culture sous la Commune*, 1964, p. 120.

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir à ces vacances, de façon à ce que les malades ne souffrent en aucune façon de ces coupables désertions, et qu'il convient que le directeur de l'Assistance publique s'appuie sur les lumières et l'expérience d'hommes spéciaux, qui soient à la fois pratiques et républicains, arrête :

Une commission médicale de trois membres est instituée auprès du directeur de l'Assistance publique, et, sur sa proposition, étudiera, et au besoin inspectera les services, de façon à ce que le directeur, sous les rapports et les présentations qui lui seront proposés, puisse aviser et pourvoir à tous les services en souffrance, et prendre telles mesures qui lui paraîtront justes et convenables; Cette commission est composée des citoyens : Regnard, docteur en médecine, ex-interne des hôpitaux ; Gadaud, docteur en médecine; L. Levraud, docteur en médecine.

*Le directeur général, TREILLARD.*⁶⁴⁴

Durant la Commune, un médecin fait beaucoup parler de lui, il s'agit d'Albert Regnard, le même Regnard élève interne des hôpitaux en 1865, qui a été condamné pour avoir pris part au congrès de Liège et dont Wurtz a essayé d'obtenir la grâce auprès de l'Empereur après sa condamnation. Pendant la Commune, Regnard est en même temps médecin légiste et secrétaire général de la préfecture de Police. Collaborateur du *Journal officiel de la Commune de Paris*, il fit également partie d'une Commission médicale comprenant les docteurs Gadaud et L. Levraud (accusé d'être monté en chaire pour défendre Sée en 1867), adjoint de Treillard, directeur de l'Assistance publique.⁶⁴⁵ Charles Victor Jaclard, déjà rencontré au congrès de Liège en 1865, et lors des troubles à l'ouverture du cours de Sée, en 1866 et enfin en 1868 lors de l'attaque du Clergé contre l'enseignement de la Faculté, fait également beaucoup parler de lui durant la commune. Élu adjoint au maire du XVIIIème arrondissement de Paris, Georges Clemenceau, il démissionne avec Clemenceau fin mars 1871 mais s'engage dans les bataillons de la garde nationale. Arrêté en juin 1871 et condamné aux travaux forcés à perpétuité comme Communeux, il s'évade de Versailles en septembre de manière si inattendue que

⁶⁴⁴ *Journal officiel - publication de la commune -* : n°79 (1871, 20 mars)-3e année, n°144 (1871, 24 mai), Paris : [s.n.], 1871, n° du 10 mai 1871.

⁶⁴⁵ Maitron, Jean, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* [Ressource électronique, CD Rom], article de Levraud.

son évasion est encore relatée par un inspecteur de police en 1874 alors qu'il est encore recherché par la police.⁶⁴⁶

"Jaclard s'est évadé adroitement, malgré la stricte surveillance des gardes-chiourmes. Il s'est éloigné des autres prisonniers et le commandant de la prison qui le prenait pour un visiteur le menaçait de le f... dedans s'il ne partait pas au plus vite, aussi Jaclard s'est-il empressé d'obéir à ce noble serviteur et il s'est réfugié à Paris. Il se trouverait aujourd'hui à Zurich."

Quant à Paul Reclus, autre médecin de la Commune, il est un jeune frère d'Élie et d'Élisée. Depuis le début de l'année scolaire 1870/1871, il est élève interne. Comme Dupré, il ne sera pas condamné après la Commune, il deviendra professeur de chirurgie et sera surtout connu pour avoir mis au point le principe de l'anesthésie locale.

Tandis que l'organisation de l'enseignement préoccupe le gouvernement de la Commune, elle préoccupe également le gouvernement installé à Versailles. Alors que la répression a commencé, qui annonce la Semaine sanglante, un Conseil supérieur de l'Instruction publique composé du duc de Broglie, de Wallon, et de l'évêque d'Orléans se réunit à Versailles. Il énonce un projet de loi sur sa propre constitution qui reflète les hésitations d'un gouvernement qui ne sait ni si cette République va durer ni quelle sera la place du parti monarchique et des églises. Il propose un conseil supérieur de l'instruction composé de :

- 8 membres choisis par l'Assemblée nationale ;
- 4 archevêques ou évêques (élus par leurs collègues, comme pour les autres membres qui suivent) ;
- un ministre de l'église de la confession d'Augsbourg ;
- un ministre de l'église protestante ;
- un membre du consistoire central israélite ;
- 3 membres de la cour de cassation ;
- 3 membres de l'Institut ;
- 5 professeurs : un du collège de France, un de la Faculté de droit, un de la Faculté de médecine, un de la Faculté de sciences, un de la Faculté de lettres ;
- 8 membres des universités et de l'enseignement libre.⁶⁴⁷

⁶⁴⁶ Voir Arch. pref. police: BA 1123. Dossier Jaclard, Rapport du 20 juillet 1874 non signé.

Il y aurait donc un Conseil composé de plus de membres religieux et de professeurs de l'enseignement libre que de professeurs issus du public. C'est à l'évidence un conseil qui donnerait la priorité à l'enseignement libre et religieux.

Il est certain qu'un tel conseil ne peut avoir l'assentiment des partis de gauche et encore moins de la Commune. Ce projet n'aboutira pas, d'autant plus qu'il n'existe pas encore d'université libre.

L'école de médecine, lieu de rassemblement.

L'École de médecine ne ferme pas ses portes sous la Commune, malgré l'absence de son doyen. Si les cours n'ont pas lieu, le grand amphithéâtre reste comme de coutume un lieu de rassemblement de la Commune.⁶⁴⁸ La seule différence est que l'autorisation du doyen, pour l'occupation du grand Amphithéâtre, n'est, au moins après son départ, ni demandée, ni accordée.

Le club de l'École de médecine

Une des premières réunions qui a lieu dans le grand amphithéâtre de la Faculté est celle du club de l'École de médecine. Le 21 novembre 1870, l'amphithéâtre est comble. Le sujet de cette réunion est un compte rendu de visite faite à l'Hôtel-de-ville pour demander à ce qu'un certain M. Herisson choisisse entre les fonctions de maire du 6eme arrondissement ou celle d'adjoint délégué à la mairie de Paris⁶⁴⁹. Sa séance du 28 décembre est très vivement critiquée par Molinari. "Le club de l'école de médecine (...) avait mis ce soir à son ordre du jour "l'organisation du travail", et il ne s'est occupé, en conséquence, ni des prussiens, ni du gouvernement, ni de la question du bois de

⁶⁴⁷ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°15 du 12 mai 1871, p. 255.

⁶⁴⁸ En effet, on a déjà vu que l'amphithéâtre servait, avec autorisation du doyen, de lieu de réunion non seulement pour les étudiants de médecine et de droit mais aussi pour des ouvriers. Voir chap. Wurtz et le vice-recteur Mourier.

⁶⁴⁹ Molinari, Gustave de, *Les clubs rouges pendant le siège de Paris*, Paris : Garnier frères, 1871. p. 100-105.

chauffage. On se serait cru dans la salle de la Redoute à l'époque où l'on inaugurerait les réunions publiques"⁶⁵⁰

Très vite dans le rapport, on voit poindre la question de l'adhésion aux doctrines de l'Association internationale des travailleurs (AIT). La veille, le journal du Club de l'École de médecine est né. *La lutte à outrance* paraît du 27 décembre 1870 au 18 janvier 1871. Bien qu'indépendant de l'appel du même nom par Gambetta, *La lutte à outrance* suit à ses débuts le même but : la résistance contre la Prusse. Le club de l'École de médecine est l'un de ces clubs qui gagnent avec la Commune un pouvoir politique, puisque chaque arrondissement élit un maire représentant et c'est dans ces clubs que se jouent ces représentations politiques.

Le Club de l'École de médecine adhère d'un bloc à l'AIT en janvier 1871 et subsiste durant toute la Commune. Aucun nom d'étudiant en médecine ou de médecin ne figure parmi les membres. Ce club compte à sa tête, entre autres, un ingénieur (C. Beslay), un mathématicien (G. Genillier), une cuisinière (R. Jardinad), un journaliste (A. Levy), un homéopathe (J. J. Pillot), un cuisinier (E. Lacord), une relieuse (N. Le Mel), un sculpteur (L. Niquet), un peintre (Vercelletti César). Ce club a adhéré au manifeste dit de la salle Molière à l'adresse de la province. Ce manifeste voulait rétablir la vérité sur les déroulements de la Commune de Paris contre la publicité négative qu'en faisait Versailles au travers des journaux provinciaux.

Le grand amphithéâtre ne sert pas uniquement au Club de l'École de médecine mais aussi à d'autres réunions. Pour exemple, on peut citer la grande réunion du 19 février 1871 des imprimeurs, écrivains, et dessinateurs lithographes de Paris pour rédiger un manifeste dans lequel il demande à tous les imprimeurs et éditeurs de Paris de licencier leurs homologues allemands reçus en apprentissage. Wurtz est encore en poste à ce moment. A t-il donné son autorisation pour ce rassemblement ?

Ligue d'union républicaine des droits de Paris

Dans le grand amphithéâtre s'est réunie également le 13 avril 1871 à 16h, la Ligue

⁶⁵⁰ Molinari, Gustave de, *Les clubs rouges pendant le siège de Paris*, Paris : Garnier frères, 1871. p.191-194.

d'union républicaine des droits de Paris, ancien Comité de conciliation.⁶⁵¹ Elle est fondée le 5 avril 1871 pour rechercher une médiation entre Paris et Versailles. Cette ligue était en partie constituée de ceux qui, après les négociations de Thiers et Bismarck ont lancé l'appel de la guerre à outrance refusant les conditions d'un Armistice qui se dessinaient déjà. Puis, l'Armistice signé, ayant vu la guerre civile naître, ils ont fait le maximum pour la faire avorter en jouant les médiateurs politiques.⁶⁵² Mais chacune de leurs démarches, qu'elles soient auprès des membres de la Commune et surtout auprès de Thiers, avorte.⁶⁵³ Parmi les premiers de cette ligue, on peut citer Charles Floquet, beau-frère de Scheurer-Kestner, Victor Schoelcher et Jean Greppo -des amis de Scheurer-Kestner-⁶⁵⁴ Charles Lauth, du laboratoire de Wurtz, ⁶⁵⁵ Clemenceau, de l'École de médecine mais aussi ami de Scheurer-Kestner et d'Édouard Grimaux,⁶⁵⁶ les docteurs Dubois - ancien doyen de l'École de médecine -, Onimus, Villeneuve, Bertillon, Coldereau, Collineau, Dereins, Paul Reclus. La plupart, "non hostiles à la Commune sans l'approuver, et surtout sans la soutenir par quelque action que ce soit, ont pu secourir parfois les fédérés et firent campagne pour l'Amnistie."⁶⁵⁷

Cette ligue qui fait suite au comité de conciliation ne disparaît qu'après la Semaine sanglante. La réunion au grand amphithéâtre de l'École a voté : "Reconnaissance des droits de Paris à se gouverner, à régler, par le conseil librement élu et souverain dans la

⁶⁵¹ Sur la ligue voir Lefevre, André, *Histoire de la ligue d'union républicaine des droits de Paris*. Paris : G. Charpentier, 1881. 364 p. notamment p. 28 de l'édition de 2003 sur le programme de la Ligue d'Union Républicaine des droits de Paris.

⁶⁵² *Les révolutions du XIXème siècle, 1852-1872, Affiches, feuilles volantes, documents divers*, ed. Edhis 1988, non paginé.

⁶⁵³ W. Serman, *La Commune de Paris (1871)*, Paris : Fayard, 1986, p. 234 et suiv. et p. 437 et suiv.

⁶⁵⁴ Arch. pref. police : dossier Greppo BA 1100 annonce a la préfecture de police du 10 avril 1876 d'un banquet en l'honneur de l'élection de Greppo, Jean député.

⁶⁵⁵ Sur la participation de Charles Lauth à la ligue voir AN : 49AP1 "Charles Floquet" notamment les procès verbaux des séances de la Ligue.

⁶⁵⁶ Pour en savoir plus : J.B. Duroselle, 1988, *Clemenceau*, Paris : Fayard. pp. 109 et suiv. Sur les rapports entre Clemenceau et Grimaux voir Claude Viel, Marie-Christine Journaux et Michel Marché, "Un pharmacien Rochefortais célèbre, Édouard Grimaux, Membre de l'Académie des sciences" *Roccafortis*, 3^e série, tome III, n^o 19, janvier 1977, p. 126-138. [En ligne] <http://seucaj.ifrance.com/grimaux.htm> consulté le 20 novembre 2006.

⁶⁵⁷ Maitron, Jean, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* [Ressource électronique, CD Rom].

limite de ses attributions, sa police, ses finances, son assistance publique, son enseignement et l'exercice de la liberté de conscience."⁶⁵⁸

En outre, la ligue vote le 5 avril 1871, que la garde de Paris soit exclusivement confiée à la garde nationale composée de tous les électeurs valides.⁶⁵⁹ Autrement dit, cette ligue qui se veut conciliatrice reconnaît implicitement le gouvernement de la Commune, puisqu'elle reconnaît à Paris le droit de se gouverner entièrement et d'être défendue par une garde nationale, telle celle qui a refusé l'Armistice et dont Thiers a eu peur, au point de vouloir la désarmer et d'en appeler pour cela aux autres armées françaises. Cette ligue, composée de tant de médecins, sans compter Lauth, ne pouvait qu'être connue de Wurtz. Mais il faut reconnaître que tous les membres de cette ligue étaient déjà des militants, ce qui comme déjà dit, est loin d'être le cas de Wurtz.

Enfin le 14 avril 1871, lendemain de la réunion de la Ligue, le grand Amphithéâtre de la Faculté accueille Gustave Courbet et plus de 400 personnes pour la première réunion de la Commission fédérale des artistes. Cette commission, présidée par Courbet rassemble quelques grands noms comme Daumier, Pottier, Corot, A. Gill...etc

Entre le Club de l'École de médecine, le syndicat des imprimeurs-relieurs, la Ligue des droits de Paris, et la Commission fédérale des artistes, les locaux de l'École de médecine sont donc loin d'être désertés. Qui organise le planning d'occupation de l'amphithéâtre ? Qui donne l'autorisation de réunion ? Qui ouvre les portes ? Le secrétaire et le gestionnaire de l'École sont dès le début partis de Paris. Mais si en temps de paix seuls le doyen ou un de ses assesseurs en a le pouvoir, rien de dit qu'il s'agit d'eux ou de l'un d'eux.⁶⁶⁰

Aux premiers jours de juin 1871, suite à la Semaine sanglante, le gouvernement de la Commune n'existe plus. Du côté des dégâts qu'auraient pu occasionner les combats,

⁶⁵⁸ "Ligue d'union républicaine des droits de Paris, comité du 6^e arrondissement", reprint : *les révolutions du XIXe siècle 1852-1872, Affiches, feuilles volantes et documents divers*, Paris : Edhis, 1988.

⁶⁵⁹ Lefevre, André, *Histoire de la ligue d'union républicaine des droits de Paris*. Paris : G. Charpentier, 1881. p. 28.

⁶⁶⁰ Il faut peut-être rappeler que c'est Wurtz qui donnait son accord au Ministre contre le vice-recteur pour des réunions d'étudiants ou d'ouvrier dans le grand amphithéâtre. Voir chap. "Des hommes et des doctrines".

l'école n'a que très peu souffert. Un commencement d'incendie éclata dans un laboratoire à la suite d'une chute de deux bocaux de matière inflammable. Les murs souffrirent de quelques éclats d'obus.⁶⁶¹ Le *journal de médecine et de chirurgie* célèbre la fin de la Commune et les représailles versaillaises. "Nos Facultés, nos écoles, nos cours se rouvrent de toutes parts devant des auditeurs avides d'instruction."⁶⁶²

À Paris, c'est le 12 juin qu'ils reprendront, jusqu'au 15 août 1871. Les examens se dérouleront jusqu'au 31 août.

Au mois d'août, la célèbre cérémonie de fin d'année a bien lieu, avec la distribution des prix et récompenses pour les années universitaires 1869/1870 et 1870/1871. Par décret du 9 septembre 1871, Wurtz est nommé, avec entre autres Trélat, Bouchardat, membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique.⁶⁶³ Wurtz retrouve également son poste de doyen, ses laboratoires, ses élèves.

Tout semble reprendre son cours normal.

⁶⁶¹ Maurice Dommanget, *L'enseignement l'enfance et la culture sous la Commune*, 1964. p. 120.

⁶⁶² *J. méd. chir. prat.*, juin 1871, article 9097, p. 241.

⁶⁶³ *J. méd. chir. prat.*, octobre 1871, article 9186, p. 477.

L'École aux lendemains de la Commune

La rentrée de l'année universitaire 1871/1872, aurait dû se dérouler comme les quatre précédentes : sans séance solennelle, sans discours. Pourtant, le 17 novembre 1871, pour l'ouverture des cours, il y eut quelques discours. Verneuil, Brown-Séquard, et Robin, font chacun une petite allocution patriotique qui fut acclamée par les étudiants. Jamais, aucune rentrée scolaire n'a suscité autant d'enthousiasme.⁶⁶⁴ Mais l'École et ses étudiants n'ont pas oublié le Siège de Paris et la Commune. Durant encore au moins un an, cet épisode les hante.

Le temps des comptes est venu.

Face à certaines allégations, la communauté des médecins affirme haut et fort qu'elle fut présente durant la Commune malgré les dangers des dernières semaines et cite le sauvetage de l'Hôtel de ville et de Notre-Dame par les étudiants de pharmacie et de médecine comme preuve. Mais la presse comme la *Revue rose* n'hésite pas à crier au scandale quand les médecins et étudiants sont décorés après guerre. Pour elle, nombre d'étudiants et autres jeunes médecins ont tout fait durant la guerre pour ne pas aller au combat et se sont, d'après Émile Alglave, directeur de la revue, cachés dans les ambulances où ils n'avaient aucune compétence. Après guerre, ils sont décorés en masse. Pour lui il s'agit moins d'un scandale que d'une grave inconséquence, quand on sait que les malades préfèrent rechercher des médecins décorés.

Le professeur Piorry qui fut très sollicité par la Commune, à son corps défendant, est catalogué par Georges d'Heylli, dans son *Livre rouge de la Commune*⁶⁶⁵ comme Communeux. Ce livre, paru en 1871, est une liste noire, dénonciatrice de tous ceux qui ont eu quelques fonctions au sein du gouvernement de la Commune. Elle inclut 225

⁶⁶⁴ *Revue rose*, n°21 du 18 novembre 1871, p. 481.

⁶⁶⁵ G. D'heylli, 1871, *Le livre rouge de la Commune*, Paris : Dentu.

noms de médecins ou chirurgiens dont la plupart s'étaient bornés à garder durant la Commune la fonction qu'ils avaient sous le siège de Paris.⁶⁶⁶

En conséquence, de nombreuses lettres de réclamation affluent. D'Heylli, auteur de la liste, a bien voulu en publier quelques unes. Les docteurs restés en poste du siège de Paris à la Commune invoquent leur sentiment de devoir. Ainsi un certain Dr Le Maguet, écrit qu'après avoir refusé le poste sur lequel la Commune l'avait placé, il est nommé par elle à celui qu'il occupe depuis des années comme médecin-major, le même qu'il occupait durant le Siège. Enfin il finit sa lettre par cette petite phrase cinglante : "Au fait, peut-être y a-t-il plus de mérite à rester chez soi qu'à quitter Paris, qu'à déserrer son poste ..."⁶⁶⁷

Les partis pris durant la Commune déclenchent de nouveaux troubles dès la réouverture de l'École. D'après Martineaud, si peu de médecins ou élèves ont adhéré complètement à la Commune, parmi la communauté soignante, nombreux, surtout chez les cliniciens et les élèves internes, furent ceux qui restèrent sur place en déclarant prendre le parti des blessés. Dans les hôpitaux, les médecins usèrent pour la plupart de leur autorité pour empêcher l'ingérence de la Commune puis des Versaillais. Pendant la Semaine sanglante, ce sont les ambulances, créées pendant le siège, qui eurent le plus de tourments. L'histoire a retenu celle installée au séminaire Saint-Sulpice et dirigée par le docteur Ferdinand-Valère Faneau qui était très loin d'adopter les idéaux de la Commune. À l'entrée des Versaillais, un Capitaine Blanchet, le met en joue en lui demandant de lui désigner les fédérés. Comme il répondit qu'il n'y avait que des blessés, il fut exécuté immédiatement. Les troupes entrèrent dans les salles, quatre-vingts exécutions s'ensuivirent⁶⁶⁸.

⁶⁶⁶ Ce travail de dénonciation avait été précédé de peu d'un autre exactement identique d'Henri Duguiès H. Duguiès, 1871, *Le livre d'or de la Commune*, cité par d'Heylli, 1871. Non retrouvé.

⁶⁶⁷ G. D'heylli, *Le livre rouge de la Commune*, Paris : Dentu, 1871. p. 161.

⁶⁶⁸ J.P. Martineaud, *La commune de Paris, l'Assistance publique et les hôpitaux en 1871*, Paris : l'Harmattan, 2004.

1872, l'affaire Dolbeau

Le statut d'hôte des blessés dans un hôpital est une règle fondamentale de la déontologie des médecins. Et les étudiants accusent certains professeurs de l'Ecole de médecine de ne l'avoir pas respectée durant la Semaine sanglante. Wurtz doit intervenir un an après la fin de la Commune pour essayer de calmer les accusations.

Plusieurs versions de cette affaire sont données par la presse. *La Revue rose* de 1872⁶⁶⁹ raconte qu'un soldat blessé, engagé de force parmi les fédérés, entré dans l'hôpital Beaujon, aurait été dénoncé par le professeur Dolbeau à l'arrivée des Versaillais. Le soldat, nommé Bredon, aurait été fusillé si un général versaillais ne l'avait sauvé du peloton. *Le Journal de médecine et de chirurgie*⁶⁷⁰ parle lui de deux soldats fédérés, livrés aux Versaillais, dont un aurait été passé par les armes.

L'ouvrage de Martineaud s'appuie sur le rapport d'enquête.⁶⁷¹ Juste après la Semaine sanglante, Dolbeau, qui s'était réfugié hors de Paris, revient après quelques jours prendre son poste à l'hôpital Beaujon. Le lendemain, il signe neuf autorisations de sorties de convalescents. Parmi ces heureux patients, un lieutenant fédéré hospitalisé depuis quinze jours, Bredon. Au moment de signer sa sortie, un étudiant lui fait remarquer que sur le papier de sortie, le patient est passé du grade de lieutenant des fédérés à celui de soldat de Versailles. Dolbeau, flairant une duperie, enrage et demande qui a changé la pancarte. Sa surveillante, une sœur, promet d'enquêter et revient le soir en disant que l'auteur de la falsification est introuvable tout comme le fameux Bredon. Dolbeau, ayant peur d'être impliqué dans cette fuite d'un fédéré, va chez le lieutenant Linskins, pour tout lui raconter. Quelques jours passent et Bredon, qui avait été caché par l'aumônier de Beaujon, se livre à la police et s'en sort en prétextant avoir été enrôlé de force dans la Commune. D'ailleurs, il était ancien de Crimée et l'aumônier plaida pour lui. Pourtant on ne sait comment, le bruit courut qu'il avait été exécuté et ce, à cause de la dénonciation de Dolbeau. Pour rehausser l'histoire, deux internes, Powell et Reverdin, signalent que la plupart des fédérés qui avaient été sauvés par leurs soins furent fusillés par les Versaillais. Et tous deux démissionnèrent immédiatement du service de Dolbeau. Les trois versions s'accordent sur ces démissions ce qui n'est pas

⁶⁶⁹ *Revue rose*, n° 39 du 23 mars 1872, p. 909.

⁶⁷⁰ *J. méd. chir. prat.*, art. 9273, avril 1872, p. 149.

⁶⁷¹ *Gaz. hebd. med. chir.*, Article "Variétés" du n°15 du 12 avril 1872, p. 238-239.

sans "prouver" pour les lecteurs de la presse médicale que quelle que soit la version, la démission simultanée des deux internes fait la preuve d'un comportement immoral du médecin.

Un an plus tard, quand Dolbeau veut reprendre ses cours à l'École de médecine, cent cinquante étudiants manifestent dans l'amphithéâtre en criant "à l'assassin".⁶⁷² D'après *Revue rose*, le rassemblement des étudiants est si important que l'amphithéâtre est comble et que les étudiants occupent cours et rue. Dolbeau ne peut rien faire. Wurtz intervient pour calmer le jeu. Il utilise les mêmes arguments que pour le soulèvement des étudiants contre Tardieu en 1870. Il n'y a pas lieu de juger le professeur, puisque c'est le médecin qui est incriminé. Il fait placarder aux portes de la Faculté une note précisant que le lendemain ne seraient admis aux cours de Dolbeau que les étudiants munis de leur feuille d'inscription ; que tout nouveau trouble entraînerait la suspension des cours et examens. Dolbeau refuse de s'expliquer en amphithéâtre comme le lui demandent les étudiants. Les manifestations gagnent vite en importance. Les étudiants élèvent une barricade place de l'Odéon et comme le désordre s'amplifie, Wurtz ferme la Faculté pendant trois semaines. Une commission, formée de médecins des hôpitaux, est chargée d'enquêter sur les faits reprochés à Dolbeau. Mais suite à une demande d'interpellation par Alfred Naquet⁶⁷³ sur le bureau de l'Assemblée nationale, le ministre de l'Instruction publique demande qu'une autre enquête soit menée, non par des médecins mais par des administrateurs de l'Assistance publique. Les cours ne pourront rouvrir qu'après publication de cette enquête et sur demande du ministre⁶⁷⁴. Faut-il rappeler que c'est Alfred Naquet qui, l'un des premiers, réclamera l'amnistie des fédérés en 1875 ? Le 12 avril, la conclusion de l'enquête est publiée. Elle précise qu'il n'y a pas de suite à donner aux faits reprochés à Dolbeau. Le 15 avril, les cours ouvrent de nouveau mais avec des précautions encore jamais vues pour les cours de Dolbeau. Wurtz demande à ce que seuls les étudiants préalablement inscrits aux cours puissent entrer et que ces entrées soient dûment contrôlées. Quarante étudiants se sont inscrits et présentés au cours, vingt, après avoir sifflé le professeur sont immédiatement ressortis. Le cours se déroule dans le calme devant la vingtaine restante. Pourtant les journaux continuent de parler de l'évènement. Dechambre prend fait et cause pour Dolbeau, dans

⁶⁷² *Le National* du 22 mars 1872.

⁶⁷³ *Gaz. hebd. med. chir.*, Article "Variétés" du n°13 du 20 mars 1872, p. 208.

⁶⁷⁴ *Revue rose*, article chronique du n°40 du 30 mars 1872, p. 956.

la *Gazette hebdomadaire*, en précisant que le médecin ne s'était déclaré que parce qu'on lui avait volé sa signature pour le responsabiliser devant l'autorité. Émile Alglave, rédacteur de *la Revue rose*, précise alors, que la substitution faite sur la pancarte du malade ne justifie en rien la dénonciation de Dolbeau, puisque le contenu de cette pancarte est couvert par le secret professionnel et cela même devant un tribunal.⁶⁷⁵ L'affaire malgré le jugement est loin d'être finie : le 10 août 1872, Wurtz doit encore intervenir. Béclard, condamne ouvertement l'action de Dolbeau dans son cours. Il est acclamé par les élèves mais la commission administrative des hôpitaux condamne cette intervention publique du professeur Béclard. L'assemblée des médecins condamne, elle, la nullité morale d'une enquête confiée à des administrateurs et non à des médecins, seuls garants à ses yeux de la déontologie médicale. Six ans après, à la mort de Dolbeau, ses collègues rappellent sur sa tombe qu' "un malade de l'hôpital doit être un hôte, et la personne d'un hôte est sacrée"⁶⁷⁶

⁶⁷⁵ *Revue rose*, article chronique du n°43 du 20 avril 1872, p. 1005.

⁶⁷⁶ Martineaud, Jean-Paul, *La commune de Paris, l'Assistance publique et les hôpitaux en 1871*, Paris : l'Harmattan, 2004. p. 146.

Les Alsaciens à l'École de médecine de Paris

Suite à l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, se pose la question du transfert de la Faculté de médecine de Strasbourg. Deux écoles provinciales de médecine y voient une occasion de devenir facultés avec le droit de décerner les grades. Lyon et Nancy. À la fin mai 1871, c'est Lyon qui semble avoir été choisie pour le nombre de ses étudiants et surtout pour les hôpitaux qui fournissent assez de matière à l'étude de la pratique médicale, contrairement à Nancy. Wurtz se prononce clairement pour que ce soit Lyon qui accueille la Faculté de Strasbourg. En effet, les représentants de la Faculté de médecine de Strasbourg, avec à leur tête, le doyen Joseph Alexis Stoltz veulent directement traiter avec le gouvernement pour le convaincre que Lyon est une destination qui leur est plus favorable.⁶⁷⁷

"Dans ces démarches, dit Stoltz, j'ai été accompagné par mes collègues, Bigaud, Hirtz, et Hechel, le doyen de la Faculté de médecine de Paris M. Wurtz, Alsacien, élève de Strasbourg. C'est lui qui nous a obtenu une audience de M Thiers, Wurtz ayant exprimé les souhaits strasbourgeois de transfert vers Lyon. Thiers déclara, "Je suis Lorrain mais je prendrai tous les vœux et tous les arguments exprimés."

Pourtant, si Lyon est de par la taille et l'importance de son École mieux disposée à devenir Faculté, le gouvernement préférerait Nancy, une ville frontalière avec la nouvelle Allemagne. Cette proximité ne peut être que bénéfique, pour qui veut "étudier" ses voisins.

"Le ministre de l'Instruction publique a pris la résolution de deux Facultés une à Nancy et l'autre à Lyon. La Faculté de Lyon aura les professeurs de Strasbourg et sera plus importante à cause de la multiplicité des hôpitaux. Celle de Nancy sera plus spécialement réservée aux savants car il y sera créé des laboratoires de physique chimie et de physiologie. Ses savants devront étudier plus spécifiquement le mouvement scientifique en Allemagne et nous renseigner sur les travaux de nos voisins⁶⁷⁸

⁶⁷⁷ Cité par Grillat, Jean Pierre, "La candidature et l'accueil de Nancy", *Histoire des sciences médicales*, 2000, t. 34, n°2, p. 154.

⁶⁷⁸ *Gaz. hebd. med. chir.*, n°42 du 17 novembre 1871. p. 684.

Le 11 avril 1874, Wurtz est chargé d'un cours spécial de chimie moderne à la Faculté des sciences. Durant une année, ce cours sera gratuit et son indemnité sera versée au Conseil supérieur pour la reconstruction de la Faculté de Strasbourg à Lyon et Nancy⁶⁷⁹.

Nombreux sont les Alsaciens qui ont choisi la nationalité française et quitté définitivement leur pays natal. D'après Edmond About, sur une population alsacienne de un million six cent mille personnes, un million cent mille ont opté pour la nationalité française, dont six cent mille auraient émigré.⁶⁸⁰ Wurtz opte pour la nationalité française le 27 juin 1872⁶⁸¹.

Parmi les nombreux élèves de Wurtz, les Alsaciens représentent plus de quarante pour cent de l'effectif. 56 % de ces élèves alsaciens entrent au laboratoire à la suite du conflit franco-prussien.⁶⁸² Il est donc possible de dire avec son élève Hanriot,⁶⁸³ que le laboratoire de Wurtz devient après 1870 une sorte de refuge politique pour les chimistes alsaciens. L'emploi courant du dialecte alsacien au sein même du laboratoire leur permettrait de pallier au "mal du pays". Au lendemain de la guerre de 1870, le laboratoire de Wurtz devient un lieu de rendez-vous pour tous les chimistes alsaciens, même ceux qui avaient quitté le laboratoire depuis longtemps comme Le Bel ou ceux qui n'y ont sûrement jamais étudié comme Schutzenberger.⁶⁸⁴ On y retrouve également Willm, Lebel, Scheurer-Kestner, Friedel, Lauth, Scheurer, Leser, ... et enfin l'ancien maître même de Wurtz, Amédée Cailliot qui fuyant Strasbourg, se réfugie à Paris chez son élève. Hanriot écrit :

"Au lendemain de la guerre de 1870 où Wurtz, avec son cœur de Français, se prodigua sans compter pour son pays, les chimistes alsaciens avaient pris pour rendez-vous son laboratoire qui leur semblait encore être un coin de la mère patrie : c'était Willm, Lebel, Scheurer-Kestner auquel il faut joindre Friedel,

⁶⁷⁹ AN : F/17/21890 feuille annonçant le cours.

⁶⁸⁰ About, E., *Alsace, 1871-1872*, Paris : L. Hachette, 1873. p. 261. Chiffres exagérés, si on suit Grelon, André, "L'Allemagne et la crise des intellectuels français après 1870", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, vol. 833 (1994), p. 10. Ici l'importance est donnée avant tout à la situation de devoir choisir une nationalité et d'immigrer ou non.

⁶⁸¹ AN : BB/31/501 : option pour la nationalité française : Wurtz.

⁶⁸² N. Pigeard, "un chimiste alsacien à Paris ?" *Bulletin de la société industrielle de Mulhouse*.

⁶⁸³ Hanriot, M. "Le centenaire de deux grands chimistes à Strasbourg", *Revue rose*, 20 (1921), 573-602.

Lauth, A. Scheurer, Schutzenberger qui l'avaient quitté depuis peu, mais y revenaient sans cesse comme l'oiseau revient à son nid; peu à peu les jeunes les remplacèrent : Ch Leser, Grosheintz, les Weisgerber, les Gundelach, Kienlen, Griner, etc. Bientôt enfin cette phalange reçue une recrue notable dans la personne d'Amadée Caillot, son premier maître de Strasbourg, à qui Wurtz témoignait une déférence qui allait presque à la vénération."⁶⁸⁵

Ensemble ces Alsaciens, qui retrouvent leur langue, leur religion, l'image de leur contrée dans le laboratoire de chimie de l'École de médecine, tentent de créer des institutions, comme pour transplanter l'Alsace à Paris.⁶⁸⁶ A cet égard, le premier grand exemple est la création de l'École alsacienne. Mais des initiatives qui sont moins restées dans les mémoires naissent également de ce réseau alsacien.

Dès le milieu de l'année 1871, Scheurer-Kestner et Charles Lauth fondent avec le soutien du docteur Onimus et un certain Seinguerlet, l'Association générale d'Alsace-Lorraine afin de récolter des fonds pouvant être donnés aux optants sans fortune voulant rester en France et principalement à Paris.⁶⁸⁷ Cet argent servait également de bourse d'études pour les enfants des optants. Cette association était en "rivalité" avec celle créée par ceux que Scheurer-Kestner appelle dans ses mémoires, les monarchistes alsaciens. La Société de Protection des Alsaciens Lorrains fondée par Keller, Lefébure et d'Haussonville, donnait sa préférence à une redistribution aux Alsaciens et Lorrains qui acceptaient d'émigrer en Algérie où le gouvernement français leur assurait un don de 100000 hectares⁶⁸⁸. Il est certain que pour leur Association générale, Scheurer-Kestner et Lauth, tous deux retournant régulièrement au laboratoire de Wurtz, ont fait appel à ce réseau dont ils étaient sûrs de trouver une grande partie dans le laboratoire de l'École de médecine. C'est dans ces associations de secours aux Alsaciens que l'on voit pour la première fois des élèves de Wurtz, pourtant de connivence dans d'autres causes, prendre des partis différents. Scheurer-Kestner et Lauth s'adjoignent Risler, Schutzenberger

⁶⁸⁴ Hanriot, M. Le centenaire de deux grands chimistes à Strasbourg", *Revue rose*, 1921, p.591 et suiv.

⁶⁸⁵ Hanriot, M., Le centenaire de deux grands chimistes à Strasbourg, *Revue rose*, 1921, p.591 et suiv.

⁶⁸⁶ Sur les réseaux alsaciens voir entre autres : Hau, Michel – Stoskopf, Nicolas, *Les dynasties alsaciennes*. Paris : Perrin, 2005. 607 p.-[12] p.

⁶⁸⁷ Voir les *Association générale d'Alsace et de Lorraine : rapport général*, Pais : imp. Lefebvre, 1871-1875, dans les rapports desquels il est noté tous les noms des cotisants, des donateurs, du comité des dames...

⁶⁸⁸ Scheurer-Kestner, Auguste, *Souvenirs de jeunesse*. Paris : Fasquelle Eugène, 1905. p. 272.

comme membre de l'Association générale d'Alsace-Lorraine, ils seront membre du comité directeur. Les frères Gundelach et Friedel sont membres par cotisation, Wurtz fait parfois quelques dons pour l'arbre de Noël. En revanche, il est certain que Wurtz et son élève Friedel⁶⁸⁹ sont parmi les trente membres du comité, et non simples cotisants ou donateurs de la Société de protection fondée par Keller et d'Haussonville et jugée par Scheurer-Kestner comme celle des monarchistes alsaciens.⁶⁹⁰ Cette information est d'autant plus surprenante que d'autres rapports de police montrent que Friedel est membre du comité républicain et qu'il a toutes les sympathies du parti républicain conservateur. De plus, Friedel, Scheurer-Kestner, Lauth et Wurtz forment un quatuor dans plusieurs entreprises telles les financements de l'Ecole alsacienne, ou l'AFAS. On verra Friedel, Lauth, Grimaux auprès de Scheurer-Kestner dans l'affaire Dreyfus et à la Ligue des droits de l'homme. Seuls les membres du comité de la Société de protection apparaissent dans les rapports. Excepté Friedel, aucun autre élève du laboratoire n'y apparaît. ⁶⁹¹ On peut seulement voir que Friedel a réussi à coopter les inspecteurs généraux des mines Daubrée et de Billy sur son lieu de travail. Par contre, les rapports de l'Association générale sont, par les différentes listes qu'ils offrent, une grande source d'information. Au Comité directeur, on retrouve les élèves de Wurtz : Charles Risler, Charles Lauth, Paul Schutzenberger. Mais on retrouve surtout le réseau familial et amical de Scheurer-Kestner avec Chauffour, Risler Kestner, Onimus. Le comité des dames est encore plus frappant, on y retrouve mesdames Kestner, Floquet, Charras, Ferry, Scheurer-Kestner, Cremieux, sans compter les Dollfus et les Koechlin. Dans les listes de cotisations annuelles ou de dons, on y retrouve tous les noms qui sont revenus le plus souvent dans tout ce récit, professeurs de médecine compris et même un membre de la famille de Wurtz : Oppermann. Cette accumulation, à l'Association, de cotisants proches de Wurtz permet de se demander pourquoi Wurtz et Friedel ont choisi la

⁶⁸⁹ Arch. pref. police, Dossier BA 1300 Wurtz, Paris le 5 juillet 1872 et Arch. pref. police Dossier BA 1087 Friedel, Paris le 5 juillet 1872.

⁶⁹⁰ Contrairement à ce qu'ont écrit, G. Bram et D. Fauque : "C. Friedel et C. Lauth se retrouveront après 1871 dans la fondation de l' "Association Générale d'Alsace-Lorraine". Voir : Bram, Georges – Fauque, Danielle, "Charles Friedel et Charles Lauth, Alsaciens, chimistes et citoyens." *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, 1994, n°2, p. 24.

⁶⁹¹ Friedel dans sa biographie de Wurtz note que ce dernier est un des premiers membres de la Société de protection des alsaciens lorrains, Friedel, Charles "Notice sur la vie et les travaux de Charles Adolphe Wurtz", *Bulletin de la Société chimique de Paris*, 1885, t. 2, p.p. XXIII.

Société de protection. Surtout qu'exceptés les deux inspecteurs des mines, il n'y a aucun réseau connu qui pourrait les lier aux autres membres. Ce choix s'explique d'autant moins que son président d'Haussonville n'est pas alsacien, mais lorrain (donc peu de chance qu'ils se soient connus par le réseau des Alsaciens). De plus, d'Haussonville, de la famille du duc d'Orléans par sa mère et des de Broglie par sa femme, est un catholique pratiquant et non un protestant. On ne peut donc penser que cette œuvre a été choisie pour un caractère religieux Cette précision est d'importance quand on sait que du laboratoire de Wurtz, les plus pratiquants religieusement sont justement les protestants Wurtz et Friedel. Enfin, incompréhension encore sur cette adhésion de Wurtz et Friedel à la Société de Protection, quand on sait que d'Haussonville sera élu par la droite républicaine au Sénat et que son second dans la société, Keller, est lui franchement monarchiste mais protestant. Aucune réponse ne sera donnée. De nombreuses lettres montrent que Wurtz est vraiment actif pour ces Alsaciens-Lorrains, demandant et obtenant des bourses d'études pour tel ou tel étudiant réfugié sans revenus.⁶⁹²

Le réseau alsacien ne cesse de s'étendre après 1870, et se manifeste jusque dans les demandes officielles de décoration ou de nomination. Par exemple, pour ce qui est de la légion d'honneur, on trouve dans les archives en juin 1884, soit un mois après la mort de Wurtz, qu'il faut décorer Willm en hommage à Wurtz⁶⁹³. Haller est présenté par Friedel⁶⁹⁴, Grimaux par Charles Lauth⁶⁹⁵, Lauth par Schutzenberger⁶⁹⁶ pour chevalier, par Maurice Dietz sénateur pour officier et enfin par Charles Marie Gariel pour

⁶⁹² AN : AJ¹⁶/6565 Lettre d'un certain Courtot, professeur à St Flour, du 27 avril 1874 "Votre dévouement et votre sympathie pour les alsaciens, les services nombreux que vous leur avez déjà rendus m'autorise à venir solliciter votre bienveillant et puissant concours pour l'un d'eux." Il demande une intervention pour son fils cadet infortuné qui, pour continuer ses études de pharmacie, a besoin d'être nommé infirmier dans la marine.

Autre lettre, celle d'un certain Khueneman, d'Alsace, du 15 janvier 1875 qui remercie Wurtz pour la demande qu'il a faite à la commission des alsaciens lorrains pour que soit attribué à son fils une somme de 1200fr pour qu'il puisse finir ses études de pharmacie, en plus de la somme Wurtz met à disposition de ce dernier les livres dont il aurait besoin.

⁶⁹³ F/12/5300 Lettre du ministre du 16/06/1884.

⁶⁹⁴ F/12/5165 Distinction honorifique : Haller.

⁶⁹⁵ LH/1202/68 Légion d'honneur : Grimaux.

⁶⁹⁶ FF/12/5186 Distinction honorifique : Lauth.

Commandeur⁶⁹⁷, Albert Scheurer par Jules Scheurer son frère.⁶⁹⁸ La correspondance de Wurtz montre également le fonctionnement de ce réseau. "Mon cher ami, Envoyez-moi votre frère (Albert). Je serai très heureux de l'accueillir et de diriger son éducation chimique..."⁶⁹⁹

La communauté alsacienne de Paris va non seulement se renforcer en nombre et en solidarité, mais aussi en popularité après l'annexion de l'Alsace-Lorraine. À chaque notice nécrologique rédigée sur l'un d'eux, la première caractéristique du personnage mise en avant est son appartenance à cette région. Berthelot dit de Wurtz,

*Né à Strasbourg, il y a soixante sept ans, Wurtz a été l'un des plus brillants représentants de cette heureuse alliance entre le génie germanique et le génie français, alliance trois fois féconde que nous avons su réaliser pleinement en Alsace dans le dix-neuvième siècle. (...) Wurtz réalisait l'alliance morale des deux races, non seulement par sa naissance, mais par son éducation, ses tendances doctrinales et par ses découvertes mêmes.*⁷⁰⁰

Les liens entre alsaciens se renforçant à Paris, Wurtz connaît donc une recrudescence d'Alsaciens dans son laboratoire, mais aussi, au sein de l'École, une affluence des élèves qui ont quitté la Faculté de médecine de Strasbourg et qui viennent finir leurs études à Paris en attendant une ou plusieurs Facultés. C'est également, grâce à cette affluence que Wurtz va pouvoir appuyer son argumentation pour non seulement demander plus de moyens, de nouveaux bâtiments mais également envisager d'utiliser la future loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, pour créer un enseignement supérieur protestant.

⁶⁹⁷ LH/1503/51 Légion d'honneur : Lauth.

⁶⁹⁸ LH/2477/11 Légion d'honneur : Scheurer.

⁶⁹⁹ Archives de la Bibliothèque Nationale cote NAFR 17379 f 289, Lettre de Wurtz à Scheurer Kestner (sénateur).

⁷⁰⁰ M. Berthelot, *Science et Philosophie*, (Paris, 1886), p.248.

Bilan de dix années de décanat

Pour Wurtz : des acquis, des déceptions

L'École pratique de médecine en phase d'être reconstruite, la loi sur la liberté de l'enseignement votée, les femmes acceptées, un nouveau laboratoire de chimie pure installé et subventionné par l'École des hautes études, un laboratoire de chimie biologique tout neuf, et un autre d'exercice de chimie pathologique en construction : en 1875, Wurtz peut dire qu'il a atteint plusieurs de ses objectifs. Il est reconnu de la plupart des académies nationales et internationales, l'École alsacienne et l'AFAS fonctionnent bien, il vient d'être élu maire du VII^e arrondissement et, comble du succès pour lui, en avril 1874 il est chargé de cours à la Sorbonne : "Mr Wurtz exposera les théories nouvelles de chimie organique et traitera ensuite des alcools et des composés qui s'y rattachent. Il terminera par l'étude des combinaisons."⁷⁰¹

Le 1^{er} août 1875, par décret de Mac Mahon, il obtient la chaire de chimie organique dans laquelle il enseignera la théorie atomique. Deux jours plus tard, le 3 août, il donne sa démission de doyen.

*"Les journaux ont annoncé que l'excellent et sympathique doyen de notre faculté venait de donner sa démission après dix années d'exercices, que cette démission était motivée par la fatigue résultant des détails multiples; toujours croissant de cette fonction administrative, et en raison de l'inconvénient qui en résulte pour le professeur de ne pouvoir plus donner à la science, dont il est un des maîtres, le temps qu'exige cette dernière"*⁷⁰²

A partir de 1880, il n'assure que rarement son cours à la Faculté de médecine, se faisant remplacer régulièrement par Bouchardat, Henninger, Hanriot.

Wurtz a-t-il démissionné pour les deux raisons généralement invoquées, la fatigue et la volonté de retourner à ses recherches scientifiques ? Cette démission semble réfléchie

⁷⁰¹ AN : F/17/21890 22 avril 1874 : affiche du cours.

⁷⁰² Dureau, *Note sur le décanat des facultés de médecine en France et à l'étranger : extrait de la Gazette médicale de Paris*, Paris : imp. Cusset, 1875.

puisqu'il dès mai 1875 il en parle dans une lettre au recteur au sujet de la reconstruction de l'école pratique de médecine : "(...) Au moment de quitter le décanat ce sera pour moi une satisfaction d'avoir mené à bonne fin une affaire de cette importance et qui me préoccupe depuis si longtemps."⁷⁰³

L'achèvement de ce projet l'autoriserait donc à prendre quelque repos. Fatigue, c'est effectivement le sentiment qui ressort le plus si l'on suit les dernières années du décanat.

D'après ses rapports et lettres au recteur, c'est le manque de matériel, le manque de personnel et les troubles des étudiants qui ont essentiellement pris le plus de force de Wurtz. Après l'avènement de la République, le ton des lettres et des rapports change et donne une impression de lassitude. Wurtz est las de se battre car chaque bataille en appelle une autre. Si au début de son décanat on peut lire constamment les mêmes phrases répétées inlassablement sur l'état des bâtiments comme: "Nos pavillons de dissections sont mal construits, mal ventilés, mal chauffés encombrés de tables et n'offrent à nos élèves qui s'y pressent qu'une installation misérable."⁷⁰⁴

Après la guerre on peut lire : "Un nouveau laboratoire consacré aux travaux de chimie biologique a été construit : il n'a pu être ouvert faute de fonds"

Il ne prend même pas la peine d'ajouter un commentaire. Plus loin dans le même rapport : "Vous voyez, Messieurs, c'est toujours la même note qui revient et la monotonie de mes doléances est la meilleure justification. Tous les ans, je répète que le statu quo ne peut pas durer et pourtant il dure: il dure avec un nombre d'élèves croissant sans cesse"⁷⁰⁵

Enfin dans son dernier rapport, perçoit une certaine satisfaction du minimum obtenu : "Après une attente de plusieurs années, nous avons pu inaugurer enfin le seul laboratoire d'enseignement vraiment digne de ce nom que possède la faculté, celui d'histologie. (...) Le laboratoire de chimie biologique a reçu une installation convenable mais c'est un laboratoire de recherche"⁷⁰⁶

⁷⁰³ AN : AJ¹⁶/6360 24 mai 1875, lettre de Wurtz au recteur.

⁷⁰⁴ AN : AJ16/6566 Rapport de Wurtz s.d. au recteur (à dater de fin 1866 ou début 1867).

⁷⁰⁵ AN : AJ16/6566 lettre de Wurtz au recteur du 4 novembre 1873 rapport de Wurtz au conseil académique pour l'année 1872-1873.

⁷⁰⁶ AN : AJ16/6566 Rapport au conseil académique du 14 nov. 1874 pour l'année 1873-1874.

Bien que le projet de reconstruction de l'École pratique soit presque finalisé, on a l'impression que Wurtz n'y croit plus. Aussi, on comprend que pour lui le vote de la reconstruction de l'École pratique, à l'assemblée nationale, est un des achèvements de son décanat. Pour Wurtz les conditions matérielles sont indissociables des moyens en personnel. Dès son arrivée au décanat, il met l'accent sur le problème des rémunérations du personnel et notamment des chefs de cliniques qui pour lui sont plus qu'indispensables aux exercices pratiques.

"Je n'hésite pas à dire que leur situation n'est pas en rapport avec leurs fonctions. Ils ne reçoivent qu'un traitement mensuel de 39, 50 fr. Je demande à ce que leur appointement soit élevé à 1200fr par an et j'émetts le vœu que le même traitement soit alloué au préparateur de botanique qui ne touche que 500 fr. par an

*Messieurs, l'insuffisance des traitements inférieurs est une entrave sérieuse pour le service. Est-il équitable de demander 8 à 10 heures d'un travail journalier à des employés, la plupart pères de famille, quand on leur offre des gages s'élevant à 720fr, 800fr, 900fr, par an. Ces traitements (..) ne permettent plus à de pauvres familles de pourvoir aux premières nécessités de la vie."*⁷⁰⁷

L'année suivante, il réitère : "Il est un point urgent sur lequel j'ai déjà appelé l'attention dans mon dernier rapport. C'est l'insuffisance du traitement des chefs de clinique interne (...) J'avais émis le vœu que leur traitement annuel soit porté à 1200 fr (..)"⁷⁰⁸

Wurtz rappelle qu'il a été plus heureux dans une autre démarche pour les divers employés. Plus aucun n'a de traitement inférieur à 800 fr. par an et il espère obtenir gain de cause pour les chefs de clinique. Il continue ainsi dans presque tous ses rapports annuels.

Sur ce point Wurtz peut être intransigeant quand il en a les moyens. Ainsi en 1869, lorsque le directeur de l'administration de l'Assistance publique demande à la Faculté des examinateurs pour l'examen de sages femmes, Pajot déclare que le directeur doit et s'était promis de rémunérer les examinateurs et que rien n'a été fait. "Mr le doyen prend l'engagement de faire remettre aux examinateurs le droit convenu, sinon dit-il, il se

⁷⁰⁷ AN : AJ¹⁶/6566 Rapport de Wurtz s.d. au recteur (a dater de fin 1866 ou début 1867).

⁷⁰⁸ AN : AJ¹⁶/6566 Rapport de Wurtz s.d. au recteur pour l'année 1867-1868.

propose de refuser d'apposer sa signature sur les certificats accordés aux sages femmes"⁷⁰⁹

Quand les salaires de ses proches collaborateurs sont jugés trop faibles, il n'hésite pas à les compléter d'une manière ou d'une autre. On a vu, par exemple, que c'est son indemnité de chef de laboratoire qui servit d'appointements à Henninger en 1872. Déjà, lorsque qu'il fait état de l'usage de rétributions payées par ses élèves pour essayer d'officialiser son laboratoire, il précise : "Une portion notable a servi à compléter les traitements insuffisants des préparateurs et des garçons de laboratoires, auxquels la réunion de tant d'élèves imposait un surcroît de travail"⁷¹⁰

L'importance que Wurtz accorde aux laboratoires, à leur entretien, tient autant à son idée de la recherche de haut niveau, qu'à son souci de formation des élèves. Les laboratoires, ou plutôt les exercices pratiques, ont la double vocation d'enseignement et de rapprochement entre le professeur et l'élève.

*"J'ai insisté fortement sur la nécessité d'organiser indépendamment de l'enseignement dogmatique du haut de la chaire, l'enseignement pratique par les laboratoires, par les conférences, par un commerce plus suivi et plus intime entre les maîtres et les élèves, seul moyen d'agrandir l'influence morale des uns de reformer les mœurs scolaires des autres."*⁷¹¹

Il va jusqu'à condamner l'exemple qu'il donne lui même par manque de moyens en tant que directeur de laboratoire.

*"Des laboratoires de chimie (...) à l'usage exclusif du professeur et de quelques élèves privilégiés ; point de laboratoire d'enseignement pour exercer les étudiants aux manipulations de la chimie et de la pharmacie; (...) alors qu'il serait si nécessaire de compléter l'enseignement oral par la démonstration pratique des choses, de faire fructifier les leçons magistrales par les entretiens familiers, de rehausser l'influence des maîtres par la relation personnelle avec les élèves."*⁷¹²

⁷⁰⁹ AN : AJ¹⁶/6255 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs séance du 28 avril 1869.

⁷¹⁰ AN: F/17/4020. Compiègne le 28 nov. 1865, lettre de Wurtz au ministre de l'Instruction publique.

⁷¹¹ AN AJ¹⁶/6566, Année 1870-1871 rapport de Wurtz au conseil académique.

⁷¹² Wurtz *Rapport à monsieur le ministre de l'Instruction publique sur l'État des bâtiments et des services matériels de la Faculté de médecine*, Paris : A. Parent, 1^{er} février 1872. , p. 4.

Afin que les étudiants ne se sentent pas laissés à l'abandon, loin de leur famille, Wurtz tente également au début de la République de rétablir une coutume en vigueur sous l'Empire. En effet, tous les trimestres, puis semestres, les parents des étudiants recevaient une lettre de la Faculté avec un rapport sur les notes et le comportement de leur enfant. Cette formalité ayant disparu sous le nouveau régime, en 1874, Wurtz demande son rétablissement non comme moyen de répression mais comme moyen d'exercer un peu de cette influence paternelle qui pour lui est nécessaire à toute éducation. Il obtient immédiatement satisfaction. "Nul moyen ne me paraît plus efficace ~~et plus moral à la fois~~, pour atteindre ce but que d'apporter à notre aide l'autorité tutélaire de père de famille et j'en vois la meilleure preuve dans les lettres de remerciement qui m'arrivent chaque jour à ce sujet."⁷¹³

Pour Wurtz, les troubles des étudiants ne sont pas exclusivement une affaire de morale et d'éducation. Dans sa perspective très "paternaliste", les troubles sont aussi le résultat de l'abandon de l'étudiant à lui-même, de son anonymat dans la masse.

Cependant, après plusieurs années de décanat, les désordres causés par les étudiants, sont également devenus l'une des sources de sa lassitude. Tandis que toutes les archives du début de son décanat montrent l'indulgence de Wurtz envers les élèves et même parfois une sympathie toute paternelle, ce paternalisme s'effrite et s'aigrit peu à peu. En témoigne ce rapport pour l'année 1871-1872 :

"Un incident qui s'est produit en dehors de la Faculté a profondément troublé un de nos cours. Servant de prétexte à des scènes tumultueuses, il a amené le renouvellement de ces désordres qui dans l'espace de sept années, ont sept fois affligé la faculté en témoignant de la décadence des idées de respects et de discipline. Cette fois encore la révolte a été combattue sans faiblesse et domptée sans concession. Le professeur a pu reprendre son cours et l'a achevé paisiblement."⁷¹⁴

Wurtz fait évidemment référence à l'affaire Dolbeau. Mais Wurtz ne parle plus ici de l'indulgence, de son "mais ils ont vingt ans". Il ne parle pas davantage de la "lutte comme condition d'existence et de progrès". Il parle ici de décadence morale et de révolte combattue.

⁷¹³ AN : AJ¹⁶/6566 Rapport au conseil académique du 14 novembre 1874.

⁷¹⁴ AN : AJ16/6566 Rapport de Wurtz au recteur du 20 novembre 1872.

Si Wurtz connaît des déceptions, Il connaît également quelques satisfactions par le nombre de réalisations faites durant ses dix années. Les femmes ont pu s'inscrire au doctorat contre l'avis de l'assemblée des professeurs, de l'Assistance publique et de l'inspecteur général de l'enseignement supérieur pour les écoles et facultés de médecine. En 1869, un crédit municipal, après un refus de l'État, a été obtenu pour la construction de deux laboratoires (micrographie et pathologie comparée) à l'École pratique. Après de nombreux échecs, il arrive à imposer des laboratoires de recherches cliniques et chimiques dans quatre hôpitaux, (Hôtel-Dieu, charité, Pitié, Cliniques)⁷¹⁵ relevant de l'Assistance publique ; à faire voter la reconstruction de la Faculté et de l'École pratique, à créer un laboratoire de chimie biologique et un d'exercice pratique de chimie médicale. Trois chaires sont créées et l'agrégation est de nouveau d'actualité. Enfin, la Faculté acquiert auprès du gouvernement quelque autonomie, dont celle du droit de l'assemblée des professeurs à se réunir sans avis préalable du ministère, et de droit de sanctionner, elle-même, les étudiants désignés par la préfecture de police pour faits mineurs sans passer par le Conseil académique. En dix années donc, le décanat de Wurtz n'aurait pas été sans conséquence pour l'évolution de la Faculté de médecine.

Un décanat jugé par ses contemporains

En matière de discipline et jusqu'à la fin de son décanat, Wurtz ne fut jamais perçu comme un "dompteur", ni par ses collègues, ni par les élèves, ni par les inspecteurs de police. On lui reconnaît plutôt un certain favoritisme envers ses propres élèves. Le 30 avril 1874, le Conseil académique a sanctionné un élève présenté à lui par la préfecture de police pour voie de faits. Si, pour les suites du Congrès de Liège, on a vu que c'est le Conseil académique qui a décidé des sanctions à donner, pour des faits mineurs, avant 1874, c'est aussi le Conseil qui sanctionne ou qui demande à la Faculté d'appliquer la sanction décidée par lui, selon que le cas présenté par la préfecture de

⁷¹⁵ Voir Corlieu, Auguste, *Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris 1794-1894*. Paris : Imp.Nationale, 1896. t. 1 p. 149-150

police.⁷¹⁶ Or en 1874, Wurtz réclame à la préfecture de police que les sanctions soient données par l'École pour les faits mineurs et que ce soit elle qui juge si le cas doit être renvoyé devant le Conseil académique. Dès lors, le procureur est en rapport direct avec la Faculté. Toutes les affaires disciplinaires passent en Assemblée des professeurs. Un an après, le 25 février 1875, cette autorité de la Faculté se trouve remise en cause, suite à l'indulgence de Wurtz pour l'un de ses élèves.⁷¹⁷

Un des élèves les plus méritants du laboratoire de chimie s'est livré à des voies de fait sur un agent. Il a été condamné par la justice malgré l'intervention du doyen. On a pu du moins atténuer la gravité de la peine. Le procureur de la république demande que la faculté lui applique une peine disciplinaire. M le doyen incline à l'indulgence. La faculté déclare que M Cazeneuve sera privé que d'une inscription.

Mais l'indulgence de Wurtz, pour son élève, comme pour d'autres pour lesquels il estime qu'un simple blâme est préférable au retrait d'une inscription qui ne punit que les parents de l'élève, puisqu'il leur faudra repayer cette inscription perdue, est loin de plaire au ministre de l'Instruction publique. Ce dernier estime que les peines disciplinaires de la Faculté à l'encontre des élèves signalés par le procureur sont on ne peut plus insuffisantes et que certains élèves auraient dû être renvoyés devant le Conseil académique. Wurtz tient bon et répond au ministre, via le recteur, que les peines infligées sont toutes très bien fondées et justifiées.

Ce paternalisme de Wurtz envers les étudiants peut, comme beaucoup de caractéristique de Wurtz, s'expliquer là aussi par sa religion ou plus précisément par sa filiation avec le pasteur de l'Église d'Augsbourg. En effet, si la femme du pasteur tient un rôle social de premier ordre, le fils du pasteur a aussi sa mission. Il doit s'occuper des jeunes de la communauté, les aider, les guider.⁷¹⁸ Comment ne pas retrouver le fils du pasteur dans les actions et les prises de positions du doyen ?

⁷¹⁶ Les sanctions demandées par le Conseil et que doivent appliquées la Faculté sont, dans l'ordre de sévérité, soit le blâme, soit la suppression d'une à plusieurs inscriptions.

⁷¹⁷ AJ¹⁶/6256 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs, séances des 30 avril 1874, 25 février 1875 et du 19 mai 1875.

⁷¹⁸ Encrevé André, *Les Protestants en France de 1800 à nos jours : histoire d'une réintégration*. Paris : Stock, 1985. p. 150

Le paternalisme de Wurtz si visible dans les rapports sur les moments de troubles se couvre, après 1870, comme on l'a vu, avec le temps, d'une lassitude grandissante qui ressemble de plus en plus à un laisser-aller solidaire d'un certain désintérêt pour l'étudiant.

En effet le parcours du décanat révèle deux faces du comportement de Wurtz : d'un côté il sait se montrer vindicatif quand il s'agit de défendre l'enseignement scientifique face au clergé, quand il s'agit de défendre ses conceptions scientifiques face à ses collègues comme on peut le voir dans le récit de Scheurer-Kestner sur ses relations avec Gerhardt mais aussi dans le débat qui l'opposera à Henri Sainte-Claire Deville et Berthelot en 1877, d'un autre côté, en tant qu'administrateur Wurtz apparaît davantage comme un conciliateur. *L'aura*, qui l'entoure suite à son attitude lors du débat de 1868, se ternit néanmoins quelque peu durant les années de la République. C'est seulement au moment de quitter le décanat, au moment des bilans, des discours et des adieux que *l'aura* du doyen est restaurée.

Après l'avènement de la République, dès que ces troubles concernent particulièrement un professeur, comme en 1870 avec Tardieu ou en 1872 avec Dolbeau, Wurtz n'a qu'un seul remède : séparer l'homme du professeur. Dans ces cas, il se conduit comme lors de la polémique d'après guerre sur les relations franco-prussiennes. Ne pas confondre les hommes et la politique, et ne pas confondre l'homme scientifique avec l'homme politique. Seul le scientifique l'intéresse. Et la politique ne doit pas passer les grilles de l'École ou la porte du laboratoire.

Cette manière de séparer les registres pour éviter les conflits est perçue par une certaine frange des étudiants non pas comme une mesure de tolérance à l'égard des personnes qui encourent une sanction mais comme une attitude de suivisme du pouvoir. Dans le cas de Tardieu, par exemple, cette non prise de position qui a pourtant évité des arrestations, a pu être vue par certains comme une affinité avec l'Empire. "En cas de troubles à l'École, M Wurtz manque de résolution et s'efforce toujours de ménager les étudiants et le professeur qui est en jeu. Cet esprit conciliant mais rempli d'hésitation l'a fait soupçonner de bonapartisme dans les dernières années de l'Empire."⁷¹⁹

Plus les années passent et plus son désintérêt pour les affaires de l'École face à son laboratoire est marqué et remarqué. L'inspecteur Cujas écrit : "M Wurtz est le plus incapable des doyens, ne s'occupant nullement des intérêts de l'École, ne

⁷¹⁹ Arch. pref. police dossier Wurtz Rapport du 4 octobre 1872.

protégeant pas les étudiants dans les moments de troubles, de plus, les étudiants le soupçonnent fortement d'avoir conservé des attaches avec l'Empire. En tout cas, disent-ils, ce n'est pas un véritable républicain."⁷²⁰

Si Wurtz veut plaire à l'Empire puis à la République, c'est peut-être parce que peu lui importe qui est au pouvoir, tant que ce pouvoir montre de l'intérêt pour les sciences. C'est ce que confirme d'ailleurs la suite du rapport de police du 4 octobre 1872 : "Il paraît presque certain que M Wurtz, homme de science avant tout, sait à peine lui-même quelles sont ses opinions politiques."⁷²¹

Pourtant, ce n'est qu'avec la République que l'on voit des commentaires jugeant que Wurtz veut plaire aux membres du gouvernement. Dans un journal encore : "Depuis 1870 M. Wurtz a trop souvent mis au second plan les intérêts des étudiants dont il est le père pour plaire aux ministres qui se sont succédés, voire même au ministre de la guerre"⁷²²

"Mettre au second plan les intérêts des étudiants", c'est un deuxième reproche adressé à Wurtz Bien que Wurtz intervienne en cas de sérieux conflit, il semblerait que pour la gestion quotidienne, il soit quelque peu absent. Cet abandon de la gestion quotidienne est de plus en plus marqué après 1870 : "M Wurtz plongé dans son laboratoire avait laissé la bureaucratie de l'École prendre la haute direction des études."⁷²³

Le peu d'intérêt que montre Wurtz pour l'ensemble des élèves est également noté dans les rapports de police, mais il semble très controversé selon les inspecteurs et surtout par la presse. Deux inspecteurs se partagent les rapports, les précédents sont écrits d'un certain Cujas, celui qui suit est d'un certain Hofmann

"M Wurtz, doyen de la Faculté de médecine depuis six ans est bien vu et estimé par les étudiants. Toutefois les marques de déférence dont il est l'objet de leur part s'adresseraient plutôt à la grande valeur scientifique du professeur qu'au doyen directeur de l'École. On le sait peu occupé des intérêts des élèves. C'est le

⁷²⁰ Arch. pref. police dossier Wurtz le 7 mai 1875.

⁷²¹ Arch. pref. police : Dossier BA 1300 Wurtz Rapport du 4 octobre 1872.

⁷²² "Nos maîtres le Professeur Wurtz". *Les écoles : journal des étudiants* n° 11 du 20 mai 1877, ill. par Sappeck.

⁷²³ "Nos maîtres : le Professeur Wurtz" *Les écoles : journal des étudiants* n° 11 du 20 mai 1877, ill. par Sappeck.

secrétaire de l'École, créature de l'empire, qui est en fait le véritable administrateur."⁷²⁴

Pour aller dans ce sens, le journal *Le Temps* raconte le fait suivant qui montre combien Wurtz était loin de déplaire à la majorité étudiante.

"Samedi, M Wurtz ouvrait son cours de chimie à l'École de médecine. À son entrée dans le grand amphithéâtre, le savant, doyen de la Faculté a été accueilli par de nombreux et énergiques applaudissements. Les étudiants voulaient ainsi protester contre les bruits répandus au sujet de sa démission. Bruits absolument dénués de fondements.

Après six salves successives d'applaudissements, le professeur a remercié en terme forts dignes les élèves des marques de sympathie qu'ils lui accordaient."⁷²⁵

De même si la presse n'est pas forcément tendre avec Wurtz et conteste ses aptitudes de gestionnaire et d'administrateur, elle reconnaît très largement l'entente entre le doyen et les étudiants.

*"(...) car personne ne doute de l'intention de M. Wurtz de renoncer aux honneurs du décanat. C'est, paraît-il, qu'il ne suffit pas d'être un éminent savant et l'un des premiers chimistes de son temps, pour être un modèle des doyens ; Il ne suffirait même pas d'être aimable, bienveillant, animé d'esprit de justice et d'encouragement, d'aimer les élèves et d'en être aimé, pour que le décanat remplisse toutes les conditions de l'emploi ; il y aurait aussi une partie administrative, financière, budgétaire qui demanderait des aptitudes particulières, et dont la nature, cependant si prodigue envers M. Wurtz, ne l'aurait pas gratifiée."*⁷²⁶

Wurtz est loué pour sa bienveillance, mais considéré comme un médiocre gestionnaire.

Enfin, quand sa démission est assurée l'inspecteur de police note :

"On disait hier soir que tous les doyens des facultés qui plaisaient aux élèves sont mal regardés en haut lieu. Tel serait pour un grand nombre le cas de M Wurtz.

⁷²⁴Arch. pref. police : Dossier BA 1300 Wurtz Rapport du 4 octobre 1872.

⁷²⁵ *Le temps* du 10 novembre 1874. p. 3.

⁷²⁶ *Union médicale*, n°48, du samedi 24 avril 1874. pp. 1-3.

On dit même que le dernier incident de l'École de médecine où M Wurtz a pris part pour les étudiants contre l'écrit de M Veillot en disant "mes enfants, ne relevez pas de pareilles sottises" a contribué à lui faire perdre la sympathie d'en haut et qu'il donne sa démission que parce qu'il est un peu contraint. Seulement aujourd'hui on manifeste la crainte de voir M Wurtz remplacé par M Chauffard ou Depaul.⁷²⁷

Un des aspects de Wurtz les plus décrié par les étudiants, est sa croyance en le divin qu'il ne dévoile publiquement qu'en 1874. "On parle vaguement d'une manifestation contre m Wurtz, doyen de l'École de médecine, il aurait prononcé à Lille un discours tout a fait clérical. Du reste M Wurtz n'est pas populaire, les étudiants lui reprochent son manque d'opinion politique et ses votes dans le sens clérical"⁷²⁸

Il s'agit de son intervention au congrès de l'AFAS à Lille, publiée peu après sous le titre : *La théorie des atomes dans la conception générale du monde.*⁷²⁹ Dans la première partie de son discours, Wurtz va tout d'abord justifier de sa démarche philosophique vers l'hypothèse atomique. Pour cela, Wurtz s'appuie sur Bacon.

Telle est l'idée de François Bacon : "Observer toutes choses par la comparaison raisonnée de ces observations, dévoiler les liaisons cachées des phénomènes et s'élever par induction à la découverte de leur nature intime et de leurs causes", tout cela en vue "d'étendre l'empire de l'homme sur la nature entière et d'exécuter tout ce qui lui est possible, voilà le but qu'il nous a montré, voilà le rôle de la science."⁷³⁰ Ensuite, Wurtz s'attache à reconstruire une histoire de la chimie qui place la science en dehors de toute considération sociale. "Oui la science est aujourd'hui un champ neutre, un bien commun, placée dans une région sereine, supérieure à l'arène politique, inaccessible, je voudrais pouvoir le dire, aux luttes des partis et des peuples : en un mot c'est le bien de

⁷²⁷ Arch. pref. police : Dossier BA 1300 Wurtz Paris 7 août 1875 rapport de Hoffmann.

⁷²⁸ Arch. pref. police : Dossier BA 1300 Extrait du rapport de Paris 23 août 1874 cabinet du préfet de police sans signature.

⁷²⁹ Sur ce discours voir dans cette étude, le chapitre Wurtz l'atomiste : de 1874-1884 De l'hypothèse à la certitude.

⁷³⁰ Wurtz, "La théorie des atomes dans la conception générale du monde", *Comptes rendus de l'Association pour l'Avancement des sciences*, congrès de Lille. Lille : imp. Danel, 1874. p. 8

l'humanité."⁷³¹ Enfin, il parvient à l'application de la notion d'atome non seulement à la chimie, mais également à la physique mais également à l'astronomie. Grâce à l'atome, les astronomes peuvent dire de quelle matière telle planète lointaine est constituée. Recherche de l'invisible, utilisation de l'atome dans une science dont l'objet est lui-même inaccessible permet de montrer la complexité du monde mais également de comprendre la nature, le matériel. Mais, selon Wurtz, aucune science ne permet de répondre aux questions de la "cause première". Dans la suite de son raisonnement Wurtz finit par déclarer publiquement qu'il subordonne la science à la foi chrétienne.

"Tel est l'ordre de la nature, et, à mesure que la science y pénètre d'avantage, elle met jour, en même temps que la simplicité des moyens mis en œuvre, la diversité infinie des résultats. Ainsi, à travers le coin du voile qu'elle nous permet de soulever, elle nous laisse entrevoir tout ensemble l'harmonie et la profondeur de l'univers. Quant aux causes premières, elles demeurent inaccessibles. Là commence un autre domaine que l'esprit humain sera toujours empressé d'aborder et de parcourir. Il est ainsi et vous ne le changerez pas. C'est en vain que la science lui aura révélé la structure du monde et l'ordre de tous les phénomènes : il veut remonter plus haut, et dans la conviction instinctive que les choses n'ont pas en elles-mêmes leur raison d'être, leur support, leur origine, il est conduit à les subordonner à une cause première, unique, universelle, Dieu"⁷³²

Évidemment cela ne passe pas inaperçu dans le monde étudiantin qui a toujours en mémoire les attaques du Clergé contre l'enseignement de l'École de médecine. Il semble en effet que Wurtz se pose de plus en plus en croyant :

"Wurtz resta toute sa vie fermement attaché à l'Église dans laquelle il était né, celle de la confession d'Augsbourg ; il tenait à elle non seulement par ses traditions, par ses souvenirs, mais par ses convictions, et il le fit voir en

⁷³¹ Wurtz, "La théorie des atomes dans la conception générale du monde", *Comptes rendus de l'Association pour l'Avancement des sciences*, congrès de Lille. Lille : imp. Danel, 1874. p. 8

⁷³² "La Théorie des atomes dans la conception générale du monde", discours d'inauguration, *Association française pour l'avancement des sciences, Compte rendu de la 3e session, Lille, 20 septembre 1874*, G. Masson, Paris, 1875, pp. 7-23.

*consacrant une notable partie de son temps. Membre du consistoire et de plusieurs synodes, il était des plus assidus aux séances(...)."*⁷³³

Outre sa participation au consistoire parisien en 1867, Wurtz était membre avec Friedel de la Société centrale protestante de France qui devient Société centrale protestante d'évangélisation. Il s'agit d'une organisation religieuse qui a pour tâche, dans toute la France, de porter la foi et de convertir les gens au protestantisme.⁷³⁴ Son nom apparaît également comme membre du conseil d'administration de la colonie agricole évangélique protestante de Sainte-Foy.⁷³⁵ On l'a vu également comme vice président du Comité de secours pour les soldats blessés ou malades, comité créé par les protestants orthodoxes et rattaché à la Société internationale de Secours aux blessés, connue sous le nom de Croix rouge⁷³⁶. Il se montre également très actif également dans la question du transfert de la Faculté protestante de Strasbourg à Paris dès 1871 et ce jusqu'à ce que se transfère soit effectif en 1877. Le 11 août, il est noté comme absent à la séance du consistoire de l'Église de la confession d'Augsbourg.⁷³⁷ La division qui sépare les protestants orthodoxes et les protestants libéraux et que retient l'histoire du protestantisme n'apparaît nulle part dans la vie de Wurtz.⁷³⁸ Il est membre de société orthodoxe, son fidèle élève Friedel, qui le suit dans diverses actions comme la Société centrale protestante d'évangélisation est d'évidence de la même tendance. Friedel est

⁷³³ Friedel, Charles "Notice sur la vie et les travaux de Charles Adolphe Wurtz", *Bulletin de la Société chimique de Paris*, 1885, t. 2, p. XXIV.

⁷³⁴ *Société centrale protestante d'évangélisation en France, 25^{ème} rapport, pendant la guerre, septembre 1871*. Paris : A l'agence générale de la Société, 1871. 42 p.

⁷³⁵ *Souvenir du Jubilé de la Colonie agricole évangélique protestante de Sainte-Foy : Compte rendu de la réunion tenue à la Colonie le 11 juin 1893 à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation. Sous la présidence de M Alfred André*. s. l., s. n. s. d. 78 p.

⁷³⁶ Sur le comité voir André, Encrevé, "Les protestants et la Commune de Paris" ; *Christianisme social*, n°2 de 1971, p. 372 et sur les ambulances de la croix rouges et les protestants voir : Ernest Dhombres, *Le siège de Paris – Discours prononcés durant le siège de 1870- initialement publiés sous le titre : Foi et Patrie*. Ed. Soleil d'Orient, 2005. [en ligne : http://ba.21.free.fr/dhombres/dhombres_siege.html#text16] consulté le 13 février 2007.

⁷³⁷ Pour connaître le rôle de Wurtz dans le transfert de la Faculté de théologie de Strasbourg à Paris, voir : AN : F/19/10052.

⁷³⁸ Pour plus de renseignement sur les débats internes au protestantisme durant le XIX^{ème} siècle voir : Encrevé, André, *Protestants français au milieu du XIX^e siècle : les Réformés de 1848 à 1870*, Genève, éd. Labor et Fides, 1986, 1121 p.

également président de l'Union chrétienne des jeunes gens en 1867. Le 27 mai 1868, se crée l'Union évangélique, qui, à sa création, ne cherche pas moins, revendique t-elle, à se placer au dessus des dissensions internes. "Au milieu des tristes débats et des luttes douloureuses qui affligent les églises réformées de France et plus particulièrement celle de Paris, les protestants évangéliques savent qu'il ne leur est permis d'employer que les armes de l'esprit : la parole de Dieu, la foi, la prière, le charité . (...)"⁷³⁹

Friedel fait immédiatement partie de son comité, de même que Chabaud Latour qualifié lui d'évangélique.⁷⁴⁰ Mais Friedel reste une exception parmi les élèves de Wurtz, il est le seul dont pour qui une pratique religieuse aussi affirmée a été retrouvée. Comme en science ou en politique, il semble une fois de plus que pour Wurtz, peu lui importait le camp que représentaient ses élèves et amis pourvu que leur morale et leurs actions soient conformes à son idéal religieux.

Si ses dernières années de décanat ont vu l'aura de Wurtz décliner, par quelques écrits qui n'ont pas dû lui être sympathiques, il n'en ait pas moins vrai, que son départ est annoncé souvent avec regret, et ce, malgré son protestantisme rendu public.⁷⁴¹

Pas si facile de quitter le poste de doyen

Si au cours des dernières années de décanat l'aura de Wurtz décline sensiblement, comme l'attestent quelques écrits qui n'ont pas dû lui être sympathiques, il n'en reste pas moins vrai, que son départ est annoncé souvent avec regret, et ce, malgré ses professions de foi protestante.⁷⁴²

⁷³⁹ "Union chrétienne de jeunes gens" (paris) *Union protestante libérale*. Recueil factice classé par ordre chronologique, pièce 6749 daté du 28 août 1867.

⁷⁴⁰ "Union évangélique" Paris le 19 octobre 1868" *Union protestante libérale*. Recueil factice classé par ordre chronologique, pièce 8728.

⁷⁴¹ Voir l'introduction de Dureau, *Note sur le décanat des facultés de médecine en France et à l'étranger* : extrait de la gazette médicale de Paris, Paris : imp. Cusset. 1875.

⁷⁴² Voir l'introduction de Dureau, *Note sur le décanat des facultés de médecine en France et à l'étranger* : extrait de la gazette médicale de Paris, Paris : imp. Cusset. 1875.

Dès avril 1875, la rumeur se propage d'une éventuelle démission du doyen. Le 24 avril, le journal *Le Temps*, qui avait favorisé cette rumeur, publie un démenti.⁷⁴³ En mai cependant, la rumeur est encore assez présente pour que l'inspecteur de police Cujas la mentionne dans son rapport.⁷⁴⁴ C'est également en mai, que Wurtz parle lui-même de sa démission dans un rapport sur l'état des bâtiments de la Faculté et des améliorations à faire. Il y précise qu'au moment de quitter le décanat, il aimerait voir ce projet aboutir.⁷⁴⁵

Le 1^{er} août 1875 par décret du Maréchal de Mac Mahon, Wurtz est nommé professeur titulaire de chimie organique à la Faculté des sciences, le surlendemain, il envoie sa démission de doyen de la Faculté de médecine.⁷⁴⁶

Le 5 août, un inspecteur de police peut annoncer que la démission de Wurtz est assurée et que Gavarret le remplacerait. Deux jours après, soit quatre jours après l'envoi de sa démission, l'inspecteur Hoffmann note qu' "aujourd'hui, dans la faculté, Wurtz est populaire parmi les étudiants et qu'on manifeste la crainte de le voir remplacer par Chauffard ou Depaul".⁷⁴⁷ Ainsi quatre jours après avoir donné sa démission, trois professeurs sont susceptibles d'être candidats à la succession. Pourtant, en octobre, juste avant la rentrée scolaire 1875/1876, Wurtz est toujours en poste. Sa démission n'a été annoncée nulle part, et il apparaît dans les articles comme le doyen Wurtz. Wurtz nous apprend pourquoi il est toujours en poste dans une lettre qu'il adresse au ministre de l'Instruction publique Wallon, en réponse à sa récente nomination comme membre d'une commission de rechercher les moyens d'améliorer et de compléter l'enseignement clinique de la Faculté.⁷⁴⁸

J'ai reçu la notification de ma nomination comme membre d'une commission chargée d'étudier les mesures propres à compléter l'enseignement clinique de la Faculté. J'ai reçu aussi, mais trop tard, la convocation pour assister à la 1ere séance de cette commission.

⁷⁴³ *Le Temps* du 15 avril 1875 p. 3 et du 24 avril 1875 p. 1. Annonce également faite dans le *Constitutionnel*, le *Bien public*, l'*Union médicale*. Voir *Union médicale*, 48, du samedi 24 avril pp. 1-3.

⁷⁴⁴ Arch. pref. police, dossier Dossier BA 1300 Wurtz, rapport de l'inspecteur Cujas du 7 mai 1875.

⁷⁴⁵ AN : AJ16/6360 lettre de Wurtz au recteur du 24 mai 1875.

⁷⁴⁶ AN : F/17/21890 manuscrits des 1er et 3 août 1875 .

⁷⁴⁷ Arch. pref. police, dossier BA 1300 Wurtz, rapport de l'inspecteur ? du 5 août 1875 et de l'inspecteur Hoffmann du 7 août 1875.

⁷⁴⁸ AN : AJ¹⁶/6348 Lettre de Wurtz à Wallon du 16 octobre 1875.

Je suis très honoré de la confiance que votre excellence veut bien me témoigner en me chargeant de cette mission; mais je ne sais si je dois l'accepter. Voici deux mois et demi que j'ai donné ma démission de doyen attendant de jour en jour mon remplacement. J'ai continué à expédier les affaires courantes, selon la promesse que j'avais faite. Votre excellence, de son côté, m'avait promis de faire insérer au Journal officiel, une note portant que l'administration m'avait prié de rester en fonction jusqu'à la rentrée. Cette note n'a pas paru. Par contre on a pu lire dans divers journaux et à plusieurs reprises des articles annonçant que ma démission était agréée, et accompagnant cette annonce des commentaires plus ou moins malveillants.

Cette situation est trop pénible pour qu'elle puisse se prolonger. J'ai le plus grand désir de quitter le décanat, et ce n'est pas dans la situation incertaine et peu digne où je me trouve vis à vis du public et de moi même que je pourrais reprendre les occupations militantes qui ont été mon lot depuis dix ans. Je vous serais donc reconnaissant, Monsieur le ministre, de mettre fin à cette situation le plus tôt qu'il vous sera possible, en désignant mon successeur.

On apprend donc que Wurtz n'a toujours pas de remplaçant et qu'il s'est engagé à continuer de gérer l'École en attendant. Mais si les journaux ne parlent pas de ce démissionnaire en poste, c'est parce que rien officiellement n'a été dit. En effet, alors que la rumeur de sa démission se propageait quatre mois avant que celle-ci ne soit effective, rien, aucune annonce n'est faite de la réelle démission en août et ce, jusqu'au début octobre. Durant trois mois, Wurtz semble être le seul à savoir qu'il n'est plus doyen. Dans les journaux comme le *Figaro*, le *Temps*, la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, l'*Union médicale*, le *Journal de médecine et de chirurgie pratique*.... on annonce aux environs du 5 août que Wurtz est nommé professeur à la Sorbonne ; on parle aussi de lui tout l'été dans des rubriques traitant de la loi sur la liberté de l'enseignement. Mais ce n'est que le 8 octobre que la *Gazette hebdomadaire* annonce la première sa démission comme une nouvelle récente.⁷⁴⁹ *L'Union médicale*

⁷⁴⁹ "A l'heure où nous écrivons, M le professeur Wurtz a donné sa démission de doyen de la Faculté de médecine. Nous croyons savoir que M le professeur Vulpian après une entrevue avec le ministre de l'Instruction publique n'a pas consenti à se charger du décanat." *Gaz. hebd. med. chir.*, t. 41, du 8 octobre 1875 p. 654.

corrige le lendemain en précisant que la démission date de plus de deux mois.⁷⁵⁰

La situation d'attente déplaît à Wurtz et ne le dispose guère à prendre sa tâche à cœur. La réponse du recteur à sa lettre n'est pas très encourageante. Il lui précise que Wallon se préoccupe de le remplacer mais qu'il ne trouve personne, que toutes ses tentatives ont échoué. Pourtant, avant même que Wurtz ait donné réellement sa démission, la presse prétendait que les candidats au décanat étaient nombreux. *L'Union médicale* pensait que parmi les candidats annoncés, les professeurs Depaul et Gosselin, ne seraient pas intéressés. Par contre, Sappey ferait déjà campagne et Gavarret aurait depuis longtemps exprimé son ambition de devenir doyen.⁷⁵¹ Dans la presse, l'annonce de la démission de Wurtz est suivie immédiatement de tous les noms des candidats potentiels. Mais d'après eux, personne ne veut de ce décanat.

Il n'en est pas moins vrai qu'il paraît difficile de le remplacer au décanat. On le propose à M le professeur Gosselin qui a répondu "Eloignez de moi ce calice d'amertume". On s'est retourné vers Depaul, qui s'est écrié "J'en veux pas ! J'en veux pas !" On propose enfin M Vulpian qui dit-on hésite et réfléchit.

Il y a de quoi ! Une École où les agitations sont périodiques, et que l'on ne peut enrayer que par la quinine de la fermeture n'est pas facile à administrer.⁷⁵²

Faute de remplaçant, le ministre de l'Instruction publique demande de nouveau à Wurtz de conserver ses fonctions jusqu'à la rentrée et de convoquer l'Assemblée des professeurs afin que celle-ci, à titre exceptionnel, lui présente deux candidats pour le décanat et d'autres pour l'assessorat.⁷⁵³ Comme Wallon ne trouve personne, le recteur autorise ainsi la Faculté à choisir son doyen. Sept jours plus tard, l'Assemblée des professeurs choisit de refuser de proposer des doyens et assesseurs potentiels tant que leurs rôles respectifs ne seront pas définis. Jean-Baptiste Dumas, maître de Wurtz, toujours professeur honoraire, n'est pas de l'avis de l'Assemblée. Pour lui, si la Faculté veut garder l'opportunité de choisir son doyen, il faut qu'elle s'empresse de proposer deux ou trois noms ex-æquo afin que le ministre ait l'impression de choisir. Enfin, il justifie la possibilité d'un vote, par le plan d'administration des répartitions des tâches

⁷⁵⁰ *L'Union médicale*, t. 120, du Samedi 9 octobre 1875, p. 533.

⁷⁵¹ *L'Union médicale*, t. 48, du Samedi 24 avril 1875, p. 3.

⁷⁵² *L'Union médicale*, t. 120, du Samedi 9 octobre 1875, p. 533.

⁷⁵³ AN : AJ¹⁶/6565 Lettre du recteur à Wurtz du 21 octobre 1875.

que Wurtz a demandée au ministre.⁷⁵⁴ Avant de quitter son poste de doyen, Wurtz entend bien repenser les fonctions de doyen afin de les alléger. Ainsi il établit un projet de règlement pour l'assessorat. Il est rapporteur d'une commission constituée de Broca, Béclard Lasègue, Gosselin, qui présente les propositions suivantes à l'Assemblée des professeurs du 11 novembre 1875:⁷⁵⁵

Art 1 - Les deux assesseurs du doyen de la Faculté de médecine sont nommés par le ministre sur la présentation de la Faculté ;

Art 2 - La durée de leur fonction est de deux ans ; ils peuvent être renommés ;

Art 3 - L'un d'eux remplace le doyen en cas d'absence ou de maladie ;

Art 4 - Ils participent à l'administration de la Faculté sous l'autorité du doyen ;

Art 5 - Ils sont chargés d'instruire les affaires qui leurs sont confiées par le doyen dans l'ordre d'attributions ci après déterminé :

Art 6 - Un des assesseurs est chargé plus spécialement de l'examen des affaires de scolarité. Les affaires concernant :

La prise des inscriptions ;

La concession d'inscription rétroactive ;

La concession d'inscription pour études équivalentes ;

La mise en série des étudiants.

Art 7 - L'autre assesseur s'occupe plus spécialement de l'administration de l'École pratique; des laboratoires, des collections, de la bibliothèque, et des cours libres. Il veille à l'exécution des règlements de l'École pratique. Il reçoit les réclamations relatives à divers services et les transmet au doyen.

Wurtz ajoute qu'il a demandé que les deux assesseurs soient rémunérés. Au milieu de ces démarches voici que le 2 novembre, le quotidien, *Le Temps* annonce déjà que Vulpian a été élu à l'unanimité, choisi par les professeurs pour remplacer Wurtz.⁷⁵⁶ Sans publier aucun démenti, le 14 novembre, le journal publie le rapport de la commission chargée de déterminer les attributions du doyen et des assesseurs proposées par Wurtz.⁷⁵⁷ Mais le journal en modifie considérablement le contenu et n'en retient que la moitié. D'après ce dernier, la Faculté demande de nommer elle-même les assesseurs, en

⁷⁵⁴ AN : AJ¹⁶/6256 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs séance du 28 octobre 1875.

⁷⁵⁵ AN : AJ¹⁶/6565 Manuscrit du 11 novembre 1875.

⁷⁵⁶ *Le temps* du 2 novembre 1875 p. 3.

⁷⁵⁷ *Le temps* du 14 novembre 1875 p. 1.

oubliant de mentionner que le ministre doit valider le choix. Elle aurait également demandé à présenter au ministre deux candidats pour le poste de doyen, alors que c'est le ministre qui, par la force des choses, l'a proposé. En attendant, de fin octobre à début novembre, les journaux de médecine ne peuvent qu'insérer de petites rubriques telles où l'on peut lire :

"Tout est dit et son contraire sur le décanat"

"L'enfantement du doyen de la Faculté de médecine de Paris ne paraît pas devoir être facile"

"Il paraît que ce n'est pas si facile de prendre la succession de M Wurtz"

Pour finir par simplement

"Question du décanat : rien de nouveau"⁷⁵⁸

Comme la situation s'enlise, le ministre Wallon écrit au recteur le 23 novembre 1875 qu'il accepte tout, jusqu'à la rémunération des deux assesseurs. Il exige seulement que les élections du doyen et des assesseurs par l'Assemblée des professeurs se déroulent le plus rapidement possible.⁷⁵⁹

Le 2 décembre en Assemblée des professeurs, Wurtz annonce qu'il a obtenu du ministre une augmentation pour les professeurs, que leur salaire passe à 13000 fr à partir de 1876. Ensuite il annonce que le ministre accepte les conditions demandées par la Faculté. Enfin, Wurtz précise que, selon la nouvelle législation, le nouveau doyen est nommé pour cinq ans et qu'il est rééligible. Voilà un ensemble de conditions qui favorise la désignation de candidats au poste laissé vacant par Wurtz. La Faculté décide de proposer au ministre deux noms pour le décanat par deux votes différents. Vulpien, après désistement de Gavarret, est présenté en première ligne avec 19 voix et Bouchardat en deuxième ligne avec 24 voix.⁷⁶⁰

Le 4 décembre, Wurtz peut enfin écrire au recteur que ces deux professeurs peuvent être proposés au ministre pour son remplacement. Il ajoute qu'il importe de mettre la situation de doyen de la Faculté de médecine en harmonie avec l'importance des fonctions dont il est revêtu et avec la difficulté de la tâche qui lui incombe. Il demande

⁷⁵⁸ Dans l'ordre : *Union médicale* du samedi 23 octobre 1875, t. 126, p. 613 et du samedi 6 novembre 1875, t. 131, p. 681, *France médicale* du 10 novembre 1875, t. 90, p. 721 - *Gaz. hebd. med. chir.*, du 26 novembre 1875, t. 48, p. 768.

⁷⁵⁹ AN : AJ¹⁶/6565 Lettre du ministre Wallon au recteur du 23 novembre 1875.

⁷⁶⁰ AN : AJ¹⁶/6256 Procès verbaux de l'assemblée des professeurs séance du 2 décembre 1875.

par conséquent que le salaire de son successeur passe de trois mille à cinq mille francs auxquels il faut ajouter une indemnité de logement de six mille francs. Il demande donc que le salaire qu'il avait soit multiplié par près de quatre pour son successeur. Il en profite pour demander un salaire de cinq mille francs pour chaque assesseur et une augmentation de deux milles francs pour le secrétaire comptable. Il justifie ces augmentations de salaire par l'accroissement de leurs fonctions dans la nouvelle répartition des tâches.⁷⁶¹ Enfin, le 9 décembre, l'Assemblée des professeurs demande à l'unanimité que Wurtz soit nommé doyen honoraire. C'est chose faite deux jours après. Cinq mois après avoir démissionné, Wurtz quitte enfin le poste de doyen. Il retourne à son laboratoire.

⁷⁶¹ AN : AJ¹⁶/6565 Lettre de Wurtz au recteur du 4 décembre 1875.

Conclusion

Après avoir étudié le quotidien du doyen de la Faculté de médecine, les circonstances dans lesquelles il exerce ses fonctions, on peut essayer de répondre à la question : quel est l'ethos du doyen Wurtz ? Est-il différent de celui du chimiste ? Le profil de l'administrateur est-il en harmonie ou en contradiction, avec les valeurs qu'incarne la communauté scientifique de son époque⁷⁶² ? Cette question, soulevée sur le cas individuel de Wurtz revêt une portée plus générale, car nombreux furent les savants français – en particulier parmi les chimistes – qui occupèrent des positions politiques ou des responsabilités publiques.

On savait certes que les vignettes populaires du XIXe siècle représentant les savants comme des individus hors du siècle, un peu perdus dans une quête spirituelle, aussi éloignés que possible des pouvoirs temporels et des agitations mondaines, étaient des portraits héroïques, ayant peu de relations avec leurs comportements réels. Mais il ressort de notre étude que ces portraits occultent en fait toutes les qualités requises pour mener une carrière scientifique sur la scène parisienne au XIXe siècle. En effet, il est frappant de voir que l'un des traits les plus saillants du comportement de Wurtz, commun au chimiste et au doyen, concerne l'exercice de l'autorité en tant que chef. Wurtz semble avoir misé sur son charisme. Le « patron » de l'école de recherche a le même charisme auprès des jeunes chimistes que le doyen auprès des étudiants de médecine. D'après les témoignages - toujours un peu hagiographiques de ses élèves – ce charisme est à rapporter à la bonhomie, à la jovialité du personnage. Il semble, en tout cas, lié à une "manière d'être" peu conventionnelle avec les étudiants, attitude qui défie le code des relations entre élèves et professeurs en vigueur à l'époque. Ce comportement très personnalisé est souvent noté dans les articles de presse, où les journalistes soulignent à plusieurs reprises la distance entre le statut de doyen et le comportement de Wurtz dans la cour de la Faculté.

Toujours dans le registre du "management", un deuxième trait marquant chez le doyen comme chez le chimiste est le rôle de guide qu'on lui reconnaît. On n'impose pas des

⁷⁶²Rappelons que nous empruntons à Merton la notion d'ethos, sans pour autant appliquer au XIXe siècle les quatre "vertus" qu'il prêtait à la Science au milieu du XXe siècle.

idées aux jeunes, on les guide. Tel aurait pu être l'adage de Wurtz. Ce fils de pasteur protestant préfère l'attention et l'éducation à la contrainte autoritaire. Que ce soit au laboratoire ou lors des troubles qui surviennent à la Faculté de médecine, Wurtz n'est jamais prêt à faire acte d'autorité, encore moins à imposer des sanctions. Il appelle à la clémence pour les étudiants punis pour simple voie de faits, lors des sanctions universitaires et gouvernementales à l'encontre des étudiants s'étant rendus à Liège, ou de ses étudiants emprisonnés... Alléguer « la jeunesse des inculpés » est une attitude assez paternaliste qui suggère un type de relations intergénérationnelles qui n'est pas fondé sur le respect des jeunes à l'égard des anciens mais plutôt sur la protection des anciens à l'égard des plus jeunes. On a vu Wurtz s'élever contre les mesures d'autorité envisagées par le vice-recteur ou par les forces de police. Il estime en effet que d'autres moyens seraient aussi efficaces pour prévenir tout débordement, comme d'autoriser les réunions dans le grand amphithéâtre ou d'interpeller directement les élèves dans la cour pour demander le retour au calme, plutôt que de faire intervenir les forces de l'ordre.

Dans son laboratoire comme dans l'exercice du décanat, Wurtz fonde son attitude sur une sorte de méritocratie. En effet, que ce soit, lors des "affaires" Tardieu ou Dolbeau, ou même dans sa défense des étudiants, Wurtz distingue bien l'homme de la profession qu'il exerce et se réfère toujours à ses capacités dans le domaine concerné. Pour plaider la cause des étudiants arrêtés, il ne se contente pas d'un appel à la clémence pour la jeunesse non encore entièrement formée. Il distingue l'étudiant studieux, du « jeune homme » qui milite politiquement, ou qui insulte les agents de la force publique lorsqu'il est en état d'ébriété. Cette stratégie de distinction il la met aussi en oeuvre quand il s'évertue à découpler Tardieu le professeur de Tardieu le médecin légiste de l'Empereur qui témoigne en faveur de Pierre Bonaparte ; ou encore quand il distingue Dolbeau le professeur et Dolbeau, l'homme qui a eu peur d'être assimilé aux Fédérés devant les Versaillais.

Ici pointe un autre aspect caractéristique de l'ethos de Wurtz : son souci de l'autonomie de la science. Il est en effet, farouchement hostile à toute ingérence du pouvoir comme de la religion dans les affaires universitaires. Lors de l'attaque du Clergé contre l'enseignement délivré à la Faculté, Wurtz refuse qu'on limite la liberté de l'enseignement de la médecine au nom d'un dogme religieux. Ce refus de tout encadrement doctrinal se manifeste également, comme l'a souligné Ana Carneiro, à l'égard de ses propres disciples au laboratoire. La science qu'elle soit chimique ou

médicale doit être libre. Wurtz n'impose pas l'atomisme à ses élèves et s'oppose à ce que le clergé impose une doctrine médicale. Au pouvoir en place, il n'accorde qu'un rôle restreint : celui de financer la recherche, de protéger les sciences et d'assurer des conditions décentes pour l'éducation des jeunes. L'intervention du politique doit donc se limiter à la sphère du matériel de l'enseignement public. Comme on l'a vu dans le chapitre sur la liberté de l'enseignement, Wurtz demande que l'État abandonne son implication économique dans les œuvres privées pour se consacrer exclusivement à ses œuvres publiques. Il y a chez Wurtz un souci politique constant de séparer les sphères du privé et public, de manière à préserver la liberté individuelle, en particulier la liberté d'enseigner. Ces valeurs fortement ancrées dans la tradition protestante, Wurtz les manifeste à plusieurs reprises dans sa carrière.

Quant à ses positions politiques, Wurtz se montre particulièrement modéré, antipathique à tous les extrémismes en ces temps de troubles. Et pourtant il fréquente, voire protège, des chimistes engagés parmi la « phalange des disciples ». Nombreux sont les étudiants de son laboratoire qui affichent des idées bien tranchées. Scheurer-Kestner est connu comme politicien militant, et encore il est très modéré si on le compare à Naquet. Wurtz accueille Naquet dans son laboratoire après sa première arrestation et encore après qu'il fût déchu de ses droits d'enseignants. Il accueille de même Patrick Geddes, socialiste, ami des Reclus et de Kropotkine ; Sophie Ananief, la femme de Kropotkine qui quitte son laboratoire en catastrophe, sans avoir terminé ses études pour rejoindre son mari à Clairvaux où il vient d'être emprisonné. Grimaux semble également ne pas être neutre politiquement. Il témoignera au procès de Zola en faveur de la révision du procès de Dreyfus. Charles Lauth, adjoint au maire du VI^e arrondissement est membre actif de la ligue de conciliation sous la Commune. Alors qu'il ne veut pas prendre parti lors de l'épisode de la Commune, et se contente de traverser les régimes successifs sans trop s'afficher, Wurtz a pris parti sur une seule cause : celle des femmes. On a vu qu'il a défendu leurs droits contre les us et coutumes. Et à cet égard, il rejoint le combat de quelques savants étrangers, ses élèves : Boutlerov en Russie, Foster et Morley qui donnent des cours publics pour les femmes dans le cadre d'une association féministe à Londres : "l'association éducative des dames de Londres". ...

A la question posée en introduction: le chimiste et le doyen présentent-ils des profils différents, la réponse est sans aucun doute : non. Le comportement du chimiste est régi

par les mêmes valeurs éthiques que celui du doyen. Mieux le comportement du doyen met en relief les valeurs implicites à la pratique des sciences en les confrontant aux circonstances et tapages quotidiens dans l'arène publique. L'étude de Wurtz doyen révèle l'importance de ces valeurs sur la manière de gérer des responsabilités administratives au quotidien, alors que ces valeurs n'avaient été qu'évoquées dans les études sur le chimiste. En effet, les caractéristiques de Wurtz comme sa croyance religieuse ou son paternalisme (qui n'est sans doute pas indépendant de sa religion) ont été déterminantes dans la gestion de son laboratoire comme de la Faculté.

Dans son ouvrage, Alan Rocke s'interrogeait sur les raisons pour lesquelles Wurtz a perdu la bataille pour faire accepter la théorie atomique en France. Notre étude sur son décanat à la Faculté de médecine permet de suggérer une réponse. Quand Wurtz entre à l'Académie des sciences en 1867, il est déjà doyen de l'École de médecine de Paris et membre du consistoire de l'Église de la confession d'Augsbourg de Paris. Même si on ne connaît pas son degré d'implication dans ce consistoire, on sait maintenant que son rôle de doyen ne lui laissait guère le temps pour entreprendre au sein de l'Académie une campagne en faveur de la notation atomique. Wurtz était de ceux pour qui la notion de devoir accompli était d'une très grande importance. On l'a vu au fil des chapitres, Wurtz s'applique à la tâche pour la réfection des bâtiments, pour l'admission des femmes, pour la reconstruction de l'École pratique de médecine, pour l'augmentation du personnel. Année après année, l'investissement de Wurtz, dans ce qu'il considérait comme son devoir, n'a pas faibli. Or cette activité quotidienne d'administration n'a pas été sans conséquence sur celle du chimiste. En effet, un simple calcul montre que durant ces dix années de décanat, le nombre des publications scientifiques de Wurtz chute de quarante pour cent. Il ne peut pas être simultanément au laboratoire et dans le bureau de doyen.

En guise d'explication de l'issue de la bataille de la théorie atomique en France, Alan Rocke avance une autre hypothèse: si Wurtz a perdu c'est parce qu'il aurait joué le jeu des cumuls et du pouvoir avec moins d'habileté et peut-être avec moins d'enthousiasme que d'autres⁷⁶³. Cela suggère une certaine maladresse politique tout en contraste avec l'adresse et l'habileté du chimiste. Notre étude révèle certes que Wurtz ne fut pas toujours un bon diplomate et n'a pas brillé par la finesse de ses stratégies politiques. On

⁷⁶³ Voir Rocke, Alan, *Nationalizing science: Adolphe Wurtz and the battle for French chemistry*. Cambridge (Mass.) : MIT Press, cop. 2001. p. 373.

l'a vu impuissant à officialiser son laboratoire privé, mis en échec dans l'appropriation du nouvel Hôtel-Dieu à la Faculté, ou encore lors de ses démarches pour son élection au Sénat. De même en 1868, lors de l'attaque du clergé, il est applaudi par les élèves et les professeurs, mais il lui faut partir en mission en Allemagne pour calmer le jeu. Le bilan de ses dix ans laisse entrevoir une lassitude mêlée d'une pointe d'amertume à l'égard des pouvoirs publics, sourds à ses requêtes. Mais ce bilan traduit surtout le plaisir de revenir au laboratoire et à l'enseignement de la chimie. Quant au manque d'enthousiasme, il transparaît dans une lettre de Wurtz adressée à Duruy, lorsque ce dernier vient de le nommer en 1867 président du jury du concours général de chimie.

"Je supplie votre excellence d'en confier la présidence à M Balard. Depuis dix ans, cet éminent professeur a présidé le bureau chargé de corriger les compositions de chimie et il me semble qu'il n'y a pas de raison de le subordonner aujourd'hui à un homme plus jeune. J'espère que votre excellence voudra bien accueillir ma réclamation qui est dictée par un sentiment de déférence que je dois à un maître et à un ami." ⁷⁶⁴

On pourrait donc conclure que l'épisode du décanat a détourné Wurtz d'une brillante carrière de chimiste et de son combat pour l'atomisme, sans vraiment révéler des talents politiques. D'où son effacement relatif dans l'histoire de la chimie comme dans l'histoire de la médecine où, rappelons le, Wurtz n'a même pas droit à un buste. Par contraste avec Berthelot dont le nom reste gravé à jamais dans l'histoire de la chimie comme dans l'histoire de la Troisième République, Wurtz semble avoir échoué sur tous les tableaux.

Mais on peut voir les choses sous un autre angle. Wurtz est le seul doyen de la Faculté de médecine au XIXe siècle qui ne fut pas médecin. Or c'est déjà un exploit pour un chimiste théoricien et reconnu en tant que tel d'avoir pu se faire accepter dans un milieu médical particulièrement fermé.⁷⁶⁵ Cela témoigne non seulement de ses qualités personnelles mais aussi de l'ascendant pris par la discipline chimique sur les études médicales. Même si on a parfois reproché à Wurtz d'être un doyen absent et trop préoccupé par son laboratoire, on n'a jamais mis en cause le fait qu'il ne fût pas

⁷⁶⁴ AJ/16/6565. Lettre du 12 juillet 1867 de Wurtz à Duruy.

⁷⁶⁵ Il y a eu Matheu Orfila, chimiste mais surtout, pour la Faculté dont il a été également doyen, médecin, et même médecin légiste. Voir Danielle Gourevitch, *Orfila, doyen de la Faculté de médecine et membre de l'Académie de médecine*. [En ligne : <http://194.254.96.19/histmed/medica/orfila/orfila04.htm>] Consulté le 15 septembre 2006.

médecin. Les valeurs que Wurtz avait incarnées dans son travail de chimiste n'ont pas été ressenties par les médecins comme une atteinte à leur éthique.

Si la carrière de Wurtz doyen révèle une certaine convergence avec le profil du chimiste, tel que décrit par Ana Carneiro et Alan Rocke, il est un aspect de sa personnalité qui ressort de manière prépondérante chez le doyen qui n'avait été que effleuré ou minimisé chez le chimiste.⁷⁶⁶ Il s'agit du protestant pratiquant. En effet que ce soit au travers de l'attaque du clergé, de sa manière de gérer la discipline de la Faculté ou d'accepter les femmes, les choix de Wurtz semble fortement liés à sa conception religieuse. Et c'est peut-être elle qui nécessiterait d'être mise plus en avant dans la gestion même de son laboratoire. Mais c'est une autre étude.

En revanche, le doyen permet de contredire un trait de caractère souvent attribué à Wurtz par les historiens des sciences qui le présentent toujours comme un républicain convaincu, un scientifique politique.⁷⁶⁷ Or, notre étude de son décanat a montré bien plus son caractère "apolitique" que de positions politiques tranchées. Occuper des fonctions politiques à cette époque, ne nécessitait pas de réelle campagne électorale. Être élu Sénateur inamovible, ne demande pas vraiment un investissement politique. Wurtz traverse les événements politiques et attend une stabilité de la jeune République pour trouver un peu de repos dans le serein fauteuil de Sénateur inamovible.

Par cette étude cernée sur une courte période chronologique, il a été possible de survoler l'histoire politique et religieuse et comprendre pourquoi l'Histoire a posteriori, que l'on lit dans les manuels scolaires ou sur les noms des rues, n'a pas appliquée à Wurtz les valeurs de l'ethos définies par Merton comme elle l'a fait pour Berthelot ou Pasteur.⁷⁶⁸

⁷⁶⁶ Par exemple, R. Fox caractérise Wurtz de protestant mais peu orthodoxe dans ses croyances. Voir R. Fox, "Positivists, Free Thinkers, and Reform" *Science, Industry, and the Social Order in post-revolutionary France*. Aldershot (G.B.); Brookfield (Vt.): Variorum, 1995. chap XIV. p.6.

⁷⁶⁷ Voir par exemple R. Fox, "Positivists, Free Thinkers, and Reform" *Science, Industry, and the Social Order in post-revolutionary France*. Aldershot (G.B.); Brookfield (Vt.): Variorum, 1995. chap XIV. p. 8 "Ce n'est pas une coïncidence si tous ces opposants à l'Empire occupent des rôles importants en politique sous la 3ème République comme Wurtz, Broca ou Robin tous trois sénateurs, tous trois élus par le centre gauche." Ou encore Ellis, Jack D., *The Physician-Legislators of France*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990. p. 245.

⁷⁶⁸ Contre l'histoire a posteriori, voir Jacques, Jean, *Berthelot autopsie d'un mythe*. Paris : Belin, 1987. 287 p.

Ainsi au travers d'une histoire modestement événementielle, il a été possible non seulement d'affiner la biographie de ce chimiste mais aussi d'éclairer un peu la complexité des relations entre science et politique dans la France du XIXe siècle à travers la question de l'éthos individuel d'un savant.

Bibliographie

Archives

Archives nationales

- 49/AP/1 : Archives privées : Charles Floquet
- AJ/16/188 : Facultés 1850-1854.
- AJ/16/297/1 : Faculté de médecine ; Scolarité 1869-1870
- AJ/16/331 : Chaire à la Faculté des sciences de la Sorbonne.
- AJ/16/6249 : Procès-verbaux des séances de l'assemblée et du conseil des professeurs de l'École de médecine de Paris
- AJ/16/6254 : Procès-verbaux des séances de l'assemblée et du conseil des professeurs de l'École de médecine de Paris
- AJ/16/6255 : Procès-verbaux des séances de l'assemblée et du conseil des professeurs de l'École de médecine de Paris
- AJ/16/6256 : Procès-verbaux des séances de l'assemblée et du conseil des professeurs de l'École de médecine de Paris
- AJ/16/6311 : Concours pour les chaires de la Faculté de médecine
- AJ/16/6348 : Concours de clinicat
- AJ/16/6356 : Organisation des études et régimes des examens à la Faculté de médecine
- AJ/16/6357 : Organisation des études et régimes des examens à la Faculté de médecine
- AJ/16/6360 : École pratique de médecine
- AJ/16/6494 : Scolarité discipline à la Faculté de médecine
- AJ/16/6530 : Gestion du personnel à la Faculté de médecine
- AJ/16/6555 : Laboratoires de la Faculté de médecine
- AJ/16/6556 : Laboratoires de la Faculté de médecine
- AJ/16/6565 : Doyen de la Faculté de médecine
- AJ/16/6566 : Rapport annuel du doyen de la Faculté de médecine au Conseil supérieur de l'instruction publique
- AJ/16/6588 : Comptabilité 1853-1854 de la Faculté de médecine
- AJ/16/6661 : Bâtiments, travaux de construction et d'entretien de la Faculté de médecine

BB/31/72 : Option pour la nationalité française
BB/31/147 : Option pour la nationalité française
BB/31/177 : Option pour la nationalité française
BB/31/190 : Option pour la nationalité française
BB/31/249 : Option pour la nationalité française
BB/31/279 : Option pour la nationalité française
BB/31/281 : Option pour la nationalité française
BB/31/288 : Option pour la nationalité française
BB/31/415 : Option pour la nationalité française
BB/31/501 : Option pour la nationalité française
F/12/5146 : Distinctions honorifiques commerces et industrie
F/12/5165 : Distinctions honorifiques commerces et industrie
F/12/5186 : Distinctions honorifiques commerces et industrie
F/12/5300 : Distinctions honorifiques décernées à l'occasion des expositions internationales ou universelles (1849-1923)
F/12/5300 : Distinctions honorifiques décernées à l'occasion des expositions internationales ou universelles (1849-1923)
F/12/7704 : Distinctions honorifiques commerces et industrie
F/12/8598 : Distinctions honorifiques commerces et industrie
F/17/2264 : Concours d'agrégation, Faculté de médecine de Strasbourg 1829-1850
F/17/2269 : Concours pour les chaires vacantes : Faculté de Strasbourg 1833-1838
F/17/2270 : Concours et chaire à Strasbourg 1833-1847
F/17/2835 : Comité des travaux historiques, section sciences
F/17/3014/B : Missions scientifiques
F/17/3685 : Académie de médecine
F/17/3997 : Rapport sur l'École pratique des hautes Études, sections des Sciences, 1871-1872
F/17/3998 : Budget de l'École pratique des hautes Études
F/17/4004 : Fourniture de laboratoires- Frais généraux
F/17/4005 : Gestion de l'École pratique des hautes Études
F/17/4020 : Allocations pour laboratoires
F/17/4398 : Affaires disciplinaires Années 1865-1866
F/17/4399 : Affaires disciplinaires Années 1867-1868
F/17/4400 : Affaires disciplinaires Années 1869-1872

F/17/6538 : gestion du personnel. 1833-1938
F/17/12532 : École Alsacienne et divers
F/17/13614 : Rapport de l'École pratique des hautes Études
F/17/13616 : Rapport de l'École des hautes Études et de l'École pratique des hautes études
F/17/14542 : École pratique de médecine
F/17/17198 : Association française pour avancement des Sciences (AFAS)
F/17/21890 : Dossier personnel Wurtz
F/17/40134 : Légion d'Honneur
F/19/10052 : Transfert de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg à Paris
F/19/10755 : Dossier nominatif des pasteurs de l'Église luthérienne : W à Z
LH/1036/28 : Légion d'Honneur
LH/1202/68 : Légion d'Honneur
LH/1259/55 : Légion d'honneur
LH/1503/51 : Légion d'honneur
LH/2477/11 : Légion d'honneur
LH/2758/69 : Légion d'Honneur
LH/2763/1 : Légion d'Honneur

Archives de l'Académie des Sciences

Dossier Wurtz, Dumas, Berthelot

Archives de la Bibliothèque nationale de France

NAFR 17379 f 289

NAFR 18107 f 345-f347

Archive de la ville de Strasbourg

Dossier Hoffmann

Dossier gymnase protestant de Strasbourg

Archives de la bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg

Fonds MS 5982 et MS 5983

Correspondance de Scheurer-Kestner

Archives de la préfecture de police

BA 1100 dossier GREPPO

BA 1300 Dossier WURTZ

BA 1087 dossier FRIEDEL

BA 1267 dossier SCHEURER-KESTNER

BA 1123 dossier JACLARD

BA 1092 dossier GAVARRET

BA 24 Surveillance étudiant

EB 44 École de médecine

Archives de l'assistance publique :

Cote 1L12 Conseil de surveillance, procès verbaux de sep 1871 à juillet 1874

Collections privées

Archives de la descendance de Wurtz

Lettres manuscrites de Wurtz appartenant au professeur Jean Jacques

Œuvres de Wurtz

Monographies

Les grandes oeuvres

Histoire chimique de la bile à l'état sain et à l'état pathologique (Strasbourg), 1839.

Étude sur l'albumine et la fibrine (Strasbourg, 31 août) 1843.

De la production de la chaleur des êtres organisés, Paris : Martinet, 1847. 38 p. (Thèse d'agrégation de la Faculté de médecine section des sciences accessoires)

Histoire générale des glycols - Leçon professée à la Société chimique de Paris, le 2 mars 1860. Paris : impr. de C. Lahure, (s. d.). 39 p.

Leçons de philosophie chimique Paris : Hachette, 1864. II-224 p.

Cours de philosophie chimique fait au Collège de France Paris : Renou et Maulde, 1864-1866. 20 p.

Traité élémentaire de chimie médicale Paris : Masson, 1864-1865. 2 vols, I- Chimie inorganique II- Chimie organique.

Leçons élémentaires de chimie moderne Paris : Masson, 1867-1868. 574 p.

Dictionnaire de chimie pure et appliquée Paris : Hachette, 1869-1908. 14 vols.

1869, T.I 1 A-B

1870, T.I 2 C-G

1873, T.II 1 H-P

1876, T.II 2 P-S

1874, T.III S-Z

1° supplément, 2 vol. 1880-1886

2° supplément, écrit sous la direction de Friedel

1892, T.I A-B

1894, T.II C

1897, T.III D-E

1901, T.IV F-G

1906, T.V H

1907, T.VI I-P

1908, T.VII P-Z

La théorie atomique Paris : G. Baillièrè, 1879. 248 p.

Traité de chimie biologique (1° partie) Paris : Masson, 1880. IV-411 p.

Introduction à l'étude de la chimie Paris : Masson, 1885. VI-276 p.

Rapports sur les expositions universelles

Expositions universelles de Paris en 1855 / Wurtz rapporteur et membre du jury

"Produits chimiques" *Exposition universelle de 1855 : Rapport du jury mixte international* Paris : imp. Nationale, 1856. pp. 468-485

"Produits pharmaceutiques" *Exposition universelle de 1855 : Rapport du jury mixte international* Paris : imp. Nationale, 1856. pp. 485-486

Expositions universelles de Londres en 1862 / Wurtz rapporteur et membre du jury

"Produits chimiques destinés à l'enseignement" *Rapports des membres de la section française du jury international sur l'ensemble de l'exposition universelle*. Paris : imp. Centrale des chemins de fer. 1862. t.1. pp. 253-257

"Alcaloïdes, extraits et substances divers" *Rapports des membres de la section française du jury international sur l'ensemble de l'exposition universelle*. Paris : imp. Centrale des

chemins de fer. 1862. t.1. pp. 258-266

"Matières colorantes dérivées du goudron de houilles" *Rapports des membres de la section française du jury international sur l'ensemble de l'exposition universelle*. Paris : imp. Centrale des chemins de fer. 1862. t.1. pp. 277-342

Expositions universelles de Vienne en 1873

"Rapport sur les produits chimiques" *Exposition universelle de Vienne en 1873*. Paris : Impr. nationale, 1874. Section française. T.2, groupe III. pp. 27-37

Rapport sur les matières colorantes artificielles *Exposition universelle de Vienne en 1873*. Paris : Impr. nationale, 1874. Section française. T. 5, groupe III. pp.123-137

Rapports et Préfaces

Sur l'insalubrité des résidus provenant des distilleries et sur les moyens proposés pour y remédier. Paris : J.B. Baillièrre et fils, 1859. 30 p.

Observations sur l'avis donné par M. Salvetat en réponse aux questions posées par la Compagnie parisienne par MM. Wurtz, Gallien, Boussingault Paris : imp de P. Dupont, 1865. 15 p.

Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier jusqu'à nos jours, Paris : Hachette, 1868. 94 p.

Les hautes études pratiques des universités allemandes - rapport au Ministre de l'Instruction publique - M. Duruy Paris : Imp nationale, 1870. II-82 p.

1° rapport sur l'organisation de la Faculté de Médecine de Paris Par MM. Denonvilliers, Tardieu, Behier, Broca, Gavarret, Wurtz... Paris : s.n., 1871. 14 p.

Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur l'état des bâtiments et des services matériels de la Faculté de Médecine Paris : imp. de A. Parent, 1872. 8 p.

Progrès de l'industrie des matières colorantes artificielles Paris : Masson, 1876. VIII-192 p.

Préface au *Traité de chimie organique* d'après Wöhler traduction française publiée sur la 10° édition allemande Paris : par C. de La Harpe et F. Reverdin. Paris : G. Masson, 1878, 11 p.

Recherches cliniques et chimiques sur la papaine ou la pepsine végétale tirée du carica papaya avec E.Bouchut... Paris : J.B Baillièrre, 1879. 35 p.

Les hautes études pratiques des universités d'Allemagne et d'Autriche Hongrie – Deuxième rapport présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique. Paris : Masson,

1882. II-123 p.

Discours fait à l'occasion des congrès de l'AFAS

Sur la Densité de vapeur du perchlorure de phosphore, Comptes-rendus de la 1ère session Bordeaux 1872, pp. 426-443.

Densité de vapeur du sel ammoniac, Comptes-rendus de la 2ème session Lyon, 1873. pp. 288-295

Toasts prononcés par MM. Wurtz, Kuhlmann, Negri et Boschi au dîner offert par M. Kuhlmann lors de la session de 1874 à Lille Comptes-rendus de la 3ème session, Congrès de Lille. Lille : imp. De L. Danel, (s.d.). 11 p.

La Théorie des atomes dans la conception générale du monde (extrait du procès verbal) Comptes-rendus de la 3ème session, Lille 1874. pp. 7-23

Sur la densité des vapeurs du perchlorure de phosphore, Comptes-rendus de la 5ème session Clermont-Ferrand 1876, p. 368.

Les matières colorantes artificielles, Comptes-rendus de la 5ème session Clermont-Ferrand 1876, pp. 1085-1896.

Sur les densités de vapeurs anormales, Comptes-rendus de la 6e session Le Havre 1877, pp. 356-358.

Autres discours et éloges

Conférence sur l'histoire d'un bloc de houille (à la Société industrielle du Nord de la France), Lille : imp. L. Danel, 1876. 12 p.

Éloge de Laurent et Gerhardt le 13 mars 1862 à la séance publique de la société des amis des sciences Paris : C. Lahure, 1862. 32 p.

"Paroles prononcées aux funérailles de M. Balard, le 3 avril 1876" *La nature*. 4^{ème} année 1^{er} semestre 1876. pp. 355-357.

Éloge de Monge Discours prononcé à la distribution des prix le 31 juillet 1879 Paris : imp. de A. Chaix, 1879. 11 p.

Notice sur la vie et les travaux de Frédéric Wöhler Paris : A. Quentin, 1883. 13 p.

Discours prononcé aux funérailles de M. J.B. Dumas le 15 avril 1884 Paris : F. Didot, 1884. 23 p.

Les articles de périodiques de C. A. Wurtz

Comptes rendus de l'Académie des Sciences

1844 t. 18

pp. 700-702 Sur l'albumine soluble

pp. 702-704 Sur l'hydrure de cuivre

pp. 704-705 Sur la transformation de la fibrine en acide butyrique

1845 t. 21

pp. 21-23 Recherches sur la constitution des acides du phosphore

pp. 354-356 Recherches sur la constitution des acides du phosphore

1846 t. 22

pp. 503-505 Note sur la formation de l'uréthane par l'action du chlorure de cyanogène gazeux sur l'alcool

1847 t. 24

pp. 288-290 Recherches sur l'acide sulfophosphorique et le chloroxyde de phosphore

pp. 436-439 Mémoire sur les combinaisons du cyanogène

p. 500 Remarque à l'occasion d'une communication de M Cloez relative à l'acide sulfoxiphosphovinique et à ses composés.

1848 t. 26

pp. 368-370 Note sur l'éther cyanurique et sur le cyanurate de méthylène

1848 t. 27

pp. 241-243 Recherches sur les éthers cyaniques et leurs dérivés

1849 t. 28

pp. 283-285 Sur une série d'alcalis organiques homologues à l'ammoniaque

1849 t. 29

pp. 169-172 Recherches sur les ammoniaques composées

pp. 186-188 Note sur la valéramine ou l'ammoniaque valérique

1850 t. 30

p. 9 Action de la potasse sur la caféine

1851 t. 32

pp. 414-419 Recherches sur les urées composées

pp. 595-596 Sur un nouveau mode de formation de l'éther carbonique

1852 t. 35

p. 310-312 Sur l'alcool butylique
1853 t. 37

pp. 180-183 Sur le dédoublement des éthers cyaniques
pp. 246-250 Note sur la théorie des amides
pp. 357-360 Nouvelles observations sur la théorie des amides
1854 t. 39

pp. 335-338 Nouvelles observations sur l'alcool butylique
1855 t. 40

pp. 1285-1288 Sur une nouvelle classe de radicaux organiques
1856 t. 43

pp. 199-204 Sur le glycol ou alcool diatomique
pp. 478-481 Recherches sur l'acétate et les glycols
1857 t. 44

pp. 780-782 Sur la formation artificielle de la glycérine
pp. 1306-1310 Mémoire sur la constitution et la vraie formule de l'acide oxalique
1857 t. 45

pp. 248-250 Sur la formation artificielle de la glycérine
pp. 228-230 Sur la liqueur des Hollandais
pp. 306-309 Sur le propylglycol
1858 t. 46

pp. 244-246 Note sur l'amylglycol
pp. 1228-1232 Recherches sur l'acide lactique
pp. 1232-1234 Sur un nouvel acide lactique
1858 t. 47

pp. 346-350 Sur les éthers du glycol
pp. 418-421 Transformation de l'aldéhyde en acétal en commun avec M. Frapolli
1859 t. 48

pp. 101-105 Sur l'oxyde d'éthylène
pp. 1092-1094 Nouvelles recherches sur l'acide lactique
1859 t. 49

pp. 52-54 Présence de l'urée dans le chyle et dans la lymphe
pp. 813-815 Synthèse du glycol avec l'oxyde d'éthylène et l'eau
pp. 898-902 Synthèse des bases oxygénées
1860 t. 50

- pp. 1195-1197 Sur l'oxyde d'éthylène
1860 t. 51
- pp. 162-166 Transformation du gaz oléifiant en acides organiques complexes
1861 t. 52
- pp. 1067-1071 Recherches sur l'acide lactique En commun avec M.Friedel
1861 t. 53
- pp. 338-342 Recherches sur les bases oxyéthyléniques
- pp. 378-379 Sur une combinaison d'aldéhyde et d'oxyde d'éthylène
1862 t. 54
- pp. 277-281 Sur l'oxyde d'éthylène
- pp. 387-390 Nouveau mode de formation de quelques hydrogènes carbonés
- p. 612 Remarques à l'occasion d'une note de M. Berthelot sur les carbures amyliques
- pp. 915-917 Transformation de l'aldéhyde en alcool
1862 t. 55
- pp. 370-375 Sur un isomère de l'alcool amylique
1863 t. 56
- pp. 354-358 Nouveau mode de formation de quelques hydrogènes carbonés
- pp. 715-718 Sur les hydrates des hydrogènes carbonés
- pp. 793-796 Sur l'hydrate d'amylène
- pp. 1164-1167 Action du chlorure de zinc sur l'alcool amylique
- pp. 1246-1249 Action du chlorure de zinc sur l'alcool amylique
1863 t. 57
- pp. 392-394 Action du chlorure de zinc sur l'alcool amylique
- pp. 479-482 Sur quelques dérivés de l'hydrate d'amylène
1864 t.58
- pp. 460-463 Recherches sur les combinaisons diallyliques
- pp. 904-907 Recherches sur les combinaisons diallyliques
- pp. 971-974 Sur les produits d'oxydation de l'hydrate d'amylène et sur l'isomérisation dans les alcools
- pp. 1087-1089 Recherches sur les carbures d'hydrogènes
1864 t. 59
- pp. 76-79 Sur l'isomérisation des glycols
1865 t. 60
- pp. 728-732 Note sur les densités de vapeurs anormales

1866 t. 62
pp. 460-462 Synthèse du chlorure de tionyle
pp. 944-947 Note sur une nouvelle classe d'urées composées
pp. 1182-1186 Sur les densités de vapeurs anormales
1866 t. 63
pp. 1121-1124 Sur une nouvelle classe d'ammoniaques composées
1867 t. 64
pp. 749-751 Transformation des carbures aromatiques en phénols
pp. 1088-1091 Synthèse du méthyle-allyle
1867 t. 65
pp. 1015-1018 Sur la synthèse de la névrine
1868 t. 66
pp. 772-776 Sur l'identité de la névrine artificielle et de la névrine naturelle
pp. 1086-1089 Note sur les deux phénols isomériques les xylénols
pp. 1179-1185 Sur un nouvel isomère de l'alcool amylique
1869 t. 68
pp. 111-112 Observations, à propos d'une Communication de M. Graham, sur la
préparation de l'hydrure de palladium
pp. 841-843 Synthèse d'un nouvel isomère du butylène, l'éthyle-vinyle
p. 1298 Synthèse d'acides aromatiques
p. 1434 Recherches sur les bases oxygénées ; sur un homologue et un isomère de la
choline
p. 1504 Recherches sur les bases oxygénées : action du glycol chlorhydrique sur la
toluidine
1870 t. 70
pp. 350-353 Synthèse d'acides aromatiques
pp. 1053-1054 Note sur le crésol solide
1871 t. 72
p. 57 Note sur l'huile de colza en commune avec M. Willm
1871 t. 73
pp. 528-530 Action du chlore sur l'aldéhyde

1872 t. 74

pp. 292-293 Observations relatives à une communication de M. Fremy sur les fermentations

pp. 777-784 Sur la fermentation du chloral en commun avec M. Vogt.

pp. 1361-1367 Sur un aldéhyde-alcool

1872 t. 75

p. 1462 Observations à propos d'un ouvrage récent de MM. Girard et de Laire, intitulé : traité des dérivés de la houille, applicables à la production des matières colorantes

1873 t. 76

pp. 601-609 Sur la densité de vapeur du perchlorure de phosphore

pp. 1165-1171 Nouvelles recherches sur l'aldol

1874 t. 78

pp. 1400-1401 Observations relatives à une communication de M. A. Ledieu, sur l'interprétation mécanique des propriétés physiques et chimiques des corps

1876 t. 83

pp. 255-256 Note sur le paraldol, modification polymérique de l'aldol

pp. 937-940 Sur la composition de quelques phosphites

p. 1141 Sur un polymère de l'oxyde d'éthylène

pp. 1259-1265 Sur quelques dérivés du dialdol

1877 t. 84

pp. 977-983 Recherches sur la loi d'Avogadro et d'Ampère

pp. 1183-1189 Sur la loi de Gay-Lussac réponse à M. Sainte Claire Deville

pp. 1262-1264 Recherches sur la loi d'Avogadro

pp. 1264-1268 Sur la notation atomique Réponse à M. Berthelot

pp. 1347-1349 Sur les densités de vapeur Réponse à M. Sainte Claire Deville

pp. 1349-1352 Sur la notation atomique Réponse à M. Berthelot

1877 t. 85

pp. 49-50 Sur l'alcoolate de chloral

1878 t. 86

pp. 1170-1175 Recherches sur la loi d'Avogadro et d'Ampère

pp. 1176-1180 Sur la polymérisation de l'oxyde d'éthylène

1878 t. 87

pp. 45-47 Action de la chaleur sur l'aldol

1879 t. 88

pp. 940-946 Sur les bases dérivées de l'aldol-ammoniaque

pp. 1154-1158 Sur les bases dérivées de l'aldol-ammoniaque

1879 t. 89

pp. 190-192 Sur l'hydrate de chloral

pp. 337-338 Réponse de M. Wurtz aux remarques de M. Berthelot, sur sa note concernant l'hydrate de chloral

pp. 425-429 Sur le ferment digestif du *Carica papaya* en commun avec M. Bouchut

pp. 429-431 Réplique aux observations de M. Berthelot

pp. 1062-1066 Réponse aux remarques de M. H. Sainte-Claire Deville sur la température de décomposition des vapeurs

pp. 1066-1068 Observations sur la note de M. Berthelot intitulée : Recherches sur la substance désignée sous le nom d'hydrure de cuivre

1880 t. 90

pp. 22-24 Sur l'hydrure de cuivre Réplique à M. Berthelot

pp. 24-26 Sur la chaleur de formation de l'hydrate de chloral ; réplique à M. Berthelot

pp. 118-119 Note sur l'hydrate de chloral

pp. 337-341 Sur la chaleur de combinaison de l'hydrate de chloral

pp. 1379-1385 Sur la papaïne ; contribution à l'histoire des ferments solubles

1880 t. 91

pp. 787-791 Sur la papaïne. Nouvelle contribution à l'histoire des ferments solubles

pp. 1030-1032 Sur une base oxygénée, dérivée de l'aldol

1881 t. 92

pp. 1371-1374 Sur l'alcool dialdanique

pp. 1438-1439 Sur la préparation de l'aldol

1881 t. 93

pp. 1104-1106 Note sur le mode d'action des ferments solubles

1882 t. 95

pp. 263-267 Recherches sur l'action de la chlorhydrine éthylénique sur les bases pyridiques et sur la quinoléine

1883 t. 96

pp. 465-471 Rapport sur un mémoire de M. Rosenstiehl intitulé : Recherches sur les matières colorantes de la garance

pp. 1269-1271 Sur une base quaternaire dérivée de l'oxyquinoléine

1884 t. 97

pp. 473-475 Note sur le Meta-butylglycol

pp. 1169-1172 Hydratation de l'aldehyde cratanique

pp. 1525-1530 Action de la chaleur sur l'aldol et sur le paralldol

1884 t. 98

pp. 176-177 Remarque sur la loi de M. Faraday et sur la loi découverte par M. Bouty

pp. 321-322 Note sur la loi de Faraday

1885 t. 100

pp. 1419-1426 Action de l'éther chloroxycarbonique sur le cyanate de potasse en commun avec M. Henninger

Annales de Chimie et de Physique

1843 t. 7

pp. 35-50 Sur la constitution de l'acide hypophosphoreux

1844 t. 11

pp. 250-252 Sur l'hydrure de cuivre

pp. 253-255 Sur la transformation de la fibrine en acide butyrique

1844 t. 12

pp. 217-223- Sur l'albumine soluble

1846 t. 16

pp. 190-231 Recherches sur la constitution des acides du phosphore

1847 t. 20

pp. 472-481 Recherches sur l'acide sulfophosphorique et le chloroxyde de phosphore

1850 t. 30

pp. 443-507 Mémoire sur une série d'alcaloïdes homologues avec l'ammoniaque

1854 t. 42

pp. 43-70 Mémoire sur les éthers cyaniques et cyanuriques et sur la constitution des amides

pp. 129-168 Mémoire sur l'alcool butylique

1855 t. 43

pp. 492-496 Théorie des combinaisons glycériques

1855 t. 44

pp. 275-313 Sur une nouvelle classe de radicaux organiques

1856 t. 46

pp. 222-225 Note sur un nouveau mode de formation de l'ether ordinaire et ses homologues
1856 t. 48

pp. 370-382 Recherches sur l'acétal
1857 t. 49

pp. 58-62 Note sur l'aldehyde et sur le chlorure d'acétyle
1857 t. 51

pp. 84-94 Sur quelques bromures d'hydrogènes carbonés

pp. 94-101 Sur la formation artificielle de la glycérine

pp. 358-361 Note sur l'acide caproïque
1859 t. 55

pp. 400-478 Mémoire sur les glycols et alcools diatomiques
1859 t. 56

pp. 139-148 Recherches sur l'aldéhyde et sur sa transformation en acétal (en commun avec M. Frapolli)

pp. 342-349 Sur la basicité des acides et remarque à l'occasion d'un travail de M. Debus sur l'oxydation du glycol
1860 t. 59

pp. 161-191 Recherches sur l'acide lactique
1861 t. 63

pp. 101-124 Mémoire sur l'acide lactique (en commun avec M. Friedel)

pp. 124-128 Note sur la réduction du propylglycol et le butylglycol en alcool propylique et butylique
1863 t. 67

pp. 105-113 Sur l'isométrie dans les séries glycolique et lactique
1863 t. 69

pp. 317-355 Mémoire sur l'oxyde d'éthylène et les alcools polyéthyléniques

pp. 355-383 Sur l'oxyde d'éthylène considéré comme un lien entre la chimie organique et la chimie minérale
1864 t. 2

pp. 438-441 Transformation de l'aldéhyde en alcool

pp. 441-443 Transformation du varéal en alcool amylique
1864 t. 3

pp. 129-186 Mémoire sur l'isométrie dans les alcools et les glycols

1872 t. 25

pp. 108-121 Recherches sur les combinaisons aromatiques

pp. 554-559 Note sur l'action du chlore sur l'aldéhyde

1872 t. 27

pp. 371-385 Recherches sur les combinaisons aromatiques

1877 t. 11

pp. 223-224 Sur le polymère d'oxyde d'éthylène

Répertoire de chimie pure et appliquée

1859

pp. 65-67 Sur les ethers du glycol

pp. 101-103 Transformation de l'aldéhyde en acétal (En commun avec Frapolti)

pp. 222-224 Sur l'oxyde d'éthylène

pp. 423-432 Mémoire sur les glycols ou alcools diatomiques

pp. 575-576 Sur la basicité des acides

pp. 594-595 Nouvelles recherches sur l'acide lactique

p. 607 Présence de l'urée dans le chyle et dans la lymphe

1860

pp. 66-67 Synthèse du glycol avec l'oxyde d'éthylène et l'eau

pp. 67-68 Recherches sur les bases oxygénées

pp. 102-139 Histoire générale des glycols 2 mars

p. 340 Nouvelles recherches sur l'oxyde d'éthylène

p. 342 Transformation du gaz oléifiant en acides organiques complexes

pp. 354-359 Observations sur la théorie des types à l'occasion du mémoire précédent

p. 365 Recherches sur l'acide lactique

p. 449 Sur les combinaisons polysiliciques

1861

pp. 331-344 Recherches sur l'acide lactique (avec Friedel)

p. 418-421 Nouvelles observations sur la théorie des types, à l'occasion de la note de M. Terry Hunt

1862

p. 16 Sur les combinaisons d'aldéhyde et d'oxyde d'éthylène

pp. 41-45 Recherches sur les bases oxyéthyléniques

pp. 120-121 Sur la réduction du propylglycol et du butylglycol en alcools propylique et

butylique

pp. 171-172 Nouveau mode de formation de quelques hydrogènes carbonés

pp. 176-177 Nouvelles recherches sur l'oxyde d'éthylène

pp. 199-204 Note sur les urées composées

p. 226 Transformation de l'aldéhyde en alcool

pp. 396-398 Sur un isomère de l'alcool amylique

Bulletin de la Société chimique de Paris

1859

pp. 31-42 Recherches sur la constitution de l'acide lactique

pp. 79-80 Nouvelles recherches sur l'oxyde d'éthylène

pp. 109-116 Recherche sur l'oxyde d'éthylène

1860 (relié avec celui de 1859)

pp. 194-202 Transformation du gaz oléifiant en acides organiques complexes

1864 t. 2

pp. 161-173 Recherches sur les combinaisons diallyliques

pp. 247-253 Sur l'atomicité des éléments

1866 t. 5

pp. 243-244 Synthèse du chlorure de thionyle

1867 t. 7

pp. 141-143 Sur une nouvelle classe d'urées composées

pp. 143-147 Sur une nouvelle classe d'ammoniaques composées

1867 t. 8

pp. 197-198 Transformation des carbures aromatiques en phénols

pp. 265-266 Synthèse du méthyl-allyle

1869 t. 11

pp. 277-278 réponse à M. Fittig

1869 t. 12

pp. 83-85 Synthèse d'un nouveau butylène, l'éthyl-vinyle

pp. 85-87 Synthèse d'acides aromatiques

pp. 187-190 Recherches sur les bases oxygénées, sur un homologue et un isomère de la choline

pp. 190-197 Recherches sur les bases oxygénées, action du glycol chlorhydrique sur la toluidine

- 1870 t. 14
pp. 6-7 Sur le cresylol solide
- 1872 t. 17
pp. 401-405 Sur la formation du chloral (Avec G. Vogt)
pp. 436-436 Sur un aldéhyde-alcool
- 1873 t. 19
pp. 451-454 Sur la densité de vapeur du perchlorure de phosphore
- 1873 t. 20
pp. 4-6 Nouvelles recherches sur l'aldol
pp. 183-185 Recherches sur les dérivés de l'aldol
- 1877 t. 27
pp. 114-115 Sur le paraldol, modification polymérique de l'aldol
pp. 565-566 Sur la composition de quelques phosphites
- 1877 t. 28
pp. 168-169 Sur un polymère de l'oxyde d'éthylène
pp. 169-171 Sur quelques dérivés du dialdol
- 1880 t. 34
pp. 485-487 Sur les bases dérivées de l'aldol-ammoniaque, dialdol
- 1883 t. 39
pp. 535-537 Action de la chlorhydrine éthylénique sur les bases pyridiques et sur la quinoléine
- 1883 t. 40
pp. 341-342 Sur une base quaternaire dérivée de l'oxyquinoléine
- 1884 t. 42
p. 286 Hydratation de l'aldéhyde crotonique
- 1885 t. 44
pp. 26-32 Action de l'éther chloroxycarbonique sur le cyanate de potassium (avec Henninger)

Annales des mines

- 1843 t. 3
pp. 460-463 Recherches sur la constitution des acides du phosphore (extrait)
- 1844 t. 5
p. 420 Sur l'hydrure de cuivre (extrait)

Journal de Pharmacie et des sciences accessoires

1849 t. 16

pp. 277-279 Note sur la valéramine ou ammoniac valérique

1851 t. 20

pp. 14-22 Recherches sur le chlorure de cyanogène

1857 t. 31

pp. 438-440 Sur la formation artificielle de la glycérine

1857 t. 32

pp. 81-83 Sur la constitution et la vraie formule de l'acide oxalique

1859 t. 36

pp. 129-130 Présence de l'urée dans le chyle et dans la lymphe

pp. 426-440 Éloge de E. Soubeiran

1860 t. 38

pp. 123-125 Nouvelles recherches sur l'oxyde d'éthylène

pp. 185-189 Transformation du gaz oléfiant en acides organiques complexes

1862 t. 42

pp. 326-330 Sur un isomère de l'alcool amylique

1866 t. 4

pp. 31-36 Densité de vapeurs anormales

1867 t. 5

pp. 182-186 Nouvelles classes d'ammoniaques composées

1869 t. 10

pp. 348-351 Synthèse d'acides aromatiques

1872 t. 15

pp. 446-452 Sur la fermentation du chloral avec Vogt

1872 t. 16

pp. 118-125 Aldéhyde-alcool

1873 t. 18

pp. 104-110 Nouvelles recherches sur l'aldol

pp. 110-111 Sur la densité de la vapeur du perchlorure de phosphore

1876 t. 23

pp. 375-379 Discours prononcé aux funérailles de A. Balard

1876 t. 24

pp. 18-24 Sur la rosaniline et la fuschine ou le chlorhydrate de rosaniline
pp. 277-279 Note sur le paraldol
1877 t. 25
pp. 283-286 Sur la composition de quelques phosphites
1877 t. 26
pp. 36-43 Sur la loi d'Avogadro et d'Ampère
pp. 113-119 Sur la loi des volumes de Gay-Lussac réponse à Sainte-Claire Deville
pp. 223-229 Sur la notation atomique Réponse à M. Berthelot
pp. 229-231 Recherches sur la loi d'Avogadro
pp. 306-308 Sur les densités de vapeur Réponse à M.Sainte Claire Deville
pp. 309-312 Sur la notation atomique Réponse à M.Berthelot
pp. 409-410 Sur l'alcoolate de chloral
1878 t. 28
pp. 279-280 Action de la chaleur sur l'aldol
1879 t. 30
pp. 242-245 Sur les bases dérivées de l'aldol-ammoniaque
pp. 401-405 Sur le ferment digestif du carica papaya (avec Bouchut)
1881 t. 3
pp. 18-22 Sur la papaïne
pp. 124-126 Sur une base oxygénée dérivée de l'aldol
1882 t. 5
pp. 410-413 Note sur le mode d'action des ferments solubles

Annuaire de chimie / Millon et Reiset dir.

1845
p. 144 Sur l'hydrure de cuivre
p. 509 Sur la transformation de la fibrine en acide butyrique
pp. 509-510 Sur l'albumine soluble
1846
pp. 58-62 Recherches sur la constitution des acides du phosphore
1847
pp. 66-67 Recherches sur la constitution des acides du phosphore
p. 382 Action du chlorure de cyanogène gazeux sur l'alcool

1848

pp. 24-26 Sur l'acide sulfophosphorique et le chloroxyde de phosphore

pp. 224-226 Sur les combinaisons du cyanogène

1850

pp. 420-421 Sur une série d'alcalis organiques

Revue des deux mondes

1880, t. 37

pp. 698-705 La matière radiante

Le moniteur scientifique

1866 (1^{er} janvier) t. VIII 28 juin 1864.

pp. 1-18 De l'atomicité des éléments

Revue des cours scientifiques puis à partir de *Revue scientifique*

1863/64 pp. 234-238 Combustion.

1864/65 pp. 134-138 Conférence sur l'eau

p. 164 Présentation du cours de chimie organique

p. 340 Présentation du cours de chimie organique

1867/68 p. 648 Sur les travaux du laboratoire de chimie de la Faculté

1872 t. 1

pp. 852-854 État des bâtiments et des services matériels de la faculté de médecine, rapport au Ministre de l'instruction publique 1^{er} février 1872

pp. 1051-1152 Association française pour l'avancement des sciences

1872 t. 2

pp. 505-512 Élaboration des matières organiques par le règne végétal

1874 t.1

pp. 1057-1062 Transformation des matières organiques et réactions chimiques dans l'économie animale

1874 t. 2

pp. 170-177 Théorie des atomes dans la conception générale du monde

1878 t. 2

pp. 457-464 La constitution de la matière

pp. 553-557 La constitution de la matière à l'état gazeux. (Lecture Faraday)

1882 t. 1

pp. 168-171 Discours présidentiel à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences

Œuvres des contemporains de Wurtz

Monographies

1er Congrès international des étudiants tenu à Liège en 1865, Compte rendu officiel et intégral. Bruxelles : Imp. Beauvais et Cie, 1866; 461 p.

Affiches, feuilles volantes, documents divers. Paris : EDHIS, 1988. (Pagination multiple [Reprod. en fac-sim.] (Les Révolutions du XIXe siècle : 1852-1872,10)

Annales du Congrès de Genève (9-12 septembre 1867). Genève, Vérésoff & Garrigues, 1868, XVI-382 p.

Les Biographies médicales. Notes pour servir à l'histoire de la médecine et des grands médecins... Paris : [s.n] 1927-1939 [I-XIII], 41 fascicules

La Commune de Paris. Paris : EDHIS, 1988, Pagination multiple. [Reprod. en fac-sim.]. (Les Révolutions du XIXe siècle, 1852-1872 ; 7)

De la Révolution du 4 septembre 1870 à l'insurrection du 18 mars 1871. Paris : EDHIS, 1988, Pagination multiple. [Reprod. en fac-sim.]. (Les Révolutions du XIXe siècle, 1852-1872 ; 6)

L'enseignement supérieur devant le Sénat, discussion extraite du "Moniteur" avec préface et pièces à l'appui, Paris : J. Hetzel, 1868, 372-12-8 p.

Extraits du manifeste des imprimeurs, écrivains et dessinateurs lithographes de Paris, lu en assemblée générale de l'École de médecine, le 19 février 1871. Paris : Impr. de Berthelemy, 4 p.

Histoire de la France contemporaine. 3, 1835-1871. [Paris] : Éditions sociales : Livre club Diderot, 1979. 445 p.

Les républicains sous le second Empire. Paris : EDHIS, 1988, Pagination multiple. [Reprod. en fac-sim.]. (Les Révolutions du XIXe siècle, 1852-1872 ; 1)

Souvenir du Jubilé de la Colonie agricole évangélique protestante de Sainte-Foy : Compte rendu de la réunion tenue à la Colonie le 11 juin 1893 à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation. Sous la présidence de M Alfred André. s. l., s. n. s. d. 78 p.

"Union chrétienne de jeunes gens" (Paris) *Union protestante libérale*. Recueil factice classé par ordre chronologique, pièce 6749 daté du 28 août 1867. 2 p.

"Union évangélique" *Union protestante libérale*. Recueil factice classé par ordre chronologique, pièce 8728 datée du 19 octobre 1868. 3 p.

ABOUT, Edmond, *Alsace, 1871-1872*, Paris : L. Hachette, 1873. 348 p.

AYRTON, Mathilda, *Recherches sur les dimensions générales et sur le développement du corps chez les japonais*. Paris : imp. A. Parent, 1879. 45 p. (Th. : Méd. : Paris : 1879. Tome I - n ° 535)

BERLADSKY, Anastasie, *Étude histologique sur la structure des artères*. Paris : imp. A. Parent, 1878. 46 p. (Th. : Méd. : Paris : 1878. Tome 2. - n ° 4)

BERNARD, Claude, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris : J. B. Baillière, 1865. 400 p.

BERTHELOT, Marcellin, *Science et Philosophie*. Paris : Calmann Lévy, 1886. XV-492 p.

BÖHNER, August Nathaniel, *Du matérialisme au point de vue des sciences naturelles : et des progrès de l'esprit humain*. Genève : imp. de Jules-G. Fick, 1861. XXVII-536 p.

BOVELL, Emilie, *De quelques accidents de l'épilepsie et de l'hystéro-épilepsie*. Paris : Parent, A., 1877. 79 p. (Th. : Méd. : Paris : 1877. Tome 4, n ° 419)

BRADLEY, Elisabeth N., *L'iodisme*. Paris : G. Steinheil, 1887. IV-168 p. (Th. : Méd. : Paris : 1886-1887. Tome 3)

BRES, Madeleine, *De la mamelle et l'allaitement*, Paris : A. Parent, 1875. 100 p.

BRUNETIERE, Ferdinand, *Cinq lettres sur Ernest Renan*. Paris : Perin, 1904. 103 p.

BRUNETIERE, Ferdinand, *La science et la religion*. Paris : Firmin, 1895. 106 p.

BUCHNER, Ludwig, *Force et matière, études populaires d'histoire et de philosophie naturelles*. Paris : C. Reinwald, 1869. 3^{ème} éd. française. 361 p.

BUFFET, Louis Joseph, Sénat. *Discours de M. Buffet. Séances des 1er, 2 et 4 mars 1880. Discussion de la loi relative à la liberté de l'enseignement supérieur*. Paris : A. Wittersheim, 1880. 70 p. (Extrait du Journal officiel des 2, 3 et 5 mars 1880)

BUSQUET, Paul, *Piorry (Pierre-Adolphe), 31 décembre 1794-29 mai 1879*. Paris, J.-B. Baillière et fils, (s. d.). 2 vols. (Les Biographies médicales. Les maîtres du passé, avril, mai 1930)

CANDOLLE, Alphonse de, *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles, précédée et suivie d'autres études sur des sujets scientifiques*. Genève, Bâle : H. Georg, 1885. 2e éd., XVI-594 p.

- CARAMAN, Comte., *À propos du Congrès de Liège. La Morale indépendante et les Solidaires*. Bruxelles, s.n., 1865. 14 p.
- CARBONNELLE, I., *Les confins de la science et de la philosophie*. Paris : Victor Palmé, s.d. 2 vols.
- CARO, E., *Le matérialisme et la science*. Paris : Hachette, 1867. VI-292 p.
- CHEREAU, Achille, *Le Parnasse médical français*. Paris : A. Delahaye, 1874. XXIV-552 p.
- CHEVALIER, Michel, *Sénat. Séance du 22 mai 1868. Discours prononcé par M. Michel Chevalier,... sur des pétitions relatives à la liberté de l'enseignement supérieur*. Paris : impr. de C. Lahure, 1868. 17 p.
- CLARETIE, Jules, *La vie à Paris – 1898*. Paris : Fasquelle, 1899. 17 vols.
- CORLIEU, Auguste, *Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris 1794-1894*. Paris : Imp.Nationale, 1896. 2 vols.
- CORLIEU, Auguste, *L'Hôpital des cliniques de la faculté de médecine de Paris*. Paris : V. A. Delahaye, 1878. 23 p.
- CORLIEU, Auguste, *La Faculté de médecine de Paris après juillet 1830*. Paris : V. A. Delahaye, 1878. 15 p.
- DAHMS, Ana, *Etude sur le thymus*, Paris : imp. A.Parent, 1877. 56 p. (Th. : Méd. : Paris : 1877. Tome 7, N ° 214)
- DECHAMBRE, Amédée *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Paris : Masson, 1864-1889. 100 vols.
- DELACRE, Maurice, *Essai de philosophie chimique*. Paris : Payot, 1923. 171 p.
- DELACRE, Maurice, *Histoire de la chimie*. Paris : Gauthier-Villars, 1920. XV-632 p.
- DELORD, Taxile, *Histoire du second empire*. Paris : Germer Baillière, 1869-1876. 6 vols
- DIMITRIEFF, Sophie, *Traitement des plaies sans pansement : méthodes d'aération*. Paris : Parent, A., 1878. 35 p. (Th. : Méd. : Paris : 1878. Tome 9 - N ° 321)
- DUMAS, Jean-Baptiste, *Société de secours des amis des sciences*. Paris : imp. Vieville et Capionont, 1872. 2 p.
- DUMAS, Jean-Baptiste, *Leçons sur la philosophie chimique*. Bruxelles : Culture et civilisation, 1836. 450 p.
- DUREAU, Dr Alexis, *Notes sur l'enseignement de la médecine en Europe, Notes sur l'enseignement et l'exercice de la médecine en Europe, Danemark, Italie, Portugal,*

Hollande, Grande-Bretagne, Russie, Suisse, Espagne, Belgique, Grèce, Confédération germanique. Paris : Masson, 1872. 84 p.

DUREAU, Dr Alexis, *Note sur le décanat des Facultés de médecine en France et à l'étranger.* Paris : impr. de Cusset, 1875. 10 p.

DUREAU, Dr Alexis, *Le dernier projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur.* Paris : impr. de Cusset, 1875. 14 p.

DURUY, Victor, *L'administration de l'instruction publique 1863-1869.* Paris : Impr. de J. Delalain, (1870). XXIV-932 p.

DURUY, Victor, *Notes et souvenirs.* Paris : Lahure, 1901, t.2. 358 p.

FILIPPI de Fabj S., *Observations d'un Français sur la brochure de MM. A. Bouloumié et P. Thoinnet : Les Étudiants à Liège et les mesures universitaires.* Paris : E. Dentu, 1866. 15 p.

FORT, A. *Rapport à M le recteur sur l'exercice de l'enseignement libre de l'anatomie et de la médecine opératoire à l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris.* Paris : imp. Parent, s.d. 18 p.

GIRAULT, Augustine (pseud. A. Gaël, Mme), *La Femme médecin, sa raison d'être au point de vue du droit, de la morale et de l'humanité.* Paris : E. Dentu, 1868. 103 p.

GALLUS, *De l'enseignement médicale – l'enseignement officiel et l'enseignement libre,* Paris : Germer Baillière, 1874. 80 p.

GARRETT, Elizabeth, *Sur la migraine,* Paris : A. Parent, 1870. 32 p.

GIRAUD, Léopold, *La liberté de l'enseignement supérieur : notre pétition au Sénat.* Paris : Bureau du "journal des villes et des campagnes", 1868. 24 p.

GONCOURT, Jules et Edmond, *Journal des Goncourt - 1870-1871-* Paris : bib. Charpentier, 1890. 373 p.

GONTCHAROFF, Catherine, *Contribution à l'étude des flexions utérines au point de vue de leur traitement.* Paris, imp. A. Parent. 1877. 80 p. (Th. : méd. : Paris : 1877. tome 12, n ° 289)

GRANDEAU, Henry, *Note sur les laboratoires agronomiques en Allemagne.* Paris : Berger-Levrard, 1887. 26 p.

GRIMAUX, Édouard - Gerhardt, Charles Jr, *Charles Gerhardt, sa vie, son œuvre, sa correspondance 1816-1856.* Paris : Masson, 1900. XI-596 p.

GUENIOT, Alexandre *Souvenirs anecdotiques et médicaux 1856-1871.* Paris : J.B Baillière, 1927. 220 p.

- GUENOT, Zénaïde, *Étude sur la physiologie de la menstruation et de ses rapports avec arthritisme et la scrofule*, Paris : A Parent, 1881. 60 p. (Th. : Méd. : Paris : 1881. Tome 10. N ° 8)
- HARDON A., *Projet d'une caisse de prêt sans intérêt pour les étudiants en médecine de Paris*. Paris : l'auteur. 1866. 8 p.
- HEYLLI, Georges d', *Le livre rouge de la Commune : extraits du Journal officiel*. Paris : E. Dentu, 1871. XV-173 p.
- JACCOUD, Sigismond, *De l'Organisation des facultés de médecine en Allemagne. Rapport présenté à S. Exc. le ministre de l'Instruction publique, le 6 octobre 1863*. Paris : A. Delahaye, 1864. VII-174 p
- JACQMIN, Frédéric, *Les chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871*. Paris : Hachette, 1872. 351 p.
- JANET, Paul, *Le matérialisme contemporain en Allemagne : examen du système du docteur Büchner*, Paris : G. Baillière, 1864. IX-182 p.
- LABARTHE Paul, *Nos médecins contemporains*. Paris : Lebigre-Duguesne libraires éditeurs, 1868. 424 p.
- LEFEVRE, André., *La renaissance du matérialisme*. Paris : O. Doin, 1881. 496 p.
- LEFEVRE, André, *Histoire de la ligue d'union républicaine des droits de Paris*. Paris : G. Charpentier, 1881. 364 p.
- LEPERE, Charles, *Rapport fait au nom de la commission du budget, chargée d'examiner le projet de loi relatif à la reconstruction de l'École pratique et des cliniques d'accouchement de la Faculté de médecine de Paris, (27 novembre 1875.)*. Versailles : Impr. de Cerf et fils, (s. d.) 12 p. (Assemblée nationale. 1875. N ° 3477)
- LETOURNEAU, Charles, *Science et matérialisme*. Paris : C. Reinwald, 1879. VII-470 p.
- LIARD, Louis, *L'enseignement supérieur en France 1789 – 1883*. Paris : Armand Colin, 1894. 2 vols.
- LIPINSKA, Melina, *Histoire des femmes médecins depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Paris : Jacques, G & cie, 1900. III-586 p.
- LIPINSKA, Melina, *Les femmes et le progrès des sciences médicales*. Paris : Masson, 1930. III-235 p.
- LISSAGARAY, Prosper-Olivier, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris : E. Dentu, 1896. III-576 p.

LITTRE, Émile, *La Science au point de vue philosophique*. Paris : Didier et Cie, 1873. VIII-563 p.

LITTRE Émile, WYROUBOFF Grégoire, *La philosophie positive*. Paris : Germer Baillière, 1867-1983. 31 vols.

LODS, Édouard, *Discours prononcé à l'Église de la Rédemption le 15 mai 1884 aux funérailles de M. C.A. Wurtz*. Paris : Impr. de A. Davy, 1884. 11 p.

LORAIN, Paul, *De la réforme des études médicales par les laboratoires*. Paris : tous les libraires, 1868. 45 p.

MARSHALL, Mary *Du rétrécissement mitral. Sa fréquence plus grande chez la femme*, Paris : imp. A. Parent, 1879. 31 p. (Th : med Paris - 1879 t. 23 - n ° 543)

MARTIN, [*Procès-verbal d'une réunion privée d'étudiants en médecine protestant contre la fermeture de l'École, déclarée mesure illégale. Paris, le 9 avril 1870. Signé : Martin.*]. Paris : impr. de Janson, (1870). 2 p.

MEYER, Antoine, *Biographies alsaciennes*. Colmar : Meyer, 1883. non paginé

MOLINARI, Gustave de, *Les clubs rouges pendant le siège de Paris*. Paris : Garnier frères, 1871. VII-362 p.

NAQUET, Alfred, *Principes de chimie fondée sur les théories modernes*. Paris : F. Savy, Libraire et éditeur, 1867. 2 vols

NAQUET, Alfred, *Proposition de loi tendant à ce qu'il soit nommé dans l'Assemblée nationale une commission de quinze membres pour étudier la révision générale de la législation de l'an XI en ce qui concerne l'enseignement et l'exercice de la médecine et de la pharmacie, présentée par MM. Naquet, Bourgeois, Chevandier, Cochery, Dufay, Gent...* Versailles : Impr. de Cerf, (s. d.). 3 p. (Assemblée nationale. Année 1872. n ° 884)

NAQUET, Alfred, *Proposition de loi tendant à réorganiser l'enseignement de la médecine*. Versailles : Impr. de Cerf, (s. d.). 36 p. (Assemblée nationale. Session 1871. N ° 672)

NAQUET, Alfred, *Alfred Naquet, autobiographie* publiée par Émile Pillias,... Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1939. 30 p.

OLLIVIER, Marie Thérèse, *J'ai vécu l'agonie du second Empire*. Paris : Fayard, 1970. 237 p.

PASCAL, Georges de (missionnaire apostolique, Le P.), *Le Mouvement social d'après les derniers congrès catholiques de Breslau, de Liège, d'Angers, de Lille*, par l'abbé G. de Pascal. Lyon : Vitte et Perrussel, 1887. 48 p.

- PASSY, Frédéric, *Conférence sur la paix et la guerre, faite à l'École de médecine de Paris, le 21 mai 1867*. Paris : Guillaumin, 1867. 36 p.
- PIORRY, Pierre Adolphe, *Clinique medico chirurgicale de la ville*. Paris : Delahaye, 1869. CXLIV-400 p.
- PRUDHOMME, *Théorie de l'instruction intégrale, mémoire adressé au congrès de Liège*. Paris : E. Dentu, 1865. 56 p.
- PUTNAM, Mary, *De la graisse neutre et des acides gras*. Paris : Parent, A., 1871. 128 p. (Th. : méd. : Paris : 1871 : tome 8 n°. 33)
- PYAT Félix, *Lettre aux étudiants*. Londres : s.n, 1866. 32 p.
- REGNARD, Albert, *Essai d'histoire et de critique scientifique*. Paris : chez l'auteur, 1865. 213 p.
- REUSS, Rodolphe, *Les colloques scolaires du gymnase protestant de Strasbourg*. Strasbourg : Treuttel & Wurtz, 1881. 66 p.
- RIBARD, Mme Stéphane, *Du Drainage de l'oeil dans différentes affections de l'oeil et particulièrement dans le décollement de la rétine*. Paris : imp. A. Parent, 1876. 48 p. (Th. : méd. : Paris : 1876. tome 19, n ° 413)
- RICHELOT, Gustave, *La femme-médecin*, Paris : E. Dentu, 1875. 155 p.
- PROTH, Mario, *Alfred Naquet*, Paris : A. Quantin, 1883. [Célébrités contemporaines ; 17] 32 p.
- RUY, Hippolyte, *Messieurs les étudiants. Le Congrès de Liège, satire*. Paris : Tralin, 1865. 16 p.
- SAY, Léon, *Proposition de loi ayant pour objet la reconstruction de l'école pratique de la Faculté de médecine de Paris, la construction d'une Faculté des sciences à Paris et le règlement des difficultés pendantes entre l'État...* Versailles : Impr. de Cerf et fils, (s. d.). 15 p. (Assemblée nationale. 1874. n ° 2495)
- SCHEURER-KESTNER, Auguste, *Mémoires d'un Sénateur dreyfusard*. Strasbourg : Bueb & Reumaux, 1988. 317 p.
- SCHEURER- KESTNER, Auguste, *Souvenirs de jeunesse*. Paris : Fasquelle Eugène, 1905. 340 p.
- SCHMIDT, Charles, *Notice sur les séminaires protestants de la confession d'Augsbourg sur son origine, sa situation, son enseignement*. Strasbourg : Ch. Heitz, 1844. 48 p.
- SCHULTZE, Caroline, *Les femmes médecins au XIXe siècle*. Paris : Ollier-Henry, 1888. 76 p.

SIMON, Jules, *L'école*. Paris : A Lacroix, 1865. 431 p.

STORCK, Adrien, *Des laboratoires de chimie en Allemagne*. Lyon : impr. de H. Storck, 1876. 9 p.

THOINET DE LA TURMELIERE Paul, *Les étudiants à Liège et les mesures universitaires*. Paris : E. Dentu, 1865. 15 p.

THOUVENIN, Maurice (François-Maurice), *Le matérialisme et la science : erreurs et préjugés à détruire*. Paris : G. Beauchesne, 1912. 67 p.

VALLERY-RADOT, René, *L'Étudiant d'aujourd'hui*. Paris : J. Hetzel, 1880. 259 p.

VOILQUIN, Suzanne, *Mémoire d'une fille du peuple*. 1866. 77 p.

WAITE, Mary Mme Tregaskis, *Contribution à l'étude de la rupture des kystes de l'ovaire*. Paris : imp. A. Parent, 1883. 152 p. (Th. : méd. : Paris : 1883 tome 20, n° 228).

WYROUBOFF, Grégoire-Nicolas, *Le Congrès de la paix [Genève, 9-12 septembre 1867]*. Versailles : impr. de Cerf, 1867. 14 p.

ZOLA, Émile, *La débâcle*. Paris : G. Charpentier et E. Fasquelle, 1892. 636 p.

Périodiques

Périodiques consultés dans leur totalité pour la période minimale 1865-1875

(Pour connaître les articles retenus se reporter aux notes de bas de pages)

Almanach impérial, puis Almanach national : annuaire officiel de la République française... Paris : Guyot et Scribe, 1853-1919

Association générale d'Alsace et de Lorraine : rapport général, Paris : imp. Lefebvre, 1871-1875

La France médicale : historique, scientifique, littéraire. / Favre, Henri, Paris : La France médicale, 1861-1891

Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie. Bulletin de l'enseignement médical. Paris : V. Masson et fils. 1853-1902

Journal de médecine et de chirurgie pratiques. Paris : Expansion scientifique française. 1830-1988

Journal des économistes : revue mensuelle de l'économie politique, des questions agricoles, manufacturières et commerciales. Paris : Guillaumin, 1841-1940

Journal officiel - publication de la commune - : n°79 (1871, 20 mars) 3e année, n°144 (1871, 24 mai), Paris : [s.n.], 1871, n° du 10 mai 1871

Moniteur scientifique: journal des sciences pures et appliquées, spécialement consacré aux chimistes et manufacturiers. / Quesneville, Gustave-Auguste (Dr), Paris : Quesneville. 1857-1941

Rapports de l'École Pratique des hautes études, Paris, Imp. Delalain frères, 1872-1884
Revue des cours scientifiques de la France et de l'étranger puis *La Revue scientifique de la France et de l'étranger* : dite *Revue rose*. Paris : G. Baillièrre. 1863-1954

Le temps. Paris : [s.n.], 1861-1942

Société centrale protestante de France. ["puis" Société centrale protestante d'évangélisation ; Société centrale évangélique (oeuvre de mission intérieure)] Rapport. Paris : Agence générale de la société, (1859-1880)

Société de protection des Alsaciens et des Lorrains demeurés Français... Rapport présenté à l'assemblée générale... Paris : Impr. de Chaix, 1871- ?.

L'Union médicale. Journal des intérêts scientifiques et pratiques moraux et professionnels du corps médical. Paris : [s.n.?], 1847-1896

Articles de périodiques consultés en dehors de la période 1865-1875

Dans les *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences* :

GERHARDT et CHIOZZA "Recherches sur les amides", 1853, t. 37, pp. 86-90

GERHARDT, "Note sur la théorie des amides", 1853, t. 37, pp. 281-284

SAINTE CLAIRE DEVILLE, Henri "À propos de la note de M. Troost", 1877, t. 84, pp. 711-713

SAINTE CLAIRE DEVILLE, Henri "Sur la loi des volumes de Gay Lussac", 1877, t. 84, pp. 1108-1112

SAINTE CLAIRE DEVILLE, Henri "Sur les densités de vapeur", 1877, t. 84, pp. 1256-1261

BERTHELOT, Marcellin, "Réponse à une note de M. Wurtz, relative à la loi d'Avogadro et à la théorie atomique", 1877, t.84, pp. 1189-1195

BERTHELOT, Marcellin, "Atomes et équivalents. Réponse à M. Wurtz", 1877, t. 84, pp. 1269-1275

BERTHELOT, Marcellin, "Réponse à M. Fizeau", 1877, t. 84, pp. 1275-1276

BERTHELOT, Marcellin, "Sur la notation de M. Berzelius", 1877, t. 84, pp. 1407-1408

BERTHELOT, Marcellin, "Recherches sur la substance désignée sous le nom d'hydrure de cuivre", 1879, t. 89, pp. 1005-1011

BERTHELOT, Marcellin, "Sur l'hydrure de cuivre. Réponse à M. Wurtz", 1879, t. 89, pp. 1097-1099

BOUQUET DE LA GRUYE, "Discours prononcé aux obsèques de M. Wurtz, au nom de l'Association française pour l'avancement des Sciences", 1884, t. 98, pp. 1203-1205

FIZEAU, "intervention de M.Fizeau", 1877, t. 84, pp. 1274-1276

FRIEDEL, Charles, "Discours prononcé aux obsèques de M. Wurtz, au nom de l'Académie des Sciences", 1884, t. 98, pp. 1199-1203

Dans le *Bulletin de la société chimique de Paris*

NAQUET, Alfred, "Observations sur l'atomicité", 1864, pp. 255-266

FITTIG, "Remarques à propos du mémoire de MM. IS. Pierre et Puchot sur l'alcool propylique", 1869, pp. 276-277

FRIEDEL, Charles "Notice sur la vie et les travaux de Charles Adolphe Wurtz", *Bulletin de la Société chimique de Paris*, 1885, t. 2, p. I-LV.

Dans le *Moniteur scientifique*

"Discussion entre MM. Wurtz, Sainte Claire Deville et Berthelot, reproduction du débat ayant eu lieu à l'Académie des sciences." 1877, pp. 659-678 et 793-800.

HOFMANN, August, Wilhelm, "Biographie de Jean-Baptiste André Dumas". 1880, pp. 355-424.

MARIGNAC, G. Sur les équivalents chimiques et les poids atomiques. 1877, pp. 920-926

NAQUET, A. "Discussion entre MM. Wurtz, Sainte Claire Deville et Berthelot", (commentaire), 1877, pp. 801-804.

NAQUET Alfred, "Le dernier ouvrage sur Charles Gerhardt". 1900, pp. 785-796.

ANONYME, "Alfred Naquet", 1916, pp. 287-288.

Dans l'*Année scientifique et industrielle*

FIGUIER, Louis, "Discussion à l'Académie des sciences sur la théorie des équivalents MM. Ch. Sainte-Claire Deville, Wurtz et Berthelot", année 1877, pp. 162-165

FIGUIER, Louis, "Leçon de philosophie chimiques par Dumas", année 1878. pp. 177-179

FIGUIER, Louis, "Adolphe Wurtz" année 1884, n°28, pp. 539-554⁷⁶⁹

FIGUIER, Louis, "nécrologie : Boutlerov, Alexandre", année 1886, t. 30, pp. 595-596

Dans la *Revue scientifique* dite *Revue rose*

ANONYME "Bibliographie : Le dictionnaire de chimie pure et appliquée" n°29 du 18 janvier 1879 pp. 690-692

ANONYME "Variétés : Pour l'internat (en médecine) des femmes – Contre l'internat en médecine des femmes" lettres de X et du professeur Pozzi, n° 17 du 25 octobre 1884, pp. 535-538

GARIEL, Charles Marie, "Le centenaire de deux grands chimistes à Strasbourg : Discours prononcé par M. le Professeur Gariel, Membre de l'Académie de médecine, au nom de l'Association française pour l'Avancement des sciences" *Revue scientifique*, n° 20 du 22 octobre 1921. p. 597-599.

GAUTIER, Armand, "Adolphe Wurtz", n°21 du 22 novembre 1884, pp. 641-648

GAUTIER, Armand, "C. A. Wurtz sa vie -son oeuvre- sa personnalité", n°25 de décembre 1917. pp. 769-779

GRIMAU, Édouard, "La théorie atomique d'après M. Wurtz", n°23 de décembre 1878, pp. 538-542

GRIMAU, Édouard, "L'Association française en 1883-1884", t. 8, n°10 de septembre 1884 pp. 293-296

HANRIOT, Maurice, "Arthur Henninger", n° du 15 novembre 1884, pp. 632-633

HANRIOT, Maurice "Le centenaire d'Adolphe Wurtz", n° de décembre 1917, pp. 779-781.

HANRIOT. M. - ANDRE, G. - CHARLETY, S., "Le centenaire de deux grands chimistes à Strasbourg", (trois courts articles) 1921, pp. 595-598

MANOUVRIER, "L'internat des femmes" n° 19 du 8 novembre 1884, pp. 592-597

Autres périodiques

[BERT, Paul], "Adolphe Wurtz", *Revue scientifique*. Publié par le journal *La République française*, 1885. pp. 145-157

⁷⁶⁹ Article étrangement entaché d'erreurs parmi lesquels : Wurtz nommé au Sénat en 1874, Professeur en 1854.....

- BERTHELOT, Marcellin, 1884, *La science populaire*, 15 mai 1884, n°222, pp. 307-308
- CORNU, "Histoire de l'Association ", *Comptes Rendus de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences.*, 1872, t. 1, pp. 44-49.
- CRAFTS, James Mason, "Friedel Memorial Lecture", *Journal of chemical society*, 1900, t. 77, pp. 993-1019
- PAPILLON, Fernand, "Les laboratoires scientifiques en France et à l'étranger", *Revue des deux mondes*, Juillet-août 1871. t. 94, pp. 594-610.
- WILLIAMSON, "Charles Adolphe Wurtz", *Proceedings of the Royal Society*, 1885, t. 38, pp. 22-34.

Littérature secondaire

Monographies

- La faculté dans sa ville - Strasbourg. Histoire de l'enseignement médical à Strasbourg*, Paris : Sandoz, [Circa 1970]. 40 p.
- Le centenaire de la Société chimique de France, 1857-1957*. Paris : Masson et Cie. VIII-252 p.
- Le cinquantenaire de la Société Chimique de Paris*. Paris : Gauthier-Villars, 1908. 145 p.
- ARMOGATHE, Daniel - ALBISBUR, Maïté, *Histoire du féminisme français du moyen-âge à nos jours*. Paris : des Femmes, 1977. 508 p.
- BANNOUR, Wanda, *Jean Martin Charcot et l'hystérie*. Paris : Métaillié, 1992. 255 p.
- BARTIER, John, "Étudiants et mouvements révolutionnaire au temps de la première internationale", *mélanges offerts à J. Jacquemin*. Liège : Université libre de Liège, 1968. 317 p.
- BAUBEROT, Jean, De la femme protestante *Histoire des femmes en occident : le XIXème siècle*. Duby – Perrot eds. [Paris] : Plon, 1991, pp. 199-213
- BENSAUDE-VINCENT, Bernadette, *Lavoisier : mémoires d'une révolution*. [Paris] : Flammarion, 1993. 469 p.
- BENSAUDE-VINCENT, Bernadette – RASMUSSEN, Anne, *La science populaire dans la presse et l'édition : XIXe et XXe siècles*. Paris : CNRS éd., 1997. 299 p.

- BENSAUDE-VINCENT, Bernadette - KOUNELIS, Catherine, *Les atomes : une anthologie historique*. Paris : Presses Pocket, 1991. 319 p.
- BENSAUDE-VINCENT, Bernadette - STENGERS, Isabelle, *Histoire de la chimie*. Paris : La découverte, 1993. 360 p.
- BENSAUDE-VINCENT, Bernadette - BELMAR, Antonio - BERTOMEU-SANCHEZ, José Ramón, *L'émergence d'une science des manuels. Les livres de chimie en France (1789-1852)*, Paris: éditions des archives contemporaines, 2003. VIII-285 p.
- BERTOMEU-SÁNCHEZ, José Ramón - NIETO-GALAN, Agustí, *Chemistry, Medicine, and Crime: Mateu J. B. Orfila (1787-1853) and his times*. Sagamore Beach (Massachusetts): Science History publications, 2006. 306 p.
- BIRNBAUM, Pierre, *Les fous de la République*. Manchecourt : Fayard - points Histoire, 1992. 510 p.
- BRAUNSTEIN, Jean François, *Broussais et le matérialisme - médecine et philosophie au XIXe siècle*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1986. 326 p.
- BROCK, William H. *Justus von Liebig: The Chemical Gatekeeper*. New York: Cambridge: University Press, 1997. XIV-374 p.
- CARNEIRO, Ana, *The research school of chemistry of Adolph Wurtz, Paris 1853-1884*. Thèse soutenue à l'Université de Kent, 1992. 354 p.
- CARNEIRO, Ana. After Mateu Orfila: Adolphe Wurtz and the Status of Medical, Organic, and Biological Chemistry at the Faculty of Medicine, Paris (1853-1884) *Chemistry, Medicine, and Crime: Mateu J.B. Orfila (1787-1853) and his times* / José Ramón Bertomeu-Sánchez, Agustí Nieto-Galan, eds. Sagamore Beach (Massachusetts): Science History publications, 2006. pp. 101-124.
- CHABAUD, Jean-Paul, *Alfred Naquet, 1834-1916 : parlementaire comtadin, père du divorce*. Mazan : Études comtadines, 2002. 191 p.
- CHAIGNEAU, Marcel, *Jean-Baptiste Dumas : sa vie, son œuvre : 1800-1884*. Paris : Guy le Prat, 1984. 434 p.-[4] p.
- CHAIGNEAU, Marcel, *Charles Gerhardt (1816-1856)*. Paris : L. Pariente, 1993. 66 p.
- CHARLE, Christophe, *Les Hauts fonctionnaires en France au XIXe siècle, choix de textes*. [Paris] : Gallimard : Julliard, 1980. 268 p.
- CHARLE, Christophe, *La République des universitaires : 1870-1940*. Paris : Éd. du Seuil, 1994. 505 p.
- CHARLE, Christophe - FERRE, Régine, *Le Personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIXe et XXe siècles*. Paris : Éd. du CNRS, 1985. 283 p.

- CHARRIER, Edmée *L'évolution intellectuelle féminine*. Paris : Mecheleinck, 1931. 572 p.
- COLEMAN, William – HOLMES, Frederic, ed. *The investigative enterprise [Texte imprimé] : experimental physiology in nineteenth century medicine*. London: University of California press, 1988. 342 p.
- CROSLAND, Maurice, *Science under Control, The French, Academy of Science 1795-1914*, Cambridge: Cambridge University Press, 1994. XVII-454 p.
- CURTIS, S J - BOULTWOOD, M E A, *An Introductory History of English Education since 1800*. London: University Tutorial Press, 1966, 4th ed, 456 p.
- DES CILLEULS, Alfred, *Histoire de l'administration parisienne au XIXe siècle*. Tome II, Période 1830-1870. Paris : H. Champion, 1900. 763 p.
- DIGEON, Claude, *La Crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris : PUF, 1959. VIII-568 p.
- DOMMANGET, Maurice, *L'Enseignement, l'enfance et la culture sous la Commune*. Paris : Éditions-librairie de l'Étoile, 1964. 175 p.
- DOMMANGET, Maurice, *Hommes et choses de la Commune*. Saint-Pierre-de-Plesguen : "L'École émancipée" ; Vauchrétien : I. Davy, 2000. 259 p. [Fac-sim. de l'éd. de, Marseille : Éd. de la Coopérative des amis de "L'École émancipée", 1937-1940]
- DROUOT, Marc - ROHMER, André - STOSKOPF, Nicolas, *La fabrique de produits chimiques : Thann et Mulhouse*. Thann : La Nuée Bleue, 1991. 253 p.-[24] p. de pl.
- DUBY, Georges – PERROT, Michelle, eds *Histoire des femmes en Occident*. 4, Le XIXe siècle. Paris : Plon, 1991. 627 p.
- DUHEM, Pierre, *La science allemande*. Paris : A. Hermann, 1915. 145 p.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, *Clemenceau*. Paris : Fayard, 1988. 1077 p.
- ELLIS, Jack D., *The Physician-Legislators of France*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990. 317 p.
- ENCREVE, André, *Les Protestants en France de 1800 à nos jours : histoire d'une réintégration*. Paris : Stock, 1985. 281 p.
- ENCREVE, André, *Protestants français au milieu du XIXe siècle : les Réformés de 1848 à 1870*, Genève, éd. Labor et Fides, 1986, 1121 p.
- FELL, Ulrike, *The Chemistry Profession in France: the Société chimique de Paris/de France, 1870-1914 The Making of the Chemist / D. Knight & H. Kragh eds*. Cambridge: Cambridge Univ. Press, 1998. pp. 7-38.

- FELL, Ulrike – ROCKE, Alan "The Chemical Society of France in its Formative Years, 1857-1914" *Creating Networks in Chemistry: The Foundation and Early History of Chemical Societies in Europe* /Anita Kildebaek and Sona Strbanova, eds. London: Royal Society of Chemistry, 2007. (A paraître)
- FOX, Robert, *The Culture of Science in France, 1700-1900*, Hampshire: Variorum, 1992. Pagination multiple [XII-335 p.] (Collected studies series; 381)
- FOX, Robert, *Science, Industry, and the Social Order in Post-Revolutionary France*. Aldershot (G.B.); Brookfield (Vt.): Variorum, 1995. [XIV-291] p. (Collected studies series; 489)
- FOX, Robert – WEISZ, George, eds, *The Organization of Science and Technology in France: 1808-1914*. Cambridge; London; New York: Cambridge University Press; Paris: ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1980. X-355 p
- FOX, R. "Positivists, Free Thinkers, and Reform" *Science, Industry, and the Social Order in post-revolutionary France*. Aldershot (G.B.); Brookfield (Vt.): Variorum, 1995. [XIV-291] p.
- FRUTON, Joseph. Stewart, *Contrast in Scientific Style*. Philadelphia: American philosophical society, 1990. IX-473 p.
- FRUTON, Joseph. Stewart, *Molecules and Life, Historical Essays on the Interplay of Chemistry and Biology*. New York, London, Toronto: Wiley-interscience, [1972]. XII-579 p
- GALINOWSKI, André, *L'enseignement à la faculté de médecine de Paris au début de la IIIeme République et le décret du 20 juin 1878*. [S.l.n.d.] Thèse de doctorat de médecine soutenue en 1979. 102 p.
- GEISON, Gerald L. – HOLMES, Frederic L. /eds., "Research Schools: Historical Reappraisals". *Osiris*, 1993, 2nd ser. 248 p.
- GENTY, Maurice, *Trousseau (Armand), 14 octobre 1801-23 juin 1867, professeur à la Faculté de Médecine de Paris*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1931. 2 vols. (Les Biographies médicales. Les Maîtres du passé, février-mars 1931)
- GENTY, Maurice, *Robin (Charles-Philippe), professeur à la faculté de médecine de Paris,... (1821-1885)*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1931. 16 p. (Les Biographies médicales. Les Maîtres du passé, septembre 1931)
- GENTY, Maurice, *Paul Broca (1824-1880)*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1935. paginé 209-224. (Les Biographies médicales. Les Maîtres du passé, Novembre 1935)

GENTY, Maurice, *Marie-Philibert-Constant Sappey, 1810-1896*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1933. paginé 193-208. (Les Biographies médicales. Les Maîtres du passé, mai 1933)

GENTY, Maurice, *Jean Cruveilhier (1791-1874)*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1934. paginé 293-308. (Les Biographies médicales. Les Maîtres du passé, janvier 1934)

GILPIN, Robert, *La science et l'état en France*. Paris : Gallimard, 1970. 414 p.

GISPERT, Hélène. dir. *Par la science, pour la patrie : l'Association française pour l'avancement des sciences, 1872-1914 : un projet politique pour une société savante*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2002. 372 p.

GRIMAUX, Édouard – GERHARDT, Charles fils, *Charles Gerhardt : sa vie, son oeuvre, sa correspondance, 1816-1856 : document d'histoire de la chimie*. Paris : Masson, 1900. XI-596 p.

GUIVARC'H, Marcel, *Chirurgie et médecine pendant la guerre et la Commune: 1870-1871 : un tournant scientifique et humanitaire*. Paris : L. Pariente, impr. 2006. 286 p.

HACQUARD, Georges, *Histoire d'une institution française, l'École alsacienne. 1, Naissance d'une école libre : 1871-1891*. Paris : Garnier frères, 1982. XVII-356 p.

HANNAWAY, Caroline - LA BERGE, Ann eds. *Constructing Paris Medicine*. Amsterdam; Atlanta (Ga.): Rodopi, 1998. XIII-406 p. (The Wellcome Institute Series in the history of medicine Clio medica; 50)

HAU, Michel – STOSKOPF, Nicolas, *Les dynasties alsaciennes*. Paris : Perrin, 2005. 607 p.-[12] p.

HAVELANGE, Isabelle - LEBEDEFF, Bernadette, *Les Inspecteurs généraux de l'instruction publique : dictionnaire biographique 1802-1914*. / Françoise Huguet, Bernadette Lebedeff ; établi sous la dir. de Guy Caplat. Paris : Institut national de recherche pédagogique : Éd. du CNRS, 1986. 700 p. (Histoire biographique de l'enseignement)

HOLMES, Frederic Lawrence, *Claude Bernard and Animal Chemistry: the Emergence of a Scientist*. Cambridge, Mass: Harvard University Press, 1974. XX-541 p.

HUGUET, Françoise, *Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris 1794-1939*. Paris : CNRS, 1991. XIV-753 p. (Histoire biographique de l'enseignement ; 6)

HULIN-JUNG, Nicole, *L'organisation de l'enseignement des sciences en France*. Paris : ed. du comité des travaux historiques et scientifiques, 1989. 335 p. (Mémoires de la Section d'histoire des sciences et des techniques; 6)

- IHDE, Aaron J, *The Development of Modern Chemistry*. New-York: Harper and Row, 1964. 850 p.
- JACQUES, Jean, *Berthelot autopsy d'un mythe*. Paris : Belin, 1987. 287 p.
- JOËL, Constance, *Les filles d'Esculape*. Paris : Robert Lafont, 1988. 234 p.
- JOHNSON, Martin Phillip, *The Paradise of Association; Political Culture and Popular Organizations in the Paris Commune of 1871*. Ann Arbor: the University of Michigan press, 1996, VIII-321 p.
- KNIGHT, D. – KRAGH, H. eds. *The Making of the Chemist*. Cambridge: Cambridge University Press, 1998. 353 p.
- KOHLER, Robert. *From Medical Chemistry to Biochemistry: The Making of Biomedical Discipline*. Cambridge: Cambridge University Press, 1982. IX-399 p.
- LA BERGE, Ann – FEINGOLD Mordechai, *French Medical Culture in the Nineteenth Century*. Atlanta: GA: Rodopi, 1994. XII-384 p.
- LALOUETTE, Jacqueline, *La libre pensée en France 1848-1940*. Paris : A. Michel, 2001. 2ème éd. 638 p.
- LALOUETTE, Jacqueline, "La libre pensée" *Le XIXe siècle : science, politique et tradition*. / Poutrin, Isabelle dir. Paris : Berger-Levrault, 1995. pp. 509-521
- LEONARD, Jacques, *La France médicale : médecins et malades au XIXe siècle*. Paris : Gallimard, 1978. 286 p.
- LEONARD, Jacques, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*. Paris : Aubier Montaigne, 1981. 384 p.
- LETTE, Michel, *La quatrième série des Annales de chimie et de physique, 1864-1873 : essai d'analyse quantitative d'un journal au service de la science officielle*. 1993 DEA Histoire et Civilisations à EHESS sous la direction de Jean Dhombres. 168-[20] p.
- LEUILLOT, Paul, *Bourgeoisie d'Alsace*, Strasbourg, Paris, F. X. Le Roux, 1954. paginé 434-376.
- LUNDGREEN, Peter, *A Foreign Perspective, The Organization of Science and Technology in France: 1808-1914* / ed. by Robert Fox,... and George Weisz, Cambridge; London; New York: Cambridge University Press ; Paris : ed. de la maison des sciences de l'homme, 1980. pp. 309-332.
- MARTINEAUD, Jean-Paul, *La commune de Paris, l'Assistance publique et les hôpitaux en 1871*, Paris : l'Harmattan, 2004. 288 p.
- MAYEUR, Françoise, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France* / publ. sous la dir. de Louis-Henri Parias. Paris : Labat, G. V., 1981. 683 p.

- MAYEUR, Françoise, *L'Éducation des filles en France au XIXe siècle*. [Paris] : Hachette, 1979. 207 p.
- MAZENOD, Lucienne - SCHOELLER, Ghislaine, *Dictionnaire des femmes célèbres de tous les pays*. Paris : Lafont, Robert, 1992. 932 p.-[16] p. de pl.
- MERTON, Robert Karl, *On Social Structure of Science*, ed. by P. Sztompka, Chicago [Ill.]; London: the University of Chicago press, 1996. VII-386 p.
- MOULINIER, Pierre, *La naissance de l'étudiant moderne (XIXeme)*. Paris : Belin, 2002. 330 p.
- NYE, Mary Jo, *The Question of the Atom: From the Karlsruhe Congress to the First Solvay Conference, 1860-1911: a Compilation of Primary Sources*. Los Angeles: Tomash, 1986. XXXI-654 p. (History of modern physics, 1800-1950 ; 4)
- NYE, Mary Jo, *From Chemical Philosophy to Theoretical Chemistry: Dynamics of Matter and Dynamics of Discipline: 1800-1950*. Berkeley: University of California press, 1993. XVII-328 p.
- NYE, Mary Jo, *Science in the Provinces: Scientific Communities and Provincial Leadership in France, 1860-1930*. Berkeley; Los Angeles; London: University of California press, cop. 1986. XI-328 p.
- OECHSNER DE CONINCK, Marguerite, *Souvenirs de notre famille*, non publié, s.d., don de Denis Oechsner de Coninck le 30 octobre 1993. 16 p.
- PACQUOT, Charles, *Mémorial de la société chimique de Paris, Histoire et développement de la société chimique depuis sa fondation*. Paris : Société chimique de France, 1950. 131 p.
- PALLUAULT, Florent, *Medical Students in England and France, 1815-1858. A Comparative Study*, Thèse présentée pour le Doctorat en Philosophie (D. Phil), Oxford, 2003. 385 p.
- PAUL, Harry, *From Knowledge to Power, The Rise of the Science Empire in France, 1860-1936*. Cambridge : Cambridge University Press, 1958. IX-415 p.
- PAUL, Harry W. *The Sorcerer's Apprentice, the French Scientist's Image of German Science, 1840-1919*. Gainesville: University of Florida press, 1972. VIII-88 p. (University of Florida monographs. Social sciences. 44)
- PETIT, Annie, "Les mouvements positivistes" *Le XIXe siècle : science, politique et tradition*. / Poutrin, Isabelle dir. Paris : Berger-Levrault, 1995. pp. 473-491

- PIGEARD, Natalie, *L'Oeuvre du chimiste Charles Adolphe Wurtz (1817-1884) et les débats sur la théorie atomique au XIX^e siècle*. Mémoire de maîtrise - sous la dir. de Bernadette Bensaude - Paris X Nanterre, 1993. 123 p
- PIGEARD, Natalie, *Chemistry of Women in Nineteenth-Century France Communicating Chemistry* / A. Lundgren, B. Bensaude-Vincent eds., Canton : Science History Publications, 2000. pp. 311-327.
- PLESSIS, Alain, *De la Fête impériale au mur des fédérés 1852-1871*. Paris : Seuil, 1979. 260 p.
- POUJOL, Geneviève, *Un féminisme sous tutelle : les protestantes françaises : 1810-1960*. Paris : ed. de Paris, 2003. 286 p.
- PREVOST, A., *La Faculté de médecine de Paris, ses chaires, ses annexes et son personnel enseignant de 1794 à 1900*. Paris : A. Maloine, 1900. 295 p.
- PROST, Antoine, *L'Enseignement en France 1800-1967*. Paris : Armand Colin, 1968. 523 p.
- ROCKE, Alan, *Nationalizing science: Adolphe Wurtz and the battle for French chemistry*. Cambridge (Mass.): MIT Press, cop. 2001. XI-443 p.
- ROCKE, Alan, *The Quiet Revolution*. Los Angeles; London: University of California press, cop. 1993. XIII-501 p.
- ROCKE, Alan, *Chemical Atomism in the Nineteenth Century*. Columbus: Ohio state University Press, cop. 1984. XVIII-386 p.
- SCHROEDER-GUDEHUS, Brigitte, *Les scientifiques et la paix*. Montréal : Presses de l'université de Montréal, 1978. 371 p.
- SEVE, Lucien, *La philosophie française contemporaine et sa genèse de 1789 à nos jours*. Paris : Éditions sociales, 1962. 352 p.
- SERMAN, William, *La Commune de Paris*. Paris : Fayard, 1986. 621 p.
- STOSKOPF, Nicolas ed. *Les patrons du Second Empire*. Tome 4, Alsace / Institut d'histoire moderne-CNRS ; Paris : Picard ; Le Mans : Cénomane, 1994. 286 p.
- TIFFENEAU, Marc, *Correspondance de Charles Gerhardt*. Paris : Masson, 1918-1925. 2 vols.
- THUILLIER, Jean, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*. Paris : R. Laffont, 1993. 310 p.
- VELUET, Maurice Paul, *140 ans de réformes. L'évolution de l'enseignement des sciences médico-pharmaceutiques en France de la Révolution à nos jours, 1794-1934*. Poitiers : Société française d'imprimerie et de librairie, 1934. VI-167 p.

WARNER, John Harley, "Paradigm Lost or Paradise Declining ? American Physicians and the 'Dead End' of the Paris Clinical School" *Constructing Paris medicine* / ed. by Caroline Hannaway and Ann La Berge. Amsterdam ; Atlanta (Ga.) : Rodopi, 1998. pp. 337-384

WEISZ George, *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*. Princeton, N.J.; Guildford, G.B.: Princeton University Press, cop. 1983. XII-397 p.

WEISZ George, *The Medical Mandarins: the French Academy of Medecine in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries*. New York; Oxford: Oxford university press, 1995. XVIII-306 p.

WEISZ, Georges, Reform and Conflict in French Medical Education, 1870-1914. *The Organization of Science and Technology in France: 1808-1914* / ed. by Robert Fox and George Weisz, Cambridge; London; New York: Cambridge University Press; Paris: ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1980. pp. 61-94.

Articles de périodiques

ANDRE, Émile, "Adolphe Wurtz (1817-1884) sa contribution aux progrès de la chimie des corps gras" dans *Oléagineux*, Janvier 1956, 11^o année, pp. 1-6

ARNAUD-LESOT, Sylvie, "Pratique médicale et pudeur féminine au XIX^o siècle" *Histoire des sciences médicales*, 2004, t. 38, n^o2, pp. 207-218

BEN-DAVID, Joseph, "The Issue of Decline in Nineteenth-Century France as a Scientific Centre" *Minerva*, 1870, t. 8, pp. 161-179.

BENSAUDE-VINCENT, Bernadette, "Karlsruhe, septembre 1860 : l'atome en congrès", *Relations internationales*, 1990, vol. 62, pp. 149-169.

BENSAUDE-VINCENT, Bernadette "Atomism and Positivism: A Legend about French Chemistry", *Annals of Science*, 1999, vol. 56, pp. 81-94.

BERTOMEU SANCHEZ, José Ramon - GARCIA BELMAR, Antonio, "Mateu Orfila's *Eléments de chimie médicale* and the Debate about Chemistry applied to Medicine during the early XIXth Century in France", *Ambix*, 2000, vol. 47, pp. 1-28

BEYER, Roland, "Un combat pour la liberté : les deux cents Alsaciens de la Commune de Paris" *La Commune : Revue d'histoire de l'association des amis de la Commune de Paris 1871*. 1979, n^o13 pp. 9-40.

BOUKOV.G V et JACQUES.J, "Deux pionniers de la chimie moderne, Adolphe Wurtz et Alexandre M. Boutlerov, d'après une correspondance inédite" dans *Revue d'histoire des sciences*. vol. 13, 1960. pp. 115-134

BOULLE, A. "La Société chimique de Paris et son Président Charles Friedel pendant la guerre de 1870-1871" *L'actualité chimique*, n°10 décembre 1979, pp. 41-48 et n°7 de septembre 1981, pp. 41-48.

BRAM, Georges - FAUQUE, Danielle, "Le réseau alsacien", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, vol. 833, pp. 17-20.

BRAM, Georges - FAUQUE, Danielle, "Charles Friedel et Charles Lauth, Alsaciens, chimistes et citoyens." *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, 1994, vol. 833, pp. 21-24

BRAM, Georges – HAMACHE, Madgy – PIGEARD, Natalie "Les chimistes et l'affaire Dreyfus" *Pour la Science*, 1997. n°240, pp. 20-22

BROOKE, John H., "Laurent, Gerhardt, and the Philosophy of Chemistry" *Historical Studies in the Physical Sciences*, 1975, n°6, pp. 405-429.

CARNEIRO, Ana, "Adolphe Wurtz and the Atomism Controversy" *Ambix*, 1993, vol. 4, Part. 2, July. pp. 75-95.

CARNEIRO, Ana - PIGEARD Natalie, "chimistes alsaciens, un réseau, une école ?" *Annals of sciences*, 1997, t. 54 pp. 533-546

CARNEIRO, Ana - PIGEARD, Natalie, Atomes et équivalent devant l'académie des sciences *Compte rendus de l'Académie des sciences* n°323, 1996. pp. 421-424

CROSLAND, Maurice, "Science and the Franco-Prussian War", *Social Studies of Science*, 1976, n°6, pp. 185-214.

DELACRE, Maurice, "Wurtz et Claude Bernard, l'hypothèse et l'expérience dans les sciences", *Mercure de France*, 15 février 1922, pp. 39-59

DOBBIN, Leonard, "The Couper Quest", *Journal of Chemical Education*, 1934, vol. 11, pp. 331-338

DURAND, Marc, "C.A.Wurtz, sa vie, son oeuvre rappelées à l'occasion du 150° anniversaire de sa naissance", *Revue générale des sciences* 1968, n°75 (1-2) pp. 33-45

ENCREVE, André, "Les protestants et la Commune de Paris" ; *Christianisme social*, 1971. n°2, pp. 368-417.

ENCREVE, André, "Les protestants et le pouvoir sous le second Empire", *Le Souvenir Napoléonien*, Avril 1989, pp. 33-40.

- FAUQUE, Danielle, "Organisation des laboratoires de chimie à Paris sous le ministère Duruy (1863-1869): cas des laboratoires de Frémy et de Wurtz". *Annals of Sciences*, october 2005, vol. 62, n°4, pp. 501-531
- FOX, Robert, "The Savant Confronts his Peers: Scientific Societies in France, 1815-1914", *The Culture of Science in France, 1700-1900*, Aldershot, 1992, vol. II; pp. 241-282.
- GARDNER, Michael R, "Realism and Instrumentalism in Nineteenth Century Atomism" *Philosophy of Science*, 1979, t. 46, pp. 1-34
- GRELON, André, "L'Allemagne et la crise des intellectuels français après 1870", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, vol. 833, pp. 9-14
- GRILLAT, Jean Pierre, "La candidature et l'accueil de Nancy", *Histoire des sciences médicales*, 2000, t. 34, n°2, pp. 147-155
- GUIVARCH, Marcel, "Antoine Joseph Jobert de Lamballe 1799-1867", *Histoire des sciences médicales*, 2000, t. 34, n°3, pp. 253-270
- HOLMES, F. L., "The Complementarity of Teaching and Research in Liebig's Laboratory", *Osiris*, 1989, [2], t. 5, pp. 121-164.
- HUARD, Pierre - IMBAULT-HUARD, Maris-José, 1974, L'enseignement libre de la médecine à Paris au XIXeme siècle. *Revue d'histoire des sciences*, 1974, vol. 27, pp. 45-62.
- JACQUES, Jean, 1953, "Boutlerov, Couper et la Société chimique de Paris", *Bulletin de la société chimique de France*, pp. 528-530.
- JOY, Harvey, La Visite: Mary Putnam Jacobi and the Paris Medical Clinics. *French Medical Culture in the Nineteenth Century.*/ La Berge, Ann – Feingold, Mordechai, eds. Atlanta, GA: Rodopi, 1994. pp. 350-371
- KLOSTERMAN, J. L, "A Research School of Chemistry in the Nineteenth Century: Jean Baptiste Dumas and his Research Students" *Annals of science*, 1985, t. 42, p. 1-40.
- LEPRIEUR, François, "La formation des chimistes français au XIXe siècle". *La Recherche*, 1979, pp. 732-740
- LETTE, Michel, "Les Annales de Chimie et de physique, la quatrième série (1864-1873) : un journal au service de la science officielle", *Sciences et Techniques en Perspective*, 1994, pp. 218-286.
- METZ, A. " La notation atomique en France à la fin du 19e siècle, *Revue d'histoire des sciences*, 15 (1963), pp. 233-239.

METZGER, H. (1932) "Introduction à l'étude du rôle de Lavoisier dans l'histoire de la chimie", *Archeion*, 14, pp. 31-50

MORRELL, J. "The Chemist Breeders; The Research Schools of Liebig and Thomas Thomson." *Ambix*, 1972, t. 19, pp. 1-46.

NYE, Mary Jo, "Berthelot's Anti-Atomism: A 'Matter of Taste'?" *Annals of Science*, 1981. vol. 31, pp. 585-590.

NYE, Mary Jo, "Recent Sources and Problems in the History of French Science", 1983, *Historical Studies in the Physical Sciences*, 1983, t. 13, pp. 401-415.

NYE, Mary Jo, "Scientific Decline: Is quantitative evaluation enough?" *Isis*, 1984, t. 75, pp. 697-708.

NYE, Mary Jo. "National Styles? French and English Chemistry in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries." *Osiris* 1993. n°8, pp. 30-49.

PAUL, Harry W. "The Issue of Decline in Nineteenth Century French Science.", *French Historical Studies*. 1972, t.7. pp. 416-440

PETREL, Jacques, "La négation de l'atome dans la chimie du XIXe siècle : cas de Jean Baptiste Dumas". *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, vol. 13. 1979. pp. 125-134

PEUMERY, Jean Jacques, "Armand Trousseau (1801-1867), médecin français par excellence" *Histoire des sciences médicales*, 2003, t. 37, n°2, pp. 151-156

PIGEARD, Natalie, "Question de langage, dites vous ? " *Cahiers de sciences et vie*, 1997, t. 42 ; p. 56-65

PIGEARD, Natalie, "Un alsacien à Paris. Charles Adolphe Wurtz (1817-1884), son école, ses laboratoires", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, t. 833, p. 39-43

RAYNAUD, Dominique, "La controverse entre organicisme et vitalisme : étude de sociologie des sciences" *Revue française de sociologie*, 1998, 39 (4), pp. 721-750.

RICHARD, Michel Edmond, "Notice sur les 14 sénateurs inamovibles d'origine protestante", *Bulletins de l'histoire du protestantisme français*, 1991, n°137, p. 265-316

RICHET, Gabriel - ESTINGOY Pierrette, "Charles Richet et son temps" *Histoire des sciences médicales*, 2003, t. 37, n°4. pp. 501-513

ROCKE, Alan, "Subatomic Speculations and the Origin of Structure Theory" *Ambix*, 1983, t. 30. pp. 1-18.

ROCKE, Alan, "Pride and Prejudice in Chemistry: Chauvinism and the Pursuit of Science", *Bulletin for the History of Chemistry*, 1992/1993 n° 13 et 14, pp. 29-40.

- ROCKE, Alan, "Adolphe Wurtz : l'historien, le chimiste" Club d'histoire de la chimie : Bulletin de liaison, 1993, n° 2, pp. 20-27.
- ROCKE, Alan, "Subatomic Speculations and the Origin of Structure Theory", *Ambix*, 1983, vol. 30, Part. 1, March, pp. 1-18.
- ROCKE, Alan, "History and Science, History of Science: Adolphe Wurtz and the Renovation of the Academic Professions in Science" *Ambix*, 1994, n°41, pp. 20-33
- ROCKE, Alan "Adolphe Wurtz and the Development of Organic Chemistry in France: the Alsatian Connection", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1994, t. 833, pp. 29-34
- ROTH, François, "La fin d'un règne : 1870 l'année maudite" *Historia*. 37, septembre 1995. pp. 120-127
- SERVOS, John W., The Research Schools and Their Histories. *Osiris*, 8 (1993). pp. 3-17.
- SORREL-DEJERINE, "Centenaire de la naissance de Melle Klumph", *Association des femmes médecins*, 8, 1959. p. 14.
- URBAIN, Georges, "J. B. Dumas et C. A. Wurtz leur rôle dans l'histoire des théories atomique et moléculaire", *Bulletin de la société chimique*, 1934, pp. 1425-1427.
- WALL, Florence, "Faraday, Hofmann and Wurtz", *Journal of Chemical Education*, 1951, vol. 28, pp. 355-358
- WEISZ, Georges, "Le corps professoral de l'enseignement supérieur et l'idéologie de la réforme universitaire en France, 1860-1885" *Revue française de sociologie*, 1977, n° 18, pp. 201-232.
- YOSHIDA Akira, "C.A.Wurtz et la théorie atomique" *Japaneses Studies in the History of Science*", 1977, n°16, pp. 129-135

Ressources électroniques.

- ANONYME, *Elizabeth Garrett Anderson (1836-1917)* [en ligne : http://www.bbc.co.uk/history/historic_figures/garrett_anderson_elizabeth.shtml] Consulté le 15 décembre 2006
- BAYON, Nathalie, "Jeunesse et genèse d'un groupe politique : le « groupe gambettiste »", *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2000 20/21, *Varia*, [En ligne], mis en ligne le 20 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/document210.html>. Consulté le 13 novembre 2006.

- DHOMBRES, Ernest *Le siège de Paris –Discours prononcés durant le siège de 1870-* initialement publiés sous le titre : *Foi et Patrie*. Ed. Soleil d'Orient, 2005. [en ligne : http://ba.21.free.fr/dhombres/dhombres_siege.html#text16] consulté le 13 février 2007.
- GOUREVITCH Danielle, *Orfila, doyen de la Faculté de médecine et membre de l'Académie de médecine*. [En ligne : <http://194.254.96.19/histmed/medica/orfila/orfila04.htm>] Consulté le 15 septembre 2006.
- HERMITE, Charles, "Lettres de Charles Hermite à Gösta Mittag-Leffler (1874-1883), *Cahiers du séminaire d'histoire des mathématiques*, t.5, 1984. p. 49-285. [En ligne : http://numdam.org/item?id=CSHM_1984_5_49_0] Consulté le 15 décembre 2006.
- HERMITE, Charles, "Lettres de Charles Hermite à Gösta Mittag-Leffler (1884-1891)". *Cahiers du séminaire d'histoire des mathématiques*, t.6, 1985, pp. 79-217 [en ligne : URL:http://www.numdam.org/item?id=CSHM_1985__6__79_0] consulté le 10 janvier 2007
- JOURNAUX, Marie-Christine – MARCHE, Michel - VIEL, Claude, "Un pharmacien Rochefortais célèbre, Édouard Grimaux, Membre de l'Académie des sciences" *Roccafortis*, 3^e série, tome III, n^o 19, janvier 1977, p. 126-138. [En ligne] <http://seucaj.ifrance.com/grimaux.htm> consulté le 20 novembre 2006.
- KROPOTKINE, Pierre, *Autour d'une vie : mémoires d'un révolutionnaire*. Brandès, G. pref. s.l. : s.n. s.d., [en ligne] <http://kropot.free.fr/Kropotkine-Vie.htm>. Consulté le 20 septembre 2006.
- LECUYER, Carole, "Une nouvelle figure de la jeune fille sous la IIIe République : l'étudiante", *CLIO*, N°4-1996. [en ligne] <http://clio.revues.org/document437.html>. Consulté le 15 septembre 2006
- MAITRON, Jean, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* [Ressource électronique, CD Rom] : le Maitron / [Jean Maitron] ; sous la dir. de Claude Penetier, Paris : Éd. de l'Atelier-Éd. ouvrières, 1997
- MOULINIER, Pierre, *Les premières doctresses de la Faculté de médecine de Paris (1870-1900) des étrangères à plus d'un titre* : Communication au colloque Histoire/genre/migration, Paris Mars 2006 [en ligne : <http://barthes.ens.fr/clio/dos/genre/com/Moulinierprem.pdf>] consulté le 15 mars 2006. (cité avec autorisation de l'auteur)
- MOULINIER, Pierre, *Les étudiants étrangers à Paris au XIXe siècle : origines géographiques et cursus scolaires*, Préactes de la journée d'études du 8 février 2002 [en

ligne : <http://barthes.ens.fr/cliio/revues/AHI/articles/preprints/moulinier.html>] consulté le 15 septembre 2006.

PETIT, Annie, Positivisme, biologie, médecine, A. Comte, E. Littré, Ch Robin. [En ligne : <http://recherche.univ-montp3.fr/mambo/ea738/chercheurs/petit/positivisme.pdf>] Consulté le 23 novembre 2006.

TIKHONOV, Natalia, "Les migrations estudiantines et la féminisation des universités européennes", *L'Étudiant étranger*. Préactes de la journée d'études du 8 février 2002. [en ligne] URL : <http://barthes.ens.fr/cliio/revues/AHI/articles/preprints/tiko.html>. Consulté le 22 septembre 2006.

YVOREL, Jean-Jacques - Edelman, Nicole *Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIX^e siècle à la Grande guerre*, Paris, Éditions La Découverte, 2003, 346 p., *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2005-30, *Pour une histoire culturelle de la guerre au XIX^e siècle*, [En ligne], mis en ligne le 19 février 2006. URL : <http://rh19.revues.org/document1052.html>. Consulté le 22 septembre 2006.

Communication

ROCKE, Alan, *The Société Chimique and the Professionalization of Chemistry in Nineteenth-Century France*, communication au Workshop on 'European chemical societies. Comparative Analyses of Demarcation' September 6, Tuesday, 2005, Lisboa – Portugal, Cité avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Annexe 1 : Repères biographiques

Biographie

Ascendants

Père : Jean Jacques Wurtz (1787-1845) pasteur à l'Église Saint-Pierre le jeune de Strasbourg

Mère : Sophie Kriess (1794-1878)

3 enfants (Théodore, Sophie et Charles Adolphe)

Mariage avec Constance Oppermann (1830-1906), le 15 mars 1852

1854 Naissance de sa fille Marie (1854-1930), future épouse de William Oechsner de Coninck

1856 Naissance de sa fille Lucie (1856-1922), future épouse de Denis de Rougemont

1858 Naissance de son fils Robert (1858-1919), futur médecin

1862 Naissance de son fils Henri (1862-1944), futur capitaine d'artillerie.

Études

1826 - Gymnase protestant de Strasbourg à partir de juillet 1826

1834 - Bachelier ès lettres en 1834

1834 - Inscrit au séminaire de théologie protestante, puis à la Faculté de médecine de Strasbourg en 1834

Licencié ès science

1842 - Stage au laboratoire de Liebig à Giessen durant 5 mois en 1842

1843 - Docteur en médecine (1843) *Essai sur l'albumine et la fibrine*, le 13 août 1843

1847 - Agrégation de sciences accessoires à la faculté de médecine de Paris le 6 août

1847 - avec une thèse intitulée *De la production de la chaleur des êtres organisés*.

Carrière

1835 - Aide préparateur de chimie, de pharmacie et de physique à la faculté de médecine de Strasbourg en 1835

1837 -Préparateur de chimie à la faculté de médecine de Strasbourg en 1837

1839 - Chef des travaux chimiques de la faculté de médecine de Strasbourg en 1839 après la soutenance thèse sur *l'histoire de la bile à l'état sain et à l'état pathologique*

1844 -Préparateur au laboratoire de Balard à la Faculté des sciences

1845- Préparateur de Jean Baptiste Dumas à la Faculté de médecine de Paris en 1845

1846 - Chef des travaux chimique de l'École Centrale des arts et manufacture de 1846 à 1851

1850 – Professeur de chimie à l'Institut agronomique de Versailles (1850-1852)

1853- Professeur de chimie organique à la Faculté de médecine de Paris en remplacement de Dumas et d'Orfila (1853)

1862 - Nommé directeur du personnel et du secrétariat général auprès du Comité des travaux historiques le 30 janvier.

1866 - Doyen de la même Faculté de médecine (1866 à 1875)

1871 Directeur des *Annales de chimie et de physique*

1873 Inspecteur général des lycées et collèges de Paris et de Versailles, le 23 janvier.

1874 - Chargé de cours de chimie organique à la Sorbonne en 1874

1875 - Professeur de chimie organique à la Sorbonne en 1875

1881- -Élection comme sénateur inamovible, le 16 juillet.

Titres académiques

1856 - Membre de l'Académie de médecine section chimie en remplacement de Magendie

1860 - Obtention, le 30 janvier avec Cahours du prix de la fondation Jecker de l'Académie des sciences pour ses travaux sur les glycols et ses dérivés, les alcalis oxygénés (concours 1859)

1864 - Membre étranger de la Société royale de Londres

1865-La section de chimie de l'Académie des sciences lui décerne de nouveau le prix de la fondation Jecker le 6 février pour ses travaux sur les alcools (concours de l'année 1864). et réception, pour l'ensemble de ses travaux, du prix biennal décerné par l'Institut

1867 - Membre de l'Académie des sciences de Paris en remplacement de Jules Pelouze, décédé

1869 - Vice Président de l'Académie de médecine

1871 - Président de l'Académie de médecine

1874 - Membre de l'Académie royale de Belgique

1877 - Membre de l'Académie impériale de Russie

1879 - Président du Conseil consultatif d'hygiène

1880 - Vice président de l'Académie des sciences

1881 - Président de l'Académie des sciences

1884 – Membre étranger de l'Académie de Berlin

Autres titres honorifiques

1850 - Chevalier de la légion d'honneur

1863 - Officier de la Légion d'honneur

1869 - Commandeur de l'Ordre national de la Légion d'honneur

1879 - Membre du Conseil de l'ordre

1881 - Grand officier de la Légion d'honneur, en janvier.

Religion et politique

1867 - Membre du consistoire de l'Église protestante de la confession d'Augsbourg

1870 - Vice-président de la Société internationale de Secours aux blessés (protestante)

1871 - Membre du comité de la Société de protection des Alsaciens Lorrains

1875 - Élu maire du VII^e arrondissement de Paris en 1875

1881 - Élu sénateur inamovible par le centre gauche républicain (16 juillet 1881)

Annexe 2 : Professeurs en chaire en 1866 et 1867

Professeurs en chaire à la Faculté de médecine de Paris au début de l'année 1866⁷⁷⁰

Andral, Gabriel (1797-1876), Chaire de pathologie générale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1833 et de l'Académie des sciences en 1843.

Baillon, Henri Ernest (1827-1895), Chaire d'histoire naturelle et médicale. Titres académiques : Jamais membre de l'Académie de médecine.

Behier, Louis Félix Jules (1813-1876), Chaire de pathologie interne. Titres académiques : Académie des sciences (1866).

Bouchardat, Apollinaire (1806-1886), Chaire d'hygiène. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1866.

Bouillaud, Jean-Baptiste (1796-1881), Chaire de clinique médicale. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1862.

Cruveilhier, Jean (1791-1874), Chaire d'anatomie pathologique. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1859.

Denonvilliers, Charles Pierre (1808-1872), Chaire d'opération et d'appareillage. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1859, il est surtout inspecteur général pour l'enseignement supérieur de la médecine en 1858.

Depaul, Jean Anne Henri (1811-1883), Chaire de clinique d'accouchement. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1852.

Gavarret, Jules (1809-1890), Chaire de physique médicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1858.

Gosselin, Léon Athanase (1815-1887), Chaire de pathologie externe. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1860.

Grisolle, Augustin (1811-1869), Chaire de clinique médicale. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1864.

Guillot, Natalis (1804-1866), Chaire de clinique médicale. Titres académiques : jamais membre de l'Académie de médecine.

⁷⁷⁰ Sont soulignés les professeurs qui ne seront plus en chaire à la fin de l'année suivante. Seuls les plus hauts titres académiques déjà reçus en 1866 sont notés. Aucun de ceux non académicien de médecine ne le sera plus tard.

Jarvajay, Jean-François (1815-1868), Chaire d'anatomie pathologique. Titres académiques : jamais membre de l'Académie de médecine.

Jobert de Lamballe, Antoine Joseph (1789-1867), Chaire de clinique chirurgicale. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1855 et membre de l'Académie des sciences en 1856.

Laugier, Stanislas (1799-1872), Chaire de clinique chirurgicale. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1858.

Longet, François Achille (1811-1871), Chaire de physiologie. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1845 ; Académie des sciences 1860.

Monneret, Jules Edouard (1810-1868), Chaire de pathologie médicale. Titres académiques : jamais membre de l'Académie de médecine.

Nélaton, Auguste (1807-1873), Chaire de clinique chirurgicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1856.

Pajot, Charles Marie Edmé (1816-1896), Chaire d'accouchement et maladies des femmes en couches et des enfants nouveaux nés. Titres académiques : Jamais membre de l'Académie de médecine.

Piorry, Pierre Adolphe (1794-1879), Chaire de clinique médicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1835.

Regnauld, Jules Antoine (1820-1895), Chaire de pharmacologie. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1861.

Richet, Alfred (1816-1891), Chaire de pathologie externe. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1866.

Robin, Charles Philippe (1821-1885), Chaire d'histologie. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1858 et de l'Académie des sciences 1866.

Tardieu, Ambroise (1818-1879), Chaire de médecine légale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1859.

Trousseau, Armand (1801-1867), Chaire de thérapeutique et matière médicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1856.

Velpeau, Marie (1795-1867), Chaire de clinique chirurgicale. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1849 et membre de l'Académie des sciences en 1843.

Wurtz, Charles Adolphe (1817-1884), Chaire de chimie médicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1856.

Axenfeld, Alexandre, (1825-1876). Chaire de pathologie médicale. Titres académiques : jamais membre de l'Académie de médecine.

Baillon, Henri Ernest, (1827-1895). Chaire d'histoire naturelle médicale. Titres académiques : jamais membre de l'Académie de médecine.

Behier, Louis Félix Jules, (1813-1876). Chaire de clinique médicale. Titres académiques : membre de l'Académie des sciences (1866).

Bouchardat, Apollinaire, (1806-1886). Chaire d'hygiène. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1866.

Bouillaud, Jean Baptiste, (1796-1881). Chaire de clinique médicale. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1862.

Broca, Paul, (1824-1880). Chaire de pathologie chirurgicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1866.

Denonvilliers, Charles Pierre, (1808-1872). Chaire d'opérations et d'appareillage. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1859.

Depaul, Jean Anne Henri, (1811-1883). Chaire de clinique d'accouchement. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1852.

Gavarret, Jules, (1809-1890). Chaire de physique médicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1858.

Gosselin, Léon Athanase, (1815-1887). Chaire de clinique chirurgicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1860.

Grisolle, Augustin, (1811-1869). Chaire de clinique médicale. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1864.

Hardy, Alfred Louis Philippe, (1811-1893). Chaire de pathologie médicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1867.

Jarvajay, Jean-François, (1815-1868). Chaire d'anatomie. Titres académiques : jamais membre de l'Académie de médecine.

Lasègue, Charles Ernest, (1816-1883). Chaire de pathologie et thérapeutique médicale. Titres académiques : pas encore membre de l'Académie de médecine (1876).

⁷⁷¹ Sont soulignés les nouveaux professeurs en chaire. Seuls les plus hauts titres académiques déjà reçus en 1867 sont notés. N'est ajouté que si le professeur sera, après 1867, membre de l'Académie de médecine.

Laugier, Stanislas, (1799-1872). Chaire de clinique chirurgicale. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1858.

Longet, François Achille, (1811-1871). Chaire de physiologie. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1845 ; Académie des sciences 1860.

Monneret, Jules Édouard, (1810-1868). Chaire de clinique médicale. Titres académiques : Jamais membre de l'Académie de médecine.

Pajot, Charles Marie Edmé, (1816-1896). Chaire d'accouchement et maladies des femmes en couches et des enfants nouveaux nés. Titres académiques : jamais membre de l'Académie de médecine.

Regnauld, Jules Antoine, (1820-1895). Chaire de pharmacologie. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1861.

Richet, Alfred, (1816-1891). Chaire de clinique chirurgicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1866.

Robin, Charles Philippe, (1821-1885). Chaire d'histologie. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1858 et de l'Académie des sciences en 1866.

Sappey, Marie Constant, (1810-1896). Chaire d'anatomie. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1862.

Sée, Germain, (1818-1896). Chaire de matière médicale et thérapeutique. Titres académiques : pas encore membre de l'Académie de médecine (1869).

Tardieu, Ambroise, (1818-1879). Chaire de médecine légale. Titres académiques : président de l'Académie de médecine en 1867.

Verneuil, Aristide, (1823-1895). Chaire de pathologie chirurgicale. Titres académiques : pas encore membre de l'Académie de médecine (1868).

Vulpian, Alfred, (1826-1887). Chaire d'anatomie pathologique. Titres académiques : pas encore membre de l'Académie de médecine (1869).

Wurtz, Charles Adolphe, (1817-1884). Chaire de chimie médicale. Titres académiques : membre de l'Académie de médecine en 1856 ; Académie des sciences 1867

Annexe 3 : Premières thèses des femmes-docteurs

(De la première à 1884, année du décès de Wurtz)⁷⁷²

GARRETT, Elizabeth, *Sur la migraine*. 1870, 32 p. Président : Axenfeld. Jury : Broca, Cornil, Duplay. (Cote BIUM : t. V. n° 138).

PUTNAM, Mary, *De la graisse neutre*. 1871, 128 p. Président : Gubler. Jury : Laugier, Duplay, Blachez. (Cote BIUM : t. VIII n°33).

BRES, Madeleine, *De la mamelle et l'allaitement*. 1875, 100 p. Président : Wurtz. Jury : Sappey, Gautier, Lannelongue. (Cote BIUM : t.III n°189).

RIBARD NEE POUPON, Francine, *Du drainage de l'œil....* 1876, 48 p. Président : Gavarret. Jury : Gubler, Lancereaux, Lecorché. (Cote BIUM : t.XIX n°413).

BARKER, Amice Reay, *Considération sur les soins à donner à la femme en dehors de tout accident avant, pendant et après l'accouchement*. 1877, 36 p. Président : Depaul. Jury : Vulpian, Damaschino, Lecorché. (Cote BIUM : t.II n°137).

BOVELL-STURGE, Émilie, *De quelques accidents de l'épilepsie et de l'hystéro épilepsie*. 1877, 79 p. Président : Vulpian. Jury : Chauffard, Lannelongue, Duguet. (Cote BIUM : t.IV n°419).

DAHMS, Anna, *Études sur le thymus*. 1877, 56 p. Président : Baillon. Jury : Vulpian, Lannelongue, Duval. (Cote BIUM : t.VII n°215).

GONTCHAROFF, Catherine, *Contribution à l'étude des flexions utérines au point de vue de leur traitement*. 1877, 80 p. Président : Lasègue. Jury : Hardy, Anger, Fernet. (Cote BIUM : t.XII n°288).

OCOUNKOFF, Zénaïde, *Du rôle physiologique de l'éther sulfurique....* 1877, 68 p. Président : Verneuil. Jury : Gubler, Lancereaux, Damaschino. (Cote BIUM : t.XIX n°218).

DIMITRIEFF, Sophie, *Traitement des plaies sans pansements*. 1878, 35 p. Président : Verneuil. Jury : Trelat, Terrier, Pozzi. (Cote BIUM : t.IX n°321).

BERLADSKY, Anastasie, *Étude histologique sur la structure des artères*. 1878, 46 p. Président : Vulpian. Jury : Charcot, Rendu, Terrillon. (Cote BIUM : t.II n°493).

⁷⁷² Leur identité est notée telle qu'elle apparaît sur la première page de leur thèse.

AYRTON, Matilda Chaplin, *Recherches sur les dimensions en générales et sur le développement du corps chez les japonais*. 1879, 45 p. Président : Broca. Jury : Hayem, Richet, Bergeron. (Cote BIUM : t.I n°530).

MARSHALL, Mary, *Du rétrécissement mitral. Sa fréquence plus grande chez la femme*. 1879, 31 p. Président : Hardy. Jury : Laboulene, Fernet, Lancereau. (Cote BIUM : t.XXIII n°539).

KINGSFORD Mme ALGERNON, *De l'alimentation végétale chez l'homme*. 1880, 88 p. Président : Le Fort. Jury : Gavarrat, Gautier, Hallepeau, Richet. (Cote BIUM : t.XVI n°282).

GUENOT, Zénaïde, *Étude sur la physiologie de la menstruation et de ses rapports avec l'arthritisme et la scrofule*. 1881, 60 p. Président : Verneuil. Jury : Fournier, Raymond, Terrillon. (Cote BIUM : t.X n°8).

PERREE NEE MOUTON, Rosa, *Étude sur les épanchements chyliformes des cavités séreuses*. 1881, 96 p. Président : Peter. Jury : Laboulene, Debove, Raymond. (Cote BIUM : t.XIX n°404).

SKWORTZOFF, Nadine, *De la cécité et de la surdité des mots dans l'aphasie*. 1881, II-142 p. Président : Charcot. Jury : Bouchard, Grancher, Debove. (Cote BIUM : t.XXI (bis) n°135).

BOURCHIER, Hélène Johnston, *De la conservation des vibrations thoraciques dans les épanchements pleurétiques*. 1882, 48 p. Président : Ball. Jury : Hardy, Grancher, Debove. (Cote BIUM : t.II n°195).

BERLINE-HERING, Mlle, *Contribution à l'étude de la lithiase biliaire dans ses rapports avec la grossesse et l'accouchement*. 1883, 53 p. Président : Peter. Jury : Debove, Hallepeau, Bouilly. (Cote BIUM : t.1 n°364).

BENOIT, Victorine, *De la paralysie spinale infantile*. 1883, 91 p. Président : Potain. Jury : Straus, Monod, Rendu. (Cote BIUM : t.1 n°436).

WAITE MME TREGASKIS, Mary, *Contribution à l'étude de la rupture des kystes de l'ovaire*. 1883, 152 p. Président : Trelat. Jury : Verneuil, Dieulafoy, Monod. (Cote BIUM : t.18 n°228).

WICHINSKY, mlle, *Péritonite puerpérale chez les nouveau-nés*. 1883, 31 p. Président : Peter. Jury : Debove, Hallepeau, Gay. (Cote BIUM : t.18 n°430).

COUTZARIDA, Marie V., *De l'hydrorrhée et de sa valeur séméiotique dans le cancer du col de l'utérus*. 1884, 96 p. Président : Jaccoud. Jury : Sée, Bouilly, Hutinel. (Cote BIUM : t.V n° 241).

ELLABY, Ch. Mlle, *De l'amplitude de convergence*. 1884, 100 p. Président : Panas. Jury : Peter, Peyrot, Hutinel. (Cote BIUM : t.VII n°329).

KRAFT, Mlle, *Traitement de l'Empyème par la pleurotomie*. 1884, 60 p. Président : Ball. Jury : Cornil, Bouilly, Quinquaud. (Cote BIUM : t.XI n°153).

LOWRY, Agnès, *De certains accidents de croissance des ostéomyélites*. 1884, 89 p. Président : Hardy. Jury : Brouardel, Troisier, Quinquaud. (Cote BIUM : t.XII n°195).

LOWRY, Isabel, *Des hémorragies intestinale dans la fièvre typhoïde*. 1884, 92 p. Président : Hardy. Jury : Brouardel, Troisier, Quinquaud. (Cote BIUM : t.XII n°196).

MESNARD, Élise Marie, *De l'influence des lésions syphilitiques du col de l'utérus sur l'accouchement*. 1884, 55 p. Président : Fournier. Jury : Tarnier, Rendu, Pinard. (Cote BIUM : t.XIII n°38).

Annexe 4 : Élèves de Wurtz

La liste des élèves de Wurtz a été établie à partir des archives, notamment celles de l'École pratique des Hautes Études, des registres d'inscriptions, des lettres de Wurtz, ou encore par les écrits des élèves eux-mêmes. D'autres sources, pour retrouver des éléments biographiques, ont été les recherches dans les moteurs de recherche Internet, et également les catalogues des bibliothèques qui permettent de retrouver leur thèse sur la première page de laquelle figure la date et lieu de naissance. Il n'est indiqué la source que lorsqu'elle est secondaire et unique et n'a pu être vérifiée comme c'est le cas de la longue liste établie par Friedel ou celle de Gautier dans leurs biographies de Wurtz. Les éléments entre crochets ne sont que fortement supposés mais ne peuvent être prouvés. Sans autre information que la date de présence au laboratoire, il a été supposé que l'élève n'y est resté qu'une année scolaire.⁷⁷³

Liste des élèves de Wurtz

ADAM, Paul, France (1856-1916) LCB : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1881. Ste. Chq. MR 1880-1884.

AKESTORIDES, Theagène. Empire Ottoman, (-) LC : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1876. Ste. Chq. MNR 1875-1883.

ALEXANDROWITCH, Russie (-) LCB : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1878. Ste. Chq. MR 1876-1878.

ALEXEYEFF, Peter Petrowitsch, Russie (1840-1891) LC : date d'arrivée 1860 ; date de départ [1864]. Ste. Chq. MNR 1864-1884.

⁷⁷³ Abréviations :

LC : Laboratoire de Chimie organique.

LCB : Laboratoire de chimie biologique.

Ste. Chq. : Société Chimique de Paris.

MR : Membre résident.

MP : Membre permanent.

MNR : Membre non résident.

ANANIEF, Sophie, Russe (-) LC : date d'arrivée 1882 ; date de départ 1883. Épouse de Kropotkin⁷⁷⁴

ANTONESCO, Roumanie (-) LCB : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1876. Ste. Chq. MNR 1885.

ATKINSON, Edmund, GB (1831-1901) LC : date d'arrivée 1858 ; date de départ [1859]. Ste. Chq. MNR 1881-1882.

BALLAICHE, (-) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874.

BARBE, François, France. (1836-) LC : date d'arrivée 1872 ; date de départ 1873.

BARDET, Edouard Godefroy France (1852-1923). Ste. Chq. MR 1872 (Cité par Friedel).

BARONOFF, Russie (-) LCB : date d'arrivée 1876 ; date de départ [1877].

BASAROW, Alexander, Allemagne (1845-) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874. Ste. Chq. MNR 1874-1881.

BASSET, (-) LCB : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1876.

BAUER, Alexander, Autriche (1836-1921) LC : date d'arrivée 1860 ; date de départ [1861]. Ste. Chq. MNR 1864

BAYE, (-) LCB: date d'arrivée 1874 ; date de départ [1875]. Ste. Chq. MR 1874-1877

BAYNE, H, Canada (-) LC : date d'arrivée 1877 ; date de départ [1878]. Ste. Chq. MNR 1879-1884 (Cité par Friedel)

BEILSTEIN, Friedrich Konrad, Russie (1838-1906) LC : date d'arrivée 1859 ; date de départ 1860. Ste. Chq. MNR 1864- 1870.

BINET, (-) LCB : date d'arrivée 1874 ; date de départ 1875.

BLANCHE, (-) LCB : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880.

BOIELDIEU, (-) LCB : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880.

BOLTON, Carrington, Henri, U S (1836-1903) date d'arrivée [1862] ; date de départ [1863]. Ste. Chq. MR 1866 ; MNR 1867-1884.

BONNARD, (-) LCB : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1878.

⁷⁷⁴ Pour certains, quelques traits caractéristiques peuvent être indiqués. Notamment, quand il s'agit de révolutionnaires notables, ou de femmes dont aucun prénom ne peut indiquer le sexe, ou encore des liens de parenté.

BOUCHARDAT, Gustave, France (1842-1918) LC : date d'arrivée 1867 ; date de départ 1869. Préparateur de chimie puis Préparateur du cours de chimie en 1874. Ste. Chq. MR 1869-1884 ; MP 1873-1884.

BOUCHUT, Eugène,⁷⁷⁵ France (1818-1891) LC : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1880. Ste [Friedel cite Henri Bouchut].

BOURCART, Robert, Alsace (1856-1900) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880. Ste. Chq. MR 1880 ; MNR 1881-1884.

BOUTLEROW, Alexandre, Russie (1829-1896) LC : date d'arrivée 1857 ; date de départ 1858. Ste. Chq. MR 1857 ; MNR 1864-1884.

BOVELL-STURGE, Emily, GB (1845 ?-1885) LCB: date d'arrivée [1875] ; date de départ [1876].

BRADLEY, Elizabeth, U S (1852-?) LCB : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1882.

BREMONT, (-) Préparateur au Laboratoire d'exercice pratique en 1881.

BRES, Madeleine née Gebelin, France (-) LC : date d'arrivée 1868 ; date de départ 1874. LCB : date d'arrivée 1874 ; date de départ 1875.

BRIANT, (-) LCB : date d'arrivée 1881 ; date de départ 1883.

BROCA, Auguste Benjamin, France (1859-1924) (Cité par Friedel).

BRONGNIART, Charles, France (1859-1899) Préparateur adjoint de 1880 à 1881 du laboratoire d'exercices pratiques.

BUCHANAM, Joseph, Young, GB (1844-1925) LC : date d'arrivée 1867 ; date de départ 1868. Ste. Chq. MNR 1868-1884.

CASTHELAZ, Charles ou J, Suède ? (-) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874. Ste. Chq. MR 1872-1884 si J Si Charles MNR partir de 1879-1884.

CAVENTOU, Eugène, France (1823-1912) LC : date d'arrivée 1853 ; date de départ 1863 / date d'arrivée 1873 ; date de départ 1878. Ste. Chq. MR 1864-1884 ; MP 1866-1884.

CAZENEUZE, Paul, Jean. Baptiste. France (1852-1934) LCB : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1879. Ste. Chq. MR 1877 ; MNR 1879-1884.

CHANDELON, Belgique (-) LCB : date d'arrivée 1874 ; date de départ 1875. Ste. Chq. MNR 1864-1867.

⁷⁷⁵ Friedel cite Henri Bouchut, néanmoins, il n'apparaît nulle part ailleurs comme élève. Hors, Eugène Bouchut fait avec Wurtz des recherches communes sur la papaïne à la fin des années 1870. Peut-on le considérer comme élèves ? C'est plus un rapport de collaboration qui les unit.

CHATIN, Johannes, Charles, Melchior, France (1847-1912) (Cité par Friedel). Ste. Chq. MR 1871-1884 MP 1873-1882

CHAUFFARD, Anatole, Marie, Émile, France (1855-1932) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874.

CHENAL, Georges, France (-) (Cité par Friedel). Ste. Chq. MR 1879-1883.

CHRISTEN, (-) LCB : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1879.

CHYDENIUS, Johan Jacob., Finlande (-) LC : date d'arrivée après 1863 ; date de départ 1868. Ste. Chq. MNR 1867-1880.

CLAUDON, Édouard, Alsace (1857-) LC : date d'arrivée 1883 ; date de départ 1884. Ste. Chq. MR 1883-1884.

CLELAND, John, GB (1835-1925) LC : date d'arrivée 1855 ; date de départ [1856].

CLERMONT, de, Philippe, France (1831-1921) LC : date d'arrivée 1853 ; date de départ 1876. Ste. Chq. MR 1858-1884.

CLEVE, Peter Théodore, Suède (1840-1905) LC : date d'arrivée 1866 ; date de départ 1867. Ste. Chq. MNR 1867-1884.

COFFIN, Isidore (-) (Cité par Friedel).

COLLIGNON, René, France (1856-1932) LCB : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1877.

COMBES, Alphonse, France (1858-1896) LC : date d'arrivée 1882 ; date de départ 1884. Ste. Chq. MR 1882-1884.

COQUILLION, (-) LC : date d'arrivée 1874 ; date de départ 1877.

COUPER, Archibald Scott, GB (1831-1892) LC : date d'arrivée 1857 ; date de départ 1858 MR-1858-1860.

CRAFTS, James Mason, U.S (1839-1917) LC : date d'arrivée 1862 ; date de départ 1866 / date d'arrivée 1874 ; date de départ 1884. Ste. Chq. MNR 1864-1884.

CROMMYDIS, Cz, Ottoman (-) LCB : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1877 / date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880. Ste. Chq. MNR 1877 MR 1875-1880 MNR 1881.

DANJOY, (-) LCB : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1880.

DANLOS, Henri Alexandre, France (1844-1912) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874 LCB : date d'arrivée 1874 ; date de départ 1880. Préparateur 1874-1875 ; Ste. Chq. MR 1874-1880.

DAREMBERG, Georges, France (1850-1908) LC : date d'arrivée 1872 ; date de départ 1873. LCB : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874 Préparateur en 1873. Ste. Chq. MR 1872-1874 ; MNR 1877-1880.

DARMSTAEDTER, Ludwig, Allemagne (1842-1927) LC : date d'arrivée 1869 ; date de départ 1870. Ste. Chq. MNR 1870-1880.

DAULOS, (-) LC : date d'arrivée 1881; date de départ 1882.

DEMARCAY, Eugène, France (1852-1904) LC : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1876. Ste. Chq. MR 1873-1884 MP 1881-1882

DICCA, J., Ottoman (-) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874. Ste. Chq. MR 1874 MNR 1877-1880.

DIDIER, France (-) LC : date d'arrivée 1872 ; date de départ 1873.

DIETZ, Henri, Alsace (1827-) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1881 Préparateur au laboratoire d'exercices pratiques en 1880. Ste. Chq. MR 1879-1880 MNR 1881-1884

DOASSANS, Émile, (-) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880.

DOBROSLAVINE, Alexis, Russie (-) LC : date d'arrivée 1870 ; date de départ 1871. Ste. Chq. MNR 1872-1873.

DUBOIS, Charles, (-) Préparateur du laboratoire d'exercices pratiques 1880 (Cité par Friedel). Ste. Chq. MR 1879-1883 MNR 1884.

DUPRE, Anatole, Alsace (-) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1880. Préparateur de 1876 à 1880. Ste. Chq. MNR 1867-1885 ; MP 1877-1885.

EMMONDS, (-)[cité par Friedel.].

ENGEL, Louis Charles, Alsace (1821-1880). Ste. Chq. MNR 1877-1884.

ENGELBACH, Paul, Alsace (1858-1929) [cité par Friedel.].

ETARD, Alexandre, France (1852-1910) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1884 Préparateur au laboratoire d'exercices pratiques de 1880-1881. Ste. Chq. MR 1875-1884.

FAUCONNIER, Adrien, France (1858-) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1884 Préparateur de 1880-1881. LCB : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880. Ste. Chq. MR 1879-1884 MP 1884.

FAUVEL, France (-) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1881. Préparateur adjoint en 1881.

FEBVRE, [Albert], (-) LC : date d'arrivée 1867 date de départ 1875. [Ste. Chq. MR 1882-1884].

FERNBACH, August, Alsace (1860-1939) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880. Ste. Chq. MR 1880-1884.

FERROUILLAT, [P] (-) LCB : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1878. Ste. Chq. MR 1870.

FLEUROT, (-) LCB : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1878.

FOSTER, Georges, Carey, GB (1835-1919) LC : date d'arrivée [1859] ; date de départ 1860. Ste. Chq. MNR 1864.

FOUBERT, R, (-) LCB : date d'arrivée 1876 ; date de départ [1877]. Ste. Chq. MNR 1883-1884.

FRANCHIMONT, Antoine P, Pays-Bas (1844-1919) LC : date d'arrivée 1872 ; date de départ 1874. Ste. Chq. MNR 1873-1884.

FRAPPOLI, Agostino, Italie (-) LC : date d'arrivée 1857 ; date de départ 1858.

FREIRE, Domingos Brésil (1842-1899) LCB : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1879.

FREUNDLER, P, [Suisse] (-) LC : date d'arrivée [1875] ; date de départ [1876]. (cité par Gautier)

FRIEDEL, Charles, Alsace (1832-1899) LC : date d'arrivée 1854 ; date de départ 1866. Ste. Chq. MR 1864-1884 ; MP 1870-1881

GAUTIER, Armand, France (1837-1920) LC : date d'arrivée 1863 ; date de départ 1884 Directeur de 1873-1874 LCB : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1884. Directeur adjoint. Ste. Chq. MR 1864-1884 Chef des travaux chimiques du laboratoire d'exercices pratiques en 1881.

GEDDES, Patrick, GB (1854-1932) LCB : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1879 (Biologiste, géographe, activiste révolutionnaire proche des Reclus puis de Kropotkin)

GEOFFROY, (-) LCB : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1879.

GERBER, N., Alsace (-). Ste. Chq. MNR 1877-1882 ; MR 1883-1884.

GIRARD, Charles, France (1837-1918). LC : date d'arrivée 1871 ; date de départ 1880. Ste. Chq. MR 1864-1884 ; MP 1873-1883

GLAIZOT, Jules, France (1834-1900) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874. Ste. Chq. MR 1874 ; MNR 1877-1884

GRAMMONT, de, Arnaud, France (1817-) LC : date d'arrivée 1881 ; date de départ 1884. Ste. Chq. MP 1883-1885.

GRANGER, (-) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880. Préparateur ou garçon de laboratoire. [Ste. Chq. MR 1866-1869].

GRAWITZ, Samuel, France (-) LC : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1879. Ste. Chq. MR 1877-1884.

GREENE, William, Houston, U S (1853-1918) LC : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1879. Ste. Chq. MNR 1877-1884.

GRIMAU, Édouard, France (1835-1900) LC : date d'arrivée 1864 ; date de départ 1873 / date d'arrivée 1879 ; date de départ 1881. Ste. Chq. MNR 1864 ; MR 1866-1884.

GRINER, Georges, Alsace (-) LC : date d'arrivée 1869 ; date de départ 1884
Préparateur 1880-1884.

GROSHEINTZ, Henri, Alsace (1856-1931) LC : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1880
Préparateur 1879-1880. Ste. Chq. MR 1876-1884 ; MP 1881-1884

GROSLOUS, Jules, France (-) LCB : date d'arrivée 1881 ; date de départ 1883. Ste. Chq. MNR 1881-1884.

GUEBHARD, Adrien, France (1848-1924) LCB: date d'arrivée 1879 ; date de départ 1881.

GUILBERT, Charles, France (-) LC : date d'arrivée 1883 ; date de départ 1884. Ste. Chq. MNR 1883-1884.

GUNDELACH, Charles, Alsace (-) LC : date d'arrivée 1874; date de départ [1875]. Ste. Chq. MNR 1864-1874 ; MR 1874 ; MNR 1875-1883 ; MR 1884 ; MP 1866-1873

GUNDELACH, Émile., Alsace (-) LC : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1876 / date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880. Ste. Chq. MR 1874 ; MNR 1877-1884.

HAMEL-ROOS, von, P., Pays-Bas (-) (Cité par Friedel). Ste. Chq. MNR 1875-1879 (Amsterdam pour 1878-1879).

HANRIOT, Maurice, France (1854-1935) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874 / date d'arrivée 1876 ; date de départ 1884. Préparateur 1876-1884. Ste. Chq. MR 1874-1884.

HARLEY, George, GB. (1829-1896) Laboratoire privé : date d'arrivée [1851] ; date de départ [1852] (physiologiste)

HARNITZ-HARNITZKY, Th, Russie (-) LC : date d'arrivée 1863 ; date de départ 1865. Ste. Chq. MNR 1858-1866.

HAVART, (-) LCB : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1878. Ste. Chq. MNR 1882-1883

HELLON, Robert, GB (-)Ste. Chq. MNR 1879-1881. (Cité par Friedel).

HENNINGER, Arthur, France (1850-1884) LC : date d'arrivée 1864 ; date de départ [1865] / date d'arrivée 1869 ; date de départ 1884. Préparateur 1869-1876. Sous directeur 1881-1884. Ste. Chq. MR 1870-1884 ; MP 1875-1884

HERRERA, Louis, (-) [cité par Friedel.]. Ste. Chq. MR 1864 ; MR 1872-1874.

HOFACKER, Allemagne, (-) LC : date d'arrivée 1858 ; date de départ [1859]. Ste. Chq. MR 1858 ; MNR 1864-1874.

HOUDART, (-) LCB : date d'arrivée 1876 ; date de départ 1877. Ste. Chq. MR 1877-1884.

HUMANN, Edmond, Alsace (-) LC : date d'arrivée [1853] ; date de départ 1855.

ISTRATI, Constantin, Roumanie (1850-1918) LC : date d'arrivée 1883 ; date de départ 1884. Ste. Chq. MR 1883-1884.

JANKOWSKA, Félicia, Pologne (1866-) LCB : date d'arrivée 1882 ; date de départ 1883 (Mlle.)

JANVIER, (-) LCB : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1878.

JAY, Henri, France (-) LCB : date d'arrivée 1880 ; date de départ 1883. Ste. Chq. MR 1880-1884.

JAYNE, Harry, W., U S (-) (Cité par Friedel). Ste. Chq. MNR 1881 ; MP 1882-1884.

JEANDENANT, (-) LCB : date d'arrivée 1874 ; date de départ 1875.

KIENLEN, Paul, Alsace (-) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874. Ste. Chq. MNR 1877-1879 ; MR 1880-1881 ; MNR 1882-1884.

KLEIN, Daniel, France (1848-1887) LC : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1883. Ste. Chq. MR 1876-1884

KOPP, Adolf, Allemagne (-) LC : date d'arrivée 1878 ; date de départ [1879]. Ste. Chq. MR 1878-1879 ; MNR 1880-1884.

KOPPERHORN, (-) Préparateur ou garçon 1879.

KREISS, Adolphe, Alsace (-) (Cité par Friedel). Ste. Chq. MNR 1879-1884.

LADENBURG, Albrecht, Allemagne (1842-1911) LC : date d'arrivée 1866 ; date de départ 1868. Ste. Chq. MNR 1866-1884.

LAIBLIN, Richard, (-) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880. Ste. Chq. MR 1880

LAIRE, de, Georges. E. C., France (1836-1908) LC : date d'arrivée 1872 ; date de départ 1873. Ste. Chq. MR 1871-1884.

LAUTEMANN, Édouard, GB ? (-) LC : date d'arrivée 1862 ; date de départ 1863.

LAUTH, Charles, Alsace (1836-1913) LC : date d'arrivée [1861] ; date de départ [1863]. Ste. Chq. MR 1864-1884 ; MP 1881-1884.

LE BEL, Joseph, Achille, Alsace (1847-1930) LC : date d'arrivée 1864 ; date de départ 1884 (avec plusieurs interruptions). Préparateur du laboratoire de chimie 1869. Ste. Chq. MR 1870-1884 ; MP 1881-1884

LECLANCHE, Georges, France (1839-1882) (Cité par Friedel). Ste. Chq. MR 1864

LECOQ DE BOISBAUDRAN, Paul, Émile, François, France (1838-1912) LC : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1879. Ste. Chq. MNR 1867-1884 ; MP 1870-1884

LESER, Ch; Georges, Alsace (1854-1907) LC : date d'arrivée 1881 ; date de départ 1884 Préparateur 1881-1883. Ste. Chq. MR 1881-1884.

LESTAGE, (-) LCB : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874.

LICHEN, Italie (-) LC : date d'arrivée avt 1864 ; date de départ ? (cité par Wurtz)

LIEBEN, Adolf, Autriche (1836-1914) LC : date d'arrivée 1856 ; date de départ 1858 / date d'arrivée 1861 ; date de départ 1862. Ste. Chq. MR 1858-1861 ; MNR 1864-1884 ; MP 1881-1884.

LIEBREICH, Oscar, Matthias, Allemagne (1839-1908) LC : date d'arrivée 1868 ; date de départ [1869].

LIPPMANN, Eduard, Autriche (1839-1920) LC : date d'arrivée 1865 date de départ 1869. Ste. Chq. MNR 1864-1870.

LOBRY de BRUYN, Cornelis Adriaan Pays-Bas (1857-1904) LC : date d'arrivée 1883 ; date de départ 1884. Ste. Chq. MR 1883 ; MNR 1884.

LOPPE, F. (-) LCB : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880.

LOUGUININE, Vladimir Fedorovitch, Russie (1834-1911) LC : date d'arrivée 1865 ; date de départ 1867. Ste. Chq. MR 1866-1867 ; MNR 1869-1872 ; MR 1883-1884.

LOURENCO, Agostino Vicente, Portugal (1826-1893) LC : date d'arrivée 1859 ; date de départ 1861. Ste. Chq. MNR 1864.

MAC BURNEY, M, U S (-)Ste. Chq. MNR 1863-1864. (Cité par Friedel).

MACHUCA (Vargas-Machuca), Manuel. Cuba (1834-1886) LC : date d'arrivée 1860 ; date de départ 1864. Ste. Chq. MNR 1864-1866.

MAGNIER de la SOURCE, Louis, France (1850-) LCB : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1882. Ste. Chq. 1874-1884.

MARCET, William, GB (1828-1900) LC : date d'arrivée 1852 ; date de départ 1853
Laboratoire privé rue Garancière.

MARCUS, (-) LC : date d'arrivée 1881 ; date de départ 1882. Ste. Chq. MR 1883.

MARION, Antoine Fortuné, France (1846-1900) LCB : date d'arrivée 1882 ; date de départ 1883.

MATHIEU, Ed., France (-) LCB : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874.

MAXWELL SIMPSON, Clark, Irlande (1815-1902) LC : date d'arrivée 1857 ; date de départ 1860. Revenu en 1867. Ste. Chq. MNR 1864-1880

MAYER, August, Allemagne (-) LC : date d'arrivée 1864 ; date de départ [1865].

MEGERAND, (-) LC : date d'arrivée 1872 ; date de départ 1873.

MENCHOUTKINE, Nicolaï, Alexandrovitch, Russie (1842-1907) LC : date d'arrivée 1864 ; date de départ 1865. Ste. Chq. MNR 1864-1866.

MENDELEEÏF, Dmitri Ivanovitch, Russie (1834-1907) LC : date d'arrivée 1858 ; date de départ [1859].

MICHAEL, Arthur, U S (1853-1942) LC : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1879. Ste. Chq. MR 1879 ; MNR 1880-1884.

MICHAELSON, Karl, A, Suède (1836-1866) LC : date d'arrivée 1864 ; date de départ 1866.

MICHAILEANU, M, (-) LC : date d'arrivée [1881] ; date de départ [1882]. Ste. Chq. MR 1881-1882.

MIDDLETON, Mexique (-) LCB : date d'arrivée 1882 ; date de départ 1883.

MITIER, (-) LCB : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880.

MOSCHNINE, W, (-) LC : date d'arrivée [1853-1854].

MORIN, Charles Édouard, France (-) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880. Ste. Chq. MR 1882-1883.

MORLEY, Henry, Foster, GB (1855-1943) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880. Ste. Chq. MP 1881-1885.

MOUTON, (-) LC : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1878. Ste. Chq. MR 1877-1881.

MUNOZ de LUNA, Ramon Torres, Espagne (1822-1890) LC : date d'arrivée 1852 ; date de départ 1860.

MUNTZ, Charles Achille, Alsace (1829-1895) LC : date d'arrivée 1872 ; date de départ 1873. Ste. Chq. MR 1872-1884.

NAQUET, Alfred, France (1834-1916) LC : date d'arrivée 1859 ; date de départ 1863 / date d'arrivée 1865 ; date de départ 1869. Ste. Chq. MNR 1864 ; MR 1866-1873.

NEVOLE, Milan, Tchèque (-) LC : date d'arrivée 1874 ; date de départ 1878. Ste. Chq. MNR 1875-1880.

NEWBURY, [GB] (-) LC : date d'arrivée 1880 ; date de départ 1881.

NORTON, Thomas, U S (1851-1941) LC : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1883. Ste. Chq. MNR 1877-1884 ; MP 1881-1884.

NOTTA, (-) LCB : date d'arrivée 1876 ; date de départ 1877.

ODIN, (-) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874.

OECHSNER de CONINCK, William, Alsace (1851-1917) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1876. Ste. Chq. MR 1873-1884.

OECONOMIDES, Spiridon, (-) LC : date d'arrivée 1880 ; date de départ 1881.

OMER, Abdullah, Ottoman (-) LCB : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1876. Ste. Chq. MR 1876 ; MNR 1877-1880.

OPPENHEIM, Alphons, Allemagne (1833-1877) LC : date d'arrivée 1861 ; date de départ 1868. Ste. Chq. MR 1864-1867 ; MNR 1868-1877 ; MP 1873.

OPPERMANN, Édouard, Alsace (-1900) LC : date d'arrivée 1868 ; date de départ [1869] / date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874.

OSER, Johann, Autriche (1833-1910) LC : date d'arrivée 1860 ; date de départ 1861. Ste. Chq. MNR 1864.

OSSIKOWSKI, Hongrie (-) LC : date d'arrivée 1872 ; date de départ 1873. Ste. Chq. MNR 1872-1879.

PABST, Albert, Alsace (-) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1876 / date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880. Ste. Chq. MR 1873-1884 ; MP 1881-1884.

PAPADAKIS, Georges-C. Grèce (1851-) LCB : date d'arrivée 1882 ; date de départ 1884.

PATRY, Édouard, Suisse (-) LC : date d'arrivée 1878 ; date de départ [1879]. Ste. Chq. MR 1878-1884.

PERROT, Adolphe, Suisse (1833-1887) LC : date d'arrivée 1853 ; date de départ 1863. Ste. Chq. MNR 1864-1884 ; MP 1872-1884

PFAUNDLER, Léopold Von, Autriche (1839-1920) LC : date d'arrivée 1865 ; date de départ [1866]. Ste. Chq. MNR 1864-1866 ; MR 1867 ; MNR 1868.

PICHEVIN, Roland, Martinique (-) LCB : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1876.

PICTET, Aimé, Suisse (1857-1937) LC : date d'arrivée 1881 ; date de départ 1882. Ste. Chq. MNR 1878-1880.

PICTET, Raoul, Suisse (1846-1929) LC : date d'arrivée 1868 ; date de départ 1870. Ste. Chq. MNR 1878-1880.

PIERRON, Ed, (-) (Cité par Friedel). Ste. Chq. MR 1881-1884.

PINET, (-) LC : date d'arrivée 1881 ; date de départ 1883.

PLIMTON, Richard, Taylor, GB (1856-1899) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1881. Ste. Chq. MNR 1881-1884.

PONCET, (-) LCB : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874.

PORTO RICHE, Enrique, (-) LCB : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1878.

POTOCKI, Julien, Alsace (1860-1933) LCB : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1879.

POUCHET, Gabriel, Anne, France (1851-1931) LCB : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1881 Préparateur 1880-1881.

POUPINEL, Gaston, France (1858-1930) LC : date d'arrivée 1875 ; date de départ [1876]. Ste. Chq. MR 1875-1880.

PROROMANT, P. M., (-) LC : date d'arrivée 1881 ; date de départ 1882.

RAYMAN, Bohuslaw, A. Tchequie (1852-1910) LC : date d'arrivée 1876 ; date de départ 1877. Ste. Chq. MR 1876-1880.

REBOUL, Edmond, Pierre, France (1829-1902) LC : date d'arrivée 1860 ; date de départ 1861. Ste. Chq. MNR 1873-1884.

RICHARD, J, Auguste, Alsace (-) LC : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1879. Ste. Chq. MNR 1868-1874 ; MR 1878-1879 ; MNR 1880-1884.

RICHE, Jean Baptiste Alfred, France (1829-1908) Préparateur de Wurtz en 1850 à l'Institut national Agronomique jusqu'en 1853. Ste. Chq. MR 1864-1884.

RICHET, Charles, France (1850-1935) LC : date d'arrivée [1872] ; date de départ [1875]. Ste. Chq. MR 1872-1884

RISLER, Eugène, Suisse (1828-1905) Laboratoire Privé : date d'arrivée 1851; date de départ 1852. Ste. Chq. MNR 1863-1884 ; MP 1873-1884 Préparateur de Wurtz à l'Institut agronomique de 1851 à 1852.

ROUSSILLE, Albert, France (-) LC : date d'arrivée 1866 ; date de départ [1867]. Ste. Chq. MR 1866-1867 ; MNR 1868-1884 ; MP 1866-1884

ROUX, A, (-) LC : date d'arrivée 1881 ; date de départ 1882. Ste. Chq. MR 1884.

RUHLMANN, Eugène, Alsace (-) LC : date d'arrivée 1872 ; date de départ 1873.

RUMMO, Gaetano, Italie (-) LCB : date d'arrivée 1882 ; date de départ 1884.

RUOTTE, J. (-) LC : date d'arrivée 1868 ; date de départ 1869.

SAINT LEGER, de, (-) LCB : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1879.

SALET, Georges, France (1844-1894) LC : date d'arrivée 1863 ; date de départ 1884. Préparateur. Ste. Chq. MR 1864-1884 ; MP 1866-1884.

SANSON, I, (-) LC : date d'arrivée 1883 date de départ 1884. LCB: date d'arrivée 1883 ; date de départ 1884. Préparateur de 1883-1884. Ste. Chq. MR 1883-1884.

SANTOS, de, (-) [cité par Friedel.] LCB : date d'arrivée 1876 ; date de départ 1877.

SAWITSCH, Valérien, Russie (-1863) LC : date d'arrivée 1860 ; date de départ [1861].

SAYTZEFF, Alexander, Mikhailovich, Russie (1841-1910) LC : date d'arrivée 1864 ; date de départ 1865. Ste. Chq. MNR 1865-1866.

SAYTZEFF, Konstantin, Mikhailovich, Russie (-) LC : date d'arrivée [1861] ; date de départ [1862].

SCHEDLOCK, Marie, U S (-) LCB : date d'arrivée 1874 ; date de départ 1875.

SCHEURER, Albert, Alsace (-1924) LC : date d'arrivée 1866 ; date de départ 1868. Ste. Chq. MR 1868 ; MNR 1869-1881.

SCHEURER-KESTNER, Auguste, Alsace (1833-1899) LC : date d'arrivée 1851 ; date de départ 1853. Ste. Chq. MNR 1864-1870 ; MR 1873-1882 ; MP 1866-1884.

SCHIFF, Hugo, Joseph, Allemagne (1834-1915) LC : date d'arrivée 1861 ; date de départ [1863].

SCHUTZENBERGER, Paul, Alsace (1829-1897) LC : date d'arrivée 1872 ; date de départ 1873. Ste. Chq. MNR 1864 ; MR 1866-1884.

SCOLOSUBOFF, Dimitri, Russie (-) LCB : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874.

SEBILLON, (-) Préparateur adjoint du labo d'exercices pratiques 1881.

SELL, Eugène, Allemagne (1842 [1841]-1898 [1896]) LC : date d'arrivée 1864 ; date de départ 1865. Ste. Chq. MR 1865.

SILVA, Robert, Duate, Portugal (Cap-Vert) (1837-1890) LC : date d'arrivée 1864 ; date de départ 1873 / date d'arrivée 1873 ; date de départ 1884. Ste. Chq. MR 1869-1884.

SIREDEY, (-) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874.

STEINHEIL, Gustave, Alsace (1818-1906) LC : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1878. Ste. Chq. MR 1877-1879 ; MNR 1880.

TATARINOFF, Paul, (-) LC : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1879. Ste. Chq. MNR 1880

TCHERNIAC, Joseph, Russie (1851-1928) LC : date d'arrivée 1874 ; date de départ 1883. Ste. Chq. MNR 1877 ; MR 1878-1879 ; MNR 1880-1884.

THIERCELIN, L, France (-) LC : date d'arrivée 1863 ; date de départ 1874. Ste. Chq. MR 1864-1880.

THIERRY, (-) LCB : date d'arrivée 1882 ; date de départ 1884.

TIBIRICA, Jorge, Espagne (-) [cité par Friedel.]

TILLOT, Russie (-) LCB : date d'arrivée 1883 ; date de départ 1884.

TINCKER, GB (-) LCB : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880.

TKATCHEFF, Mme Russie (-) LCB : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1879.

TOLLENS, Bernhart, Allemagne (1841-1918) LC : date d'arrivée 1864 ; date de départ [1865] / date d'arrivée 1868 ; date de départ 1869. Ste. Chq. MR 1869 ; MNR 1870-1884.

TROMMSDORFF, Hermann, Allemagne (1811-1884) (cité par Friedel et Trommsdorff).

URBAIN, Victor, France (1839-) LCB : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874.

VAN'T HOFF, Jacobus Henricus, Pays-Bas (1852-1911) LC : date d'arrivée 1873; date de départ 1874. Ste. Chq. MNR 1877-1882.

VARENNE, Eugène, (-) (Cité par Friedel). Ste. Chq. MR 1876-1879 ; MNR 1880-1883.

VARIOT, (-) LCB : date d'arrivée 1874 ; date de départ 1879.

VERDEIL, François, France(1826-) Chef des travaux chimiques au laboratoire privé (1850-1853) et à l'Institut agronomique. Ste. Chq. MR 1864.

VERNEJOU, de, [France] ([1861]-) LCB : date d'arrivée 1882 ; date de départ 1883.

VERNER, (-) (Cité par Hanriot 1921).

VIERNE, France(-) LCB : date d'arrivée 1876 ; date de départ 1877.

VOGT, Georges, C, Alsace (1843-) LC : date d'arrivée 1871 date de départ 1872 / date d'arrivée 1879 ; date de départ 1882. Ste. Chq. MR 1867-1884 ; MP 1873

WALITZKY, E, (-) LC : date d'arrivée 1881 ; date de départ 1882.

WASHBURN, W P, U S (-) LCB : date d'arrivée 1875 ; date de départ 1876. Ste. Chq. MR 1876 ; MNR 1879.

WASSERMANN, Max, US (1856-) LC : date d'arrivée 1876 ; date de départ 1879 Préparateur 1880-1881. Ste. Chq. MR 1876-1884.

WEISBERGER, H, Alsace (-) LC : date d'arrivée 1873 ; date de départ 1874. Ste. Chq. MR 1876-1880.

WERNER, Emil, [Allemagne] (-)(Cité par Friedel).

WEYER, A. (Cité par Friedel).

WHEELER, Georges, U S (-) LC : date d'arrivée 1867 ; date de départ 1868. Ste. Chq. MNR 1877-1884.

WILLM, Edmond, Alsace (1833-1910) LC : date d'arrivée 1863 ; date de départ 1884. Chef des travaux chimiques du Laboratoire d'exercices pratiques de 1880 à 1884 Ste. Chq. MR 1863-1884 ; MP 1869-1884.

WOELCHLI, Suisse (-) LCB : date d'arrivée 1878 ; date de départ 1879.

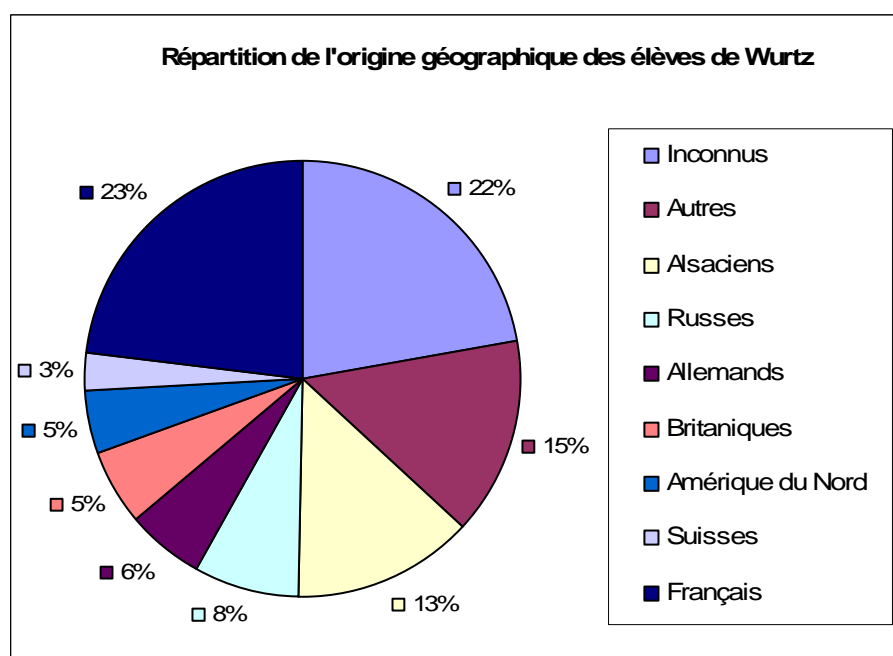
WURTZ, Robert Théodore, Alsace (1858-1919) LC : date d'arrivée 1879 ; date de départ 1880.

ZALESKI, Casimir, Russie (1848-) LC : 1864. Ste. Chq. MNR 1864

ZUELZER, G. Berlin(-) LCB : date d'arrivée 1877 ; date de départ 1878.

Répartition de l'origine géographique des élèves de Wurtz

15 Allemands
 34 Alsaciens (ou origines alsaciennes)
 5 Autrichiens
 1 Belge
 1 Brésilien
 14 Britanniques
 1 Canadien
 1 Cubain
 2 Espagnols
 1 Finlandais
 59 Français
 1 Grec
 4 Hollandais
 1 Hongrois
 1 Irlandais
 3 Italiens
 1 Martiniquais
 1 Mexicain
 4 Ottomans
 2 Portugais
 2 Roumains
 20 Russes et
 polonais
 3 Suédois
 7 Suisses
 2 Tchèques
 12 Américains du Nord
 57 Inconnus
 Soit 26 pays représentés



Durée passée dans un des laboratoires de Wurtz

180 élèves ne sont restés qu'une année scolaire

26 sont restés deux ans

25 sont restés entre 3 et 5 ans

13 sont restés entre 6 et 9 ans

10 élèves restés 10 ans ou plus. (Il s'agit de ceux qui ont également été rémunérés pour une quelconque fonction au sein d'un des deux laboratoires)

Index

A

About, Edmond (1828-1885), 274, 328
Accolas, Émile (1826-1891), 253
Adam, Paul., (1856-1916), 363
Akestorides, Theagène, 363
Albistur, Maïté, 186, 223
Alexandrowitch (élève de Wurtz), 363
Alexeyeff, Peter Petrowitsch, (1840-1891), 363
Ampère, André-Marie (1775-1836), 24, 317, 325
Ananief, Sophie (élève de Wurtz), 209, 301, 364
Andral, Gabriel (1797-1876), 80, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 147, 356
André, Alfred (1827-1896), 38, 40, 291, 327
André, Émile, 346
AntonESCO (élève de Wurtz), 364
Arago, Etienne (1802-1892), 231
Armaingaud, Antoine Arthur (1842-1935), 63
Armogathe, Daniel, 186, 223, 338
Arnaud-Lesot, Sylvie, 216, 346
Arnaudon, Giacomo (1829-1893), 32, 33
Atkinson, Edmund, (1831-1901), 364
Axenfeld, Alexandre (1825-1876), 90, 91, 92, 94, 95, 97, 103, 111, 119, 191, 231, 233, 253, 358, 360
Ayrton- Chaplin, Matilda (1846-1883), 207, 328, 361

B

Baeyer, Adolf (1835-1917), 23, 240
Baillon, Henri Ernest (1827-1895), 81, 203, 356, 358, 360
Bakounine (1814-1876), 64
Balard, Antoine (1802-1876), 17, 33, 303, 312, 324, 354
Ballaiche (élève de Wurtz), 364
Bannour, Wanda, 200, 338
Barbé (élève de Wurtz), 364
Bardet, Godefroy (1852-1923), 364
Barker, Amice Reay (1851-), 360
Baronoff (élève de Wurtz), 364
Barreswil, Charles Louis (1817-1870), 33
Barth, Jean-Baptiste Philippe (1806-1877), 163
Bartier, John, 63, 82, 338
Basarow, Allexander, (1845-), 245, 364
Baubérot, Jean, 221, 223, 338
Bauer, Alexander, (1836-1921), 52, 364
Baye (élève de Wurtz), 364
Bayne, H (élève de Wurtz), 364
Bayon, Nathalie, 350
Bazaine, François-Achille (1811-1888), 243
Béclard, Jules (1817-1887), 234, 235, 272, 296
Behier Louis Félix Jules (1813-1876), 67, 68, 91, 103, 165, 166, 182, 189, 197, 198, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 311, 356, 358
Beilstein, Friedrich Konrad, (1838-1906), 45, 364
Ben-David, Joseph (1920-1986), 346
Benoit, Victorine, 361
Bensaude-Vincent, Bernadette, 1, 19, 22, 24, 133, 135, 136, 236, 237, 338, 339, 345, 346
Berladsky, Anastasie, 208, 328, 360
Berline-Hering, (1850-), 361
Bernard, Claude (1813-1878), 19, 60, 81, 91, 92, 99, 342, 347
Bersier, Eugène (1831-1899), 40
Berthelot, Marcellin (1827-1907), 10, 14, 19, 25, 26, 27, 28, 33, 60, 135, 136, 138, 278, 286, 303, 304, 308, 315, 317, 318, 325, 328, 335, 336, 338, 343, 349
Bertillon, Louis-Adolphe (1821-1883), 233, 265
Bertomeu Sanchez, José Ramon, 18, 55, 339, 346
Berzelius, Jöns Jacob (1779-1848), 22, 24, 26, 36, 335
Beudant, Charles (1829-1895), 205
Beyer, Roland, 249, 250, 346
Bigourdan, François Émile, 63, 64, 65, 69
Bilcescu, Sarmiza, 205, 206
Billy, Edouard de (1802-1875), 40, 276
Binet (élève de Wurtz), 181, 182, 364

- Birnbaum, Pierre, 339
- Bischoff, Theodor Ludwig Wilhelm (1807-1882), 234
- Bismarck, Otto von (1815-1898), 236, 246, 265
- Blanc, Louis (1811-1882), 64
- Blanche (élève de Wurtz), 222, 364
- Blanqui, Auguste (1805-1881), 62, 64, 65, 100, 122
- Böhner, August Nathaniel (1809 - 1892), 135, 136, 328
- Boieldieu (élève de Wurtz), 364
- Boissier, Gaston (1823-1908), 147
- Bolton, Carrington, Henri, (1836-1903), 364
- Bonjean, Louis Bernard (1804-1871), 65
- Bonnechose, Henri Marie Gaston de (cardinal) (1800-1883), 119, 120, 121, 122, 123, 127
- Bouchardat Apollinaire (1806-1886), 52, 76, 173, 174, 267, 279, 297, 356, 358, 365
- Bouchardat, Gustave, (1842-1918), 52, 76, 173, 174, 267, 279, 297, 356, 358, 365
- Bouchut, Eugène (1818-1891), 76, 311, 318, 325, 365
- Bouillaud Jean-Baptiste (1796-1881), 76, 88, 163, 193, 356, 358
- Boukov, G. V., 347
- Boullé, André, 347
- Boulwood, M. A. E., 244, 340
- Bourcart, Robert (1856-1900), 365
- Bourchier, Helène Johnston, 361
- Boussingault, Jean Baptiste (1802-1887), 31, 311
- Boutlerow, Alexandre, (1829-1896), 365
- Bovell-Sturge, Emily (-1885), 365
- Bradley, Elisabeth N. (1852-19..?), 220, 328, 365
- Bram, Georges (1937-2004), 37, 44, 276, 347
- Braunstein, Jean-François, 1, 78, 80, 81, 109, 111, 121, 127, 135, 339
- Bréal, Michel (1832-1915), 42
- Bredon (soldat fédéré), 270
- Bremont (élève de Wurtz), 365
- Bres, Madeleine née Gebelin (1839-1925), 30, 196, 360, 365
- Briant (élève de Wurtz), 365
- Brisson, Henri (1835-1912), 231
- Broca, Auguste Benjamin, (1859-1924), 52, 365
- Broca, Paul (1824-1880), 76, 90, 91, 92, 94, 103, 111, 119, 121, 138, 148, 165, 166, 191, 193, 194, 197, 231, 232, 233, 258, 296, 304, 311, 341, 358, 360, 361
- Brock, William H, 16, 339
- Broglie, Albert de (1821-1901), 147, 262, 277
- Brongniart, Charles, (1859-1899), 52, 58, 365
- Brooke, John Hedley, 347
- Broussais, François Joseph Victor (1772-1838), 78, 80, 81, 84, 109, 121, 127, 135, 339
- Brown-Séguard, Charles-Edouard (1817-1894), 183, 268
- Brunetière, Ferdinand (1849-1906), 328
- Buchanam, Joseph, Young, (1844-1925), 365
- Büchner, Ludwig (1824-1899), 79, 80, 92, 135, 328
- Buffet, Louis-Joseph (1818-1898), 328
- Busquet, Paul (1866-1930), 87, 91, 256, 328
- Bussière, Léon-Renouard, baron de- (1808-), 40

C

- Cahours, Auguste-André-Thomas (1813-1891), 31, 354
- Cailliot, Amédé (1805-1884), 16, 52, 53, 274
- Candolle, Alphonse de (1806-1893), 31, 328
- Cannizzaro, Stanislao (1826-1910), 24
- Captier, François-Eugène (1829-1871) RP, 147
- Caraman, Adolphe Riquet, comte de (1800-1876), 329
- Carbonnelle, Ignace (1829-1889), 137, 329
- Carneiro, Ana, 1, 9, 11, 16, 18, 29, 32, 33, 35, 37, 52, 55, 300, 304, 339, 347
- Carnot, Sadi (1837-1894), 231
- Caro, Elme-Marie (1826-1887), 80, 329
- Casse, Germain (1837-1900), 63, 65, 80, 153
- Castelnau, Henri de (1814-1890), 133, 134, 135, 138, 144
- Casthelaz, Charles ou J (élève de Wurtz), 365
- Caventou, Eugène, (1823-1912), 30, 39, 248, 365
- Cazeneuve, Paul, Jean. Baptiste., (1852-1934), 365
- Chabaud-Latour, François-Ernest-Henri de (1804-1885), 110, 147, 247, 292, 339
- Chaigneau Marcel, 17, 20, 339
- Chaix d'Est-Ange, Gustave (1800-1876), 110, 111, 112, 115, 116, 118, 123, 312, 335
- Chandelon (élève de Wurtz), 365

Charcot, Jean-Martin (1825-1893), 42, 78, 92, 111, 119, 198, 199, 200, 203, 209, 216, 338, 345, 360, 361

Charle, Christophe, 339

Charras, Jean-Baptiste-Adolphe (1810-1865), 276

Charrier, Edmée, 202, 203, 206, 340

Chatin, Johannes, Charles, Melchior, (1847-1912), 366

Chauffard, Anatole, Marie, Emile, (1855-1932), 52, 149, 289, 293, 360, 366

Chauffour, Victor (1819-1889), 42, 250, 276

Chenal, Georges (élève de Wurtz), 366

Chereau, Achille (1817-1885), 91, 256, 257, 329

Chevalier, Michel (1806-1879), 120, 121, 329, 355

Chevreur, Eugène (1786-1889), 31, 33

Chomel, François (1788-1858), 85

Christen (élève de Wurtz), 245, 366

Chydenius, Johan Jacob (élève de Wurtz), 366

Claudon, Edouard (1857-1908), 366

Cleland, John, (1835-1925), 366

Clemenceau, Georges (1841-1929), 64, 71, 233, 243, 250, 261, 265, 340

Clément, Jean Baptiste (1836-1903), 258

Clermont, Philippe de (1831-1921), 26, 30, 34, 38, 39, 42, 312, 366

Cleve, Peter Theodore, (1840-1905), 366

Cloëz, Stanislas (1817-1883), 33

Coffin, Isidor (élève de Wurtz), 366

Coleman, William, 340

Collignon, René (1856-1932), 366

Collinet, E. (chimiste), 32, 33

Combes, Alphonse (1858-1896), 38, 52, 366

Combes, Charles (1801-1872), 38, 52, 366

Comenius, Johann Amos (1592-1670), 42

Comte, Auguste (1798-1857), 78, 79, 127, 133, 135, 136, 329, 352

Coquillion (élève de Wurtz), 366

Corlieu, Auguste (1825-1907), 85, 284, 329

Cornu, Alfred (1841-1902), 37, 338

Corot, Camille-Jean-Baptiste (1796-1875), 266

Couper, Archibald Scott, (1831-1892), 347, 348, 366

Courbet, Gustave (1819-1877), 258, 266

Cousin, Victor (1792-1867), 85, 91

Coutzarida, Marie V., 361

Crafts, James Mason (1839-1917), 338, 366

Crommydis, Cz. (élève de Wurtz), 366

Crookes, William (1832-1919), 27

Crosland, Maurice, 243, 340, 347

Cruveilhier, Jean (1791-1874), 85, 87, 88, 89, 90, 91, 134, 342, 356

Cujas, l'inspecteur., 286, 287, 293

Curtis, S. J., 243, 244, 340

D

Dahms, Ana, 207, 329, 360

Danjoy (élève de Wurtz), 30, 366

Danlos, Henri Alexandre, (1844-1912), 30, 366

Darboy, Georges Mgr (1813-1871), 120

Darcy, Denis (1823-1904), 147

Daremberg, George (1850-1908), 55, 367

Darmstaedter, Ludwig (1842-1927), 367

Daubié, Julie-Victoire (1824-1874), 186, 218

Daulos (élève de Wurtz), 367

Daumier, Honoré (1808-1879), 266

Dechambre, Amédée (1812-1886), 75, 93, 94, 95, 98, 99, 102, 104, 105, 111, 117, 123, 145, 196, 213, 214, 215, 221, 226, 227, 234, 235, 253, 271, 329

Déjérine-Klumpke, Augusta (1859-1927), 203

Delacre, Maurice (1862-1938), 19, 329, 347

Delépine, Marcel (1871-1965), 35

Delescluze, Charles (1809-1871), 64

Delord, Taxile (1815-1877), 62, 225, 329

Demarcay, Eugène (1852-1904), 367

Denonvilliers, Charles Pierre (1808-1872), 147, 163, 165, 166, 189, 190, 197, 198, 232, 311, 356, 358

Depaul, Jean Anne Henri (1811-1883), 76, 149, 289, 293, 295, 356, 358, 360

Dereins, J. B. (dr), 265

Dhombres, Ernest (1824-1894), 40, 291, 343, 351

Dicca, J. (élève de Wurtz), 367

Dietz, Henri (1827-1861), 38, 58, 277, 367

Dimitrieff, Sophie (1850-), 206, 207, 329, 360

Doassans, Jacques Émile (élève de Wurtz), 367

Dobbin, Leonard, 347

Dobroslavine, Alexis (élève de Wurtz), 367

Dolbeau, Henri Ferdinand (1830-1877), 76, 95, 253, 270, 271, 283, 286, 300

Dollfus, Charles (1827-1913), 17, 38, 42, 276

Dommanget, Maurice (1888-1976), 258, 260, 267, 340
 Donnet, Ferdinand Cardinal (1836-1882), 119
 Dreyfus, Alfred (1859-1935), 44, 70, 71, 276, 301, 347
 Drouot, Marc, 340
 Dubois, Charles (élève de Wurtz), 58, 147, 177, 265, 367
 Duby, Georges (1919-1996), 221, 223, 338, 340
 Duclaux, Émile (1840-1904), 44
 Duhem, Pierre (1861-1916), 340
 Dumas, Jean-Baptiste (1800-1884), 9, 10, 17, 20, 21, 30, 31, 33, 36, 48, 52, 68, 97, 134, 147, 295, 308, 312, 329, 336, 339, 348, 349, 350, 354
 Dupanloup, Félix (1802-1878), 187
 Dupré, Anatole (élève de Wurtz), 367
 Dupré, Simon (1814-1883), 367
 Durand, Marc, 347
 Dureau, Alexis (1831-1904), 143, 152, 160, 188, 189, 196, 244, 279, 292, 329, 330
 Duroselle, Jean-Baptiste, 243, 265, 340
 Duruy, Victor (1811-1894), 29, 46, 47, 51, 59, 60, 66, 67, 73, 77, 81, 85, 89, 90, 100, 101, 102, 104, 106, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 123, 124, 128, 131, 146, 160, 177, 186, 187, 189, 191, 213, 214, 215, 219, 238, 244, 245, 303, 311, 330, 348

E

Edelman, Nicole, 200, 352
 Ellaby, Ch. Mlle, 362
 Ellis, Jack D, 109, 159, 254, 304, 340
 Emmerling, Adolf [1842-1906], 240
 Emmonds (élève de Wurtz), 367
 Encrevé, André, 71, 72, 221, 222, 223, 246, 247, 248, 249, 285, 291, 340, 347
 Engel, Louis Charles (1821-1880), 38, 367
 Engelbach, Paul (1858-1929), 367
 Estingoy, Pierrette, 52, 349
 Etard, Alexandre, (1852-1910), 30, 58, 367

F

Fabre, Jean-Henri-Casimir (1823-1915), 74
 Falloux, Alfred de (1811-1886), 154, 186

Faneau, Ferdinand-Valère de la Cour, 269
 Fauconnier, Adrien, (1858-), 30, 367
 Fauque, Danielle, 29, 37, 39, 46, 51, 60, 276, 347, 348
 Fauvel (élève de Wurtz), 367
 Favre, Henri, 66, 67, 69, 82, 83, 103, 107, 115, 142, 143, 144, 146, 163, 249, 250, 334
 Febvre, [Albert]. (élève de Wurtz), 368
 Feingold, Mordechai, 190, 204, 219, 343, 348
 Fell, Ulrike, 11, 32, 33, 240, 242, 340, 341
 Fernbach, August (1860-1939), 368
 Ferrouillat, [P.] (élève de Wurtz), 368
 Ferry, Jules (1832-1893), 43, 140, 157, 276
 Fichte, Johann Gottlieb (1762-1814), 11
 Figuier, Louis (1819-1894), 36, 336, 337
 Filippi, Fabj, Fabius Marie, 330
 Fittig, Rudolph (1835-1910), 237, 238, 239, 240, 322, 336
 Fleurot, (élève de Wurtz), 368
 Fleury, Maurice de (1860-1931), 52
 Floquet, Charles (1828-1896), 250, 265, 276, 306
 Flourens, Gustave (1838-1871), 92, 249
 Fontaine, L. (étudiant belge), 63
 Fort, Joseph-Auguste-Aristide (dr), 154, 155, 330
 Foster, Georges, Carey (1835-1919), 301, 368, 372
 Foubert, R. (élève de Wurtz), 368
 Fournier, Alfred Jean (1832-1914), 361, 362
 Fourtou, Marie de (1836-1897), 159
 Fox, Robert, 35, 37, 81, 243, 244, 304, 341, 343, 346, 348
 Franchimont, Antoine P, (1844-1919), 368
 Frappoli, Agostino (élève de Wurtz), 368
 Freire, Domingos (1844-1899), 368
 Frémy, Edmond (1814-1894), 46, 51, 60, 317
 Freundler, P. (élève de Wurtz), 368
 Friedel, Charles, (1832-1899), 10, 16, 17, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 52, 70, 71, 72, 163, 221, 245, 274, 276, 277, 291, 292, 309, 310, 315, 320, 321, 336, 338, 347, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 374, 375, 376, 377
 Friedel, Fanny, 43
 Fruton, Joseph Stewart, 17, 80, 341

G

- Galinowski, André, 341
- Galissard de Marignac, Jean-Charles (1817-1894), 336
- Gallus (dit) Bonnard, Arthur de (1805-1875), 156, 330
- Gambetta, Léon (1838-1882), 229, 243, 249, 250, 254, 264
- Garcia Belmar, Antonio, 18, 339, 346
- Gardner, Michael R., 348
- Gariel, Charles-Marie (1841-1924), 245, 277, 337
- Garrett, Elizabeth (1836-1917), 189, 191, 192, 195, 208, 330, 350, 360
- Gautier, Armand (1837-1920), 30, 32, 34, 39, 42, 53, 56, 57, 73, 193, 194, 220, 337, 360, 361, 363, 368
- Gavarret, Jules (1809-1890), 66, 67, 68, 76, 85, 95, 97, 98, 103, 104, 106, 146, 165, 166, 168, 172, 193, 194, 198, 231, 232, 253, 293, 295, 297, 309, 311, 356, 358, 360, 361
- Geddes, Patrick (1854-1932), 301, 368
- Geison, Gerald L., 341
- Genty, Maurice (1886-1961), 85, 91, 92, 155, 156, 257, 341, 342
- Geoffroy (élève de Wurtz), 368
- Gerber, N. (élève de Wurtz), 368
- Gerhardt, Charles (1816-1856), 20, 25, 26, 27, 28, 69, 135, 240, 286, 312, 330, 335, 336, 339, 342, 345, 347
- Gill, André (1840-1885), 266
- Gilpin, Robert, 342
- Ginain, Léon (1825-1898), 178, 179, 180, 181
- Girard, Charles (1837-1918), 30, 34, 317, 368
- Girardin, Saint-Marc (1801-1873), 147
- Giraud, Léopold (journaliste), 99, 102, 104, 106, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 117, 125, 129, 132, 138, 144, 145, 330
- Girault, Madame (1810-18..), 215, 330
- Gispert, Hélène, 11, 37, 39, 342
- Glaizot, Jules (1834-1900), 368
- Goncourt, Edmond de (1822-1896) et Jules de (1830-1870), 245, 246, 330
- Gontcharoff, Catherine (1841-), 189, 217, 330, 360
- Gosselin, Léon Athanase (1815-1887), 76, 91, 204, 295, 296, 356, 358
- Gourevitch, Danielle, 303, 351
- Graebe, Karl (1841-1927), 240
- Grammont, Arnaud de (1817-), 369
- Grandeau, Henry (agronome), 160, 330
- Granger (élève de Wurtz), 100, 369
- Grawitz, Samuel (élève de Wurtz), 369
- Greene, William, Houston (1853-1918), 369
- Grelon, André, 1, 228, 239, 240, 274, 348
- Greppo, Jean (1810-1888), 153, 265, 309
- Grillat, Jean Pierre, 273, 348
- Grimaux, Edouard (1835-1900), 20, 30, 34, 37, 39, 42, 44, 70, 71, 265, 276, 277, 301, 330, 337, 342, 351, 369
- Griner, Georges (élève de Wurtz), 30, 275, 369
- Grisolle, Augustin (1811-1869), 173, 356, 358
- Grosheintz, Henri (1856-1931), 30, 275, 369
- Grosious, Jules (élève de Wurtz), 369
- Gubler, Adolphe Nicolas (1821-1879), 95, 97, 193, 253, 360
- Guebhard, Adrien (1848-1924), 369
- Gueniot, Alexandre (1832-1935), 62, 257, 330
- Guenot, Zénaïde, 207, 331, 361
- Guérin, Alphonse (1816-1895), 175
- Guilbert, Charles (élève de Wurtz), 369
- Guillot, Natalis (1804-1866), 86, 87, 91, 356
- Guizot, François (1787-1874), 85, 146, 147, 148, 150, 151
- Gundelach, Charles et Émile (élèves de Wurtz), 275, 276, 369

H

- Hacquard, Georges, 40, 41, 42, 43, 342
- Hamel Roos, P.F. van (1850-1929?), 369
- Hannaway, Caroline, 160, 170, 202, 342, 346
- Hanriot Maurice (1854-1935), 19, 30, 34, 51, 274, 275, 279, 337, 369, 377
- Hardon, A. (dr.), 74, 331
- Hardy, Alfred Louis Philippe (1811-1893), 90, 91, 94, 97, 103, 173, 198, 203, 358, 360, 361, 362
- Harley, George (1829-1896), 202, 346, 369
- Harnitz-Harnitzky, Th. (élève de Wurtz), 45, 369
- Harpon (étudiant en médecine), 74
- Hau, Michel, 51, 52, 275, 342
- Havart (élève de Wurtz), 370

Havelange, Isabelle, 342
 Hechel. (Pasteur), 273
 Hellon, Robert (élève de Wurtz), 370
 Helmholtz, Hermann von (1821-1894), 234
 Henninger, Arthur (1850-1884), 30, 56, 57, 279, 282,
 319, 323, 337, 370
 Herard, Hippolyte Victor (1819-1913), 190, 192
 Hermite, Charles (1822-1901), 140, 141, 236, 351
 Herrera, Louis (élève de Wurtz), 370
 Heylli, Georges d' (1833-1902), 268, 269, 331
 Himly, Louis Auguste (1823-1906), 163
 Hofacker (élève de Wurtz), 370
 Hofmann, August Wilhelm (1818-1893), 10, 17, 52,
 287, 336, 350
 Holmes, Frederic Lawrence (1932-2003), 16, 340,
 341, 342, 348
 Houdart. (élève de Wurtz), 370
 Huard, Pierre (1901-1983), 348
 Huguet, Françoise, 85, 342
 Humann, Edmond (élève de Wurtz), 370
 Husson, Armand (1809-1874), 88, 168, 169, 170, 173

I

Ihde, Aaron John (1909-2000), 343
 Istrati, Constantin, (1850-1918), 370

J

Jaccoud Sigismund (1830-1913), 76, 160, 331, 361
 Jaclard, Victor (1840-1903), 63, 64, 65, 69, 99, 100,
 105, 261, 262, 309
 Jacquemin, Frédéric (1820-1889), 242, 243, 331
 Jacques, Jean (1917-2001), 19, 304, 309, 343, 348
 Janet, Paul (1823-1899), 80, 331
 Jankowska, Félicia (1866-), 370
 Jarvajay, Jean-François (1815-1868), 357, 358
 Jay, Henri (élève de Wurtz), 370
 Jayne, Harry, W. (élève de Wurtz), 370
 Jean Baptiste Faurié (1812-1880), 67
 Jeandenant (élève de Wurtz), 370
 Joël, Constance, 189, 195, 203, 204, 343
 Johnson, Martin Phillip, 343
 Journaux, Marie-Christine, 351
 Joy, Harvey, 160, 170, 190, 203, 204, 219, 348

K

Kekulé, Friedrich August (1829-1896), 9, 23, 52, 236
 Keller, Charles (banquier), 275
 Kestner (famille), 23, 42
 Kienlen, Paul (élève de Wurtz), 275, 370
 Kingsford-Algermon., 361
 Klein, Daniel, (1848-1887), 30, 370
 Klosterman, J L., 348
 Knight, David, 11, 240, 242, 340, 343
 Koechlin, Famille, 42
 Kohler, Robert, 343
 Kolbe, Hermann (1818-1884), 237
 Kopp, Adolf (élève de Wurtz), 245, 370
 Kopperhom (élève de Wurtz), 370
 Kounelis, Catherine, 22, 24, 236, 339
 Kragh, Helge, 11, 240, 242, 340, 343
 Kronecker, Leopold (1823-1891), 236
 Kropotkin, Piotr Alexeievitch (1842-1921), 209, 364,
 368

L

La Berge, Ann, 160, 170, 190, 202, 204, 219, 342,
 343, 346, 348
 La Valette, marquis de (1806-1881), 147
 Labarthe, Paul (1844-1894), 67, 68, 69, 76, 85, 86,
 87, 91, 95, 99, 190, 256, 257, 331
 Laboulaye, Charles (1813-1886), 147, 148
 Ladenburg, Albrecht (1842-1911), 52, 370
 Lafargue, Paul (1842-1911), 63, 64, 65, 69, 70, 80,
 153
 Laiblin, Richard (élève de Wurtz), 371
 Laire, Georges. E. C., de (1836-1908), 317, 371
 Lallouette, Jacqueline, 62
 Lamballe Antoine Joseph Jobert de (1789-1867), 85,
 87, 91, 348, 357
 Landouzy, Louis (1845-1917), 198, 203
 Lannelongue, Odilon-Marc (1840-1911), 193, 194,
 360
 Lasègue, Charles Ernest (1816-1883), 85, 90, 91, 94,
 103, 105, 106, 296, 358, 360
 Latour, Amédée (1805-1882), 142, 147, 247, 292
 Laugier, Stanislas (1799-1872), 228, 231, 357, 359,
 360

Lautemann, Edouard (élève de Wurtz), 371
 Lauth, Charles (1836-1913), 30, 34, 38, 42, 70, 249,
 250, 265, 266, 274, 275, 276, 277, 278, 301, 347,
 371
 Lavoisier, Antoine-Laurent de (1743-1794), 26, 36,
 134, 135, 237, 238, 239, 311, 338, 349
 Le Bel, Joseph, Achille (1847-1930), 371
 Le Fort, Léon Clément (1829-1893), 76, 361
 Lebedeff, Bernadette, 342
 Leclanche, Georges (1839-1882), 371
 Lecoq de Boisbaudran, Paul, Emile, François, (1838-
 1912), 39, 371
 Lécuyer, Carole, 205, 206, 351
 Lefèvre, André (1834-19..), 265, 266, 331
 Lemonnier, Élisabeth (1805-1865), 186
 Léonard, Jacques, 92, 109, 160, 343, 347
 Lepère, Charles (1823-1885), 178, 180, 331
 Leser, Ch. Georges (1854-1907), 274, 275, 371
 Lestage (élève de Wurtz), 371
 Letourneau, Charles-Jean-Marie (1831-1902), 331
 Lette, Michel, 343, 348
 Leuillot, Paul, 343
 Levraud, Léonce (1843-1938), 99, 100, 122, 160,
 261, 330
 Liard, Louis (1846-1917), 147, 150, 331
 Lichen (élève de Wurtz), 371
 Lieben, Adolf (1836-1914), 33, 240, 371
 Liebermann Carl Theodor (1842-1914), 240
 Liebig, Justus (1803-1873), 16, 48, 52, 230, 234, 235,
 236, 339, 348, 349, 353
 Liebreich, Oscar, Matthias (1839-1908), 371
 Lipinska, Melina, 188, 189, 197, 201, 203, 331
 Lippert. (dr.), 143
 Lippmann, Eduard (1839-1920), 371
 Lissagaray, Prosper-Olivier (1831-1901), 225, 331
 Littré, Emile (1801-1881), 62, 76, 78, 79, 80, 93, 137,
 332, 352
 Lobry de Bruyn, Cornelis Adriaan (1857-1904), 371
 Lods, Édouard (pasteur), 332
 Longet François Achille (1811-1871), 86, 97, 179,
 357, 359
 Loppe, F. (élève de Wurtz), 371
 Lorain, Paul (1827-1875), 160, 193, 194, 198, 332
 Louguinine, Vladimir Fedorovitch, (1834-1911), 371
 Lourenco, Agostino Vicente (1826-1893), 45, 371

Lowry, Agnès, 362
 Lowry, Isabel, 362
 Lundgreen, Peter, 343

M

Mac Burney, M. (élève de Wurtz), 371
 Mac Mahon, Edmé Patrice Maurice de (1808-1893),
 42, 229, 279, 293
 Machuca (Vargas-Machuca), Manuel (1834-1886),
 372
 Magnier de la Source, Louis (1850-), 30, 55, 188, 372
 Maitron, Jean (1910-1987), 64, 100, 156, 193, 258,
 261, 265, 351
 Malthus, Thomas Robert (1766-1834), 121
 Manouvrier, Léonce (1850-1927), 212, 213, 337
 Marcellin, Berthelot (1827-1907), 19, 33, 328, 335,
 336, 338
 Marcet, William (1828-1900), 17, 372
 Marcus (élève de Wurtz), 372
 Marion, Antoine Fortuné (1846-1900), 372
 Marshall, Mary, 206, 332, 361
 Martineaud, Jean-Paul, 82, 260, 269, 270, 272, 343
 Marx, Karl (1818-1883), 65
 Mathieu, Ed. (élève de Wurtz), 18, 372
 Matteucci, Carlo (1811-1868), 102
 Maxwell Simpson, Clarck (1815-1902), 45, 372
 Mayer, August (élève de Wurtz), 372
 Mayeur, Françoise, 343, 344
 Mazenod, Lucienne, 344
 Médecin de Jersey (dr.), 145
 Megerand (élève de Wurtz), 372
 Menchoutkine, Nicolai, Alexandrovitch, (1842-
 1907), 372
 Mendeleef, Dmitri Ivanovitch, (1834-1907), 372
 Mesnard, Elise Marie, 362
 Metz, A, 35, 348
 Meunier, Victor (1817-1903), 114, 115, 142, 187,
 197
 Meyer, Antoine, 332
 Michael, Arthur, (1853-1942), 348, 372
 Michaelson, Karl, A. (1836-1866), 372
 Michailéanu, M. (élève de Wurtz), 372
 Middleton (élève de Wurtz), 372
 Millard, Auguste (dr.), 231

Milnes-Edward, Henri (1800-1885), 65
Miot, Jules François (1809-1883), 258
Mitier (élève de Wurtz), 372
Moireau, Auguste, 40
Molinari, Gustave de (1819-1912), 218, 263, 264, 332
Monneret, Jules Edouard (1810-1868), 91, 103, 357, 359
Monod, Gabriel (1844-1912), 40, 42, 247, 361
Morin, Charles Edouard (élève de Wurtz), 372
Morley, Henry, Foster (1855-1943), 301, 372
Morrell, Jack, 349
Moulinier, Pierre, 54, 188, 201, 212, 344, 351
Mourier Adolphe Auguste Corneille (1807-1890), 70, 101, 104, 110, 263
Moutard-Martin, Robert André (1850-°), 193, 203
Munoz de Luna, Ramon Torres (1822-1890), 30, 373
Muntz, Charles Achille (1829-1895), 373

N

Napoléon III (1808-1873), 61, 92, 229, 233, 253
Naquet, Alfred (1834-1916), 25, 27, 28, 30, 70, 71, 72, 73, 77, 92, 93, 110, 111, 116, 122, 132, 135, 136, 159, 237, 249, 250, 252, 253, 254, 255, 258, 271, 301, 332, 333, 336, 339, 373
Nélaton, Auguste (1807-1873), 67, 68, 76, 86, 90, 91, 357
Nevole, Milan (élève de Wurtz), 373
Newbury (élève de Wurtz), 373
Niboyet, Eugénie (1799-1882), 187
Noir, Victor (1848-1870), 225
Norton, Thomas (1851-1941), 30, 373
Notta (élève de Wurtz), 373
Nye, May-Jo, 22, 24, 243, 244, 344, 349

O

Ocounkoff, Zénaïde, 360
Odin (élève de Wurtz), 373
Oechsner de Coninck, Marguerite, 30, 223, 241, 344, 353, 373
Oechsner de Coninck, William (1851-1917), 30, 223, 241, 344, 353, 373
Oeconomides, Spiridon (élève de Wurtz), 373
Ollivier, Émile (1825-1913), 146, 187, 332

Ollivier, Marie Thérèse (1850-1934), 146, 187, 332
Omer, Abdullah (élève de Wurtz), 373
Oppenheim, Alphons (1833-1877), 30, 373
Oppermann, Constance (1830-1906), 353
Oppermann, Edouard (-1900), 373
Orfila, Mateu (1797-1853), 9, 18, 55, 93, 303, 339, 346, 351, 354
Oser, Johann (1833-1910), 373
Ossikowski (élève de Wurtz), 373

P

Pabst, Albert (élève de Wurtz), 373
Pacquot, Charles, 32, 344
Pajot, Charles Marie Edmé (1816-1896), 76, 95, 96, 169, 251, 252, 281, 357, 359
Palluault, Florent, 344
Papadakis, Georges-C. (1851-), 373
Pape-Carpentier, Marie (1815-1878), 187
Papillon, Fernand (1847-1874), 338
Pascal, Georges (missionnaire), 332
Pascaud (gymnase), 146
Passy, Frédéric (1822-1912), 333
Pasteur, Louis (1822-1895), 31, 241
Patry, Edouard (élève de Wurtz), 374
Paul, Harry, 241, 243, 344, 349
Pelouze, Théophile-Jules (1807-1867), 354
Perraud RP Ad, 147
Perrot, Adolphe (1833-1887), 374
Perrot, Michelle, 340
Petit, Annie, 79, 344, 352
Petrel, Jacques, 349
Peugeot (famille), 38, 43
Peumery, Jean-Jacques (19..-2005), 86, 349
Pfaundler, Leopold Von (1839-1920), 374
Pichevin, Roland (élève de Wurtz), 374
Pictet, Aimé, (1857-1937), 374
Pictet, Raoul, (1846-1929), 374
Pierron, Ed. (élève de Wurtz), 374
Pigeard, Natalie, 1, 18, 19, 29, 33, 35, 37, 44, 51, 52, 274, 345, 347, 349
Pinet (élève de Wurtz), 374
Piorry, Pierre Adolphe (1794-1879), 76, 86, 87, 88, 89, 91, 252, 253, 256, 257, 258, 268, 328, 333, 357

Plessis, Alain, 345
 Plimton, Richard, Tayler (1856-1899), 374
 Poncet (élève de Wurtz), 374
 Porto-Riche, Enriquer (élève de Wurtz), 374
 Potocki, Julien (1860-1933), 374
 Pottier, Eugène (1816-1887), 266
 Pouchet, Gabriel, Anne (1851-1931), 374
 Poujol, Geneviève, 71, 222, 223, 345
 Poupinel, Gaston (1858-1930), 374
 Poupon (élève de Wurtz), 233, 360
 Powell (élève interne), 270
 Prevost, A, 345
 Prevost-Paradol Lucien-Anatole (1829-1870), 147
 Prost, Antoine, 345
 Proth, Mario, 255, 333
 Prudhomme (congrès de Liège), 333
 Putnam, Mary (1842-1906), 189, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 203, 204, 208, 211, 219, 333, 348, 360
 Pyat, Félix (1810-1889), 333

Q

Quesneville, Gustave Augustin (1811-1889), 4, 73, 335

R

Rambaud (dr.), 258, 259, 260
 Ranc, Arthur (1831-1908), 231
 Ravaisson, Félix (1813-1900), 147
 Rayer, Pierre (1793-1867), 45, 61, 62, 74
 Rayman, Bohuslaw, A. (1852-1910), 374
 Raynaud, Dominique, 84, 349
 Reboul, Edmond, Pierre (1829-1902), 374
 Reclus, Élie (1827-1904), 193, 262
 Reclus, Paul (1847-1914), 193, 228, 257, 258, 260, 262, 265, 301, 368
 Regnard, Albert (1836-1903), 63, 64, 65, 69, 70, 74, 79, 80, 153, 233, 261, 333
 Regnauld, Jules Antoine (1820-1895), 182, 357, 359
 Renan, Ernest (1823-1892), 243, 245, 246, 328
 Reuss, Rodolphe (1841-1924), 333
 Reverdin (élève interne), 270, 311
 Rey, Aristide (1843-1901), 63, 64, 65, 69, 70, 80
 Richard, Michel Edmond, 349

Richelot, Louis-Gustave (1844-1924), 192, 204, 205, 209, 210, 333
 Richet, Alfred (1816-1891), 52, 76, 91, 149, 224, 349, 357, 359, 361, 375
 Richet, Charles (1850-1935), 52, 349, 375
 Rieder, Frédéric (1828-1896), 41
 Risler, Eugène (1828-1905) et famille, 17, 38, 42, 275, 375
 Robin, Charles-Philippe (1821-1885), 17, 76, 77, 84, 86, 93, 104, 105, 106, 111, 119, 179, 182, 183, 268, 304, 341, 352, 357, 359
 Robinet, Jean-François (1825-1899), 231
 Rochefort, Henri (1831-1913), 225
 Roche, Alan, 1, 9, 10, 16, 18, 19, 29, 32, 33, 237, 239, 240, 302, 304, 341, 345, 349, 350, 352
 Rohmer, André, 340
 Roscoe, Henry Enfield (1833-1915), 23
 Rosing, Anton (1828-1867), 33
 Roth, François, 243, 350
 Roussille, Albert (élève de Wurtz), 375
 Roux, A. (élève de Wurtz), 343, 375
 Royer, Clémence (1830-1902), 218
 Ruhlmann, Albert Eugène (élève de Wurtz), 52, 375
 Rummo, Gaetano (élève de Wurtz), 375
 Ruy, Hippolyte, 333

S

Sainte-Beuve, Charles-Augustin (1804-1869), 119, 123
 Sainte-Claire Deville, Henri (1818-1881), 10, 31, 59, 93, 193, 194, 241, 242, 286, 317, 318, 325, 335, 336
 Salet, Georges (1844-1894), 30, 34, 39, 42, 375
 Sanson, I. (élève de Wurtz), 375
 Santos, de. (élève de Wurtz), 375
 Sappey, Constant (1810-1896), 67, 90, 92, 155, 156, 179, 182, 192, 193, 194, 197, 198, 203, 257, 295, 342, 359, 360
 Sautter, Louis (1825-1912), 40
 Sawitsch, Valérien (-1863), 375
 Say, Léon (1826-1896), 99, 180, 333
 Saytzeff, Alexander, M. (1841-1910), 375
 Saytzeff, Konstantin (élève de Wurtz), 375
 Schedlock, Marie (élève de Wurtz), 375

Schelling, Friedrich Wilhelm Joseph von (1775-1854), 11

Scheurer, Albert (1848-1924), 278

Scheurer-Kestner, Auguste (1833-1899), 17, 23, 24, 26, 30, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 42, 44, 49, 52, 53, 69, 70, 71, 72, 73, 139, 153, 154, 162, 220, 248, 249, 250, 254, 265, 274, 275, 286, 301, 308, 309, 333, 375

Schiff, Hugo, Joseph (1834-1915), 240, 375

Schleiermacher, Friedrich Daniel Ernst (1768-1834), 11

Schmidt, Charles (pasteur de La Villette), 333

Schoelcher, Victor (1804-1893), 249, 250, 265

Schoeller, Ghislaine, 344

Schroeder-Gudehus, Brigitte, 241, 345

Schultze, Caroline (1867-), 189, 192, 194, 195, 198, 200, 201, 208, 209, 333

Schutzenberger, Paul (1829-1897), 34, 38, 42, 53, 93, 274, 275, 277, 375

Scolosuboff, Dimitri (élève de Wurtz), 376

Sebillon (élève de Wurtz), 376

Sée, Germain (1810-1896), 86, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 102, 103, 111, 112, 116, 118, 119, 120, 122, 123, 127, 179, 198, 203, 228, 229, 230, 232, 261, 359, 361

Segris, Alexis (1811-1880), 146, 226

Séguir d'Aguesseau, Cte de (1803-1889), 112, 117

Sell, Eugène, (1842 [1841]-1898 [1896]), 376

Serman, William, 249, 265, 345

Servos, John W, 16, 350

Sève, Lucien, 345

Shishkov, Leon Nikolaevich (1830-1908), 33

Silva, Robert, Duatre, (1837-1890), 30, 34, 376

Simon, Jules (1814-1896), 148, 150, 186, 257, 334

Siredey, Armand François Augustin (1856-1940), 231, 376

Skwortzoff, Nadine, 361

Sophie Kriess (1794-1878), 353

Sorrel-Déjerine, Yvonne (Dr), 204, 350

Souslova, Nadejda (1843-1913 [1918]), 188, 197

Steinheil, Gustave (1818-1906), 328, 376

Stoltz, Joseph Alexis (1803-1896), 273

Storck, Adrien (pseud Gérôme Coquard), 160, 334

Stoskop, Nicolas, 52

T

Taillandier, René Gaspard Ernest dit Saint-René Taillandier (1817-1879), 147, 148

Tardieu, Ambroise (1818-1879), 9, 12, 18, 45, 46, 59, 62, 65, 66, 67, 74, 76, 146, 163, 165, 166, 178, 225, 226, 227, 228, 232, 271, 286, 300, 311, 357, 359

Tatarinoff, Paul (élève de Wurtz), 376

Tcherniac, Joseph (1851-1928), 30, 376

Thenard, Paul (1819-1884), 233, 235

Thiercelin, L. (élève de Wurtz), 30, 376

Thiers, Adolphe (1797-1877), 85, 231, 236, 243, 248, 249, 250, 265, 266, 273

Thoinnet de la Turmelière Paul, 330, 334

Thomson, Sir Joseph John (1856-1900), 37, 349

Thouvenin, Maurice (François-Maurice), 334

Thuillier, Jean, 200, 345

Tibirica, Jorge (élève de Wurtz), 376

Tiffeneau, Marc (1873-1945), 345

Tikhonov, Natalia, 352

Tillot (élève de Wurtz), 376

Tincker (élève de Wurtz), 376

Tkatcheff (élève de Wurtz), 376

Tollens, Bernhart, (1841-1918), 376

Treillard, Camille (1800-1971), 257, 261

Trélat, Ulysse (1795-1879), 231, 360, 361

Trochu, Louis-Jules (1815-1896), 249

Trommsdorff, Hermann (1811-1884), 376

Trousseau, Armand (1801-1867), 76, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 341, 349, 357

U

Ubal dini, Giuseppe, 32, 33

Urbain, Victor, (1839-), 376

V

Vafflard, Léon (employé des pompes funèbres), 167, 168

Vaillant, Édouard (1840-1915), 58, 64, 157, 257, 258

Vallès, Jules (1832-1885), 64, 93, 249, 258

Varenne, Eugène (élève de Wurtz), 376

Variot (élève de Wurtz), 30, 377

Velpeau, Marie (1795-1867), 67, 68, 70, 76, 86, 87,
88, 90, 91, 168, 357
Veluet, Maurice-Paul, 345
Verdeil, François (1826-?), 17, 377
Vernejoul, de [1861] (élève de Wurtz), 377
Verner (élève de Wurtz), 377
Vernes, Félix (1801-1879), 38, 43
Verneuil, Aristide (1823-1895), 91, 92, 112, 182,
198, 203, 207, 230, 231, 268, 359, 360, 361
Veillot, Louis (1813-1883), 145, 289
Vierne (élève de Wurtz), 377
Villeneuve, Émile (1837-1890), 100, 265
Virchow, Rudolf (1821-1902), 92, 235, 236, 237
Vogt, Georges (1843-1909), 317, 323, 324, 377
Voilquin, Suzanne (1801-1877), 334
Vulpian, Alfred (1826-1887), 10, 85, 90, 91, 92, 94,
97, 103, 111, 112, 119, 123, 149, 183, 198, 201,
202, 203, 294, 295, 296, 297, 359, 360

W

Walitzky, E. (élève de Wurtz), 377
Wall, Florence, 350
Wallon, Henri (1812-1904), 262, 293, 295, 297
Warner, John Harley, 202, 346
Washburn, W. P. (élève de Wurtz), 377

Wassermann, Max, (1856-) (élève de Wurtz), 377
Weierstrass Karl (1815-1897), 236
Weisberger, H. (élève de Wurtz), 377
Weisz, Georges, 37, 81, 84, 167, 170, 201, 243, 341,
343, 346, 350
Weltzein, Karl (1813-1870), 23, 236
Werner, Emil (élève de Wurtz), 377
Weyer, A. (élève de Wurtz), 377
Wheeler, Georges (élève de Wurtz), 377
Wichinsky, mlle, 361
Willm, Edmond (1833-1910), 30, 34, 38, 58, 247,
248, 274, 277, 316, 377
Woelchli (élève de Wurtz), 377
Wölher, Friedrich (1800-1882), 234
Wyrouboff, Grégoire (1843-1913), 62, 332, 334

Y

Yoshida, Akira, 350
Yvorel, Jean-Jacques, 200, 352

Z

Zola, Émile (1840-1902), 242, 301, 334
Zuber (famille), 42
Zuelzer, G. (élève de Wurtz), 245, 377